Formes et sens des squares victoriens montréalais dans le contexte de développement de la métropole (1801-1914)

Jonathan Cha

▶ **To cite this version:**

Jonathan Cha. Formes et sens des squares victoriens montréalais dans le contexte de développement de la métropole (1801-1914). Géographie. Université Paris-Est; Université du Québec à Montréal, 2013. Français. ⟨NNT : 2013PEST1500⟩. ⟨tel-03649251⟩

HAL Id: tel-03649251

https://theses.hal.science/tel-03649251v1

Submitted on 22 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL Authorization

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
INSTITUT D'URBANISME DE PARIS – UNIVERSITÉ PARIS-EST

FORMES ET SENS DES SQUARES VICTORIENS MONTRÉALAIS DANS LE CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE (1801-1914)

VOLUME I

THÈSE
PRÉSENTÉE
DANS LE CADRE DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES URBAINES ET TOURISTIQUES

PAR
JONATHAN CHA

LE 16 DÉCEMBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à mes directeurs de thèse, Lucie K. Morisset (historienne de l'architecture et professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal) et Thierry Paquot (philosophe, professeur des universités à l'Institut d'urbanisme de Paris de l'Université Paris-Est), qui m'ont encadré, inspiré et fait grandir au fil des dernières années.

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont facilité mes recherches en bibliothèque et en archives, ici comme à l'étranger. À Montréal, un remerciement particulier à Michel Lemire (technicien en gestion de documents et archives à la Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal), à Claude Leduc (technicien en gestion de documents à la Division de la géomatique de la Ville de Montréal) et à toute l'équipe de la Direction du greffe de la Ville de Montréal menée par Gilles Lafontaine (technicien en gestion de documents et archives) avec laquelle ce fut un véritable plaisir de travailler pendant plusieurs mois.

Merci également à toutes les personnes qui, au fil des années, m'ont accueilli, ont partagé leurs savoirs, et avec lesquelles j'ai discuté de mon sujet de recherche. En France, Bernard Landau (adjoint à la Direction de l'urbanisme de la Mairie de Paris), Bernard Lassus (architecte paysagiste et plasticien), Jean-Pierre Le Dantec (ingénieur, historien et ancien directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette), André Lortie (architecte et urbaniste), François Loyer (historien d'art et d'architecture), Pierre Pinon (architecte et professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville) et Simon Texier (maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne).

En Grande-Bretagne, Camilla Beresford (architecte paysagiste et historienne), Mark de Rivaz (*Steward*, The Bedford Estates), Charles McKean (historien de l'architecture et professeur, University of Dundee), Dagmar Weston (architecte et *lecturer*, University of Edinburgh) et particulièrement Todd Longstaffe-Gowan (architecte paysagiste et historien) avec qui j'ai partagé ma passion pour les squares.

Aux États-Unis, Phebe S. Goodman (architecte paysagiste). À Montréal, Maurice Beauchamps (architecte paysagiste retraité du Service des parcs et des espaces verts de la

Ville de Montréal), Gabriel Bodson (conseiller en aménagement au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal), Pierre Bourque (horticulteur et ancien maire de Montréal), David Hanna (géographe et professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM), Yona Jébrak (professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM), Luc Noppen (historien de l'architecture et professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM) et Ron Williams (architecte, architecte paysagiste et professeur honoraire à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal). Un grand merci à Bernard St-Denis (architecte paysagiste et professeur à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal) pour son amitié, sa rigueur intellectuelle et ses précieux conseils.

Merci à Micheline Giroux-Aubin de son ardeur au travail, son efficacité et sa rapidité dans la révision linguistique de la thèse et à Laurie Perron (bachelière en architecture de paysage) pour sa minutie et son expertise graphique dans la réalisation des plans de squares.

Enfin, je suis reconnaissant envers ma famille qui m'a offert un support indéfectible tout au long de ces années.

Merci à tous !

Table des matières

VOLUME I

Remerciements ii

Liste des figures x

Liste des tableaux xviii

Abréviations xix

Résumé xx

INTRODUCTION

MONTRÉAL : UNE VILLE DE SQUARES 1

La problématique de recherche 7

Le square, définition et évolution sémantique de l'objet de recherche 7

Qu'est-ce qu'un square ? 7

L'origine britannique du square 8

Le transfert du square en France 28

Le square en Amérique du Nord 37

Le bilan problématisé des études 42

Hypothèses de recherche 45

Le square, un élément lié au développement de Montréal comme métropole 46

Le square, un élément structurant du développement urbain de Montréal 49

L'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances 51

La méthodologie de recherche 58

L'approche typomorphologique et la définition du type 59

L'approche de l'herméneutique de la forme urbaine 59

La méthode historico-interprétative 61

Le territoire d'étude, la période retenue et les sources documentaires 62

Les objectifs de la recherche 69

Conclusion 70

PARTIE I

LA NAISSANCE DU SQUARE ET SA CONTRIBUTION À L'EXPANSION TERRITORIALE ET AU RENOUVELLEMENT DES FORMES URBAINES DE LA VILLE (1801-1860)..... 71

Introduction : Montréal de 1801 à 1860..... 72

CHAPITRE I

L'INTRODUCTION DU SQUARE PAR L'INITIATIVE GOUVERNEMENTALE ET MUNICIPALE DE RESTRUCTURATION DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS *INTRA* ET *EXTRA-MUROS*..... 73

Introduction..... 73

La démolition des fortifications et le plan des Commissaires..... 75

La démolition des fortifications comme opportunité urbanistique..... 75
Le square public dans le plan des Commissaires..... 79
La rue Saint-Augustin et la place des Commissaires : les bases de la New Town..... 85

John Ostell et la mutation en squares municipaux de la place d'Armes et de la place du Marché..... 87

Le square de la place d'Armes et l'église Notre-Dame..... 89
Le square de la Douane et l'édifice de la douane..... 97

Un square-jardin pour la royauté : « l'ennoblissement » du square des Commissaires..... 103

Conclusion..... 107

CHAPITRE II

L'EXPANSION DE LA VILLE ET LA FORMATION D'UN IDÉAL URBAIN RÉSIDENTIEL ET BOURGEOIS SOUS L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET L'AMBITION PROMOTRICE..... 111

Introduction..... 111

La bourgeoisie canadienne-française et l'expansion urbaine vers le nord-est..... 113

Le square Papineau et le lotissement de la propriété Monarque à l'est de la ville..... 113
Les transformations physiques et l'urbanisation de la rue Saint-Denis et de la place Viger..... 114
De place Viger à square Viger : les conditions et les exigences d'embellissement de la triple donation..... 117
L'expérimentation paysagère au square Viger..... 118

Les balbutiements du square résidentiel et l'importation du modèle londonien par Louis Parthenais et David Ross..... 122

L'urbanisme de privilège et le rêve inachevé du plan Parthenais..... 122
Le plan Ross et la consolidation d'une unité résidentielle..... 127

Un square privé dans Griffintown..... 133

Thomas Phillips et la planification de la *New Town* : la mise en scène du square comme cadre de vie de la bourgeoisie canadienne-anglaise 134
Thomas Phillips et le contexte d'émergence de la New Town 134
Du Vauxhall au Beaver Hall : une vitrine fastueuse de la société bourgeoise britannique 136
Les principes urbanistiques de la New Town et du plan Phillips et la réminiscence de la New Town d'Édimbourg 140
La Strathearn House et l'implantation d'une villa urbaine au square Beaver Hall 153

Le square Mance, dans la foulée de la New Town de Montréal et du South End de Boston 158
Conclusion 159
Conclusion de la première partie (1801-1860) 161

VOLUME II

PARTIE II

LA CONSOLIDATION ET LA MULTIPLICATION DU SQUARE À L'ÉPOQUE DE L'INDUSTRIALISATION DE MONTRÉAL (1860-1914) 173
Introduction : Montréal de 1860 à 1914 174

CHAPITRE III

LE SQUARE-JARDIN AU CŒUR DE L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE 175
Introduction 175

Le square sanitaire et l'amélioration de la santé publique 176
Les conditions de vie urbaine, la salubrité publique et les comités de santé 176
Des maires et la promotion de l'hygiène publique 180
Le square public comme résolution des maux urbains 183
La transformation des cimetières catholique et protestant en square public sous les pressions de l'Association sanitaire 188
Le nature urbanisée du square Dominion et l'entrecroisement des crux quadrata et decussata 197
La foliation du square Dufferin 202
Conclusion 204

CHAPITRE IV

LE SQUARE : UN OUTIL PRIVILÉGIÉ DE MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE ET D'EMBELLISSEMENT CIVIQUE 206
Introduction 206

Le square-parvis et la mise en scène d'une monumentalité d'association 207

Le square-parvis et la mise en valeur d'églises catholiques 207
Le square et l'église Saint-Jacques *208*
Le square Lahaie et l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End *211*
Le square Bonaventure et l'église Sainte-Cunégonde *214*
Le square-seuil : portail paysager aux édifices municipaux et institutionnels 218
Deux squares d'agrément au cœur administratif de la ville *219*
Le square au centre de la rivalité entre le Canadien Pacifique et le Grand Tronc *222*
Le square Saint-Jacques et l'École Polytechnique *228*
Le square-vista : le square Bellerive et la mise en valeur d'un panorama sur le fleuve Saint-Laurent 232

Les squares d'embellissement urbain : expérimentations paysagères singulières 236
Louis-François Chollet et le maniérisme franco-italien du square du parc Logan 238
Le boulevard de l'Opéra et l'idéal urbanistique canadien-français 241
La signature d'Aristide Beaugrand-Champagne au square Dézéry 247
Un square dans le parc La Fontaine ! 249

Les squares séquentiels et l'ornementation d'anciennes emprises industrielles 251
Les abords du Canal de Lachine et les squares Wellington, Saint-Patrick et Gallery 251
Les squares du chemin des Carrières 255
Les plans du Comité d'améliorations municipales : vers une vision globale de Montréal 258
Conclusion *262*

CHAPITRE V

GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LE CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN, LA MONUMENTALISATION ET LA COMMERCIALISATION 265
Introduction *265*

Un square métropolitain : grandeur physique et symbolique du square Dominion 267
Le caractère totalement public du square 267
Le square Dominion comme glorification et célébration de la Puissance du Canada 269
Un cadre architectural et fonctionnel prestigieux pour un square d'exception : une cathédrale, un hôtel de luxe et une gare internationale 274
Le carnaval d'hiver de Montréal (1883-1910) : un événement à grand déploiement 281

Commercialisation et transformation architecturale et paysagère des squares centraux primitifs 287
Le square Victoria : point pivot du dynamisme économique 288
Commercialisation et institutionnalisation du square Phillips 292
Le square de la place d'Armes : l'image du Montréal métropole 297

Les monuments commémoratifs : entre décoration et spatialisation des identités anglophone, francophone et irlandaise 302

Les monuments du square Dominion : symboles de la nation canadienne et de l'Empire britannique 303
Deux monuments à la royauté britannique symboles d'entente entre les communautés anglophone et francophone 313
Trois monuments aux héros français (explorateurs et fondateurs) comme marqueurs identitaires de la communauté canadienne-française 319
Les squares Viger et Saint-Louis comme lieu de consolidation et d'incarnation du patriotisme canadien-français 325
La territorialisation de la mémoire irlandaise : le square Saint-Patrick et le Roc irlandais 330
Conclusion *334*

CHAPITRE VI

GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LES ATTRIBUTS D'ORNEMENTATION ET DE DÉCORATION 336
Introduction *336*

Un premier jardin public pour Montréal : le square Viger et la transition de Montréal de ville à métropole 337
Le square Viger, haut-lieu de la société montréalaise 337

L'ornementation végétale et l'exubérance horticole 343
L'établissement des sociétés horticoles et le nouvel intérêt pour le végétal 343
Les compositions et dispositions arboricoles, arbustives et florales 347
Code de conduite et pérennité des plantations : problèmes d'entretien 362
Le besoin de nature et l'expérience des saisons 370
Le mobilier urbain des squares 375

La fontaine et le bassin d'ornement : sources de plaisir et de prestige au cœur du square 378
Les eaux décoratives et l'enjolivement des squares 378
Les fontaines *380*
Les bassins d'ornement et les jets d'eau *384*
Les monuments-fontaines *391*

La responsabilité de la gestion et de l'aménagement des squares : assises de l'évolution des squares montréalais 392
Des inspecteurs, des surintendants et des jardiniers 392
Conclusion *399*

CHAPITRE VII

LES SQUARES-JARDINS : UNE FORME URBAINE ET PAYSAGÈRE SE CRISTALLISANT DANS LES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS 400
Introduction *400*

Quatre squares-jardins pour héberger la bourgeoisie canadienne-française 401
Le square Cherrier et le legs de Côme Séraphin-Cherrier 402
Le square Saint-Louis, le summum du décorum urbain 403
Une occasion et des conditions impulsant la naissance du square Saint-Louis 403
Un square fashionable au cadre architectural exubérant 406
Le square Jacques-Cartier, lieu de résidence de l'élite de Saint-Henri 409
Un deuxième square pour Saint-Henri et des aspirations toujours plus élevées 413

Les squares résidentiels des nouveaux quartiers périphériques du sud-ouest 419
De Lethbridge à Côte-Saint-Paul, l'empreinte du plan en damier Galt 419
Un square au cœur de la suburbanisation de Ville-Émard 424

Les squares résidentiels des quartiers du nord de Montréal 427
Une avenue et trois squares comme plus-value au village De Lorimier 427
Des parcs de type « square-jardin » : les parcs Laurier, Martel et Molson 430
Le développement de Park Avenue Extension 432
Conclusion 433
Conclusion de la deuxième partie (1860-1914) 436

CONCLUSION

LES SQUARES MONTRÉALAIS : UNE IMAGE ET DES FORMES PERSISTANTES ET STÉRÉOTYPÉES 442
Les types, les catégories fonctionnelles et les ressemblances formelles des squares 444
Les squares de première génération (1801-1860) 445
Les squares de deuxième génération (1860-1914) 450
La synthèse de la genèse des formes des squares montréalais 458
Formes et caractéristiques particulières des squares montréalais 462
La pluralité d'acteurs, de besoins et de fonctions 462
L'implantation en tous lieux et l'accessibilité universelle 463
Le square rectangulaire inséré dans le lotissement urbain 464
L'association à une voie importante 465
Les squares-jardins divisés par une voie de circulation 466
L'excellence architecturale des squares 468
Les squares tripartites 468
La centralité et le bassin d'ornement 469
La crux decussata comme forme paysagère 470
Mot de la fin 471

Dépôts et fonds de recherche 483

Bibliographie 491

Liste des figures

Introduction

Fig. I.1 : « Public Squares », tiré de Carre (1898), *Art Work of Montreal.* 3
Fig. I.2 : « Nos squares » (1902), *L'Album universel,* Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, DGDAVM. 4
Fig. I.3 : « Les grands squares de Montréal (Saint-Louis, Viger et Dominion) » (1902), *Album Universel*, Albums de rues E.-Z. Massicotte, B-177A, BAnQ. 5
Fig. I.4 : « Dominion Square, Montréal », peinture d'Albert Cloutier, tiré de Sandwell (1953), *Cities of Canada.* 6
Fig. I.5 : Southampton or Bloomsbury Square (1754), tiré de Longstaffe-Gowan (2001), *The London Town Garden.* 10
Fig. I.6 : Plan of a Garden Square, tiré de Fairchild (1722), *The City Gardener.* 15
Fig. I.7 : Red Lion Square (*c.* 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives. 17
Fig. I.8 : Golden Square (*c.* 1750), 24607 SC/Pz/CT/01/826, London Metropolitan Archives. 17
Fig. I.9 : Hanover Square (*c.* 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives. 17
Fig. I.10 : Portman Square (1813), T 138, Westminster City Archives. 18
Fig. I.11 : Ancienne clef du Douglas Crescent Gardens, Edinburgh City Archives. 19
Fig. I.12 : Clef du Fitzroy Square, Londres, The Georgian Group. 19
Fig. I.13 : Russell Square (*c.* 1804), 14.1.66, English Heritage. 21
Fig. I.14 : « Design for a Square », tiré de Loudon (1812), *Hints on the Formation of Gardens and Pleasure Grounds.* 25
Fig. I.15 : *Feuing Plan of Drumsheugh. The Property of the Right Honorable Francis Earl of Moray* (1822), Edinburgh Central Library. 26
Fig. I.16 : Archétype du square londonien, tiré de Philippar (1830), *Voyage agronomique en Angleterre, fait en 1829.* 27
Fig. I.17 : Square Popincourt, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris.* 35
Fig. I.18 : Square Montrouge, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris.* 35
Fig. I.19 : Mobilier urbain, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris.* 36
Fig. I.20 : Worcester Square, The Bostonian Society/Old State House, tiré de Goodman (2003), *The Garden Squares of Boston.* 40
Fig. I.21-34 : Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM). 66
Fig. I.35-36 : Archives de la Division de la géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM). 68
Fig. I.37-38 : Direction des grands parcs et du verdissement (DGPVVM). 68

Chapitre 1

Fig. 1.1 : Montréal fortifiée en 1760, *Aplan & View of the Town and Fortifications of Montreal in Canada*, Londres, Raplh Griffiths, BAnQ. 76
Fig. 1.2 : Extrait d'un plan de Montréal en 1761 d'après Paul Labrosse, E.-Z. Massicotte et C.-E. Gosselin, VM66,S0,D36-47, DGDAVM. 77
Fig. 1.3 : Rues et squares publics projetés dans le plan des Commissaires selon *Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, etc. in the Harbour. Shewing also the Improvements, Projected Canal, Squares etc.*, Joseph Bouchette (1815), Londres, W. Faden, J. Cha. 81
Fig. 1.4 : Plan du *Projected Square* au nord de la place d'Armes, J. Cha. 83
Fig. 1.5 : Plan du square Dalhousie, J. Cha. 83
Fig. 1.6 : Plan du square Dalhousie (1851), VM66,S0,D62-1851, DGDAVM. 84
Fig. 1.7 : Plan du square Dalhousie, J. Cha. 84
Fig. 1.8 : Plan des Commissaires (1801), VM36,S3,SS2,SSS2,D1-149, DGDAVM. 86
Fig. 1.9 : Plan de la place des Commissaires, J. Cha. 86
Fig. 1.10 : John Ostell (s.d.), *The Ostells of Moorhouse*, http://users.tinyworld.co.uk/peterostle/moorhouse.html 88
Fig. 1.11 : Église Notre-Dame (*c.* 1860), V7047, Musée McCord. 91

Fig. 1.12 : Armoiries et devise de Montréal, Z-85, DGDAVM. 93
Fig. 1.13 : Piliers surmontés des armoiries de Montréal, square de la place d'Armes (1859), v7058, Musée McCord. 93
Fig. 1.14 : Square de la place d'Armes (1859), M984-1.203.5, Musée McCord. 93
Fig. 1.15 : Église Notre-Dame et nouvelle aile du séminaire Saint-Sulpice (1876), ii41752, Musée McCord. 94
Fig. 1.16 : Banque de Montréal (1872), 01468057, Musée McCord. 94
Fig. 1.17 : Square de la place d'Armes (1886), M932.8.1.271, Musée McCord. 95
Fig. 1.18 : Square de la place d'Armes (*c.* 1875), V1169, Musée McCord. 96
Fig. 1.19 : Plan du square de la place d'Armes, J. Cha. 96
Fig. 1.20 : Square de la Douane (*c.* 1870), MP-0000.1828.83, Musée McCord. 100
Fig. 1.21 : Square de la Douane (*c.* 1880), MP-0000.227, Musée McCord. 100
Fig. 1.22 : Édifice de la Royal Insurance Company (1902-1912), MP-0000.835.5, Musée McCord. 101
Fig. 1.23 : Square et édifice de la Douane (1859), v7061, Musée McCord. 101
Fig. 1.24 : Édifice de la Royal Insurance Company (1866), I-20720.1, Musée McCord. 101
Fig. 1.25-26. Plans du square de la Douane, J. Cha. 102
Fig. 1-27 : Crystal Palace, Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 104
Fig. 1-28 : Arc au square Victoria érigé en l'honneur de la visite du prince de Galles (1860), N-0000.175, Musée McCord. 110 104
Fig. 1.29 : Inauguration du pont Victoria par le prince de Galles, Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 104
Fig. 1.30 : Square Victoria (*c.* 1867), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 106
Fig. 1.31 : Plan du square Victoria, J. Cha. 106
Fig. 1.32 : Square Victoria (1867), I-29413.1, Musée McCord. 107
Fig. 1.33 : Square Victoria (1867), N 0000.1599.13-P1, Musée McCord. 107

Chapitre 2

Fig. 2.1 : Plan du square Papineau, J. Cha. 113
Fig. 2.2 : Jacques Viger (*c.* 1850), ii94237-1, Musée McCord. 115
Fig. 2.3 : Église Notre-Dame-de-Bonsecours (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 117
Fig. 2.4 : Plan de la place Viger et axe de développement depuis chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, J. Cha. 117
Fig. 2.5 : *Plan of Building Lots Belonging to P.J. Lacroix Esqr, Eligibly Situate on Viger Square*, John Ostell (1848), CA601, S53,SS1,P1662, BAnQ. 120
Fig. 2.6 : Plan du square Viger, J. Cha. 121
Fig. 2.7 : Plan du square Parthenais, J. Cha. 124
Fig. 2.8 : Plan du square Richmond, J. Cha. 128
Fig. 2.9 : Plan du square Richmond, J. Cha. 129
Fig. 2.10 : Plan du square Richmond, J. Cha. 131
Fig. 2.11 : Plan d'un square privé entre les rues George et Prince, J. Cha. 133
Fig. 2.12 : Thomas Phillips (s.d.), Archives du musée du Château Ramezay. 135
Fig. 2.13 : Joseph Frobisher (*c.* 1800), 0001, Musée McCord. 137
Fig. 2.14 : « Plan of Beaver Hall Property belonging to the Heirs Phillips », William Footner (c.1841), P364, BAnQ. 139
Fig. 2.15 : « Mise en vente du lotissement Philips » (1860), Bobine 253, 11.9, Square Phillips, Dossier 1901.200, DGDAVM. 140
Fig. 2.16-17 : Plans des deux propositions de lotissement du plan Phillips, J. Cha. 146
Fig. 2.18 : « Christ Church Cathedral, From Phillip's Square » (*c.* 1865), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 148
Fig. 2.19 : Plan du square Phillips, J. Cha. 149
Fig. 2.20 : Plan du square Beaver Hall, J. Cha. 149
Fig. 2.21 : Puisage de l'eau, square Phillips (1869), MP-0000.10.79, Musée McCord. 149
Fig. 2.22 : Terrasse d'habitations de l'avenue Union (*c.* 1900), v3170, Musée McCord. 151
Fig. 2.23 : Strathearn House (s.d.), Archives du Canadien Pacifique Railway. 153

Fig. 2.24 : James Ferrier (1866), I-21749.1, Musée McCord. 154
Fig. 2.25 : William Dow (1862), I-3867.0.1, Musée McCord. 154
Fig. 2.26 : Square Beaver Hall (*c.* 1930), MP-1984.105.2, Musée McCord. 155
Fig. 2.27 : Square Beaver Hall (*c.* 1870), 84047037, Musée McCord. 156
Fig. 2.28 : Square Beaver Hall (*c.* 1870), 01452027, Musée McCord. 156
Fig. 2.29 : Plan du square Mance, J. Cha. 158
Fig. 2.30 : Grands axes de développement et localisation des squares créés entre 1801 et 1860, selon *Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal*, James Cane (1846), Montréal, Robert W. S. Mackay, BAnQ, J. Cha. 165

Chapitre 3

Fig. 3.1 : Le maire nocturne de Montréal lors de sa tournée spectrale (dédié à la Commission de santé) (1875), M992X.5.82, Musée McCord. 180
Fig. 3.2 : Le maire et la Commission de santé (1877), M988.182.142, Musée McCord. 180
Fig. 3.3 : William Workman (1866), I-22184, Musée McCord. 181
Fig. 3.4 : Charles-Joseph Coursol (1863), I-6444.1, Musée McCord. 181
Fig. 3.5 : Aldis Bernard (1873), I-86575, Musée McCord. 181
Fig. 3.6 : Saint Georges (le maire Hingston) et le dragon (la variole) (1876), M993X.5.1135, Musée McCord. 182
Fig. 3.7 : *Health Map of Montreal Showing the Annual Death Rate Per Thousand for the Average of the Years 1876, '77 and '78, Resulting from Smallpox, Typhoid Fever and Diphtheria* (1879), Montréal, BAnQ. 185
Fig. 3.8 : Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway (1896), View-2938, Musée McCord. 186
Fig. 3.9 : Plan du square Nolan, J. Cha. 188
Fig. 3.10 : Exhumation et transfert des dépouilles de l'ancien cimetière Saint-Antoine (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*. 190
Fig. 3.11 : Cimetière catholique Saint-Antoine (s.d.), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-1, DGDAVM. 191
Fig. 3.12 : Protestant Burying Ground (s.d.), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-2, DGDAVM. 191
Fig. 3.13 : Plan du square Dominion, Patrick Macquisten (1872), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-43, DGDAVM. 195
Fig. 3.14 : Plan du square Dufferin, Patrick Macquisten (1876), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-45, DGDAVM. 195
Fig. 3.15 : Aménagement de la partie sud du square Dominion (1878), G-1449, DGDAVM. 196
Fig. 3.16-17 : Plan projeté et plan réalisé du square Dominion, J. Cha. 198
Fig. 3.18 : Square Dominion (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. 200
Fig. 3.19 : Plan du square Dufferin, J. Cha. 203

Chapitre 4

Fig. 4.1 : Louis-Joseph Papineau (1860), i849, Musée McCord. 209
Fig. 4.2 : Cathédrale Saint-Jacques (*c.* 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 210
Fig. 4.3 : Plan du square Saint-Jacques, J. Cha. 210
Fig. 4.4 : Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End (*c.* 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 212
Fig. 4.5 : Hôtel de ville de Saint-Louis-du-Mile-End (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 213
Fig. 4.6 : Plan du square Lahaie, J. Cha. 214
Fig. 4.7-8 : Église Sainte-Cunégonde et square Bonaventure avant (1894) et après (*c.* 1910) l'incendie, Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 216
Fig. 4.9 : Plan du square Bonaventure, J. Cha. 217
Fig. 4.10 : Square du palais de justice (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. 220
Fig. 4.11 : Square du palais de justice, square Neptune et seuil de l'hôtel de ville, J. Cha. 221
Fig. 4.12 : Square du palais de justice (1914), View-13663, Musée McCord. 221
Fig. 4.13 : Square Neptune, palais de justice et hôtel de ville (*c.* 1910), MP-0000.842.2, Musée McCord. 221
Fig. 4.14 : Plan du square Viger agrandi, J. Cha. 223
Fig. 4.15 : Gare Windsor au square Dominion (*c.* 1895), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA. 224
Fig. 4.16 : Gare et square Viger (1907), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P196, ANQQ. 224

Fig. 4.17 : Édifice du Grand Tronc (*c.* 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 226
Fig. 4.18 : Plan du square d'Youville, J. Cha. 227
Fig. 4.19 : Dessin du square d'Youville, du siège du Grand Tronc et de l'édifice Canadian Express, Carre (1898), *Art Work of Montreal*. 227
Fig. 4.20 : Square Saint-Jacques et École Polytechnique (*c.* 1910), MP-0000.840.9, Musée McCord. 229
Fig. 4.21 : Plan du square de la Polytechnique, J. Cha. 230
Fig. 4.22 : Plan du square Bellerive, J. Cha. 235
Fig. 4.23-24: Plans du square du parc Logan (1902), VM44,S3,D12, DGDAVM et J. Cha. 240
Fig. 4.25 : Monument-national (1890), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 242
Fig. 4.26 : Boulevard National (1894), tiré de Larrue (1993), *Le monument inattendu. Le monument-national 1983-1993*. 243
Fig. 4.27 : « Le boulevard de l'Opéra », *La Presse*, 26 mai 1894, tiré de Héroux (1984), *100 ans d'actualités 1884-1984*. 244
Fig. 4.28-29 : Plan des deux propositions du boulevard de l'Opéra avec variations architecturales, J. Cha. 246
Fig. 4.30 : Plan des bâtiments sur le site du square Dézéry (s.d.), VM44,S3,D23, DGDAVM. 248
Fig. 4.31 : Plan du square Dézéry, J. Cha. 248
Fig. 4.32 : Plan du square du parc La Fontaine, J. Cha. 250
Fig. 4.33 : Plan du square Wellington, J. Cha. 252
Fig. 4.34 : Plan du square Saint-Patrick, J. Cha. 253
Fig. 4.35 : Plan du square Gallery, J. Cha. 253
Fig. 4.36 : Plan de la séquence de squares à proximité du Canal de Lachine, J. Cha. 254
Fig. 4.37 : Plan de la séquence de squares le long du chemin des Carrières, J. Cha. 257
Fig. 4.38 : Plan reliant les squares Western et Saint-Gabriel selon *Atwater Avenue Boulevard. Improvements recommended by the Province of Quebec Association of Architect*, Rickson A. Outhet (1908), Montréal, VM44,S3,D36, DGDAVM, J. Cha. 261
Fig. 4.39 : Plan du square Western, J. Cha. 261
Fig. 4.40 : Plan du square Saint-Gabriel, J. Cha. 261

Chapitre 5

Fig. 5.1-2 : Squares Phillips et Victoria avant l'enlèvement de leurs clôtures (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*. 268
Fig. 5.3 : Plan d'Édimbourg et de ses environs, par Jean Laurie, incluant la proposition de New Town de James Craig de 1766, DA 1828.742, Edinburgh Central Library. 272
Fig. 5.4 : Parade militaire au square Dominion (1898), 77076074, Musée McCord. 273
Fig. 5.5 : Édifice du YMCA (*c.* 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-42A, BaNQ. 275
Fig. 5.6 : Cathédrale Saint-Jacques (1913), carte postale, collection Isabelle Caron. 275
Fig. 5.7 : Hôtel Windsor, *Canadian Illustrated News*, 23 février 1878, CCA. 276
Fig. 5.8 : Plan du square Dominion, J. Cha. 277
Fig. 5.9 : Gare Windsor (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. 278
Fig. 5.10 : Square Dominion (*c.* 1895), CPR. 280
Fig. 5.11 : Carte postale du square Dominion (1909), collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1315, ANQQ. 281
Fig. 5.12 : Procession au flambeau au square Dominion, *The Montreal Daily Star*, Carnival Number (1889), DGDAVM. 282
Fig. 5.13 : Palais de glace au square Dominion, *Canadian Illustrated News*, 27 janvier 1883, 282
Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-38A, BAnQ.
Fig. 5.14 : Palais de glace du carnaval d'hiver de Montréal, square Dominion (1889), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-24B, BAnQ. 285
Fig. 5.15 : Labyrinthe au square de la place d'Armes (1887), Z-2231-1, DGDAVM. 287
Fig. 5.16 : Labyrinthe au square de la place d'Armes (*c.* 1887), 84047030, Musée McCord. 287
Fig. 5.17-18 : Plan du square Victoria agrandi, DGDAVM et J. Cha. 289
Fig. 5.19 : Albert Building, square Victoria (*c.* 1875), 83026000-3, Musée McCord. 289
Fig. 5.20 : Dessin du nouvel édifice du YMCA au square Victoria (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*. 290

Fig. 5.21 : Édifice Richelieu & Ontario Navigation Co. au square Victoria (1911), tiré de Choko (1990), *Les grandes places publiques*. 290
Fig. 5.22 : Square Victoria (*c.* 1907), MP-0000.807-2, Musée McCord. 290
Fig. 5.23 : Square Victoria (*c.* 1875), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 291
Fig. 5.24 : Square Victoria (*c.* 1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal*. 291
Fig. 5.25 : Square Victoria (*c.* 1887), *Album of Montreal Views*, Y MON 1DY 94-F22, CCA. 292
Fig. 5.26 : Axe des squares Victoria, Beaver Hall et Phillips reliant la vieille ville à la New Town par la côte du Beaver Hall, J. Cha. 293
Fig. 5.27 : Édifice de l'Art Association of Montreal (*c.* 1893), V2543, Musée McCord. 294
Fig. 5.28 : Visite du gouverneur général et de la princesse Louise à l'Art Association of Montreal (1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*. 294
Fig. 5.29 : Réduction du périmètre du square-jardin Phillips, 1876, VM36,S3,SS2,SSS2,1874-1876-68, DGDAVM. 295
Fig. 5.30 : Plan du square Phillips, J. Cha. 295
Fig. 5.31 : Square Phillips et la Colonial House (1891), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*. 296
Fig. 5.32 : Colonial House (*c.* 1890), V2539, Musée McCord. 296
Fig. 5.33 : Édifice Birks (*c.* 1907), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 296
Fig. 5.34 : Square Phillips (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. 296
Fig. 5.35-36 : Square Phillips (*c.* 1920), CPR et carte postale, collection Jonathan Cha. 297
Fig. 5.37-38 : The Montreal Building New York Life Insurance Co., *The Montreal Daily Star*, Carnival Number (1889), DGDAVM et édifice Royal Trust au square de la place d'Armes, Carre (1898), *Art Work of Montreal*. 298
Fig. 5.39 : Square de la place d'Armes (*c.* 1910), Albums de rues E-Z Massicotte, BAnQ. 299
Fig. 5.40 : Tramways autour du square de la place d'Armes (*c.* 1914), carte postale, collection Jonathan Cha. 299
Fig. 5.41 : Rue Saint-Jacques et ses nouveaux édifices devant le square de la place d'Armes (1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 6-88-c, BAnQ. 300
Fig. 5.42 : Square de la place d'Armes (*c.* 1900), V3171-A, Musée McCord. 300
Fig. 5.43 : Square de la place d'Armes (*c.* 1920), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1232, ANQQ. 301
Fig. 5.44 : Plan de la square de la place d'Armes, J. Cha. 301
Fig. 5.45 : Montréal métropole : mise en scène des principaux édifices du square de la place d'Armes (*c.* 1900), DGDAVM. 301
Fig. 5.46 : Canon et monument Macdonald, square Dominion (*c.* 1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-23D, BAnQ. 304
Fig. 5.47 : Localisation des monuments au square Dominion : canons de la guerre de Crimée, Diamond Jubilee Fountain, monuments Macdonald, Strathcona et M^{gr} Bourget, J. Cha. 305
Fig. 5.48 : Monument Macdonald (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 306
Fig. 5.49 : Dévoilement du monument Macdonald par le gouverneur général du Canada, Lord Aberdeen, tiré de Choko (1990), *Les grandes places publiques*. 306
Fig. 5.50 : Diamond Jubilee Fountain, square Dominion (*c.* 1910), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-32C, BAnQ. 308
Fig. 5.51 : Choix d'implantation du monument Strathcona, DGDAVM. 310
Fig. 5.52 : Monument aux héros de la guerre des Boers (1906), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-34A, BAnQ. 311
Fig. 5.53 : Monument aux héros de la guerre de Boers au square Dominion (*c.* 1907), carte postale, collection Jonathan Cha. 312
Fig. 5.54 : Cérémonie d'inauguration du monument aux héros de la guerre de Boers au square Dominion (1907), carte postale, collection Pierre Monette. 312
Fig. 5.55 : Monument Victoria au square Victoria (1874-1877), V57, Musée McCord. 314
Fig. 5.56 : Inauguration du monument Édouard VII au square Phillips (1914), V5304, Musée McCord. 316
Fig. 5.57 : Monument Édouard VII et nouvel aménagement du square Phillips (1916), V16079, Musée McCord. 316
Fig. 5.58 : Monument Victoria (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 317
Fig. 5.59 : Monument Édouard VII (*c.* 1915), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P264, ANQQ. 317

Fig. 5.60-61 : Localisation des monuments Victoria et Édouard VII aux squares Victoria et Phillips, J. Cha. 318
Fig. 5.62 : Monument Jacques Cartier, square Jacques-Cartier (*c.* 1910), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 5-54-b, BAnQ. 320
Fig. 5.63 : Monument d'Iberville (*c.* 1903), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 321
Fig. 5.64-65 : Localisation des monuments Jacques-Cartier et d'Iberville aux squares Jacques-Cartier et Bonaventure (d'Iberville), J. Cha. 322
Fig. 5.66 : Monument Maisonneuve (*c.* 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 323
Fig. 5.67 : Localisation du monument Maisonneuve au square de la place d'Armes, J. Cha. 323
Fig. 5.68 : Monument Maisonneuve, square de la place d'Armes (*c.* 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1424, ANQQ. 324
Fig. 5.69 : Reproduction du texte de la plaque du monument Chénier (1895), VM36,S3,SS2,SSS-2D25, DGDAVM. 326
Fig. 5.70 : Monument Chénier au square Viger (*c.* 1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 8-146-a, BAnQ. 327
Fig. 5.71 : Localisation du monument Chénier au square Viger, J. Cha. 328
Fig. 5.72 : Monument Crémazie, square Saint-Louis (*c.* 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 329
Fig. 5.73 : Monument Crémazie, square Saint-Louis (1910), 00859006, Musée McCord. 329
Fig. 5.74 : Localisation du monument Crémazie au square Saint-Louis, J. Cha. 330
Fig. 5.75 : Monument du pont Victoria (1850-1885), M930.50.2.225, Musée McCord. 331
Fig. 5.76 : Roc irlandais au square Saint-Patrick (1907), collection du ministère des Transports, C 081529, Archives nationales du Canada. 332

Chapitre 6

Fig. 6.1 : Square Viger (1872), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 338
Fig. 6.2 : Square Viger (1880), D1901.136-A, DGDAVM. 340
Fig. 6.3 : Square Viger (1880), D1901.136-A, DGDAVM. 340
Fig. 6.4 : Square Viger (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 341
Fig. 6.5-6 : Square Viger (1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal.* 341
Fig. 6.7 : Église Holy Trinity (1890), ii94148, Musée McCord. 342
Fig. 6.8 : École des hautes études commerciales (1910), MP-0000.840.11, Musée McCord. 342
Fig. 6.9 : Exposition de la Montreal Horticultural Society (1852), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 345
Fig. 6.10 : Square Phillips (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.* 348
Fig. 6.11: Square Dominion (*c.* 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-47D, BAnQ. 348
Fig. 6.12 : Square Viger (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. 349
Fig. 6.13 : Square Viger (*c.* 1900), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P205, ANQQ. 350
Fig. 6.14 : Square de la place d'Armes (*c.* 1860), 02840000, Musée McCord. 351
Fig. 6.15 : Corbeilles en mosaïculture au square Dominion (1896), PA-32069, Archives nationales du Canada. 354
Fig. 6.16 : Square Dominion (1910), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1330, ANNQQ. 355
Fig. 6.17 : Square Western (1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal.* 355
Fig. 6.18 : Square Dominion (1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal.* 356
Fig. 6.19 : Tondeuses et fleurs en pot au square Dominion (*c.* 1910), carte postale, collection Jonathan Cha. 356
Fig. 6.20 : Square Western (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. 359
Fig. 6.21 : Représentation des corbeilles au square Dominion (*c.* 1890), carte postale, collection Stéphanie Mondor. 360
Fig. 6.22 : Square Victoria (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha. 361
Fig. 6.23 : Square Dominion après le carnaval (1889), 1901.267-2 Dominion square, DGDAVM. 365
Fig. 6.24 : Promenade avec bébé au square Dominion (*c.* 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-34F, BAnQ. 371
Fig. 6.25 : Séance de dessin au square Dominion (*c.* 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P15, ANQQ. 372
Fig. 6.26 : Lecture au square Dominion (*c.* 1900), carte postale, collection Isabelle Caron. 372

Fig. 6.27 : Square Dominion l'hiver (*c.* 1900), Michel-Bazinet, 3-18-d, Cp 5097, BAnQ. 373
Fig. 6.28 : Square de la place d'Armes l'hiver (*c.* 1911), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 4-26-B, BAnQ. 373
Fig. 6.29-30 : Location de traîneau au square Victoria (*c.* 1885 et *c.* 1875), V2218 et V1012, Musée McCord. 374
Fig. 6.31 : Raquetteurs au square Dominion (*c.* 1912), ii190232, Musé McCord. 374
Fig. 6.32 : Caléchiers au square Phillips (*c.* 1910), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA. 375
Fig. 6.33-34 : Modèles de lampadaire et de bancs des squares, parcs et gares de Montréal (s.d.), DGDAVM. 376
Fig. 6.35 : Kiosque à musique au square Dominion (*c.* 1888), Archives du Canadien Pacifique. 376
Fig. 6.36-37 : Modèles de *cab shelter* et de kiosque de square (s.d.), VM44,S4,SS2,SSS10, DGDAVM. 376
Fig. 6.38 : Kiosque et *cab shelter* au square Dominion (*c.* 1895), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA. 377
Fig. 6.39 : *Cab shelter* au square de la place d'Armes (*c.* 1895), Musée McCord. 377
Fig. 6.40 : Fontaine au square Phillips (*c.* 1910), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA. 377
Fig. 6.41 : *Cab shelter* au square Viger (1907), collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P196, ANQQ. 377
Fig. 6.42 : Square Saint-Louis (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. 380
Fig. 6.43 : Fontaine du square Saint-Louis (*c.* 2010), http://www.flickr.com/photos/alain_quevillon/4743550035/. 381
Fig. 6.44 : Fontaine du square Sir-George-Étienne-Cartier (2011), Jonathan Cha. 382
Fig. 6.45 : Fontaine et serre, square Viger (*c.* 1875), v561, Musée McCord. 383
Fig. 6.46 : Effets d'eau et hydroplasie : 1) jet d'eau simple, 2) gerbe d'eau, 3) cloche d'eau, 4) soleil d'eau, 5) girandole d'eau, tiré de Conan (1997), *Dictionnaire historique de l'art des jardins*. 385
Fig. 6.47 : Bassin du square Victoria (1870-1874), 80279000, Musée McCord. 386
Fig. 6.48 : Bassin du square Victoria (1850-1885), M930.50.6.150, Musée McCord. 387
Fig. 6.49 : Bassin et jets d'eau du square Saint-Louis (*c.* 1903), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 388
Fig. 6.50 : Plan du square Papineau, J. Cha. 389
Fig. 6.51 : Fontaine projetée au square Dominion (1880), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-42C, BAnQ. 391
Fig. 6.52 : Jardiniers à l'œuvre au square Phillips (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha. 396
Fig. 6.53 : Jardiniers à l'œuvre au square Dominion (1911), carte postale collection Jonathan Cha. 396
Fig. 6.54 : Scène dans le square de la place d'Armes, John Henry Walker (1870), M930.50.6.46, Musée McCord. 398

Chapitre 7

Fig. 7.1 : Côme-Séraphin Cherrier (1864), I-12881.1, Musée McCord. 402
Fig. 7.2 : Plan du square Cherrier, J. Cha. 402
Fig. 7.3 : Plan du square Saint-Louis, J. Cha. 405
Fig. 7.4 : Square Saint-Louis (*c.* 1890), tiré de Carre (1898), *Art Work of Montreal*. 407
Fig. 7.5 : Square Saint-Louis (1908), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P757, ANQQ. 408
Fig. 7.6 : Square Saint-Louis (*c.* 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P688, ANQQ. 408
Fig. 7.7 : Le conseil municipal de Saint-Henri, tiré de Chambers (1905), *The Book of Canada: Illustrating the Great Dominion*. 411
Fig. 7.8 : Résidence du maire Guay, *La Presse* 17 juillet 1909. 411
Fig. 7.9 : Plan du square Jacques-Cartier, J. Cha. 412
Fig. 7.10-11: Les deux propositions d'aménagement du square Sir-George-Étienne-Cartier, J. Cha. 414
Fig. 7.12 : Sir Alexander Galt (1876), II-42813.1, Musée McCord. 420
Fig. 7.13 : Plan Galt, J. Cha. 423
Fig. 7.14 : Plan du square King-Edward, J. Cha. 423
Fig. 7.15 : Plan du square Monk, J. Cha. 426
Fig. 7.16 : Avenue De Lorimier (*c.* 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ. 427
Fig. 7.17 : Plan du square De Lorimier, J. Cha. 429
Fig. 7.18 : Plan du square Baldwin, J. Cha. 429
Fig. 7.19 : Plan du square du parc Laurier, J. Cha. 430
Fig. 7.20 : Plan du square Martel, J. Cha. 431

Fig. 7.21 : Plan du square Molson, J. Cha. 431
Fig. 7.22 : Lotissement Park Avenue Extension, J. Cha 432
Fig. 7.23 : Plan d'un square du lotissement Park Avenue Extension, J. Cha 432
Fig. 7.24 : Les squares du centre de Montréal en 1910, selon le Plan de la cité de Montréal : ses principaux monuments religieux et civils, voies de communications, Joseph J. Charlebois (1910), Montréal, J. Charlebois, BAnQ, J. Cha 440
Fig. 7.25 : L'ensemble des squares montréalais, selon le Plan de la cité de Montréal et de ses environs, Elzéar Pierre Joseph Courval (1931), Montréal, Ville de Montréal, BAnQ, J. Cha. 441

Conclusion

Fig. C.1 : Plan du square des Commissaires, J. Cha. 445
Fig. C.2 : Plan du square projeté au nord de la place d'Armes, J. Cha. 445
Fig. C.3 : Plan du square Dalhousie, J. Cha. 445
Fig. C.4 : Plan du square Papineau, J. Cha. 446
Fig. C.5 : Plan du square Parthenais, J. Cha. 446
Fig. C.6 : Plan du square Viger, J. Cha. 446
Fig. C.7-8-9 : Plans de développement Ross, Phillips et Mance, J. Cha. 447
Fig. C.10 : Square de la place d'Armes, J. Cha. 449
Fig. C.11 : Square de la Douane, J. Cha. 449
Fig. C.12 : Square Beaver Hall, J. Cha. 449
Fig. C.13 : Square Phillips, J. Cha. 449
Fig. C.14 : Square Phillips, J. Cha. 449
Fig. C.15 : Square Beaver Hall, J. Cha. 449
Fig. C.16 : Square Richmond, J. Cha. 449
Fig. C.17 : Square Richmond, J. Cha. 449
Fig. C.18 : Square Victoria, J. Cha. 450
Fig. C.19 : Square Viger, J. Cha. 450
Fig. C.20 : Square Nolan, J. Cha. 451
Fig. C.21 : Square Dufferin, J. Cha. 451
Fig. C.22 : Square Dominion (conception), J. Cha. 452
Fig. C.23 : Square Dominion (réalisation), J. Cha. 452
Fig. C.24-25-26-27 : Les squares Victoria, de la place d'Armes et Phillips (2), J. Cha. 454
Fig. C.28-29-30-31-32-33 : Les squares Saint-Jacques (2), Wellington, Western, Bellerive et Saint-Patrick, J. Cha. 455
Fig. C.34-35-36-37-38 : Les squares Viger, Neptune, Amherst, Papineau et Bonaventure, J. Cha. 455
Fig. C.39-40-41 : Les squares d'Youville, Lahaie et Saint-Gabriel, J. Cha. 455
Fig. C.42-43-44 : Les squares du boulevard de l'Opéra, du parc Logan et Dézéry, J. Cha. 455
Fig. C.45 : Square du parc La Fontaine, J. Cha. 455
Fig. C.46-47-48-49-50 : Les squares Cherrier, Saint-Louis, Jacques-Cartier, Sir-Georges-Étienne-Cartier et De Lorimier, J. Cha. 456
Fig. C.51-52-53-54 : Les squares King-Edward, Baldwin, Laurier et de Parc-Extension, J. Cha. 456
Fig. C.55-56-57-58 : Les squares Molson (2), Baldwin et Martel, J. Cha. 456
Fg. C.59-60 : Les squares Monk et Sir-Georges-Étienne-Cartier, J. Cha. 456
Fig. C.61 : Armoiries de Montréal, Z-85, DGDAVM. 473
Fig. C.62 : Figure typique des squares-jardins montréalais, J. Cha. 473

Bibliographie

Fig. B.1-3 : UK National Archives. 486
Fig. B.4 : Bibliothèque Forney. 487
Fig. B.5 : Bibliothèque de l'Arsenal. 487
Fig. B.6 : Archives de Paris. 487
Fig. B.7 : Archives de Paris. 487
Fig. B.8 : Bibliothèque historique de la ville de Paris. 487

Fig. B.9 : Bibliothèque de l'école Du Breuil. 487
Fig. B.10 : Edinburgh Central Library. 488
Fig. B.11 : Edinburgh Central Library. 488
Fig. B.12 : English Heritage. 488
Fig. B.13 : Camden Local Studies Library. 488
Fig. B.14 : English Heritage. 488
Fig. B.15 : English Heritage. 488
Fig. B.16-17 : London Metropolitan Archives. 489
Fig. B.18 : London Metropolitan Archives. 489
Fig. B.19-20 : English Heritage. 489
Fig. B.21 : RHS Lindley Library, Londres. 490
Fig. B.22 : National Archives. 490
Fig. B.23 : English Heritage. 490
Fig. B.24 : English Heritage. 490
Fig. B.25 : The Georgian Group. 490
Fig. B.26 : Ampthill Square Garden Enclosure, LMA / 4059 / B / 001, London Metropolitan Archives. 490

Liste des tableaux

Tab. 1 : Le processus typologique des squares montréalais 57
Tab. 2 : Les types, les catégories fonctionnelles et les expressions formelles des squares 444
Tab. 3 : La synthèse de la genèse des formes des squares montréalais 458

Abréviations

AAPQ : Association des Architectes de la Province du Québec

ADGVM : Archives de la Division de la Géomatique, Ville de Montréal

BANQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

CCA : Centre Canadien d'Architecture

CPR : Canadian Pacific Railway

DGDAVM : Division de la gestion de documents et des archives, Ville de Montréal

Résumé

Les squares victoriens sont des formes urbaines et paysagères étroitement liées aux modes d'urbanisation du territoire montréalais du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle. La recherche interroge les intentions de création, les acteurs et les besoins à l'origine des squares, leur implantation, leur localisation, leurs règles de composition, les formes d'aménagement et les constantes se dégageant sur tous ces plans à travers le temps. La somme des éléments de réponse permet de retracer la genèse des formes des squares montréalais et d'en caractériser le processus d'adaptation à de multiples circonstances. Cette double visée est liée aux hypothèses de recherche suivantes : 1) le square est un élément lié au développement de Montréal comme métropole, 2) le square est un élément structurant du développement urbain de Montréal et 3) l'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances.

Pour vérifier ces hypothèses, la production des squares est d'abord caractérisée quant à ses origines et quant à ses catégories engendrées. Ainsi, après un retour historique sur les multiples définitions des squares en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis, nous nous attardons à caractériser et à analyser la quarantaine d'exemplaires produits à Montréal. Nous examinons en premier lieu la naissance du square et sa contribution à l'expansion territoriale et au renouvellement des formes urbaines de la ville entre 1801 et 1860. En second lieu, nous nous concentrons sur la consolidation et la multiplication des squares à l'époque de l'industrialisation de Montréal (1860-1914), de même qu'aux motivations sous-jacentes. Les objets produits (squares) sont regroupés par catégories fonctionnelles, c'est-à-dire par leurs fonctions et les intentions poursuivies lors de leur création pour en faciliter l'étude. Ils sont ensuite caractérisés selon leur ressemblance/dissemblance formelle.

La recherche combine deux analyses : l'une concerne les processus typologiques et l'autre, les circonstances et les contextes sociopolitiques liés à la création des squares. Ces deux axes d'analyse sont associés dans la mesure où les processus typologiques s'expliquent par les contextes et les circonstances en question. Sur ce dernier point, la recherche a recours à la méthode historico-interprétative, ce qui implique de documenter exhaustivement les origines contextuelles de chaque square. Par ailleurs, la thèse recourt à l'analyse typologique pour reconnaître, à même la diversité des exemplaires, les récurrences en termes de règles de composition et autres caractéristiques typiques. Nous considérons le processus de dérivation ou d'individuation des types comme relevant des contextes et des acteurs particuliers ayant présidé à la création de chaque square. Cela nous amène à lier la forme des squares au sens qui leur était attribué dans un contexte donné, nous permettant ainsi de mettre à profit l'approche herméneutique de la forme urbaine.

En réponse à de multiples intérêts (symboliques, économiques, sanitaires, civiques, esthétiques, de représentation et de distinction), le square s'est généralisé à la période victorienne comme solution d'aménagement prépondérante à des impératifs urbains et comme composante de premier ordre du développement de la trame urbaine. Du point de vue urbain et paysager, les squares ont été construits à partir d'un noyau de propriétés inhérentes aux deux types de base : le square-place et le square-jardin. Les types d'origine britannique ont été importés, naturalisés, appropriés et teintés des circonstances locales au point de paraître éventuellement « natifs ».

Pendant plus d'un siècle, le square est apparu comme la solution typique à une gamme étendue de problèmes urbains dans différents contextes et pour divers acteurs. À même la pluralité et la variété d'exemplaires produits, une forme urbaine et paysagère récurrente a émergé du lot : un îlot rectangulaire couplé d'une *crux decussata* (deux axes croisés). Au fil des ans, après plusieurs phases de dérivation et à travers de multiples contextes de production, la version montréalaise du square s'est simplifiée et la portée des intentions et des idéaux sous-jacents s'est amenuisée. Le type square est dorénavant une image, mentale et concrète, à ce point générique et élémentaire qu'elle est devenue un stéréotype.

Mots-clefs

Square, square-jardin, forme urbaine, forme paysagère, histoire urbaine, morphologie, typologie, métropole, Montréal.

INTRODUCTION

MONTRÉAL : UNE VILLE DE SQUARES

« Aux yeux de l'étranger, [Montréal a] la réputation d'être une ville toute émaillée de squares publics[1]. »

La recherche porte sur les squares victoriens montréalais, les formes urbaines et paysagères liées au développement du territoire montréalais. De l'introduction du square en 1801 par l'« Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la Cité de Montréal » au réaménagement du square Phillips en 1914, le square aura été pendant plus d'un siècle, et particulièrement à compter des années 1840, une forme construite dominante à Montréal.

Le square relève d'une tendance urbaine propre au XIX^{e} siècle. À cette époque, des squares sont aménagés tous azimuts en Europe et en Amérique du Nord. Du Spanish Square de Sante Fé à la Plaça Reial de Barcelone en passant par la cour du Louvre de Paris, l'Opernplatz de Berlin et même le Zrinjevac Trg de Zagreb, des squares-jardins sont plantés sur des places anciennes de maintes villes occidentales à compter de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Lieu de récréation passive, le square est un espace contrôlé (par l'aménagement, les grillages, les heures d'ouverture et les codes de conduite) où la nature occupe une place de choix. Jumelant des fonctions esthétiques et sociales, le square est une oasis privilégiée au cœur des villes et un élément important du développement de leurs formes urbaines et paysagères[2].

---

[1] (1900), « Nos squares », *L'Album universel*, Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

[2] Le terme « forme urbaine » est introduit à la suite de l'étude typologique menée par Saverio Muratori en 1959 (*Studio per un'operante storia urbana di Venezia)*. La forme urbaine peut être définie comme une partie de la ville qui désigne un tissu particulier. Elle est composée d'éléments (parcellaire, îlot, utilisation du sol, plan des voies ou trames), du tissu urbain (l'organisation des éléments) et de logiques (contexte sociopolitique, etc.). Elle se résume à « l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constituent un tout homogène ». La forme paysagère désigne pour sa part l'aménagement proprement dit en termes d'éléments minéraux et végétaux, qu'ils soient fonctionnels ou décoratifs.

Montréal est une ville de squares et un exemple nord-américain par excellence de ce type d'espace urbain d'origine britannique. Au début du XX^e siècle, Montréal se positionne à titre de seconde ville mondiale en importance, après Londres, pour le nombre de squares situés sur son territoire, soit une quarantaine dans les années 1910. « *Montreal in the nineteenth century saw the creation of many squares, parks, and gardens, designed in the spirit of European city planning* [They] *were an important and charming feature of the city*[3]. » « Trait distinctif et héritage victorien positif[4] », le square est encore une forme construite privilégiée après le règne de la reine Victoria dans le premier quart du XX^e siècle. « Avec l'attention qui se porte sur les quartiers, le processus de formation des squares ne s'éteint pas après 1900. Nous noterons immédiatement que le département des squares voyait en 1909 à l'entretien de 33 squares[5]. » L'abondance des églises et des squares au centre de Montréal au début du XX^e siècle lui confère le qualificatif de « ville aux clochers dans la verdure[6] ».

À cet égard, les squares contribuent au spectacle offert aux Montréalais autant qu'aux visiteurs étrangers. En 1898, William H. Carre est le premier auteur à décrire les squares montréalais dans son ouvrage illustré *Art Work on Montreal*.

> *The city is not well provided with parks, but such as it possesses are usually very fine. Victoria Square, in which is the bronze statue of the Queen, is in the heart of the city. Dominion Square is on a higher plateau, opposite the Windsor Hotel, and here is the statue to Sir John A. Macdonald under the shadow of the vast dome of St. James, commonly known as St. Peter's from its resemblance to St. Peter's at Rome, after which it was designated. Richmond Square, now lost amid the business interests, was once the fashionable square of the city. Place Royale, overlooking the harbor is perhaps the most interesting to the antiquary as, according to the legend, it was here that Champlain landed in 1611 and De Maisonneuve laid out the site of Montreal in 1642. Place d'Armes Square, surrounded by corporations representing hundreds of millions of dollars is occupied by the Statue of de Maisonneuve, and is also historic. Nor will history forget the Champ de Mars where for many decades the troops have drilled and the excited politician harangued the swaying crowd*[7].

---

[3] Luc D'Iberville-Moreau (1975), *Lost Montreal*, Toronto, Oxford University Press, p. 55.
[4] Jean-Claude Marsan (1994) [1974], *Montréal en évolution*, 3^e éd., Montréal, Éditions du Méridien, p. 291.
[5] Jean de Laplante (1990), *Les parcs de Montréal. Des origines à nos jours*, Montréal Éditions du Méridien, p. 74.
[6] Pour Victor Morin, le paysage urbain montréalais a de quoi impressionner. « Le visiteur qui contemple du haut du Mont-Royal le panorama de la ville étendue à ses pieds ne peut manquer, après avoir admiré la beauté du paysage, d'être frappé du grand nombre de clochers d'églises et de dômes d'édifices consacrés aux œuvres charitables qui surgissent partout au milieu d'arbres d'ornements ; c'est ce spectacle qui justifie notre titre "La ville aux clochers dans la verdure". » Victor Morin (1923), *La ville aux clochers dans la verdure*, Montréal, La Cie de Publication de La Patrie.
[7] William H. Carre (1898), *Art Work on Montreal*, Canada, 7^e partie, p. 10.

En 1900, l'*Album universel* consacre une page entière à « Nos squares », qualifiés d'écrins de verdure et de fleurs.

> Montréal ne compte certes pas de vastes parcs comme le Central Park de New York ou le Common de Boston, mais n'empêche qu'il porte aux yeux de l'étranger la réputation d'être une ville toute émaillée de squares publics. Pour ne citer que les plus connus nous avons les squares Viger, St-Louis, Parc Lafontaine, Bellerive, Bellevue, Dufferin, Victoria, Place d'Armes, Gallery, d'Youville, Dominion, Phillips, Viau, Sohmer, Richmond, de l'Ouest, St-Jean-Baptiste, Mile-End, Papineau, parc de la montagne et celui de l'île Ste-Hélène [...] Quelques bouffées d'air pur données aux enfants et quelques heures d'un repos paisible après la grosse journée d'ouvrage au milieu du gazon et des fleurs[8].

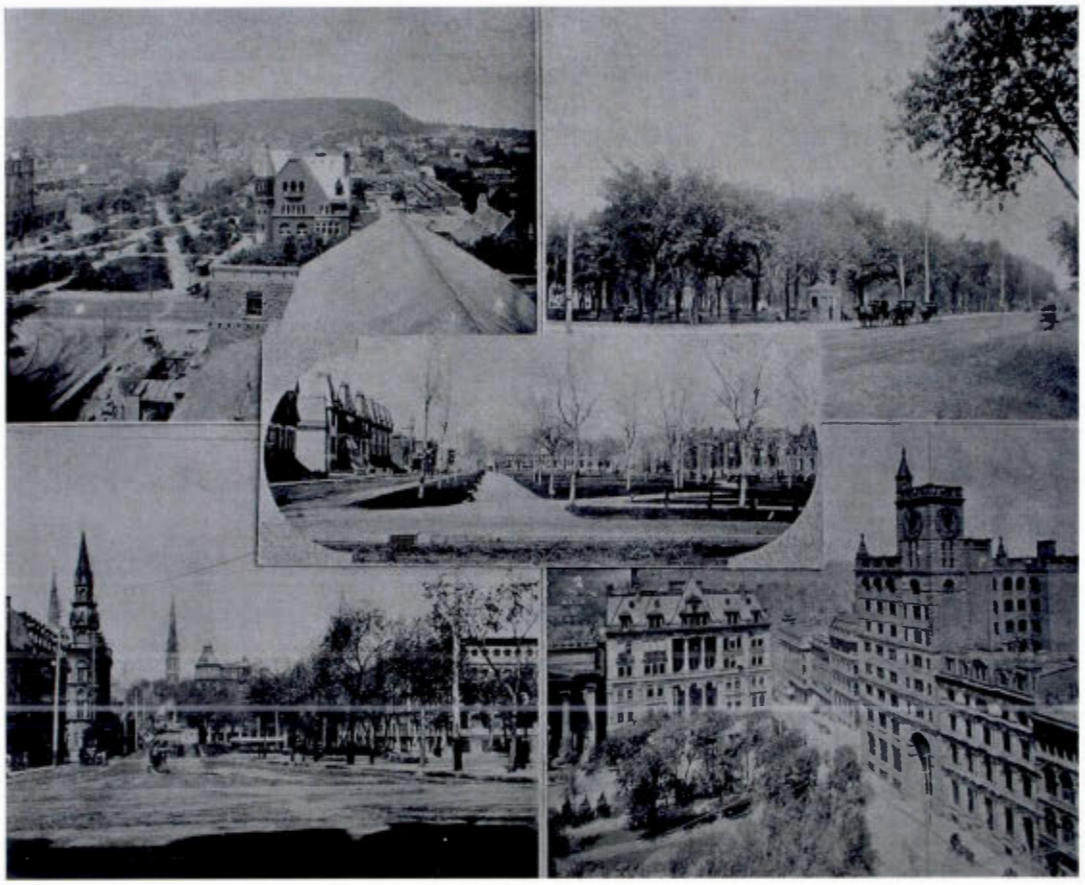

Fig. I.1 : « Public Squares », tiré de Carre (1898), *Art Work of Montreal.*

[8] (1900), « Nos squares », *L'Album universel*, Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

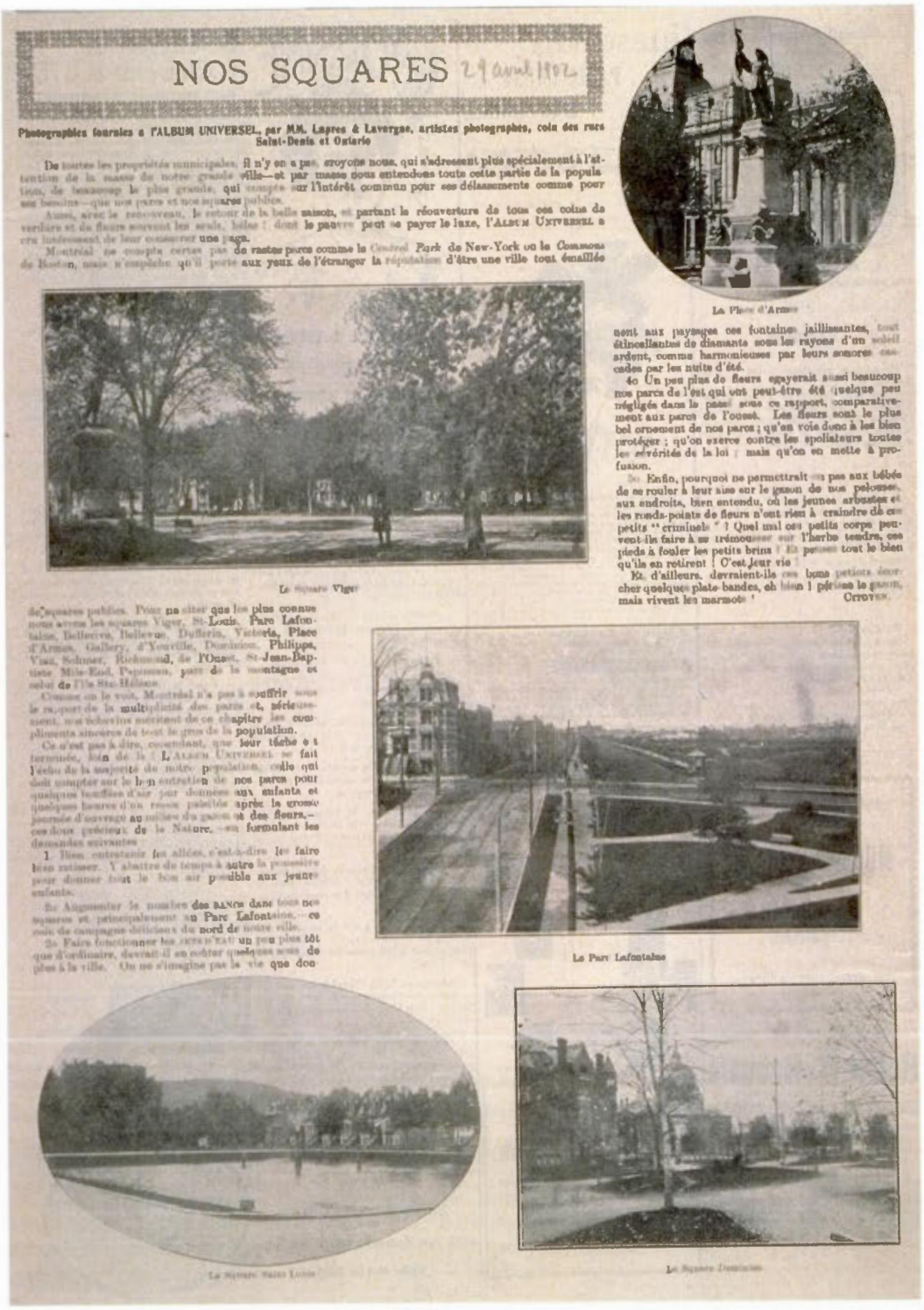

NOS SQUARES 29 avril 1902

Photographies fournies à l'ALBUM UNIVERSEL, par MM. Lagrez & Lavergne, artistes photographes, coin des rues Saint-Denis et Ontario

De toutes les propriétés municipales, il n'y en a pas, croyons nous, qui s'adressent plus spécialement à l'attention de la masse de notre grande ville—et par masse nous entendons toute cette partie de la population, de beaucoup la plus grande, qui compte sur l'intérêt commun pour ses délassements comme pour ses besoins—que nos parcs et nos squares publics.

Aussi, avec le renouveau, le retour de la belle saison, et partant la réouverture de tous ces coins de verdure et de fleurs souvent les seuls, hélas ! dont le pauvre peut se payer le luxe, l'ALBUM UNIVERSEL a cru intéressant de leur consacrer une page.

Montréal ne compte certes pas de vastes parcs comme le Central *Park* de New-York ou le Commons de Boston, mais n'empêche qu'il porte aux yeux de l'étranger la réputation d'être une ville tout émaillée de squares publics. Pour ne citer que les plus connus nous avons les squares Viger, St-Louis, Parc Lafontaine, Dufferin, Bellevue, Victoria, Place d'Armes, Gallery, d'Youville, Dominion, Philipps, Vieux, Sohmer, Richmond, de l'Ouest, St-Jean-Baptiste, Mile-End, Papineau, parc de la montagne et celui de l'Ile Ste-Hélène.

Comme on le voit, Montréal n'a pas à souffrir sous le rapport de la multiplicité des parcs et, périodiquement, nos échevins méritent de ce chapitre les compliments sincères de tout le gros de la population.

Ce n'est pas à dire, cependant, que leur tâche soit terminée, loin de là ! L'ALBUM UNIVERSEL se fait l'écho de la majorité de notre population, celle qui doit compter sur le bon entretien de nos parcs pour quelques bouffées d'air pur données aux enfants et quelques heures d'un repos relatif après la grosse journée d'ouvrage au milieu du gaz et des fleurs,—ces deux précieux de la Nature,—en formulant les demandes suivantes :

1. Bien entretenir les allées, c'est-à-dire les faire bien ratisser. Y alterner de temps à autre la poussière pour donner tout le bon air possible aux jeunes enfants.

2. Augmenter le nombre des BANCS dans tous nos squares et principalement au Parc Lafontaine,—ce coin de campagne délicieux du nord de notre ville.

3. Faire fonctionner les JETS D'EAU un peu plus tôt que d'ordinaire, devrait-il en coûter quelques sous de plus à la ville. On ne s'imagine pas le vie que donnent aux paysages ces fontaines jaillissantes, tout étincelantes de diamants sous les rayons d'un soleil ardent, comme harmonieuses par leurs sonores cascades par les nuits d'été.

4. Un peu plus de fleurs égayerait aussi beaucoup nos parcs de l'est qui ont peut-être été quelque peu négligés dans le passé sous ce rapport, comparativement aux parcs de l'ouest. Les fleurs sont le plus bel ornement de nos parcs ; qu'on voie donc à les bien protéger ; qu'on exerce contre les spoliateurs toutes les sévérités de la loi ; mais qu'on en mette à profusion.

5. Enfin, pourquoi ne permettrait-on pas aux bébés de se rouler à leur aise sur le gazon de nos pelouses, aux endroits, bien entendu, où les jeunes arbustes et les ronds-points de fleurs n'ont rien à craindre de ces petits "criminels" ? Quel mal ces petits corps peuvent-ils faire à ce trémoussant sur l'herbe tendre, ces pieds à fouler les petits brins ? Ils peuvent tout le bien qu'ils en retirent ! C'est leur vie !

Et, d'ailleurs, devraient-ils ces bons petiots écorcher quelques plate-bandes, eh bien ! périsse le gazon, mais vivent les marmots !

CITOYEN.

Le Square Viger

La Place d'Armes

Le Parc Lafontaine

Le Square Saint Louis

Le Square Dominion

Fig. I.2 : « Nos squares » (1902), *L'Album universel*, Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, DGDAVM.

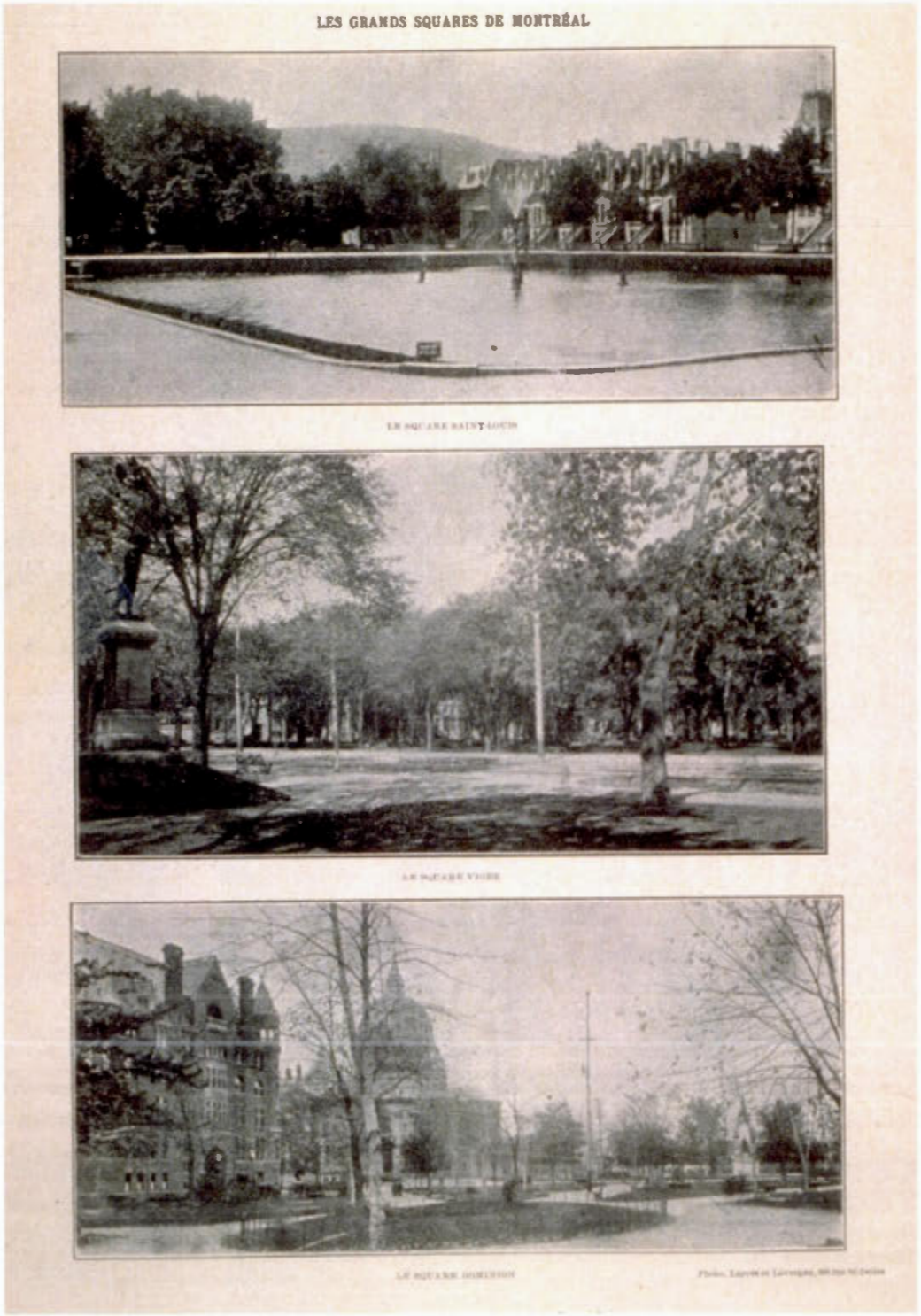

Fig. I.3 : « Les grands squares de Montréal (Saint-Louis, Viger et Dominion) » (1902), *Album Universel*, Albums de rues E.-Z. Massicotte, B-177A, BAnQ.

En 1953, Bernard K. Sandwell publie un recueil de peintures représentant les plus importantes villes de chacune des provinces canadiennes. Parmi la trentaine de villes exposées, Montréal est la seule à être représentée par un square, le square Dominion, peint par Albert Cloutier[9]. Le square n'est pas unique à Montréal, mais sa pluralité et sa variété en font un cas d'espèce. À Montréal particulièrement, les squares sont une forme urbaine et paysagère largement utilisée du milieu du XIX^{e} siècle au premier quart du XX^{e} siècle ; ils ont en effet contribué à bâtir et à articuler la ville. Plusieurs squares montréalais ont vu leurs formes architecturales, urbaines et paysagères s'altérer, voire disparaître lors de la modernisation de la ville au cours des années 1950 à 1980. La majorité d'entre eux existent toujours, partiellement ou totalement. Ils constituent un patrimoine qu'il convient de mettre en lumière.

Fig. I.4 : « Dominion Square, Montréal », peinture d'Albert Cloutier, tiré de Sandwell (1953), *Cities of Canada*.

[9] Bernard K. Sandwell (1953), *Cities of Canada. Reproductions from the Seagram Collection of Paintings*, Toronto, The House of Seagram.

La recherche sur la forme de la ville vise donc essentiellement à définir le square et à caractériser les formes des squares montréalais. Avant d'aborder le bilan problématisé des études, les hypothèses, la méthodologie et les objectifs de recherche, il est pertinent de définir le square et ses origines, de l'Europe à l'Amérique du Nord. Les sept chapitres de la thèse s'attarderont aux multiples facettes des squares montréalais en regard de l'héritage occidental du square.

La problématique de recherche

Le square, définition et évolution sémantique de l'objet de recherche

Qu'est-ce qu'un square ?

Le square est un objet de recherche d'une grande complexité sémantique ; certains auteurs ont abandonné l'idée de le définir : « *Trying to arrive at a definition of a square turns out to be a futile exercise*[10]. » Afin de déterminer les paramètres des squares, nous avons retracé près d'une centaine de définitions issues de diverses sources écrites du XVIII[e] au XX[e] siècle. La notion de square évolue selon les acteurs, les périodes et les situations géographiques. Trois siècles et demi après son invention, cet objet polymorphe ne peut se réduire à une définition universelle. Chaque temps et chaque lieu lui confèrent une ou des formes et significations précises.

Le square est tout à fait différent de la place[11]. La place est un espace civique, « le lieu d'activités communes et celui de l'exercice ou de l'expression d'un pouvoir, généralement public, du plus modeste au plus solennel[12] ». Du point de vue physique, la place est un dégagement minéral qui est défini en fonction de sa relation avec des monuments et un cadre bâti, de ses ouvertures et de ses fermetures, de ses dimensions, de ses formes et de ses irrégularités, pour reprendre les grands thèmes de l'étude de Camillo Sitte (1843-1903),

---

[10] Adrian Forty (2002), « Square But Not Square », *Building Design*, 24 mai, p. 24.
[11] Raymond Unwin (1918) [1909], *L'étude pratique des Plans de villes. Introduction à l'art de dessiner, les plans d'aménagement et d'extension*, Paris, L'Équerre Éditeur, p. 168.
[12] *Cf.* Caroline Rose et Pierre Pinon (1999), *Places et Parvis de France*, Paris, Imprimerie nationale Éditions / Dexia Éditions locales de France.

auteur de *Der Städtebau* (1899)[13], l'un des premiers ouvrages portant sur les règles d'organisation de l'espace urbain qui présente une typologie morphologique des places[14].

La composition du square n'est pas fortuite et est essentiellement associée à une planification architecturale, urbaine et paysagère. Le vocable square recèle deux définitions, celle d'être un ensemble urbain exclusif incluant le cadre architectural, les rues et un espace libre et celle d'être un espace ouvert, initialement vide puis planté, faisant office de jardin et dénommé square-jardin. La complémentarité de ces définitions, évidente en Grande-Bretagne et dominante aux États-Unis, est irrégulière, voire absente, dans les squares français et canadiens.

Le terme anglais *square*, tel qu'employé en anglais au Canada et aux États-Unis, définit un espace public ouvert situé à la jonction d'au moins deux rues et entouré de constructions[15]. Associé à une forme carrée ou rectangulaire, il est génériquement l'équivalent de la place française, de la *piazza* italienne, de la *platz* allemande et de la *plaza* ou *praça* espagnole[16]. À l'instar du vocable « espace public », l'utilisation du vocable « square » est ici trop générale. L'appellation square est en effet régulièrement employée à mauvais escient : « *Squares are a bit of a misnomer because so few of them are actually square*[17]. »

L'origine britannique du square

L'origine du mot square est « assez curieuse[18] ». Certains auteurs attribuent la paternité du square à John Evelyn, auteur d'un des plans de reconstruction de Londres après le grand

---

[13] Camillo Sitte (1996) [1889], *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, Éditions du Seuil, p. 26.

[14] Plus récemment, la typologie historique selon les temps et les époques s'est avérée pertinente car elle met l'accent sur les processus qui ont généré la forme. Les travaux de Rose et Pinon sont représentatifs à ce chapitre.

[15] James Stevens Curl (2006) [1999], *Oxford Dictionary of Architecture and Landscape Architecture*, Oxford University Press, p. 734.

[16] John Fleming, Hugh Honour et Nikolaus Pevsner (1999) [1966], *The Penguin Dictionary of Architecture and Landscape Architecture*, Penguin Books, p. 544-545.

[17] David McDonald (1995), « Threats to London Squares », in *London Squares. The Proceedings of the London Squares Conference: A Forum of the Past, Present and Future of London's Squares*, Londres (26 juin), London Historic Parks and Gardens Trust, p. 26.

[18] Jules Vacherot (1925) [1908], *Parcs et jardins. Album d'études précédé de la 2e édition de Les Parcs et jardins au commencement du XXe siècle*, Paris, O. Doin, p. 2.

incendie de 1666[19]. Jules Vacherot mentionne que dans le plan d'Evelyn : « des carrés furent réservés de distance en distance pour recevoir des jardins ou plantations[20] ». Malgré l'importance de ce plan dans l'histoire de Londres, les interprétations paraissent imprécises sur l'apparition du vocable square. D'une part, parce que les nombreux espaces libérés dans le plan d'Evelyn proposent des formes des plus diverses (carrés, cercles, losanges, ovales, rectangles et demi-lune) et, d'autre part, parce que l'apparition du terme square est antérieure au grand incendie de Londres.

Il est ainsi préférable de s'appuyer sur le vocable anglo-saxon original inventé à Londres en 1661. Dans ses écrits abordant le développement du Bloomsbury Estate, Sir Thomas Wriothesley (1607-1667), le quatrième comte de Southampton, emploie le terme square afin de décrire un espace de forme carrée, entièrement minéral, clôturé et divisé en quatre parts par des allées « [with] *surrounded dwellinghouses of a superior kind*[21] ». Le square et les rues limitrophes sont à « l'usage exclusif des habitants du quartier[22] ».

> *Southampton's scheme was to plot out the land on three sides of the square in front of his house, and then grant leases to individual builders at peppercorn rents about £6 a year. The plots were uniform, each with a twenty-four-foot frontage, and the initial leases fell in, the houses became the property of the Southampton's. This slow-burning but ultimately highly profitable form of speculation was adopted by other hereditary landlords and half London was to be built in this way*[23].

Le vocable anglais *square* origine du mot latin *exquadrare*, signifiant rendre carré, puis du mot quadrat, signifant carré. La première définition du square est intimement liée à une régularisation d'un cadre bâti de prestige autour d'un espace géométrique laissé libre pour la promenade. La piazza d'Armi de Livourne en Italie (*c.* 1600)[24], la place Royale de Paris en France (1612) et la plaza Mayor de Madrid en Espagne (1619) constituent les premiers exemples de cette tendance ; elles ont influencé la réalisation du Covent Garden de Londres en 1630-1631, premier « square » de forme régulière de la capitale britannique.

---

[19] Fleming *et al.*, *op. cit.* : 544-545.
[20] Vacherot, *op. cit.* : 2
[21] Fleming *et al.*, *op. cit.* : 544-545.
[22] Vacherot, *op. cit. :* 2.
[23] Felix Barker et Peter Jackson (1974), *London: 2000 Years of a City and Its People*, New York, MacMillan, p. 158.
[24] Un espace quadrangulaire ceint d'édifice à portiques.

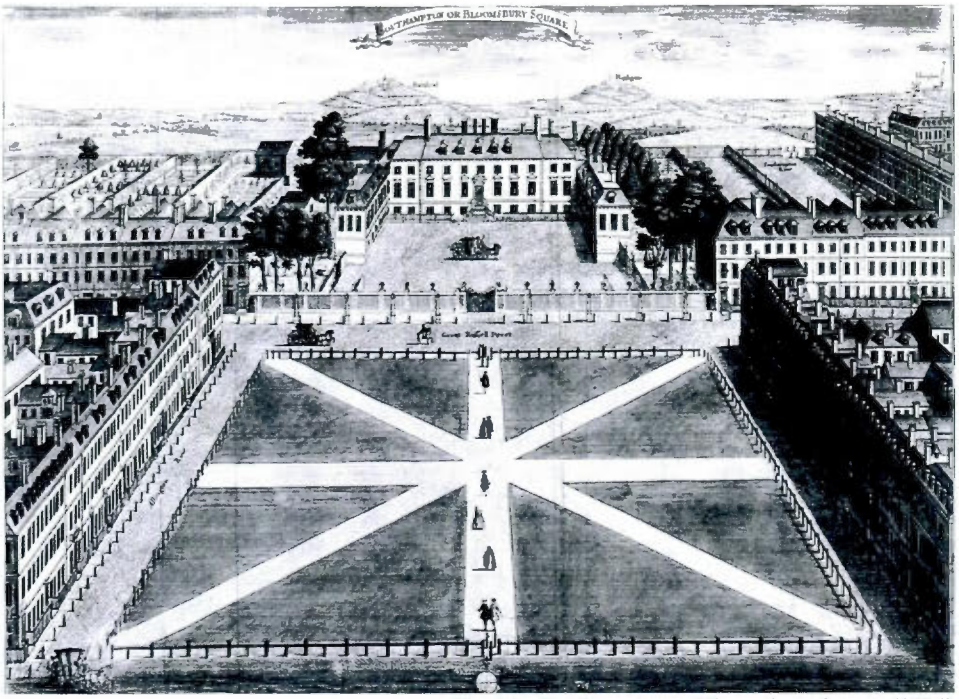

Fig. I.5 : Southampton or Bloomsbury Square (1754),
tiré de Longstaffe-Gowan (2001), *The London Town Garden*.

Suivant les principes établis au Covent Garden, le comte de Southampton attribue au square, dans le développement du Bloosmbury Estate en 1661, le rôle d'être le centre de la communauté. Il impose une hiérarchie sociale et fonctionnelle dans le voisinage du square et envisage le square comme un projet de spéculation foncière. L'intention du comte de Southampton est de bâtir « une noble place, une piazza ou une petite ville[25] ». L'espace dégagé devant la Southampton House comme une cour palatiale sert à maintenir « *a prospect and open aspect to the fore of the property as well as the rear*[26] ». Le Bloomsbury Square, « *first so called* [square][27] », deviendra le prototype d'une nouvelle planification urbaine poursuivie sur tout le territoire londonien.

---

[25] *The Builder*, 28 juillet 1855, p. 349, tiré de Siegfried Giedion (1978) [1941], *Espace, temps, architecture, Tome 3*, Paris, Denoël/Gonthier, p. 92.
[26] Elizabeth McKellar (1999), *The Birth of Modern London. The Development and Design of the City 1660-1720*, Manchester et New York, Manchester University Press, p. 199.
[27] Barker et Jackson, *op. cit.* : 158.

L'origine du square britannique est donc liée à un système de spéculation visant à mettre en valeur les terres des familles nobles.

> Comme les aristocrates ne pouvaient vendre leurs terres sans autorisation du Parlement, et comme, en périphérie des centres urbains, plusieurs d'entre elles étaient menacées par la progression du domaine bâti, ils imaginèrent de les mettre en valeur en les louant, sous forme de bail emphytéotique, à des promoteurs immobiliers. Afin d'assurer un bon prix de location, le propriétaire prescrivait que son terrain doive être développé à titre de complexe résidentiel de rang social dans lequel, le plus souvent, lui-même allait établir sa résidence[28].

Cet ensemble urbain prend la forme d'un espace quadrangulaire, entouré d'une série de résidences mitoyennes d'une grande unité d'échelle et de style, et d'une qualité architecturale supérieure. Ce type de développement urbain appelé « square » constitue une unité intégrée de développement. L'ensemble comprend, outre le square minéral ou planté, des rues secondaires, un marché, et, à l'occasion, une église.

Malgré cette définition, l'ambiguïté entourant l'invention, la diffusion et la pérennité du vocable « square » persiste et certains auteurs s'étonnent encore que le square ait pu détrôner des appellations largement répandues au XVII[e] siècle.

> *Why should the English have opted for this idiosyncratic term, which bears no relation to the common route of all the other European words? The mystery deepens on discovering that when the word was introduced in the 1660s (Bloomsbury Square was the first so designated), English already had at least seven other perfectly good words for describing enclosed urban spaces—close, court, yard, quadrangle, piazza, fields and walks—so why yet another one?* [...] *Squareness, or even four-sidedness, turns out to be a feature common to all places called squares—there are three-sided squares, five-sided ones, squares with circular sides, and so on*[29].

Malgré des caractéristiques et des contextes d'implantation multiples, le vocable square persiste à Londres et en Grande-Bretagne avant d'être exporté en Irlande, en France, aux États-Unis et au Canada.

L'historien de l'architecture Sigfried Giedion (1888-1968), avec *Espace, temps, architecture*, est l'un des rares auteurs à s'être questionné sur l'origine et la définition des squares.

---

[28] Jean-Claude Marsan (1975), « Pour sauver le carré Saint-Louis, *Le Devoir*, 5 juillet.
[29] Adrian Forty cité in Robert Cowan (2005), *The Dictionary of Urbanism*, Norfolk, Streetwise Press, p. 369-370.

« Centre d'habitation préféré de la bonne société[30] » dès le XVII[e] siècle, il est pour Giedion issu de l'activité constructive d'une large portion de la bourgeoisie désireuse de se doter d'un confort et d'une intimité domestiques. Développements autonomes influençant la physionomie de la ville, les squares sont des enclaves urbaines distribuées dans la ville et indépendantes d'un « alignement systématique et efficace des places, des terrasses et des rues[31] ». Le rejet des « plans coordinateurs » de John Evelyn (1620-1706) et de Christopher Wren (1632-1723) par Charles II confirme le refus de transformer le territoire londonien en unité totalisante baroque. Le square naît donc dans le cadre de lotissements privés et les premières notions féodales feront graduellement place à des valeurs capitalistes à compter du XVIII[e] siècle. « *We really have a great debt* [...] *to Victorian speculative builders, good capitalists who decided that in order to enhance their own profits they should build squares in the centre of their development. That is something that separates London off from the great majority of its rivals*[32] ».

La qualité de l'architecture, le dégagement d'un vide qui deviendra jardin et l'exclusivité du quartier et du jardin caractérisent les squares londoniens. Contrairement aux parcs, le square est un espace tridimensionnel en lien étroit avec son contexte architectural. Selon un voyageur à Londres à la fin du XVIII[e] siècle, « le square se définit en Angleterre avant tout par son pourtour architectural. Uniformité, variabilité des façades, un tout, une boîte[33]. » L'architecture encadrant partiellement ou totalement le square présente une certaine retenue ornementale, des surfaces lisses, des murs plats et un parement de brique sans crépi. Les squares sont des lieux d'unicité servant à « *improv*[e] *the dignity of character of their surroundings*[34] ». « *Each time a square was laid out in the West End the city gained yet another mark of sophistication*[35] ». Habité par des résidants « *of the first respectability*[36] », le square fait l'admiration des visiteurs étrangers[37]. La notion de quartier ou d'unité de

---

[30] Giedion, *Tome 3*, *op. cit.* : 92.
[31] *Ibid.* : 89.
[32] Dudley Fisburn, « Chairman's Openings Speech and Welcome to Delegates », in London Historic Parks and Gardens Trust, *op. cit.* : 6.
[33] Karl Philipp Moritz (1798) [1795], *Travels, Chiefly on Foot, through Several Parts of England in 1782*, Londres, G.G. and J. Robinson, p. 36.
[34] Todd Longstaffe-Gowan (2001), *The London Town Garden 1740-1840*, New Haven et Londres, Yale University Press, p. 214.
[35] *Ibid.* : 2.
[36] *Ibid.* : 213.
[37] « *Their Squares, though they shame the metropolis, support the reputation of the nation in general, for elegance and propriety of taste.* » James Stuart (1771), *Critical Observations on the Buildings and Improvements of London*, Londres, J. Dodsley, p. 27-28 et « *We will take a single example: every one*

voisinage est indissociable du square. De superficie généralement modeste, « en moyenne de quelques centaines de m^2 à 2-3 ha[38] », le square est un lieu de promenade et de détente de proximité inscrit au cœur d'un quartier résidentiel. Il se définit comme « une parcelle de terrain au centre de laquelle se trouve un jardin clôturé, entouré d'une rue donnant accès à des maisons sur ses quatre côtés[39] ».

En 1722, Thomas Fairchild (1667-1729), jardinier influent et chef de file de la Society of Gardeners, publie *The City Gardener*, premier ouvrage dédié à l'horticulture urbaine en Grande-Bretagne. Jardinier ayant cultivé des milliers de plantes indigènes et exotiques, Fairchild traite des vertus des plantes et des plaisirs des *country gardens* et fournit une liste des plantes qui peuvent croître à Londres en ce début de XVIII[e] siècle. Il est le premier à faire des recommandations concernant le développement et l'embellissement des jardins en ville[40], en exposant les meilleures méthodes de culture et d'arrangements des arbres à feuilles persistantes, des arbres fruitiers, des arbustes à fleurs, des fleurs et des plantes exotiques à des fins ornementales et dans l'optique de prospérer dans les jardins londoniens[41]. D'entrée de jeu, Fairchild critique « *The plain way of laying out Squares in Grass Platts and Gravel Walks and instead want*[s] *to see them designed more in a Country manner*[42]. » *The City Gardener*, représentant les premiers écrits et modèles théoriques et pratiques pour l'aménagement des squares-jardins, inclut un « Plan of a Garden Square » et est marquant dans l'histoire des squares. Le premier chapitre de l'ouvrage, dédié aux squares, propose le tracé et les plantes propres à leur ornementation et est une impulsion importante pour l'établissement du square-jardin.

Jusqu'alors entièrement libre de plantation à l'exception des parterres de pelouses, le square s'adjoint les notions de campagne et d'amusement, introduites par Fairchild et liées à l'essor du mouvement paysagiste, transmutant totalement la forme et l'expérience du square londonien. D'espaces minéraux destinés à la promenade et aux liens visuels étroits avec les

---

knows how justly the English pride themselves on their gardens called squares, which are the admiration of every foreigner. » William Robinson (1869), *The Parks, Promenades & Gardens of Paris Described and Considered in Relation to the Wants of Our Own Cities and of Public and Private Gardens*, Londres, MacMillan and Co., p. 86.

[38] Klaus-Jürgen Evert (2004) [2001], *Lexicon Landschafts-und-Stadtplanung*, IFLA, Springer, Stuttgart, p. 492.

[39] *Dictionary of Architecture* (1887), tiré de Giedion, *Tome 3*, *op. cit.* : 89.

[40] L'expression originale est *beautifying the city gardens*.

[41] Thomas Fairchild, cité in Todd Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 17.

[42] Fairchild (1922), *op. cit.* : 12.

habitations, le square de Fairchild se propose d'être un jardin de plaisir par l'introduction massive et diversifiée de végétaux.

> *There is St. James's Square, Lincoln's Inn Fields, and Bloomsbury Square, besides others, which might be brought into delightful Gardens. The plain way of laying out Squares in Grass Platts and Gravel Walks, does not sufficiently give our Thoughts an Opportunity of Country Amusements; I think some sort of Wilderness-Work will do much better, and divert the Gentry better than looking out their Windows upon an open Figure; for which Reason I shall explain what my Opinion is about such Squares very particularly*[43].

Le texte de Fairchild est une avancée exceptionnelle dans la manière d'aborder le square. Dès lors, le square amorce sa séparation de la place, c'est-à-dire sa mutation de square comme espace dégagé à square-jardin (autonome et situé à l'intérieur d'un cadre spatial bien défini). Fairchild souhaite rendre les squares agréables, « beaux », propices à la culture des végétaux, et leur apporter du « merveilleux ». Il désire en faire des lieux d'habitat pour les oiseaux, offrir une variété arboricole stimulant l'œil, imposer un caractère naturel changeant le paysage de la ville, apporter de l'ombre et un caractère intimiste aux allées du square, densifier les bordures, éliminer le lien visuel avec l'habitation et instaurer des fontaines[44]. Il réfléchit à l'aspect des squares l'hiver et même au printemps, « *when Persons of Distinction are in Town*[45] ». Des stratégies de plantation liées aux saisons et aux venues de personnalités importantes influenceront l'aménagement des squares. Bref, par sa proposition « [for] *adorning of squares* », Fairchild conseille une refonte totale de la définition du square en le régissant selon un code d'aménagement rigide.

---

[43] *Ibid.* : 11-12.

[44] « *In the first place; If a Square was planted in the Manner of a Wilderness, it would be a Harbour for Birds. 2dly, The Variety of Trees would be delightful to the Eye. 3dly, Groves and Wildernesses would be new and pleasant in a London Prospect. 4thly, The Walks, tho's regular as the Walks in the common Squares be more shady and more private, and the Hedges and the Groves of Trees in every Quarter would hide the Prospect of the Houses from us; every House would command the Prospect of the Whole, as well as if it was laid out in plain Grass Platts and Walks. And, 5thly, every Fountain made in such Places, would have double the Beauty it would have in plain Squares, as is now the Fashion; and notwithstanding what may be objected to Fountains in this Wilderness-Work, that a Fountain cannot be discover'd in the Prospect of every House; I say, that it may be done with ease, to make it appear or shew it self as well to one House as another, as my Draught will show.* » Fairchild, *ibid.* : 12-14.

[45] *Ibid.* : 14.

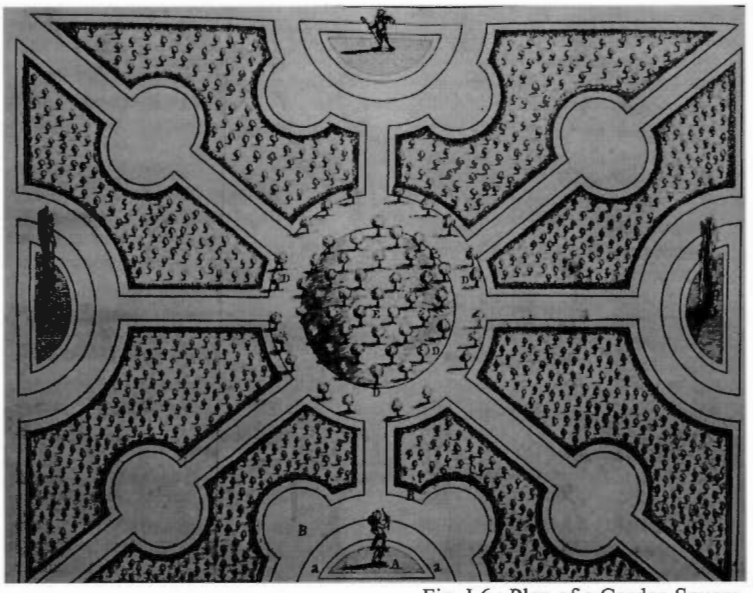

Fig. I.6 : Plan of a Garden Square,
tiré de Fairchild (1722), *The City Gardener*.

Les fondements du plan du square-jardin idéal de Fairchild sont fortement ancrés dans les référents londoniens et dans la tradition des parterres des jardins de la Renaissance en raison de sa facture classique, donc régulière et symétrique. Un entrecroisement d'allées en forme de croix divise l'ensemble en huit parterres (*quarters*). Ces derniers sont abondamment plantés d'arbres à feuilles persistantes suivant un effet de décroissance depuis le centre. Une stricte ordonnance guide leur implantation afin de s'assurer de l'équilibre de l'ensemble et le maintien de la perspective hivernale[46]. Tous les parterres sont plantés d'arbres et ceints d'une bordure de fleurs hautes mélangeant les vivaces et les annuelles[47].

Des alcôves faisant office de salon de délassement ponctuent la majorité des allées. La partie médiane constitue une colline couverte d'arbres très rapprochés et très hauts tels l'orme et le tilleul[48]. La large allée circulaire entourant la butte est plantée d'une rangée de châtaigniers qui surpassera le reste des « *Wilderness-Plants*[49] ». Des huit entrées, quatre entrées monumentales se distinguent par des parterres semi-circulaires ceints d'allées tournantes. La partie extérieure des parterres, qualifiée de *gaiety of flowers*, suggère une

[46] *Ibid.* : 40.
[47] *Ibid.* : 34-35.
[48] *Ibid.* : 41-42.
[49] *Ibid.* : 41.

mixité de fleurs de basses tailles exposant des floraisons abondantes, principalement au printemps. La partie centrale est soit composée d'une pelouse agrémentée de corbeilles de fleurs, d'une statue ou d'une urne, soit composée d'un bassin et d'un grand jet d'eau[50]. Malgré un aménagement centripète, c'est la première fois que les fontaines et les monuments ne sont pas prévus pour occuper le centre du square. Jamais auparavant un square n'avait reçu un traitement de composition aussi complexe et réfléchi que ce que propose Fairchild. Ce dernier introduit l'usage des fleurs annuelles, des arbustes et des arbres en mettant en relief l'effet des plantes, la hauteur, le port, l'ombre portée et la floraison. Sa proposition est remarquable pour son infrastructure plantée formelle extensive, la diversité et la profusion de plantes et la clarté de l'intérêt horticole.

La notion de nature ou de *wilderness* proposée par Fairchild n'a pourtant rien d'une nature sauvage. Son plan détaillé, nettement régulier, présente :

> *an elaborate rectangular wilderness crossed by transverse and diagonal paths which form eight planted « Quarters »; the plan is symmetrical on two axes. The transverse paths are terminated by broad semicircular apses, while each of the four diagonal paths is intersected by a small open rond-point. At the centre of the square there is a "Mount"*[51].

L'embellissement voulu et proposé par Fairchild marque un moment important dans la recherche d'une définition spatiale, formelle et végétale du square. Il est remarquable pour son infrastructure plantée extensive, sa diversité et sa profusion de plantes ainsi que son intérêt horticole. Au tournant du XIX^{e} siècle, Humphry Repton poursuit l'apport théorique de Fairchild et réussit à mettre en application son propre modèle de square.

Pour Jean-Marie Morel (1728-1810), architecte et auteur de *La Théorie des Jardins*[52] en 1776, le square est une place plantée d'arbres désignant « plus particulièrement un jardin privé sur une place appartenant à plusieurs propriétaires, entretenu par ceux-ci, de forme carrée ou rectangulaire[53] ». Du point de vue formel, le square est donc un îlot situé au milieu d'une place ceinturée de rues. La définition usuelle des dictionnaires le résume à un petit

---

[50] *Ibid.* : 27.
[51] Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 192.
[52] Jean-Marie Morel (1776), *Théorie des jardins*, Paris, Chez Pissot, Libraire, 397 p.
[53] Marie-Hélène Bénétière (2000), *Jardin. Vocabulaire typologique et technique*, Monum, Paris, Éditions du patrimoine, p. 31.

jardin public, généralement clos et situé au milieu d'une place. Les appellations « *In the Midst* » ou « *square-within-a-square* »[54] le confirment et rappellent la définition du square, de l'ensemble urbain au jardin. Les premiers squares londoniens sont initialement quadrangulaires, « *a rectangular plot or area, not necessarily square*[55] ». Un autre voyageur en visite à Londres au début du XVIII[e] siècle décrit les squares ainsi : « *Fine open spaces called squares, because they are of that shape. The centres of these squares are shut in by railings of painted wood, and contain gardens with flowers, trees and paths. Those of Soho, Leicester Fields, of the Red Lion, and the Golden Square are in this style*[56]. »

Fig. I.7 : Red Lion Square (*c.* 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives.

Fig. I.8 : Golden Square (*c.* 1750), 24607 SC/Pz/CT/01/826, London Metropolitan Archives.

Fig. I.9 : Hanover Square (*c.* 1750), 24630 SC/Pz/WE/02/472, London Metropolitan Archives.

---

[54] McKellar, *op. cit.* : 205.
[55] Michael Symes (2000), *A Glossary of Garden History*, Buckinghamshire, Shire Publications, p. 110.
[56] Cesar de Saussure (1995), *A Foreign View of England in 1725-29: The Letter of Monsieur César de Saussure to his Family*, London, Caliban Books, p. 44.

Fig. I.10 : Portman Square (1813), T 138, Westminster City Archives.

C'est au XVIII[e] siècle qu'apparaît le principal élément constitutif de tous les squares londoniens, un « jardin central, doté de pelouses et de platanes[57] ». Ainsi et contrairement aux *fields*, le square se caractérise par un jardin aux frontières marquées. « *The word "garden" itself means an enclosed space, a garth or yard surrounded by walls, as opposed to unenclosed fields and woods*[58]. » L'emploi du vocable square implique donc un ensemble urbain dont l'espace médian est occupé par un jardin clos. L'appellation « *enclosed urban square*[59] » en témoigne. Pour le centre d'un square (ensemble urbain), les Britanniques inventent le vocable approprié à-propos *garden square*. L'appellation consacrée *garden square* se traduit en français par square-jardin[60]. Ceints de murs ou de hautes clôtures, les

---

[57] *Ibid.* : 90.

[58] Reginald Blomfields et Inigo Thomas (1985) [1892], *The Formal Garden in England*, Waterstone, Londres, p. 19.

[59] Paul Zucker (1959), *Town and Square; from the Agora to the Village Green*, New York, Columbia University Press, p. 245.

[60] Camillo Sitte (1843-1903), théoricien de l'architecture et de l'urbanisme d'origine autrichienne, est l'auteur de *L'Art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques* (1889, Paris, Seuil). Cet ouvrage marquant sur l'analyse des places publiques européennes aborde succinctement les places plantées (squares). Il est pertinent de mettre en lumière ses observations et ses principes à cet effet. « *Planted squares and parks, unlike ordinary squares, should be located at a distance from each other, separated by the intervening mass of buildings* [...] *Whether they were intended to serve a "hygienic" or " decorative" purpose,* [Sitte] *considered the arranging of trees and shrubbery to be a matter of*

squares sont à l'usage exclusif des riverains détenant une clef et moyennant un versement annuel.

Fig. I.11 : Ancienne clef du Douglas Crescent Gardens, Edinburgh City Archives.

Fig. I.12 : Clef du Fitzroy Square, Londres, The Georgian Group.

Le début du XIX[e] siècle, marqué en Grande-Bretagne par un grand intérêt pour l'horticulture, ranimera la réflexion sur le square urbain sous les travaux d'Humphry Repton et de John Claudius Loudon. Humphry Repton (1752-1818) est un paysagiste anglais s'inscrivant dans la continuité de l'œuvre de Lancelot « Capability » Brown. Dans ses projets de jardins, Repton anime le paysage en produisant des scènes. Quoique privilégiant l'irrégularité propre au jardinisme paysager, Repton légitimise la symétrie pour de petits enclos à proximité des habitations (potager et jardin d'agrément) et transporte cette vision dans ses aménagements de squares. Le principe d'utilité générale, qualifié de bon goût des temps modernes[61], est à la base de son approche paysagère. « *The garden artist must aim to create a work of beauty, but would be going badly astray if he sacrificed comfort and utility entirely to the picturesque*[62]. » Il privilégie les groupements comme ornements, les jeux d'ombre et de

---

judicious taste, not of geometric consistency. The large single tree, over whose civilizing influence he rhapsodized, should be placed, like a monument, at the edge or corner of a space. Quantities of trees and bushes should be arranged in clumps or islands in instinctive rhythms rather than in a meaningless geometrical file. For Sitte these elements formed part of the architectural apparatus of the city and should therefore be designed in harmony with buildings, monuments, and façades rather than in competition with them or so as to obscure them. » George R. Collins et Christiane Crasemann Collins (1986), *Camillo Sitte: The Birth of Modern City Planning*, Dover Publications, Inc., Mineola, p. 68.

[61] Humphry Repton (1980) [1803], *Observations on the Theory and Practice of Landscape Gardening* (1803), Oxford, Phaidon Press Limited, p. 11.

[62] Hyams, *op. cit.* : 194.

lumière et les effets de masses dans l'optique, à la manière d'une peinture visant à amuser l'œil[63]. « *The perfection of landscape gardening consists in the fullest attention to these principles, Utility, Proportion, and Unity of harmony of parts of the whole*[64]. » Repton opte pour la variété des couleurs et des associations.

Humphry Repton est l'un des premiers à répandre les corbeilles de jardins[65], une technique qui sera largement utilisée dans les jardins et les squares victoriens et particulièrement à Montréal. La technique appelée *bedding out* vise à donner de l'importance au plan rapproché du jardin, à apprécier le sol et la diversité végétale en prolongeant la durée et en maximisant la floraison par des remplacements de bulbes et de fleurs au rythme des saisons et des floraisons. La complémentarité, les effets de brillance et d'intensité des couleurs deviennent des caractéristiques dominantes dans le jardin[66].

Même si la carrière de Repton l'identifie davantage à des jardins de grandes propriétés, il n'en est pas moins influent dans l'évolution stylistique des squares[67]. Abordé comme un *public concern*, le square doit être traité artistiquement selon lui, comme un croisement entre un objet public et un jardin privé. À la fin du XVIII[e] siècle, l'idée du *rural prospect* s'estompe, alors que celle d'avoir une vue perspective traversant un square libre de toute plantation renouvelle l'approche du square. Engagé par le duc de Bedford et le comte Cadogan afin d'aménager un square au cœur de leur propriété londonienne, Repton livre plus qu'un square-jardin, mais un véritable manifeste de sa vision aménagiste. Le tracé du Russell Square, polymorphisme à même une composition unifiée, plus vaste et original que la majorité des squares[68], est unique en son genre. Il combine habilement les approches et les formes classiques et pittoresques, tout en innovant par leur cohabitation et leur réinvention. Ainsi, il déplace le monument, traditionnellement disposé au centre du square, en bordure de celui-ci dans un parterre en demi-lune tel qu'imaginé par Fairchild. Faisant dos au square, le monument s'aligne dans l'axe de la Bedford Place, une rue *prospect* aménagée comme continuité architecturale au square. Il s'agit de la première planification urbaine de ce type.

---

[63] Repton, *op. cit.* : 63.
[64] *Ibid.* : 14.
[65] Des plantes en floraison en pot peuvent également s'adjoindre aux corbeilles.
[66] Derek Clifford (1966), *A History of Garden Design*, London, Faber and Faber, p. 180.
[67] Humphry Repton est l'initiateur des vallées et des irrégularités paysagères dans les squares à la suite de sa réalisation du Cadogan Square. Une telle approche ne put être préconisée au Russell Square, à la grande déception de Repton, puisque, avant son embauche, le terrain avait déjà été nivelé.
[68] Evelyn Cecil (1907), *London Parks and Gardens*, Londres, Archibald Constable & Co. Ltd., p. 231.

Fig. I.13 : Russell Square (*c.* 1804), 14.1.66, English Heritage.

Des massifs sont implantés dans l'axe des allées menant aux quatre entrées de coin afin de privatiser l'espace intérieur. Cet écran imperméable de six pieds de haut, « *composed of privet and hornbeam, will become almost as impervious as a hedge of laurels, or other evergreens, which will not succeed in a London atmosphere*[69] ». Une étroite bande végétale et une allée de ceinture composent le pourtour du square ménagé de sept entrées.

Une large allée curviligne encadrée d'alignements d'arbres occupe la partie médiane du square caractérisée par une ambiance intime. Cette partie se découpe en quatre espaces, dont trois sont plantés de fleurs et d'arbustes « *to indulge the various tastes for regular or irregular gardens* ». Le quatrième espace est « *shaded by a grove of various trees scattered with less regularity*[70] ». Bien que contrôlant la croissance et le port des arbres par des trimes régulières, Repton désire insuffler un degré de maturité à l'ensemble du square. Pour accroître l'effet de dimensions et pour créer des interruptions visuelles, il ajoute des arbres de taille mature à sa composition. Respectant son principe de l'utilité avant la beauté et contrairement à l'aménagement de jardins, Repton n'habille pas les pelouses de corbeilles et exclut la bordure d'arbustes : « *so that children playing there could be seen from the windows, to meet "the particular wishes of some mothers"*[71] ». Ce faisant, il ranime la relation entre le square et le cadre bâti environnant en privilégiant les percées visuelles. Sa proposition de square-jardin se veut à la fois un espace libre pour les enfants et un « *pleasure ground* » pour les résidents du square. Repton conclut ainsi la description de l'aménagement du square :

---

[69] *Ibid.*
[70] Clifford, *op. cit.* : 179.
[71] Cecil, *op. cit.* : 231.

> *A few years hence, when the present patches of shrubs shall have become thickets, when the present meagre rows of trees shall have become an umbrageous avenue, and the children now in their nurses arms shall have become the parents or grand-sires of future generations—this square may serve to record, that the Art of Landscape Gardening in the beginning of the nineteenth century was not directed by whim or caprice, but founded on a due consideration of utility as well as beauty, without a bigoted adherence to forms and lines, whether straight, or cooked, or serpentine*[72].

Repton aborde le design des squares comme un sujet d'intérêt public et crée un modèle de square hybride où la liberté du parc ainsi que la sécurité et le caractère privé du jardin se côtoient. Il avance qu'un jardin peut exister et se distancier du « paysage » et du « parc », et milite pour une variété de vues rapprochées (*foregrounds*) et éloignées (*vistas*). Son approche logique apporte un géométrisme et une structuration des plantations tout en conservant des formes souples. Les travaux parallèles de John Claudius Loudon appuient la volonté de rendre les squares publics tout en réformant leur composition végétale selon des critères sanitaires et esthétiques.

John Claudius Loudon (1783-1843) est un jardinier paysagiste et architecte écossais de la première moitié du XIX^{e} siècle reconnu en matière d'horticulture et d'aménagement de jardins, de parcs et de squares. Éminent éditeur de revues d'horticulture, Loudon est tout entier dévoué à l'avancement de l'horticulture et c'est particulièrement par le journalisme qu'il diffuse son expertise et propage ses multiples idées[73]. Après avoir publié l'*Encyclopaedia of Gardening* en 1822 (la première encyclopédie du jardinage) et l'*Encyclopaedia of Agriculture* en 1825, il fonde la revue *Gardener's Magazine* en 1826, première revue horticole européenne spécialisée en projets, techniques et art des jardins[74].

Loudon publie deux textes fondateurs de sa pensée en 1803 dans lesquels il introduit la notion de *public square*. Ce faisant, il est le premier auteur à utiliser cette appellation et à

---

[72] *Ibid.* : 232.

[73] Les principales publications de Loudon sont : *The Encyclopeadia of Plants* (1828), *Hints for Breathing Places for Metropolis* (1829), *Hortus Britannicus* (1830), *The Encyclopedia of Cottage, Farm, Villa Architecture* (1834), *Arboretum et Fruticetum Britannicum* (1838), *The Suburban Gardener*, *op. cit.* (1838), *The Encyclopeadia of Trees and Shrubs* (1842) et *On the Laying Out, Planting and managing of Cemeteries* (1843).

[74] De nouvelles revues promouvant l'Art des jardins seront fondées en 1841 par Joseph Paxton et John Lindley, *Gardener's Chronicle*, et en 1848 par George W. Johnson, *Cottage Gardener*.

amorcer les discussions pour sa démocratisation. Dans son texte *Observations on Laying Out the Public Squares of London*, Loudon désire réformer la plantation urbaine de rue et de square : « *He disapproved of the mournful evergreens which then grew in nearly all London squares, and suggested that the plane, sycamore and almond would be less depressingly affected by the smoky atmosphere of the city ; by the mid-19th century his suggestion was widely adopted, and those trees flourished in almost every square*[75]. » Ces suggestions sont reçues favorablement et mises en pratique à Londres.

> *He suggested mixing deciduous species* [...] *His idea was obviously popular because most of the squares have the mixture. Plane trees, such a feature of all the city's open spaces, were particularly suited to nineteenth-century London because of their ability to exfoliate—shed bark—and thus survive the polluted and smoky atmosphere which choked other trees*[76].

Loudon trouve la plantation des squares « misérablement déficiente » et souhaite la transformation des squares en « lieu de respiration[77] » afin d'améliorer les conditions de l'air à Londres. Il critique le caractère monotone des jardins, la mixité incongrue, le manque d'harmonie dans les arrangements floraux et le choix inapproprié des plantes, sélectionnées pour leur exotisme plutôt que pour leurs qualités d'endurance, de croissance, de beauté et de fragrance[78]. Il critique l'aspect ennuyeux et pauvre des ifs et des conifères et suggère de les remplacer par une mixité d'espèces caduques. Il prône l'utilisation du platane, du sycomore et de l'amandier en raison de leur capacité d'absorption de la fumée urbaine[79]. Les squares sont donc pensés en termes d'esthétique certes, mais encore davantage en termes d'améliorations civiques. Le platane deviendra le symbole d'une lutte contre la pollution et le square le lieu d'une meilleure qualité de vie.

Dans l'article intitulé « Hints Respecting the Manner of Laying Out Grounds of the Public Squares in London to the Utmost Picturesque Advantage », Loudon soumet une première

---

[75] John Gloag (1970), *Mr. Loudon's England. The Life and Work of John Claudius Loudon, and his Influence on Architecture and Furniture Design*, Newcastle, Oriel Press Limited, p. 19.
[76] Roy Hawkins (1987), *Green London*, Londres, Sidgwick & Jackson, p. 125.
[77] Les vocables originaux de Loudon sont *miserably deficient* et *breathing places*.
[78] John Claudius Loudon (1803), « Hints Respecting the Manner of Laying Out the Grounds of the Public Squares in London to the Utmost Picturesque Advantage », *Literary Journal*, vol. II, n° 2, 31 décembre.
[79] L'expression originale est *city smoke*.

proposition pour des améliorations civiques aux squares[80]. « *Loudon considered that squares should make an important contribution to the beauty of the metropolis, to the salubrity of its inhabitants, and even "to some degree to the honour of the British nation"*[81]. » Le *Design for a Square*, proposition d'un prototype de square, comporte plusieurs similarités avec le plan de Repton réalisé à la même période, notamment en ce qui a trait à l'organisation formelle et aux principes de commodité et d'utilité. Il consiste en un tracé hybride mariant le régulier et l'irrégulier sous la formule *art in the midst of nature*. Loudon désire rendre un caractère pittoresque au square et étendre à l'extérieur de l'enclos l'appréciation du square en offrant aux non-résidants une expérience visuelle d'une scène naturelle en ville. Il caresse le rêve de démocratiser les squares en les rendant publics au plus grand bénéfice de la population en général. Pour Loudon, les squares doivent poursuivre deux buts : « *they should provide a structured natural setting for passive public recreation and public instruction—particularly the pursuit of botany*[82] ». Loudon et Repton positionnent tous deux le square comme lieu contribuant aux embellissements de la ville. La proposition de Loudon se caractérise par l'intérêt botanique, la diminution de l'importance des limites du square, l'alternance d'allées ensoleillées et ombragées non clôturées, les vastes pelouses, les larges corbeilles de fleurs, la beauté, la fragrance et la croissance luxuriante de la végétation, la mise en scène naturelle et la force centrifuge de l'ensemble[83]. Le square offre trois parcours distincts : l'allée rectiligne de ceinture, l'allée circulaire intérieure et les allées curvilignes partant du centre. Un grand banc, point de convergence de la communauté, occupe le centre du square en remplacement du traditionnel monument figuratif.

Les voyages de Loudon effectués entre 1813 et 1820 en France et en Italie lui révèlent avec grandeur la pérennité des jardins géométriques et le convainquent de s'éloigner du style paysager. Dès lors, il se positionne comme un critique ardent du *Landscape Movement* et un partisan du *practical gardening*. Il privilégie la régularité, l'unité et la proportion en se tournant vers un style régulier et mathématique. Le style à la française sera réintroduit et réhabilité en Grande-Bretagne grâce à Loudon.

---

[80] Loudon, « Hints Respecting the Manner… », *op. cit.*
[81] John Claudius Loudon (1803), « Letter to the Editor », *Literary Journal*, n° 2, 31 décembre.
[82] Longstaffe-Gowan, *op. cit. :* 227.
[83] Loudon résume le rôle des jardiniers employés à l'entretien des squares : « *The public squares are generally kept in order by jobbing gardeners at a certain rate by the year. The principal part of their business consists in keeping the grass short, by mowing once a fortnight in summer, and rather seldomer in spring and autumn; in keeping the gravel clean, and keeping up a display of flowers in the dug groups.* » Loudon (1835), *The Encyclopeadia of Gardening,* Londres, A. Spottiswoode, p. 1238.

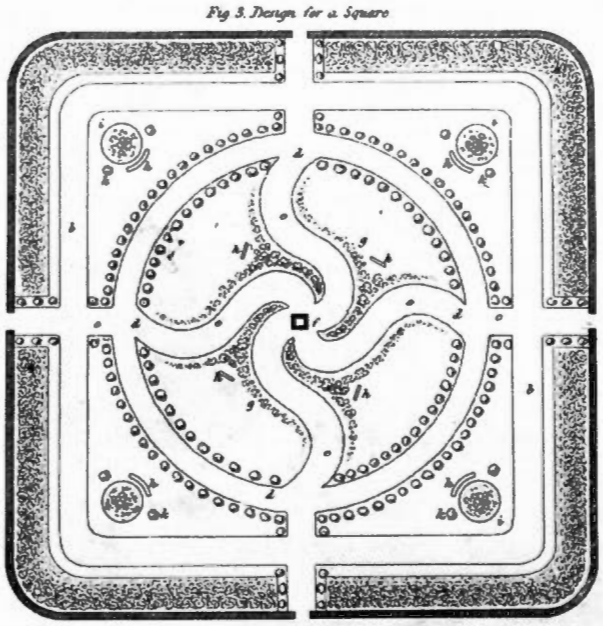

Fig. I.14 : « Design for a Square », tiré de Loudon (1812), *Hints on the Formation of Gardens and Pleasure Grounds.*

For example, it is not uncommon, in the suburbs of London, to find a garden, or a public square, with the boundary fence in a straight line, and parallel to it a serpentine gravel walk. If the reader has understood the remarks in this and the preceding subsection, he will feel and comprehend the utter want of harmony which exists between the straight line and the serpentine line independently of the impossibility of walking with comfort, when, at every five or six steps, the walk makes a turn [...] *For such scenes, and for all small gardens, bordered by straight lines, the ancient or geometrical style is unquestionably the best*[84].

L'approche de Loudon est régie par une série de règles aménagistes : la perception constante de l'Art, le caractère agréable ou la compréhension de l'objet par l'esprit par le biais des sens, de la variété et de l'harmonie. Loudon critique sévèrement la mixité florale et l'incongruité qu'elle génère et prescrit plutôt la variété ordonnée. La variété ne consiste pas en la « *diversity of separate parts, but in the diversity of their effects when combined together; in a difference of composition and character* [...] *The true end of variety is to relieve the eye, not to perplex*[85]. » L'harmonie se définit par l'agencement des couleurs primaires et secondaires et par l'effet d'ensemble produit par la variété des éléments composant l'espace[86]. Ses thèmes récurrents sont l'utilité, la symétrie, l'ordre, le contraste, la variété, la complexité tout autant que la nature, l'uniformité, la justesse, l'unité et l'harmonie.

---

[84] John Claudius Loudon (1838), *The Suburban Gardener, and Villa Companion*, Londres, A. Spottiswoode, p. 168.

[85] *Ibid.* : 63 et 65.

[86] « *Variety, however, is not produced by mixture, but by a succession of different things. Every part of a mass, formed on the principle of mixture, is the same in appearance, and the general effect monotonous; but every part of a varied whole differs from every other part, and the general effect is harmonious. In a mixture the most opposite things may adjoin each other; but in a variety things only adjoin which have a particular relation to one another, and to the effect to be produced.* » Loudon, cité in Brent Elliott (1986), *Victorian Gardens*, Londres, B.T. Baresford Ltd., p. 51.

Loudon « apparaît comme le commentateur-théoricien assurant la transition entre, d'une part, l'art des jardins anglais de la fin du XVIII[e] siècle et, d'autre part, aussi bien l'art du jardin public paysager du XIX[e] siècle que celui qu'Édouard André qualifia de "style mixte" ou que l'art "*gardenesque*" de William Robinson[87] ». Les deux propositions – de Repton et de Loudon –, certes propres à leur époque, rompent avec les conventions paysagistes et encouragent de nouvelles approches plus complexes à l'aménagement des squares. Par l'hybridité de leurs styles, du pittoresque au régulier en passant par l'invention du *gardenesque*, Repton et Loudon contribuent à l'enrichissement du vocabulaire paysager des squares. Leurs écrits et leurs prototypes confirment le transfert des concepts opérationnalisés dans le jardin paysager vers le square, d'ores et déjà envisagé majoritairement comme square-jardin.

Dans les villes et les quartiers planifiés à compter de la fin du XVIII[e] siècle, le square est le cœur d'un développement d'habitations. Il est bien souvent intégré à une structure spatiale complexe incluant d'autres formes, tels les *crescents* et les *circus*[88]. Cette tendance urbanistique, introduite dans la ville de Bath, se caractérise à Londres par des « ensembles cohérents de places de forme allongée, carrée, circulaire ou ovale [...] reprenant à leur façon l'héritage du baroque tardif tout en l'adaptant parfaitement aux données londoniennes[89] ».

Fig. I.15 : *Feuing Plan of Drumsheugh. The Property of the Right Honorable Francis Earl of Moray* (1822), Edinburgh Central Library.

[87] Le Dantec, *op. cit.* : 260.
[88] « La gamme intégrale des tracés se décline à l'infini : squares, circles, crescents semi-circulaires, ovaloïdes, etc. » Charles McKean (1992), *Edinburgh, An illustrated architectural guide*, Édimbourg, Royal Incorporation of Architects in Scotland, p. 44.
[89] Giedion, *Tome 3*, *op. cit.* : 93.

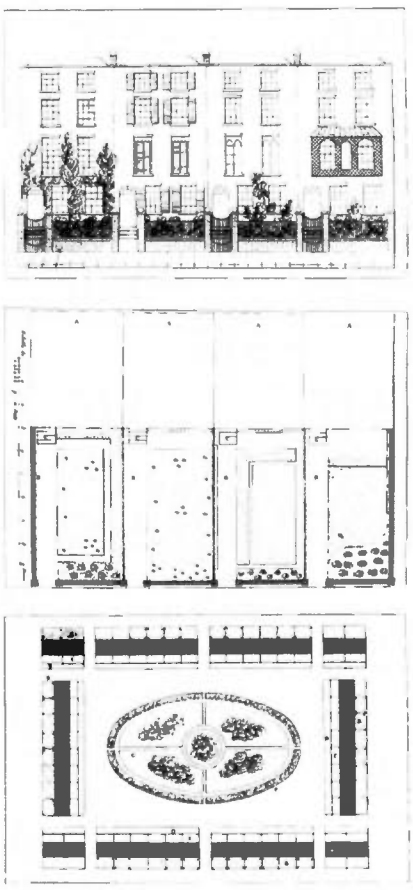

Fig. I.16 : Archétype du square londonien, tiré de Philippar (1830), *Voyage agronomique en Angleterre, fait en 1829.*

Si la forme urbaine carrée ou « *roughly rectangular* » est majoritairement retenue dans les squares nord-américains, elle se diversifie grandement dans les squares londoniens à compter du XVIII[e] siècle ; la forme circulaire et ses variantes (ovale et ellipse) se répandent. Le carré et le cercle, deux des formes principales du square anglais, sont associés depuis plusieurs siècles à la symbolique de l'art des jardins. Pour François Philippar, l'un des premiers étrangers à s'exprimer sur le square anglais, l'archétype du square londonien se compose d'un jardin ovale inséré dans une place rectangulaire et d'une végétation plantée selon une organisation quadripartite symétrique[90].

Le square est une nouvelle manière d'aborder l'espace urbain : « *The square has been presented for the eighteenth century as a new kind of modern* [urban] *space*[91]. » Le square est une forme urbaine propre au territoire londonien. Selon le conseil municipal de Londres, en 1900 : « *It is computed that there are altogether 310 garden squares, triangles &*

[90] « Quant aux végétaux qui meublent ces sortes de jardins, ils sont d'espèces ou variétés différentes, à peu près les mêmes que celles qui composent nos plantations ; mais on rencontre beaucoup d'arbustes à feuilles persistantes, tels que laurier tin (*viburnum tinus*) ; azarero (*prunus lusitanica*) ; laurier cerises (*prunus laurecerasus*) ; ifs (*taxus baccata*) ; beaucoup de houx de panachures variées, de rhododendrons, et surtout celui du Pont (*Rhododendrum ponticum*). J'y ai vu aussi beaucoup de genêts blancs (*spartum album*) très beaux, et une variété de faux ébénier d'Écosse (cytisus scoticus), qui fait un très bel effet par les longues grappes de fleurs pendantes et par son port très élégant. On voit dans ces jardins, en végétaux herbacés, peu de plantes nouvelles ou rares ». François Philippar (1830), *Voyage agronomique en Angleterre, fait en 1829*, Paris, Rousselon, Librairie-Éditeur, p. 30.

[91] McKellar, *op. cit.* : 199. À la fin de la période georgienne, on définit donc le square comme : « – *an open space, of a space figure (or a figure approximating to the square), houses on each of the four sides, and an enclosed centre, with turf, a few trees, and it may be flowers or a statue* – [...] *a relatively new concept in the eighteenth century.* » Charles Knight (1844), *London*, Londres, Charles Knight and Co., vol. 6, p. 193.

circles, entirely surrounded by roads in the county of London, with an approximate area of 1,389,909 square yards or 287 acres, owned by 107 persons or bodies of trustees[92]. » Todd Longstaffe-Gowan résume avec justesse les caractéristiques des squares : « *These squares, quadrangular places, contain the best and most beautiful buildings of London: a spacious street, next to the house, goes all round them, and within that there is generally a grass-plot, fenced in with iron-rails, in the centre of which, in many of them, there is a statue, sometimes equestrian and gilt*[93]. »

Les squares, à partir du XVIII[e] siècle, sont une figure indissociable du paysage urbain de Londres (Angleterre), d'Édimbourg (Écosse), de Dublin (Irlande) et de plusieurs autres villes de Grande-Bretagne, dont Bath, Bristol et Glasgow. Le square, né à Londres, se développe, se multiplie et adopte diverses formes urbaines et paysagères selon les époques. Quoique présentant de riches histoires et des physionomies propres (notamment le développement des New Towns d'Édimbourg et les Royal Crescent et Royal Circus de Bath), les squares écossais et irlandais sont subordonnés au square londonien qui en établit les principes de base. L'histoire de squares londoniens peut se résumer en cinq grandes périodes : 1) la délimitation et la régularisation urbaines (1610-1661) ; 2) la mise en scène du domaine aristocratique et la promotion immobilière (1661-1713) ; 3) l'organisation urbaine, le contrôle spatial et la sécurisation des enclaves résidentielles (1713-1770) ; 4) les paysages empruntés, la nature arcadienne et la naturalisation des squares (1770-1830) et 5) l'expansion urbaine, la privatisation et l'explosion des squares de marque (1830-1900). Le square en Grande-Bretagne est une forme urbaine et paysagère inédite. Elle aura une résonnance toute particulière en France et en Amérique du Nord.

Le transfert du square en France

L'importation et la multiplication des squares en France sont attribuées à Napoléon III (1808-1873), grand admirateur de l'urbanisme anglais[94]. L'empereur Louis-Napoléon Bonaparte, de retour en France le 24 septembre 1848 après sa période d'exil en Angleterre, entretient de

---

[92] *Draft Statement for consideration by the Sub-Committee of the Parliamentary Committee on "Garden Squares" prepared by the Clerk of Council*, 16 mai 1900.
[93] Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 212.
[94] Les premiers squares parisiens sont antérieurs aux grands travaux que lancera Napoléon. C'est cependant sous sa gouverne qu'ils se répandront et se démocratiseront.

grandes ambitions urbaines pour le territoire parisien. Pour parvenir à ses fins, Napoléon se construit une équipe à la hauteur de ses ambitions. Il nomme celui qui deviendra son plus important allié, Georges-Eugène Haussmann (1809-1891), à titre de préfet de la Seine. Occupant ce poste de 1853 à 1870, il dirigera les transformations de Paris dans le dessein d'embellir, d'agrandir et d'assainir la ville. Entre les volontés de maîtriser les soulèvements populaires et d'appliquer les théories hygiénistes, Haussmann développera un système de percements de grands axes viaires comme structure urbanistique. Afin de mener à terme les travaux d'une ampleur inestimable, Haussmann s'adjoint « un corps de fonctionnaires compétents et totalement organisés[95] », dont les plus importants collaborateurs sont l'ingénieur Jean-Charles-Adolphe Alphand (1817-1891), le jardinier Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873), l'architecte Gabriel Jean-Antoine Davioud (1824-1881) et l'ingénieur hydraulique Eugène Belgrand (1810-1878)[96]. La création haussmannienne en 1853 du Service des promenades et plantations, dont Adolphe Alphand est le directeur, est l'organisation chargée, au sein des rénovations parisiennes, de doter et d'établir les places, les parcs et les squares.

Haussmann et Alphand ne sont pas les pionniers de l'importation du square de l'Angleterre à la France, mais les premiers à lui accoler un caractère public et à l'inclure dans une vaste opération urbanistique et une systématisation paysagère. N'étant pas liés à une spéculation privée, mais associés à la fonction d'embellissement, les squares entretiennent des visées aménagistes, sanitaires, économiques, sociales et esthétiques. Squares de remplacement d'espaces résiduels, d'isolement mettant en vedette un monument historique ou en liaison avec un édifice public ou une église, les contextes et les motifs d'implantation seront multiples.

L'introduction du square pendant le Second Empire dans les opérations parisiennes de réaménagement urbain en transforme cependant ainsi le sens et la forme[97]. « Il acquiert ses caractéristiques propres, tant physiques que conceptuelles, et n'est plus anglais que par son

---

[95] Denise Pumain, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager (2006), *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Anthropos, p. 140.

[96] Les successeurs d'Haussmann, dont Jean-Camille Formigé (1845-1926), qui occupera le poste d'architecte en chef du Service des édifices et promenades et jardins de la Ville de Paris, « se révèleront surtout les continuateurs des pratiques et de l'esthétique mises en place par Alphand ». *Cf.* Jarrassé, *op. cit.* : 163. De nombreux squares, dont certains conçus sous Haussmann, seront réalisés entre 1870 et 1920 et conforteront l'importance de l'idée et de la figure du square à Paris.

[97] Le Second Empire est d'ailleurs qualifié de « petite Renaissance en faveur des parcs et des jardins. » Georges Gromort (1953), *L'art des jardins*, vol. II, Paris, Vincent, Fréal et Cie, Successeurs, p. 126.

nom[98]. » Le vocable square apparaît en France en 1836[99] et est couramment employé à partir du milieu du XIX[e] siècle[100]. Ce mot emprunté à l'anglais dérive « de l'ancien français esquarre, signifiant équerre. La traduction littérale du terme « square » est carré. Il est défini comme un « jardin public de dimension réduite, généralement clos et aménagé au milieu d'une place[101] ».

Les auteurs français s'accordent sur la provenance anglaise du terme square et sur le fait que ce nom est donné à une place, originellement carrée, dont le centre est occupé par un jardin[102]. Dès son importation en France sous les travaux haussmanniens, et malgré qu'il conserve des dimensions relativement petites et qu'il soit entouré d'une grille, le square est de nature publique et n'est pas assujetti à un développement immobilier par opposition au modèle anglais où il est outil de spéculation[103]. Dans la classification établie par la Ville de Paris, le square se définit par un emplacement moins grand que le parc, entouré de grilles et ouvert au public, alors que le jardin se définit par un emplacement réservé, non public[104].

Quelques auteurs remettent en question l'emploi du terme square qu'ils jugent inapproprié[105]. Pour le paysagiste botaniste Édouard André (1840-1911), ils sont appelés « improprement des squares, d'après la ressemblance de leur situation avec les squares de Londres[106] ».

---

[98] Luisa Limido (2002), *L'art des jardins sous le Second Empire. Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873)*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, p. 107.

[99] Michel Conan (1997), *Dictionnaire historique de l'art des jardins*, Paris, Hazan, p. 218. Selon Donadieu et Mazas, il serait apparu en France en 1725. Pierre Donadieu et Élisabeth Mazas (2002), *Des mots de paysage et de jardin*, Dijon, Educagri, p. 280.

[100] Bénétière, *op. cit.* : 31.

[101] Conan, *op. cit.* : 218.

[102] Colette Guillemard (2001), *Les mots des parcs et jardins*, Paris, Éditions Belin, p. 301.

[103] La clôture permet de fermer l'espace la nuit venue.

[104] Vacherot, *op. cit.*

[105] « Le mot anglais square (dérivé de square, un carré), signifie une place publique, que cette place soit pavée, macadamisée ou recouverte d'un jardin. Les Anglais ayant les premiers transformé leurs places ou squares en pelouses ornées d'arbustes et de fleurs, les Français, en copiant la chose, ont jugé à propos d'en emprunter le nom. On aurait peut-être mieux fait de conserver le mot place, comme les anglais en ont conservé l'équivalent square ; car, en fin de compte, la place Louvois et autres, sont toujours des places en dépit de leurs charmants massifs. Cependant s'il faut absolument adopter le nom anglais, il n'y pas de choix, il faut prendre square tout comme on a pris rail et de là fabriquer le verbe dérailler. » (1864), *Revue horticole*, juin, p. 244.

[106] Édouard André (1879), *L'Art des jardins. Traité général de la composition des parcs et jardins*, Marseille, Éditions Jeanne Lafitte, p. 117. La formulation « que nous appelons improprement des squares » est également utilisée par Eugène Deny (1893), *Jardins et parcs publics*, Paris, Imprimerie Alcan-Lévy, p. 83.

André est l'un de ceux qui suggèrent de leur trouver un nouveau vocable qui les différencierait du modèle anglais[107].

> Au premier rang des jardins publics d'agrément se placent ceux qu'on a très improprement appelés des squares. Le nom est venu d'un mot anglais qui veut dire carré, les premiers de ces jardins ayant été établis à Londres sur des places carrées. Depuis, on en a fait d'oblongs, de ronds, d'ovales, de triangulaires, qui sont toujours des squares. On a transporté en France ce nom inexact, en même temps que la chose, en 1856[108].

Comme le spécifie André, le terme square n'est pas limitatif sur le plan formel. Le square peut être carré, rectangle, trapézoïdal ou triangulaire. « En francisant le mot, on en a étendu la signification et on l'a appliquée à des places transformées en jardins sans tenir compte, dans bien des cas, de la forme de leur périmètre[109]. » Vu sa fonction de « remplissage de vides » dans l'environnement parisien, « la forme du square peut ne pas être exclusivement carrée. Comme ne l'indique pas son nom, il assume au contraire les formes et les tailles les plus diverses, en s'adaptant aux conditions du contexte et notamment aux espaces résiduels[110] ». Même si l'appellation ne fait pas l'unanimité et qu'il se décline sous diverses formes, le square-jardin s'implante durablement dans le paysage parisien.

> Pour peu d'ailleurs que les choses continuent, il nous faudra tantôt un dictionnaire anglais de la langue française. Que de gens qui parlent de squares, prononcent skouer à l'anglaise ou skouare à la française et ne comprennent pas ce qu'ils

---

[107] Dans son ouvrage *L'Art des jardins*, André résume avec justesse les squares londoniens du XIX[e] siècle : « Les squares de Londres ne sont pas publics comme les nôtres. Les locataires des maisons qui ont une vue sur le jardin en ont seuls la jouissance. Il serait bon de chercher un nom meilleur à ces jardins. Nous proposons provisoirement celui d'oasis. La première condition à remplir pour un jardin de ce genre est d'offrir un plaisir pour la vue en même temps que de vastes allées et de grands espaces sablés, destinés aux jeux des enfants. Leurs gazons ne peuvent être livrés au public, qui les endommagerait rapidement. L'ombrage doit y abonder, les bancs être nombreux, les eaux en être proscrites à moins qu'elles n'offrent aucun danger. Leur tracé sera simple, souvent régulier quand leur périmètre l'est déjà et qu'ils accompagnent des constructions d'une certaine valeur architecturale. Ils peuvent aussi recevoir une disposition en allées courbes et en pelouses plantées et fleuries. » André, *ibid.* : 194.

[108] Édouard André date l'apparition du mot et de l'aménagement au moment de la réalisation du square Saint-Jacques à Paris, première réalisation de l'ère haussmannienne (1856). Cela explique le décalage de vingt ans avec la proposition de Michel Conan (1836). Cette dernière est tout à fait logique puisqu'elle correspond au moment où se construisent les premiers squares privés « à l'anglaise » à Paris.

[109] Au XX[e] siècle, le milieu du square est parfois occupé par un kiosque à musique. Le sens du mot square s'est étendu dans le vocabulaire de l'urbanisme jusqu'à signifier une sorte de cour ou d'impasse sur laquelle s'ouvrent plusieurs bâtiments. Le plan de Paris comporte de nombreux squares qui n'ont rien à voir avec des jardins. Guillemard, *op. cit.* : 301.

[110] Limido, *op. cit.* : 111.

> disent. Square, en anglais, signifie proprement carré, par acception particulière équerre, place. Square, place carrée donc, ou place en équerre. Le mot vient au surplus du vieux mot français quarré, « quarré », « square ». Mais, se moquant des définitions, les squares prennent les formes qui leur plaisent, et la géométrie tout entière, et non pas telle figure géométrique, leur appartient. Chacun aussi a sa physionomie, tient à s'individualiser, attire et conserve un public distinct. Tel de ces squares recrute par exemple ses habitués parmi les enfants, tel autre parmi les vieillards. Lorsque le public du square est mixte, ce qui n'est point rare, des lignes de démarcation se tracent tout naturellement dans ce jardin minuscule : ici les bonnes, là les mères, l'aristocratie d'un côté, la démocratie de l'autre [...] C'est un peu la loi agraire en matière de distraction[111].

Durant le Second Empire, le square s'inscrit dans l'urbanisme haussmannien comme une « lettre de l'alphabet de l'architecture urbaine[112] ». Le square a une influence et des retombées sur l'environnement qui l'entoure[113].

> De temps à autre, Paris aveuglé de poussière jette un îlot de verdure dans l'océan grisâtre de ses maisons. Dès que la pioche des démolisseurs a changé tout un quartier en une vaste place nue et blanche de plâtre, des jardiniers arrivent avec du terreau et des mottes de gazon dans des brouettes : on apporte des arbres et des rochers ; on creuse une mare, on trace des allées qu'on borde de pots de fleurs enfoncés dans le sol ; et, huit jours après, on livre aux promeneurs un jardin étroit, poussé comme par enchantement, et que les machinistes de l'Opéra-Comique semblent être venus poser là[114].

---

[111] Jules Clarétie (1867), *Paris Guide par les principaux écrivains et artiste de la France*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, Éd., p. 1409-1410.

[112] Michel Vernes (1984), « Villes et Jardins », *Le temps libre*, p. 75.

[113] « Indépendamment des parcs plus ou moins étendus, nous trouvons dans nos villes des espaces plus restreints, mais qui n'en constituent pas moins un apport très important au point de vue de l'esthétique et de l'hygiène. Chaque fois que les impérieuses nécessités de la circulation le permettent, toutes les places libres doivent être transformées en surfaces engazonnées et plantées. En général on donne à ces endroits le nom de squares. Ils peuvent être de dimensions très réduites ou prendre une extension considérable. Ils sont souvent situés à l'intérieur des pâtés de maisons, au centre d'un carrefour, sur une place suffisamment vaste et si leur aménagement s'apparente aux règles énoncées ci-dessus pour les parcs, il n'en demeure pas moins que leur utilisation n'en est pas à la même échelle. Les plantations seront moins importantes, les arbres moins grands, mais chaque fois que ce sera possible, il faudra prévoir des bacs, un jeu de sable et éventuellement d'autres amusements pour les enfants. Les décorations florales seront encore plus rares et faites spécialement pour marquer un point de vue, le centre d'une place, etc. On emploiera les arbustes à fleurs et à feuillages et les gazons seront terminés par de petites bordurettes en roche ou en simili et on n'y posera pas de barrières. Lorsque c'est nécessaire, on pourra protéger les pelouses en plantant sur leur pourtour des haies basses ». Pierre Chouard (1947), *Le bon jardinier. Encyclopédie horticole*, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique.

[114] Émile Zola (1867), *Le Figaro*, 18 juin, tiré de Dominique Jarrassé (2002), *L'art des jardins parisiens*, Paris, Parigramme, p. 5-6.

La définition du square comme jardin public d'agrément est partagée par plusieurs auteurs, dont Gabriel Thouin, Nicolas Vergnaud, Édouard André et George Lefebvre[115]. « Le square n'est pas un parc, il est un jardin public d'agrément, plutôt que d'utilité, une oasis[116]. » Plusieurs décennies après la proposition d'oasis d'André, Pierre Lavedan suggère le terme place-jardin pour le définir : « Beaucoup de places publiques sont plantées d'arbres et même agrémentées de parterres de fleurs. Un certain nombre d'entre elles sont, de plus, soustraites en leur milieu à la circulation des voitures : ainsi les petits squares parisiens[117]. » Adolphe Alphand, principal créateur des squares parisiens, propose sa définition du square-jardin, un espace dominé par le caractère végétal et paysager.

> En principe, tout espace réservé dans une place ou un carrefour à des plantations entourées d'une clôture, et affecté aux jeux des enfants, à la promenade ou au délassement des adultes, a droit au titre de square. Mais comme c'est en Angleterre que s'est d'abord établi l'usage d'appliquer aussi à ces petits jardins publics le style irrégulier; le mot square, aujourd'hui naturalisé dans notre langue, éveille plus particulièrement l'idée d'une plantation qui, bien qu'entourée plus ou moins de constructions, affecte jusqu'à un certain point le style paysager, avec pelouses, vallonnements, allées sinueuses, arbres et arbustes disposés par groupes ou isolés, corbeilles de fleurs ou de plantes à feuillage[118].

Alors qu'à Londres « tous ces jardins appartiennent à des particuliers, et le public doit se contenter de les regarder à travers les grilles qui les entourent[119] », à Paris, ils sont de propriété communale[120]. L'originalité du Service des promenades et plantations créé par Georges-Eugène Haussmann tient donc particulièrement au fait d'avoir élevé le square au statut d'équipement public, et exclut donc sa fonction foncière[121]. Les squares se démocratisent en France et provoquent un grand enthousiasme populaire[122]. Dans *Paris*

---

[115] Pour Thouin (*Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*), le square est un jardin de plaisance ou d'agrément, de ville et public. Pour Vergnaud *(L'Art de créer les jardins),* qui établit sa classification selon l'étendue du terrain et l'aspect général du site, le square se définit comme un jardin public ou un petit jardin de ville. Pour Lefebvre (*Plantations, parcs et jardins publics*), le jardin public d'agrément est en opposition aux jardins publics d'utilité (botaniques, de musées, d'écoles, de cimetières, etc.), et est un jardin d'étendue médiocre appelé improprement square.

[116] André, *op. cit.*

[117] Pierre Lavedan (1959), *Géographie des villes*, Paris, Librairie Gallimard, p. 158-159.

[118] Alfred-Auguste Ernouf et Adolphe Alphand (1868), *L'art des jardins. Parcs, jardins, promenades, étude historique, principe de la composition des jardins, plantations, décoration, pittoresque et artistique des parcs et jardins publics. Traité pratique et didactique*, Paris, J. Rothschild, p. 325.

[119] André, *op. cit.* : 194

[120] Bénétière, *op. cit.* : 31.

[121] Jarrassé, *op. cit.* : 57.

[122] « Il serait établi un square, c'est-à-dire un jardin public, un jardin à l'usage des Parisiens. Cette création enchanta le public ; ce fut comme une révélation. Le succès fut tel, que d'autres jardins durent être organisés coup sur coup. » Ernouf et Alphand, *op. cit.* : 345.

Guide, l'auteur et historien Jules Clarétie (1840-1913) s'exprime ainsi : « Vive ces squares, ces jardins pour tous ![123] »

Les squares ont un rôle hygiénique important ; ils sont de « vrais organes de la respiration [...] chargés de dégager l'oxygène[124] ». Dans la pensée haussmannienne, les squares permettent de donner « de l'espace, de l'air et de la fraîcheur aux citadins[125] ». Véritables distributeurs d'air, de lumière et de verdure[126] dans l'ensemble des quartiers, des plus riches aux plus pauvres, les squares sont « *the representation at once of a question of health—a question of morality, and perhaps even of national self-respect*[127] ». Dans les travaux d'urbanisme entrepris au lendemain de l'annexion parisienne de 1860, les squares représentent de plus un « symbole de l'égalité de traitement entre l'ancien Paris et le nouveau [..., une] nouvelle conquête sociale[128] ». La promenade est désormais mise à la portée de tout le monde puisque tous les arrondissements possèdent au moins un square. Née avec l'invention du boulevard en milieu urbain et des promenoirs dans les jardins de la Renaissance, la promenade est un comportement socioculturel historiquement associé aux personnes cultivées et de haut rang social. La promenade est un art de vivre permettant de jouir de la nature et de la société[129], d'observer et de participer au spectacle de la rue. Comme le souligne Paquot, « "se promener", c'est aller à sa guise, se laisser guider par ses pas, pour le plaisir[130] ». Au XIX[e] siècle, le square devient le principal lieu de flânerie, de détente et de rencontre des quartiers.

> On n'y joue pas, on s'y repose. On y prend l'air, entre le déjeuner et le travail de l'après-midi, et parfois on en fait la salle du restaurant [...] À l'heure du déjeuner, sur les bancs, ils mangent leur fromage sous le pouce, apportent leur dessert sous les arbres et le partagent avec les poissons rouges. D'autres lisent – en manière d'entracte – un journal à un sou ou quelque volume de la Bibliothèque Utile. D'autres plaisantent avec les ouvrières[131].

---

[123] Clarétie, *op. cit.* : 1412.
[124] F. Barillet (1873), « Chronique horticole », *Revue horticole*, août, p. 284.
[125] *Ibid.*
[126] Ernouf et Alphand, *op. cit.* : 325-326.
[127] Robinson, *The Parks, Promenades & Gardens...*, *op. cit.* : 86.
[128] Jarrassé, *op. cit.* : 146.
[129] Karl Gottlob (1802), *L'Art de se promener*, tiré de Thierry Paquot (2008), *Des corps urbains, sensibilités entre béton et bitume*, Paris, Éditions Autrement, p. 81.
[130] Paquot, *ibid.*
[131] Clarétie, *op. cit.* : 1411.

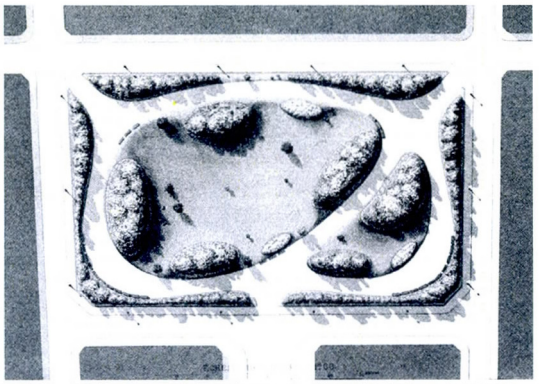

Fig. I.17 : Square Popincourt, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris.*

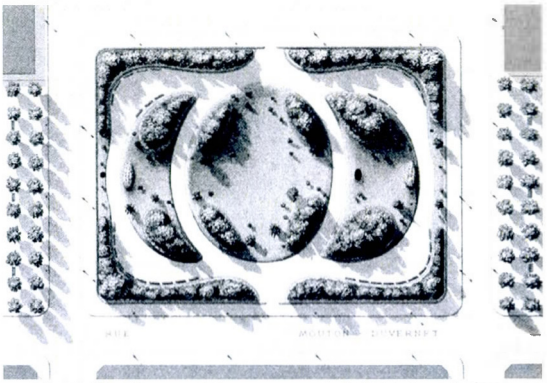

Fig. I.18 : Square Montrouge, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris.*

Les squares ou « places publiques plantées » appartiennent à la première classe des jardins, celle destinée au délassement et à la promenade[132]. Chaque square présente des usages différents. Malgré que les jeux y soient pratiquement interdits, certains squares regorgent de vitalité. Le square des Arts-et-Métiers, l'un de ceux les plus achalandés, est un lieu très animé : « Il est tout petit celui-ci, mais vivant, braillant, plein de cris, plein de bruit plein de monde [...] Ce square, du matin au soir, a l'air d'une cour de collège [*sic*] à l'heure de la récréation[133]. »

Le square parisien est un lieu de splendeur aux multiples attributs : « exil intérieur gracieux[134] », « charmante retraite, sorte d'oasis[135] », « décorations végétales pour encadrer nos monuments[136] », « lieu plein de *respectability*[137] », etc. Les créateurs forgent, à partir du modèle anglais, un square singulièrement français. « Nous ne nous sommes pas contentés du rôle d'imitateurs serviles, et notre génie national a vigoureusement transformé les squares de Londres. Rien ne ressemble moins à l'austère gazon anglais que les splendides parures de nos buissons parisiens[138]. »

---

[132] Le square doit remplir trois conditions : 1) Laisser assez de jour et de vue venant de l'extérieur pour que les parents puissent, des fenêtres des habitations le bordant, surveiller les enfants qui y jouent ; 2) Ménager la promenade de telle façon qu'elle soit abritée pour l'été et exposée au soleil pour l'hiver ; 3) Renfermer des lieux de repos en plein air et les édifices publics nécessaires. Vacherot, *op. cit.* : 347-348 et 353.

[133] Clarétie, *op. cit.* : 1411.

[134] André Lortie (1989), *Parcs et Promenades de Paris*, Paris, Éditions du demi-cercle, p. 16.

[135] Deny, *op. cit.* : 83.

[136] J.A. Barral (1865), « Chronique horticole », *Revue horticole*, 1er mai, p. 165.

[137] Clarétie, *op. cit.* : 1410. En faisant référence au square Saint-Jacques.

[138] Barral, *op. cit.*

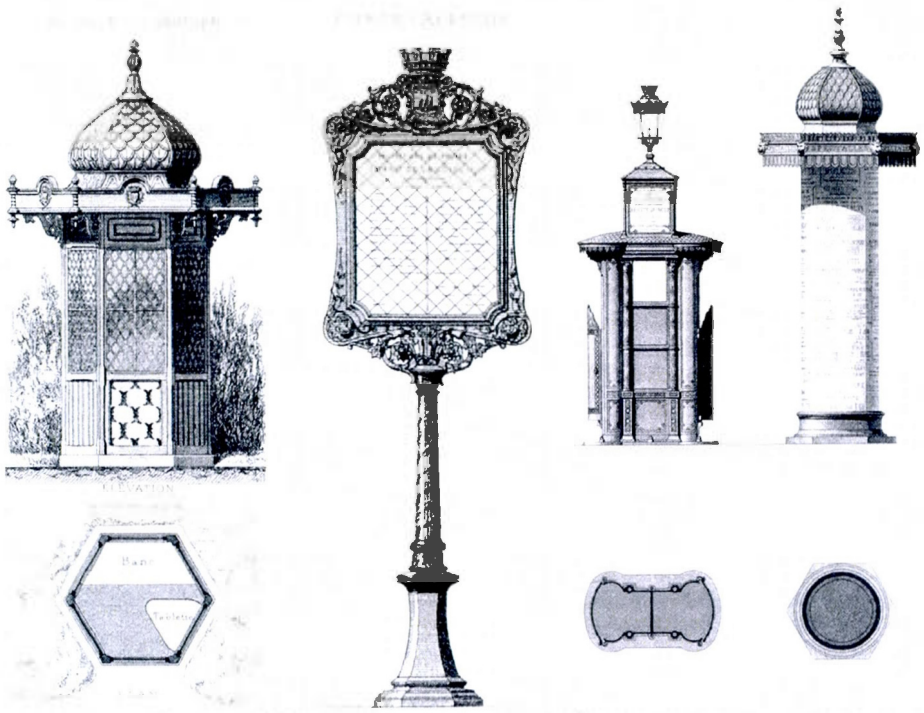

Fig. I.19 : Mobilier urbain, tiré d'Alphand (1867-1873), *Les promenades de Paris.*

Du point de vue formel, les squares se définissent par une allée de ceinture, des allées peu nombreuses, des pentes douces, aucun angle droit, des carrefours gracieux, des étendues de gazon ornées de corbeilles ou de massifs de végétaux exotiques et d'un important couvert arborescent. « Il ressort de ces dispositions que la règle suivante peut être suivie pour la formation des squares ou jardins publics : un jardin public doit avoir environ un sixième de sa surface totale livré à la circulation[139]. » À ces éléments s'ajoutent de nombreux ornements architecturaux tel les « kiosques, bassins, chutes d'eau, statues, etc.[140] ». Le square parisien est clos, mais accessible à tous, puisque de propriété publique et n'étant pas assujetti à un développement résidentiel. Le square peut entourer ou côtoyer un édifice, ou bien couvrir un espace laissé libre par le tracé d'une voie nouvelle[141]. Le square-jardin est l'aboutissement naturel de l'évolution du « square ». Il est un projet d'embellissement aux vertus sociales et hygiéniques valorisant l'horticulture et se présentant sous diverses formes urbaines.

---

[139] Barillet, *op. cit.* : 284.
[140] Lefebvre, *op. cit.* : 182.
[141] Benoît Gauthiez (2003), *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, Paris, Monum, Éditions du patrimoine, p. 183.

Le square en Amérique du Nord

Apparu dès la fin du XVII[e] siècle dans la planification des villes nouvelles, le square se positionne comme une forme urbaine structurante dans le demi-siècle suivant l'indépendance des États-Unis. « *After the town common—agriculturally based green space created by the settlers of most early New England towns—the garden square is the oldest type of planned landscape in the United States*[142]. » D'espace libre à jardin luxuriant, le square évolue sur une longue période, à l'instar de la Grande-Bretagne, et constitue pour plusieurs villes un lieu de grande importance civique. Certains n'hésitent pas à glorifier les squares étatsuniens en énonçant que « *nothing is so cheerful, so delightful or so susceptible of the combined elegance of nature and art*[143] ».

Les squares sont une composante significative des villes étatsuniennes, particulièrement celles de la côte est. « *The North American squares* [...] *constitute an individual expression and a manifestation of the civic arts which must be forever considered a vital part of our heritage* [...] *So both in national and local history the square is an important entity and deserves our attention as a part of our culture*[144]. » Dans sa première forme d'existence où il y a absence de nature, les squares étatsuniens poursuivent une dynamique propre rappelant les Fields de Londres. « *In colonial America, public squares were important in the laying out of many new towns, but most often they were centrally located and functioned as civic plazas, towns commons, or village greens rather than as residential squares on the London model*[145]. »

Les squares sont liés au système de rues des plans orthogonaux, pensons à Savannah ou à Philadelphie par exemple, sont en lien étroit avec leur contexte architectural et sont le miroir de la communauté. Dès la fin du XVII[e] siècle, le square, sous sa forme primitive de place ou de terrain communal, constitue un élément important des plans de villes. « *It is hard to find an early plan that did not incorporate a public open space or square for both utilitarian*

---

[142] Phebe S. Goodman (2003), *The Garden Squares of Boston*, Hanovre et Londres, University Press of New England, p. xi.
[143] Timothy Dwight, président de Yale University, cité in Zucker, *op. cit.* : 246.
[144] Zucker, *ibid.* : 255 et 239.
[145] Henry W. Lawrence (1993), « The Greening of the Squares of London: Transformation of Urban Landscapes and Ideals », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 83, mars, p. 111.

purpose and an ornamental amenity[146]. » Le square fait partie d'un système urbain total en relation avec des avenues jouant le rôle de connecteurs linéaires entre les squares. Le square étatsunien typique est localisé au centre de la ville et représente « *a hole in the checkerboard*[147] ».

> *In its internal organization the urban square has been plainly related to the grid, being formal and geometrical, with entrances and pathways in line with the streets and with ornamentation placed at the axes of traffic. This relationship to the narrower streets is the source of much of the attractiveness of the urban square, drama arises from the contrast of scales as one passes from confinement to breadth, from comparative darkness to sunny light*[148].

Les usages primaires des premiers terrains publics réguliers ceints d'une clôture, qu'ils se nomment place, square, *green* ou *common*, sont de servir de lieu de pâturage, de champ de parade, de lieu de rassemblement, de marché public, d'équipement social, de parvis des églises et des édifices publics, de lieux purement ornementaux et de lieux créant ou améliorant une vue[149]. La nature (entendons la végétation) intègrera graduellement ces espaces.

La perception de la nature connaît une évolution marquée au XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle en Amérique du Nord. La littérature et la peinture, notamment par l'expression artistique de l'Hudson River School, proposent une vision idéalisée du paysage nord-américain. De pair avec la conquête de l'ouest, le paysage américain s'affirme comme étant à la fois la révélation de soi et l'accomplissement d'une destinée nationale. La nature apparaît initialement comme transcendante, comme l'idéalisation spirituelle du paysage. Le paysage est aussi abordé comme un lieu d'histoire et un théâtre du mythe servant de fondements à la création de récits.

---

[146] Zucker, *op. cit.* : 238.
[147] August Heckscher (1977), *Open Spaces: the Life of American Cities*, New York, Harper & Row, p. 145.
[148] *Ibid.* : 146.
[149] Plusieurs squares existaient avant la planification des villes. Ces terrains, autour desquels les premiers bâtiments se construiront, seront initialement des lieux de pâturage en même temps que des lieux de passages quotidiens pour la population. Les activités publiques se confirmeront avec la croissance urbaine.

À cette époque d'expansion territoriale, la nature est également en opposition avec l'homme qui l'apprivoise et la transforme. Guidé par la volonté de progrès, l'homme tente de dominer la nature en maîtrisant ses difficultés. En ville, la relation à la nature est autre. La nature s'apprivoise et devient un lieu privilégié où se détendre et vivre une expérience enchanteresse à l'écart des nuisances urbaines. La nature en ville est dès lors salvatrice dans un paysage urbain en consolidation. Dans les domaines privés à la campagne, le paysage résidentiel est traité à la manière pittoresque par la composition de scènes valorisant tant l'objet végétal que les vues distantes. Enfin, un mouvement de retour à la nature, notamment grâce à la création des parcs nationaux, permet de redécouvrir l'aspect transcendant de la nature, d'assurer la conservation des ressources naturelles dans des territoires marqués par une grande phase d'urbanisation et de rendre ces lieux accessibles à toute la population afin qu'elle jouisse de ses qualités[150]. La nature est désormais un spectacle mis en scène, à différentes échelles, touchant les sens et apprécié par le citadin.

Au XIX^{e} siècle, moment marqué par le retour de la nature en ville, les squares se parent de leurs beaux atours paysagers et délaissent la majorité de leurs fonctions initiales afin de privilégier la promenade. La Nouvelle-Angleterre est l'un des territoires où le square connaît sa plus formidable croissance. Recourant à des formes géométriques « *ranging from the triangular to elongated and narrow rectangles many blocks in length*[151] », les squares s'implantent comme des lieux de vie publique privilégiée.

En Amérique du Nord et particulièrement aux États-Unis, le square suit le modèle britannique, il est particulièrement utilisé comme outil urbanistique visant à assurer la rentabilité des projets immobiliers. En attirant les entrepreneurs (*builders*) et les résidants, il se répand principalement dans les villes de la côte est étatsunienne. De Londres à Boston, les promoteurs immobiliers tirent avantage du fait que les « *garden squares were especially suited to replication in a variety of shapes and sizes within a small geographical area*[152] ». Ces formes paysagères souples s'adaptant à différents contextes sont considérées comme des « *necessities of modern town life*[153] ». L'architecte paysagiste Charles Eliot (1859-1897) propose d'ailleurs à la fin du XIX^{e} siècle que chaque ville ait un nombre adéquat de squares,

---

[150] *Cf.* Hilliard T. Goldfarb, dir. (2009), *Grandeur nature : peinture et photographie des paysages américains et canadiens de 1860 à 1918*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal.
[151] Zucker, *op. cit.* : 243.
[152] Goodman, *op. cit.* : 114.
[153] En parlant des parcs publics et des squares, Charles W. Eliot (1999) [1902], *Charles Eliot. Landscape Architect*, Amherst, University of Massachusetts Press, p. 304.

de jardins et de parcs en fonction du nombre de ses habitants. Aux États-Unis, il n'y a pas de consensus sur son appellation. *Squares*, *residential squares* et *garden squares* représentent les trois vocables les plus courants et ceux auxquels adhèrent plusieurs historiens[154]. Les principales villes à avoir aménagé des squares aux États-Unis sont Savannah, Philadelphie, Baltimore, Boston, New York et Washington.

Fig. I.20 : Worcester Square, The Bostonian Society/Old State House, tiré de Goodman (2003), *The Garden Squares of Boston*.

À l'exception de Montréal, le square n'est pas aussi présent dans la planification et le développement des villes au Canada qu'il ne l'est aux États-Unis. À l'instar des États-Unis, les squares se développent principalement dans la portion est du pays (selon la logique de développement du territoire). Une transplantation de l'urbanisme étatsunien s'observe au XVIII[e] siècle dans les villes de Sorel, Saint John et Charlottetown. Quant au square de la place d'Armes de Québec, il est le premier exemple de square-jardin au pays (*c.* 1830).

Peu de définitions du square sont issues d'ouvrages nord-américains outre celles résumant le square à un îlot planté au sein d'une place encadrée de constructions. L'Office québécois de la langue française (OQLF) définit le square comme un petit jardin public, généralement situé sur une place ou en son milieu et entouré d'une grille. L'OQLF note que ce terme ne peut être utilisé comme générique pour nommer les rues qui l'entourent ni les immeubles qui y sont adjacents. Il n'a pas le sens du mot anglais square et ne doit pas être confondu avec place. Cette spécification n'apparaît pas fondée : elle cache la complexité de l'interprétation du mot square en sol montréalais et plus largement québécois.

[154] Goodman, *op. cit.* : xiv.

À Montréal, deux vocables se côtoient : « square » et « carré » ou « quarré »[155]. L'utilisation d'un double vocable témoigne du processus d'appropriation, en sol montréalais, de la tradition britannique, puis française et étatsunienne. Dans les documents municipaux des diverses commissions chargées de l'aménagement des squares, l'emploi du terme square en anglais est rapidement adopté alors qu'en français, malgré une dominance du vocable square, les écrits oscillent entre square et carré. Le terme carré, « symbole ironique d'une volonté "francisante" de la société qui a fait du square un carré[156] », est systématique de l'intention de traduire et de donner une signification vernaculaire à une forme urbaine et paysagère perçue comme étant d'origine anglo-saxonne.

Édouard Fabre-Surveyer (1875-1957), juge à la Cour supérieure, explique le recours au vocable carré par la spécificité linguistique du Québec par rapport à la France. « En France, dit-il, on dirait le "square". Mais, sans demander à l'Académie si j'ai tort en cela, j'en tiens pour le "carré Viger" de mon enfance, comme les citoyens de la Nouvelle-Orléans pour leur "Vieux Carré". Voilà ce que c'est que d'avoir appris le français hors de France[157] ». L'emploi du terme carré ne change en rien la forme physique du square, mais témoigne plutôt d'une appropriation des francophones préférant utiliser le mot français carré plutôt que le mot anglais *square* naturalisé en France et se prononçant « skouare ». Nonobstant ce côtoiement, l'appellation square demeure dominante à Montréal.

À Montréal, « l'appellation square s'applique habituellement à un quadrilatère construit, de fonction résidentielle ou autre, entourant un espace planté d'arbres[158] ». Ces « jardins dans les places publiques[159] » sont entourés sur tous les côtés de rues et ne sont pas, comme à Paris et au contraire de Londres, indissociables de leurs contextes bâtis. Le statut public et l'îlot végétal clôturé ou non au centre d'une place où les pelouses et les arbres dominent les surfaces minérales, caractérisent globalement les squares montréalais.

---

[155] *La Guêpe*, Montréal, 11 septembre 1860. Bobine 252, 26.70, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[156] Pascal Hudon et Steve Potvin (2004), *Le square Saint-Louis : Histoire, morphogenèse et étude de potentiels*, Chaire de recherche du Canada en patrimoine, Université du Québec à Montréal, p. 3.
[157] « Origines du carré Viger. L'hon. juge Fabre-Surveyer relève les conditions onéreuses des donateurs », *La Presse*, 30 septembre 1949, Bobine 252, 26.140, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[158] Jean-Claude Marsan (1974), *Montréal en évolution*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 292.
[159] de Laplante, *op. cit.* : 14.

Le vocable square est porteur d'une complexité formelle et sémantique. Sa connaissance est essentielle pour embrasser le phénomène des squares et établir les fondements de la lecture et de la compréhension des squares montréalais.

Le bilan problématisé des études

Du XIX[e] siècle au début du XX[e] siècle, les squares ont été des témoins privilégiés des idéaux urbains et sociaux qui ont été portés par la société montréalaise. Contrairement à Adolphe Alphand à Paris par exemple, et comme c'est le cas pour l'immense majorité des productions architecturales et urbanistiques au Québec, aucun créateur de squares à Montréal n'a laissé d'ouvrages publiés durant la période de conception, soit entre 1801 et 1914. Outre quelques brèves incursions[160], Montréal ne compte aucune monographie ou thèse à ce sujet. De ces ouvrages, ce sont ceux de Choko et de Laplante qui abordent le plus directement les squares, quoiqu'en arrière-plan d'études portant, d'une part, sur l'évolution de places anciennes par l'intermédiaire de leur cadre bâti et de leurs usages et, d'autre part, sur l'histoire des parcs urbains. Quelques monographies intéressantes portant sur l'histoire des parcs Sohmer[161], Jarry[162] et Belmont[163] s'attardent à caractériser ces parcs des points de vue socioculturel, des activités, des infrastructures et du divertissement populaire. Le mémoire de maîtrise de Karim Wagih Fawzi Youssef, intitulé *Le développement morphologique du Square Victoria à Montréal*[164], est le seul ouvrage qui s'attarde spécifiquement à la forme d'un square.

Les squares à Montréal sont méconnus et peu étudiés. À Montréal, comme au Canada, une carence majeure existe à l'égard des recherches concernant les formes architecturales et paysagères et les fondements sociaux et urbains des squares. Dans le cas montréalais, aucune base de réflexion n'accompagne la réalisation des squares et aucune publication n'existe à ce sujet. Il devient alors essentiel de se rabattre sur la littérature britannique, française et étatsunienne afin de pallier ce manque. La Grande-Bretagne et la France

---

[160] Marsan, 1974, Williams et Fernet, 1983, Choko, 1990 et de Laplante, 1990.
[161] Yvan Lamonde et Raymond Montpetit (1986), *Le parc Sohmer de Montréal 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*, Saint-Laurent, Institut québécois de recherche sur la culture.
[162] François Hudon (2001), *Le Parc Jarry de Montréal : 75 ans d'histoire*, Outremont, Éditions Logiques.
[163] Steve Proulx (2005), *Les saisons du parc Belmont 1923-1983*, Montréal, Libre Expression.
[164] Karim Wagih Fawzi Youssef (2002), *Le développement morphologique du square Victoria à Montréal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

représentent des sources documentaires de grand intérêt par la multiplication des publications *a priori* et *a posteriori* de l'aménagement des squares. Aux États-Unis, bien que les publications s'avèrent plus nombreuses qu'au Canada, le sujet demeure encore sous-exploité. À ce jour, trois monographies constituent des références en la matière pour les villes d'Édimbourg[165], de Dublin[166] et de Boston[167].

Les écrits sur les squares traitent principalement de l'histoire sociale, de l'architecture, de la planification urbaine et secondairement de la composition végétale. Le jardin, composante centrale des squares, bien qu'historiquement plus éphémère que l'architecture, demeure un aspect étonnamment peu exploré[168]. « *Architectural historians have not focused on the gardens even though they played an important role in these squares*[169]. » Peu d'auteurs ont accordé une importance ou porté un regard sur les squares-jardins, leurs formes et leurs rôles joués dans la création d'un paysage urbain distinct. Les ouvrages de Connie Byrom, de Phebe S. Goodman et de Todd Longstaffe-Gowan, traitant de l'ensemble des composantes des squares en Grande-Bretagne et aux États-Unis constituent les seuls textes à aborder plus précisément les squares-jardins[170]. Notre projet de recherche s'inscrit dans la lignée de ces ouvrages historiques et théoriques : nous privilégions la compréhension des squares à travers l'histoire de la forme urbaine et paysagère[171].

Le square et l'espace public urbain ont longtemps été traités sur deux axes disjoints, la perspective architecturale (qualité architecturale et formelle de l'espace, construction matérielle du cadre bâti) et la perspective sociologique (modes de vie). La relation entre ces deux axes relevait soit de la traduction de l'espace urbain comme le reflet d'une structure sociale, soit du déterminisme de la structure urbaine sur les relations sociales. Aujourd'hui,

---

[165] Connie Byrom (2005), *The Edinbugh New Town Gardens. "Blessings as Well as Beauties"*, Édimbourg, Birlinn Limited.
[166] Dublin City Council (2006), *The Georgian Squares of Dublin. An Architectural History*, Dublin, Dublin City Council.
[167] Goodman, *op. cit.*
[168] En Grande-Bretagne, de nombreuses études ont abordé le square de différents points de vue, que ce soit le développement de la ville (Rudé, 1971), l'histoire sociale (Chancellor, 1907), l'histoire architecturale (Summerson, 1945), l'histoire du processus constructif (Olsen, 1964) ou la définition (Rasmussen, 1934 ; Giedion, *Tome 3*, *op. cit.*).
[169] Goodman, *op. cit.* : 6.
[170] Les écrits de Longstaffe-Gowan demeurent une référence incontournable pour leur qualité et leur précision.
[171] Notre approche s'inscrit également dans celle des ouvrages de Texier (2001), Jarrassé (2002), Le Dantec (2003) et Darin et Texier-Rideau (2003).

une nouvelle tendance semble se dessiner : penser le rapport de « connaturalité » entre les formes construites et sociales et mettre en évidence le travail de configuration spécifique de l'espace et des pratiques. Dès lors, l'approche unidimensionnelle n'a plus de sens et une approche transdisciplinaire semble nécessaire afin de cerner un phénomène en évolution. L'étude des squares à Montréal permettra de lire l'évolution du contexte social et de proposer une lecture urbaine dépassant le seul cadre architectural.

Le territoire de l'île de Montréal comprend plus de 1000 espaces publics et espaces verts[172] dont les types les plus connus sont les places, les parcs et les squares. La présence de squares est le lot commun de plusieurs villes occidentales. Ce qui semble propre à Montréal est leur nombre, leur constance comme outil de développement sur plus d'un siècle, sous différents acteurs et besoins, de même que les circonstances particulières de leur mise en œuvre entre planification et « planning opportuniste[173] ». En effet, des plans de lotissement n'ont pas été mis en œuvre seulement sur des terrains vierges, mais également sur des sites ayant été utilisés comme abattoir, carrière, cimetière, terrain d'exercice militaire et réservoir d'eau potable. Le square montréalais est une réponse aménagiste qui répond à divers besoins ; il s'est implanté en des conditions les plus diverses et avec le recours à plusieurs variantes d'un même type.

À Montréal, le square polymorphe et polysémique est omniprésent dans l'imaginaire : en son sens générique, que nous adoptons, il est constitué d'un jardin au centre d'une place, lié ou non à une unité architecturale, à des monuments civiques et à des édifices résidentiels ou commerciaux. Bien que les auteurs québécois s'entendent avec leurs collègues occidentaux pour reconnaître le caractère définitoire du square dans la ville et dans l'urbanité, s'ils s'accordent pour évoquer une spécificité du square à Montréal, la genèse et la forme du square lui-même n'ont jamais guère été analysées.

Contrairement à de nombreuses villes, Philadelphie ou Savannah par exemple, l'extension de Montréal n'a jamais été planifiée selon un plan d'aménagement[174]. Le square montréalais est métissé par ses influences (françaises, britanniques, nord-américaines), son histoire

---

[172] Par « espaces verts », entendons des terrains naturels, des terrains de loisirs, des espaces libres et aménagés accessibles au public et caractérisés par une dominance végétale.

[173] Jean-Claude Marsan (1983), *Montréal, une esquisse du futur*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 87 et 91.

[174] Le plan original de Montréal de 1672 est l'œuvre de Dollier de Casson et de Bénigne Basset.

(dualité francophone-anglophone) et son contexte (socioéconomique, politique et géographique). La pluralité de significations et de formes fait des squares montréalais une production distincte des autres villes nord-américaines et européennes.

La question principale de la recherche est de savoir comment les squares ont contribué à l'urbanisation paysagère du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle à Montréal. Les sous-questions rattachées à la question principale sont les suivantes :

- Quels sont l'origine et le contexte d'implantation des squares à Montréal ?
- Par qui et pour qui se construisent les squares ?
- Quels éléments et quelles règles de composition caractérisent les squares montréalais ?
- Quelles sont les constantes se dégageant à travers le temps ?

Pour répondre à ces questions, la recherche interroge les intentions de création, les acteurs, les localisations et les formes d'aménagement des squares. La somme des éléments de réponse permettra de définir la genèse des formes des squares montréalais.

Hypothèses de recherche

La problématique centrale de la recherche concerne la genèse des formes des squares montréalais en regard des modèles occidentaux. L'état de la question a démontré que le square est a) un vocable quadricentenaire originaire de Grande-Bretagne – une forme architecturale, urbaine, paysagère et sociale, b) un objet importé et naturalisé particulièrement en France et aux États-Unis, c) un objet de critiques et de discours continuels sur ses formes et ses sens – un espace paysager en perpétuelle évolution et enfin d) un vocable aux définitions variables, parfois divergentes. Dans le contexte plus particulier de Montréal, le square n'est pas une simple reconduction de cette figure étrangère, il est enrichi par les aspirations et les manières locales de faire la ville. Apparu au tournant du XIX^{e} siècle, à l'amorce de la croissance et de la prospérité de Montréal, le square s'est disséminé sur le territoire montréalais, porté par des individus et une administration soucieux de réformer les milieux de vie.

Nous appuyant sur ce qui précède, nous émettons les hypothèses de recherche suivantes : 1) **Le square est un élément lié au développement de Montréal comme métropole**, 2) **le square est un élément structurant du développement urbain de Montréal** et 3) **l'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances**.

Le square s'établirait à la période victorienne au titre de solution d'aménagement prépondérante et composante de premier ordre du développement urbain de Montréal. Pendant plus d'un siècle, le square apparaîtrait comme la solution typique à une gamme étendue de problèmes urbains dans différents contextes et sous divers acteurs. En plus de ponctuer l'espace urbain, le square est un espace d'identification majeur pour la population locale et les groupes sociaux ; quand on se dote d'un square, on existe dans la ville.

Le square, un élément lié au développement de Montréal comme métropole

La période sur laquelle se concentre la recherche – du milieu du XIX^e^ siècle au début du XX^e^ siècle – est une période faste de l'histoire montréalaise. De petite ville commerciale, Montréal se transforme en métropole nord-américaine dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle et connaît son âge d'or entre 1880 et 1930. « En dépit de sa taille relativement modeste, Montréal a des ambitions de grandeur et elle élabore – et souvent réalise – des projets d'envergure[175] ». Les ambitions montréalaises se remarquent dès « la première moitié du 19^e^ siècle [alors que] Montréal avait pensé concurrencer New York pour devenir la grande métropole de tout l'hinterland nord-américain[176] ».

Par l'augmentation marquée des naissances, par d'importantes vagues d'immigration dans les 1850 et 1860 et par l'annexion de 24 municipalités entre 1883 et 1918[177], la population de Montréal connaît une croissance marquée entre le milieu du XIX^e^ siècle et le premier quart

---

[175] David B. Hanna (1998), *L'importance des infrastructures de transport*, in Isabelle Gournay et France Vanlaethem, dir., *Montréal Métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions du Boréal et Centre Canadien d'Architecture, p. 49.
[176] Paul-André Linteau (2000), *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, p. 36.
[177] Walter Van Nus (1998), « Une communauté de communautés », in Gournay et Vanlaethem, *op. cit.* : 64.

du XX[e] siècle et passe de 57 000 habitants à 474 000 habitants[178]. L'augmentation substantielle de la population fait de Montréal la ville la plus peuplée du Canada.

En occupant la fonction de capitale de l'Union entre le Bas et le Haut-Canada de 1844 à 1849, étant, entre autres, le lieu d'érection du siège de la Banque de Montréal (1845) et le lieu de construction du pont Victoria (1859-1860), principal accès ferroviaire au marché des États-Unis, Montréal confirme son rôle de métropole nord-américaine[179]. Grâce à la croissance économique du milieu du siècle et à l'élargissement de sa base industrielle, émerge une bourgeoisie principalement composée de citoyens d'origines écossaise et anglaise.

> Entre la fin du 19[e] siècle et la Première Guerre mondiale, Montréal connaît la plus importante phase d'expansion de son histoire. D'une certaine façon, cette période est l'âge d'or de Montréal. Celle-ci est alors au faîte de sa puissance comme métropole du Canada. Ses grandes institutions rayonnent d'un océan à l'autre et drainent ou contrôlent les richesses humaines et matérielles du pays. Sa croissance est impressionnante, elle attire comme un aimant tous ceux qui rêvent de réussite et son avenir paraît brillant[180].

À compter de 1880, Montréal « consolide son rôle de métropole industrielle et de centre administratif des capitaux canadiens et britanniques en Amérique du Nord[181] ». La ville domine le commerce maritime entre l'Europe et le Canada et est en concurrence avec les grandes villes de la côte atlantique telles que Boston et New York. Grâce au réseau du Grand Tronc et à la construction de la gare Windsor, Montréal bénéficie de services de trains de voyageurs rapides vers la plupart des grandes villes étatsuniennes et devient la « capitale ferroviaire du Canada[182] ». « Montréal est incontestablement le plus important centre de décision économique du Canada. La ville domine les échanges commerciaux et vient au premier rang pour la production industrielle[183]. » Les squares, construits autant dans la vieille ville que dans de nouveaux quartiers, se positionnent comme l'une des manifestations physiques matérialisant la puissance économique de Montréal à l'époque victorienne. Cadre

---

[178] 1851 : 57 715, 1861 : 90 323, 1871 : 107 223, 1881 : 155 237, 1891 : 215 650, 1901 : 266 650, 1911 : 473 712. Recensements décennaux de la ville de Montréal, tiré de Collège Stanislas de Montréal (1942), *Troisième centenaire Ville-Marie, Bulletin des études françaises*, p. 171.
[179] *Cf.* Claire Poitras (2000), *La Cité au bout du fil. Le téléphone à Montréal de 1879 à 1930*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 11. et Linteau (2000), *op. cit.* : 36.
[180] Linteau, *ibid.* : 141.
[181] Hanna (1998), *op. cit.* : 49.
[182] *Ibid.* : 51.
[183] Linteau (2000), *op. cit.* : 34.

de vie où dominent le plaisir et l'exclusivité, le square est la forme urbaine et paysagère par excellence de l'ère industrielle montréalaise et un lieu de représentation de l'élite. Les squares sont situés autant dans la vieille ville (squares de la place d'Armes, de la Douane et Victoria), au cœur de l'activité marchande et financière, qu'au milieu de nouveaux quartiers résidentiels (squares Phillips, Viger, Richmond, etc.).

> Le goût pour la promenade mondaine dans un cadre de verdure, qui se répand à cette époque, annonce l'essor des [squares] Les dimensions accrues des squares [...] permettent de réaliser plus d'aménagements favorisant les activités de détente, qui conduisent à la construction des pavillons de musique (1851), des fontaines (1850-1851) et des serres (1863)[184].

Lieu de rencontre de l'*establishment* montréalais, les squares sont témoin de l'effervescence économique de la ville. Après le développement des enclaves résidentielles hébergeant la bourgeoisie, de nombreux établissements de marque (administratif, commercial, institutionnel, religieux) s'établissent en pourtour des squares et rivalisent d'innovation et d'originalité architecturales. L'engouement suscité par la localisation et la richesse des propriétaires se traduit par des juxtapositions, des remplacements et des transformations continus sur ces lieux « de prestige ». En fait, les squares sont les lieux privilégiés pour observer l'évolution de l'architecture montréalaise, alors que la majorité des gabarits, des styles et des époques y sont représentés ; les squares Dominion, de la place d'Armes et Phillips en sont les exemples les plus probants. Les squares sont un lieu de faire-valoir institutionnel et architectural. « Dans le dernier quart du XIX^{e} siècle, le square Dominion, à l'instar de la place d'Armes, devient emblématique par son architecture du changement des valeurs culturelles [185]. » Des squares résidentiels aux squares commerciaux, la force économique de la ville et les groupes qui y sont associés s'expriment dans le square. Les squares suivent le développement urbain et, inversement, les institutions publiques et privées cherchent à s'y implanter. « Le besoin constant d'espace entraîne de plus en plus les entreprises à s'installer à l'extérieur [du] périmètre traditionnel, principalement autour de trois squares où surgissent plusieurs [édifices imposants] : les squares Victoria, Phillips et Dominion[186]. » Directement associé aux groupes dominants ainsi qu'à la richesse et à la

---

[184] Serge Carreau et Perla Serfaty, dir. (1998), *Le patrimoine de Montréal*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, p. 58.
[185] Isabelle Gournay et France Vanlaethem, dir. (1998), *Montréal Métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions du Boréal et Centre Canadien d'Architecture, p. 8.
[186] Linteau (2000), *op. cit.* : 204.

grandeur de la ville, le square est au cœur de la transformation et de la modernisation de la ville et incarne la « métropole émergente[187] ».

> En l'espace d'une génération, cependant, la rivalité, mais aussi la nécessaire accommodation entre la religion et le commerce, les francophones et les anglophones, les catholiques et les protestants, allaient trouver un autre lieu symbolique où s'exprimer : le nouveau cœur de la ville de Montréal, le square qui fût nommé en 1872 « square Dominion »[188].

La représentation des groupes dominants dans l'espace urbain se manifeste par la construction de quartiers d'habitations et d'édifices monumentaux s'ouvrant sur des squares-jardins, lesquels sont marqués par l'exubérance de leur ornementation, la tenue d'activités sociales (bals, carnavals, concerts de musique, etc.) et l'édification de monuments commémoratifs. Les squares montréalais sont en outre un terrain de luttes idéologique et identitaire des « deux majorités » dans leur mise en monument de l'espace public. « *Its two majorities struggled to negotiate and commemorate their respective memories in the public spaces of the city, using historical monuments to stake a claim to specific places* [...][189]. » Les clivages sociaux et ethniques sont inscrits dans les squares montréalais dans la mesure où les squares sont des lieux d'identification et de représentation des classes et des groupes tout autant que des lieux d'expression de la puissance économique de Montréal à l'époque victorienne.

Le square, un élément structurant du développement urbain de Montréal

La croissance de la population et de l'économie montréalaises s'accompagne d'une expansion de l'espace à urbaniser. À l'exception de trois grands parcs urbains (du Mont-Royal, La Fontaine et de l'île Sainte-Hélène), le square est la forme urbaine dominante du XIX^{e} siècle, une forme graduellement appropriée par l'ensemble de sa population.

Le square est en phase avec le développement de la ville et il structure l'espace urbain : « [The square] *represents an urban landscape form that was important for almost two hundred years, one that developed first in the British Isles but has since played a major role*

---

[187] Le square Dominion « dev[ient] très vite le cœur de la métropole émergente. » Gournay et Vanlaethem, *op. cit.* : 8.
[188] *Ibid.*
[189] Alan Gordon (2001), *Making Public Pasts. The Contested Terrain of Montreal's Public Memories. 1891-1930*. Montréal, McGill's-Queen's University Press, p. I.

in the development of modern urban landscapes both in Britain and elsewhere[190]. » Suivant l'expansion de la vieille ville vers les faubourgs et la New Town (le territoire actuel du quartier des affaires), le square se développe principalement à l'est dans l'axe de la rue Saint-Denis et à l'ouest dans l'axe de la côte du Beaver Hall, le pôle francophone et le pôle anglophone respectivement. Les squares « parsèment la ville pendant tout le XIX^{e} siècle et constituent à cette époque une facette majeure de son identité [...] Leur rôle dans l'organisation de la ville est toujours perceptible. Au début du XIX^{e} siècle, les [squares] participent de manière fondamentale à Montréal au renforcement des pôles majeurs de la ville[191]. » Localisé sur des sites stratégiques relativement au réseau des circulations et des équipements, le square montréalais est omniprésent. Visibles et en contact direct avec les rues et les édifices qui organisent la vie civique, « ces espaces deviennent essentiels à la structure physique, mais également mentale des quartiers qui deviennent le lieu d'identification privilégié, au même titre que la paroisse, la rue ou la ruelle[192] ».

Le développement urbain montréalais post-1800 ne suit pas un vaste schéma d'aménagement, mais il ne se fait pas pour autant dans le désordre. En effet, le plan des Commissaires et les plans de la New Town établissent les bases de la ville moderne et sont poursuivis dans leur logique cadastrale au gré de l'expansion de la ville. Le développement de la majorité des quartiers s'accompagne de la création d'un square pour en marquer le centre civique et symbolique. Il est un lieu privilégié de sociabilité et permet le contact avec la nature.

Plus qu'un élément formel, le square est un idéal urbain convoité par plusieurs citoyens, de la classe bourgeoise jusqu'à la classe ouvrière éventuellement. Le square remplit plusieurs rôles : il est un lieu de représentation ou de faire-valoir, une enclave résidentielle ou une composante d'embellissement urbain et d'amélioration civique. Le square participe à une volonté, initialement portée par les élites, puis par la classe ouvrière et politique, de « re-civiliser la ville[193] ». Le square est donc une réponse à « la densification du tissu urbain, la présence prégnante et polluante de l'industrie, les problèmes de salubrité et d'hygiène

---

[190] Lawrence, *op. cit* : 90.
[191] Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 56.
[192] Hudon et Potvin, *op. cit.* : 5.
[193] Michèle Dagenais (2006), *Faire et fuir la ville. Espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto aux XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, p. 6.

publique [et] les tensions résultant de la peur de la congestion[194] ». Dans l'ensemble, les squares se caractérisent par une multitude d'aménagements, de contextes d'implantation, d'acteurs et d'intentions vis-à-vis un idéal urbain et paysager à bâtir.

> De toutes les propriétés municipales, il n'y en a pas, croyons-nous, qui s'adressent plus spécialement à l'attention de la masse de notre grande ville – et par masse nous entendons toute cette partie de la population, de beaucoup la plus grande, qui compte sur l'intérêt commun pour ses délassements comme pour ses besoins – que nos parcs et nos squares publics[195].

L'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances

Le square montréalais se développe à partir d'un type, qui s'adapte et persiste au fil du temps et des circonstances[196]. Cela correspond à une série de dérivations du type de référence. Le **type** est une série de lois, de règles et de principes de production menant à une figure typique. La définition sur laquelle s'est appuyée l'École italienne des typo-morphologues dans les années 1960-1970 est celle d'Antoine Chrysostôme Quatremère de Quincy (1755-1849) :

> Le mot type présente moins l'image d'une chose à copier ou à imiter complètement, que l'idée d'un élément qui doit lui-même servir de règle au modèle [...] Le modèle, entendu dans l'exécution pratique de l'art, est un objet qu'on doit répéter tel qu'il est ; le type est, au contraire, un objet d'après lequel chacun peut concevoir des ouvrages qui ne se ressembleraient pas entre eux. Tout est précis et donné dans le modèle ; tout est plus ou moins vague dans le type [...] Le modèle est ici une chose complète, qui astreint à une ressemblance formelle alors que le type « ne saurait ni commander ni fournir le motif ou le moyen d'une similitude exacte, pas susceptible de précision, pas de condition de copie identique[197].

Pour Quatremère de Quincy, le type ou l'élément typique n'est pas une chose à copier ou à imiter à l'instar du **modèle**. Il n'est pas tant une adaptation, qu'une règle ou une constante par laquelle le bâti se construit. Près d'un siècle et demi après les écrits de Quatremère de Quincy, la théorie typo-morphologique revisite la lecture du type. Introduite dans les années 1960 en Europe, au moment de la naissance d'un mouvement de revalorisation des centres

---

[194] *Ibid.* : 5.
[195] (1900), « Nos squares », *L'album universel,* Bobine 250. 17.20, 1901.38.31, DGDAVM.
[196] La typologie est l'étude et la classification des types.
[197] Antoine Chrysostôme Quatremère de Quincy (1832), *Dictionnaire historique d'architecture comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques, biographiques, théoriques, didactiques et pratiques de cet art*, Paris, Librairie Adrien le Clère, p. 628-630.

anciens, elle vise particulièrement la connaissance de la forme urbaine par les types d'édifices la composant et leur distribution dans la trame viaire. Il y a donc une relation dialectique entre la morphologie urbaine (le parcellaire) et la typologie architecturale (l'édifice). La typo-morphologie consiste, d'une part, à étudier les éléments qui composent la forme urbaine et, d'autre part, à identifier et à définir les types dont elle découle. Les auteurs italiens importants ayant contribué à cette pensée et méthode d'analyse du tissu urbain ancien sont Saverio Muratori (1910-1973), Carlo Aymonino (1926-2010), Aldo Rossi (1931-1997) et Gianfranco Caniggia (1933-1987).

Muratori est d'avis que : 1) le type ne peut se définir en dehors de son application concrète, le tissu urbain ; 2) le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre, l'ensemble de la structure urbaine ; 3) la structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et d'évolution à partir de l'état antécédent[198]. Pour Aldo Rossi, auteur de *L'architecture de la ville* publiée en 1966, « la typologie se présente comme l'étude des types qui constituent le noyau premier des éléments urbains, ou d'une ville, ou d'une architecture [...] Aucun type n'est identifiable à une forme, même si toutes les formes architecturales peuvent être rattachées à des types[199]. »

> Le type se constitue donc peu à peu en fonction des besoins et des aspirations à la beauté ; unique et pourtant extrêmement varié selon les différentes sociétés, il est lié aux formes et aux modes de vie. Il est donc logique que le concept de type soit à la base de l'architecture et qu'on le retrouve dans la pratique aussi bien que dans les écrits théoriques[200].

Pour Gianfranco Caniggia, auteur de *Composizione architettonica e tipologia edilizia* (1979), il s'agit de comprendre les règles d'engendrement des environnements bâtis (morphogénèse). La forme urbaine (morphologie) est la résultante des solutions typiques (typologie) apportées aux problèmes urbains au cours de l'histoire, dans une aire culturelle donnée. Caniggia définit le type ou type de bâti, comme un certain groupe d'édifices ayant un certain caractère ou une série de caractères en commun. Pour lui, le type est un dérivé authentique de la **conscience spontanée**, c'est-à-dire qu'il est intégré à une manière de

---

[198] *Cf.* Pierre Merlin et Françoise Choay (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires françaises, p. 307.
[199] Aldo Rossi (1990) [1966], *L'architecture de la ville*, Paris, Livre et communication, p. 27.
[200] *Ibid.* : 25.

faire qui se perpétue intuitivement plutôt que logiquement[201]. Le type est un « projet mental précis qui est responsable de cette ressemblance entre les produits finis que nous pouvons maintenant rencontrer et étiqueter dans un type de bâti, en nous prévalant de notre conscience critique[202] ». Il résume bien :

> Dans un moment de plus grande continuité sociale, l'acteur, guidé par la conscience spontanée, se trouve à pouvoir faire un objet sans « y réfléchir », conditionné seulement par l'effet inconscient de la culture héritée, celle transmise et développée au moment qui correspond à sa pratique ; cet objet sera déterminé à travers les expériences précédentes réalisées dans son milieu social, transformées en un système de connaissances intégrées, assumées globalement, pour satisfaire un besoin particulier auquel l'objet doit répondre. De telles connaissances sont déjà un organisme, en tant que corrélation intégrée, autosuffisante, de notions complémentaires qui tendent à une fin unique : elles sont déjà une préprojection de ce que sera l'objet réalisé, étant antérieures à l'existence physique de l'objet[203].

Pour Caniggia, le type est une synthèse *a priori* d'un ensemble de caractères assimilés par le bâtisseur appartenant à une culture donnée qui l'applique, le reproduit, l'interprète ou en s'inspire pour sa propre réalisation[204]. Le type appartient à un moment et à un lieu déterminés[205]. Le processus typologique est le processus par lequel les objets dérivés du type se transforment graduellement et se complexifient. Les composantes typiques donnent lieu à une ramification progressive vers des structures de plus grande complexité, d'où l'individuation du type et la multiplication des variantes. Les exemplaires produits à partir d'un type « sont [ainsi] liés les uns aux autres par un rapport de dérivation dans lequel [chacun d'entre eux] s'explique par le précédent et par le suivant[206] ». Caniggia définit bien le rôle qu'occupe chacun des exemplaires dérivant du type. Il s'agit d'un « système de relations telles que chaque objet singulier trouve sa place dans un cadre et assume sa manière d'être

---

[201] Gianfranco Caniggia (2000) [1979], *Compozione architettura e tipologia edilizia. Lettura dell'edilizia*, Venise, Marsilio editore, (traduction de Pierre Larochelle), p. 41.
[202] *Ibid.* : 40.
[203] *Ibid.* : 38.
[204] « Il résulte que le type peut avoir une formulation critique, déduite au moyen d'une analyse *a posteriori :* mais il doit inéluctablement son existence au fait d'être une "synthèse a priori", un « concept ». C'est-à-dire qu'il existe dans la tête de l'artisan avant qu'il ne réalise une maison et il n'est pas une préfiguration d'un seul ou de quelques aspects qui seraient assumées par le produit construit, mais de tous les aspects ensemble : c'est un véritable organisme particulier, qui s'avère être la réalité entière de la maison avant que celle-ci n'existe physiquement. » Caniggia, *ibid.* : 41-42.
[205] *Ibid.* : 42.
[206] *Ibid.* : 25.

non seulement en lui-même, mais surtout dans un rapport cohérent avec les autres objets[207] ».

Plus récemment, l'École de Versailles menée par Philippe Panerai (1940--), Jean Castex (1942--) et Jean-Charles Depaule (1945--) a relancé les études typo-morphologiques dans la continuité de l'approche muratorienne. Pour cette équipe de chercheurs, le type « est l'ensemble des caractères organisés en un tout, constituant un instrument de connaissance par "abstraction rationnelle" et permettant de distinguer des catégories d'objets ou de faits[208] ». L'identification d'un type consiste à écarter les caractères particuliers des objets pour ne retenir que les traits généraux[209].

> Un type est un objet abstrait, construit par l'analyse, qui rassemble les propriétés essentielles d'une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte avec économie [...] On pourra mesurer comment chaque objet concret procède par variation sur le type, éventuellement par croisement de deux types, et ayant ordonné l'ensemble, comprendre la logique des variations, les lois de passage d'un type à l'autre, bref établir une *typologie*[210].

Doublement déterminé par une culture et par une localisation, le type est un « accord [...] tacite sur la correspondance entre un ensemble de dispositions spatiales et d'éléments stylistiques et une pratique[211] ». L'École de Versailles invente le terme **type consacré** qu'elle définit comme un ensemble de dispositions spatiales, c'est-à-dire de règles forgées par des pratiques qui font consensus à une époque et qui sont par le fait même des révélateurs de cette époque.

> À une époque déterminée, et pour une société donnée, l'ensemble des architectes et des constructeurs d'une part, les maîtres d'œuvre et leurs clients d'autre part se sont accordés sur la correspondance entre un ensemble de dispositions spatiales et d'éléments stylistiques et un usage qui intègre des conventions [...] Les pièces ont une forme et un nom, leur agencement obéit à des règles tacites et relève de la convenance[212].

---

[207] *Ibid.* : 49-50.
[208] Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule et Marcelle Demorgon (1999), *Analyse urbaine*, Marseille, Éditions Parenthèse, p. 120.
[209] *Cf. Ibid.* : 105.
[210] *Ibid.* : 122.
[211] Philippe Panerai (1980), *Éléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, p. 79.
[212] Panerai *et al.*, *op. cit.* : 109.

Le **prototype** est quant à lui le premier exemplaire concrétisant le type, alors que l'**exemple-type** est un objet qui réunit les propriétés du type et les illustre de façon éloquente.

L'étude typo-morphologique permet d'identifier des types et des catégories d'objets. Il est alors possible d'observer les variations des objets dérivant d'un même type, de comprendre les variations et de dresser une typologie. Pour l'École de Versailles, la reconnaissance du type par abstraction rationnelle se fait en deux temps. « D'abord dans chaque famille donnée, on explicitera les propriétés des objets qui la composent. Puis on réunira les propriétés communes des objets d'une famille pour définir le type, l'ensemble des propriétés non communes marque les différentes variations du type[213]. » « Cette manière d'envisager la typologie tente de percer la logique du projet et d'expliciter après coup les mécanismes de la conception[214]. »

Pour Rémy Allain, la typologie consiste en la description détaillée et la classification en fonction de certains critères jugés pertinents[215]. Elle peut être hiérarchique, générique, opérationnelle ou historique en ce qui concerne les places[216]. Allain est également d'avis que « chaque ville ou type de villes donne lieu à l'élaboration d'une grille typologique spécifique[217] ». Ses écrits s'inscrivent dans la continuité des auteurs italiens et français en ce qu'ils définissent le type comme « un modèle abstrait, construit par l'analyse, qui rend compte des caractéristiques essentielles d'une catégorie d'unités de bâti[218] ». Cet ensemble de caractéristiques et de traits essentiels communs à plusieurs entités d'un même ensemble possède le maximum de caractéristiques identifiables au groupe.

L'analyse typologique « permet de constater de manière rationnelle et "après-coup" l'existence des types[219] ». Tel qu'abordé par tous les auteurs, le type est une régularité lue *a posteriori* qui permet de révéler « l'ampleur des consensus » dans un lieu et à une époque donnés. Les types et leurs caractéristiques sont élaborés subséquemment aux projets, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas connus des concepteurs ou des « faiseurs de villes » qui fabriquent

---

[213] *Ibid.* : 129.
[214] *Ibid.* : 106.
[215] Rémy Allain (2004), *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de ville*, Paris, Armand Colin, p. 23.
[216] *Ibid.* : 159.
[217] *Ibid.* : 23.
[218] *Ibid.* : 132-133.
[219] Benoît Couturier (2000), *La question de l'identité culturelle dans le système de l'architecture urbaine*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, p. 69.

l'espace urbain par « conscience spontanée » ; mais générés par « conscience critique », un regard et une analyse *a posteriori*.

Dans le cadre de cette recherche, nous entendons connaître, décrire et analyser les mécanismes de production des squares tels qu'ils peuvent apparaître au fil d'un processus typologique. Notre approche, qui ajoute la contextualisation sociopolitique, pose un regard analytique *a posteriori* sur les constantes typologiques des squares. Dans le corps de la thèse, nous analyserons le square, de sa conceptualisation (objet pensé et dessiné) à son existence en tant qu'objet construit lié à des circonstances. Cela nous permettra de démontrer le niveau de typicité et de variabilité des squares, c'est-à-dire les expressions formelles de l'individuation des types en un lieu et un moment donnés, soit à Montréal entre 1800 et 1914[220].

La reconnaissance des traits typologiques est donc le point de départ de la recherche. Les types sont construits rationnellement par abstraction. Pour définir les types, il faut reconnaître les caractéristiques de la totalité des squares et comprendre leurs interrelations, ce qui nécessite une connaissance approfondie du corpus.

Le type est au cœur du processus de production des squares à Montréal. Qu'il soit commanditaire, concepteur ou bâtisseur, l'acteur construit un square par **conscience spontanée** à partir de concepts antérieurs assimilés et associés à un « type de bâti », britannique en l'occurrence, culturellement prégnant. Au départ ancré dans les traditions européennes et nord-américaines et les types qu'ils portent, le type montréalais se nourrit et s'enrichit au fur et à mesure que de nouveaux squares se construisent. Le processus de production des squares est largement influencé par les **circonstances du milieu et de l'époque** (acteurs, aspirations, conjonctures, contraintes et opportunités). Dans le cadre de notre étude, les objets produits (squares) sont regroupés par **catégories fonctionnelles**, c'est-à-dire par les fonctions et les intentions poursuivies lors de leur création. Ils sont ensuite répartis selon leur ressemblance/dissemblance formelle. L'**objet représentatif** est un objet dont les caractères illustrent au mieux le type, l'**objet singulier** est un objet s'inscrivant dans les règles du type, mais se démarquant par son expression formelle, alors que la **variante synchronique** est un objet qui a subi des modifications par rapport au type dans des

[220] À partir de cette date, il ne se construit plus de squares à Montréal. La majorité des squares subissent des modifications au fil du siècle suivant.

circonstances particulières (topographie, localisation en angle, etc.). La reconnaissance des types de squares montréalais permet au final d'enrichir la connaissance historique à l'égard des squares.

Tableau 1
Le processus typologique des squares montréalais

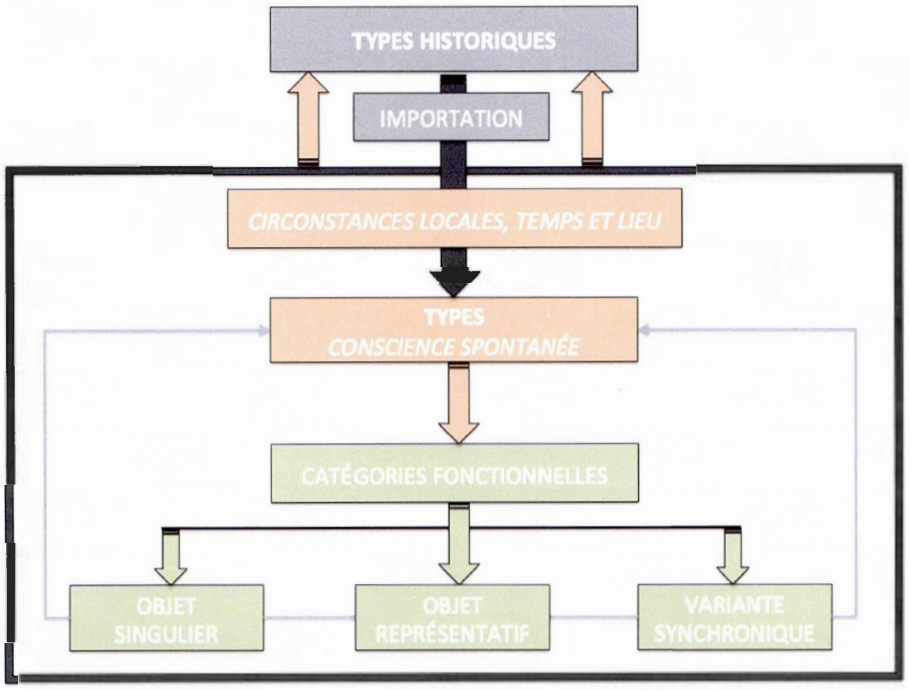

Source : Jonathan Cha.

L'étude du processus typologique appliqué au territoire montréalais met en lumière deux types de squares durant la période étudiée : le **square-place** et le **square-jardin**. Ces types ne se définissent pas tant par une image synthèse que par un ensemble de caractéristiques et de principes communs. **Le square-place** est associé à une expansion urbaine et à une ouverture de rues. Il consiste à régulariser l'espace et à créer un dégagement urbain en relation avec une voie de circulation, l'ensemble servant de pôle à un quartier. **Le square-jardin** est une composition urbaine et paysagère à dominance végétale. Il offre une perméabilité visuelle avec les voies carrossables l'entourant et l'environnement construit immédiat. De nature publique, il est essentiellement un lieu de promenade et de repos.

La méthodologie de recherche

Comme mentionné précédemment, la reconnaissance des traits typologiques des squares est le point de départ de la recherche. Cela engage une reconnaissance des caractéristiques des types sur lesquels ont été produits les squares montréalais. Pour ce faire, il faut documenter exhaustivement la production des squares, les circonstances, les acteurs en jeu et les contextes sociopolitiques, ce qui correspond à une méthode historico-interprétative. On est alors en mesure, à même la diversité d'exemplaires, de reconnaître les récurrences en termes de règles de composition et donc les caractéristiques des types. Nous considérerons le processus de dérivation ou d'individuation des types comme relevant des contextes et des acteurs particuliers ayant présidé à la création de chaque square. Cela nous amènera à lier la forme des squares au sens qui leur était attribué dans un contexte donné, ce qui nous permettra de mettre à profit l'approche de l'herméneutique de la forme urbaine. Ces dispositions méthodologiques particulières seront élaborées plus bas. C'est le processus typologique qui nous intéresse, soit de comprendre et de rendre compte de la production, de l'abondance et de la diversité des squares en lien avec les facteurs contextuels et sociopolitiques. Dans notre recherche, les acteurs sont cruciaux et les contextes de production essentiels. À partir des types présentés préalablement, nous démontrerons la variété d'exemplaires construits, leurs formes et leurs significations. Quoique respectant globalement une chronologie historique, la recherche est structurée avant tout selon une succession de thématiques liées aux catégories fonctionnelles des types de squares. Malgré de nombreux renvois au cadre architectural, il s'agit avant tout d'une étude sur les formes urbaines et paysagères des squares et sur les forces, les facteurs et les influences à l'origine de leur apparition et de leur évolution. Afin de comprendre les formes des squares, des plans de chacun d'entre eux seront élaborés, et ce, à partir d'une triangulation entre les plans anciens et divers documents visuels et textuels nous permettant de définir avec précision leurs tracés[221]. Pour en arriver à caractériser les formes et les sens des squares à Montréal, nous recourrons à la méthode historico-interprétative et plus spécifiquement à une approche

[221] Les principaux plans utilisés sont : H.S. Sitwell (1865-1869), *Fortification Surveys. Contoured plan of Montreal and its environs*, Henry W. Hopkins (1879), *Atlas of the City and Island of Montreal,* Chas E. Goad (1890-1914), *Atlas of the City of Montreal and Vicinity (Insurance Plan)*, Adolphe Rodrigue Pinsoneault (1906), *Atlas of the Island of Montreal and Île Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans,* Harbour Commissioners of Montreal (1914), *Plan of the Harbour of Montreal.*

herméneutique de la forme urbaine qui considère que la genèse des formes est liée à la genèse des significations.

L'approche typomorphologique et la définition du type

La morphologie est la connaissance de l'histoire de la ville par sa forme (objet, structure) à un moment donné. La typo-morphologie est une méthode propre à l'étude des processus de formation et de transformation des milieux bâtis. Elle traite de l'analyse de l'organisation formelle et spatiale des tissus urbains et des villes. La typo-morphologie étudie les conditions d'émergence, les mécanismes de transformation et les configurations spatiales des tissus urbains. Elle implique un travail d'identification des types à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'objets. Cette approche permet donc de développer une typologie, soit l'étude du rapport entre les types et la forme urbaine. Pour l'École de Versailles, « l'analyse typologique nous permet après coup de retrouver ces types ; elle offre une articulation logique (typologie). C'est-à-dire qu'au lieu de considérer des objets isolés, elle les saisit comme un ensemble et met en évidence le fait que l'élaboration du domaine bâti s'appuie sur une structure profonde[222]. » Moyen de comprendre la structure de la ville à la fois comme continuité historique et comme phénomène partiel d'une telle continuité, la typo-morphologie consiste en l'étude et la classification des types.

Nous allons ainsi dans un premier temps inventorier, identifier, décrire et classifier les constituantes fondamentales de l'objet étudié (définition du corpus, classement). Dans un deuxième temps, nous dégagerons de l'analyse le système de règles qui régit la production et l'individuation des objets à laquelle nous associons, dans un troisième temps, la dimension sociopolitique, la production spatiale émergeant d'un processus typologique n'étant jamais dissociée des conditions sociopolitiques qui sous-tendent cette production.

L'approche de l'herméneutique de la forme urbaine

L'approche de l'herméneutique de la forme urbaine par la morphogénétique et la sémiogénèse est une approche construite par Lucie K. Morisset ; elle consiste en l'étude de la formation conjointe de la forme et du sens de l'espace construit, l'une étant la réciproque

[222] Panerai *et al.*, *op. cit.* : 109.

de l'autre[223]. La morphogénétique et la sémiogénèse, indissociables, proposent une herméneutique de la ville, une interprétation des signes entre autres comme révélateurs de projets collectifs[224]. Ces signes se révèlent tout autant dans le cadre bâti et dans le square que dans le tracé des rues. Cette approche de la forme urbaine vise à décoder les squares montréalais. Les objectifs d'une telle approche résident dans le « quoi », le « comment » et le « pourquoi » de ce qui est là et la spécificité de l'objet urbain donné (le square). Il s'agit de trouver l'intérêt d'une forme à une époque donnée en admettant que les représentations évoluent dans le temps.

Les squares sont une production urbaine correspondant à une période qui n'est compréhensible qu'à la lumière du contexte de création, de production et de réception lui étant rattaché. L'espace construit se présente donc comme révélateur de sens, il est construit à la fois par des contraintes objectives et des intentions subjectives en lien avec les les territoires et les acteurs impliqués.

Notre approche donne lieu à une analyse à deux volets. Le premier volet, de square en square, cernera historiquement la morphogénétique des squares sélectionnés du territoire central de la ville de Montréal (questions de congruence historique et de convergence documentaire). Le second volet cible, dans les discours aménagistes et les images, les intentions et les idées relatives à la création des squares.

La recherche porte un regard sur les processus de gestation et d'élaboration des formes en amont de la création des squares et au moment de leur réalisation (1- planification, 2- production, 3- matérialisation). Elle s'intéresse à leur première existence, celle issue d'une planification et non d'une rénovation. Cette approche justifie le recours à une étude historique puisqu'elle vise à retracer les motivations et l'origine des formes des squares. Le travail en archives compose une grande part de la recherche, l'analyse *in situ* devenant dans le cas présent secondaire. Un regard historique sur les squares permet d'observer parallèlement le développement urbain de Montréal et d'associer des formes bâties à des visions et des besoins de l'époque concernée.

---

[223] Lucie K. Morisset (2011), « Pour une herméneutique des formes urbaines : morphogénétique et sémiogénétique de la ville », in Lucie K. Morisset et Marie-Ève Breton, dir., *La ville, phénomène de représentations*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 33-59.
[224] *Cf. ibid.* : 37, 41 et 51.

Nous nous intéressons à la ville et nous l'abordons comme une forme urbaine et paysagère. Comme le soutient Spiro Kostof, « *Urban form is never innocent of social content*[225] », elle est le support de l'organisation de notre vie quotidienne tout autant qu'elle est un support de sens selon les époques. Une forme urbaine et paysagère n'est ainsi jamais dissociée du sens que ses concepteurs lui ont donné avant, pendant et au moment de la réalisation. Nous étudions donc la forme physique de l'espace urbain, sa relation aux facteurs culturels, économiques et politiques, les acteurs et les processus à l'œuvre dans leur formation[226]. Nous y procédons notamment par l'analyse des formes en plans et en volumes, l'objet et les discours nous permettant de retracer l'idée de planification et de décoder ultimement la singularité de la ville ou la forme physique des squares dans la présente recherche.

La méthode historico-interprétative

L'herméneutique du square montréalais doit ainsi être élaborée sur des connaissances historiques précises, ce qui relève d'une méthode historico-interprétative. La méthode historico-interprétative est une méthode d'acquisition, de traitement et d'interprétation des événements du passé. Elle recherche la multicausalité et l'interrelation des facteurs afin de dégager des constats et construire de la connaissance. Elle est nécessairement interprétative puisque, comme le disait Michel de Certeau, « le passé, même le plus matériel, ne nous apparaît qu'à travers les lunettes du présent, c'est-à-dire les problématiques dans lesquelles nous sommes engagés ici maintenant[227] ».

La recherche historico-interprétative est une stratégie de construction narrative d'un discours : « *Interpretive-historical research is the only strategy that outlines how a narrative explaining past events can be framed*[228]. » Cette recherche permet d'apporter une profondeur historique en s'attardant au processus de constitution et aux valeurs des objets, les squares dans le cas présent. « *Tactically, interpretive-historical research provides a means of—getting in—to a context or event in time past. This includes making use of*

---

[225] Spiro Kostof (1992), *The City Assembled. The Elements of Urban Form Through History*, New York, Thames and Hudson, p. 8.
[226] Gauthiez, *op. cit.* : 110.
[227] Michel de Certeau cité in Françoise Choay (2005), *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Éditions du Seuil, p. 8-9.
[228] Linda Groat et David Wang (2001), *Architectural Research Methods*, New York, John Wiley and Sons, p. 167.

archival, [...] *archeological, and other sources*[229]. » La méthode historico-interprétative comporte quatre étapes : 1) la cueillette des données en archives, 2) l'identification, l'observation et l'organisation des données, 3) la description, l'analyse, la vérification et la triangulation de données et enfin 4) la narration qui inclut ici le processus typologique.

Le territoire d'étude, la période retenue et les sources documentaires

La recherche focalise sur la portion centrale de l'île de Montréal. Le territoire d'étude se concentre sur Montréal et les principales municipalités annexées avant 1914 (Côte-Saint-Paul, de Lorimier, Émard, Hochelaga, Saint-Henri, Saint-Louis et Sainte-Cunégonde). Les squares abordés se situent aujourd'hui dans les arrondissements Mercier–Hochelaga–Maisonneuve, de Parc-Extension–Villeray–Saint-Michel, du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont–La Petite-Patrie, du Sud-Ouest et de Ville-Marie. Une quarantaine d'exemplaires de squares montréalais ont été dénombrés, une quantité élevée. Le corpus se trouve majoritairement situé dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie.

Seuls les squares aménagés pour servir à divers usages seront abordés. Par cela, nous sous-tendons un espace à l'intérieur duquel les circulations piétonnes sont encouragées et où s'épanouissent notamment les activités de promenade. Cela exclut *ipso facto* les cercles, les croissants et les triangles à l'unique fonction de contournement et d'agrément visuel. Les villes de Hampstead, de Mont-Royal et de Westmount, quoique présentant un riche patrimoine de formes dérivées des squares, ne seront pas abordées dans le cadre de cette thèse parce qu'elles ne répondent pas à nos critères de sélection.

La période étudiée se concentre entre 1801 et 1914, soit de l'élaboration du plan des Commissaires à la reconfiguration du square Phillips et aux dernières réalisations de squares résidentiels dans les quartiers du nord de Montréal. L'année 1914 marque la fin de l'aménagement de squares puisqu'aucun nouveau square n'est planifié après cette date. Le parc prendra dès lors la relève et s'imposera comme nouvelle forme urbaine et paysagère. Suivant la création de la Montreal Parks and Playgrounds Association et « à partir du début du 20e siècle, on sent une volonté accrue de faire des parcs des lieux de récréation pouvant répondre aux besoins variés d'une population urbaine en croissance[230] ». Dès lors, le sport et

[229] *Ibid.*
[230] Linteau (2000), *op. cit.* : 243.

l'activité physique seront promus selon une perspective sanitaire. Cette période correspondra à l'importance grandissante de la récréation comme potentiel de ressourcement et moyen d'épanouissement personnel et d'intégration sociale[231]. Allant au-delà du lieu ornemental, les parcs de quartier favoriseront la pratique du sport et se présenteront comme services à la population. Ces nouveaux espaces de loisirs verront le développement des terrains de jeux et l'arrivée des patinoires[232].

La recherche sur les squares montréalais se bute à un obstacle de taille : les sources. Il s'avère en effet très difficile de trouver des documents originaux. Cela s'explique premièrement par l'incendie de l'hôtel de ville de Montréal en 1922, qui a ravagé une partie des archives municipales. Cet événement peut ainsi expliquer l'absence quasi totale des plans ou des dessins originaux des squares. Deuxièmement, l'abondance d'images provenant principalement de photographies et de cartes postales pour certains squares (Dominion, place d'Armes, Victoria, Viger) voile le fait que la majorité des squares ont été peu ou pas représentés visuellement. Troisièmement, la décentralisation des archives municipales vers les arrondissements a contribué à alourdir la tâche de recherche en raison du manque de personnel affecté à la gestion et au classement des documents. Ces éléments ont rendu la tâche laborieuse et exigé une pluralité de sources afin d'amorcer la constitution d'une interprétation sur le square. À cela s'ajoute une embûche additionnelle, la carence lexicographique mêlant les vocables places, parcs et squares. Dans l'élaboration du corpus, il a donc fallu faire particulièrement attention à ne pas inclure, par exemple, les squares qui n'en sont pas, tel le square Chaboillez, et à inclure les parcs qui sont en réalité des squares, comme Bellerive ou Lahaie. Le repérage des squares s'est effectué essentiellement à l'aide de la cartographie, à laquelle se sont ajoutés les écrits. Les documents que nous avons utilisés pour confirmer notre corpus sont principalement les rapports annuels de l'inspecteur de la Cité ainsi que le Fonds de la Commission des parcs et traverses de la Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

La recherche recourt à deux types de sources, ici et ailleurs (Canada, France, Grande-Bretagne) : les sources primaires (plans, dessins, images, documents administratifs, articles de journaux) et les sources secondaires (études). Les documents que nous avons privilégiés

---

[231] Dagenais (2006), *op. cit.* : 156.

[232] La conception des squares se termine en 1914. Inversement, une quarantaine de parcs se construisent entre 1900 et 1940 et 23 d'entre eux intègrent des terrains de jeu (équipement récréatif pour enfants) entre 1921 et 1940 comparativement à un seul construit avant 1921. DGDAVM.

parmi les sources primaires permettent une vue de la ville en plan et nous informent de la superficie, de l'implantation, des formes et du contexte urbain des squares. À ces représentations graphiques en deux dimensions s'ajoutent les gravures et les photographies. Ces représentations fournissent des informations abondantes sur la forme et les composantes urbaines et paysagères de l'espace (organisation spatiale, détails architecturaux, usages et usagers). Il est important de noter que nous analysons dans ces documents autant ce qui est visible que ce qui ne l'est pas. La présence ou l'absence d'un square sur une carte ou d'éléments de tracés urbains peuvent nous indiquer, à titre d'exemple, le niveau d'importance accordé au square ou sa projection urbanistique.

Les sources primaires se divisent en deux catégories, les textes et les documents iconographiques. Les textes comprennent des actes notariés de cession de terrain, des bons de commande, des correspondances, des manuscrits, des minutes ou des procès-verbaux de réunion, des rapports annuels de l'inspecteur, des règlements et des résumés historiques. Les documents iconographiques comprennent des cartes de ville, des dessins, des esquisses, des gravures, des photographies et des plans de ville, d'assurance-incendie, de cadastre, d'utilisation du sol et d'aménagement. L'ensemble de ces documents permet de reconstituer le processus de création des squares et révèle de nombreux éléments précis quant à leur histoire, leurs commanditaires, leurs investissements, leurs modèles, leurs formes, leurs composantes, leurs entretiens, etc. Des dossiers, répertoriés par square, s'avèrent de précieux outils dans la cueillette des données. Plus qu'une ressource documentaire, le matériel iconographique sert de support à la compréhension du propos, notamment lorsqu'il est question de formes paysagères. C'est pourquoi il sera particulièrement abondant dans le texte. La Division de la géomatique et la Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal constituent les deux principaux lieux de documentation de la recherche.

Les articles de journaux, les études historiques, les documents publics et scientifiques composent le corpus de sources secondaires. Les cartes postales, documents iconographiques de grande importance puisque témoignant au début du XX^{e} siècle de l'état des squares, appartiennent également aux sources secondaires dans la mesure où elles représentent un aspect du square à un temps donné suivant les *a priori* esthétiques importants des illustrateurs et des éditeurs (moment du cliché, prise de vue, appliqué de couleurs, addition d'objets non encore construits, etc.). Aux côtés des photographies, ces

documents sont primordiaux dans la recherche puisqu'ils constituent un précieux condensé d'information.

La triangulation de l'information provenant des différentes sources est essentielle afin de valider les informations. Cela permet, entre autres pour les cartes et les plans, de statuer sur les projets envisagés et les projets réels. Il faut souligner que la lecture des cartes et des plans demande une attention particulière sachant que les conventions de représentations évoluent et que des erreurs d'interprétation s'y trouvent. Acceptant ce fait, la lecture des documents iconographiques et notamment les plans d'assurance-incendie doit être rigoureuse. Dans ce cas précis, les dessins de squares devancent bien souvent leurs créations réelles ou ne sont pas actualisés malgré des transformations. Leur représentation reprend majoritairement une forme unique, le croisement d'allées, une caractéristique dominante certes, mais ne s'appliquant pas à l'ensemble des squares. Il faut donc être vigilant à cet égard et le traitement croisé des sources apparaît essentiel dans ce contexte.

Fig. I.21-34 : Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

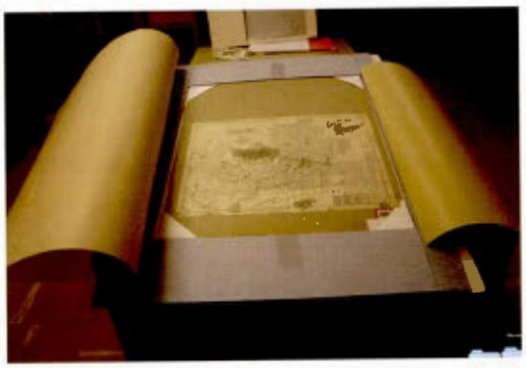

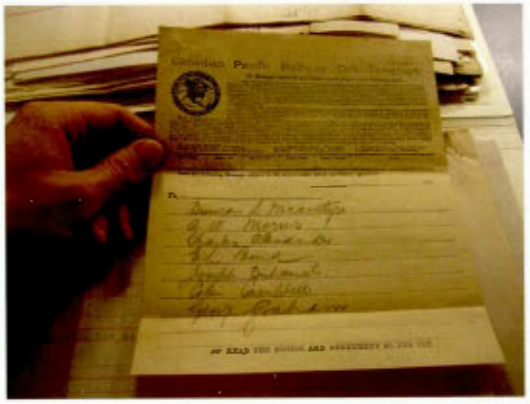

LE PARC DEZERY

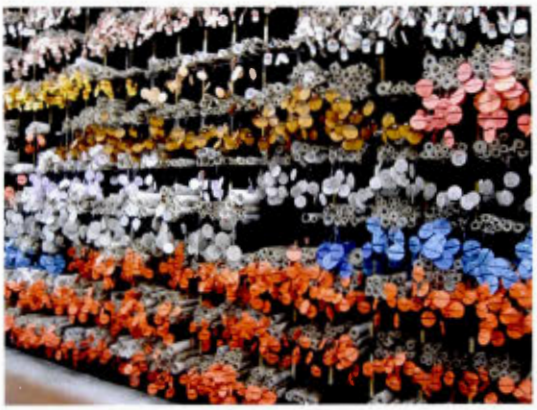

Fig. I.35-36 : Archives de la Division de la géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM).

Fig. I.37-38 : Direction des grands parcs et du verdissement (DGPVVM).

Les objectifs de la recherche

Les objectifs de la recherche sont de caractériser les acteurs, les fondements et les intentions à l'origine des squares victoriens à Montréal du XIX^{e} siècle à la Première Guerre mondiale. Notre recherche vise à documenter et à démontrer le processus d'apparition et de formation des squares, la variété d'exemplaires produits et le processus de persistance, d'adaptation et de diversification du type, afin ultimement de définir la genèse des formes des squares montréalais.

Ces objectifs exigent de connaître globalement l'évolution des squares, pour caractériser, comparativement, leurs particularités formelles et historiques et saisir les modalités de leur inscription dans l'espace urbain montréalais.

Dans ce contexte, le projet vise une quadruple contribution : 1) par son angle de recherche spécifique, il enrichira l'analyse des processus typologiques en y ajoutant un nouvel aspect de compréhension, le contexte sociopolitique ; 2) il accroîtra considérablement les connaissances sur les squares montréalais (origines, acteurs, intentions, fonctions et formes) ; 3) en proposant le square montréalais comme cas d'espèce, il apportera un matériau méconnu à l'histoire des formes urbaines et paysagères ainsi qu'aux types et traditions historiques du square à l'échelle occidentale ; 4) dans une perspective de finalité sociétale, la diffusion et le transfert de ces savoirs favoriseront, nous l'espérons, par une meilleure compréhension de leur milieu de vie, l'appropriation collective et le travail des professionnels (urbanistes, architectes et paysagistes) quant à leurs réaménagements, leurs programmations et leur protection. La thèse promet de contribuer considérablement au domaine d'expertise qu'est celui des études sur la ville, aussi bien en nourrissant une compréhension accrue du phénomène du square dans l'espace urbain qu'en dégageant un nouveau corpus pour l'énoncé de problématiques futures sur les formes architecturales, sociales, paysagères et urbaines.

Cette recherche offre une perspective nouvelle sur la manière d'aborder ce genre d'objet en croisant une analyse typo-morphologique, une herméneutique de la forme urbaine et une méthode historico-interprétative. Elle permet de définir des types et leurs règles de composition, de mettre en évidence les exemplaires produits et leurs catégories fonctionnelles, de révéler leurs formes en spécifiant leur individuation par rapport aux types,

le tout en tenant compte des acteurs et des contextes sociopolitiques qui ont engendré les formes urbaines.

Conclusion

La thèse se divise en deux parties : 1) La naissance du square et sa contribution à l'expansion territoriale et au renouvellement des formes urbaines de la ville (1801-1860) et 2) La consolidation, la multiplication et l'apogée du square à l'époque de l'industrialisation de Montréal (1860-1914).

Le premier chapitre aborde les fondements du square par l'initiative gouvernementale et municipale de restructuration du territoire montréalais *intra* et *extra-muros*. Le deuxième chapitre s'attarde à l'expansion de la ville et à la formation d'enclaves résidentielles bourgeoises sous l'initiative individuelle et l'ambition promotrice. Les troisième et quatrième chapitres démontrent l'engouement pour le square comme outil de réponse aux volontés d'amélioration de la santé publique et au désir d'embellissement civique. Les cinquième et sixième chapitres observent la grandeur et la splendeur du square civique par le caractère métropolitain, les monuments commémoratifs et l'ornementation végétale. Le septième chapitre traite de la récurrence formelle et de la cristallisation du square-jardin dans les développements résidentiels.

Dans les différents chapitres nous démontrerons les aspirations et les visées sociales liées à la création de squares, leurs formes urbaines et paysagères idéalisées et réalisées ainsi que les adaptations du type, soit l'enrichissement de l'expression du square au fil des exemplaires construits. L'ensemble des éléments soulevés révélera la genèse du square montréalais.

PARTIE I

LA NAISSANCE DU SQUARE ET SA CONTRIBUTION À L'EXPANSION TERRITORIALE ET AU RENOUVELLEMENT DES FORMES URBAINES DE LA VILLE (1801-1860)

Introduction : Montréal de 1801 à 1860

Au tout début des années 1800, Montréal compte près de 9000 habitants et amorce sa croissance en population et en superficie, alors limitée à la vieille ville et ses abords immédiats[233]. Montréal est à ce moment la capitale de la traite des fourrures et plusieurs marchands de la Compagnie du Nord-Ouest font fortune et contribuent au dynamisme économique de la ville[234]. Le délaissement de cette activité n'a que peu d'impact sur l'économie de la ville qui mise de plus en plus sur l'exportation des produits agricoles et la naissance de nouvelles entreprises, telle la brasserie de John Molson. Cette période correspond à l'expansion des limites de la ville notamment par la démolition des fortifications et la première vague de lotissements planifiés *extra-muros*.

En raison de nombreuses phases d'immigration, les anglophones forment, à compter des années 1830, la majorité de la population[235]. Porte d'entrée du Haut-Canada et point de transbordement fluvial, Montréal se positionne en tant que ville commerciale et industrielle. Le canal de Lachine, qui permet aux navires de franchir les rapides au sud de l'île, ouvre en 1824 et devient le pôle de l'industrialisation. La Commission du port de Montréal est pour sa part officiellement incorporée en 1830.

En 1833, un an après l'adoption de la première Charte d'incorporation de la ville, Jacques Viger devient le premier maire de Montréal. En 1852, deux incendies majeurs détruisent une portion substantielle des faubourgs Québec, Saint-Louis et Saint-Laurent. Toujours la même année, la compagnie de chemin de fer Grand Trunk est créée et, quatre ans plus tard, la première liaison en train entre Montréal et Toronto est établie. Les années 1850 sont les témoins de plusieurs épidémies, dont l'épidémie de choléra de 1854 qui fait un millier de victimes, et correspondent également à la création des deux grands cimetières – protestant et catholique – sur le mont Royal. Cette décennie est marquée par le lotissement de la New Town et par l'inauguration du pont Victoria, en 1860, marquant la transition vers un Montréal métropole.

---

[233] Nombre d'habitants à Montréal : 1801 (9000) ; 1811 (13 300) ; 1821 (18 767) ; 1831 (27 297) ; 1841 (40 356) ; 1851 (57 715).
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67887840&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 7 février 2012.

[234] Paul-André Linteau (1992), *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Éditions du Boréal, p. 54, 62-63.

[235] *Ibid.* : 65.

CHAPITRE I

L'INTRODUCTION DU SQUARE PAR L'INITIATIVE GOUVERNEMENTALE ET MUNICIPALE DE RESTRUCTURATION DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS *INTRA* ET *EXTRA-MUROS*

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous mettrons en évidence l'étroite relation entre la place et le square, la place jetant les bases à l'établissement du square. Les places publiques et les places du marché, « étape primitive[236] » à la création des squares, sont graduellement aménagées et converties en squares-jardins à compter des années 1840. Les recommandations et l'application du plan des Commissaires, la municipalisation et l'institutionnalisation de la place et l'ennoblissement d'une place à l'occasion d'une visite royale sont les trois fondements à la base de la création des squares publics dans le territoire *intra* et *extra-muros* montréalais.

L'existence des squares dans le territoire de la vieille ville et de ses faubourgs immédiats est inhérente à celle des places puisque les squares-jardins sont initialement implantés par superposition à un tissu urbain existant. Les squares Dalhousie, des Commissaires, de la place d'Armes et de la Douane sont les premiers exemples de squares-jardins issus de la place à naître à Montréal et contribuent chacun à façonner l'identité naissante de cette nouvelle forme urbaine et paysagère. Le premier chapitre démontrera les voies multiples par lesquelles le square-jardin est superposé à la place dans la première moitié du XIX^{e} siècle dans le territoire *intra* et *extra-muros*.

La démolition des fortifications et l'application du plan des Commissaires, par suite de la libération d'une superficie d'exploitation substantielle de part et d'autre des anciens murs, est

[236] de Laplante, *op. cit.* : 15.

une occasion de créer de nouvelles formes urbaines et de faire le pont entre la ville *intra-muros* et les faubourgs *extra-muros*. Ces interventions modifient le visage de Montréal et représentent la première véritable intervention urbanistique britannique depuis la Conquête[237]. Cela permet d'ouvrir des rues et de dégager des squares-places à des carrefours stratégiques. Les places s'agrandissent et se multiplient et les assises du square « à l'anglaise » s'établissent et se confrontent au contexte montréalais. Le Hay Market ou Commissionner's Square prévoit le déplacement de la ville vers le nord-ouest. Le square devient un centre névralgique en se situant à cheval entre la vieille ville et la New Town en développement.

Pendant ce temps, la centralité de la place d'Armes et de la place du Marché, double héritage de la ville française, est consolidée malgré la modification de leurs cadres et de leurs usages par a) la démolition de bâtiments occupant une portion de leur espace, b) la reconfiguration de leur emprise spatiale et c) la polarisation d'une fonction par la construction d'un édifice phare (l'église Notre-Dame à la place d'Armes et l'édifice de la Douane à la place du Marché). Les places, devenues squares-jardins, sont des lieux convoités et se démarquent par une richesse architecturale singulière. L'empreinte urbanistique et architecturale britannique est manifeste sur les squares de la place d'Armes et de la Douane. Initialement à vocation résidentielle et commerciale, ces deux localisations deviennent d'un côté le cœur religieux et financier de la ville et de l'autre le cœur des activités portuaires.

Trois axes permettent ainsi de jeter les fondements du square *intra* et *extra-muros* : les squares dans le plan des Commissaires, les mutations urbaines et architecturales des places en squares-jardins sous la nouvelle gouverne municipale et le désir de faire appel au square dans la production d'une image de marque, d'une carte de visite de Montréal. Le premier chapitre examine le passage graduel d'une logique française à une logique britannique adapté à la réalité d'une cité émergente. Il introduit deux catégories fonctionnelles, les squares *extra-muros* et les squares municipaux, eux-mêmes associés à deux types de squares, le square-place et le square-jardin.

---

[237] *Cf.* Marsan (1994), *op. cit.* : 135-136.

La démolition des fortifications et le plan des Commissaires

La démolition des fortifications comme opportunité urbanistique

Après l'établissement du plan de Dollier de Casson et de Bénigne Basset, Montréal se dote d'une première enceinte fortifiée contenant son développement par l'érection d'une palissade entre 1687 et 1689[238]. Ces premiers travaux de fortifications correspondent au deuxième temps fort de l'histoire de l'urbanisme montréalais[239]. La signature du traité d'Utrecht en 1713 menant à « la restructuration de la défense française en Amérique du Nord entraîne d'importants changements dans les fortifications de Montréal[240] ». Le rôle militaire de Montréal, son importance dans le « ravitaillement des forts et des postes de l'intérieur de la colonie » et sa position stratégique dans le commerce de la fourrure exigent de renforcer la défense de cette « ville-entrepôt[241] ». Conséquemment, une ordonnance de l'intendant Michel Bégon, en 1713, requiert que les murs construits de pieux de bois de cèdre soient remplacés par des remparts de pierre. Suivant ces recommandations, des travaux majeurs de reconstruction des fortifications s'amorcent en 1717. Ce troisième temps fort de l'histoire de l'urbanisme montréalais, caractérisé par l'érection de fortifications de maçonnerie, est complété en 1744. Les travaux visent à faire de Montréal une place forte ; ils s'échelonnent sur 27 ans et sont menés sous la direction de l'ingénieur en chef du roi en Nouvelle-France, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry[242]. De 1720 à 1780, près de 400 maisons sont construites et une portion notable du tissu urbain dense de la ville fortifiée du XVIII^{e} siècle est toujours occupée par de grands édifices appartenant à des communautés religieuses dotés de jardins murés.

---

[238] La palissade est prolongée vers l'est en 1699-1700 par l'ingénieur du roi Jacques Levasseur de Néré, puis encore rallongée en 1709 afin d'y incorporer le coteau du fort.

[239] Jean-Claude Robert propose quatre temps forts de l'histoire de l'urbanisme montréalais : 1) le plan de Dollier de Casson en 1672, 2) les travaux des fortifications de 1687-1689, 3) les travaux des fortifications de 1717-1744 et 4) l'opération d'aménagement de 1802-1817. Jean-Claude Robert (1994), *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global inc. et Éditions Libre Expression.

[240] Phyllis Lambert et Alan Stewart (1992), *Montréal, ville fortifiée au XVIII^{e} siècle*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, p. 20.

[241] *Ibid.* : 36 et 38.

[242] À cette même époque, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry élabore les plans et supervise les travaux de nombreux systèmes défensifs de Montréal et de Québec, ainsi que des forts Chambly, Niagara, Saint-Frédéric et Sault-Saint-Louis (Kahnawake).

En 1791, les fortifications sont devenues obsolètes. Vu leur délabrement, le capitaine et commandant des Royal Engineers, Gother Mann (1747-1830), en recommande la démolition en présentant à Lord Dorchester un rapport dans lequel il suggère d'« abandonner l'idée de défendre Montréal qui ne convient en aucun cas comme poste militaire[243] ». En 1796, une pétition des habitants de Montréal réclame le démantèlement des fortifications afin de favoriser le développement de la ville. Cette pétition poursuit les recommandations du rapport Mann de relier la ville à ses faubourgs. Le Parlement du Bas-Canada présente une résolution en 1799 « visant à ordonner le développement des villes de Québec et de Montréal. Cette résolution autorise la nomination d'un inspecteur ayant pour charge de dresser les plans de la ville et de ses abords, d'ouvrir des rues spacieuses et de réserver des terres pour des squares publics[244]. » En plus d'introduire le square à Montréal, cette résolution est importante puisqu'elle reconnaît qu'il est :

Fig. 1.1 : Montréal fortifiée en 1760, *A plan & View of the Town and Fortifications of Montreal in Canada*, Londres, Raplh Griffiths, BAnQ.

> nécessaire et utile au public que les divisions se fassent d'après un plan régulier avec l'ouverture des rues suffisantes et nécessaires et réserves de places publiques pour le besoin à venir [...] [et] qu'à compter du jour que tel plan sera ainsi homologué, il ne sera permis ni loisible à aucun propriétaire desdits terrains de les vendre ou diviser par emplacements, pour y bâtir ou pour y clore aucun verger ou jardin, à moins qu'il ne se conforme en tout audit plan et ne réserve les rues ou places publiques qui y seront désignées et représentées[245].

[243] Lambert et Stewart, *op. cit.* : 79.
[244] Marsan (1974), *op. cit.* : 154.
[245] *Journal de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, depuis le 28e Mars jusqu'au 3e Juin, inclusivement, dans la trente-neuvième année du règne de Sa Majesté George Trois, (1799), p.187-191, tiré de Marsan, *ibid.* : 155.

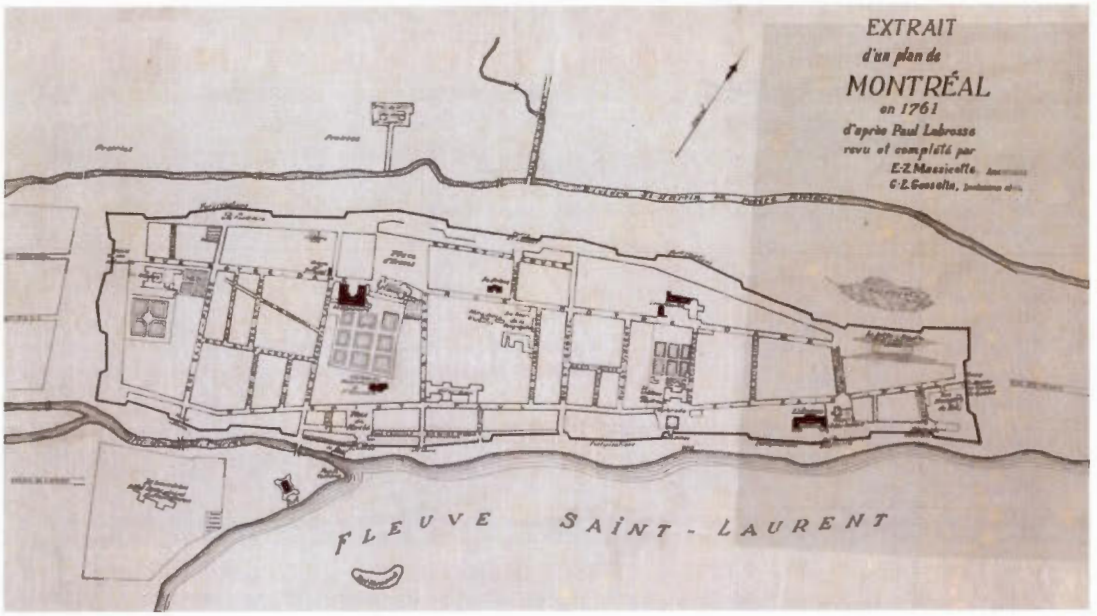

Fig. 1.2 : Extrait d'un plan de Montréal en 1761 d'après Paul Labrosse, E.-Z. Massicotte et C.-E. Gosselin, VM66,S0,D36-47, DGDAVM.

Les arguments soulignant l'état de délabrement des murs d'enceinte et l'obstacle à la croissance de la ville, conjugués aux volontés parlementaires, mènent à l'adoption en 1801 d'un « Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la Cité de Montréal ». Cette loi stipule le démantèlement des fortifications et vise la « salubrité, la commodité et l'embellissement » de la ville – c'est-à-dire son développement[246]. Elle poursuit les mêmes objectifs que le plan des projets d'embellissement de Charles de Wailly pour Paris déposé en 1789. Ce plan proposait un : « projet d'utilité et d'embellissement pour la ville de Paris qui s'accorde avec les grands projets déjà arrêtés par le gouvernement dans lequel on a rassemblé de nouveaux monuments, des places publiques, et des percées nécessaires pour donner des communications, augmenter les courants d'air...[247] ». Au tournant du XIX[e] siècle, la situation des villes, que ce soit à Paris ou à Montréal, a démontré la nécessité d'embellir la ville. Entendons embellissement ici au sens de Pierre Pinon et Bertrand Le Boudec, soit améliorer la circulation et y ouvrir des places[248]. Une loi de 1807 en France portant sur les plans d'alignement des villes encourageait d'ailleurs l'élargissement et

[246] Lambert et Stewart, *op. cit.* : 79.
[247] « Projet d'utilité et d'embellissement pour la ville de Paris », Charles de Wailly, 1789, Plan manuscrit, Bibliothèque nationale de France, C&P, Rés. Ge C 5384.
[248] Pierre Pinon et Bertrand Le Boudec (2004), *Les plans de Paris. Histoire d'une capitale*, Paris, Atelier parisien d'urbanisme, Bibliothèque nationale de France, Le Passage, Paris Bibliothèques, p. 78.

le redressement des rues ainsi que la formation de places publiques[249]. Montréal s'inscrit dans le courant des améliorations urbaines en favorisant les dégagements et les circulations. À Montréal, le démantèlement des fortifications au début du XIX^{e} siècle rend possibles à la fois l'extension urbaine et la création de places.

Le démantèlement des fortifications s'amorce dès 1802 pour se terminer en 1817. Ces opérations d'aménagement, qui suivent l'adoption de la loi sur le démantèlement des fortifications en 1801, marquent le quatrième temps fort de l'histoire de l'urbanisme montréalais. Qualifiée d'« années de transition[250] » entre la ville frontière et la ville victorienne, la première portion du XIX^{e} siècle marque une profonde « mutation urbaine[251] » qui mène à la création d'une « nouvelle forme urbaine[252] ». Et pour cause, puisqu'alors que 90 % de la population réside à l'intérieur des remparts en 1725, plus que 30 % y habite au début des années 1800. De plus, des 9000 habitants que comptait Montréal en 1800, ce chiffre grimpe à 58 000 en 1852. Les anciens faubourgs connaissent une croissance remarquable à l'intérieur des limites fixées en 1792 de la nouvelle Cité ; le territoire s'étend désormais à deux kilomètres des murailles.

Le démantèlement des fortifications est une occasion sans précédent pour créer une nouvelle forme urbaine. « Une fois les fortifications abattues, la ville se trouve libérée des contraintes imposées par l'enceinte et elle s'ouvre sur le fleuve et sur les faubourgs [tel que le désirait Gother Mann]. Cette expansion représente une occasion extraordinaire d'établir un plan d'urbanisme[253]. » Le plan des Commissaires est l'outil par lequel Montréal redéfinit son territoire. Il comprend trois orientations principales, soit l'assainissement et l'embellissement de la ville ainsi que le développement du commerce. Joseph Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada, fait l'éloge du plan des Commissaires en affirmant qu'après son exécution « aucune des possessions à l'extérieur de l'Angleterre, excepté celles de l'Inde, n'offrira une ville aussi belle, aussi régulière, aussi étendue, ni aussi commode que celle-ci[254] ». Les premières actions concernent la destruction des fortifications et la canalisation du ruisseau Saint-Martin et de la petite rivière Saint-Pierre. De plus, « la disparition de l'enceinte libère de

---

[249] Rose et Pinon, *op. cit.* : 116.
[250] Marsan (1974), *op. cit.* : 155.
[251] Robert, *op. cit.* : 86.
[252] Lambert et Stewart, *op. cit.* : 79.
[253] *Ibid.*
[254] Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada...*, p. 157 tiré de Marsan (1974), *op. cit.* : 156.

vastes terrains, auparavant réservés ou utilisés par le gouvernement à des fins militaires, et qui peuvent désormais être réaffectés au développement urbain[255] ». La démolition des remparts marque une nouvelle étape dans le développement de Montréal en permettant l'implantation d'une structure de rues et de places servant de jonction entre la ville *intra* et *extra muros*.

Le square public dans le plan des Commissaires

La loi adoptée en 1801 et reconduite en 1808 donne au gouverneur du Canada l'autorisation de nommer trois commissaires pour entreprendre la démolition des anciens murs et fortifications de la cité de Montréal. James McGill (1744-1813), John Richardson (1755-1831) et Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoyne, ce dernier étant remplacé à sa mort par Jean-Marie Mondelet (1772-1848), sont donc nommés commissaires, auxquels s'adjoindra l'inspecteur des chemins et arpenteur Louis Charland (1772-1813)[256]. La collaboration des commissaires marque le commencement d'une formidable expansion qui bouleversera le paysage urbain montréalais. Les actions urbanistiques qui suivent la démolition des fortifications marquent un moment déterminant dans le passage d'une ville française à une ville anglaise. L'aménagement de l'espace urbain, qui relevait encore de l'initiative privée, est remplacé par l'apparition d'un mode de gouvernement municipal inédit, non démocratique et mené par une bourgeoisie britannique.

> Alors que sous le régime français l'administration était caractérisée par la tutelle complète et le chevauchement des diverses compétences, et que la ville ne détenait pas d'autonomie, voire d'existence politique, après la Conquête commence un mouvement qui donne à la municipalité un certain pouvoir de gestion. On importe d'Angleterre une coutume ancienne qui consiste à faire gérer la ville par un groupe de juges de paix, spécialement nommés par le gouverneur, qui a pour responsabilités de faire régner l'ordre et d'assurer un minimum de services publics[257].

---

[255] Lambert et Stewart, *op. cit.* : 80.

[256] Louis Charland est l'auteur du plan de Griffintown en 1806. Dans la foulée du plan des Commissaires, il propose pour ce secteur de la ville un plan orthogonal où deux rues perpendiculaires se rencontrent dans un square intitulé *Trafalgar Square*, sept ans avant la planification du square éponyme de Londres. Le square réfère ici davantage à une place, mais le recours à cette appellation démontre déjà, au tout début du XIX^{e} siècle, l'instauration d'un nouveau vocable à Montréal.

[257] Jean-Pierre Duquette, dir. (1992), *Montréal 1642-1992*, Cahiers du Québec, Lasalle, Éditions Hurtubise HMH Limitée, p. 37.

Suivant l'« Acte pour faire, réparer et changer les Chemins et les Ponts dans cette Province, et pour d'autres effets[258] » de 1796, le nouveau régime administratif relevant des juges de paix « doit gérer un espace en expansion et réaliser les grands travaux devenus nécessaires dans un milieu urbain en pleine transformation[259] ». Le rôle des juges de paix est de construire et d'entretenir les « rues, chaussées, pavés, ponts, canaux, cours d'eau, égouts, marchés, places publiques et ruelles[260] » dans la vieille ville et les faubourgs. Les juges de paix sont des personnalités « triées sur le volet » appartenant à la classe marchande ou à des professions libérales d'origine britannique, tels les Frobisher, Molson et Mondelet[261]. Afin de veiller aux travaux d'infrastructures urbaines, les juges de paix sont secondés par un inspecteur des chemins ; autant les juges que les inspecteurs sont nommés par le gouverneur de la colonie. Paul Lacroix (1796-1799), Louis Charland (1799-1813) et Jacques Viger (1814-1840) occupent ce poste. Le rôle de juge de paix est toutefois, selon Paul-André Linteau[262], mal adapté aux besoins d'une ville de la taille de Montréal. Le régime des juges de paix reste en fonction de 1796 à 1831, moment d'adoption de la loi d'incorporation de la municipalité qui démocratise la gestion politique de la ville. Les juges de paix sont alors remplacés par des conseillers municipaux[263].

Au début du XIX[e] siècle, la ville *intra-muros* se densifie et la rupture avec les faubourgs Saint-Joseph, Saint-Laurent et Québec disparaît graduellement. Les jardins privés et institutionnels, qui occupaient une part substantielle de la ville, sont petit à petit remplacés par du lotissement commercial ou par le percement de rues. Le territoire *intra* et *extra-muros* s'urbanise. Malgré la présence du ruisseau Saint-Martin, un ruisseau bourbeux non propice au développement, aucune zone de servitude *non aedificandi* n'est conservée suivant une pratique commune en Europe à l'époque. Afin de favoriser la communication, le plan des Commissaires comprend des interventions majeures au chapitre des rues et des places publiques. Les actions du plan dans la ville *intra-muros* concernent principalement le prolongement vers l'est de rues Notre-Dame et Saint-Jacques. *Extra-muros*, le plan dégage trois larges voies suivant le parcours des anciennes fortifications, la rue Saint-Augustin à

---

[258] *Statuts du Bas-Canada*, 36, GEO III (1796) chapitre 9, art. 39 et 57, tiré de Dany Fougères (2004), *L'approvisionnement en eau à Montréal. Du privé au public 1796-1865*, Montréal, Cahier des Amériques, Septentrion, p. 27.
[259] Linteau (1992), *op. cit.* : 70.
[260] *Statuts du Bas-Canada*, *op. cit.* : 31.
[261] *Ibid.* et Robert, *op. cit.* : 83.
[262] Linteau (1992), *op. cit.* : 70.
[263] La municipalité s'occupe dès lors et principalement de voirie et réglemente notamment les activités de marchés et de construction.

l'ouest, la rue Saint-Antoine au nord ainsi que la rue des Commissaires au sud[264]. Ce choix de planification écarte la solution en vogue à compter de la fin du XVIII[e] siècle en Europe de ménager une promenade en surplomb ou une ceinture verte piétonne comme remplacement des murs de fortifications. Les commissaires optent plutôt pour une solution simplifiée ressemblant au boulevard. Le boulevard est « une voie de circulation qui entoure partiellement ou totalement une ville, un quartier ou un ensemble et qui en détermine les accès. Il précise la périphérie, l'intérieur et l'extérieur, les entrées ; il constitue une référence importante de la topographie et de la représentation urbaine[265] ». À titre d'exemple, le Ringstraße de Vienne est le prototype de ce modèle. À Montréal, aucune plantation n'est cependant prévue dans le tracé des voies entourant la ville libérée de ses fortifications.

Fig. 1.3 : Rues et squares publics projetés dans le plan des Commissaires selon *Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, etc. in the Harbour. Shewing also the Improvements, Projected Canal, Squares etc.*, Joseph Bouchette (1815), Londres, W. Faden, J. Cha.

Après les rues, le second aspect majeur à considérer dans le plan des Commissaires est l'importance accordée aux squares publics dans la structure de la nouvelle ville. Le plan orchestre une répartition spatiale de places sur l'ensemble et à l'extérieur du territoire anciennement fortifié, consolide les places existantes et crée des places d'articulation, aussi connues sous le vocable de places carrefours. Ainsi, de nouvelles places sont prévues à la jonction immédiate des anciennes fortifications et des nouvelles voies tracées. Les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Laurent et Québec s'articulent désormais autour de places et de voies

[264] La rue Saint-Augustin a porté successivement les appellations rue Saint-Augustin, rue Sainte-Augustine et Commissary Square. Existant d'abord uniquement entre la rue Saint-Jacques et la petite rivière Saint-Pierre, elle est prolongée jusqu'au fleuve lors de la canalisation de la rivière en 1845. Elle porte aujourd'hui les noms de rue McGill et de rue du square Victoria. La rue Craig a porté préalablement les appellations de chemin de la Petite-Rivière, rue du Canal et rue Saint-Antoine. Elle porte aujourd'hui son ancien nom de rue Saint-Antoine datant de 1801, et ce, sur toute la longueur de son tracé. La rue des Commissaires a aussi porté les noms de rue Water, et de rue Colborne et est dénommée aujourd'hui rue de la Commune.

[265] Caroline Stefulesco (1993), *L'urbanisme végétal*, Paris, Éditions Institut pour le Développement Forestier, p. 140.

élargies partant de la vieille ville. Le plan prévoit quatre places principales : l'établissement d'un marché au foin sur les glacis à l'ouest (square des Commissaires), l'agrandissement de la place d'Armes et du Champ-de-Mars au nord et la création du square Dalhousie à la porte de Québec à l'est. Le marché au foin, projeté à l'angle sud-ouest des rues Craig et Saint-Augustin et aménagé à partir de 1813, offre des dimensions de 180 pieds par 468 pieds. Il fait le lien entre la vieille cité et le faubourg Saint-Antoine déjà dense d'habitations. La proposition d'agrandir la place d'Armes et de la prolonger jusqu'à la rivière Saint-Martin en gonflant ses proportions à 344 pieds par 392 pieds témoigne d'une volonté d'orienter le développement vers le centre-nord de Montréal et de l'église Notre-Dame, poursuivant ainsi les orientations de Dollier de Casson et de Bénigne Basset. Pour sa part, le Champ-de-Mars, déjà utilisé comme terrain pour les manœuvres militaires depuis les années 1740, est élargi en 1812. Une grande terrasse est aménagée entre les édifices institutionnels de la rue Notre-Dame et la rivière Saint-Martin. Le front nord du Champ-de-Mars reçoit une plantation d'arbres afin d'y stabiliser le sol. Il s'agit de la première intervention paysagère publique à Montréal.

Le square Dalhousie, érigé sur l'emplacement de la vieille porte de Québec dans le plan des Commissaires, mesure 174 pieds par 208 pieds. Il est important dans l'histoire des squares montréalais puisqu'il permet, à la suite d'un acte de cession par le gouvernement, de fournir une définition légale de la place en tant que « propriété publique[266] ». La planification du square Dalhousie a d'abord nécessité le nivellement du coteau de l'ancienne citadelle, une construction témoignant de l'emplacement stratégique tel que démontré dans les plans de Chaussegros de Léry au XVII[e] siècle[267]. Cette quantité de terre déblayée permet de procéder à l'agrandissement de l'esplanade du Champ-de-Mars et également de combler les marais du faubourg Saint-Laurent, ce qui amorce le processus de mise en œuvre du square Viger[268]. Louis Charland, inspecteur des chemins et des rues de Montréal depuis 1799, est chargé en 1819 de soumettre un plan pour l'aménagement de ce site autrefois occupé par un monticule. C'est toutefois Jacques Viger, « par suite d'un trafic d'influence[269] », qui soumet un plan et le met à exécution. Il consiste principalement à prolonger la rue Notre-Dame de sorte qu'elle rejoigne la rue Saint-Paul et forme une jonction en « V » sur l'espace dégagé pour permettre l'établissement d'un square. Le square Dalhousie, de forme trapézoïdale

[266] de Laplante, *op. cit.* : 27.
[267] Lambert et Stewart, *op. cit.* : 84.
[268] *Cf.* Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 43 et Marsan (1974), *op. cit.* : 160.
[269] Selon Marsan, *ibid.* : 160.

s'approchant du carré et créé en 1823-1824, fait office de seuil entre la vieille ville et le faubourg Québec. Pour la première fois à Montréal, des rues sont délibérément planifiées pour aboutir sur un square public. Cette composition urbaine unique en patte-d'oie[270] « deviendra rapidement un cadre résidentiel élégant, fort recherché par les citoyens riches[271] ». Des édifices « bien mis » bordent le square minéral qui recevra un petit îlot végétal en son centre en 1832. Le square Dalhousie est qualifié de « square élégant [...] sur la [rue Notre-Dame], à la place de la vieille citadelle [qui] réjou[it] la vue[272].

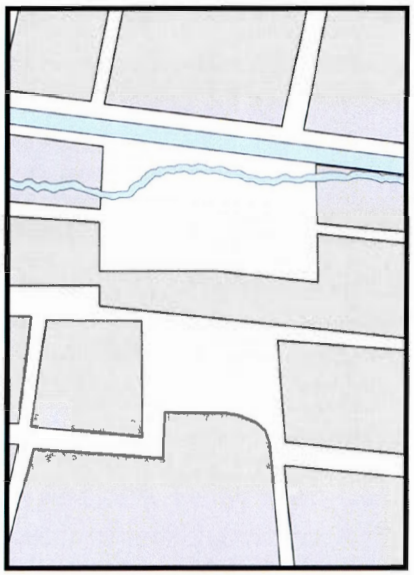

Fig. 1.4 : Plan du *Projected Square* au nord de la place d'Armes, J. Cha.

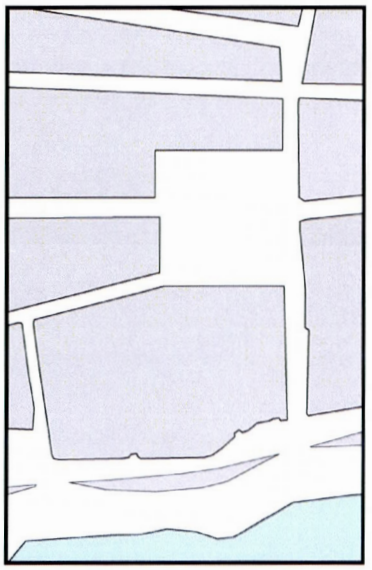

Fig. 1.5 : Plan du square Dalhousie, J. Cha.

Le square, divisé par la voie publique, se caractérise par l'alignement en retrait des bâtiments. Ces bâtiments aux fonctions mixtes (commerciales et résidentielles) sont notamment occupés par des officiers militaires. L'édifice phare est la Hay's House qui abrite notamment un théâtre. Le flanc sud demeure plutôt occupé par des casernes militaires. En plus d'établir une nouvelle forme urbaine, le square-place se définit comme une « propriété publique ». Carreau et Serfaty expliquent cette caractéristique constitutive au fondement du square montréalais.

---

[270] Système de raccordements viaires convergeant vers un point de passage obligé.
[271] Marsan (1974), *op. cit.* : 160.
[272] Adrien Leblond de Brumath (1913), *Histoire populaire de Montréal. Depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Librairie Beauchemin, p. 252.

> Ce caractère d'espace public le différencie de manière fondamentale du square anglais dont les lots sont loués par bail emphytéotique, et dont les espaces plantés en jardins sont réservés au seul usage des riverains. L'importance de cette vision de développement amène très tôt les spéculateurs à mettre en œuvre une stratégie de mise en valeur de leurs propriétés par le don d'espaces pour de nouvelles places publiques[273].

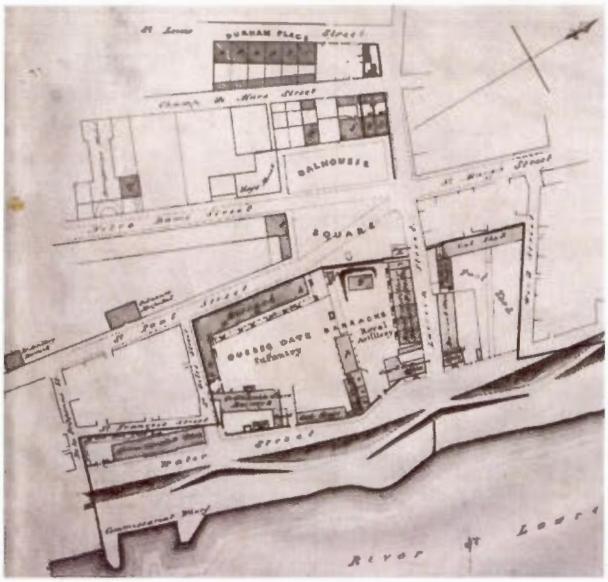

Fig. 1.6 : Plan du square Dalhousie (1851), VM66,S0,D62-1851, DGDAVM.

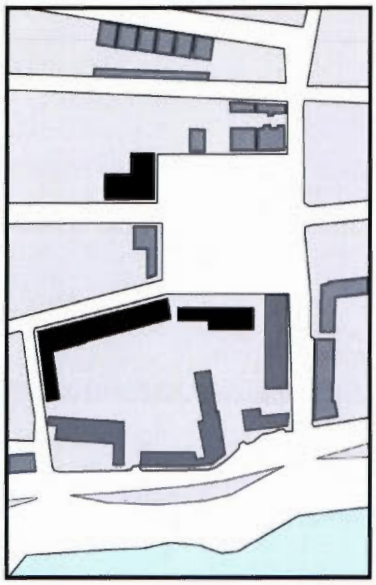

Fig. 1.7 : Plan du square Dalhousie, J. Cha.

La courte histoire du square Dalhousie a marqué les débuts des transformations victoriennes et le remplacement des installations datant du régime français[274]. La constitution de ce square-place diffère du modèle britannique en s'imposant comme propriété publique. Cette action déterminante dans l'évolution des squares montréalais est donc directement issue du plan des Commissaires. Nous retiendrons particulièrement de ce plan que « l'obstacle qui marquait la rupture entre la vieille ville et les faubourgs disparaît, remplacé par des squares et des rues plus larges[275] ». Les places et les squares publics s'imposent dans la restructuration du territoire montréalais et, à ce titre, un autre exemple est probant, celui de l'ouverture de la rue Saint-Augustin et de la place des Commissaires.

---

[273] Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 57.
[274] Toutes les habitations du square Dalhousie sont rasées par le violent incendie de juillet 1852.
[275] Robert, *op. cit.* : 86.

La rue Saint-Augustin et la place des Commissaires : les bases de la New Town

Les commissaires, qui profitent de l'enlèvement des murs pour projeter le dégagement de larges voies et de places, mettent leur plan à exécution et jettent notamment les bases de la *New Town*, un quartier situé autour de la Côte du Beaver Hall vers le nord-ouest de la ville. En vertu d'une décision des juges de paix, la rue Saint-Jacques est prolongée et la rue Saint-Augustin, mesurant 80 pieds de large, est ouverte le 22 décembre 1810. Les voies de circulation, ceinturant désormais la vieille ville « sont plus commodes que les rues centrales de la ville, créent à la fois une jonction et une démarcation entre le centre et les faubourgs[276] ». Après l'ouverture de corridors propices à la construction de rues, dont la plus significative est la rue Saint-Augustin[277], les commissaires acquièrent en 1809 des terrains de la famille de Gilles-Étienne Lecours dans la continuité ouest de la rue Saint-Jacques. Le 3 janvier 1811, ils procèdent à l'échange avec les héritiers Lecours, et ce, « afin d'ouvrir une place publique à l'extrémité ouest de la ville [...] Ce terrain est acquis avec l'approbation du gouverneur, d'après un plan également approuvé par le gouverneur. Or ce plan qui était annexé à l'acte donnait au morceau de terre acquis de la succession Lecours, le nom de "Place des Commissaires"[278]. » Le nom du lieu fait donc partie des conditions de l'échange tel qu'autorisé par le gouverneur. À compter du début des années 1810, le marché au foin, qui se tenait jusqu'alors sur la place d'Armes, est déplacé et se tient désormais sur la place des Commissaires, à l'angle des rues Saint-Augustin et Saint-Jacques. Une pompe à incendie et une pesée provenant de Boston y sont installées en 1815 dans une bâtisse construite à cette fin[279].

La place des Commissaires est le premier square-place hors les murs. Bordée par des résidences et des étables, la place du Marché est limitée par la Petite Rivière au nord (ruisseau Saint-Martin). Obstacle au développement de la ville, le marécage est asséché et

---

[276] Gilles Lauzon et Alan M. Stewart (2004), « Le centre bourgeois, nouvelle façade de la ville » in Gilles Lauzon et Madeleine Forget, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Les publications du Québec, p. 109.

[277] Guy Pinard (1989), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 3,* Montréal, Éditions La Presse Ltée, p.185.

[278] Conseiller Léon Trépanier Bellemare (1954), « Une séance tumultueuse sans précédent, se déroule à l'hôtel de ville de Montréal, à propos du changement de nom d'une place publique », *La Patrie*, 10 octobre, Bobine 252, 14.12, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAVM. La place dégagée portera la dénomination « Square des Commissaires » en hommage aux commissaires responsables des travaux.

[279] 26 avril 1813-1815, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

comblé en 1824 afin de laisser cours aux activités marchandes de la place. C'est alors que plusieurs institutions religieuses s'établissent en périphérie ou à proximité de la place, et particulièrement dans sa portion nord[280].

Fig. 1.8 : Plan des Commissaires (1801), VM36,S3,SS2,SSS2,D1-149, DGDAVM.

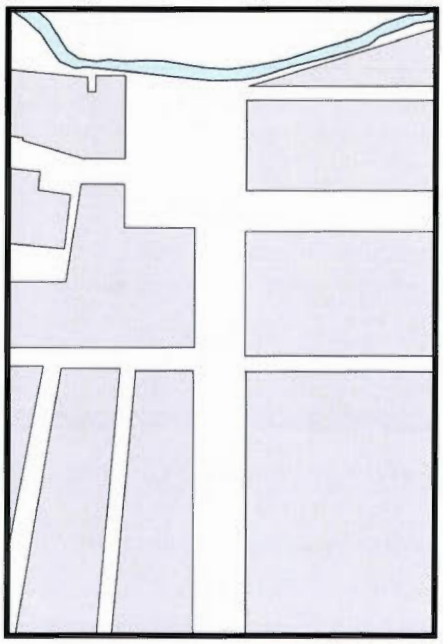

Fig. 1.9 : Plan de la place des Commissaires, J. Cha.

En 1841, la Ville procède à l'acquisition, de dame Thérèse Legrand, épouse de Pierre Foretier[281], de deux terrains situés au nord de l'ancienne rivière des héritiers, pavant ainsi la voie à l'extension de la superficie de la place des Commissaires[282]. La forme géométrique du square-place se caractérise dès lors par la superposition de deux quadrilatères : un parallélogramme et un rectangle. Elle devient place du Marché au foin (portion nord) et place des Commissaires (portion sud). Une nouvelle pesée publique et une résidence pour le gardien sont érigées sur la place du Marché en 1844[283]. L'agrandissement de la place ouvre la voie à sa transformation en square-jardin et à une redéfinition de ses limites bâties. Un premier tracé délimité par une clôture est formé en 1849 : « *A beautiful plank foot walk, with*

[280] *American Presbyterian Church* en 1826 ; Petit Séminaire en 1830 ; *First Baptist Church* en 1831 ; église de Sion en 1846 ; *Saint Patrick Church* en 1847 ; *Saint Andrew Church en* 1851 et *Congregation Unitarian of the Messiah* vers 1850.

[281] À la fin du XIX[e] siècle, Pierre Foretier est l'un des plus grands propriétaires fonciers de Montréal.

[282] 18 novembre 1841, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

[283] 27 mai 1847, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

cast-iron posts, and chain for a guard, has been constructed across the square, from the American Church to Coté's corner, by public subscription, got up by John G. Dunning[284]. » Les améliorations se poursuivront dans les années 1850.

En établissant la rue nord-sud Sainte-Augustin et le premier square-place à l'extérieur des fortifications (devenu square-jardin en 1860), les commissaires élaborent les bases urbanistiques orientant le développement et le déplacement du cœur montréalais vers l'extérieur de la vieille ville et vers le haut de la Côte du Beaver Hall : « *The road up the hill from the square was the natural connection between the old city and the new developments on the plateaux of Dorchester, St. Catherine and Sherbrooke Streets*[285]. » Ce square est à la base d'une série de squares qui s'établiront dans la côte du Beaver Hall sur la propriété de Thomas Phillips, projet dont il sera question au deuxième chapitre.

La libération d'une place et d'une rue lors de la démolition des remparts, les acquisitions successives de terrains et l'agrandissement lors du comblement de la rivière sont les trois facteurs principaux ayant donné naissance au square Victoria. Le square aura servi de place du Marché durant cinquante ans avant de devenir l'un des squares les plus prestigieux de la métropole. En continuité logique avec la rue Saint-Jacques, dont l'articulation a été planifiée par les commissaires, le square Victoria deviendra un haut lieu marchand et financier. Il s'agit encore là d'un précédent, puisque le square britannique et irlandais a toujours été associé à des contextes principalement, voire strictement, résidentiels.

John Ostell et la mutation en squares municipaux de la place d'Armes et de la place du Marché

La démolition des fortifications et le plan des Commissaires n'ont pas que des implications sur les pourtours et à l'extérieur des anciennes limites de Montréal, mais ont également des répercussions urbanistiques à l'intérieur de celles-ci. Les emprises spatiales des places publiques historiques sont consolidées par une redéfinition de leurs contours par un processus de démolition/construction changeant le visage des places d'Armes et de la Douane. La venue de bâtiments phares contribue à la ségrégation fonctionnelle de chacune

[284] *Report of the City Surveyor, on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1849*, DGDAVM.
[285] Bobine 252, 14.16, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAVM.

des places et prépare leur transformation en square. Elles deviennent des hauts lieux de l'architecture britannique et deux localisations prisées à Montréal. Rappelons que la place de l'Église et la place du Marché, quoiqu'elles aient servi des usages similaires à certaines époques, ont historiquement eu un destin distinct. Bien que complémentaires, les deux places ont toujours été deux unités spatiales non connectées. Qu'en est-il de leur transformation au XIX[e] siècle ? Alors que « la ville était construite suivant des traditions et des savoir-faire français, adaptés aux conditions sociales jusqu'à la Conquête[286] », la ville post-1760 se voit graduellement investie de valeurs urbaines et d'ambitions architecturales britanniques. L'aménagement des squares va ainsi modifier les périphéries et ajouter une composante paysagère à la place d'Armes et à la place du Marché. Un acteur principal, John Ostell, est au centre de ce processus de régularisation[287]. Il jouera un rôle capital dans la transformation en squares de la place d'Armes et de la place du Marché.

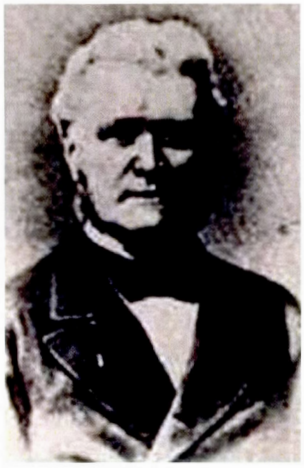

Fig. 1.10 : John Ostell (s.d.), *The Ostells of Moorhouse*, http://users.tinyworld.co.uk /peterostle/moorhouse.html.

John Ostell (1813-1892), architecte et arpenteur, est né à Londres en Angleterre. Il émigre au Canada en 1834. Son parcours et ses liens, atypiques pour l'époque, avec les membres de la société canadienne-française sont un exemple précoce du métissage montréalais. À son arrivée, Ostell agit à titre d'apprenti auprès de l'arpenteur André Trudeau afin d'apprendre les méthodes françaises d'arpentage. Son mariage avec Éléonore Gauvin en 1837 – qui appartient à une éminente famille catholique francophone – lui assure ses entrées comme architecte du diocèse de Montréal[288]. En formant un partenariat avec son neveu, Henri-Maurice Perrault, Ostell fonde l'une des premières dynasties d'architectes au Canada. Réputé pour l'édification de bâtiments publics de style néoclassique, Ostell construira plus de 25 édifices importants à Montréal[289].

---

[286] *Cf.* Alan M. Stewart (2004), « La ville fortifiée construite et reconstruite », in Gilles Lauzon et Madeleine Forget, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Sainte-Foy, Les publications du Québec, p. 104.

[287] La régularisation est une composition donnant une forme régulière, généralement symétrique, aux espaces libres, privés ou publics, et à l'architecture qui les entoure, dans le cadre du réaménagement d'un espace à la forme primitive irrégulière. *Cf.* Gauthiez, *op. cit.* : 273.

[288] *Cf.* Ellen James (1985), *John Ostell. Architecte, arpenteur*, Montréal, Musée McCord.

[289] Notamment le *Arts Building* de l'Université McGill (1839-1843), l'asile des Sœurs de la Providence (1842), la *High School of Montreal* (1845), le *Protestant Orphan Asylum* (1848), la nouvelle aile du Séminaire des sulpiciens (1848-1850), le palais épiscopal de la cathédrale pour M[gr] Ignace Bourget

Parallèlement à sa fructueuse carrière architecturale, Ostell fait carrière dans l'arpentage et participe activement à la vie politique et culturelle de Montréal. De 1840 à 1845, il est nommé inspecteur des rues et chemins de Montréal et devient le responsable des travaux de voirie, d'aqueduc, d'ouverture de nouvelles rues et d'embellissement de la ville[290]. De 1842 à 1847, il agit à titre d'arpenteur municipal. En 1843, il devient l'un des 40 juges de paix de Montréal. Après avoir rempli le rôle d'arpenteur de la province de 1848 à 1851, Ostell cesse ses activités d'architecte et d'arpenteur à la fin des années 1850 pour se consacrer à d'autres entreprises[291]. Il joue un rôle prépondérant dans la reconfiguration architecturale et paysagère des squares de la place d'Armes et de la Douane.

Le square de la place d'Armes et l'église Notre-Dame

À la suite de la Conquête de 1760 et des trois grandes vagues d'immigration britannique (1816-1823 et 1830-1837) et irlandaise (1845-1854), la population chiffrée à 27 297 habitants en 1831, dont 25 % ayant immigré depuis 1825, est dorénavant majoritairement anglophone[292]. La mise en œuvre du plan des Commissaires confirme que la ville du régime français s'efface graduellement au profit de nouvelles structures urbaines britanniques. La multiplication des squares-places, qui deviendront de véritables squares-jardins dans les faubourgs en expansion, semble avoir diminué l'importance de la place du Marché et de la place d'Armes. La vocation de lieu de rassemblement s'estompe à la place d'Armes au profit du vaste Champ-de-Mars, endroit privilégié des allées et venues des Montréalais. Ce dernier est d'ailleurs reconnu comme étant le premier espace public conçu et aménagé comme un lieu d'agrément[293]. Duncan qualifie le Champ-de-Mars de : « *favourite promenade in the summer evenings, and the principal scene of military displays*[294] ». Depuis la fin des années 1670, la place d'Armes est caractérisée par la présence d'une église qui occupe une portion

---

(1849), l'église de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces (1851), l'église Sainte-Anne (1853), la nouvelle aile de la prison des Patriotes au Pied-du-Courant (1852-1854), le palais de justice (1851-1857), le Grand Séminaire de Montréal (1854-1857) et le clocher de l'église Saint-Jacques (1856).

[290] de Laplante, *op. cit.* : 29.

[291] *Cf.* Ellen S. James de l'Encyclopédie canadienne, http://www.thecanadianencyclopedia.com/, consulté le 8 décembre 2008.

[292] http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67887840&_dad=portal&_schema=PORTAL, http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/res_ev.php?periode= et http://vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/annee.php?an=1849 et consultés le 7 février 2012.

[293] Lauzon et Stewart, *op. cit.*

[294] John M. Duncan, *Travels through Part of the United States and Canada in 1818 and 1819*, 2, p. 153, tiré de Marsan (1974), *op. cit.* : 161.

de sa superficie et l'emprise de la rue Notre-Dame, une approche aux antipodes de la planification géorgienne. La nécessité d'une nouvelle église pouvant accueillir davantage de fidèles et une cession de terrain seront à la base de la conversion de la place d'Armes en l'un des premiers *garden squares* à la britannique.

« L'aménagement » de la place d'Armes s'amorce en 1811 alors que la place reçoit un pavage sur l'ensemble de sa superficie. Le marché au foin qui s'y tenait depuis 1721 est transféré vers l'ouest sur le Hay Market (square des Commissaires) nouvellement créé suivant le plan des Commissaires. En 1823, la place d'Armes est donc entièrement libérée de ses activités marchandes et en attente d'une nouvelle identité urbaine, tant sociale que construite[295]. En 1824 débute la construction de la seconde église Notre-Dame. Située derrière l'église actuelle, elle est bénie le 7 juin 1829. Les frais de construction sont couverts par une souscription publique[296]. En 1830, on procède à la démolition partielle de la première église située au milieu de la rue Notre-Dame[297]. À la fin des années 1830, la nouvelle grande église Notre-Dame, maintenant rattachée à d'autres édifices sur deux façades, fait désormais face à la place d'Armes qui lui sert ainsi d'immense parvis. La vaste place est entièrement orientée vers l'église qu'elle accompagne[298], elle en est l'extension naturelle et sert de dépendance nécessaire à sa mise en valeur. L'église, à l'architecture fondamentalement britannique[299], modifie l'orientation et l'échelle de la place.

En 1832, le premier maire de Montréal, Jacques Viger (1787-1858), considère encore la place comme un terrain vague, son cadre bâti et son aménagement n'étant pas encore complétés et régularisés. En 1833, un chemin en croix est pavé sur la place et ceint d'une bordure de pierre[300]. Cela amorce la transformation en square de la place d'Armes. En 1836, les sulpiciens cèdent le terrain de la place à la Cité de Montréal. La proposition faite par le Séminaire de Montréal suggère l'abandon à la Cité de la place d'Armes et d'un lopin de terre adjacent aux bâtiments du Séminaire, suivant deux conditions : que les Magistrats réparent et pavent en pierre de taille le devant de l'église paroissiale et qu'ils fassent reconstruire le

---

[295] *Cf.* Lucie K. Morisset et Luc Noppen (2003), « De la ville idéelle à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 4, p. 453-479.
[296] Les tours-clochers sont réalisées par John Ostell et terminées en 1841 et 1843.
[297] Des hauts murs de pierre semi-circulaires subsistent encore quelques années.
[298] Gauthiez, *op. cit.* : 135.
[299] Par sa signature austère néogothique caractérisée par ses ouvertures ogivales ainsi que par sa structure intérieure « traditionnelle des églises classiques anglaises ». *Cf.* Marsan (1974), *op. cit.* : 154.
[300] 1833, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

mur séparant le domaine public du domaine des sulpiciens. Ces propositions sont acceptées et il revient au Comité des Chemins de veiller à la réalisation de ces travaux.

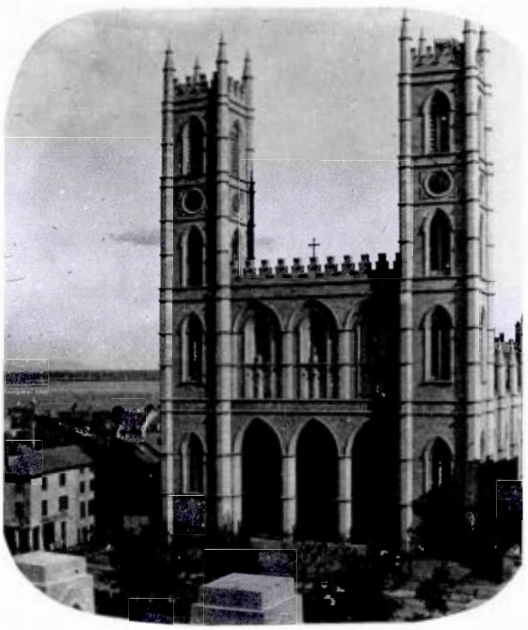

Fig. 1.11 : Église Notre-Dame (*c.* 1860), V7047, Musée McCord.

Dès 1837, on s'affaire au nivellement de la place, puis en 1842 on procède à l'expropriation[301] des bâtisses du côté nord afin d'élargir la rue Saint-Jacques et de favoriser la composition d'un cadre bâti harmonieux. Pendant ce temps, John Ostell se charge de la réalisation des clochers de l'église Notre-Dame construits en 1841 et 1843. Après la démolition de la tour de l'ancienne église, la place d'Armes se retrouve ceinturée de deux rues parallèles (Saint-Jacques et Notre-Dame) traversant d'est en ouest la cité. La place d'Armes nue, alignée et orientée par la monumentale nouvelle église, se repositionne comme le centre de la ville. En 1843, l'inspecteur de la Cité, John Ostell, recommande l'ouverture de « nouveaux sites aérés et spacieux » et l'installation de jets d'eau dans les places « pour rafraîchir l'atmosphère d'été[302] » tout en promouvant l'aménagement de la place d'Armes en square-jardin. Ostell manifeste une volonté de créer des squares en « meublant » les places[303]. Ces interventions ne marquent rien de moins que les premières volontés municipales de transfert du modèle de square-jardin de la Grande-Bretagne à Montréal. Depuis l'adoption de la nouvelle charte incorporant Montréal en cité constituée par Ostell en 1840, la place d'Armes fait désormais partie d'une planification à l'échelle montréalaise.

Sous l'impulsion d'Ostell, la ville fait paver les rues, niveler le terrain et clôturer la place en 1845[304]. Un îlot de forme carrée occupe dès lors le centre de la place. Le processus

---

[301] Rapports adoptés année 1842, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.
[302] *Report of the City Surveyor of the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1843*, DGDAVM.
[303] de Laplante, *op. cit.* : 31.
[304] Parcs et squares de la Ville en général, 1902-1903, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDAVM.

d'aménagement se poursuit sous les règnes de Charles Manuel (1845) et de James A.B. McGill (1846-1856), successeurs d'Ostell au poste d'inspecteur de la Cité. La Ville ajoute en 1848 quatre piliers de pierre surmontés d'ornements pour les quatre entrées aux « encoignures » de la place. Ces ornements sont composés de la devise *Concordia Salus* et des armoiries de la ville à l'effigie des quatre nations fondatrices (française, anglaise, écossaise et irlandaise)[305]. Le square-jardin de la place d'Armes est conçu comme emblème de l'administration municipale et les écussons de la ville surmontant les piliers de pierre aux quatre coins du grillage confirment cette fonction symbolique.

L'enclos de la place d'Armes est complété en 1849-1850 par l'érection d'une fontaine en son centre. C'est à la suite d'une souscription publique pour l'érection d'une fontaine qu'un bassin et une fontaine en fer forgé sont installés au centre de la place. Les allées sont ouvertes et les parterres de gazon plantés. La place est désormais un « square complanté d'arbres forestiers et embelli d'arbrisseaux et de fleurs ; des allées convenables et bien exécutées ont été construites en dedans de la Place et en dehors tout à l'entour[306] ». Malgré la forte immigration et l'implantation d'un modèle paysager britanniques, le square de la place d'Armes demeure associé aux Montréalais d'origine française et est connu officieusement comme le « square aux Français » ou le « *Old French Square* ». Puis en 1868 la Commission de Voirie propose l'élargissement de la côte de la place d'Armes pour que « la largeur de cette rue soit, à l'angle de la Petite rue Saint-Jacques, la même que celle qui existe à l'angle de la rue Craig, côté est[307] ». Malgré la modernisation de cette voie, le square demeure dignement mis en scène par la montée sinueuse de la côte, permettant une découverte progressive de l'église. Le square-jardin vient marquer la fin de la place militaire et des affrontements populaires, dont les plus récents datent des rébellions de 1837-1839. L'aménagement contribue à la sérénité de la place et rétablit en quelque sorte des conditions de paix sur ce haut lieu montréalais. La fonction marchande et de rassemblement disparaît alors que la ville compte désormais plusieurs places publiques se partageant les fonctions. Le centre des activités populaires change de nature et devient un square « faire-valoir[308] ».

---

[305] La devise et les armoiries de Montréal ont été créées au début des années 1830 par le premier maire de Montréal, Jacques Viger.
[306] Rapport annuel du Trésorier de la Cité de Montréal, 1850, Bobine 254, 34.18, Place d'Armes, Dossier 1901.226, DGDAVM.
[307] Rapports adoptés par la Commission de Voirie, 1868, VM36, S3, SS2, SSS2, D11 (1867-1869), DGDAVM.
[308] Pinard, *op. cit.* : 52.

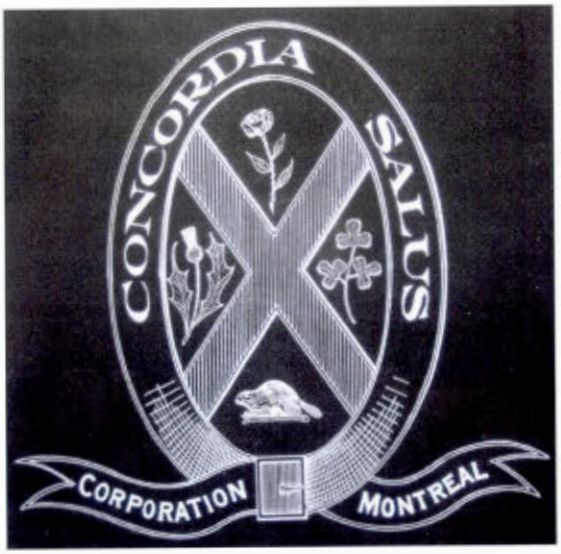

Fig. 1.12 : Armoiries et devise de Montréal, Z-85, DGDAVM.

Fig. 1.13 : Piliers surmontés des armoiries de Montréal, square de la place d'Armes (1859), v7058, Musée McCord.

Fig. 1.14 : Square de la place d'Armes (1859), M984-1.203.5, Musée McCord.

L'évolution architecturale de la place d'Armes est pour sa part complexe. Le front sud a toujours servi les intérêts religieux par la présence de l'église Notre-Dame et du séminaire Saint-Sulpice. Le front nord, à la suite de la cession des terrains par les sulpiciens, l'expropriation des bâtisses et la continuité de la rue Saint-Jacques, accueille dorénavant le secteur bancaire[309]. La majorité des bâtiments qui s'y succèdent à compter du début du XIX[e] siècle seront des sièges ou succursales de banques ou de compagnies d'assurances. L'histoire est plus mouvementée pour les fronts est et ouest, initialement occupés par des maisons en pierre. Graduellement transformées en auberges, restaurants et commerces, les maisons sont démolies afin d'être remplacées par des édifices conçus pour abriter des banques et des compagnies d'assurances au tournant des années

[309] La rue Saint-Jacques deviendra la « *Wall Street* » de Montréal.

1860. La Banque de Montréal, amorcée en 1845 et conçue par John Wells, un architecte britannique immigré à Montréal, est l'exemple le plus concluant. Inspirée du Panthéon de Rome et de la Commercial Bank of Scotland récemment construite à Édimbourg[310], notamment par sa coupole et son portique à six colonnes corinthiennes, elle est un exemple notable de la projection architecturale d'une « image rassurante reflétant la richesse et le pouvoir[311] ». Le « nouvel ordre urbain[312] » du square de la place d'Armes est complété par l'édification, en 1848-1850, d'une nouvelle aile au séminaire de Saint-Sulpice. La qualité et le style architectural du nouveau cadre bâti témoignent de la localisation stratégique de la place d'Armes et du pouvoir d'attraction de la place devenue square-jardin.

Fig. 1.15 : Église Notre-Dame et nouvelle aile du séminaire Saint-Sulpice (1876), ii41752, Musée McCord.

Fig. 1.16 : Banque de Montréal (1872), 01468057, Musée McCord.

Ainsi, d'une place *non finita* aux contours indéfinis et occupée en partie par une église issue du plan de 1672, la place d'Armes connaît une mutation sans précédent à compter des années 1820. En l'espace de quelques décennies, la place devient le square le plus imposant et prestigieux de Montréal. Un jardin central sert de pivot entre le pouvoir religieux, catholique et canadien-français d'un côté et le pouvoir financier, protestant et canadien-anglais de l'autre. À l'exception du séminaire, l'architecture française fait place à

[310] Dans la réalisation de la Banque de Montréal, l'architecte John Wells « a dû se plier aux exigences des administrateurs de la Banque, qui lui ont imposé le modèle de la *Commercial Bank of Scotland* construite peu de temps auparavant à Édimbourg ». *Cf.* Raymonde Gauthier et Pierre-Richard Bisson (1990), *L'architecture de Montréal*, Montréal, Libre Expression, p. 114.

[311] François Rémillard et Brian Merrett (1990), *L'architecture de Montréal. Guide des styles et des bâtiments*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 38.

[312] Lauzon et Forget, *op. cit.* : 142.

l'architecture britannique. La forme urbaine du square de la place d'Armes porte donc en elle un double héritage. D'abord, une base française issue du plan de Casson et Basset caractérisée par une place non complète dominée par la première église Notre-Dame, celle de 1683. Ensuite, une couche britannique par la régularisation de la place et de ses pourtours, l'édification de bâtiments à fonction financière, la nouvelle église à l'architecture anglaise et l'aménagement en jardin du cœur de la place. « L'architecture et l'urbanisme affirment ainsi le passage à une esthétique de source britannico-américaine[313]. » Il a fallu deux siècles pour asseoir la stature urbaine du square de la place d'Armes, par stratification concordante, c'est-à-dire par accumulation de bâti sans discordance majeure, l'ensemble des interventions ayant poursuivi l'œuvre de planification lui étant antérieure.

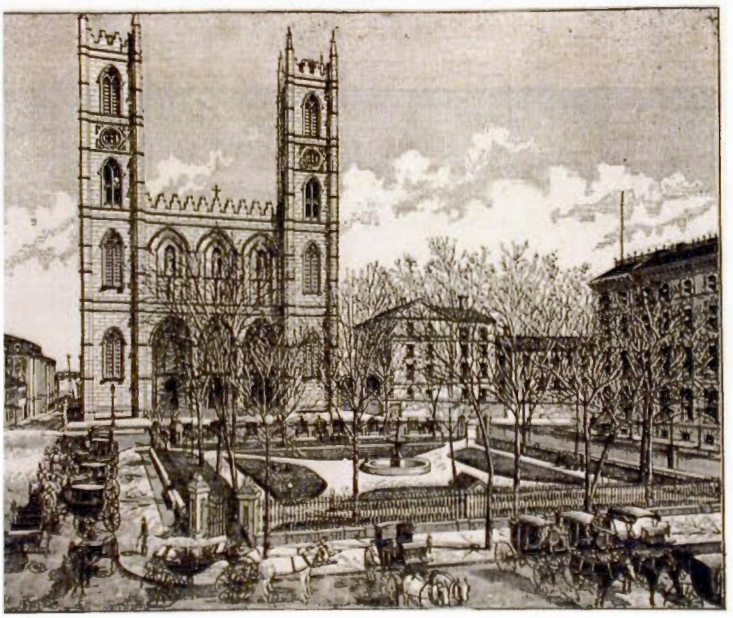

Fig. 1.17 : Square de la place d'Armes (1886),
M932.8.1.271, Musée McCord.

[313] Raymond Montpetit (1990), « La construction de l'église Notre-Dame de Montréal : quelques pistes pour une interprétation socio-historique », in Jean-Rémi Brault, *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal, Ottawa, Leméac, p. 190.

Fig. 1.18 : Square de la place d'Armes (*c.* 1875), V1169, Musée McCord.

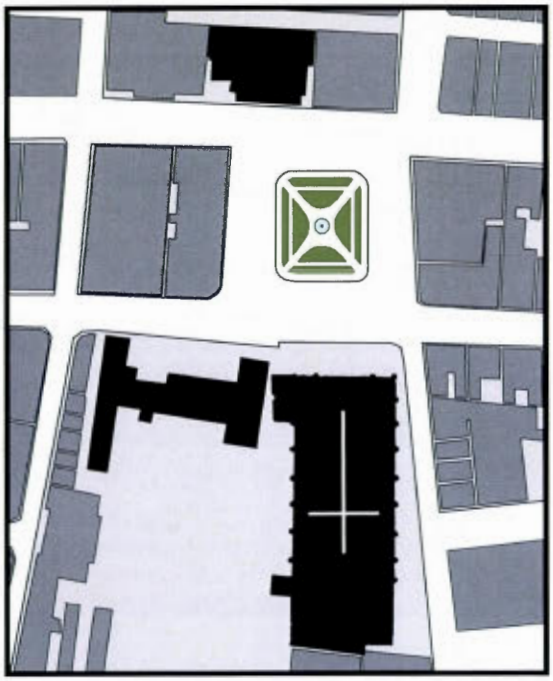

Fig. 1.19 : Plan du square de la place d'Armes, J. Cha.

Le tracé de la place d'Armes est l'œuvre de John Ostell et/ou de James A.B. McGill. Il marque clairement le style qui deviendra l'archétype du square montréalais, la *crux decussata* (✖) reliant les quatre coins du square et la libération du centre où s'élèvera une fontaine et/ou un bassin. Malgré l'exiguïté du square, le plan permet la diversification de la promenade et la finesse d'élaboration des parterres[314]. Ce tracé classique se répandra dans les squares au Canada, aux États-Unis et en France dans les années 1850[315].

Les squares parisiens Saint-Jacques (1856) et encore davantage Sainte-Clotilde (1857) recourent à une structure paysagère fort similaire moins d'une décennie après l'aménagement de la place d'Armes. Des entrées aux quatre coins, des allées diagonales, une pièce centrale, des parterres légèrement concaves et une parfaite symétrie (Sainte-Clotilde) montrent bien la similitude des tracés des squares montréalais et parisiens, et ce,

[314] Par parterre, nous entendons une pièce de gazon ou de pelouse homogène et rase délimitée par une allée ou un trottoir. Comme il s'agit de surfaces découvertes, des arbres et des végétaux ornementaux peuvent y être plantés tout comme des bassins-fontaines et des monuments peuvent y être implantés. Un square-jardin compte généralement un minimum de quatre parterres.

[315] Par classique, nous entendons une forme organisée selon des règles strictes (ordre, régularité, symétrie).

même si ces derniers n'empruntent pas le même langage stylistique[316]. À Cleveland aux États-Unis, le Public Square, comprenant quatre squares communément appelés « quadrants », propose trois figures de *crux decussata* insérées dans une forme carrée à l'instar de la place d'Armes de Montréal. Aménagé en 1857, le Public Square maintient l'intérêt du parterre classique et confirme la portée et la continuité de la forme paysagère de la place d'Armes.

Le square de la Douane et l'édifice de la douane

L'implantation d'un square à la place Royale relève de circonstances tout autres que celles de la place d'Armes. L'exiguïté et la vétusté des installations du Vieux-Marché poussent les juges de paix chargés d'administrer la ville à rechercher activement un nouvel emplacement. La démolition fortuite de nombreux édifices plus à l'est, notamment des bâtiments des jésuites et du château de Vaudreuil, après un incendie survenu en 1803, s'avère une occasion idéale pour réorganiser le tissu urbain de Montréal[317]. C'est alors que se met en branle une opération immobilière menée par Jean-Baptiste Durocher et Joseph Périneault, deux marchands de fourrure et de potasse. Ces derniers « achètent les ruines, lotissent terrains et jardins et proposent à la ville d'en céder gratuitement la partie est, à la condition qu'on en fasse un marché[318] ». Quant à la partie ouest, elle est subdivisée en sept lots à bâtir. Pour accroître la valeur de la propriété, chacun des lots de la place est vendu avec une servitude exigeant que l'acheteur bâtisse une maison de pierre de deux étages, ornée d'ouvertures et de consoles en pierre. C'est là un précédent à Montréal : une logique de lotissement rattachée à la structuration physique d'une place publique. En 1807, Montréal érige une halle en bois afin d'abriter des étals ; le Marché-Neuf est né[319]. Deux ans plus tard, la colonne Nelson est érigée au nord de la place par l'architecte londonien Robert Mitchell, à la suite d'une souscription publique.

---

[316] Les squares des Innocents et Louvois, situés dans le 1er et le 2e arrondissements de Paris, suivant aussi les plans d'Alphand et ouverts en 1859, proposeront également une solution se rapprochant de celle choisie à la place d'Armes une décennie plus tôt. Ils se caractérisent par un monument de grande taille localisé au centre du square et entouré d'une allée déambulatoire. Les pourtours se composent également de parterres étroits plantés d'arbres et d'arbustes.

[317] L'incendie a lieu sur le territoire de l'actuelle place Jacques-Cartier.

[318] Robert, *op. cit.* : 86-87.

[319] En 1847, le Marché-Neuf devient la place Jacques-Cartier et les halles de bois sont démolies.

Parallèlement à la volonté de déplacer le marché, un mouvement des marchands de Montréal en faveur de l'établissement d'une douane dans la ville se manifeste dès 1790 par une pétition. À compter de 1831, après la création de la Commission du port en 1830, Montréal devient un port d'entrée pour le commerce international. En 1834, la Couronne acquiert en ce sens les terrains de la place du Vieux-Marché pour y construire une douane. Les vœux des marchands sont enfin exaucés alors que la ville décide de démolir le vieux marché pour y construire l'édifice de la Douane[320]. On procède alors à la vente par encan public des matériaux, de la pesée publique et des étaux du Vieux-Marché. « La bâtisse en pierre de la pesée et la bâtisse en bois du Vieux-Marché avec couverture et autres dépendances sont vendues à des citoyens qui devront démolir ces constructions et nettoyer le terrain avant le 1er mai 1837[321]. »

Pendant ce temps, les commissaires du port engagent John Ostell pour dessiner et construire l'édifice de la douane. Érigé entre 1836 et 1838 sur l'emplacement de l'ancien marché public, le bâtiment dégagé à l'ordonnance palladienne et au porche d'entrée avec colonnes est représentatif de l'architecture néoclassique à Montréal et est l'un des édifices les plus admirés du XIXe siècle[322]. Cet édifice est capital à une époque où les droits de douane fournissent l'essentiel des revenus gouvernementaux. Le parti d'implanter la douane sur l'ancien marché allié à la démolition des fortifications et des bâtisses au sud de la place permet à Ostell de dégager un vide entre l'édifice et le fleuve[323], un vide qui devient rapidement une occasion unique d'établir un square-jardin à la porte de Montréal. Dans ce but, la Ville décide en mars 1845 de faire l'acquisition d'un lopin de terre pour « améliorer et embellir » le square de la Douane[324]. Après avoir recours à la médiation afin de déterminer le prix et les conditions de vente, le Comité des Chemins et William Dow, propriétaire du terrain,

---

[320] Selon une résolution du conseil municipal du 19 février 1836.

[321] La Halle en bois du Vieux Marché avec couverture et autres dépendances est achetée par John McKee, marchand-épicier de la Corporation de Montréal, au prix de 14 livres. À la vente, McKee s'engage à démolir le tout et à déblayer le terrain avant le 1er mai 1837. 23 avril 1836, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

[322] L'architecture néoclassique, dans laquelle s'inscrit le palladianisme, est un courant architectural mené par Inigo Jones, puis Lord Burlington aux XVIIe et XVIIIe siècles en Grande-Bretagne.

[323] Les maisons Hughes et Wurtele, encore existantes après l'arasement des murs, sont acquises par les commissaires du port en 1838 et démolies afin de libérer un espace devant l'édifice de la Douane et une vue sur le fleuve. Des quais et des rampes d'accès sont également aménagés en 1838.

[324] *Road Committee Report on the purchase of ground for the improvement of Custom House Square*, 28 mars 1845, VM36, S3, SS2, SSS3 (1845), DGDAVM.

concluent la vente le 4 avril 1845[325]. Les travaux commencent la même année : « *The ground lately purchased from Wm Dow, Esq, has been taken possession of, filled and formed, and filling laid down for a foot-path. The opening out of the square is now perfected. A considerable quantity of stone chips has been laid down on the south-east side of the square, which now forms an excellent carriage road*[326]. » Une fontaine ornant le centre du square rectangulaire, qui rappelle celle du square de la place d'Armes, est érigée au début des années 1850 à la demande et à la soumission d'un plan par les propriétaires riverains du square[327]. L'édifice de la Douane s'ouvre donc naturellement en 1855 sur un square entouré d'une grille ouvragée et planté d'arbres, au centre duquel trône un bassin-fontaine. Cet « *open-ended square* » permet une transition entre les quais du fleuve et la douane. Le square de la Douane remplit un rôle de place attenante, représentant l'extension constitutive de l'édifice d'Ostell. La place utilitaire à l'origine se transforme en place-décor, si l'on se réfère à la typologie de Josef Stübben[328].

L'identité architecturale et l'occupation des pourtours du square de la Douane poursuivent un processus de transformation similaire à celui du square de la place d'Armes. Le cadre résidentiel disparaît graduellement au profit d'édifices aux fonctions associées aux activités portuaires. Les bâtiments à l'architecture classique, qui sont tous revêtus de pierre de taille,

---

[325] *Arbitration Bond Between William Dow, brewer, and The Coporation of Montreal Acquisition d'un lopin de terre pour améliorer et embellir le carré de la Douane-Custom House Square* (actes et contrats, 31 mars 1845, AVM. Et 19.26, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM. Le square aurait été vendu au prix de 2400 $ selon J. Cléophas Lamothe et La Violette et Massé, éditeurs (1903), *Histoire de la Corporation de la Cité de Montréal. Depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Montreal, Printing and Publishing Company, Limited, p. 107.

[326] *The City Surveyor presented of the Coporation of Montreal: Report on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1845*, DGDAVM.

[327] Selon les fouilles archéologiques, la fontaine centrale et le muret entourant le square de la Douane auraient été construits aux environs de 1850-1852. Une lettre adressée au maire, aux échevins et aux citoyens de la Cité de Montréal, porterait à penser davantage à une construction à partir de 1856 : « *The Undersigned proprietors and Tenants in and about Custom House square beg to submit plans for a Fountain and other improvements in the said square and ask the aid and permission of the Corporation in carrying them out.* » *Reports of Road Committee*, en date du 8 septembre 1856, VM41, S6, D14, DGDAVM.

[328] Hermann Josef Stübben (1845-1936) est architecte et urbaniste (*Stadtbaumeister*). Il est l'auteur de nombreux projets d'embellissement urbain en Allemagne au tournant du XX[e] siècle, y compris celui du boulevard de ceinture de Cologne (*Ringstraße*). Dans ses écrits (notamment *Der Städtebau*, 1890), il élabore une approche systématique de planification urbaine et des principes artistiques régissant la relation des rues, des places, des squares et des édifices. Il y établit une typologie opérationnelle des places : « place en étoile (carrefours), places utilitaires (marchés, foires), places-décors (dont les squares anglais), places architecturées (parvis, place royale) ». *Cf.* Allain, *op. cit.* : 159 et Céline Ledo-Landin (2008), « Josef Stübben, un urbaniste ambitieux », *L'Express*, 31 mars.

sont le reflet de l'excellence architecturale et expriment le caractère résolument britannique de la nouvelle architecture montréalaise. Lors de l'aménagement du square, les faces est et ouest sont occupées par des bâtiments résidentiels, alors que la face nord est occupée par l'édifice phare, la Douane. Rapidement, un hôtel victorien raffiné, le Montreal House Hotel, est implanté sur le front ouest[329]. Entre 1840 et 1860, des bâtiments de pierre de taille sont érigés sur tous les pourtours du square. Du côté est, des maisons-magasins ayant notamment appartenu à John Molson et à Denis-Benjamin Viger sont édifiées au début des années 1840. Elles sont cependant détruites par le grand incendie de 1852 et remplacées par des maisons-entrepôts au cours des années 1850. Du côté ouest, un bâtiment administratif est construit et sert à loger les bureaux des commissaires du port de Montréal. L'édifice de la Commission du Havre construit entre 1853 et 1856 est remarqué pour ses éléments décoratifs de façade : pilastre, sculpture et entablement[330].

Fig. 1.20 : Square de la Douane (*c.* 1870), MP-0000.1828.83, Musée McCord.

Fig. 1.21 : Square de la Douane (*c.* 1880), MP-0000.227, Musée McCord.

[329] Edgar Andrew Collard (1982), « History in Place », *The Gazette*, 4 septembre.

[330] Pour Rémillard, ce bâtiment illustre la transition entre l'architecture néoclassique et le style néo-Renaissance s'opérant à compter des années 1850 à Montréal : « son angle arrondi, typique de l'architecture commerciale de l'époque, ses bossages en table au rez-de-chaussée et ses pilastres toscans sont des éléments clairement néo-classiques. Cependant, le couronnement du bâtiment tient, lui, un tout autre discours : les successions de fenêtres cintrées de même que le toit plat appartiennent à ce nouveau courant plus exubérant qui s'inspire de l'Italie des Médicis, et qui balaiera bientôt le monde du commerce et de la finance. » Rémillard et Merrett (1990), *op. cit.* : 40.

Fig. 1.22 : Édifice de la Royal Insurance Company (1902-1912), MP-0000.835.5, Musée McCord.

Fig. 1.23 : Square et édifice de la Douane (1859), v7061, Musée McCord.

Fig. 1.24 : Édifice de la Royal Insurance Company (1866), I-20720.1, Musée McCord.

Puis, en 1863, l'édifice de la Royal Insurance Company, un « joyau architectural de l'époque », s'érige sur la pointe à Callière, selon les plans de l'architecte John William Hopkins[331]. Poursuivant la géométrie de l'alignement de la rue des Commissaires et l'ancienne rivière Saint-Pierre maintenant canalisée, l'édifice occupe une parcelle de terrain triangulaire et agit comme « point de repère visuel[332] ». La fonction d'assurances laisse toute la place aux activités portuaires lorsque le bâtiment est acquis par le gouvernement canadien en 1870 pour servir à l'administration du port de Montréal. John Ostell est d'ailleurs membre du conseil d'administration de la Royal Insurance Company à l'époque. Enfin, le bâtiment du Montreal Sailor's Institute, doté de fronton et porche d'entrée en avancée avec colonnes rappelant l'édifice de la Douane, complète en 1875 l'aménagement du cadre du square. Le square terminé, « créé par des hommes d'affaires et des professionnels protestants reliés aux activités maritimes et portuaires[333] », est le meilleur exemple dans la ville d'un ensemble conçu par des Britanniques ou des Montréalais d'origine britannique.

---

[331] Pauline Desjardins et Geneviève Duguay (1992), *Pointe-à-Callière, l'aventure montréalaise*, Montréal, Éditions du Septentrion, p. 97.
[332] Carreau et Serfaty, *op. cit.* : 56.
[333] Pauline Desjardins (2007), *Le Vieux-Port de Montréal*, Montréal, Éditions de l'Homme, p. 108.

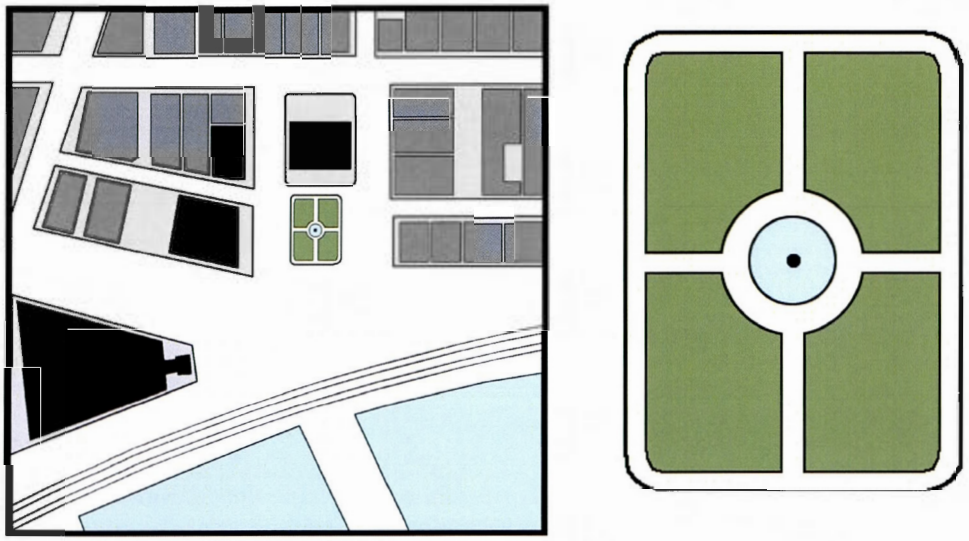

Fig. 1.25-26. Plans du square de la Douane, J. Cha.

Le square-jardin est intimement lié à l'édifice de la Douane et sa forme paysagère répond à cette proximité relationnelle. Le modèle étiré de la *crux quadrata* ménage quatre entrées au milieu de chacune des faces du square, dont celle au sud s'ouvrant sur le fleuve et celle au nord sur le porche de l'édifice de la Douane. Très classique dans sa facture, le square-jardin est ceint d'un chaînage de pierre surmonté d'une clôture et est orné d'une fontaine au croisement des allées rectilignes. Cet aménagement s'inscrit dans la manière traditionnelle classique d'ériger des squares à Londres. Après une période privilégiant le style naturaliste, une nouvelle réflexion sur la forme paysagère des squares britanniques s'amorce au début du XIX^{e} siècle favorisant le retour du style classique. John Claudius Loudon, un des promoteurs de ce virage [334], affectionne la performance formelle du style régulier, mathématique et géométrique des squares. Il s'imposera comme le style privilégié des réalisations du XIX^{e} siècle.

> *For example, it is not uncommon, in the suburbs of London, to find a garden, or a public square, with the boundary fence in a straight line, and parallel to it a serpentine gravel walk. If the reader has understood the remarks in this and the preceding subsection, he will feel and comprehend the utter want of harmony which exists between the straight line and the serpentine line independently of the impossibility of walking with comfort, when, at every five or six steps, the walk makes a turn [...] For such scenes, and for all small gardens, bordered by straight lines, the ancient or geometrical style is unquestionably the best*[335].

[334] Loudon (1838), *The Suburban Gardener...*, *op. cit.* : 168.
[335] *Ibid.*

Loudon apprécie particulièrement la *crux quadrata* (✚), une forme universelle facilitant la promenade piétonne et s'appliquant à la typologie des squares londoniens.

> [*Pedestrian promenades*] *have been in all ages and countries laid out in the geometric style* [...] *The object of public gardens is less to display beautiful scenery than to afford a free wholesome aire, and an ample uninterrupted promenade, cool and shaded in summer* [...] *In a limited extent, the combination of these objects must be attempted in one principal walk, which for that purpose, should as much as possible be laid out in a north and south direction*[336].

Le square de la Douane de Montréal emprunte un langage classique et s'inscrit dans la manière de faire britannique ; il est un petit éden avec des eaux décoratives en abondance. John Ostell est un acteur principal de la construction du statut de métropole à Montréal. Il participe activement à la restructuration de l'espace urbain, à l'intégration de la végétation et à l'embellissement de la ville par la mise en relation entre les monuments architecturaux et les squares-jardins. La place publique évolue en lieu de promenade et de mise en scène architecturale cadrée dans un square public. Reconfiguration spatiale, polarisation des fonctions et redéfinition du cadre bâti en pourtour des squares caractérisent la mutation des deux plus anciennes places de Montréal. Les squares de la place d'Armes et de la Douane sont les deux premiers exemples de squares-jardins aménagés en fonction de bâtiments spécifiques.

Un square-jardin pour la royauté : « l'ennoblissement » du square des Commissaires

Le square des Commissaires, un espace libre servant de marché depuis la démolition des fortifications, se voit investi en 1860 d'une fonction de représentation de Montréal témoignant de l'appartenance à la couronne britannique. En prévision de la visite du prince de Galles pour l'inauguration du pont Victoria, un palais de cristal inspiré du Crystal Palace de Hyde Park à Londres est érigé au cœur de la New Town rue Sainte-Catherine alors que le square des Commissaires est transformé en square-jardin pour l'occasion.

---

[336] John Claudius Loudon (1850) [1825], *An Encyclopedia of Gardening; Comprising the Theory and Practice of Horticulture, Floriculture, Arboriculture, and Lansdcape Gardening*, Londres, Longman, Brown, Green, and Longmans, p. 488.

Fig. 1-27 : Crystal Palace, Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

Fig. 1-28 : Arc au square Victoria érigé en l'honneur de la visite du prince de Galles (1860), N-0000.175, Musée McCord.

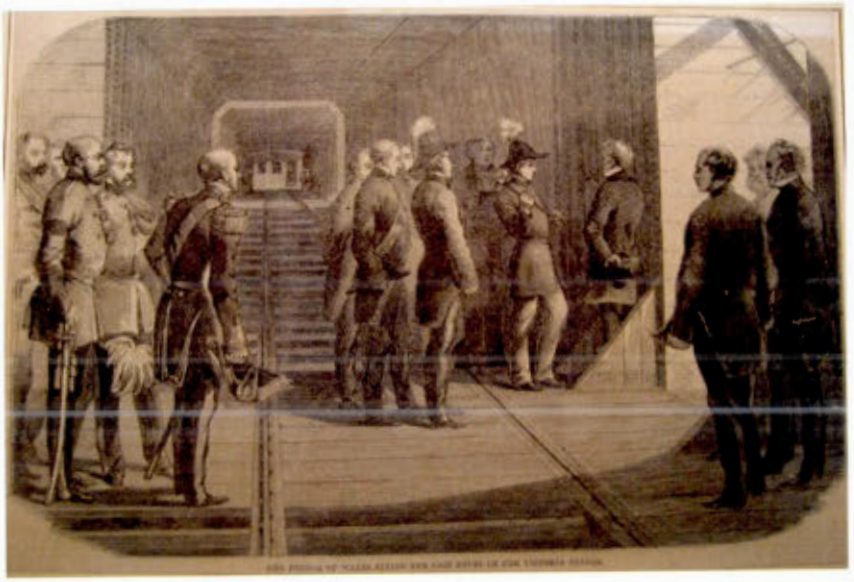

Fig. 1.29 : Inauguration du pont Victoria par le prince de Galles, Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

La visite royale incite donc les autorités à transformer la portion sud du marché public en square d'agrément : « *It took a royal visit to turn a shabby part of old Montreal into a square fit for a queen. Before the Prince of Wales came to the city in 1860, the area north of St. James St. on the west side of McGill St. was known as the Haymarket*[337]. » Une contribution notable du Committee of the Grand Trunk Celebration Fund permet d'assumer les frais de ces améliorations[338]. « Le square est dorénavant digne de porter le nom de la reine Victoria[339]. »

Les rues sont alignées et le square-jardin prend forme dans la portion sud : « des arbres sont plantés, une petite grille et des portails de pierre sont dressés, enfin une fontaine et un vaste bassin sont aménagés[340] ». L'enclos du square Victoria est consolidé par la formation d'allées, le gazonnement des parterres, l'implantation d'une palissade de bois et d'un vaste bassin ovale muni de plusieurs jets d'eau, tout comme les squares de la place d'Armes et de la Douane que l'on pourrait qualifier de squares municipaux[341]. Les parterres triangulaires générés par le recours à la *crux decussata* encadrent la pièce maîtresse de la composition, le bassin central. L'aménagement du square en 1860 s'inscrit dans la logique première d'introduction de la nature dans les squares montréalais. Les arbres sont plantés sur les pourtours intérieurs du square alors qu'au centre sont dégagés six parterres disposés de part et d'autre d'un bassin. Ces parterres sont plantés uniquement d'arbustes sur la totalité de leurs surfaces et introduisent la notion de « massif de plantation ». Le massif (*clump*) est une pièce de jardin couverte entièrement d'un même type de plantes (arbres, arbustes, fleurs) formant un volume plein et homogène qui se détache des surfaces l'entourant ; son introduction remonte au XVIII[e] siècle à Londres[342].

---

[337] (1983), « Royal Visit Paved Way for Square Fit for the Queen », *The Gazette*, 25 juin, Bobine 252, 15.33, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAVM.

[338] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.

[339] Marc H. Choko, (1990), *Les grandes places publiques de Montréal*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 71.

[340] *Ibid.*

[341] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM. Le square des Commissaires devient le square Victoria par une résolution du conseil municipal le 10 octobre 1860.

[342] *Cf.* Conan, *op. cit.* : 150-151.

Au square Victoria, le massif d'arbustes tapissant les parterres est une innovation dans l'art du square public. Il s'apparente à la couverture végétale propre à un jardin botanique[343] : un carré de jardin planté *in extenso* entouré d'un chemin d'agrément. Cette particularité montréalaise sera reprise dans d'autres squares, notamment au square Dominion où elle sera même ceinturée d'un grillage. Alors qu'elle encadre des circulations au square Dominion, elle remplit en plus un rôle de fermeture au square Victoria en focalisant l'intérêt vers le sol et le centre. Dans leur première décennie, le square de la place d'Armes, le square Victoria et le square de la Douane sont introvertis et caractérisés par une surface densément plantée de végétaux, particulièrement des arbustes. Ces jardins publics pour l'agrément, enclos par une grille de fer et une palissade et garnis de bassins et de fontaines, semblent recréer l'idée de l'*Hortus conclusus*, un concept historique signifiant jardin clos.

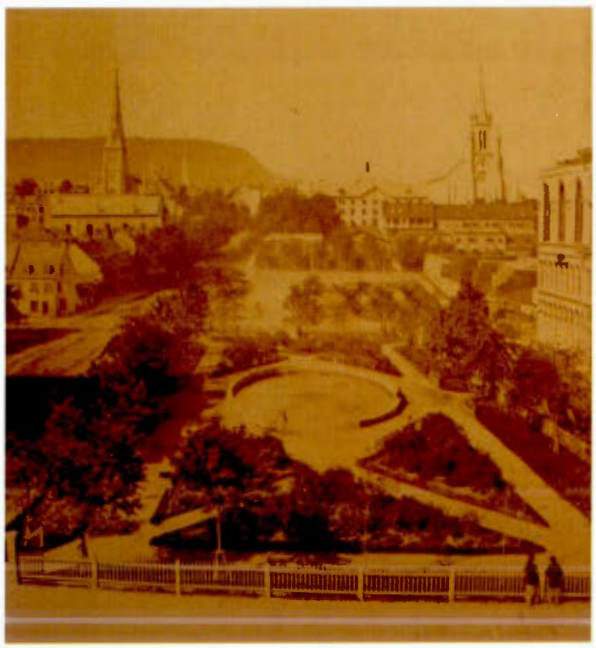

Fig. 1.30 : Square Victoria (*c.* 1867), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

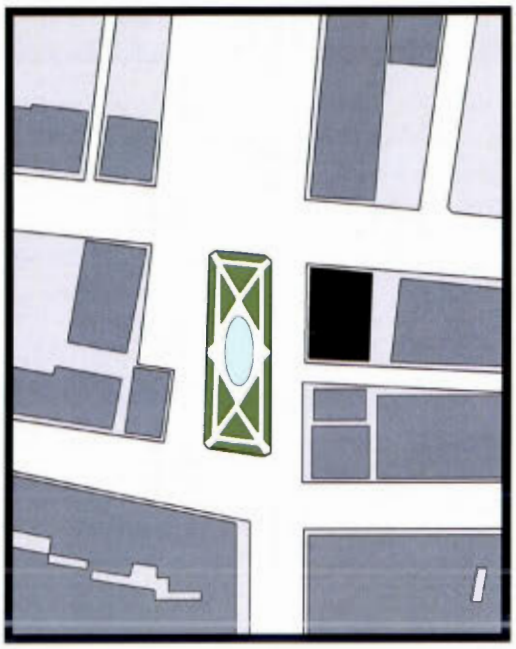

Fig. 1.31 : Plan du square Victoria, J. Cha.

Le traitement ornemental du square Victoria évoque le Grosvenor Square de Londres, ménagé et planté par John Alston en suivant la *rural manner* de Thomas Fairchild. Dès 1722, ce dernier prônait l'accentuation et la variété du vocabulaire végétal dans les squares de la capitale anglaise. L'approche de Fairchild innove et s'éloigne de la standardisation du traitement des squares. Le Grosvenor Square (*c.* 1725), dont les dimensions dépassent

[343] L'*Orto botanico di Padova* en étant le prototype.

largement celles du square Victoria, est tapissé de gazon et garni de milliers de plantes, d'arbustes floraux et d'arbustes à feuilles persistantes ; ce square-jardin possède plus de matériel végétal que l'ensemble des squares londoniens réunis[344]. « *From an horticultural standpoint, the garden was remarkable for its extensive formal, planted infrastructure, as well as the diversity and profusion of flowers and curious plants*[345]. » Ne représentant pas la même variété et multiplicité végétales, le square Victoria reprend au sol la rigidité architecturale du tracé et de la disposition des éléments décoratifs du Grosvenor Square par la compartimentation de ses parterres. La densité de plantation tend à lui donner un caractère de *wilderness* tel que prôné par Fairchild ; cela constitue une interprétation montréalaise du *Rus in urbe*. Quelques mois après la visite royale, le square change de nom et devient le square Victoria en l'honneur de la reine.

Fig. 1.32 : Square Victoria (1867), I-29413.1, Musée McCord.

Fig. 1.33 : Square Victoria (1867), N 0000.1599.13-P1, Musée McCord.

Conclusion

Le premier chapitre a observé la naissance du square (square-place et square-jardin), les premiers acteurs gouvernementaux et municipaux, les fonctions non résidentielles, le caractère totalement public des premiers squares et leurs formes urbaines et paysagères primitives. Les premiers squares montréalais *intra* et *extra-muros*, implantés par superposition sur des places, sont issus d'une circonstance urbanistique opportune (la

[344] Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 193.
[345] *Ibid.* : 192.

démolition des fortifications), d'une application d'une manière de faire britannique sur une trame urbaine héritée du Régime français et d'une volonté de valoriser l'espace urbain comme lieu de représentation de l'administration municipale et plus largement de Montréal. Dès leurs premières implantations, les squares participent à la structuration urbaine de la ville et au façonnement d'une métropole en devenir par la redéfinition et l'expansion du territoire (assainissement, embellissement, mise en valeur), le renouvellement des formes urbaines et paysagères (larges voies, places carrefours) et la planification de l'espace urbain (ségrégation et concentration de fonctions, « places-décors », relation géométrique avec un édifice de caractère monumental).

L'organisation spatiale française de Montréal, celle mise en œuvre par le plan de Dollier de Casson et de Bénigne Basset en 1672, se caractérise par une trame approximativement orthogonale dominée par deux places publiques[346]. Distribuées entre la basse ville et la haute ville, elles génèrent deux formes urbaines, imparfaites certes, mais distinctes et hiérarchisées, qui seront à la base de la reconfiguration urbaine de Montréal sous le Régime britannique au XIX^{e} siècle. Il faut attendre 1801, plus de quarante ans après la Conquête, pour que la planification urbaine cesse de suivre les ordonnances de l'Ancien Régime. Le XIX^{e} siècle constitue la grande période d'apparition des places où les possibilités de création de vides urbains se multiplient et la volonté de création de place ne cesse de croître[347]. Le plan des Commissaires, qui inclut la démolition des remparts, implante une structure de rues et de « squares » servant de jonction entre la ville *intra* et *extra muros*, démocratise l'espace urbain du square en promulguant le statut de propriété publique et oriente le développement urbanistique vers la New Town.

Le plan des Commissaires introduit donc la figure du square en positionnant des squares à la jonction (ouest, nord et est) de la ville *intra* et *extra muros*. Ces dégagements sont initialement des vides, des espaces de potentialités pour y aménager des squares-jardins. Les squares Dalhousie, des Commissaires et le square « projeté » sont des élargissements de rues faisant office de nœuds de circulation aux points d'entrée de la ville. Raccordés à

---

[346] Le supérieur du séminaire, Dollier de Casson (1636-1701), qui a acquis des connaissances en architecture et en ingénierie en France, ainsi que Bénigne Basset (1639-1699), arpenteur, greffier de la justice et notaire royal, tracent et exécutent le premier plan de l'histoire de Montréal dans le dessein que les habitants y alignent leurs maisons selon le tracé de rues suggéré. Concernant la toponymie des nouvelles voies de circulation, Dollier de Casson dévoile qu'elles devront être le reflet de l'histoire de la colonie et de la cité.

[347] Rose et Pinon, *op. cit.* : 115.

des rues importantes, certaines nouvellement créées ou agrandies, ils mettent en place des espaces de transition entre la vieille ville et la nouvelle ville se développant dans les faubourgs. Ces premiers exemples de squares-places se caractérisent par des topographies et des découpes urbaines irrégulières, malgré une forme à peu près rectangulaire. Ces objets représentatifs ne sont pas liés à une unité résidentielle ni à un cadre bâti particulier ; dans deux cas (square des Commissaires et square projeté), la rivière Saint-Martin en constitue l'une de leurs limites. Ces squares-places entièrement publics prendront quelques décennies à se régulariser puis à intégrer la figure du square-jardin.

Outre l'opportunisme et l'opération urbanistique qu'il déclenche, le démantèlement des fortifications entraîne également la séparation du lieu de travail et d'habitation et la naissance d'une bourgeoisie s'établissant graduellement à l'extérieur de l'ancien territoire, sur les contreforts du mont Royal et autour de nouveaux squares résidentiels. Les commerçants et l'administration publique remplacent les artisans et les particuliers dans les places de la vieille ville. Une initiative municipale guidant l'embellissement de la ville et prônant la mise en scène architecturale est alors mise en place. Les places anciennes subissent une reconfiguration spatiale, une redéfinition de leur cadre bâti et une polarisation de leurs fonctions (activités financières et religieuses au square de la place d'Armes, portuaires et administratives au square de la Douane et marchandes au square Victoria). Les places se transforment en squares-jardins d'inspiration britannique par l'achèvement et la régularisation des places et des formes urbaines issues du Régime français.

Les premiers squares *intra* et *extra-muros* établissent les formes urbaines et paysagères élémentaires des squares montréalais. À l'héritage français de la place publique comme fondement du square se superpose l'héritage britannique de l'îlot paysager. Cependant et contrairement aux squares britanniques, les premiers squares-jardins montréalais sont publics et ne répondent pas à des logiques d'établissements résidentiels.

La mise en place d'une administration municipale à Montréal se matérialise ainsi sur deux places publiques historiques, la place d'Armes et la place du Marché. John Ostell consolide et transforme ces places en square de valorisation, tant des nouvelles architectures s'érigeant en leurs pourtours que de la nouvelle administration municipale. Ces squares d'insertion visent à embellir et à verdir la ville, contribuant ainsi à la constitution d'une image de marque de Montréal, une ville en croissance découvrant ses potentiels industriels. Les

aménagements des squares de la place d'Armes et de la Douane régularisent leurs pourtours et affirment la culture britannique par les choix architecturaux et les acteurs impliqués. Le square de la place d'Armes est un centre financier et religieux alors que le square de la Douane, en plus d'être une entrée de ville digne face au fleuve, est associé aux activités portuaires. Dans les deux cas, le « square-jardin » entretient une relation avec son environnement construit d'édifices dits monumentaux qu'il met honorablement en valeur. La ville crée des squares et y laisse son empreinte.

Le square Victoria s'inscrit dans le processus de la mutation des places en squares municipaux. L'aménagement du square des Commissaires (éventuellement square Victoria) vise à embellir, à donner de la prestance à Montréal à l'occasion d'une visite royale et à démontrer l'attachement et la loyauté des sujets à la Couronne britannique. N'entretenant pas de lien particulier avec son contexte, il occupe un îlot rectangulaire plus grand que ses prédécesseurs et représente le premier exemple de végétalisation massive. Ces premiers squares montréalais établissent les caractéristiques principales du type square-jardin montréalais. Ces objets caractéristiques présentent des aspects récurrents : une dominance végétale, une centralité, un minimum de quatre accès, un bassin-fontaine et un recours au style classique par les *crux decussata* et *quadrata*. Déjà, du bassin au croisement d'allées, des éléments tendent à asseoir l'image formelle du square montréalais. Les variations du type des squares de la place d'Armes, de la Douane et Victoria sont les suivantes : ils ont une compartimentation et une densité de plantations de sol, présentent des échelles intimes par leurs petites tailles, leurs grilles et leurs clôtures et ferment au coucher du soleil.

CHAPITRE II

L'EXPANSION DE LA VILLE ET LA FORMATION D'UN IDÉAL URBAIN RÉSIDENTIEL ET BOURGEOIS SOUS L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET L'AMBITION PROMOTRICE

Introduction

Le premier chapitre a fait état des conditions d'apparition, des formes et des usages du square montréalais *intra* et *extra-muros*. Dans la première moitié des années 1800, la ville se développe désormais dans les faubourgs ; un déplacement de la bourgeoisie vers la New Town et les quartiers Sainte-Anne et Sainte-Marie s'observe, générant *ipso facto* une occasion de créer de nouvelles formes urbaines. Le deuxième chapitre voit le square se cristalliser en une catégorie bien précise, par la gestation et la maturation du square résidentiel. S'inspirant à plusieurs égards de l'exemple britannique et tirant avantage d'un engouement local pour l'aménagement urbain, l'urbanisme domestique du square montréalais émerge grâce à des initiatives personnelles et privées de propriétaires terriens et de promoteurs souhaitant offrir un cadre de vie propre et unique à la classe bourgeoise.

Cet urbanisme, qualifié de « privé », se déploie en vertu d'ambitions individuelles, comme suite à des legs de terrains et à la préparation de plans d'aménagement, sous approbation municipale. Montréal, étant l'unique responsable des travaux de voirie et de lotissement à l'intérieur des nouvelles limites de la ville, a en effet la responsabilité de donner son aval aux projets privés et de les mener à terme. Vu cette particularité montréalaise, il est plus juste alors de parler d'urbanisme « public à caractère et sous conditions privés ». Les propriétaires terriens et les promoteurs se fabriquent une image de la ville et siègent à l'administration municipale, favorisant de fait la mise en œuvre de leurs projets. Le square résidentiel, pourtant lié à un modèle foncier privé appliqué autant dans les îles Britanniques que sur la côte est étatsunienne, montre ici son caractère hybride par une entente urbanistique entre les instances privées et publiques.

Tout au long de ce chapitre, nous montrerons que le square domestique est un outil de développement urbanistique où la valeur foncière des habitations attire une clientèle privilégiée. Faisant la fierté des quartiers et des municipalités, les terrains sont en effet généreusement cédés par des propriétaires ou achetés par la Ville pour leur établissement. Aux considérations économiques s'adjoignent également des considérations sociales et esthétiques, le square résidentiel devenant un lieu de montre de la bourgeoisie et un lieu de qualité architecturale élevée.

La planification des squares résidentiels ne se limite pas à l'aménagement d'un square-jardin, mais encore davantage au traçage de rues, au lotissement et à la construction d'un cadre bâti. Le square apparaît désormais comme un ensemble urbain total composé d'un jardin, d'une place, de rues et de bâtiments. La volonté est manifeste de générer des enclaves bourgeoises.

Le square résidentiel, qu'il soit de type square-place ou square-jardin, est une forme qui contribue à l'expansion de la ville et un lieu de représentation de ses habitants. L'expansion urbaine vers le nord-est par suite de donations et de demandes des familles Papineau, Viger, Guy et Lacroix, l'importation et l'implantation du modèle londonien par les propriétaires terriens Louis Parthenais et David Ross, l'élaboration par Thomas Phillips de la New Town et des nouveaux critères d'habitabilité urbaine pour la bourgeoisie britannique et l'application du modèle bostonien d'enclave résidentielle au square Mance représentent les quatre axes par lesquels le square résidentiel forme un idéal urbain et s'enracine dans le paysage montréalais de la première moitié du XIX^{e} siècle.

Les débuts du square de lotissement résidentiel évoquent le modèle londonien. Deux legs par Louis Parthenais et David Ross, au commencement du XIX^{e} siècle permettent de créer une forme urbaine inédite valorisant un vide encadré supporté par l'ouverture d'un axe de circulation. Les grandes ambitions contribuent à donner un statut urbain et social à cette nouvelle forme de lotissement à Montréal.

Ces premières intentions sont reprises dans la planification d'une unité résidentielle au haut de la côte du Beaver Hall et concrétisent les visions partagées par Parthenais et Ross. Le plan Phillips s'inscrit dans les préceptes urbains géorgiens et est le fondement de la New

Town. Tout en assurant une rentabilité foncière, il contribue à satisfaire les besoins de la bourgeoisie anglophone montréalaise en la dotant d'un quartier à la hauteur de ses aspirations et d'un nouveau mode de vie associé à un enjeu de représentation. Désirant se distinguer des autres promoteurs tout en contribuant à faire et à repenser la ville, Thomas Phillips assure, par la disposition de son plan et la présence de squares, la continuité entre la vieille ville et la New Town. Il consolide le square résidentiel, le situe au cœur d'une trame urbaine hiérarchisée et lui fait jouer un rôle majeur de continuation, de marquage et de mise en valeur. Ce deuxième chapitre démontrera l'ascension du square résidentiel comme forme urbaine privilégiée par la bourgeoisie et l'élite montréalaise, principalement anglophones.

La bourgeoisie canadienne-française et l'expansion urbaine vers le nord-est

Le square Papineau et le lotissement de la propriété Monarque à l'est de la ville

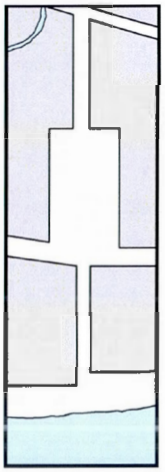

Fig. 2.1 : Plan du square Papineau, J. Cha.

La famille Papineau contribue à l'expansion de la ville au tout début des années 1800. En 1810, le chemin Papineau est créé à titre de voie privée sur la terre de Pierre Monarque (1767-1821), qui décide à ce moment de la lotir et de la vendre. Ce projet piloté par Joseph Papineau (1752-1841) propose une voie orientée vers le nord et élargie afin de former une place rectangulaire. En 1828, après des requêtes de citoyens et des décisions des jurés en vue de rendre publiques la voie et la place, le chemin et le square Papineau deviennent publics[348]. Le square Papineau se situe sur la rue Notre-Dame, en bordure du fleuve Saint-Laurent et à courte distance des squares Dalhousie, Parthenais et Viger. En 1833, le nivellement de la place est demandé, parce qu'elle est « embarrassée de bois et de matériaux de vieux *Steam Boats*[349] ». Sa proximité par rapport au fleuve en fait un lieu de débordement des diverses activités industrielles, notamment celles de l'entreprise de John Molson. En 1837, les riverains demandent l'établissement d'un marché public. Celui-ci est construit quelques

[348] Le square Papineau est brièvement nommé square Queen entre 1838 et 1844.
[349] 25 octobre 1833, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

années plus tard au milieu de la place[350]. Dès son ouverture, des citoyens souhaitent convertir la place en square public « en faisant démolir le marché qui existe à cet endroit pour en construire un autre à un endroit plus convenable[351] ». Le square Papineau est un espace planifié, un vide lié à un nouvel axe de circulation occupé initialement par un marché avant d'être transformé en square-jardin[352].

Les transformations physiques et l'urbanisation de la rue Saint-Denis et de la place Viger

La formation du square Viger, quoiqu'à l'extérieur de l'ancienne enceinte, est intimement liée à l'ancien Montréal *intra-muros*. Le prolongement d'une voie puis la création d'une place de part et d'autre de cette voie sèment le germe du square Viger. En 1758, moment où s'amorce l'érection de la troisième chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, une rue éponyme s'ouvre vers le nord devant ladite chapelle. Lorsque s'ouvre l'église en 1773, la rue Notre-Dame-du-Bon-Secours va de la rue Saint-Paul jusqu'à la rue Notre-Dame, ce qui correspond à la hauteur du monticule de la citadelle. Entre 1817 et 1821, après la démolition des murs, le monticule de quelque 50 pieds est rasé et le niveau de la rue Bonsecours est abaissé de 10 pieds. La voie peut donc se poursuivre jusqu'à la rue Saint-Louis au pied du faubourg Saint-Laurent[353].

Le 15 août 1818, l'inspecteur des Chemins, Jacques Viger, présente pour homologation un plan projeté de niveau de la rue Saint-Denis et d'une potentielle nouvelle place du Marché dans l'axe de la rue Notre-Dame-du-Bon-Secours[354]. Le 3 novembre 1818 se fait la donation du terrain par madame veuve Denis Viger (née Charlotte-Périnne Cherrier) et par Louis-Joseph Papineau, fils de Joseph Papineau. Un obstacle de taille demeure cependant dans la poursuite du prolongement de la voie et l'établissement d'une place. Tel que le démontre

---

[350] 10 août 1837, Index – séries diverses 1796-1985 et 27 mai 1847, Index – séries diverses 1796-1985 DGDAVM.

[351] 9 septembre 1843, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

[352] Il faut attendre les années 1890 avant que ne s'opère la transformation paysagère du square Papineau.

[353] *Cf.* Suzanne Lavigne et Nicole Rodrigue (1995), *Les rues de Montréal. Répertoire historique*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 87.

[354] Extrait du procès-verbal d'une session spéciale de la Paix, tenue à Montréal le samedi, 15 août 1818, Bobine 252, 26.7, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM. La dénomination de la rue Saint-Denis rappelle le saint patron de Denis Viger.

notamment le « Plan de la Ville de Montréal » de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry tracé en 1725[355], une rivière, un petit lac et un marécage se situent dans les environs de la rue et de la place planifiées.

Fig. 2.2 : Jacques Viger (*c.* 1850), ii94237-1, Musée McCord.

La donation impose de résoudre les contraintes liées à cette barrière et de continuer le développement déjà entamé. La donation à la Ville est importante pour trois raisons : 1) elle amorce le prolongement des rues, notamment la rue Notre-Dame-du-Bon-Secours qui deviendra la rue Saint-Denis, 2) elle demande que le terrain serve de place publique à perpétuité, ce qui permettra à la place de se transformer en square-jardin dans les décennies suivantes et 3) elle permet de procéder à la canalisation et à l'assèchement du ruisseau Saint-Martin et du marécage, favorisant le développement urbain de ce secteur. L'entente autorise le dégagement d'une place publique de bonnes dimensions « de 230 pieds 1/3 de largeur par 352 pieds 1/3 de longueur mesure anglaise – ou de 216 pieds par 330 pieds mesure française[356] », de part et d'autre de la nouvelle rue Saint-Denis, juste au nord du ruisseau Saint-Martin désormais canalisé. En plus de devoir y établir une place du Marché, la donation exige de la Ville qu'elle s'engage à construire un pont permettant de franchir en tout temps la Petite Rivière. Ainsi s'amorce le développement de l'axe majeur de l'Est montréalais (la rue Saint-Denis partant de l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours) et de tout un quartier qui fera la fierté de Montréal et de l'élite canadienne-française. À l'instar du square Papineau, la place Viger prend la forme d'un rectangle proportionné traversé par un axe de circulation en son centre.

Alors que la rue Saint-Denis et la place Viger existent sommairement depuis 1818, le terrain marécageux encore inhabité est comblé durant les années 1820.

---

[355] Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, ingénieur, « Plan de la ville de Montréal », 10 septembre 1725, Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, DFC, Amérique Septentrionale, n° 475B.

[356] Plan figuratif de partie du quartier Bonsecours en la Ville de Montréal et de la partie des Faubourgs St-Louis et St-Laurent qui l'avoisinent montrant la figure et la situation d'une Place publique ou Nouveau Marché, Jacques Viger, 22 décembre 1817, DGDAVM.

The swamp began to be filled in the 1820s. When this work was being carried out, waterfowl and muskrats were disturbed and driven from their ancient habitat. Some land remained marshy. The reclaimed portion became a sort of common. It was used by many, cared for by none. One part was a playing field for cricketers. In winter there was a skating rink, perhaps on the frozen marshland[357].

Petit à petit, cette vaste zone prend forme. En 1823, Jacques Viger fait construire une pesée au coin nord-ouest de la place.

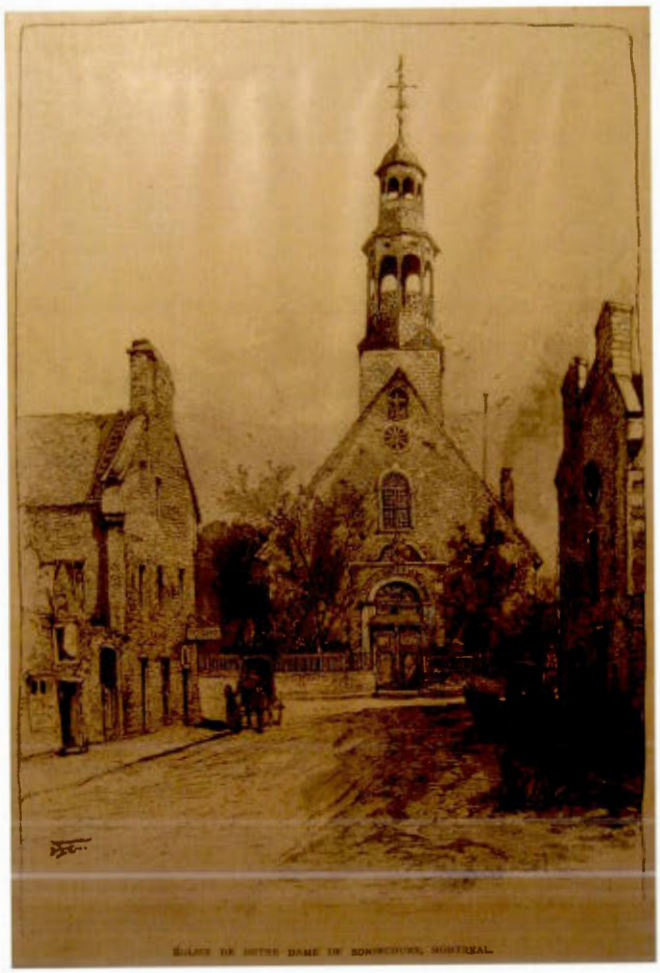

Fig. 2.3 : Église Notre-Dame-de-Bonsecours (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

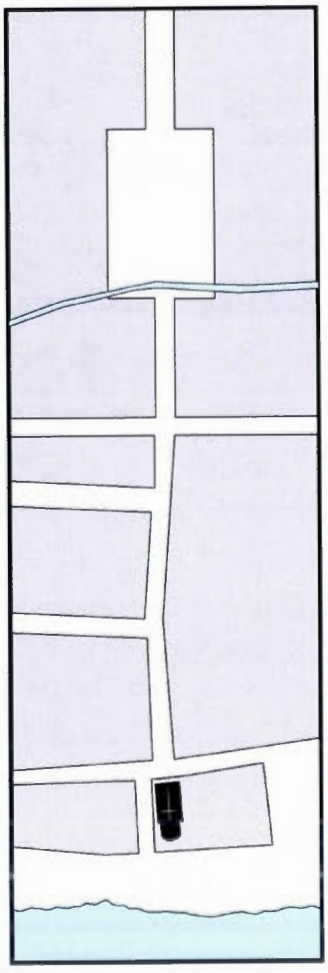

Fig. 2.4 : Plan de la place Viger et axe de développement depuis chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, J. Cha.

[357] Edgar Andrew Collard (1981), « Old Place Viger Is Gone », *The Gazette*, 18 avril, Bobine 252, 27.28, Square Viger, Dossier 1901.136-A, DGDAVM.

En 1841, l'année où la rue Saint-Denis est macadamisée et dotée d'un trottoir en bois, un marché aux animaux et un enclos public sont construits sur la place Viger. Ils restent à cet emplacement jusqu'en 1857. Les travaux de remplissage du marécage et de nivellement du terrain sont pour leur part exécutés entre 1841 et 1850. Une place du marché dans le faubourg Saint-Laurent, traversée par une rue liant la ville *intra* et *extra-muros*, côtoie un territoire désormais prêt à s'urbaniser. Ce territoire, qui borde l'ancienne rivière, est occupé par des vergers et les demeures de plusieurs grandes familles montréalaises. Leur désir d'y voir naître un lieu d'expérience horticole couplé à l'idée de récréation, plutôt que simplement du bâti, entraînera la Ville dans un projet paysager sans précédent, soit l'édification du plus grand square et du premier véritable square-jardin d'envergure à Montréal.

De place Viger à square Viger : les conditions et les exigences d'embellissement de la triple donation

L'année 1844 est marquante dans l'histoire du square montréalais et du square Viger. Trois donations distinctes permettent d'agrandir substantiellement la superficie de la place tout en la transformant en vaste jardin public. Le site, composé des champs et des vergers des familles Viger, Guy et Lacroix, côtoie encore un marais et une grenouillère. Le 21 avril 1844, la Ville fait l'acquisition des terrains de Louis Guy, principalement un champ de pâturage, dans le dessein de mettre en place une surface nécessaire à la création d'un square ; l'acte de cession stipule que le terrain cédé ne doit en aucun temps servir à des fins de marché.

Le 23 juillet 1844, Marie-Charlotte Lacroix et Louise Lacroix procèdent à leur tour à une donation dans la continuité des intentions de Louis Guy. Cette donation est assortie à des demandes et à des restrictions d'usage notables qui obligent la Ville, dans un court laps de temps, à transformer ce terrain en square-jardin. Les conditions sont les suivantes : il faut 1) planter ledit terrain d'arbres et ériger une clôture pour le séparer du terrain restant appartenant auxdites donatrices, 2) ériger un jet d'eau portant le nom de « Viger » et procéder à d'autres embellissements pour une somme d'au moins 100 louis et 3) payer une somme de 50 louis courant (250 livres) pour chaque année de retard qui sera mise ou apportée à la condition des travaux stipulés, en sus de sous dommages-intérêts qui pourraient résulter de la non-exécution des charges, clauses et conditions[358]. En somme, la

[358] Bobine 252, 26.104, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

succession Lacroix désire transformer ce lieu en promenade publique et veut que le projet se réalise dans les plus brefs délais.

Cette double donation visant la continuation et la transformation de la place Viger témoigne des intentions et des pressions individuelles de membres influents de la société montréalaise auprès de la Ville afin de voir le site prendre forme et devenir le marqueur spatial de la bourgeoisie canadienne-française. En référence aux squares d'inspiration britannique et en réponse en quelque sorte à la création plus à l'ouest des squares du plan Phillips, ces donations reflètent la convoitise de certains citoyens pour un luxe urbain. La Ville de Montréal est bousculée par ces donations puisqu'elle est contrainte de créer promptement un square-jardin ; si elle néglige ou retarde de faire les améliorations convenues, elle devra payer une redevance aux donateurs.

La dernière donation a lieu le 27 novembre 1844. Denis-Benjamin Viger, fils de Denis Viger et cousin de Jacques Viger, cède un lopin de terre à la Ville. Dans l'acte de cession, Viger demande, en échange du terrain, l'érection d'une colonne surmontée d'une horloge avec cadran aux quatre faces et éclairée la nuit, l'érection d'une clôture de même que la construction d'un trottoir en bois jusqu'à la rue Sainte-Catherine[359]. Les trois donations stipulent également que la Ville doit prolonger la rue Craig, niveler et macadamiser la rue Saint-Hubert, depuis la rue Saint-Louis jusqu'à la rue Sainte-Catherine, construire un trottoir en bois et installer des lampes d'éclairage sur la rue Saint-Hubert, macadamiser la rue Dubord (Viger), macadamiser la rue Dorchester, clôturer le verger et élever une fontaine à la mémoire de feu Joseph Lacroix sur l'emplacement susdit. Les trois donations, qui s'ajoutent à la première, fixent le périmètre, le caractère et le type de lieu à construire pour la Ville. Jamais une donation pour l'aménagement d'un square n'aura été aussi directive. Sans ces dons et les exigences qui y sont associées, le square Viger n'aurait sans doute jamais existé, du moins ni aussi rapidement ni dans cette forme.

L'expérimentation paysagère au square Viger

La Ville ne perd pas de temps à mettre à exécution les demandes des donateurs. Dès 1845, le remblayage s'amorce par le déplacement des surplus de terre des propriétés de messieurs Lyman, Vennor et Perkins de la rue de Bleury, de la terre disponible à proximité et

[359] Bobine 252, 26.140, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

dans le voisinage du square Viger et des débris et matières des rues du quartier. Cette opération s'échelonnera sur plus de trois ans. Pendant ce temps, la clôture est installée dans la portion ouest. Parallèlement à la formation du square, la Ville désire poursuivre le tracé de la rue Craig vers l'est afin de relier le square Viger au marché Papineau nouvellement créé.

> *The second, and one not less essential than the foregoing, is the continuation of Craig Street north easterly from Campeau Street to Papineau Square, this improvement will appear to many, one of great magnitude and requiring a great outlay, which your Surveyor will not deny ; but the necessity of having a good wide street open through this part of the City should be looked to, as by having this street open to the Papineau Market, the hay, straw, and fire wood, as well as the large logs of timber, which are now drawn through Saint Mary and Notre-Dame Streets, would then be conveyed along Craig Street, and leave the above-mentioned streets free to the lighter traffic and parties driving for pleasure. Craig Street would then lay nearly in a direct line from Papineau Square to the Hay Market (passing through Viger Square) and from thence along Road near the Tannery*[360].

La plantation d'arbres en pourtour des deux îlots du square débute en 1848. Pour l'inspecteur de la Cité, ce geste donne une « apparence agréable » au square en le transformant en « *place of resort for recreation and amusement, together with preventing its being made a depot for any filth or dirt, as has been the case heretofore*[361] ». En 1850 et en 1851 sont érigées les fontaines Lacroix (est) et Viger (ouest), composées de majestueux jets d'eau. Une clôture ceint le square formant un rectangle et s'étendant entre les rues Saint-Denis, Craig, Saint-Hubert et Viger. Les parterres et les allées, assez larges pour accueillir piétons et chars (*convenient and well executed carriage roads and walks*), sont tracés et les rues avoisinantes sont également rendues carrossables[362]. Un kiosque à musique s'ajoute à l'ensemble[363]. Au parachèvement de l'aménagement en 1851, le square est qualifié de « *another additional place of attraction to the citizens of Montreal*[364] ». Malgré les efforts qu'elle déploie pour donner naissance au square Viger, la Ville ne peut respecter les conditions stipulées dans l'acte de donation en date du 23 juillet 1844. En vertu de jugements

---

[360] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1845*, DGDAVM.
[361] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1848*, DGDAVM.
[362] Bobine 252, 26.132, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[363] *Cf.* Choko, *op. cit.* : 114.
[364] Bobine 252, 26.132, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

de la Cour supérieure, Paul Joseph Lacroix obtient donc dédommagement de la Ville de Montréal[365].

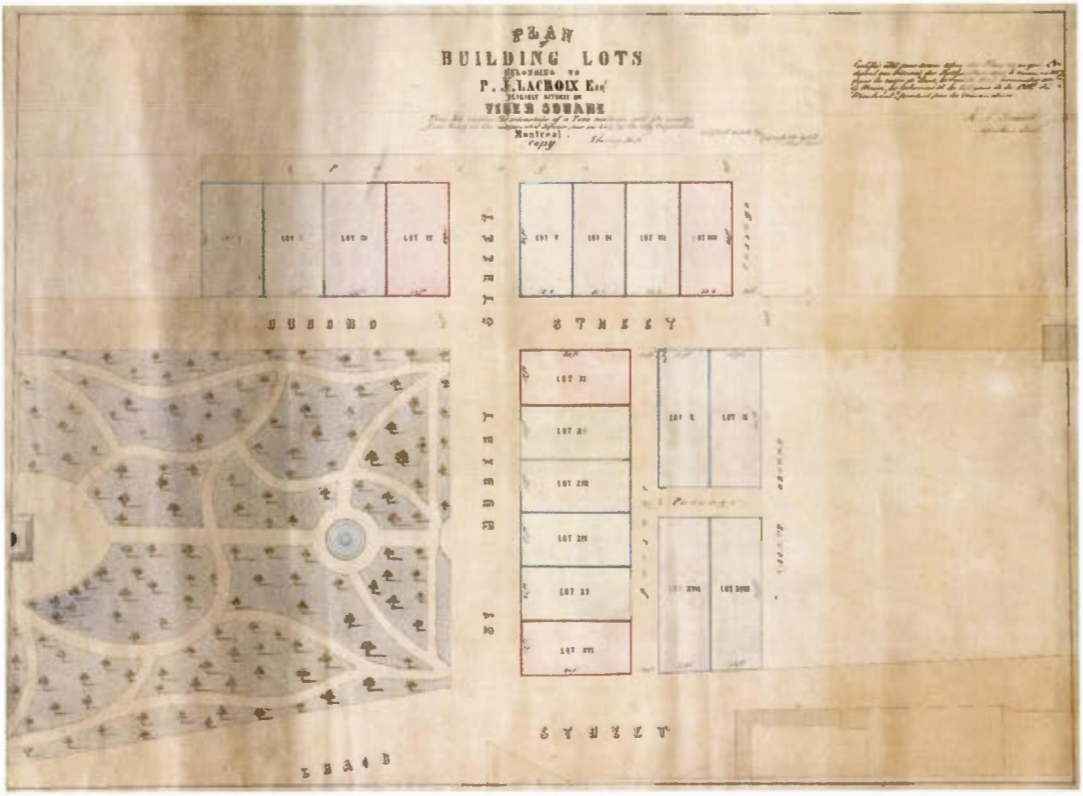

Fig. 2.5 : « Plan of Building Lots Belonging to P.J. Lacroix Esqr, Eligibly Situate on Viger Square », John Ostell (1848), CA601, S53,SS1,P1662, BAnQ.

Concernant le marché original, des demandes sont faites dès 1853 à l'effet qu'il soit déménagé pour conflit d'usages : « l'existence d'un Marché aux animaux sur la Place Viger est incompatible avec l'état amélioré de la Place et l'ordre supérieur des bâtisses qui sont maintenant érigées dans ce voisinage[366] ». Le marché est donc démoli en 1857 et un nouveau s'installe à l'est du square[367].

---

[365] Square Viger, P-108, Archives de la Division de la Géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM).

[366] Extrait d'un procès-verbal d'une assemblée ajournée du conseil municipal de Montréal, tenue le 8 octobre 1855, Bobine 252, 29.9, Square Viger, Dossier 1901.136-2, DGDAVM.

[367] La ville procède à l'acquisition d'un terrain en 1860-1861 pour la construction d'un nouveau marché aux animaux sur l'îlot à l'est du square, au coin des rues Dubord et Campeau (*Cattle Market*). Le nouveau marché fonctionnera à partir de 1863, et ce, jusqu'à sa démolition en 1892.

De forme rectangulaire et d'une composition géométrique, le plan du square Viger s'inscrit dans la tradition classique perpétuée par les architectes d'origine britannique tels John Ostell, John Wells et William Footner. Ostell est l'auteur du dessin du square réalisé ultérieurement sous le règne de l'inspecteur James A.B. McGill. La composition tripartite met l'accent sur le corps central du square caractérisé par une mise en tension[368], au travers d'un axe, de deux grands bassins-fontaines circulaires (Lacroix et Viger). Le plan du square Viger est unique pour la complexité du langage paysager, la pluralité typologique des allées et la variété d'expériences potentielles. Ainsi, les allées larges permettant l'accès aux véhicules carrossables se composent d'une allée de front, d'allées de ceinture, d'allées secondaires (de côté), d'allées de traverses et d'allées intérieures. L'ensemble des voies de circulation propose des allées régulières, biaises, tournantes, curvilignes et serpentantes. Le tracé rectiligne introduit plusieurs variations irrégulières résultant en une forme hybride vernaculaire.

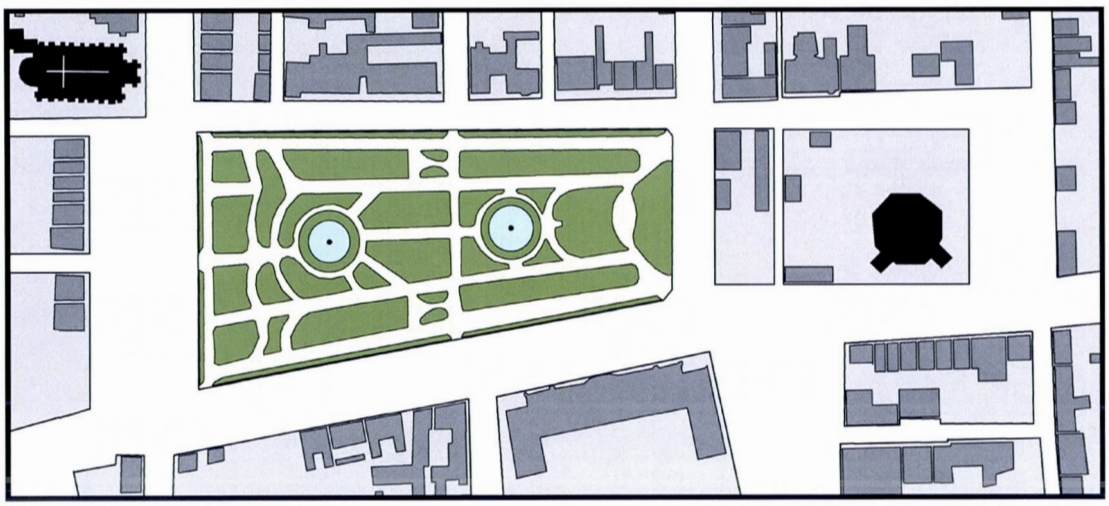

Fig. 2.6 : Plan du square Viger, J. Cha.

Du point de vue urbanistique, le plan du square Viger supporte l'ouverture des rues Dubord et Saint-Antoine en instaurant une promenade linéaire longeant les deux voies parallèles. Le plan paysager, symétrique dans sa structure, s'éloigne du tracé géométrique par des formes abordant l'irrégularité. La quantité impressionnante de parterres présente une mixité de formes angulaires et de formes souples et arrondies. Les deux grands bassins avec fontaine

[368] La mise en tension est une disposition et un rapport des édifices repères placés aux points remarquables d'une composition urbaine, marquant de leur présence la structure de cette composition. *Cf.* Gauthiez, *op. cit.* : 272.

monumentale, exigences de donation, demeurent les pièces maîtresses, voire les contraintes, autour desquelles se déploie le projet d'aménagement. Ce square-jardin apparaît comme la première dérivation véritable du type square-jardin montréalais. Le square Viger est un objet unique sans comparable. Il se distance des squares de la place d'Armes et de la Douane par sa superficie, le nombre d'accès, la quantité et la variété des allées et des parterres, par l'absence de centralité et par son langage stylistique singulier.

Les balbutiements du square résidentiel et l'importation du modèle londonien par Louis Parthenais et David Ross

L'urbanisme de privilège et le rêve inachevé du plan Parthenais

Après la disparition des fortifications, Montréal connaît un essor important et plusieurs nouveaux quartiers résidentiels, tant à l'est qu'à l'ouest de la vieille ville, font leur apparition. De grandes ambitions animent Louis Parthenais, fabricant et marchand de potasse du faubourg Saint-Laurent, au moment où il fait l'achat d'un terrain le 16 janvier 1808. Le terrain se situe à proximité du fleuve Saint-Laurent et à l'est du faubourg Québec et de la redoute Sainte-Marie. L'acte de vente décrit avec précision l'emplacement dudit terrain acquis par Parthenais.

> Une terre sise et située au courant Ste-Marie, en la paroisse de Montréal, maintenant Cité de Montréal, de deux arpents de front sur quatre-vingts arpents de profondeur, tenant pardevant [*sic*] au fleuve Saint-Laurent, par derrière aux terres du domaine, d'un côté à Georges Fullum et à la veuve Duncan, et de l'autre côté au Chevalier Johnson et à Jean Marie Moreau, avec une maison et autres bâtiments dessus construits[369].

L'achat s'explique neuf ans plus tard, le 17 novembre 1817, alors que Louis Parthenais se départit de sa terre, par acte de donation, en procédant à un « legs entre vifs » par lots désignés en faveur de ses enfants[370]. Les cinq enfants de Louis Parthenais et de sa femme Angélique Dufresne (Angélique, Louis, Étienne, Henriette et Catherine-Hélène) se partagent la terre en portions égales. La volonté de Parthenais est d'y établir un square familial dont seuls ses descendants seront propriétaires. Il poursuit ainsi une logique propre à Londres,

[369] Acte de vente à Louis Parthenais 16 janvier 1808, Dossier Square Parthenais, P-89, Archives de la Division de la Géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM).
[370] *Cf.* Lavigne et Rodrigue, *op. cit.* : 368-369.

que Summerson résume ainsi : « *The leading role of aristocrats in the development process was reinforced through their presence in the squares they built by maintaining their own house there*[371]. » En effet, Parthenais semble s'inspirer des domaines londoniens où s'établissent les comtes et les seigneurs en souhaitant créer un cadre de vie unique pour ses enfants à proximité de la ville, du jamais vu à Montréal. Des habitations privées entourent un vide donnant naissance à la première enclave résidentielle. Alors qu'à Londres des spéculateurs acquièrent des propriétaires terriens des parties de terrains dans le but de les lotir et de les louer, ici, l'ensemble du square demeure, au départ, entièrement sous l'emprise familiale : seuls les Parthenais peuvent habiter le square.

La constitution de l'ensemble du square Parthenais (place, rue, cadre bâti) est pleinement planifiée et financée par des intérêts privés. Elle est orchestrée dès 1817 par Étienne Parthenais[372] qui opte pour le modèle préconisé en Angleterre en subdivisant les cinq propriétés afin de générer des revenus fonciers pour sa famille. Tel que prévu au plan, le square, à l'image des premiers squares londoniens (Covent Garden, Bloomsbury Square, St. James's Square, King's Square), est un carré parfaitement symétrique mesurant ici 180 pieds par 180 pieds[373]. En forme de « U » et possédant trois côtés, il s'ouvre sur le fleuve à la manière des places continentales et de la place Royale (place du Vieux-Marché). Une lettre d'un occupant du square résume la formation du square Parthenais.

> *That in the year 1817, the late E. Parthenais laid out his farm in the Quebec suburbs in lots divided by a public street of thirty-six feet in width with a space for a public market or square in the front and afterwards disposed of several lots to individuals, many of whom have since erected buildings theron. That the street and square have been formed entirely at private expense and although some of your petitioners have been paying assessments for their property in that street upwards of twenty years yet no public money has been expended in forming and keeping it in repairs*[374].

Mais, alors qu'un caractère exclusif semble se dessiner au square Parthenais, des attributs publics se greffent aux dispositions initiales.

---

[371] John Summerson (1978) [1945], *Georgian London*, Londres, Barrie & Jenkins, p. 42.
[372] Bobine 253, 40.10, Square Parthenais, Dossier 1901.188, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal, (DGDAVM).
[373] Dossier Square Parthenais, P-89, ADGVM.
[374] Lettre de *J. Leslie and 27 other Petitioners* datée du 25 avril 1843, Dossier Square Parthenais, P-89, ADGVM.

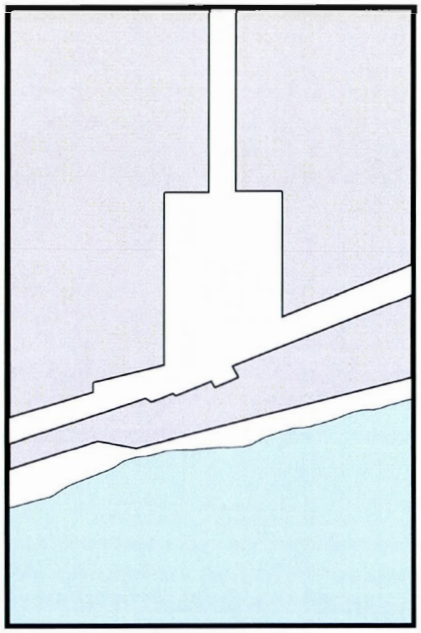

Fig. 2.7 : Plan du square Parthenais, J. Cha.

Louis Parthenais rattache ainsi une condition à la donation, évoquant encore la place Royale de la vieille ville : il réserve un terrain nécessaire à l'établissement par la Ville d'une place de marché public, mesurant un arpent de front, en bordure du chemin du Roi (rue Notre-Dame), par un arpent quatre perches de profondeur. De cet endroit, il projette l'ouverture d'une rue, désignée audit plan sous le nom de « Grande rue prétendue », mesurant 36 pieds de largeur et s'étendant sur toute la profondeur de la terre, c'est-à-dire jusqu'au chemin de front de la Petite Côte de la Visitation[375]. Cette voie publique permet de relier le quartier Sainte-Marie en bordure du fleuve au village de la Visitation au nord. Le dégagement d'une ouverture depuis le centre du square-place est une particularité londonienne remontant au début du XVIII[e] siècle et partagée particulièrement par les squares Bloomsbury, King's, Hanover et Cavendish.

À l'instar du Covent Garden de Londres en 1631, décrit comme « *the first great contribution to English urbanism*[376] » et « *the progenitor of all the squares*[377] », et dont l'instigateur est l'Earl of Bedford, le square Parthenais est le précurseur du square résidentiel à Montréal. Toujours en suivant l'exemple londonien, dont « *the square formed the centerpiece of the new urban landscape which also included a market, secondary streets and perhaps a church*[378] », la constitution du square Parthenais comme ensemble urbain ne se limite pas uniquement à l'aspect résidentiel. L'exiguïté du domaine à construire à Montréal contraint cependant Louis Parthenais à condenser ces aspects et fonctions en un seul lieu en juxtaposant le square et le marché sur une même place publique. Ce faisant, il s'inscrit dans la continuité historique des usages de la place d'Armes et de la place Royale où se conjuguent diverses fonctions sur une même place.

---

[375] La Petite Côte de la Visitation porte maintenant le nom de rue des Carrières. Historique, Dossier Square Parthenais, P-89, ADGVM.

[376] John Summerson cité in Camilla Beresford (2003), *The Development of Garden Squares*, Londres, texte inédit.

[377] Goodman, *op. cit.* : 2.

[378] Summerson, *op cit.*

Considérant qu'il est laborieux et coûteux d'entretenir la place et la rue, des résidents du square soumettent une demande à la Ville : « *Your Petititioners therefore pray that your Worshipful Body will take possession of the Road and Square for the benefit of the City and direct the necessary repairs to be made so as to render it passable at all seasons of the year*[379]. » Suivant la requête de certains propriétaires, en 1843, à l'effet que la Ville prenne possession de la rue et du square et y fasse les réparations nécessaires, la Ville achète ledit terrain en 1845 et le fait dès lors macadamiser[380]. En 1858, la Ville souhaite prendre possession des terrains du côté nord-est du square afin de procéder au redressement de la rue Notre-Dame et de la place ceinturant le square. Un échange de terrain à cette fin survient le 13 décembre 1860 entre William McGill et la Ville[381]. Appartenant à la Corporation de Montréal dès la donation de Louis Parthenais, la Ville ne juge pas nécessaire ni opportun d'y installer un marché[382] et privilégie plutôt le square Papineau pour servir de marché public[383].

Le square Parthenais offre un bilan partagé de l'importation du square résidentiel anglais à Montréal. Il est une réussite en plusieurs aspects, dont sa contribution à la vogue subséquente du square résidentiel à Montréal. Le square-place Parthenais demeure un exemple probant de projet de développement privé orienté sur la valorisation du vide urbain et le ménagement d'une voie de circulation. Ainsi, le plan Parthenais se caractérise par l'ouverture d'un axe de composition[384] perpendiculaire au chemin du Roi et par un

---

[379] Lettre de J. *Leslie and 27 other Petitioners*, *op. cit.*

[380] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1845*, DGDAVM.

[381] Parcs et squares de la ville en général, 1902-1903, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDAVM et J. Cléophas Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 107.

[382] C'est en 1891 que le square Parthenais reçoit finalement l'aménagement type caractérisant un square résidentiel. Le terrain est alors nivelé et deux îlots de part et d'autre de la rue sont gazonnés et plantés.

[383] « Laissant une place de Marché, le long du chemin du Roi et une Rue de trente-six pieds de largeur sur toute la profondeur du dit terrain. Depuis la date du dit acte de Donation, cette place réservée pour un marché est restée vacante et elle est désignée dans d'autres actes notariés comme étant une place pour un marché. Il y a environ quinze ans, l'un des Donataires dudit feu Mr. Louis Parthenais, père s'est alors adressé à la Corporation de Montréal pour s'enquérir auprès d'elle si la Corporation avait réellement l'intention d'accepter cette dite place ainsi réservée pour y ériger un Marché Public, mais à cette demande légitime, il fut répondu par l'un des membres de la Corporation que cette place restée vacante appartenait de plein droit à la Corporation sans être tenu d'y ériger un marché et que les ordres allaient de suite être donnés pour l'utiliser en la manière que la Corporation le jugerait à propos, la preuve de cette conversation peut être faite aujourd'hui par deux personnes dignes de foi. 23 mars 1874, Sommation & projet à la réquisition de Louis A. Dérome, Écuier à et contre la Corporation de Montréal, J.-H. Jobin, Bobine 253, 40.10, Square Parthenais, Dossier 1901.188, DGDAVM.

[384] Ligne autour de laquelle sont disposés les éléments majeurs d'une composition urbaine ou architecturale, éventuellement selon une symétrie. *Cf.* Gauthiez, *op. cit.* : 273.

dégagement de forme rectangulaire servant de seuil entre ses deux lignes de forces viaires. L'appui du square sur le chemin du Roi témoigne de la notoriété de cette rue partant de la vieille ville alors que l'ouverture de la rue Parthenais manifeste l'intention, à l'exemple de l'ouverture de la rue Notre-Dame-du-Bonsecours, d'orienter le développement vers le nord de la ville. Successeur du plan Papineau de 1810 et précurseur du plan Viger de 1817, le plan Parthenais, malgré le fait qu'il n'ait jamais été complété, inaugure une nouvelle manière de planifier un ensemble résidentiel. Par le legs d'un terrain et la volonté de créer un cadre de vie privilégié à l'extérieur de la ville, Louis Parthenais amorce l'urbanisme « privé » des squares résidentiels à Montréal.

Ne pouvant égaler le type londonien, – les temps, les acteurs, les contextes et les superficies étant divergents –, il n'en demeure pas moins que le square Parthenais puise dans les principes préconisés à Londres. Il introduit les notions de place planifiée, de *vistas* ou de *prospects*[385] par l'ouverture d'une voie publique et par une nouvelle organisation physique et sociale de la ville[386]. En effet, « *the squares [were] one of a number of innovative forms of public space which allowed for new forms of social interaction and were central in helping to both define and shape polite society*[387] ». Par une composition urbaine ouvrant une voie, une vue, et dégageant un vide, il poursuit les préceptes du plan des Commissaires et implante une manière de faire et d'habiter la ville qui inspirera les plans d'aménagement successifs des Papineau, Viger, Ross et Phillips. La condition d'y installer un marché public poursuit la logique de la place comme fondement du square et affirme la subordination du développement privé à la fonction publique[388].

Le square Parthenais est également un « insuccès » puisqu'il semble ne jamais avoir été complété comme ensemble. Il est vrai, en prenant les exemples de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, que la réalisation architecturale et paysagère des squares peut prendre plusieurs années, voire des décennies. Dans le cas présent, la cartographie laisse croire que seul le front est aurait été bâti avec des lots faisant face au square-jardin.

---

[385] Edwin Beresford Chancellor (1907), *The History of the Squares of London. Topographical and Historical*, Londres, Kegan Paul, Rench, Trübner & Co. Limited, p. 61.
[386] *Cf.* Raymond Williams (1973), *The Country and the City*, Londres, Chatto and Windus, p. 289.
[387] Peter Borsay (1989) *The English Urban Renaissance: Culture and Society in the Provincial Town, 1660-1770*, Oxford, Clarendon Press ; et Mark Girouard (1990), *The English Town. A History of Urban Life*, New Haven et Londres, Yale University Press.
[388] *Cf.* chapitre 1.

Le plan Ross et la consolidation d'une unité résidentielle

Après avoir inspiré le plan Viger tracé en 1817, la logique d'implantation du square Parthenais est reproduite en 1819 à l'ouest de la ville et du faubourg Saint-Antoine dans le quartier Saint-Joseph. La propriété foncière de David Ross, sur laquelle s'établira le square Richmond, se situe presque aux limites ouest de la ville. Elle est bordée à l'ouest par les terres de la succession de Pierre Guy et la ferme Quesnel et à l'est par des vergers. À proximité, les petits ruisseaux Saint-Martin et Saint-Pierre s'embranchent et terminent leurs cours à l'est et au sud de la propriété Ross. La propriété côtoie le chemin de la Côte des Neiges à l'est et est délimitée au nord par la falaise Saint-Jacques et le vaste domaine de la Montagne des sulpiciens. À la fin du XIX[e] siècle, le couvent de Mont Sainte-Marie et ses jardins ainsi que les voies du Canadien Pacifique menant à la gare Windsor longeront le front nord de la propriété. Le lotissement des terres appartenant à Pierre Guy permet, à compter de 1819, de prolonger les rues existantes et d'ouvrir de nouvelles rues[389]. C'est à ce moment que David Ross offre sa propriété aux juges de paix ainsi qu'un plan d'aménagement comprenant le traçage de rues et la libération d'une place[390]. Par le transfert de tous ses droits de propriété[391], il impose à la cité de disposer des susdits terrains et dépendances pour le plus grand avantage et la plus grande amélioration de la cité. Il faut patienter quatorze ans avant que la Ville n'accepte la proposition. L'acte de donation est entériné le 22 octobre 1833[392].

---

[389] http://www.patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire, consulté le 15 décembre 2008.
[390] de Laplante, *op. cit.* : 15.
[391] Extrait de l'acte de cession du square Richmond et de certaines rues par David Ross le 22 octobre 1833, Dossier Parc Jessie-Maxwell-Smith, P-99, ADGVM.
[392] Ce square existe et appartient à la Ville depuis 1844. *Cf.* Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 108 et Bobine 254, 15/20.6, Carré Richmond, Dossier 1901.222, DGDAVM.

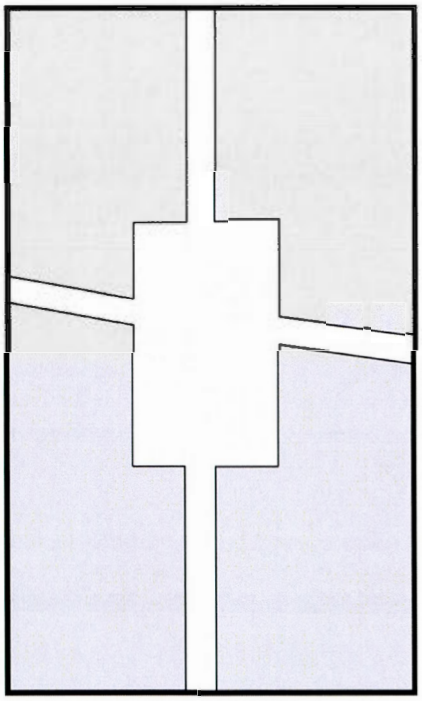

Fig. 2.8 : Plan du square Richmond, J. Cha.

Le plan Ross est significatif dans la mesure où il s'inscrit dans la lignée du plan Parthenais et privilégie pareillement le square-place comme forme urbaine et mode d'habiter. Le plan propose un développement urbain où l'ouverture et le lotissement des rues sont assujettis au ménagement d'un vide en son centre. Dépassant l'idée primitive d'« enclave » proposée par la famille Parthenais, le plan Ross intègre le square-place dans la planification d'une portion de quartier à construire. Le plan de la propriété est tracé par l'ingénieur et inspecteur civil J. Hughes[393]. Il propose une structure urbaine composée de six rues ou tronçons de rue, un square et une terrasse. Un calibrage de la voirie fixe les largeurs de rue à 40 pieds. À l'exception de la rue Saint-Antoine, la longueur des rues est-ouest est fixée à 367 pieds, couvrant ainsi la totalité de la propriété[394]. Le centre du plan est occupé par une place rectangulaire élargissant la voie nord-sud dénommée rue Richmond dans sa portion sud et rue Saint-Charles dans sa portion nord.

Bien que le tracé de Hughes sur la propriété Ross soit sans conteste destiné à un établissement résidentiel, il manifeste une volonté de continuité de la structure urbaine existante du faubourg Saint-Antoine par la prolongation des rues Saint-Antoine et Saint-Jacques. La rue Saint-Antoine, ouverte par les commissaires au nord de la vieille ville, vient traverser et diviser la place en deux. Cet axe est-ouest majeur à Montréal permet de relier le square Richmond au marché et à la place des Commissaires. Un axe transversal nord-sud du plan permet de donner un caractère centripète à l'ensemble et d'y ajouter une perspective visuelle. La place de forme rectangulaire est coupée en deux par la rue Saint-Antoine, résultant en la formation de deux carrés.

---

[393] *Plan of Property of David Ross Esq. showing the streets as laid out by J. Hughes, civil eng.-surveyor*, Montréal 4 septembre 1833. Parc Jessie-Maxwell-Smith, P-99, ADGVM.

[394] *Terrace* (40 pieds x 367 pieds), *Richmond Place* (199 pieds x 364 pieds), *Richmond Street* (40 pieds x 1699 pieds), *St. Antoine Street* (40 pieds x 170 pieds), *Charles Street* (40 pieds x 298 pieds), *Dorchester Street* (40 pieds x 367 pieds), St. *Joseph Street* (40 pieds x 367 pieds), *Bonaventure Street* (40 pieds x 367 pieds).

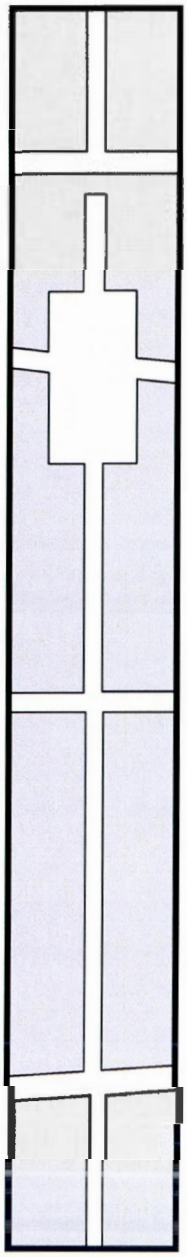

Fig. 2.9 : Plan du square Richmond, J. Cha.

Le square Richmond est ainsi un double square, un espace composé de deux portions séparées par une voie, une forme unique à Montréal[395]. Cette division du square rappelle le Munster Square de Londres planifié par John Nash (1752-1835). Architecte anglais à qui l'on doit plusieurs exemples du style architectural Regency par ses terrasses de Regent's Park et de Regent Street, Nash est engagé en 1811 pour tracer le plan directeur de la zone connue sous le nom de Marylebone Park[396]. Le plan est mis en action à compter de 1818. De configuration spatiale similaire au square Richmond en étant traversé par la Munster Street, le Munster Square « *never found use as a trading place* [...] *Although its houses were tiny, with single window on each of their three storeys, they were well-designed and perfectly proportioned*[397]. » Le plan de Nash dans lequel figure le Munster Square est similaire à la mise en forme du square du quartier Saint-Joseph.

Un autre projet londonien renouvelle l'approche du square au début des années 1800. Le duc de Bedford ordonne la démolition de la Bedford House s'ouvrant anciennement sur le Bloomsbury Square et la transformation des jardins en un nouveau square. Une vue entre les deux squares est ménagée par l'ouverture d'un axe perspectif encadré par des rangées de *town houses* géorgiennes, des maisons remarquablement coordonnées[398]. La *vista* reliant Russell Square au Bloomsbury Square permet un débordement des limites traditionnelles du square et démarre un nouvel urbanisme classique.

Le square résidentiel issu du plan Ross, par le dégagement d'un vide et l'axe perpendiculaire le liant à une voie principale, s'apparente fortement au plan Parthenais. Une variante importante s'opère cependant entre les deux squares en vertu des conditions de donation. En cédant son terrain, Ross recommande qu'une place publique soit réservée et ne soit pas

[395] D'autres squares montréalais recourront ultérieurement à cette forme urbaine particulière, soit les squares Baldwin, Dominion, Victoria, Papineau et Viger.
[396] Il retient notamment les services de l'architecte paysagiste Humphry Repton.
[397] Michael Mansbridge (1991), *John Nash. A Complete Catalogue*, Oxford, Phaidon, p. 183.
[398] Giedion, *Tome 3*, *op. cit.* : 96.

utilisée à des fins de marché sans le consentement des parties impliquées. La place publique mesurera 199 pieds par 364 pieds et prendra le nom de Richmond Place[399]. Les intentions de départ misent ainsi sur la création d'un ensemble totalement résidentiel, sans autre fonction possible. Aux côtés du square Dalhousie issu du plan des Commissaires, le square Richmond, quoiqu'il ait encore recours à la figure de la place comme fondement, marque une rupture dans l'histoire du square montréalais en ne servant pas initialement les activités de marché et en imposant dès sa planification un cadre urbain entièrement résidentiel.

Un élément associe le square Richmond à l'ensemble des autres squares montréalais (de la Douane, de la place d'Armes, des Commissaires, Dalhousie, Papineau, Parthenais, Viger), celui de poursuivre l'étape primitive des squares telle que traitée au premier chapitre, la place publique. À l'exemple des squares anglais, les squares résidentiels montréalais s'établissant en périphérie de la ville *intra* et *extra-muros* sont initialement composés d'une place minérale, un square-place. La première action aménagiste au square Richmond, après la préparation du terrain et le traçage des rues et des îlots, s'amorce en 1845 alors que la rue Saint-Antoine traversant la place est macadamisée[400]. Une ségrégation des espaces de circulation piétonne et carrossable est délimitée par la construction de trottoirs de bois. Si la forme urbaine du square Richmond est rapidement établie, les formes paysagères et architecturales sont plus lentes à se concrétiser. Le square connaît ses plus importantes améliorations au sol en 1860 :

> *Richmond Square: Has been raised to some extent; 843 lineal feet of footpath laid on three sides of the squares, and the footpath repaired on the other side, the footpaths through it have been widened; a palisade (wood) fence has been erected and a wire fence has been placed on both sides of St. Antoine Street leading through the square, two fountains have been erected by the proprietors on the neighbourhood, a wooden shaft has been put down, and 57 feet of double crossing*[401].

---

[399] Selon une résolution du conseil municipal le 10 juillet 1833. Sa fonction de place publique est officialisée dans le chapitre des règlements municipaux concernant les places publiques en 1844.

[400] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1849*, DGDAVM.

[401] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.

Le square-jardin est constitué en 1860 et se démarque d'entrée de jeu des autres squares par sa division en deux portions, de part et d'autre de la rue Saint-Antoine. De forme relativement carrée puisque l'espace est coupé en biseau par la rue traversante, les deux squares ceints d'une palissade à la manière londonienne présentent un vocabulaire classique. D'un côté la *crux decussata* et de l'autre la *crux quadrata*. Deux fontaines payées par les propriétaires riverains en occupent les parties centrales [402] . Les squares-jardins sont plantés irrégulièrement d'arbres feuillus et de conifères, un fait d'exception à Montréal.

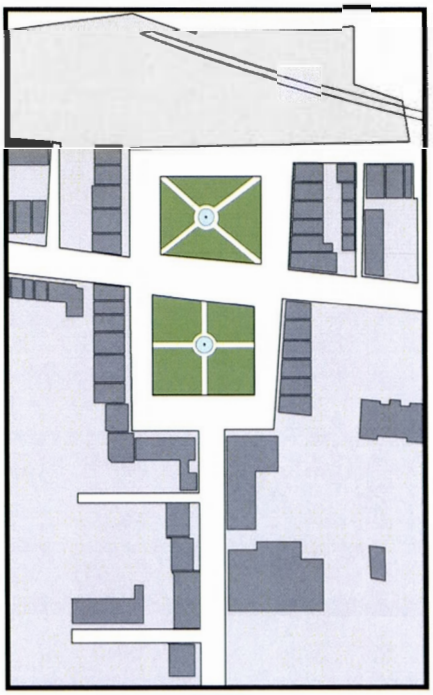

Fig. 2.10 : Plan du square Richmond, J. Cha.

Les premières maisons bordant le square font graduellement leur apparition. L'accélération de l'urbanisation du quartier à partir du début des années 1850 a lieu à la suite de l'industrialisation massive des abords du canal de Lachine. Dans un quartier ouvrier en pleine expansion, le plan Ross présente un faste qui le distingue du lotissement du quartier. Un certain prestige allié à une valeur de localisation prévaut pour les deux axes structurants du square Richmond, la rue Richmond et la rue Saint-Antoine sur lesquelles s'érigeront deux églises. Le cadre bâti du square est consolidé pour sa part dans le troisième quart du XIX^{e} siècle par l'édification de maisons victoriennes contiguës ou en rangée de deux et trois étages recouverts d'un parement de pierre ou de brique. Une des maisons en pierre bordant le square sera habitée par une personnalité d'importance nationale, Thomas D'Arcy McGee (1825-1868)[403]. Le cadre serein du square Richmond, « *the fashionable square of the city*[404] », lui servira en effet de résidence pendant quelques années.

---

[402] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.

[403] Thomas D'Arcy McGee, l'un des 23 pères de la Confédération, combine les fonctions de journaliste, de poète, d'historien et d'homme politique et s'installe à Montréal en 1857 à la demande des Irlandais de la ville.

[404] Carre, *op. cit.* : 10.

Les plans Parthenais et Ross représentent les premiers squares résidentiels pensés comme une unité incluant la place, la rue et la terrasse d'habitations et la première instance à Montréal d'un square à l'anglaise rappelant le modèle londonien. Le rôle structurant des aristocrates est remplacé à Montréal par celui des propriétaires terriens. Ces derniers désirent engager un discours urbanistique et marquer durablement le paysage résidentiel. Utilité, goût et durabilité guident les promoteurs chargés de réaliser ces projets [405]. Contrairement à la construction rapide du square Dalhousie et puisqu'ils émanent des orientations du plan des Commissaires, les squares Richmond et Parthenais requièrent quelques décennies pour consolider leurs formes paysagères et leurs contours bâtis. Si leur état initial est celui d'un square-place public aux contours fragmentaires, il n'en est rien du processus de régularisation symétrique, tel qu'orchestré à la place d'Armes et à la place du Marché. Le processus relève plutôt de la planification d'un ensemble cohérent symétrique, se révélant, par le désir d'alignement d'un axe et d'une place, inspiré d'une composition du baroque tardif. Les plans Parthenais et Ross ne représentent cependant que les balbutiements des enclaves résidentielles et de la planification classique structurée autour d'un square. C'est avec le plan Phillips que se concrétisera une véritable unité urbaine à la manière de la New Town d'Édimbourg. Les échecs et les réussites des initiatives privées des squares Parthenais et Richmond (création d'une unité d'habitation enclavée, dégagement d'une perspective visuelle, insertion dans un schème de développement plus vaste et rattachement à des axes de circulation importants) ont préparé le terrain pour l'élaboration des éléments vitaux du square résidentiel montréalais.

---

[405] Inspiré de « *An act making an appropriation for enclosing and improving the public square near the capitol* », Acte du Congrès daté du 28 janvier 1817, tiré de William A. Davis (1817), *Letter from the Commissioner of the Public Buildings transmitting an estimate for enclosing and improving the capitol square*, Washington, PO14548 ; ID:87-B11868, Centre Canadien d'Architecture (CCA).

Un square privé dans Griffintown

Le secteur situé à l'ouest de la vieille ville, appelé Griffintown, est développé dans la première moitié du XIX[e] siècle. Plusieurs rues de ce nouveau lotissement révèlent l'allégeance à la couronne britannique par leurs choix d'odonymes : rues King, Queen, Prince, George et Anne. Ce « secteur est dominé par les Anglais, mais avec de très fortes présences d'Irlandais et d'Écossais[406] ». Une étude de David Hanna affirme l'existence, pendant une courte période, d'un square privé localisé entre les rues Prince et George. Le seul document indiquant la présence d'un tel square est la « Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal » réalisée par James Cane en 1846. La représentation graphique montre un espace rectangulaire caractérisé par un grand dégagement central et par ce qui apparaît être une allée de ceinture. Ce dessin est analogue aux tracés et aux représentations des squares britanniques et en particulier dublinois du XVIII[e] siècle tels Merrion Square, Fitzwilliam Square et St. Stephen's Green. En effet, ces squares se caractérisent par un vaste dégagement rectangulaire planté d'une pelouse lisse et encadré par une double rangée d'arbres alignés de part et d'autre d'une allée ceinture. Ce square serait un exemplaire montréalais d'un square aménagé selon les types irlandais et britannique du XVIII[e] siècle.

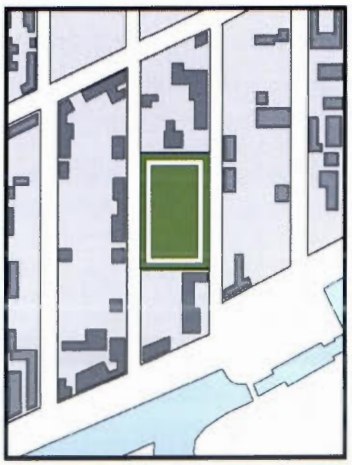

Fig. 2.11 : Plan d'un square privé entre les rues George et Prince, J. Cha.

Selon Hanna « on retrouve des maisons bourgeoises qui lui font face de l'autre côté des rues Prince et George. Ces maisons logent des ingénieurs et d'autres familles à emplois bien rémunérés. Il est possible qu'il s'agissait d'un square privé qui sera re-loti et vendu au cours des années 1850 alors que le milieu s'industrialise rapidement et que la classe bourgeoise quitte l'endroit[407]. »

En fait, la cartographie de Cane montre un nombre important de ce type de tracé, et ce, dans tous les quartiers. S'agit-il de jardins privés, de vergers, de jardins de couvents ou de squares privés ? L'interrogation

[406] David B. Hanna (2007), *Griffintown : son histoire et son cadre bâti*, étude réalisée pour le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 33.
[407] *Ibid.*

demeure entière et des recherches beaucoup plus approfondies s'imposent afin de produire une connaissance de l'art de jardins de la première moitié du XIX[e] siècle à Montréal. Ces squares, s'ils en étaient, ont-ils existé ? Comme le caractère public des squares est une particularité propre à Montréal, peu importe leurs fonctions et les acteurs, la présence d'un ou de squares privés à l'anglaise témoigne, d'une part, de l'importation littérale de ce modèle sans adaptation locale et, d'autre part, de l'insuccès ou de la disparition précoce de cette manière de faire et d'habiter la ville.

Thomas Phillips et la planification de la *New Town* : la mise en scène du square comme cadre de vie de la bourgeoisie canadienne-anglaise

Thomas Phillips et le contexte d'émergence de la New Town

La forte croissance économique et démographique que connaît Montréal au cours des années 1840-1850 entraîne un véritable boom de la construction domiciliaire. Craignant les épidémies, fuyant l'exiguïté de la vieille ville et désirant fonder un quartier marquant le prestige de la bourgeoisie anglophone, de riches spéculateurs montréalais établissent les paramètres d'un nouveau territoire à peupler. « Animés par la volonté de créer un cadre digne de leur puissance, de leur richesse et de leur culture[408] », ils entreprennent l'élaboration d'un quartier neuf.

> À la fin des années 1830 et au début des années 1840, plusieurs grands domaines de la côte Saint-Antoine situés sur le flanc sud du mont Royal sont acquis par une nouvelle génération de spéculateurs fonciers qui se propose de développer sur ces sites prestigieux un nouveau quartier résidentiel adapté aux goûts et aux besoins de la moyenne et haute bourgeoisie montréalaise. Ainsi, l'homme d'affaires John Redpath acquiert le domaine Des Rivières, les avocats Fisher et Smith le domaine Simon McTavish et l'architecte et entrepreneur Thomas Phillips le domaine de Frobisher[409].

Après avoir participé à l'élaboration d'une nouvelle forme urbaine et d'un nouveau mode d'habiter par des initiatives individuelles, le square résidentiel s'élabore maintenant au sein

---

[408] Michèle Bertol Icart (1997), « Urbanisme privé et structuration du tissu urbain par des places publiques : le plan Phillips à Montréal », *Trames*, n° 7, p. 18.

[409] Saint-Denis, architectes paysagistes (1997), *Réaménagement du square Phillips. Étude de potentiel et inventaire archéologique. Évaluation patrimoniale des vespasiennes*, réalisée pour la Ville de Montréal, p. 11-12.

d'un vaste plan de développement menant à la constitution de la New Town. Les riches « marchands amorcent le mouvement qui les amènera à déménager leurs résidences [sur un plateau au haut de la côte] Saint-Antoine et au pied du mont Royal, laissant au centre-ville une fonction commerciale et administrative[410] ». Conséquence directe de ce déplacement, les squares de la Douane, de la place d'Armes et des Commissaires perdent graduellement leurs habitants et sont désormais associés aux activités principalement financières et portuaires. La New Town combine une visée hygiéniste et un souci de la bourgeoisie anglophone de « territorialiser sa montée dans l'échelle sociale[411] ». Tant sur le plan urbanistique que sur le plan socioéconomique, la New Town devient le quartier le plus prestigieux du Canada. Elle est formée d'une grille orthogonale, de plantations d'arbres sur rues, de ruelles de service à l'arrière des bâtiments, de terrasses d'habitations, de villas insérées dans des domaines pittoresques et de magnifiques églises gothiques. L'un des principaux instigateurs de ces améliorations et de ces visions urbanistiques est Thomas Phillips.

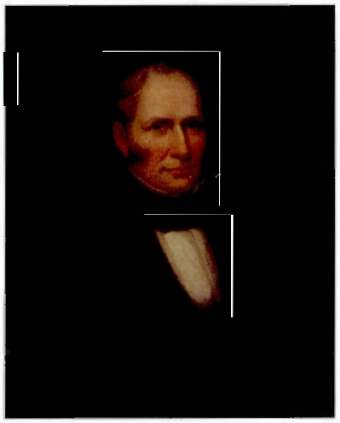

Fig. 2.12 : Thomas Phillips (s.d.), Archives du musée du Château Ramezay.

Thomas Phillips (1771-1842), né dans le comté de Devonshire en Angleterre, émigre au Canada en 1808. Il est un membre bien en vue de la bourgeoisie anglophone et combine les professions d'architecte, d'entrepreneur, de promoteur et de marchand. Constructeur perspicace, Thomas Phillips pressent l'intérêt de l'édification d'une New Town au nord-ouest de la vieille ville. Le choix du site pour l'établissement d'un quartier huppé et moderne est déterminant. Il doit déjà incarner les vertus de la bourgeoise britannique et assurer une accessibilité à la vieille ville. Le domaine Beaver Hall, légèrement au nord du square des Commissaires, semble destiné à répondre à ces critères. Désirant consolider son rang social et perpétuer sa mémoire dans l'espace urbain, Phillips acquiert en 1837 la majeure partie du domaine Beaver Hall de la succession Joseph Frobisher. Les terrains achetés comprennent « un petit verger et une ruelle ou chemin privé ainsi qu'une terre connue sous le nom de Vauxhall, de figure irrégulière, formée de différents

[410] Linteau (1992), *op. cit.* : 70.
[411] Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 22.

lopins de terre acquis à diverses époques et divisée en sept lots[412] ». Phillips désire transformer le vieux chemin de la côte en une rue imposante, d'une largeur de 60 pieds, et bordée de bâtiments harmonieux et de belle apparence[413]. Ne reste plus à Phillips qu'à recevoir l'appui essentiel de l'administration municipale pour réaliser un tel projet. Il accède au conseil municipal en 1840, en étant nommé échevin et membre des comités des finances, des chemins et des améliorations publiques. Thomas Phillips est désormais en position privilégiée pour faire accepter et concrétiser son « idéal » urbain pour la New Town.

Du Vauxhall au Beaver Hall : une vitrine fastueuse de la société bourgeoise britannique

Le territoire qu'occupera la New Town est antérieurement synonyme d'amusement et de faste reflétant la société bourgeoise britannique. Deux grandes occupations en marqueront sa mémoire, le Vauxhall et le domaine Beaver Hall. Tel que mentionné au premier chapitre, le « Vauxhall » est un lieu d'amusement érigé sur le bord de la Tamise, à Londres, en 1661, mais dont le renom date surtout de 1732. Pendant plus d'un siècle, il sera le lieu de réunion favori de la société élégante d'Angleterre.

À la fin du XVIII[e] siècle, l'idée du Vauxhall de Londres est importée à Montréal. John Franks acquiert une grande étendue de terre sur le plateau s'étendant au nord de ce qui deviendra le square des Commissaires et débute en 1781 l'aménagement d'un parc ayant la prétention de copier le célèbre modèle européen et d'être le Vauxhall d'Amérique[414].

> Le Vauxhall est composé de jardins bien tracés et de longues allées ombreuses, avec ici et là des kiosques, des rotondes, des pavillons, des serres de fleurs. Ailleurs, il y avait des salles de bal, puis des salles de spectacles richement décorées où se produisaient les meilleurs jongleurs et clowns. On n'avait eu garde d'oublier pour les petits, un théâtre de marionnettes et d'ombres chinoises et un carrousel. Enfin, le public était convié à de fréquentes fêtes de nuit, avec feux d'artifice et illumination féériques. Bref, toutes les « attractions » étaient rassemblées dans cet endroit où l'on pouvait également faire bonne chère, car il y

---

[412] Plan de l'établissement de feu Joseph Frobisher Ecr. signé par Jacques Viger et daté du 7 juin 1817, Bobine 254, 11, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

[413] « *He had bought the building and land leading to the square from Beaver Hall Hill and had stipulated that the area must be « imposing » and architecture harmonious* ». Walter Poronovitch (1977), *The Montreal Star*, 3 septembre, Bobine 254, 11.68, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

[414] *Ibid.*

> avait restaurant et café. La vogue du Vauxhall londonien « excita l'esprit d'imitation, et Paris ainsi que d'autres villes virent s'élever de pâles copies de l'original[415].

Le Vauxhall de Montréal, lieu de restauration et de rencontre, représente la plus ancienne place d'amusement de la ville. Le journal de voyage tenu par une dame d'Angleterre durant un séjour à Montréal témoigne de ce lieu de plaisir à l'extérieur de la ville fortifiée.

> *22nd of August, 1785 – Took leave of my friends, engaged part of the morning in work. After dinner I called upon Miss Findlay, with whom and Mrs Walker, Miss Fraser, Miss Howard, Mme Gaudreau, I walked to Vauxhall, about a mile from the town. I have mentioned this place before. We drank tea and danced for several hours afterwards, when we returned to town, having enjoyed a very pleasant and agreeable afternoon*[416].

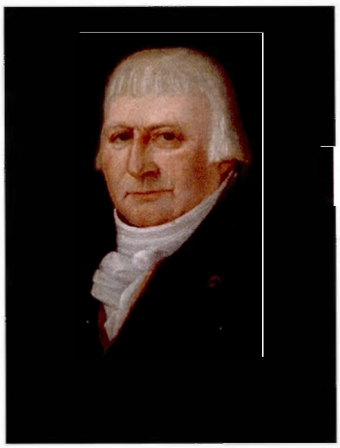

Fig. 2.13 : Joseph Frobisher (*c.* 1800), 0001, Musée McCord.

Le Vauxhall n'existe que pendant sept ans. L'établissement est racheté le 23 décembre 1789 par Richard Dillon, ancien valet de Lord Dorchester, tavernier et hôtelier à la place d'Armes, qui désire le transformer en hôtel. Après avoir également échoué dans sa tentative de rentabiliser le site – 20 arpents de terre complantés d'arbres fruitiers et de plusieurs bâtiments dont deux grandes maisons –, Dillon cède en 1792 la propriété au « baron » de la fourrure, Joseph Frobisher (1740-1810). Ce marchand de fourrure et homme d'affaires anglais arrivé au Canada vers 1763 est le cofondateur de la Compagnie de fourrure du Nord-Ouest. Il occupera également les postes de juge de paix et de député au premier Parlement du Bas-Canada. Il est de plus un membre éminent de la congrégation protestante de Montréal et fera partie du comité pour l'érection de la première Christ Church de Montréal. À sa retraite, en 1798, Frobisher s'installe dans sa demeure érigée entre 1792 et 1794 nommée Beaver Hall, évoquant ainsi le chemin en pente donnant accès à sa résidence depuis la vieille ville. Dans sa propriété, « il y avait trois vergers produisant les pommes "Gus" et "Bourassa", dont il aimait à faire cadeau à ses amis [...] M. Frobisher passe pour avoir le plus beau jardin du Canada et a une serre convenable[417]. » Reconnu

---

[415] E.-Z. Massicotte, extrait d'une brochure intitulée « Hôtelleries, Clubs et Cafés à Montréal, de 1760 à 1850 », publiée en 1928, Dossier Square Phillips, P-94, ADGVM.

[416] *Ibid.*

[417] Extrait de F.-J. Audet et E. Fabre-Surveyer (1946), *Les Députés au Premier Parlement du Bas-Canada, 1792-1796*, Tome I, p. 210, Square Phillips-94, ADGVM.

pour être le siège de dîners somptueux, le manoir Beaver Hall poursuit le caractère luxueux et festif du défunt Vauxhall ; il est le rendez-vous par excellence de l'élite financière et politique. Le domaine Beaver Hall est isolé de la ville et son entourage comprend une campagne et une zone marécageuse. La paix rurale de l'environnement n'est interrompue que par la période de chasse, une activité prisée par l'élite britannique.

> *Montreal was slowly expanding up the slope from the old city by the waterfront. Phillips Square was on its northern limits* [...] *the rural peace of the Beaver Hall estate. It was really out in the country. In 1818 Thomas Storrow Brown, just arrived in Montreal, saw nothing beyond Craig street to the west but fields divided by log fences, "as far as Beaver Hall Hill, which was a grassy lawn, with a long one-story wooden building across the summit, and a garden behind." The area of the Beaver Hall estate* [...] *was swamplands. But this did not mean that it was wastelands. In the viewpoint of those days, swamplands were valuable for hunting. There the fowl came in season and huntsmen would come out from the city for the sport*[418].

La propriété Beaver Hall située à proximité de la vieille ville apparaît comme le lieu qui répond à « l'idéal » poursuivi par Phillips pour la fondation de la New Town. C'est donc sur cet héritage, ce site significatif pour la bourgeoisie britannique, que s'établiront le plan Phillips puis l'ensemble des plans menant à la création de la New Town.

---

[418] Edgar Andrew Collard, *The Gazette*, 1er novembre 1969, Bobine 254, 11.64, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

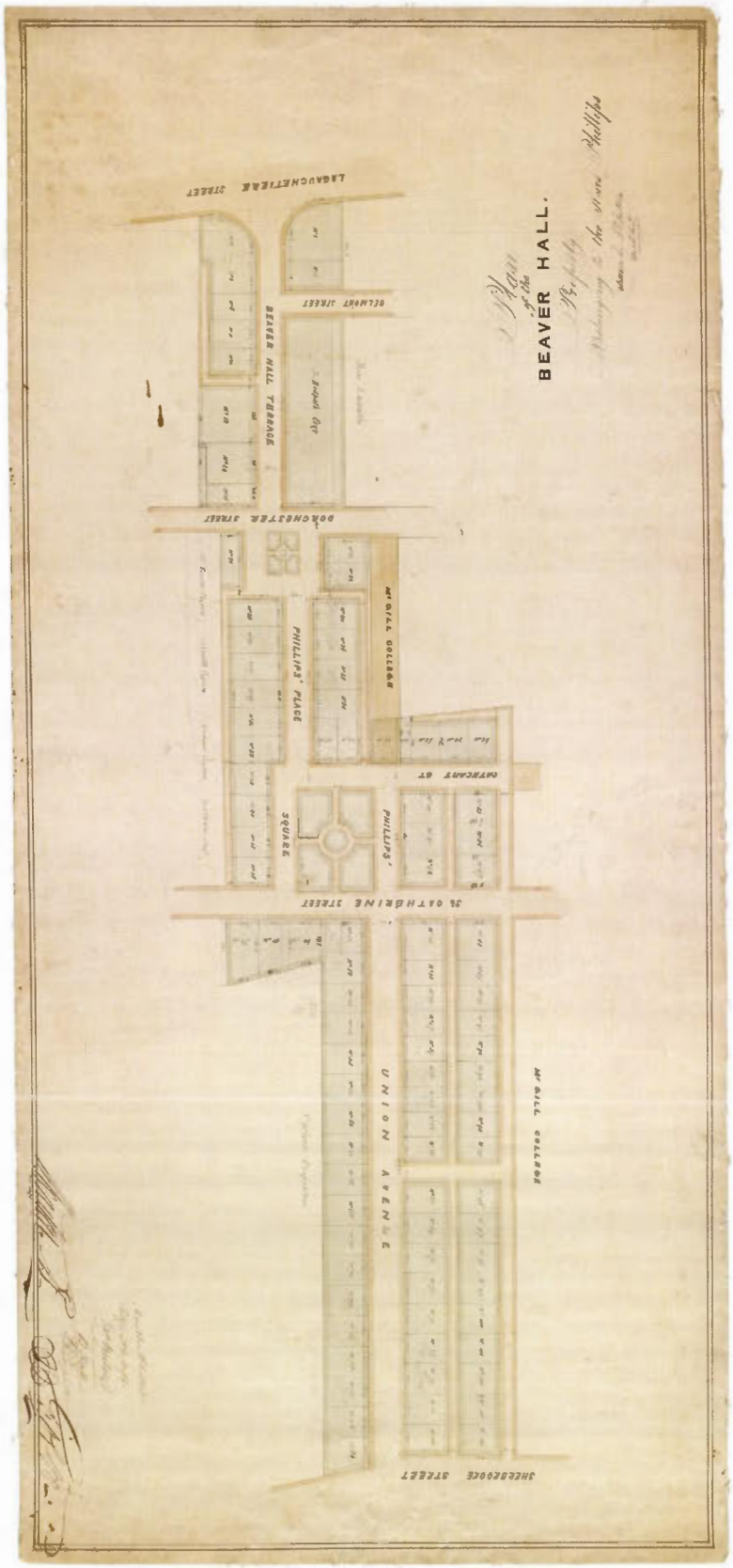

Fig. 2.14 : « Plan of Beaver Hall Property belonging to the Heirs Phillips », William Footner (c.1841), P364, BAnQ.

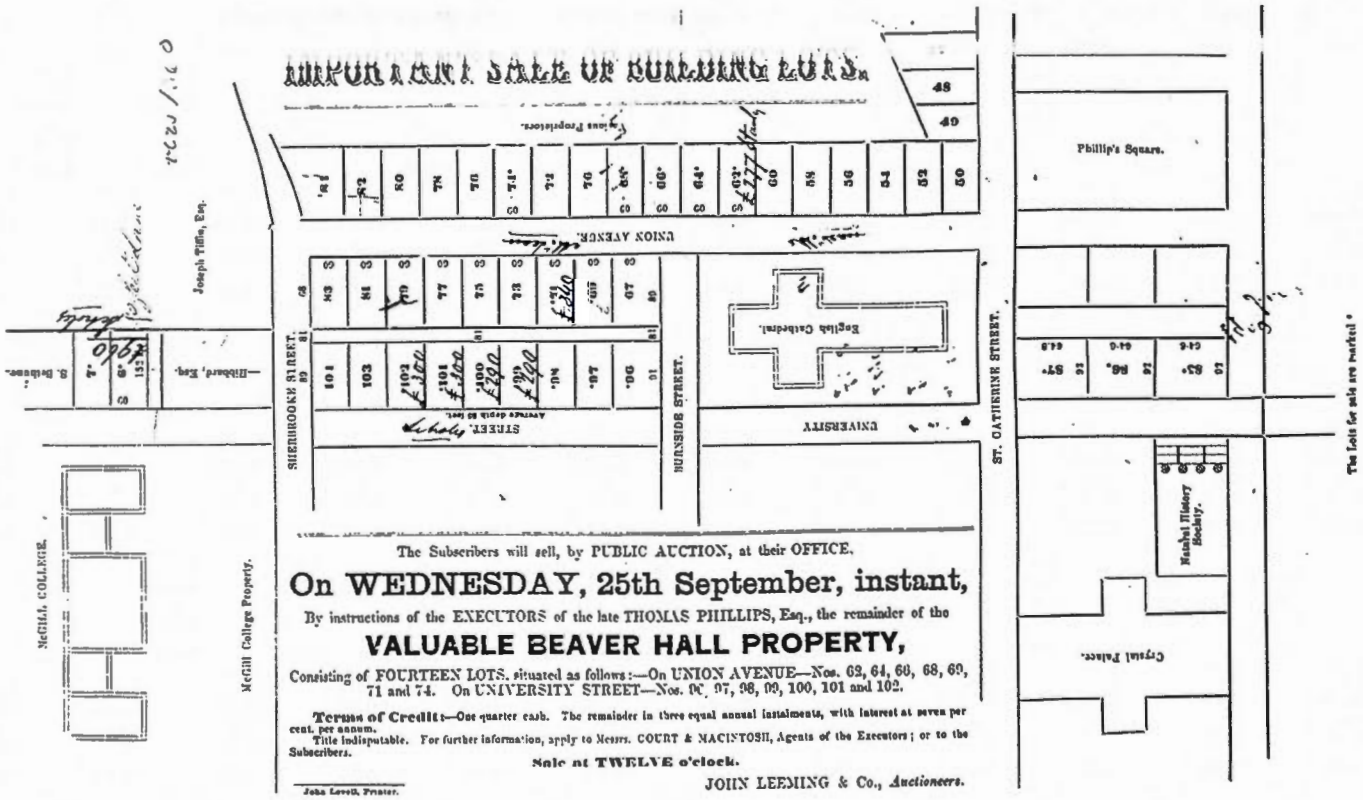

Fig. 2.15 : « Mise en vente du lotissement Philips » (1860), Bobine 253, 11.9, Square Phillips, Dossier 1901.200, DGDAVM.

Les principes urbanistiques de la New Town et du plan Phillips et la réminiscence de la New Town d'Édimbourg

Le lotissement des vastes domaines occupés par des marchands de fourrure de la Compagnie du Nord-Ouest et des riches notables anglais et écossais tels James McGill (1744-1813), Joseph Frobisher (1740-1810), Simon McTavish (*c.* 1750-1804) et William McGillivray (1764-1825) concrétisera la fondation de la New Town. Les spéculateurs engagent des architectes et arpenteurs de renom, dont John Ostell, Henri-Maurice Perrault et John Wells, afin de dresser des plans de subdivision de leur propriété[419]. Bien que les lotissements soient privés et indépendants, les concepteurs recourent tous au plan orthogonal afin de favoriser l'ordonnance et la lisibilité de la New Town. Les liens familiaux, la solidarité et le consentement tacite des promoteurs et des entrepreneurs facilitent la réalisation de la nouvelle ville ; l'alliance professionnelle, que ce soit dans de la Compagnie du Nord-Ouest, dans la société McTavish, Frobisher & Company ou dans l'ouverture du Canal de Lachine, atteste de cette complicité. La coordination des plans et les liens privilégiés unissant les propriétaires terriens et les promoteurs sont les premiers éléments impulsant l'établissement de la New Town.

Comme la responsabilité de l'ouverture des rues et de la planification de la trame urbaine revient à la Ville, les divers propriétaires et promoteurs doivent corollairement « s'implique[r] vigoureusement sur la scène municipale[420] » dans le but de faire accepter leurs visions urbanistiques. C'est entre autres pourquoi Thomas Phillips et John Redpath siègent et occupent des postes importants au conseil de ville, notamment conseiller et président du comité des chemins et des améliorations publiques[421]. Sous leur recommandation, la Ville prend la décision de mandater John Ostell au poste d'inspecteur de la Cité. Suivant

---

[419] John Ostell, celui derrière la transformation en square de la place d'Armes et de la place Royale, n'inclut pas de square dans sa planification urbaine outre un *circle*. Plutôt que d'opter pour la création d'un îlot végétal collectif, il privilégie davantage le verdissement des propriétés individuelles. « L'abondance d'espace qu'offre chaque lot permet l'aménagement paysager de généreux jardins, l'implantation de serres et autres dépendances. Ostell crée ainsi un cadre urbain d'une opulence remarquable. » Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 22.

[420] Michèle Bertol Icart (1990), *Le plan Phillips : un projet urbain exemplaire de la mi-XIX^e siècle à Montréal*, mémoire de maîtrise : Université de Montréal, p. 30.

[421] John Redpath (1796-1869) est un maçon écossais arrivé à Montréal à l'âge de 20 ans. Outre sa carrière fructueuse dans l'industrie du sucre, il sera un important entrepreneur et constructeur. Il participera notamment à la construction du Canal de Lachine en partenariat avec Thomas McKay, Andrew White et Thomas Phillips.

l'adoption de la nouvelle charte de la ville en 1840, Ostell réalise en 1841 le premier plan directeur de Montréal et procède à la normalisation des largeurs de rues[422]. L'étroite relation entre les propriétaires privés et l'administration de la Ville est le second facteur ouvrant la voie à l'édification de la New Town. « *Nevertheless, the close interlinkages between estate owners, architects and the City Surveyor provided the basis for the next best thing—a neatly meshed plan born of the mutual interests of all those concerned, under the guidelines of a new civic master plan*[423]. »

Le développement de la New Town, mené par un petit groupe de propriétaires fonciers impliqués dans les affaires et la politique, affirme la réussite, le statut et la « soif de distinction[424] » d'une élite britannique. « *In a city that was conscious of its leading commercial position in British North America, the "New Town" came to mirror the aspirations of its leaders*[425]. » À l'instar de la New Town d'Édimbourg poursuivant un « rêve bourgeois[426] » et dont le pouvoir, le prestige et l'opulence guideront l'aménagement, la New Town de Montréal aura pour mission de « consolider et d'authentifier la domination de la bourgeoisie devenue classe dirigeante[427] ». Pour répondre aux ambitions de la bourgeoisie anglaise et écossaise, la New Town est tenue d'innover. Le plan d'extension de James Craig[428] pour la New Town d'Édimbourg, prenant comme modèle le plan de reconstruction de Londres de John Gwynn et la planification « royale » de Bath composée de spacieux *circus* et *crescents*, servent d'inspiration à Thomas Phillips[429]. La première New Town d'Édimbourg est une unité architecturale qui favorise les idées classiques de l'ordre et de la symétrie : « *the whole being built conform to a regular and beautiful plan*[430] ». Elle est le lieu d'épanouissement de

---

[422] La largeur normale des rues est établie à 60 pieds. La largueur peut passer à 50 pieds pour certaines rues secondaires et à 80 pieds pour les voies exceptionnelles.

[423] David, B. Hanna (1980), « Creation of an Early Victorian Suburb in Montreal, *Revue d'histoire urbaine*, vol. IX, no-2, octobre, p. 44 et 47.

[424] Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 97.

[425] David B. Hanna (1977), *The New Town of Montreal. Creation of an Upper Middle Class Suburb on the Slope of Mount Royal in the Mid-Nineteenth Century*, mémoire de maîtrise, University of Toronto, p. IX.

[426] A.J. Youngson (2002) [1966], *The Making of Classical Edinburgh 1750-1840*, Edinburgh, Edinburgh University Press Ltd, p. 12.

[427] Bertol Icart (1990), *op. cit.* : 49.

[428] *Cf.* James Craig (1767), « Plan of the New Streets and Squares Intended for the City of Edinburgh ». DA 1828.742, Edinburgh Central Library

[429] Le plan de Bath conçu par John Wood the Elder et John Wood the Younger a été réalisé entre 1754 et 1775.

[430] Citation tirée de H. Arnott (1788), *The History of Edinburgh*, Edinburgh, p. 319, in Youngson, *op. cit.*

l'architecture civique [431], une architecture caractérisée par une unité de terrasses d'habitations, de larges avenues, de dégagements pour des squares et d'élégantes perspectives. La perfection de la mise en scène urbaine amorce la *Scottish enlightenment philosophy* qui promeut l'harmonie entre l'homme et la nature.

L'arrivée dans les années 1830 et 1840 d'excellents architectes britanniques tels George Browne, George Dickinson, William Footner, James MacFarlane, John Ostell, James Springle et John Wells fournit l'expertise nécessaire à la réalisation de ce projet d'envergure de la New Town. Phillips, Ostell, Wells et Perrault élaborent l'idéal urbain qu'incarne la New Town en réformant le tracé des voies et en modernisant les services publics. Les plans se caractérisent par l'aménagement de rues larges et rectilignes, de lots de dimensions régulières munis de voies d'accès à l'arrière et de services modernes tels que l'eau courante (1856). L'hygiène déficiente de la vieille ville et des faubourgs, dans cette période où se multiplient les épidémies, incite les promoteurs à allier salubrité et commodité dans l'élaboration de l'espace urbain. La New Town deviendra la première zone à Montréal à être desservie par un aqueduc et à permettre l'installation de toilettes dans chacune des habitations. Un quartier aéré et structuré apportant lumière, air pur et sécurité répondra aux nouvelles façons de vivre tout en atteignant les objectifs de la spéculation foncière et en assurant la rentabilité économique. La largeur des voies orthogonales sera établie à 60 pieds afin de répondre à ces considérations. L'ordre et la régularité dictent la trame urbaine et deviendront la norme dans le développement urbain de Montréal. La New Town assoit la standardisation des dimensions des parcelles et des voies de circulation. À l'instar des travaux de John Nash dans le West End de Londres, Thomas Phillips désire s'assurer d'« un revenu aussi important que possible, contribuer à la beauté de la ville, favoriser le bien-être et la santé de la population[432] ».

Le premier plan amorçant la New Town est « tout à fait typique des réalisations urbanistiques européennes de ce temps et plus particulièrement des schémas de l'urbanisme anglais du XIX[e] siècle[433] ». Par contre, il démontre chez son promoteur une grande vision territoriale.

---

[431] « *It is here that we find civic architecture at its best, created by a master.* » Citation de Sir Basil Spence portant sur le Charlotte Square, tirée de The National Trust for Scotland (1976) *No. 7 Charlotte Square Edinburgh. The Georgian House*, Édimbourg, The National Trust for Scotland.
[432] Giedion, *Tome 3*, *op. cit.* : 446.
[433] Saint-Denis, architectes paysagistes, *op. cit.* : 14 et Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 24.

> *Phillips was unquestionably the landowner with the greatest knowledge and understanding in Montreal of contemporary English planning, for in spite of the comparatively narrow dimensions of his property, his plan followed the true spirit of Georgian urban planning still at the height of fashion in early Victorian Great Britain. He understood the importance of stimulating a more grandiose manner in architecture through the opportunities created by a broader street vista. Phillips also exposed the English concept of the square, a large plot of greenery interrupting the normal course of a street, by laying two in his plan*[434].

Le plan Phillips est conçu entre 1838 et 1840 suivant l'achat de la propriété Frobisher (1837) et le relevé d'arpentage (1838). La portion nord du plan est réservée à la construction de grandes villas alors que les portions centre et sud sont dédiées à un mode d'occupation plus dense pour une moyenne bourgeoisie, les terrasses. Le plan Phillips a) poursuit l'idéal urbain amorcé aux squares Richmond et Parthenais en plaçant le square au cœur d'un établissement urbain résidentiel et b) s'inscrit dans la stratégie urbaine du plan des Commissaires, en s'appuyant sur le tracé de la rue et du square des Commissaires. La configuration longitudinale du plan à l'orientation nord-sud, en rupture avec le développement est-ouest du centre historique, fait office de jonction souple entre l'ancienne et la nouvelle ville.

> *The transition, however, was at hand. The Commissioners who removed the walls had also created the first square outside the lines of the old city* [...] *The road up the hill from the square was the natural connection between the old city and the new developments on the plateaux of Dorchester, St. Catherine and Sherbrooke Streets. Thomas Phillips, a farseeing builder, bought the old Beaver Hall estate. He subdivided it for building lots, laid out Phillips Place and Phillips Square, and stipulated that the road up the hill should become a stately street, 60 feet wide, and lined by handsome and harmonious buildings*[435].

La montée désaxée de la côte du Beaver Hall, comme mise en scène pittoresque rappelant l'ascension vers le Vauxhall et le domaine Frobisher, constitue l'artère principale du plan Phillips reliant la vieille ville à la New Town ; elle est donc au cœur des enjeux de planification et d'extension urbaine[436]. Les nombreux décrochés, squares et terrasses du plan ménagent des « ouvertures et de[s] fermetures qui brisent la monotonie et la banalité d'un quadrillé orthogonal[437] », donnant un ensemble urbain remarquable pour l'époque.

---

[434] Hanna (1980), *op. cit.* : 50.
[435] Bobine 252, 14.16, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAVM.
[436] Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 23.
[437] *Ibid.* : 25.

Le plan inclut les places, les squares et les tronçons de rues suivants à développer :

- Beaver Hall Hill, entre les rues Lagauchetière et Dorchester,
- Beaver Hall Square, en bordure de la rue Dorchester, vis-à-vis la Côte Beaver Hall,
- Phillips Place, entre le square Beaver Hall et le square Phillips,
- Phillips Square, en bordure de la rue Ste-Catherine,
- avenue Union, entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke,
- rue Belmont, de la côte Beaver Hall vers l'ouest,
- rue Dorchester, d'un point situé à l'est à un point situé à l'ouest de la côte Beaver Hall,
- rue Ste-Catherine, d'un point situé à l'est du square Phillips à la rue University,
- avenue University, entre un point situé au sud de la rue Cathcart et la rue Sherbrooke.

Dans un souci de distinction et d'élégance typiques à l'époque géorgienne, seules les voies de circulation est-ouest portent l'appellation commune de « rue ». Ce sont elles qui assurent le lien entre les divers lotissements privés. Toutes les voies nord-sud définissant la propriété et le plan de Thomas Phillips portent des appellations « nobles », soit avenue, place et square. Ceux-ci apportent du rythme, ponctuent l'espace et ouvrent de magnifiques perspectives. Aux extrémités nord et sud, le plan présente la Beaver Hall Terrace et la Paradise Terrace, deux terrasses d'habitations agrémentées d'un croissant planté. Les *crescents* sont reconnus en Grande-Bretagne pour leur contribution esthétique et ornementale aux plans de développement urbain. Omniprésents dans les développements du début du XIX[e] siècle à Londres et à Édimbourg, leur introduction dans les développements résidentiels est considérée en Grande-Bretagne comme *« one great improvement in* [...] *civil architecture*[438] ». À Montréal, « ces jardins contribuent à accentuer le caractère élitiste du futur quartier tout en permettant de résoudre, de façon élégante, les problèmes liés à la configuration même de la propriété acquise par Phillips[439] ». Au nord du square des Commissaires et au pied de la côte du Beaver Hall, le croissant marque élégamment « l'entrée » de la New Town et impose une signature urbanistique britannique[440]. La présence des croissants dans le plan Phillips est un élément de dérivation du type montréalais dans la mesure où s'y ajoutent des caractéristiques clairement associées à la tradition britannique.

---

[438] *The Scotsman,* 25 février, 1826, tiré de Byrom, *op. cit.*, p. 351.
[439] Saint-Denis, architectes paysagistes, *op. cit.* : 13.
[440] Les croissants des Beaver Hall Terrace et de Paradise Terrace ne seront pas réalisés. *Cf.* Les portions inférieures et supérieures de la figure 2.16.

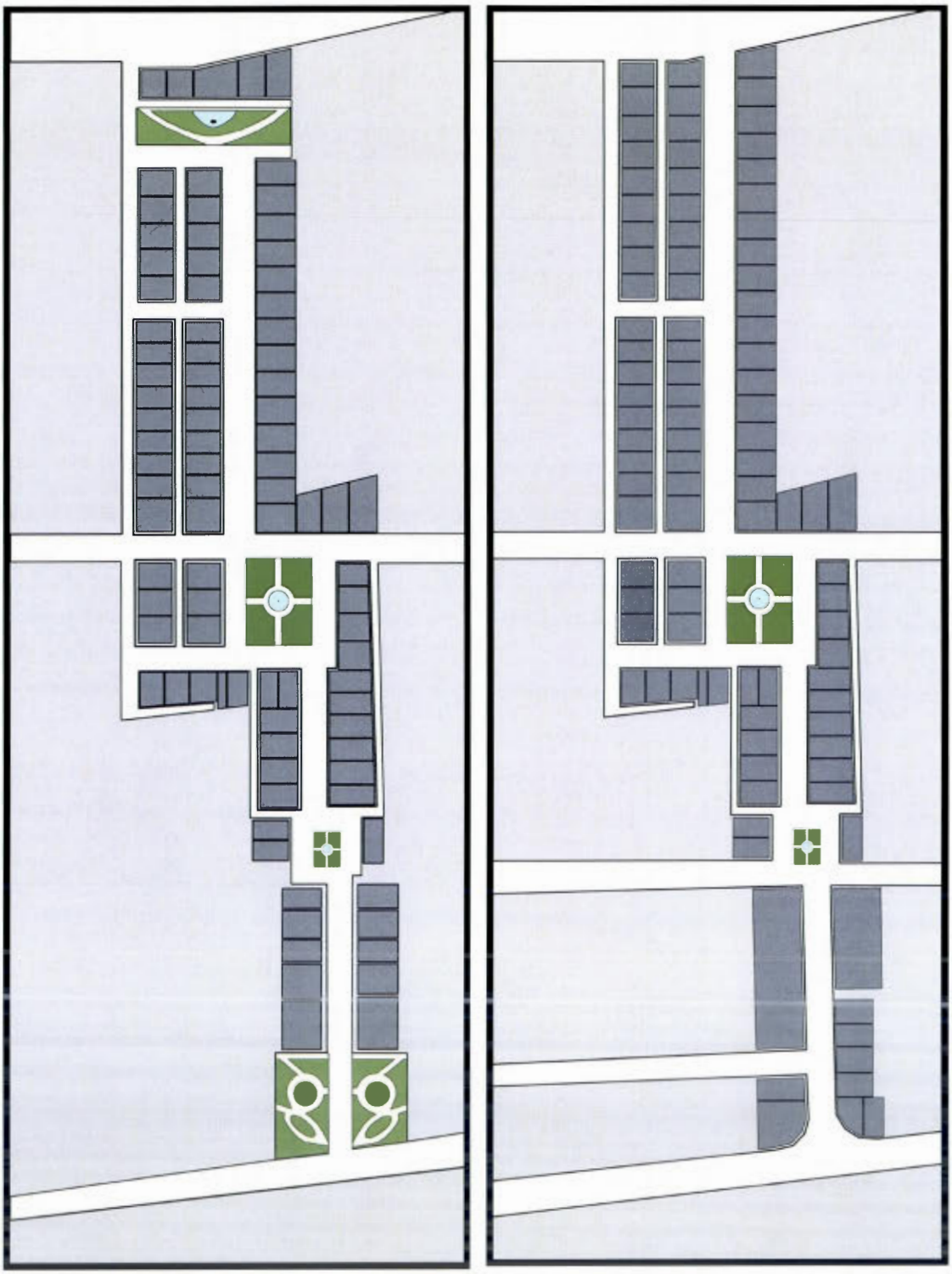

Fig. 2.16-17 : Plans des deux propositions de lotissement du plan Phillips, J. Cha.

Outre les *crescents* et à l'instar du plan de Craig, le plan Phillips est orienté autour d'une voie principale et de deux squares centraux articulant la composition d'ensemble, les squares Phillips et Beaver Hall. Le square et ses diverses déclinaisons représentent l'essence même du plan Phillips défini par l'harmonie de la composition architecturale et de l'ornementation végétale. Les squares-jardins contribuent à augmenter la valeur du lotissement en la dotant d'un caractère unique. De Dublin à Édimbourg, la nécessité, l'esthétique et la plus-value des squares ne sont plus à démontrer.

> *In no other characteristic is the 18th century architecture of Dublin displayed to fuller advantage than in the dignified design and unified planning of its streets and squares. The squares play an essential part in the city's plan, for they provide all the elements of variety and surprise, of restfulness and seclusion. Street after street of magnificent houses are linked together, and the more important ones flow into the squares, past the green lawns and flowering shrubs, continue on again, and perhaps gently curve into a crescent with an elegant church in the centre terminating the vista, or lead the eye on to a distant view of the mountains*[441].

> *It is the free introduction of the garden idea into those early plans, both of Craig, and again of Reid and Sibbald, that give to them such outward attractiveness, and add to their worth from a public health and amenity point of view. The inclusion of such "lungs" as essential adjuncts of city development is evidence of the foresight of the planners, and of the appreciation by landowners and citizens alike of those things that really matter, and which stamp a city as composed of something more than mere stone and lime, or an accumulation of bricks and mortar. This recognition of recreation or airing spaces, as vitally essential to the growth of a town, has set the pace, which, happily, has been well maintained in other areas which followed on, north and south of the ancient city boundary, such as Moray Place, Ainslie Place, and in more recent times the squares and gardens of the west end; whilst the gardens of George Square, Nicholson Square, St. Patrick Square, Gayfield Square, and St. James Square, etc., all pay tribute to the same idea of a central garden space as indispensable to the successful hygienic grouping of building and the growth of communities*[442].

---

[441] Eleanor Butler (1946), « The Georgian Squares of Dublin-II. Rutland, Mountjoy, Merrion and Fitzwilliam squares », *Country Life*, 1er novembre, p. 812.

[442] A.H. Campbell (1913) « Gardens Paces the Lungs of a City », in *Early Examples of Town Planning in the City of Edinburgh Conference* (Great Yarmouth, 26-17 juillet), p. 5.

Fig. 2.18 : « Christ Church Cathedral, From Phillip's Square » (*c.* 1865), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

Les squares-jardins sont ceinturés d'une clôture de fer reposant sur une base de pierre et composés d'une *crux quadrata*, soit quatre allées convergeant vers un bassin-fontaine. La répétition à deux échelles distinctes d'un parterre à la française agrémenté d'une fontaine en son centre est en étroite relation avec les volontés d'ordre, de régularité et d'unité prônées par le plan Phillips. Cette approche rappelle brillamment la composition du Lord Harley's Estate de Londres. Les squares Phillips et Beaver Hall deviennent des havres de paix dans un quartier résidentiel huppé.

Ces formes paysagères planifiées sont toutefois modifiées lors de leur mise en œuvre. Tout en maintenant sa pièce circulaire et son bassin central, le square Phillips est doté d'une crux *decussata* et d'une allée de ceinture. Cela permet de localiser des entrées aux jonctions des voies de circulation et d'augmenter la surface de promenade. Les parterres sont plantés irrégulièrement d'arbres feuillus et de conifères, une rareté dans les squares montréalais, puisque seuls les squares Phillips et Richmond ont intégré des conifères. Ce choix peut faire écho aux jardins privés des domaines bourgeois situés sur les flancs du mont Royal et encadrés d'un paysage naturel aux essences variées. Pour sa part, le square Beaver Hall est doté d'une allée unique plantée d'un arbre dans son dégagement circulaire central. Cela constitue une caractéristique inédite qui participe au processus d'individuation du type montréalais.

> *Though Phillips Square became Montreal's first uptown square in 1842, some time seems to have passed before it was drained, and smoothed, and lawned, and planted. When this was done, it was a quiet, leisurely place, far removed from the bustle of the city down the hill. Not a hint of commercialism marked the community. All about the limestone houses were built, and in 1859 Christ Church Cathedral was completed just across St. Catherine Street. In 1870 the square was described as a "favorite resort for nurses and children." It was a favorite place for invalids, who rested on the benches under the trees*[443].

[443] Edgar Andrew Collard (1969), *The Gazette*, 1er novembre, Bobine 254, 11.64, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

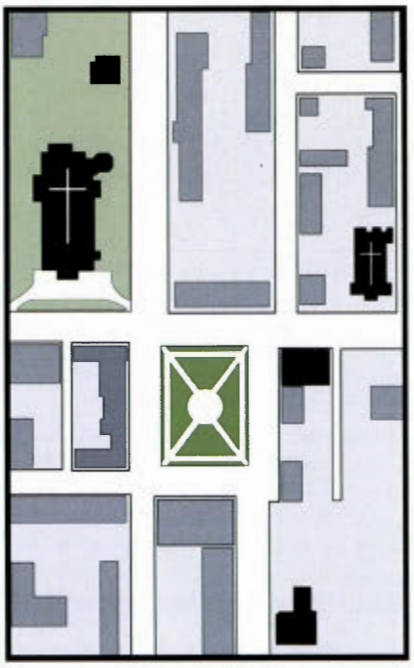

Fig. 2.19 : Plan du square Phillips, J. Cha.

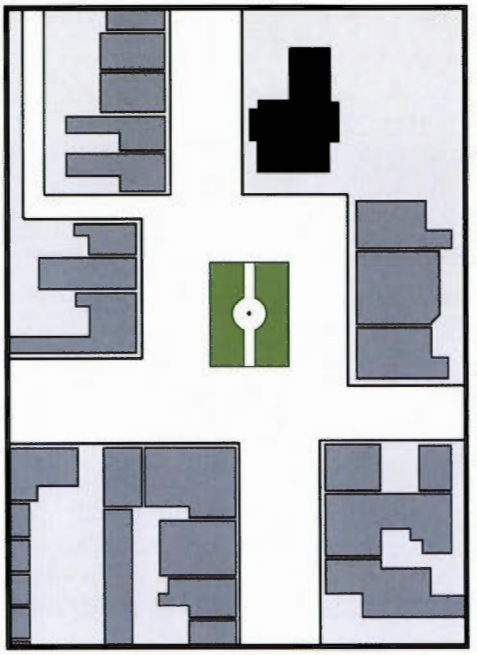

Fig. 2.20 : Plan du square Beaver Hall, J. Cha.

Fig. 2.21 : Puisage de l'eau, square Phillips (1869),
MP-0000.10.79, Musée McCord.

Les deux squares-jardins sont implantés au milieu de la voie les raccordant, ce qui a pour effet la création d'un appel visuel. Cette composition « *was entirely dramatic in conception, forming an effective vista with entrance, approach and climax*[444] ». La mise en tension de deux squares-jardins trouve ses modèles dans le plan de la New Town d'Édimbourg de James Craig (St. George's Square et St. Andrew Square) ainsi que dans l'établissement des

[444] Steen Eiler Rasmussen (1951), *Towns and Buildings*, Liverpool, The University Press of Liverpool, p. 114.

squares Cavendish et Hanover du Lord Harley's Estate de Londres. Dans les deux cas précités, l'étroite relation physique et visuelle des squares consolide le plan de développement résidentiel tout en agissant à titre de points pivots de la composition urbaine. L'idée d'intégrer des squares à un plan d'aménagement se répand ainsi à Londres au début du XVIII[e] siècle. Hanover Square (1717-1719), Cavendish Square (*c.* 1720), Grosvenor Square (1725) et Smith Square (1726) introduisent cette phase urbanistique où le square devient central dans le schème de développement[445].

> *The vista, which skilfully married the centrepieces of two adjoining suburban estates was one of the most successful essays in planned residential development in early-Georgian London. Central to the success of this scheme was the provision of large formal open spaces linked by rows of terraced houses. These square enclosures were contrived to serve primarily as functional spaces rather than decorative features, and acted as pivots which linked neighbouring developments, and gave light and air to the houses which surrounded them. The bald, timber-railed enclosures of Hanover and Cavendish Squares, in fact, worked in concert to funnel views from town to the open country-side and vice versa.*
>
> *This "fine Enfilade thro' the two squares" was, nevertheless, in other respects a triumph. The ensemble contributed considerably to making the square an element of improved street design from the mid-eighteenth century onwards, and helped usher in the full potential of the application of the square to English urbanism* [...] *where squares were used to form sequences of planned open spaces*[446].

En prenant appui sur les premiers exemples de squares résidentiels montréalais (Parthenais, Dalhousie et Richmond), les squares Phillips et Beaver Hall intègrent une sensibilité propre à l'urbanisme baroque, par les rapports spatiaux qu'ils établissent entre les résidences et le traitement spatial des squares. Le baroque tardif témoigne de la maîtrise de l'espace extérieur. « Cette époque avait pleinement conscience de la différence des rapports existant entre un édifice et un autre, entre un bâtiment et la nature, entre une construction et une donnée organique[447]. » Les squares Phillips et Beaver Hall, dont les squares-jardins débordent délibérément sur la voie publique, sont remarquablement reliés entre eux par la voie nommée place Phillips. Cette coordination urbanistique est aussi réussie que la Bedford Place de Londres reliant le Russell Square au Bloomsbury Square et rappelle également celle de la George Street joignant le St. George's Square au St. Andrew's Square à Édimbourg. L'axe reliant deux squares est la seule relation du genre à Montréal.

---

[445] McKellar, *op. cit.* : 205.
[446] Longstaffe-Gowan, *op. cit.* : 15-16 et 212.
[447] Giedion, *Tome 3*, *op. cit.* : 83.

Fig. 2.22 : Terrasse d'habitations de l'avenue Union (*c.* 1900), v3170, Musée McCord.

Le plan Phillips prévoit des voies de 60 pieds de large et un lotissement en lots standards pour maisons en rangée avec ruelles. L'architecture allie élégance, uniformité, économie et convenance[448]. Entre 1850 et 1860 elle est formée d'imposantes maisons de ville et de maisons en terrasse[449]. Entièrement revêtues de pierre grise, les résidences et les terrasses d'habitations mitoyennes se caractérisent par la régularité de l'alignement et par une marge de recul de 15 pieds pour celles bordant les squares. Plusieurs architectes dont William Footner, John Ostell et William Tutin Thomas s'affairent pendant deux décennies à ériger le cadre bâti du plan Phillips. À l'instar de l'ensemble de la New Town, toutes les rangées de maisons unifamiliales porteront les appellations britanniques de *Terrace* ou de *Place*. La Linden Place (1853) du square Phillips est un bel exemple de terrasse écossaise.

Suivant la mort de Thomas Phillips, survenue le 20 juin 1842, ses héritiers cèdent l'ensemble de la propriété à la Ville de Montréal. La cession est conditionnelle à l'application du « plan Phillips » pour le développement urbain du secteur. L'entente à cet effet est conclue en novembre 1842[450]. La succession s'engage dès lors à ouvrir des rues alors que la Ville

---

[448] *The Gazette*, 10 août 1813, tiré de Bertol Icart (1997), *op. cit.* : 23.

[449] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 108.

[450] « *Whereas Alfred Phillips of Montreal Gentleman, one of the Heirs and Executors of the late Thomas Phillips in his life time of Montreal Esquire, acting as well in his own name and behalf, as in the name and on behalf of the other Heirs and Executors of the said Thomas Phillips Esquire, hath consented and agreed to cede gratuitously to the Council of the said City of Montreal and the said Council hath determined to accept of so much ground belonging to the Estate or property of the said late Thomas Phillips Esquire, situated West of the Hay Market of the said City as is necessary for the continuation through the said Estate or property of Dorchester & Ste-Catherine Streets; and also for the opening of a certain other Street, intended to be run through the said Estate or property, at or nearly at Right Angles with the said two Streets from Radegonde to Sherbrooke Streets, and also for the opening and making of certain Squares in the line of the said new Street so indented to be run from Radegonde to Sherbrooke Street, aforesaid, the whole according to a plan thereof duly fyled and of record in the Office of the Surveyor of the said City* [...] *the said amount so expended or to be hereafter expended in opening, levelling, forming and making the said Streets and Squares until full payment and satisfaction thereof and of all interest thereon.* » *By-law #94 for the opening and*

remboursera le coût des travaux exécutés. La succession engage l'architecte William Footner (1799-1872) pour procéder à la réalisation du plan Phillips. Footner est un architecte montréalais dont la popularité est en hausse dans les années 1840. Après avoir mené à terme le plan Phillips, il concevra notamment les entrepôts Robert-Gillespie (1841-1842), la maison de John Eadie (1847) et le marché Bonsecours (1844-1847), dans ce dernier cas en remportant le concours l'opposant aux architectes John Ostell, James Cane, James MacFarlane, George Browne et William Thomas[451]. Il réalisera aussi la célèbre terrasse d'habitations Prince de Galles de concert avec George Brown (1859-1860). Cette terrasse d'habitations, construite à la même époque que celle du plan Phillips, est reconnue pour :

> son austère grandeur, son équilibre d'ensemble et sa sobriété de bon goût [...] Reflétant un peu la manière de John Nash à Londres, mais en moins opulent et en plus sévère, l'emploi de la pierre de taille en façade, et la rigueur du design rapprochaient davantage ces résidences montréalaises des résidences classiques d'Édimbourg[452].

La copie d'un plan original, reproduite par l'architecte William Footner en 1844, à la demande des héritiers de feu Thomas Phillips pour servir au lotissement de la propriété Beaver Hall, comprend quelques modifications. Les plus notables sont l'enlèvement des croissants et des terrasses Beaver Hall et Paradise aux extrémités nord et sud du lotissement. Tout en conservant l'unicité du plan, Footner désire de toute évidence assurer une plus grande rentabilité foncière au développement. Le plan de 1844 comporte une centaine de lots à vendre et les principaux acheteurs se révèlent être des figures de l'élite montréalaise : John Redpath, John Young, Lewis Thomas Drummond, William Dow, William Workman, etc.[453].

Comme sur plusieurs squares londoniens, une église est érigée dans le lotissement de Footner. Elle occupe un emplacement de choix en ayant façade sur la rue Sainte-Catherine et le square Phillips. La cathédrale anglicane Christ Church, dont la première église située rue Notre-Dame a été incendiée, est le premier bâtiment non résidentiel à occuper une

---

acquisition of certain Streets and Squares on the property of the said late Thomas Phillips, 11 novembre 1842. Dossier Square Phillips, P-94, ADGVM.

[451] Architecte torontois, père de W.T. Thomas.

[452] Marsan, 1974, *op. cit.* : 259.

[453] Les acheteurs sont John Redpath, John Young, James Dougall, J.W.W. Major, Johnn Smith, Joseph Potts, L.T. Drummond, William Dow, Charles Phillips, John Andrew, Ann Barry, Edwin Atwater, Tho Rattray, H. Seymour, J. Thayer, William Workman, Louis Haldimand, F.X. Brazeau, George Fax, Robert Scott, Charles Geddes, Benjamin Lyman et P.B. Merritt. *Cf.* « Plan of Beaver Hall property. From Lagauchetière to Sherbrooke Street. Montreal, William Footner », 1844, Dossier Square Beaver Hall, P-95, ADGVM.

portion des lots du plan Phillips et Footner. Elle démontre la volonté des institutions religieuses de se positionner stratégiquement et de suivre les mouvements de la population. Construite de 1856 à 1859 par Frank Wills et Thomas Scott, la cathédrale présente un style propre à l'architecture religieuse britannique popularisée par la Cambridge Camden Society, le néogothique.

La Strathearn House et l'implantation d'une villa urbaine au square Beaver Hall

Si le square Phillips est l'articulation du plan Phillips et Footner, le square Beaver Hall est au sommet de la somptuosité architecturale. Initialement prévu pour recevoir des terrasses d'habitations, il est plutôt doté sur ses fronts est et nord de somptueuses constructions sous l'initiative de James Ferrier et de William Dow. Ces derniers se portent acquéreurs du manoir Beaver Hall de Joseph Frobisher après son incendie en 1848.

Fig. 2.23 : Strathearn House (s.d.), Archives du Canadien Pacifique Railway.

Fig. 2.24 : James Ferrier (1866), I-21749.1, Musée McCord.

Écossais immigré à Montréal en 1821, James Ferrier (1800-1888) est l'un des marchands, hommes d'affaires et administrateurs les plus réputés au Canada et « l'un des représentants les plus prestigieux et puissants [...] de l'élite anglophone montréalaise[454] ». Il contribue notamment à la fondation de la Banque Molson et occupera la présidence de la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc. En plus de ses activités professionnelles dans les milieux bancaires (crédits et assurances), ferroviaires et miniers, il occupe des fonctions importantes dans l'administration de Montréal. Ferrier est en effet juge de paix et officier de milice, puis membre du conseil municipal de 1841 à 1848. Il remplit de plus un mandat à titre de maire de Montréal de 1844 à 1846. Ferrier fait ériger sur le square Beaver Hall quatre *town houses* contiguës pour ses enfants, à la hauteur de sa richesse et de son rang social. L'architecture décorée du style néo-Renaissance se distingue par ses nobles portiques, ses colonnades et ses ouvertures couronnées de frontons.

Fig. 2.25 : William Dow (1862), I-3867.0.1, Musée McCord.

William Dow (1800-1868) est également un homme d'affaires d'origine écossaise ayant immigré à Montréal en 1818. Ayant acquis son savoir-faire auprès de son père en Grande-Bretagne, William Dow s'associe à son arrivée au brasseur Thomas Dunn. Après la mort de Dunn en 1834, la brasserie devient la William Dow and Company. Elle est alors la plus grande concurrente de la brasserie Molson et fait de William Dow un homme fortuné[455]. Suivant un parcours similaire à Ferrier, il investira également dans l'immobilier, les chemins de fer, les banques et les compagnies d'assurances. L'homme d'affaires fait en outre partie du groupe qui fondera la Sun Life Insurance Company. À la suite du décès de son frère Andrew survenu en 1853, William Dow tire parti des lots du plan Phillips acquis en 1844 afin d'y ériger une résidence lui permettant de loger Mary Dow, la veuve de son frère, et ses quatre filles. Dow désire construire une résidence luxueuse qui impressionnera la bourgeoisie

[454] Claude-V. Marsolais, Luc Desrochers et Robert Comeau (1993), *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, VLB éditeur.

[455] Dossier no-92536 « Maison William-Dow », Patrimoine, immobilier, mobilier et immatériel du Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Gouvernement du Québec.

montréalaise. Il engage alors le célèbre architecte William Tutin Thomas (1829-1892)[456], né à Birmingham en Angleterre, un des architectes les plus en vue et les plus appréciés de la bourgeoisie anglophone dans la seconde portion du XIX^{e} siècle, auteur présumé de la terrasse de Ferrier[457]. Thomas conçoit par la suite l'église St. Georges au square Dominion (1870), le British Empire Building (1874) et de nombreux magasins-entrepôts dans la vieille ville, dont le Caverhill Block (1865-1866), l'édifice Savage & Lyman (1866-1867) et le Dominion Block II (1866-1867). Ces bâtiments sont caractérisés par l'éclectisme, le raffinement et la décoration des façades de pierre pour laquelle Thomas est renommé.

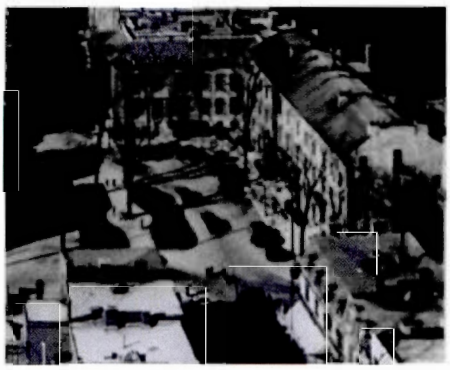

Fig. 2.26 : Square Beaver Hall (*c.* 1930), MP-1984.105.2, Musée McCord.

> [William Thomas] connaissait bien le travail de la pierre. Son oncle, John Thomas (1813-1862), à la fois architecte et sculpteur – il a été chargé par sir Charles Barry de l'exécution des sculptures et autres éléments décoratifs qui couvrent les murs du Parlement de Westminster à Londres –, lui a enseigné les rudiments de la taille de pierre. Ceci explique en partie pourquoi les œuvres de Thomas sont généralement plus richement décorées à l'extérieur que la plupart des autres édifices montréalais construits à la même époque, et cela explique également la grande popularité de l'architecte auprès de la bourgeoisie désireuse de faire étalage de sa richesse de la manière la plus voyante possible[458].

Pour répondre au souhait de Dow, Thomas met à profit son habileté à décorer la façade de pierre de taille en prônant une demeure de style néo-Renaissance, un style en vogue à Montréal depuis quelques années et expérimenté au square de la Douane. La richesse de l'ornementation de la façade est décrite ainsi :

> La façade comporte les principaux éléments du style Renaissance italienne : portique à colonnes jumelées [...] couronné d'une balustrade en pierre, chaîne de pierre harpée aux angles, fenêtrage varié, mais symétrique (fenêtres à fronton appuyé sur des modillons, agencées avec des fenêtres à tablette moulurée en tête, sur modillons similaires), entablement sous le rez-de-chaussée, bandeau décoratif sous la large corniche à denticules[459].

---

[456] Marsan, Pinard et le Ministère des Affaires culturelles identifient William Tutin Thomas comme architecte de la maison Dow. Rémillard et Merrett identifient James Springle et Fowler et Roy, alors que la CUM suggère William Speir and Son.

[457] François Rémillard et Brian Merrett (1986), *Demeures Bourgeoises de Montréal. Le Mille Carré Doré, 1850-1930*, Montréal, Éditions du Méridien, p. 108.

[458] *Ibid.*

[459] Guy Pinard (1995), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 1*, Montréal, Éditions La Presse, p. 110.

Fig. 2.27 : Square Beaver Hall (*c.* 1870), 84047037, Musée McCord.

Fig. 2.28 : Square Beaver Hall (*c.* 1870), 01452027, Musée McCord.

La Strathearn House, désignée ainsi en l'honneur de la région du Perthshire où Dow est né, illustre bien le type de résidences privilégiées par les riches bourgeois montréalais dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle[460]. Il s'agit d'une maison bourgeoise de type urbain, une caractéristique plutôt rare à l'époque. « Comparativement aux habitations luxueuses construites précédemment, et à plusieurs constructions récentes, la Strathearn House est beaucoup plus rapprochée de la rue, son jardin ayant été relégué à l'arrière du bâtiment plutôt que de l'entourer. Seule une balustrade la sépar[e] de la rue[461]. » La maison de trois étages construite en 1860 comprend un corps principal muni d'un toit à quatre versants de faible pente. Elle comporte une combinaison d'éléments formels et stylistiques empruntés aux *palazzi* urbains de la Renaissance italienne à laquelle s'ajoute une tour orthogonale entre 1868 et 1879. Après avoir réalisé la maison Dow, William Thomas réalisera d'autres résidences somptueuses pour des membres de l'élite montréalaise et canadienne telles que la maison Workman (1874), la maison Shaughnessy (1874-1875), la maison George Stephen (1880-1883) et la maison McIntyre (1889). La maison Dow est une véritable résidence palatiale s'ouvrant sur un square, plutôt que sur la rue Sherbrooke ou sur les flancs du mont Royal. Elle est la résidence la plus impressionnante qu'aient connue les squares montréalais. Tout comme l'église Christ Church, la maison Dow modifie le plan original de Phillips et Footner, mais contribue à rehausser sa valeur et son prestige. Le square Beaver Hall est le seul exemple à Montréal d'une composition architecturale comportant une villa urbaine, des maisons de ville contiguës (*town houses*) et des maisons en rangées (*terraces*). Il représente un condensé des modèles d'habitations du square géorgien de Londres, la Strathearn House évoquant les grandes résidences telles la Bedford House au Bloomsbury Square, la Leicester House au Leicester Square ou encore davantage la Monmouth House au King's Square.

Le plan Phillips, mis en œuvre par William Footner, témoigne d'une ambition et d'une alliance des pouvoirs publics et privés sans équivalent. La bourgeoisie anglophone conçoit une nouvelle ville et instaure une norme urbanistique répondant à ses critères d'habitabilité et de rentabilité en jouant sur tous les tableaux à la fois, de la promotion immobilière à l'infiltration de l'administration municipale. Le plan Phillips se démarque par une structuration urbaine orientée par des squares et des *crescents*, ceux-ci articulant la trame de la cité ancienne au nouveau développement sur le coteau. Ce faisant, il assure la continuité avec la vieille ville

---

[460] *Ibid.* : 109-110.
[461] Rémillard et Merrett (1986), *op. cit.* : 76.

en préservant et en accentuant le parti d'aménagement des commissaires. Plus qu'un projet foncier, les squares Phillips et Beaver Hall deviennent le lieu d'habitation et l'espace de représentation de la bourgeoisie anglophone, le lieu de l'excellence architecturale et le lieu où s'orchestre le déplacement du cœur résidentiel puis marchand de la ville vers l'*uptown*.

Le square Mance, dans la foulée de la New Town de Montréal et du South End de Boston

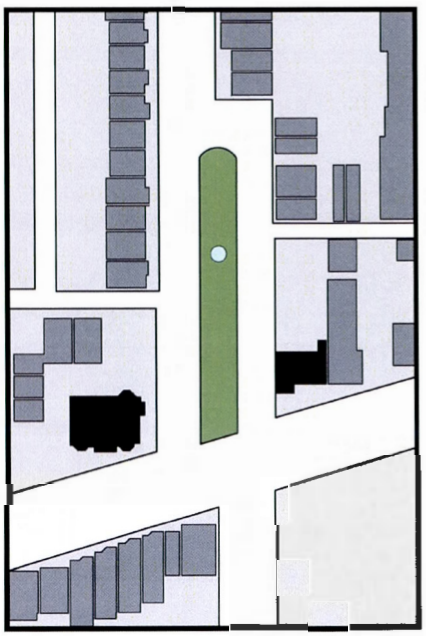

Fig. 2.29 : Plan du square Mance, J. Cha.

Le square Mance s'inscrit dans la continuité pratique du plan Phillips. Il doit son existence à une série d'échanges et d'acquisitions de terrains amorcée en 1860, dont la cession par John Platt d'une lisière de terrain d'une largeur de 40 pieds pour l'ouverture de la rue Mance[462]. Plusieurs acquisitions au fil des décennies permettent de concrétiser le projet initial qui visait un cadre résidentiel privilégié inspiré du plan Phillips et des réalisations du South End à Boston. À la manière du square Beaver Hall, le square linéaire se caractérise par deux grandes maisons bourgeoises en bordure de la rue Sherbrooke ainsi que par des terrasses d'habitations, dont les îlots sur le flanc est sont délibérément en retrait. Le square-jardin est un îlot oblong occupant la portion centrale d'une rue à l'instar des squares privés bostoniens. Cet élément paysager de valorisation foncière, conçu comme une pièce ornementale, est décoré d'un bassin-fontaine. Ce square, s'inscrivant parfaitement dans la manière de faire du plan Phillips, est une dérivation à signaler du type square-jardin montréalais : il est le seul, par son implantation et sa forme, à clairement adopter le modèle d'« ornements viaires » comme élément d'appréciation d'un ensemble résidentiel. Il est un objet singulier appartenant davantage au type bostonnais qu'au type montréalais.

[462] Rapports adoptés de la Commission de la Voirie pour l'année 1866, VM36, S3, SS2, SSS2, D5 (1846-1853), DGDAVM.

Conclusion

Après avoir observé dans le premier chapitre les conditions de naissance du square dans le territoire *intra-muros*, le deuxième chapitre a démontré la consolidation du square sous la forme urbaine d'enclave résidentielle dans le territoire *extra-muros*. Les squares analysés dans le deuxième chapitre contribuent à faire la ville en structurant son expansion urbaine. Dans les nouvelles limites de la ville et en s'inspirant des travaux des commissaires à l'ouest, des donations permettent l'ouverture de voies vers le nord, dont celles qui sont à l'origine du développement du Quartier Latin. La forme et l'existence du square Papineau et particulièrement du square Viger sont intimement liées à une succession d'acquisitions et de donations. Les conditions de donation exigeant l'embellissement et la transformation en promenade, la perpétuité de l'usage et une rapidité d'exécution stimulent la création du square Viger qui devient rapidement un lieu d'établissement et de rassemblement de la haute société.

Les squares Papineau et Viger marquent l'avènement de squares-places équilibrés, proportionnés et traversés par une voie de circulation dans un alignement symétrique. Conçus comme des stimulants au développement urbain, ces objets représentatifs contribuent à donner une nouvelle forme à la ville et de nouveaux lieux d'habitation. Les dégagements servent initialement des fonctions de marchés avant d'être transformés en squares-jardins de nature publique. Le square Viger est la première expérimentation paysagère d'une telle ampleur et se présente comme un objet singulier. Attribuée à John Ostell, elle est caractérisée par l'hybridité et la variété des formes, tant des parterres que des allées. Ce projet unique est empreint d'une volonté de distinction.

Du point de vue des enclaves résidentielles planifiées, outre la tentative primitive du square Parthenais d'établir un « domaine familial », l'urbanisme privé des squares ne s'est que peu répandu à Montréal. Un urbanisme public à caractère privé s'y substitue. En effet, la triade propriétaires-promoteurs-municipalités est à l'origine de l'émergence et de la multiplication du square domestique par leurs visées communes et les liens professionnels et d'amitié qui les lient. Au-delà de la rentabilité foncière et de la satisfaction de la bourgeoisie locale, une volonté de créer de nouvelles formes urbaines, de nouveaux modes d'habiter et d'ancrer une individualité est manifeste tout au long du développement des squares résidentiels. En tous

égards, les modèles britanniques servent de repères et d'inspirations pour renouveler et réformer la structure urbaine de Montréal.

Les squares Parthenais et Richmond amorcent le mouvement en utilisant, tout comme les squares *intra* et *extra-muros*, la place comme fondement du square (le type square-place). Un élément constitutif de la première génération de squares résidentiels montréalais est l'ouverture de voies publiques permettant de lier le square aux autres quartiers limitrophes existants ou en développement. La normalisation des largeurs de rues, l'homogénéité des unités d'habitations et le dégagement d'un vide augmentent la valeur foncière de ces secteurs résidentiels et leur donnent un caractère distinct.

Les squares Phillips et Beaver Hall, issus du plan Phillips pour l'établissement de la New Town, contribuent au développement de la ville ainsi qu'à la cohérence et à la fluidité de la trame urbaine. Ils poursuivent la modernisation et la standardisation des infrastructures publiques et viaires tout en consacrant un quartier de haute tenue pour l'*establishment* britannique. Conçus au sein d'une planification orchestrée par les architectes, les promoteurs, les hommes d'affaires et les politiciens les plus influents de la société montréalaise, les squares Phillips et Beaver Hall reflètent les liens privilégiés et la communion de la bourgeoisie anglophone menant à la construction d'un riche quartier résidentiel. Le plan Phillips s'appuie sur la structure urbaine du plan des Commissaires et, grâce aux squares, assure une liaison fonctionnelle et esthétique entre la vieille ville et la New Town. Le plan propose deux squares classiques identiques, inspirés des premiers squares-jardins anglais.

Les squares résidentiels sont tous rectangulaires. Le square-jardin est de petite superficie, de forme carrée et privilégie les formes paysagères classiques de la *crux quadrata* et de la *crux decussata*. Des bassins occupent systématiquement la portion médiane. Ces squares sont intimement liés à leur contexte architectural qui se constitue parallèlement. À l'instar des squares de la Douane et de la place d'Armes réalisés à la même période, ils sont des objets représentatifs du type square-jardin.

Les squares Richmond, Phillips, Beaver Hall et Mance servent de nœuds à la composition spatiale et sont implantés au milieu de la voie publique. Cela accentue leur impact paysager dans la ville. Ils constituent une mesure d'atténuement de la circulation tout en agrémentant

les parcours piétons. Le square Richmond est le premier square double alors que le square Mance est le premier square linéaire d'ornementation viaire. Par leurs plantations mixtes inédites de feuillus et de conifères, les squares Richmond et Phillips font figure de campagne urbaine et s'inscrivent dans la continuité des grands domaines érigés sur les flancs du mont Royal. Le square Viger est un espace très singulier. Il est vaste, soumis aux exigences de donateurs, n'est pas lié à un cadre bâti et présente une structure paysagère à la fois souple et rigide. Ces exemples contribuent à forger les caractéristiques des types square-place et square-jardin et composent le premier noyau de squares montréalais, ceux dont s'inspireront les créateurs de squares entre 1860 et 1914.

Conclusion de la première partie (1801-1860)

La période 1801-1860 est marquée par la naissance et l'émergence du square. La loi du Parlement du Bas-Canada permettant le démantèlement des fortifications en 1801 et le dépôt du plan des Commissaires pavent la voie à l'introduction des squares à Montréal. Élaboré et mis en œuvre entre 1801 et 1824, ce plan libère des squares-places à des points de jonction stratégiques entre la ville *intra* et *extra-muros*. Ces squares-places de formes et de topographies irrégulières sont liés aux voies de circulation principales, celles agrandies ou nouvellement créées. Elles entrent en contact direct avec la géomorphologie montréalaise en étant localisées sur le coteau Saint-Louis et aux abords du ruisseau Saint-Martin. Ces squares se démarquent par leur caractère public et la mixité de leurs fonctions, qu'elles soient institutionnelles, marchandes ou résidentielles. Ces dégagements structurants, au contact entre la ville et ses faubourgs, transformés subséquemment en square-jardin, sont conçus comme des espaces démocratiques.

Les années 1810 correspondent aux premières initiatives individuelles de la bourgeoisie canadienne-française de participer à l'expansion de la ville et à la création de la première enclave résidentielle, à l'est de la vieille ville. Des donations et des exigences d'aménagement des familles Papineau, Parthenais, Viger, Guy et Lacroix permettent d'ouvrir des voies et des squares-places, certaines initialement planifiées, financées et d'usages privés, de les utiliser comme places de marchés, puis de les transformer en square-jardin. Sans ces « partis pris » adoptés par plusieurs propriétaires terriens, plusieurs squares n'auraient jamais vu le jour.

La bourgeoisie canadienne-anglaise n'est pas en reste. Elle planifie plus à l'ouest les plans de lotissements résidentiels Ross et Phillips à compter respectivement de 1819 et de 1838. Le plan Ross s'inscrit dans la continuité des plans Parthenais, Papineau et Viger par la récurrence et la régularité du tracé : un dégagement de forme rectangulaire par lequel s'amorce une voie de circulation le traversant. Les plans Ross et Phillips sont cependant nettement plus complexes. Conçus comme des quartiers, ils se composent d'une hiérarchie de voies et d'espaces (rues, avenues, places, squares, terrasses) dont les proportions sont rigoureusement calculées et visent la création d'un ensemble urbain remarquable. Le plan Phillips introduit la terrasse d'habitations et la figure du square comme objet de valorisation foncière. Ces projets sont orchestrés par des promoteurs privés, mais approuvés et mis en œuvre par l'administration municipale. Une collaboration et des liens étroits entre les acteurs impliqués sont nécessaires à la réalisation de tels projets.

Parallèlement à l'élaboration des enclaves résidentielles, une « municipalisation » des places d'Armes et du Marché s'amorce dans le territoire de la vieille ville. Sous l'impulsion de l'architecte et inspecteur de la cité John Ostell, les places sont régularisées, leurs pourtours reconstruits et leurs centres transformés en square-jardin. Ces squares relèvent d'une ségrégation fonctionnelle, recourent à la mise en tension et servent dès lors de faire-valoir à des institutions leur étant rattachées (l'église Notre-Dame, la Banque de Montréal, l'édifice de la Douane) et à l'administration municipale (en tant que lieux d'influence et de représentation des armoiries).

Dans les années 1850, c'est au tour des squares-places des Commissaires et Viger d'être transformées en square-jardin. L'une contribue à embellir Montréal à l'occasion de la visite du prince de Galles et l'autre à doter Montréal d'un grand lieu d'attraction et de plaisir.

À l'exception du square Parthenais, tous les squares planifiés et érigés à Montréal entre 1801 et 1860 sont de nature publique. Les initiatives personnelles et privées de propriétaires terriens et de promoteurs souhaitant offrir un cadre de vie propre et unique à la classe bourgeoise sont liées à la volonté de l'administration publique qui a pour mandat de les mener à terme. Une entente et des liens personnels entre les instances privées et publiques sont essentiels à la réalisation des enclaves résidentielles. Ce sont donc des développements publics guidés par des intentions et des conditions de nature privée. De la dizaine d'exemples de squares illustrés dans cette première période, la moitié est associée à

un lotissement résidentiel planifié et l'autre moitié à un ou des édifices dits monuments ou est totalement indépendante d'un cadre bâti.

Les squares de la première génération se particularisent en cinq phases d'aménagement : 1) dégagements liés à des voies de circulation, 2) plans d'expansion composés d'un square-place et d'un axe viaire, 3) plans de lotissement d'un ensemble dont le square-jardin occupe une position centrale, 4) régularisations et transformations paysagères et architecturales d'une place ancienne et 5) embellissements de places primitives (phase 1 ou 2).

Tous les squares planifiés et les places transformées en square-jardin (des Commissaires, d'Armes, de la Douane, Beaver Hall, Mance, Phillips, Richmond et Viger) empruntent le modèle de l'enclos (clôture et portes d'entrée). Ces squares ont un tracé classique de *crux quadrata* et/ou de *crux decussata*. Au square Richmond, les deux tracés sont combinés, alors que le square Phillips passe de la *crux quadrata* (planification) à la *crux decussata* (réalisation). Tous les squares sont de petites dimensions et se caractérisent par la présence d'un bassin central. Une très grande constance s'observe parmi les squares de la place d'Armes, de la Douane, Beaver Hall, Phillips et Richmond qui sont réalisés dans un court laps de temps par le même groupe restreint d'acteurs. Globalement, par le recours à des modèles classiques, ces premiers essais de squares-jardins démontrent un certain conservatisme et un attachement au type traditionnel du square-jardin britannique, particulièrement londonien.

Les squares de la première génération (1801-1860) s'inscrivent dans la tradition britannique et non dans l'actualité aménagiste occidentale. En effet, les squares montréalais poursuivent le savoir-faire du XVIII^{e} siècle et des squares londoniens : du vide (square-place) au jardin enclos (square-jardin). La *crux quadrata*, le bassin central, les terrasses d'habitations, le caractère privé et élitiste, la mise en tension et la libération de vues (*prospect*) sont tous des éléments chers aux premiers types britanniques. Tant les francophones que les anglophones participent à la création de nouvelles formes urbaines (dégagements et ouvertures de voies publiques) et de normes régissant l'établissement d'ensembles urbains distinctifs.

Les squares Viger et des Commissaires (Victoria), réalisés en 1851 et 1860, se démarquent des autres créations. Alors que les premiers squares étaient plutôt de formes carrées, ces squares se présentent sous des formes rectangulaires. Quoique demeurant associés à une

organisation classique, ces deux projets complexifient le langage paysager par l'ajout d'allées de ceinture, la modification du bassin (forme, nombre, position), la fluidité de certaines portions du tracé, la densification végétale (notamment par les massifs d'arbustes) et la présence d'un kiosque à musique (Viger) lui attribuant une fonction d'agrément public. Ces deux exemples et particulièrement le square Viger ouvrent la voie à une diversification stylistique des squares-jardins de seconde génération.

Les premiers squares-jardins de Montréal sont aménagés dans les années 1840 et représentent, avec l'aménagement du Champ-de-Mars, l'entrée de la végétation dans le milieu urbain montréalais. Tous les squares participent à des volontés d'agrandir, d'aérer et d'embellir la ville. Les premiers squares montréalais sont intimement liés à l'urbanisation du territoire et à la définition de la forme urbaine de Montréal. N'ayant pas de modèles locaux, les concepteurs de squares s'appuient sur leur héritage britannique qu'ils transposent aux réalités du territoire montréalais. Voilà donc le corpus par lequel se constituera une conscience spontanée du type square-jardin.

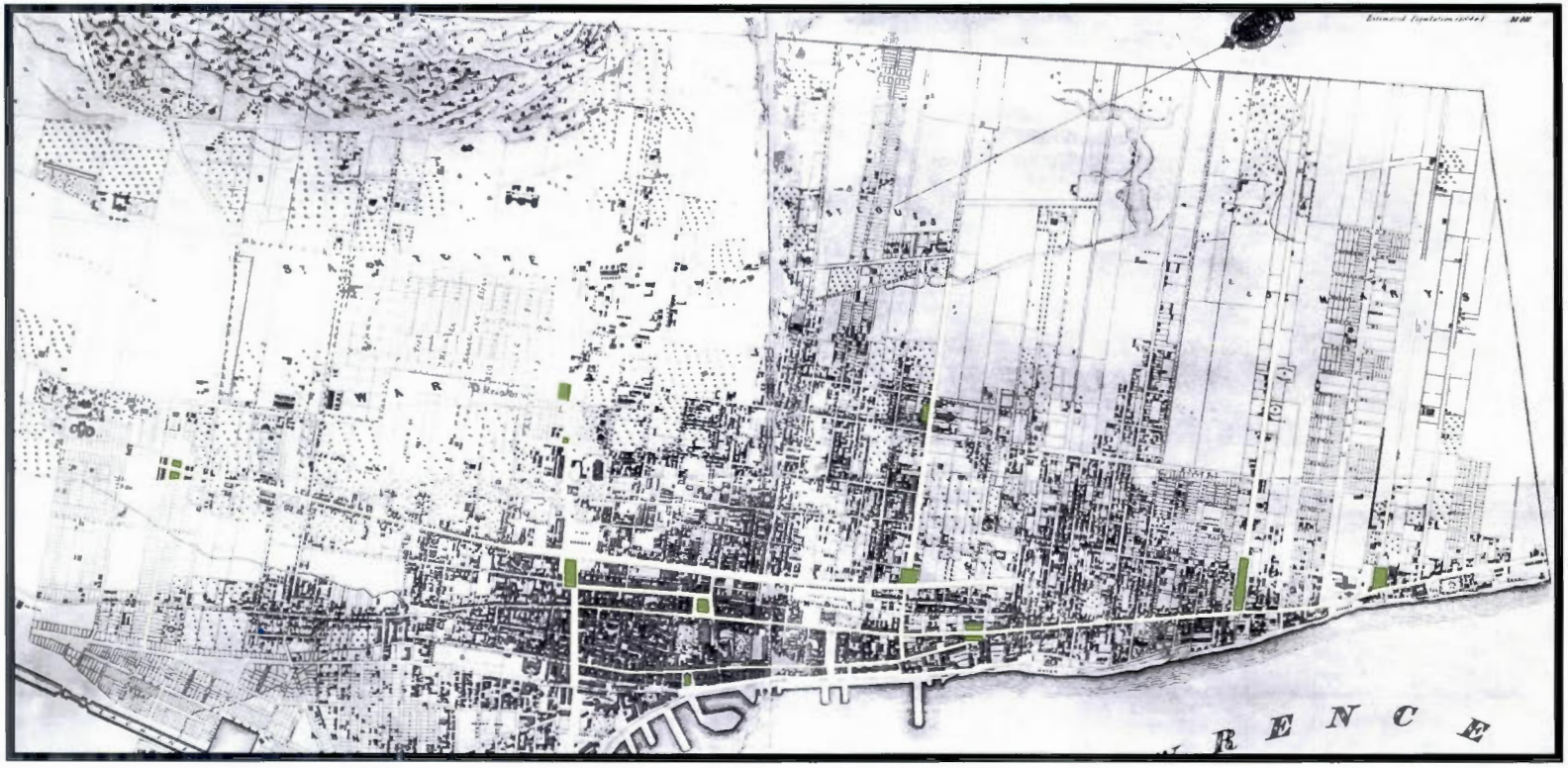

Fig. 2.30 : Grands axes de développement et localisation des squares créés entre 1801 et 1860, selon *Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal*, James Cane (1846), Montréal, Robert W. S. Mackay, BAnQ, J. Cha.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
INSTITUT D'URBANISME DE PARIS – UNIVERSITÉ PARIS-EST

FORMES ET SENS DES SQUARES VICTORIENS MONTRÉALAIS DANS LE CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE (1801-1914)

VOLUME II

THÈSE
PRÉSENTÉE
DANS LE CADRE DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES URBAINES ET TOURISTIQUES

PAR
JONATHAN CHA

LE 16 DÉCEMBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

VOLUME I

Remerciements ii

Liste des figures x

Liste des tableaux xviii

Abréviations xix

Résumé xx

INTRODUCTION

MONTRÉAL : UNE VILLE DE SQUARES 1

La problématique de recherche 7

Le square, définition et évolution sémantique de l'objet de recherche 7

Qu'est-ce qu'un square ? 7

L'origine britannique du square 8

Le transfert du square en France 28

Le square en Amérique du Nord 37

Le bilan problématisé des études 42

Hypothèses de recherche 45

Le square, un élément lié au développement de Montréal comme métropole 46

Le square, un élément structurant du développement urbain de Montréal 49

L'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances 51

La méthodologie de recherche 58

L'approche typomorphologique et la définition du type 59

L'approche de l'herméneutique de la forme urbaine 59

La méthode historico-interprétative 61

Le territoire d'étude, la période retenue et les sources documentaires 62

Les objectifs de la recherche 69

Conclusion 70

PARTIE I

LA NAISSANCE DU SQUARE ET SA CONTRIBUTION À L'EXPANSION TERRITORIALE ET AU RENOUVELLEMENT DES FORMES URBAINES DE LA VILLE (1801-1860)..... 71
Introduction : Montréal de 1801 à 1860..... 72

CHAPITRE I

L'INTRODUCTION DU SQUARE PAR L'INITIATIVE GOUVERNEMENTALE ET MUNICIPALE DE RESTRUCTURATION DU TERRITOIRE MONTRÉALAIS *INTRA* ET *EXTRA-MUROS*..... 73
Introduction..... 73

La démolition des fortifications et le plan des Commissaires..... 75
La démolition des fortifications comme opportunité urbanistique..... 75
Le square public dans le plan des Commissaires..... 79
La rue Saint-Augustin et la place des Commissaires : les bases de la New Town..... 85

John Ostell et la mutation en squares municipaux de la place d'Armes et de la place du Marché..... 87
Le square de la place d'Armes et l'église Notre-Dame..... 89
Le square de la Douane et l'édifice de la douane..... 97

Un square-jardin pour la royauté : « l'ennoblissement » du square des Commissaires..... 103
Conclusion..... 107

CHAPITRE II

L'EXPANSION DE LA VILLE ET LA FORMATION D'UN IDÉAL URBAIN RÉSIDENTIEL ET BOURGEOIS SOUS L'INITIATIVE INDIVIDUELLE ET L'AMBITION PROMOTRICE..... 111
Introduction..... 111

La bourgeoisie canadienne-française et l'expansion urbaine vers le nord-est..... 113
Le square Papineau et le lotissement de la propriété Monarque à l'est de la ville..... 113
Les transformations physiques et l'urbanisation de la rue Saint-Denis et de la place Viger..... 114
De place Viger à square Viger : les conditions et les exigences d'embellissement de la triple donation..... 117
L'expérimentation paysagère au square Viger..... 118

Les balbutiements du square résidentiel et l'importation du modèle londonien par Louis Parthenais et David Ross..... 122
L'urbanisme de privilège et le rêve inachevé du plan Parthenais..... 122
Le plan Ross et la consolidation d'une unité résidentielle..... 127

Un square privé dans Griffintown..... 133

Thomas Phillips et la planification de la *New Town* : la mise en scène du square comme cadre de vie de la bourgeoisie canadienne-anglaise 134
Thomas Phillips et le contexte d'émergence de la New Town 134
Du Vauxhall au Beaver Hall : une vitrine fastueuse de la société bourgeoise britannique 136
Les principes urbanistiques de la New Town et du plan Phillips et la réminiscence de la New Town d'Édimbourg 140
La Strathearn House et l'implantation d'une villa urbaine au square Beaver Hall 153

Le square Mance, dans la foulée de la New Town de Montréal et du South End de Boston 158
Conclusion 159
Conclusion de la première partie (1801-1860) 161

VOLUME II

PARTIE II

LA CONSOLIDATION ET LA MULTIPLICATION DU SQUARE À L'ÉPOQUE DE L'INDUSTRIALISATION DE MONTRÉAL (1860-1914) 173
Introduction : Montréal de 1860 à 1914 174

CHAPITRE III

LE SQUARE-JARDIN AU CŒUR DE L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE 175
Introduction 175

Le square sanitaire et l'amélioration de la santé publique 176
Les conditions de vie urbaine, la salubrité publique et les comités de santé 176
Des maires et la promotion de l'hygiène publique 180
Le square public comme résolution des maux urbains 183
La transformation des cimetières catholique et protestant en square public sous les pressions de l'Association sanitaire 188
Le nature urbanisée du square Dominion et l'entrecroisement des crux quadrata et decussata 197
La foliation du square Dufferin 202
Conclusion 204

CHAPITRE IV

LE SQUARE : UN OUTIL PRIVILÉGIÉ DE MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE ET D'EMBELLISSEMENT CIVIQUE 206
Introduction 206

Le square-parvis et la mise en scène d'une monumentalité d'association 207

Le square-parvis et la mise en valeur d'églises catholiques 207
Le square et l'église Saint-Jacques *208*
Le square Lahaie et l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End *211*
Le square Bonaventure et l'église Sainte-Cunégonde *214*
Le square-seuil : portail paysager aux édifices municipaux et institutionnels 218
Deux squares d'agrément au cœur administratif de la ville *219*
Le square au centre de la rivalité entre le Canadien Pacifique et le Grand Tronc *222*
Le square Saint-Jacques et l'École Polytechnique *228*
Le square-vista : le square Bellerive et la mise en valeur d'un panorama sur le fleuve Saint-Laurent 232

Les squares d'embellissement urbain : expérimentations paysagères singulières 236
Louis-François Chollet et le maniérisme franco-italien du square du parc Logan 238
Le boulevard de l'Opéra et l'idéal urbanistique canadien-français 241
La signature d'Aristide Beaugrand-Champagne au square Dézéry 247
Un square dans le parc La Fontaine ! 249

Les squares séquentiels et l'ornementation d'anciennes emprises industrielles . 251
Les abords du Canal de Lachine et les squares Wellington, Saint-Patrick et Gallery 251
Les squares du chemin des Carrières 255
Les plans du Comité d'améliorations municipales : vers une vision globale de Montréal 258
Conclusion *262*

CHAPITRE V

GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LE CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN, LA MONUMENTALISATION ET LA COMMERCIALISATION 265
Introduction *265*

Un square métropolitain : grandeur physique et symbolique du square Dominion 267
Le caractère totalement public du square 267
Le square Dominion comme glorification et célébration de la Puissance du Canada 269
Un cadre architectural et fonctionnel prestigieux pour un square d'exception : une cathédrale, un hôtel de luxe et une gare internationale 274
Le carnaval d'hiver de Montréal (1883-1910) : un événement à grand déploiement 281

Commercialisation et transformation architecturale et paysagère des squares centraux primitifs 287
Le square Victoria : point pivot du dynamisme économique 288
Commercialisation et institutionnalisation du square Phillips 292
Le square de la place d'Armes : l'image du Montréal métropole 297

Les monuments commémoratifs : entre décoration et spatialisation des identités anglophone, francophone et irlandaise 302

Les monuments du square Dominion : symboles de la nation canadienne et de l'Empire britannique 303
Deux monuments à la royauté britannique symboles d'entente entre les communautés anglophone et francophone 313
Trois monuments aux héros français (explorateurs et fondateurs) comme marqueurs identitaires de la communauté canadienne-française 319
Les squares Viger et Saint-Louis comme lieu de consolidation et d'incarnation du patriotisme canadien-français 325
La territorialisation de la mémoire irlandaise : le square Saint-Patrick et le Roc irlandais 330
Conclusion *334*

CHAPITRE VI

GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LES ATTRIBUTS D'ORNEMENTATION ET DE DÉCORATION 336
Introduction *336*

Un premier jardin public pour Montréal : le square Viger et la transition de Montréal de ville à métropole 337
Le square Viger, haut-lieu de la société montréalaise 337

L'ornementation végétale et l'exubérance horticole 343
L'établissement des sociétés horticoles et le nouvel intérêt pour le végétal 343
Les compositions et dispositions arboricoles, arbustives et florales 347
Code de conduite et pérennité des plantations : problèmes d'entretien 362
Le besoin de nature et l'expérience des saisons 370
Le mobilier urbain des squares 375

La fontaine et le bassin d'ornement : sources de plaisir et de prestige au cœur du square 378
Les eaux décoratives et l'enjolivement des squares 378
Les fontaines *380*
Les bassins d'ornement et les jets d'eau *384*
Les monuments-fontaines *391*

La responsabilité de la gestion et de l'aménagement des squares : assises de l'évolution des squares montréalais 392
Des inspecteurs, des surintendants et des jardiniers 392
Conclusion *399*

CHAPITRE VII

LES SQUARES-JARDINS : UNE FORME URBAINE ET PAYSAGÈRE SE CRISTALLISANT DANS LES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS 400
Introduction *400*

Quatre squares-jardins pour héberger la bourgeoisie canadienne-française 401
Le square Cherrier et le legs de Côme Séraphin-Cherrier 402
Le square Saint-Louis, le summum du décorum urbain 403
Une occasion et des conditions impulsant la naissance du square Saint-Louis 403
Un square fashionable au cadre architectural exubérant 406
Le square Jacques-Cartier, lieu de résidence de l'élite de Saint-Henri 409
Un deuxième square pour Saint-Henri et des aspirations toujours plus élevées 413

Les squares résidentiels des nouveaux quartiers périphériques du sud-ouest 419
De Lethbridge à Côte-Saint-Paul, l'empreinte du plan en damier Galt 419
Un square au cœur de la suburbanisation de Ville-Émard 424

Les squares résidentiels des quartiers du nord de Montréal 427
Une avenue et trois squares comme plus-value au village De Lorimier 427
Des parcs de type « square-jardin » : les parcs Laurier, Martel et Molson 430
Le développement de Park Avenue Extension 432
Conclusion 433
Conclusion de la deuxième partie (1860-1914) 436

CONCLUSION

LES SQUARES MONTRÉALAIS : UNE IMAGE ET DES FORMES PERSISTANTES ET STÉRÉOTYPÉES 442
Les types, les catégories fonctionnelles et les ressemblances formelles des squares 444
Les squares de première génération (1801-1860) 445
Les squares de deuxième génération (1860-1914) 450
La synthèse de la genèse des formes des squares montréalais 458
Formes et caractéristiques particulières des squares montréalais 462
La pluralité d'acteurs, de besoins et de fonctions 462
L'implantation en tous lieux et l'accessibilité universelle 463
Le square rectangulaire inséré dans le lotissement urbain 464
L'association à une voie importante 465
Les squares-jardins divisés par une voie de circulation 466
L'excellence architecturale des squares 468
Les squares tripartites 468
La centralité et le bassin d'ornement 469
La crux decussata comme forme paysagère 470
Mot de la fin 471

Dépôts et fonds de recherche 483

Bibliographie 491

PARTIE II

LA CONSOLIDATION ET LA MULTIPLICATION DU SQUARE À L'ÉPOQUE DE L'INDUSTRIALISATION DE MONTRÉAL (1860-1914)

Introduction : Montréal de 1860 à 1914

De 1860 à 1914, Montréal connaît une croissance très rapide, en passant de moins de 90 000 à 460 000 habitants[463]. Les années 1860 voient la fondation de l'Art Association of Montreal (1860) et les inaugurations du pont Victoria (1860), du tramway à chevaux (1861) et du Victoria Skating Rink, première patinoire intérieure au monde (1862). À compter de 1867, les francophones redeviennent le groupe social majoritaire après une trentaine d'années sous majorité anglophone.

Les éléments constitutifs d'une métropole continuent à se mettre en place dans les années 1870 et 1880 : fondation de la compagnie d'assurances Sun Life (1871), incorporation de la Bourse, le Montreal Stock Exchange (1874), inauguration du grand parc urbain du Mont-Royal (1876), début de la liaison ferroviaire entre Montréal et New York (1875), élargissement du Canal de Lachine (1875), fondation du Royal Montreal Golf Club, premier club de golf en Amérique du Nord (1878), autorisation d'ouvrir une succursale de l'Université Laval à Montréal (1881), création du Canadian Pacific Railway pour la construction d'un chemin de fer transcontinental (1881), organisation du premier carnaval d'hiver de Montréal (1883), implantation d'un vaste réseau de tramways électriques (1892) et, enfin, construction d'une digue dans le port afin d'enrayer les inondations saisonnières. À cela s'ajoutent l'emprise du port sur le réseau de transport du blé, le développement croissant des banques et des institutions financières et l'implantation de sièges sociaux de grandes entreprises, tous ces facteurs contribuant à l'établissement de Montréal, le centre économique le plus important du Canada.

La période d'industrialisation correspond à l'expansion des limites de la ville, de concert notamment avec l'implantation du réseau de tramways, l'annexion de treize municipalités, l'apparition des services publics (eau courante, éclairage), l'aménagement des grands parcs urbains (du Mont-Royal, La Fontaine et de l'île Sainte-Hélène) et l'ouverture des grandes gares ferroviaires.

---

[463] Nombre d'habitants à Montréal : 1861 (90 323) ; 1871 (107 225) ; 1881 (140 747) ; 1891 (216 650) ; 1901 (267 730) ; 1911 (467 986).

CHAPITRE III

LE SQUARE-JARDIN AU CŒUR DE L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Introduction

Après l'élaboration du square résidentiel sous l'ambition promotrice et la vision municipale entre 1840 et 1860, un élargissement de son statut et une démocratisation du square montréalais ont cours dans la seconde portion du XIX^{e} siècle. La production économique et l'industrialisation du territoire urbain montréalais dans cette dernière période sont en décalage avec la piètre qualité de vie d'une majorité d'habitants, alors même que l'accroissement urbain amène au début du XX^{e} siècle de nouveaux enjeux urbanistiques. Le square, déjà bien ancré dans l'espace social et urbain de Montréal, incarne l'un des outils principaux susceptibles de contribuer à l'amélioration impérative de l'hygiène publique.

Si les promoteurs et les propriétaires terriens jouent encore un rôle important dans l'établissement des squares, la contribution des conseillers municipaux et des maires devient considérable. Cela va de pair avec l'émergence des architectes paysagistes et des ingénieurs, ceux à qui l'on confie « la réalisation des grands travaux [...] façonn[a]nt la ville moderne[464] ». La volonté de rendre la ville salubre, prospère, unifiée et esthétique incite les acteurs montréalais à puiser dans l'idéologie du Sanitary Movement de Londres et dans l'haussmannisme de Paris. Ces mouvements hygiénistes et de réformes urbaines aident Montréal à améliorer les conditions existantes des sites, à rendre la ville propre et humaine.

Le square est considéré comme l'une des solutions aux problèmes de santé publique. Par la création de nouveaux squares en quartier industriel et surtout par la transformation des cimetières, le square-jardin apparaît comme une solution pour contrer les menaces au bien-

---

[464] Robert Gagnon (2006), *Questions d'égouts. Santé publique, infrastructures et urbanisation à Montréal au XIX^{e} siècle*, Montréal, Les Éditions du Boréal, p. 24.

être et à la vie des habitants. Encouragée par des citoyens, des associations sanitaires et des conseillers municipaux, une nouvelle fonction s'associe au square-jardin, c'est l'apparition du square sanitaire.

Le square sanitaire et l'amélioration de la santé publique

Les conditions de vie urbaine, la salubrité publique et les comités de santé

Les maladies infectieuses font de nombreuses victimes à Montréal tout au long du XIX[e] siècle. Plusieurs épidémies de choléra (1832, 1834, 1849, 1852 et 1854), de typhus (1847) et de variole (1885) propulsent la salubrité au haut de l'échelle des préoccupations municipales. « La deuxième partie du XIX[e] siècle [est] marquée par la croissance de l'hygiène publique, mesure qui vis[e] essentiellement à assainir les milieux pour lutter contre les graves épidémies, surtout le choléra et la variole[465]. » La mortalité, principalement infantile, est également critique à Montréal. Elle atteint un ratio (37 sur 1000) nettement plus élevé que New York (31 sur 1000), Boston (25 sur 1000), Philadelphie (23 sur 1000) et Londres (22 sur 1000)[466].

Les causes de l'insalubrité publique sont nombreuses. Premièrement, la population connaît une croissance importante ; elle quadruple entre 1851 et 1911, passant de 50 715 à 225 132 habitants[467]. De 1886 à 1913, Montréal absorbe 19 municipalités[468] et fait grimper la population de son territoire et de sa banlieue à 528 397 habitants en 1911. Ensuite, le processus d'industrialisation et d'urbanisation prend de l'ampleur durant cette période où Montréal s'affirme comme puissance et métropole du Canada[469]. La période 1860-1880 correspond à la transition de l'artisanat à la manufacture et à la fabrique et à la consolidation de l'industrialisation de Montréal[470]. Cette croissance économique rapide s'accompagne de

---

[465] Benoît Gaumer, Georges Desrosiers et Othmar Keel (2002), *Histoire du Service de santé de la Ville de Montréal 1865-1975*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 1.
[466] *Ibid.* : 33.
[467] Statistiques Canada, tiré de John Ross Wright (1984), *Urban Parks in Ontario. Part 2: The Public Park Movement 1860-1914*, Ottawa, University of Ottawa, p. 9.
[468] Gaumer, *op. cit.* : 68.
[469] *Ibid.* : 67.
[470] Ève Martel (1976), *L'industrie à Montréal en 1871*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 106.

plusieurs grèves « reflétant les conditions de travail difficiles de la population ouvrière, en particulier les longues journées et semaines de labeur, les bas salaires et les cadences liées à la nouvelle organisation du travail dans les manufactures[471] ».

Les conditions d'habitation déficientes dans lesquelles vit une majorité de la population représentent une importante cause d'insalubrité publique. La cohabitation des manufactures et des habitations ouvrières donne à la vieille ville et aux faubourgs annexés un « caractère de misère et de pauvreté[472]. » « L'homme, entouré de laideurs et de misères, encagé au logis, à l'atelier, à l'usine, au bureau, est beaucoup plus près de l'animal en captivité que de l'homme libre[473] ». Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, les services publics, comme l'eau courante et l'éclairage, sont presque uniquement accessibles aux familles aisées. Le surpeuplement résidentiel, l'accumulation des ordures et l'émanation de gaz[474], la proximité des fosses d'aisance et des habitations, le débordement des fosses, l'absence de vaccination et la présence de milliers d'animaux sur le territoire de la ville n'améliorent en rien l'hygiène publique.

Ces problèmes d'insalubrité sont répandus dans les milieux urbains à l'échelle occidentale. « Les questions d'assainissement des habitations et des villes, et en général celles d'hygiène et de salubrité publiques, ont pris, depuis quelques années, une importance de plus en plus considérable dans nos préoccupations. Les trois principaux éléments de la salubrité [sont] la pureté du sol, de l'air et de l'eau[475]. » En Angleterre, des lois sanitaires sont votées en 1848, 1875 et 1876. Les citoyens et l'administration municipale de Montréal prennent « conscience des dangers pour la santé publique que constituent une exploitation industrielle sauvage et une croissance démographique rapide[476] ». Plusieurs mesures de santé publique sont mises en place dont l'approvisionnement en eau potable, le contrôle hygiénique des denrées alimentaires et l'évacuation des eaux usées[477]. Une surveillance du drainage de la ville, l'interdiction des canaux d'égout en bois, le remplacement des marchés par des abattoirs et

---

[471] Gaumer, *op. cit.* : 29.
[472] Camille Bertrand (1942), *Histoire de Montréal. Tome second 1760-1942*, Montréal, Beauchemin, p. 150.
[473] *Ibid.* : 151.
[474] Déchets du quotidien par l'habitation, l'alimentation, les commerces et les industries. *Cf.* André Chantemesse et Ernest Mosny (1910), *Hygiène des villes. Hygiène et salubrité générales des collectivités rurale et urbaine*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, p. 12.
[475] Assainissement des villes, Paris, p. 1.
[476] Robert Gagnon, *op. cit.* : 8.
[477] Gaumer, *op. cit.* : 5.

l'ouverture d'hôpitaux sont autant d'interventions qui viseront à améliorer la santé de la population.

Les premières études et actions municipales en matière de santé publique ont lieu à Londres sous l'influence des travaux du réformiste social Edwin Chadwick (1800-1890). Dans le but de lutter contre les nuisances industrielles, il rédige le *Report of the Select Committee on the Health of Towns* (1840), puis le *Report on the Sanitary Condition on the Labouring Population* (1842). En Grande-Bretagne, des Local Boards of Health et des postes de médecins hygiénistes sont créés dans les grands centres industriels en croissance à compter des années 1840. La sanitary idea se répand à Montréal et « devient une préoccupation de plus en plus importante tout au long du siècle. Comme partout ailleurs, la doctrine miasmatique a imposé l'idée que l'environnement joue un rôle crucial dans l'éclosion des maladies et leur rapide propagation[478]. » Cependant, l'environnement urbain n'est pas l'élément le plus déterminant :

> Avant les découvertes de Louis Pasteur (1822-1895) dans le domaine de la bactériologie au cours des années 1880, on croyait que les épidémies et les maladies étaient provoquées par des émanations appelées « miasmes ». On ignorait que plusieurs maladies infectieuses telles que le choléra, la dysenterie et la typhoïde étaient causées par des bactéries pouvant se propager dans l'eau et les aliments[479].

Dans la première moitié du XIX[e] siècle, plusieurs tentatives d'établissement de bureaux de santé sont rapportées à Montréal[480]. Au fil des décennies, divers comités se relaient pour affronter les problèmes de santé et d'hygiène publique. Pour Chadwick, la présence et la gestion d'un réseau d'égouts sont la clef de la salubrité urbaine. Dès 1840 Montréal municipalise son réseau d'aqueduc construit et géré par des compagnies privées[481]. La création de la Commission de l'aqueduc permettra dans les années 1850 de moderniser les installations sous la présidence d'Edwin Atwater (1808-1874)[482]. Le comité de santé, dont la

---

[478] Robert Gagnon, *op. cit.* : 53.

[479] Musée McCord. http://www.museemccord.qc.ca/fr/collection/artefacts/M992X.5.82&section=196?Lang=2&accessnumber=M992X.5.82&section=196, consulté le 17 mars 2009.

[480] Gaumer, *op. cit.* : 20.

[481] Gaumer, *op. cit.* : 21.

[482] Edwin Atwater est élu comme conseiller du quartier Saint-Antoine en 1850 puis comme échevin en 1852. Ses nouvelles responsabilités l'amènent à développer un intérêt tout particulier pour les problèmes urbains. Il devient notamment président de la Commission de l'aqueduc et contribue à la

création remonte au 3 mars 1852, est formé d'un groupe d'échevins chargé d'administrer les problèmes de santé publique. À compter de ce moment, « une série d'ordonnances pour décourager la propagation de certaines sources de nuisance[483] » est adoptée. Le 16 février 1900, le comité de santé est remplacé par la Commission d'hygiène et de statistiques par résolution du conseil de municipal[484]. Le mandat de la Commission, composée de membres issus du conseil de ville, est l'administration de la santé publique sur le territoire de Montréal. Une administration permanente amorce pour sa part ses travaux en 1865, la même année que le Metropolitan Board of Health de New York. Le Bureau de santé réunissant deux fois par mois neuf échevins, neuf citoyens et six médecins s'attarde à la collecte de statistiques démographiques, aux inspections sanitaires et alimentaires ainsi qu'au drainage et à l'approvisionnement de l'eau[485].

> C'est l'urbanisation accélérée qui paraît provoquer l'établissement de ces premières administrations de santé publique dans les principales villes du continent nord-américain. Les préoccupations sont partout étonnamment les mêmes : collecte des statistiques mortuaires et démographiques ; contrôle et prévention des maladies infectieuses, dont la variole ; inspection des maisons, écoles et usines ; surveillance de la viande, amélioration du système d'alimentation en eau potable et évacuation des eaux usées [...] Montréal, largement ouverte sur ce monde industrialisé de l'époque, va s'inscrire précocement dans ce mouvement urbain de santé publique[486].

La Montreal Sanitary Association est dirigée respectivement par les médecins hygiénistes Alphonse-Barnabé LaRocque (1865-1885) et Louis Laberge (1885-1913). Cette association regroupe plusieurs membres bien en vue de la société montréalaise, dont « Mgr Bourget, l'évêque anglican Fulford, le principal de McGill, William Dawson, des hommes d'affaires, des hommes politiques et des notables, dont environ 20 % de francophones[487] ». La présence de comités et de bureaux de santé ne peut être totalement efficace que si elle est appuyée par le pouvoir politique de Montréal. Plusieurs maires contribuent en effet à faire de la santé publique un enjeu politique.

---

modernisation du service. Il participe à de nombreux comités créés par le conseil municipal afin de trouver des solutions aux problèmes de la ville.

[483] Poitras (2000), *op. cit.* : 43.

[484] La Commission d'hygiène et de statistiques est également nommée Bureau de santé, Bureau d'hygiène et de statistiques, Comité d'hygiène et de statistiques et Commission d'hygiène.

[485] Gaumer, *op. cit.* : 9.

[486] *Ibid.* : 62.

[487] Gaumer, *op. cit.* : 31.

Fig. 3.1 : Le maire nocturne de Montréal lors de sa tournée spectrale (dédié à la Commission de santé) (1875), M992X.5.82, Musée McCord.

Fig. 3.2 : Le maire et la Commission de santé (1877), M988.182.142, Musée McCord.

Des maires et la promotion de l'hygiène publique

Plusieurs maires portent la cause sanitaire aux priorités de l'administration municipale dans les années 1860 et 1870, dont William Workman (1868-1871), Charles-Joseph Coursol (1871-1873), Aldis Bernard (1873-1875), William Hales Hingston (1875-1877) et Honoré Beaugrand (1885-1887). William Workman (1807-1878), important investisseur immobilier, allie enjeux urbanistiques et conditions sociales et contribue à créer « une belle ville, salubre et productive[488] ». La conception d'une ville moderne pour Workman suppose des fonctions urbaines étroitement intégrées, « qu'il s'agisse de réseau d'Aqueduc, de récréation, de production manufacturière, de transport, d'embellissement et d'espaces verts, de santé publique ou de services policiers[489] ». Par ses interventions, Workman aspire à ce que les citoyens montréalais soient en santé et fiers de leur ville. Il sera l'un des premiers promoteurs de la création de parcs sur le mont Royal et sur l'île Sainte-Hélène et participera à la fondation de la Montreal Sanitary Association. L'approvisionnement en eau comme un

[488] Marsolais *et al.*, *op. cit.* : 86.
[489] *Ibid.* : 85.

« facteur fondamental de santé publique et un élément vital pour l'activité économique[490] » sera l'un de ses principaux champs de bataille.

Durant son mandat, Charles-Joseph Coursol (1819-1888) rehausse le degré de salubrité urbaine de Montréal. Il met l'accent sur la nécessité d'aménager des parcs publics « où l'ouvrier et le travailleur pourront envoyer leurs enfants se débarrasser de la poussière des manufactures et des rues, purifier leurs poumons ; un lieu où toute la famille pourra se reposer de sa journée de travail et refaire ses forces pour la lutte du lendemain[491] ». La gestation et les ouvrages préliminaires de transformation en parcs et en squares-jardins de plusieurs sites, dont deux cimetières, s'amorcent sous la gouvernance de Coursol.

Fig. 3.3 : William Workman (1866), I-22184, Musée McCord.

Fig. 3.4 : Charles-Joseph Coursol (1863), I-6444.1, Musée McCord.

Fig. 3.5 : Aldis Bernard (1873), I-86575, Musée McCord.

En concrétisant les idées de ses prédécesseurs, Aldis Bernard (1810-1876) recevra le surnom de « maire des parcs[492]. » Pendant son mandat, la Ville fait l'acquisition des terrains pour l'ouverture du parc du Mont-Royal, du parc de l'île Sainte-Hélène, du parc La Fontaine, du square Dominion et du square Dufferin. « La création de parcs qui permettaient aux habitants des quartiers populeux, et souvent malsains, d'aller se *désintoxiquer* et se divertir ainsi que l'adoption de mesures d'hygiène sont un indicateur de la volonté du maire Bernard

[490] *Ibid.* : 86.
[491] *Ibid.* : 94.
[492] *Ibid.* : 102.

d'humaniser la ville[493]. » Une délégation du conseil municipal visite d'ailleurs à l'été 1874 une série de villes des États-Unis afin d'orienter les politiques urbaines montréalaises[494].

Fig. 3.6 : Saint Georges (le maire Hingston) et le dragon (la variole) (1876), M993X.5.1135, Musée McCord.

Le chirurgien William Hales Hingston (1829-1907) fait pour sa part de l'hygiène sa priorité numéro un[495]. Il s'attarde dès son entrée en fonction à réorganiser le Bureau de santé municipal afin qu'il devienne un organisme permanent[496]. Par l'adoption d'une loi-cadre, il « renforce la présence médicale dans l'administration sanitaire. Hingston peut donc effectuer une réforme en profondeur de l'organisation sanitaire de la ville[497]. » Il joue également un rôle décisif dans la création de la Citizens' Public Health Association qui publiera de 1875 à 1878, le *Public Health Magazine and Literary Review*. Cette association, dont plusieurs membres sont des notables de la ville, appuiera la politique sanitaire de Hingston. Une décennie après son mandat à la mairie, il est promu président du Collège des médecins de la province de Québec (1886). Enfin, de 1885 à 1887, sous le mandat cette fois d'Honoré Beaugrand (1848-1906), homme de lettres, les questions sanitaires seront reconnues comme une priorité absolue de la politique municipale[498]. Il rend notamment obligatoire la vaccination durant l'épidémie de petite vérole, et ce, malgré de vives protestations populaires.

---

[493] *Ibid.* : 104.
[494] Gaumer, *op. cit.* : 36.
[495] Robert Gagnon *op. cit.* : 165.
[496] Jacques Lamarche (1999), *Les 40 maires de Montréal*, Montréal, Célébrités / Collection biographique, Lidec, p. 27.
[497] Denis Goulet et Othmar Keel, *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?BioId=40906, consulté le 11 février 2009.
[498] Gaumer, *op. cit.* : 43.

Le square public comme résolution des maux urbains

Le dépôt par Chadwick du *Report from the Select Committee on Public Walks* en 1833 souligne que les promenades publiques constituent « *the best means to promote the well-being and health of the citizens*[499] ». Il prône la création d'aires de repos et de confort naturel à l'écart de la poussière et de la saleté. Les années 1830-1840 marquent, en Angleterre, l'invention du parc public et la végétalisation massive des squares géorgiens.

Les travaux haussmanniens et le Service des promenades et des plantations fondé en 1855 poursuivent à Paris le mouvement d'assainissement urbain. La réglementation des hauteurs des façades des bâtiments et des largeurs des voies publiques ainsi que l'ouverture de nouvelles rues permettent d'assainir les quartiers populeux qui manquent d'air et de jour[500]. L'un des objectifs des travaux menés par Haussmann est de contribuer à l'amélioration des conditions de santé des classes les moins favorisées et du bien-être des populations urbaines. La nature apparaît comme l'un des remèdes privilégiés. Adolphe Alphand, dont l'œuvre est vouée à l'hygiène sociale, distribuera des squares « à peu près également dans tous les quartiers de la ville[501] ». Il tire profit des grands travaux de voirie : « Par ci, par là, en démolissant des îlots insalubres, nous pourrons établir un petit square[502]. » Pour Alphand, la corrélation est directe entre l'établissement d'un square et la santé publique : « Grâce au percement de larges voies, à l'installation des squares, la mortalité a diminué dans la ville ; et plus on les multipliera, plus l'hygiène y gagnera[503]. »

Durant plusieurs décennies, le square et le parc publics sont perçus comme des lieux incontestables de calme et d'apaisement[504], nécessaires à la préservation physique et morale des travailleurs. À Montréal, Herbert Brown Ames (1836-1954), échevin et conseiller municipal représentant le quartier Saint-Antoine puis Saint-Georges de 1898 à 1906, chef de file du mouvement de réforme urbaine et président du Bureau de santé poursuit cette

---

[499] Ross Wright (1984), *op. cit.* : 19.
[500] *Cf.* Chadych et Leborgne, *op. cit.*
[501] Adolphe Alphand, tiré de Frank Debié (1992), *Jardins de capitales. Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, Éditions du centre national de la recherche scientifique, p. 173.
[502] Albert Guérard (2006) [1929], *L'avenir de Paris*, Paris, L'Harmattan, p. 142.
[503] Alphand, tiré de Debié, *op. cit.* : 348.
[504] Selon Eugène Hénard, auteur de l'*Étude des transformations de Paris* (1903-1909), tiré de Debié, *op. cit.* : 66.

demande citoyenne en publiant à la fin du XIX[e] siècle une étude sociologique intitulée *The City Below the Hill*[505]. Inspiré des méthodes d'enquête sociale de Charles Booth à Londres, Ames cumule les données statistiques relatives notamment à la composition de la famille, aux revenus par ménage, à l'emploi, à la densité et au taux de mortalité et fait état des conditions de vie insalubres des habitants du sud-ouest, « la vraie classe industrielle » de Montréal. Il dénonce particulièrement le problème de proximité : « *Density, congestion, overcrowding, the common "evils" of life in the industrial city, were injurious to the urban dweller, especially to women and children*[506]. » Il fait état de la qualité de vie de la population de la New Town (*the city above the hill*) : « *In their districts the wealthy enjoyed good housing, spacious streets, parks, and modern sanitary conveniences. The proletariat did not*[507]. » Par ses écrits, Ames souhaite encourager une réponse aménagiste municipale à l'insalubrité et à la contiguïté dans lesquelles vit la classe ouvrière. Il privilégie la voie de la planification urbaine en ménageant des espaces de respiration (*breathing places*).

> *In "the city above the hill" are noble parks and numerous breathing places. Mount Royal is close at hand. By contrast look at this section, which lies between Mountain street and the city limits, extending from C.P.R. track to Notre Dame street. Here dwell 15,000 people, 5,000 of whom are children. One paltry plot of ground, scarce an acre in extent, dignified by the title of Richmond square, is the only spot where green grass can be seen free of charge in all that district* [...] *I would be willing to exchange some civic property not actually needed for an acre of land within the "Swamp" to be converted into a park for the relief of this congested district*[508].

---

[505] Herbert Brown Ames produit initialement une série de rapports publiée dans le quotidien *The Montreal Star*. Ces rapports seront ensuite rassemblés dans un ouvrage intitulé *The City Below the Hill* et publié en 1897.

[506] Introduction de P.F.W. Rutherford, in Herbert Brown Ames (1972) [1897], *The City below the Hill. A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal, Canada*, Toronto, University of Toronto Press, p. XV.

[507] *Ibid.*

[508] Brown Ames, *ibid.* : 105.

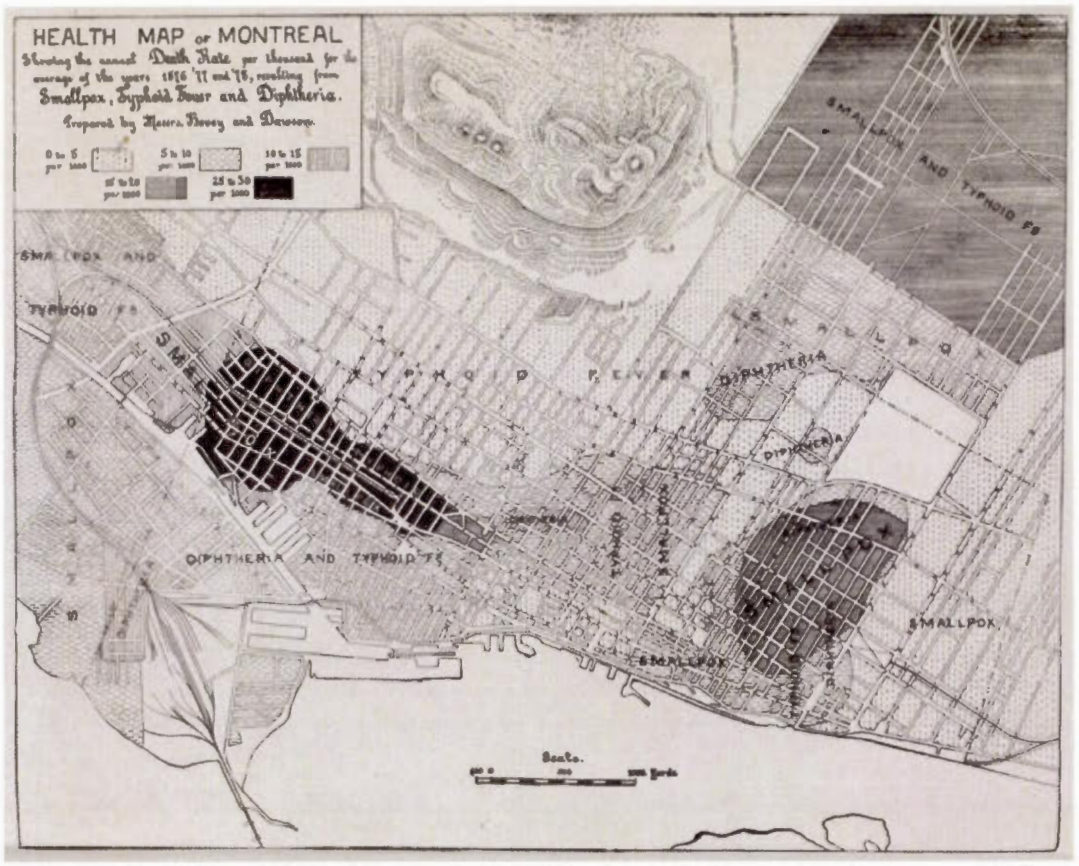

Fig. 3.7 : *Health Map of Montreal Showing the Annual Death Rate Per Thousand for the Average of the Years 1876, '77 and '78, Resulting from Smallpox, Typhoid Fever and Diphtheria* (1879), Montréal, BAnQ.

Dans la poursuite des revendications d'Ames et trente ans après les écrits d'Engelhardt affirmant que « *Beautifying the grounds* [...] *will make them an efficient auxiliary towards permanent cure*[509], Charles William Eliot (1859-1897), architecte paysagiste étatsunien responsable du système de parcs de Boston, reprend les principes alphandiens dans ses écrits en 1902. Il suggère que les villes se dotent « [*of an*] *adequate number of public squares, gardens, and parks*[510] ». Pour Eliot, leur reproduction est nécessaire, et ce, sans équivoque : « *we have fixed no rule for the proper ratio to population of the acreage or number of public squares; but it is safe to say that while a few of our cities are well provided for, a majority are still very badly off*[511] ».

[509] Henry Adolph Engelhardt (1872), *The Beauties of Nature Combined with Art*, Montréal, John Lovell, p. 21.
[510] Eliot, *op. cit.* : 304.
[511] *Ibid.* : 307.

Fig. 3.8 : Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway (1896), View-2938, Musée McCord.

C'est dans cette perspective d'assainissement du milieu environnant que le square est privilégié à maintes reprises. Plusieurs squares montréalais naissent de ce mouvement sanitaire, dont les squares Nolan, Dominion, Dufferin et Sir-Georges-Étienne-Cartier[512]. Le square-jardin, déjà popularisé à l'intérieur et à l'extérieur de la vieille ville, dans les faubourgs et la New Town, est le type désigné pour aérer, rafraîchir et apporter de la lumière aux citoyens et à la ville.

> L'opinion publique aidant, les édiles du temps passé ont su doter notre ville de jardins publics, de carrés ombragés et charmants, qui permettent aux habitants des quartiers populeux et trop souvent malsains d'aller sous les arbres, parmi le gazon et les fleurs, se désintoxiquer les poumons des miasmes de leurs mauvais taudis[513].

[512] Le square Sir-Georges-Étienne-Cartier s'implante sur le site anciennement occupé par de vastes abattoirs industriels.
[513] Bertrand, *op. cit.* : 156.

À Montréal, à l'été 1892, les habitants des quartiers Saint-Antoine et Sainte-Anne soumettent une pétition requérant l'établissement d'un square dans leur localité. « *We, the undersigned proprietors, manufacturers and residents in the St. Ann's Ward, request the city to cause the Horse Mart on College street to be converted into a public square for the benefit of the citizens generally & especially those residing in St. Ann's Ward*[514]. » Ils proposent le quadrilatère formé des rues William, College, George et Inspecteur comme la « *most desirable location for such public square* ». Ce terrain, situé à l'ouest du square Victoria, est une vaste place occupée par un marché public dans le secteur dense et mixte de Griffintown. Ils abordent les qualités des squares et insiste sur leur démocratisation. Ils prônent l'amélioration des conditions hygiéniques du quartier ouvrier et industriel. La présence d'un square compenserait le désagrément de la vie et de l'environnement manufacturier en permettant à la population de se ressourcer dans un cadre alliant beauté et nature. Le square satisferait la santé publique et contribuerait à l'embellissement civique de la ville. Les requérants sollicitent la ville afin qu'elle leur offre un lieu de vie à la hauteur des squares Phillips et Viger.

> *We are of opinion that it would greatly improve the sanitary condition of the Ward, occupied as it is by the mechanical and labouring classes, who are without the means, or time, for leaving the crowded streets after the labours of the day are over, in search of the pure air so necessary for health. And believing also that the moral influence of such a place of recreation would certainly be great, imparting a taste for the beautiful, and giving an opportunity for enjoyment away from the debasing influences of improper society (as no person can visit such a place without having whatever of the good and beautiful in him stirred up. Grovelling desires and debasing views would be rebuked and checked, and the shrubbery, walks, plants and flowers, would be teachers to him of a pure and elevated morality) viewed in all these aspects we cannot but regard the enterprise if it could be accomplished, as a great public good, and feel assured that in making a prize for this property you will have in view with your usual generosity, the great need for the improvement, and the lasting benefits thus to be conferred in the present, as well as the future generations of the surrounding communities.*
>
> *This City is indebted to the late Mr Viger, Mr Phillips, and other departed Citizens, for the few beautiful Squares* [...] *given by them gratuitously and we flatter ourselves we are not mistaken in the opinion that the City will have a further proof of your well known liberality and public spirit of improvement in the conditions you will be pleased to name to us on the property spoken of for that purpose*[515].

---

[514] *Report from the Road Committee Recommending that the Horse Market be converted into a Public Park and for $1000,00 for that purpose*, 16 mai, 3 juin 1892, 122-04-02-04, VM 36, S3, SS2, SSS3 (1892), Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal, (DGDAVM).

[515] *Petition of the inhabitants of the St Ann's and St Antoine Wards for the establishment of a square in that locality*, 23 août 1862, 169-05-01-01, VM36, S3, SS2, SSS3 (1862), DGDAVM.

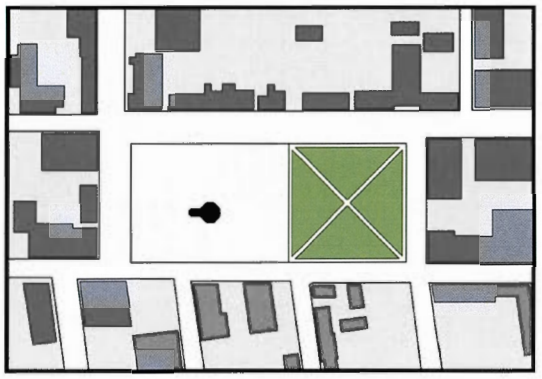

Fig. 3.9 : Plan du square Nolan, J. Cha.

Après une réception favorable de la requête citoyenne, le square Nolan est finalement aménagé quelques années plus tard (*c.* 1896) sur la partie est du terrain du marché à foin, à la suite de l'achat par la Ville du terrain appartenant aux Messieurs de Saint-Sulpice (1865). Dans la continuité des squares précédemment aménagés, le square Nolan se caractérise un vocabulaire simple et classique : une forme carrée et une *crux decussata* produisant quatre grands parterres triangulaires. Situé au milieu d'un quartier ouvrier, ce nouveau square se veut accessible à toutes les classes de la population. La doctrine miasmatique, les demandes des groupes citoyens et la création de comités de santé sont à la base de la multiplication des squares pour des fins sanitaires et par conséquent de leur démocratisation sur le territoire montréalais.

La transformation des cimetières catholique et protestant en square public sous les pressions de l'Association sanitaire

Le cimetière catholique Saint-Antoine et le Protestant Burying Ground, tous deux ouverts en 1799, connaissent un destin similaire. De 1799 à 1855, le cimetière Saint-Antoine est le principal cimetière catholique de la ville. Comme le cimetière n'offre plus de possibilités d'expansion, la Fabrique décide en 1853 d'entreprendre la recherche de terrains dans le but d'en créer un nouveau[516]. Le nouveau cimetière de Notre-Dame-des-Neiges sur le mont Royal reçoit sa première sépulture le 27 mai 1855, la même année où s'amorcent les transferts des dépouilles du cimetière Saint-Antoine. La fermeture du cimetière coïncide avec l'amorce de la transformation urbaine du site[517]. Le 30 décembre 1856, on procède au prolongement de la rue Dorchester, traversant et coupant par le fait même le cimetière : « *The City Surveyor gave public notice that Dorchester Street was to be extended through*

[516] Les funérailles de Ludger Duvernay, cofondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 1er décembre 1852, sont l'une des dernières célébrations importantes à avoir lieu dans le cimetière Saint-Antoine.
[517] C'est dans ce contexte que Mgr Bourget prend l'audacieuse décision d'ériger, dès 1855, le palais épiscopal et la cathédrale temporaire à l'angle des rues du Cimetière et de Lagauchetière.

it[518]. » Ce percement de la rue Dorchester amorce un processus d'urbanisation du site entraînant les premiers projets de lotissement au début des années 1860 et vouant le quartier à une « expansion rapide et une notoriété urbaine[519] ». Les églises, construites au nombre de cinq entre 1855 et 1869, sont les premières à s'implanter sur le site et à contribuer à sa réhabilitation[520]. L'établissement d'un quartier résidentiel est imminent et la « Fabrique de Montréal cherche à tirer profit de cette valorisation foncière et forme le projet de vendre l'essentiel de sa propriété en lots à bâtir, ce qui, aux termes de la loi, requiert l'exhumation des corps et la translation des restes vers un nouveau lieu de sépulture[521] ».

La Cité de Montréal, par une résolution du conseil municipal du 16 janvier 1867, acquiert de l'œuvre et de la Fabrique de la paroisse de Montréal des terrains requis pour l'ouverture ou l'élargissement de rues. Toutes les rues bordant le square Dominion prennent naissance de cette acquisition. Leur achèvement ou leur prolongement confère au square sa forme particulière en concluant son encadrement[522]. Quelques années après la fermeture du cimetière, le site est toujours en latence[523]. Le site est laissé à l'abandon et de nouveaux rituels s'y déroulent : « *By this time, like all old burial grounds abandoned within a city, it had*

---

[518] Edgar Andrew Collard (1971), *The Story of Dominion Square Place du Canada*, Don Mills, Longman Canada Limited, p. 10.

[519] Luc Noppen, in Groupe Cardinal Hardy aménagement urbain et Claude Cormier architectes paysagistes inc. (2002), *Square Dorchester. Place du Canada. Plan stratégique de restauration*, étude réalisée pour le Service des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs de la Direction des parcs et espaces verts de la Ville de Montréal, novembre, p. 28.

[520] Palais épiscopal et première cathédrale Saint-Jacques : 1855 ; église méthodiste du Canada : 1865 ; église presbytérienne Knox : 1865 ; église presbytérienne Erskine : 1866 ; église anglicane St. Georges : 1870.

[521] Noppen (2002), in Groupe Cardinal Hardy, *op. cit.* : 29.

[522] Les terrains requis pour l'ouverture ou l'élargissement des rues sont les suivants : Osborne (St-Janvier) ouverture entre Windsor (St-François-de-Salles) et Cathédrale (du Cimetière) ; Windsor (St-François-de-Salles) ouverture entre Osborne (St-Janvier) et Dorchester ; Cathédrale (du Cimetière) élargissement côté ouest entre Osborne (St-Janvier) et Dorchester ; Peel, ouverture entre Dorchester et Cypress et entre Dorchester et Osborne (St-Janvier) ; Metcalfe, ouverture de Dorchester vers le nord. « Acquisition de l'œuvre et Fabrique de la Par. de Montréal de terrain requis pour l'ouverture ou l'élargissement (1867) », Dossier Square Dominion, P-23 (ADGVM).

[523] Pendant ce temps, tel que mentionné précédemment, les églises s'installent massivement en pourtour du site au milieu des années 1860 avec la construction de l'église méthodiste du Canada (angle rues Dorchester et Peel), de l'église presbytérienne Knox (angle rues Mansfield et Dorchester), de l'église presbytérienne Erskine en 1866 (angle rues Sainte-Catherine et Peel), de l'église St. George en 1870 (angle rues de Lagauchetière et Peel) et, finalement, la cathédrale Saint-Jacques-Le-Majeur qui s'échelonnera de 1870 à 1894.

become dusty and ragged, with its fences broken, its grass grown tall, and paths worn across it in several directions by those taking shortcuts between the neighbouring streets[524]. »

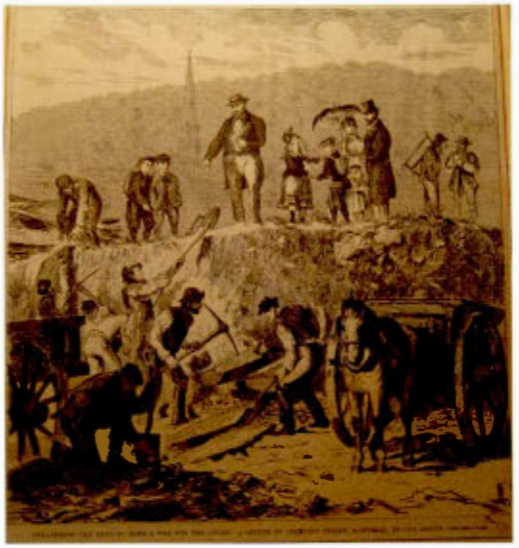

Fig. 3.10 : Exhumation et transfert des dépouilles de l'ancien cimetière Saint-Antoine (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

Alors que les églises abondent en pourtour de l'ancien cimetière, il y a une intensification des transferts de dépouilles en 1865 avec quelque 137 voyages d'ossements comptabilisés. En 1867, le transfert des dépouilles se poursuit. De nombreuses voix s'élèvent alors en regard du peu de respect et d'attention portés aux dépouilles lors des exhumations. « *Carts would be drawn up in the old cemetery and the workmen would break up the coffins and fill the carts with boards and bones, jumpled together. Indignant protests raised against this indecency*[525]. » C'est dans ce contexte que l'Association sanitaire de Montréal entre en jeu en critiquant le peu de soins avec lesquels les transferts sont exécutés et soulagent les usagers de nouvelles épidémies. Les exhumations cessent à la fin de l'été, laissant dans le sol des milliers de corps.

Pendant ce temps, en 1868, l'administration municipale cherche toujours à purifier l'air de Montréal et voit dans le site du cimetière protestant un square sanitaire potentiel.

> *On March 25, 1868, a memorial was presented to the Mayor, Aldermen and Councillors, asking that "in order that safety valves might be provided for the carrying away of impure air" public squares should be created in different parts of the city, and, as such a square was needed in St. Lawrence Ward* [...] *The emplacement on Dorchester street known as the Old Protestant Burying Ground should be converted into such a breathing place*[526].

---

[524] Collard : *op. cit.*
[525] *Ibid.* : 10-11.
[526] (1933), « Cemetery Where Founder of McGill Was Buried Is now a Playground », *The Standard*, 16 septembre, tiré de Bobine 253, 8.14, Square Dufferin, Dossier 1901.158, DGDAVM.

Fig. 3.11 : Cimetière catholique Saint-Antoine (s.d.), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-1, DGDAVM.

Fig. 3.12 : Protestant Burying Ground (s.d.), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-2, DGDAVM.

En 1869, le gouvernement du Québec autorise à nouveau les transferts au cimetière Saint-Antoine alors que l'Association sanitaire suggère pour sa part l'achat des terrains par la Ville en vue de leur transformation en parc public. Le Comité des chemins soumet pour sa part une double recommandation afin de convertir les cimetières catholique et protestant en squares[527]. L'auteur d'un article publié dans le *Canadian Illustrated News* ne voit cependant pas d'intérêt à la réalisation d'un square ou parc public sur le site de l'ancien cimetière et privilégie plutôt la voie du lotissement.

> *For at present there is little sign that the Corporation will take it for a public park—thereby sanctioning desecration over, instead of, of the remains of the dead; or that the Fabrique claiming, and doubtless owing, a title to the property, will desist from speculating with it to the best pecuniary advantage* [...] *As the city grows, the bones of the dead must make way for the tread of the living: and if some of them be carted to private gardens, and others dumped down to improve the soil and raise the grade of the northern half of Victoria Square, who would complain*[528]*?*

---

[527] Il conclut qu'il serait opportun et avantageux pour l'intérêt public d'effectuer ces améliorations et de prolonger la rue Côté, de la rue Chenneville à la rue Dorchester, afin de faciliter la communication avec le square [Dufferin] proposé. Lettre du Road Committee, 30 août 1869, VM36, S3, SS2, SSS2, D11 (1867-1869), DGDAVM.

[528] (1870), *Canadian Illustrated News*, 27 mai, p. 322, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

Le site devient, au tournant de la décennie 1870, un lieu d'intérêt immobilier dans la continuité résidentielle de la New Town. Il fait aussi partie des débats sur la santé publique. Une deuxième recommandation visant l'établissement d'un square public sur le site de l'ancien cimetière est faite le 13 janvier 1871.

> Excavations et senteurs. Certaines personnes pratiquent des excavations sur l'emplacement de l'ancien cimetière catholique. On se plaint des odeurs nauséabondes qui se dégagent des excavations susdites d'où l'on enlève aussi des ossements que l'on dépose à tout vent sur les terrains avoisinants. Les médecins du Bureau municipal de Santé font rapport et donnent à entendre qu'il serait dangereux pour la santé des occupants si l'on construisait des maisons sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Ces médecins suggèrent à la Ville de convertir l'emplacement en parc public[529].

Trois correspondances de l'Association sanitaire de Montréal datées des 24 mars, 3 avril et 10 avril manifestent leur opposition au lotissement du site et vantent les mérites de l'implantation de végétation sur le site de l'ancien cimetière comme contribution à la santé des habitants de la ville.

> *That the land of the old Catholic Cemetery has been sold by the Fabrique for building purposes: and that preparation are being made by private parties, to build dwellings on it during the forthcoming season. That the land in question* [...] *the putried matter, and the bulk of the saturated coffin-boards, are still in the soil, at no great depth from the surface* [...] *That the land thus obtained could not only be made extremely ornamental in one of the most beautiful parts of the city; but if covered by vegetation, would contribute extensively to the health of the inhabitants of Lower St. Antoine's and St. Anne's Ward*[530].
>
> *I have been instructed to urge upon the Board of Health the necessity of taking immediate steps to prevent the owners of lots 16 to 17 on the Old French Cemetery, from going-on with their building on said land. In defiance of the general sentiments of the citizens, they have made deep excavations into the most rowded part of the Cemetery, not far from the trench where the fever-corpses were laid buried in 1847; at a time when the necessary humidity of the soil has developed the poisonous emanations; and when the prevalent winds have distributed them over the neighbourhood. As the citizens have pronounced so emphatically in favour of stopping all building on graveyards,* [...] *it seems very important to prevent further erection, even if the ordinary powers of the Council be somewhat strained to meet the case* [...] *It is clearly a sanitary measure to prevent building dwellings on land so saturated with dead matter that the very excavation offended crowds of people at a considerable distance*[531].

---

[529] VM 36, S3, SS2, SSS2, D12 (1870), 121-11-03-04, DGDAVM.
[530] Lettre de Philip P. Carpentier de la Montreal Sanitary Association datée du 24 mars 1871, VM 36, S3, SS2, SSS2, D12 (1870), 121-11-03-04, DGDAVM.
[531] *Ibid.* : 3 avril 1871.

> *And we have no hesitation in coming to the conclusion that it would be dangerous for the public health for individuals to live in dwelling houses erected upon by part of those grounds where human bodies have been buried either south or north of Dorchester Street. The Soil is saturated with decomposed animal matter* [...] *that dwellings erected on the Cemetery in question would not only affect injuriously those persons who might occupy them, but would also become a permanent centre of infection which in all probability would sooner or later spread disease in some or more of its most malignant forms throughout the City. If you will Kindly permit us to make a suggestion in the matter, in the interests, and for the promotion of the public health, we would say; have the whole of the grounds both North and South of Dorchester St. converted into a public Garden or park, let it be planted with trees and flowers, which it is well known drink in-absorb-those gases, which to animal life are poisonous and exhale that oxygen which is a necessity of that life*[532].

Suivant ces propositions, la commission de Voirie recommande au conseil municipal le 19 avril 1871 de convertir en square public l'ancien cimetière catholique[533]. Le 28 avril 1871, la Ville procède à l'acquisition des deux cimetières, catholique et protestant, en vue de les convertir en squares publics[534]. Elle s'engage à embellir les sites par l'aménagement de promenades de gravier et de parterres de gazon. Elle s'engage aussi à ce que les sites ne soient pas utilisés comme lieux de récréation.

Pendant ce temps, des transferts de dépouilles se poursuivent au cimetière catholique en 1871, 1876 et 1878. Au total, 130 charrettes de dépouilles correspondant à 10 000 personnes auraient ainsi été remplies[535]. En 1872, la Ville procède à la nomination des commissaires en expropriation pour l'évaluation des terrains à exproprier. Le site du futur square Dominion, d'une superficie de 3,6 acres, est donc acheté des propriétaires Cheney, Paton, Copeland, Hingston, Anderson, Torrance & Luno, Scott, des sœurs de la Providence, de l'archevêché catholique, de la Fabrique de Montréal et autres[536]. La fin des expropriations, étape cruciale de l'opération, permet d'amorcer le processus menant à l'amélioration et à

---

[532] *Ibid.* : 10 avril 1871.

[533] « La commission de Voirie recommande au Conseil municipal [le 19 avril 1871] de convertir en parc public l'ancien cimetière catholique bordé par [...] les rues St-Janvier et St-François de Salles ainsi que toute la portion de terrain située au nord-ouest de la rue Dorchester », Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

[534] *Report from the Road Committee on converting the old Roman Catholic Burying Ground into a Public Square*, 28 avril 1871, VM 36, S3, SS2, SSS2, D12 (1870), AVM et Trustees of the Protestant Burying Ground. Le coût de l'expropriation s'éleva à $ 20,000. La dimension était de 1,6 acre.

[535] Selon Alain Tremblay, président de l'Écomusée de l'Au-delà. Il y aurait encore au début des années 2000 les ossements de 45 000 morts sous le square. *Cf.* Jean Chartier (2000), « Les ossements de 45 000 personnes reposent sous le square Dominion. Le cimetière où commence l'histoire », *Le Devoir*, 26 février.

[536] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 106.

l'embellissement du futur square[537]. Le Comité des chemins propose un budget de 2906 $ « *to improve and embellish the grounds so as to make of it a square which will be a credit and an ornament to that section of the City*[538] ». Outre l'excavation, quatre éléments caractérisent le premier aménagement du square : la création d'allées et de parterres, la mise en place de clôtures, la plantation d'arbustes et d'arbres (des ormes et des érables) et le gazonnement. Le plan « *for embellishing the new square*[539] » est soumis en octobre 1872 par le Comité des chemins, sous la direction de Patrick Macquisten. Pendant ce temps, au cimetière protestant, s'amorcent les démarches d'exhumation des corps vers le cimetière *Mount Royal* et incluent : « *the removal of the Bodies, Tombs, Stones, Vaults, Monuments and other Burdens upon the said piece of ground*[540] ». Deux ans plus tard, en juillet 1874, la Ville fait arrêter l'exhumation en raison de la chaleur torride et des risques pour la santé publique.

> *Considering that the work is being processed at a period of the year when decayed animal matter is most to be dreaded as a generator of disease; we view with alarm the disturbing of these bodies, many, those of victims to Cholera; being apprehension of the consequences to ourselves and families. Leaving aside the moral aspect of the question, we submit that regard for the acknowledged sanitary laws demands that this work of exhumation be stayed, at least during this the hottest season of the year*[541].

---

[537] Le 28 juin, des indemnités sont accordées aux propriétaires des terrains expropriés. Le 13 juillet, la Ville de Montréal dépose et répartit les indemnités pour une somme totalisant 118 955,02 $. Document du Comité des chemins daté du 24 septembre 1872, VM36, S3, SS2, SSS2, D13 (1871), DGDAVM.

[538] Ils répartissent les coûts ainsi : *Excavation* $666, *Making Alley* $600, *Fencing* $240, *Trees and Shrubbery* $1000, *Turfing* $400.

[539] Il est adopté le 15 octobre par la Commission de la voirie. VM36, S3, SS2, SSS2, D13 (1871), DGDAVM.

[540] 13 juillet 1872, VM36, S3, SS2, SSS2, D13 (1871), DGDAVM.

[541] Lettre adressée au maire, aux échevins et aux citoyens de la Cité de Montréal, 27 juillet 1874, VM36, S3, SS2, SSS2, D13 (1871), DGDAVM.

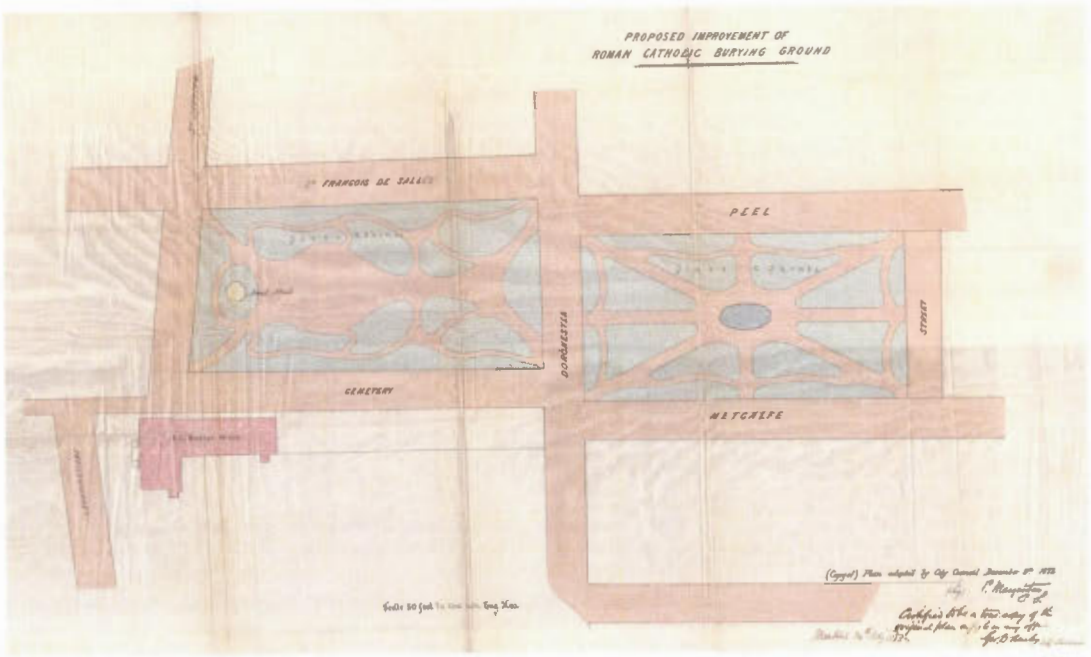

Fig. 3.13 : Plan du square Dominion, Patrick Macquisten (1872), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-43, DGDAVM.

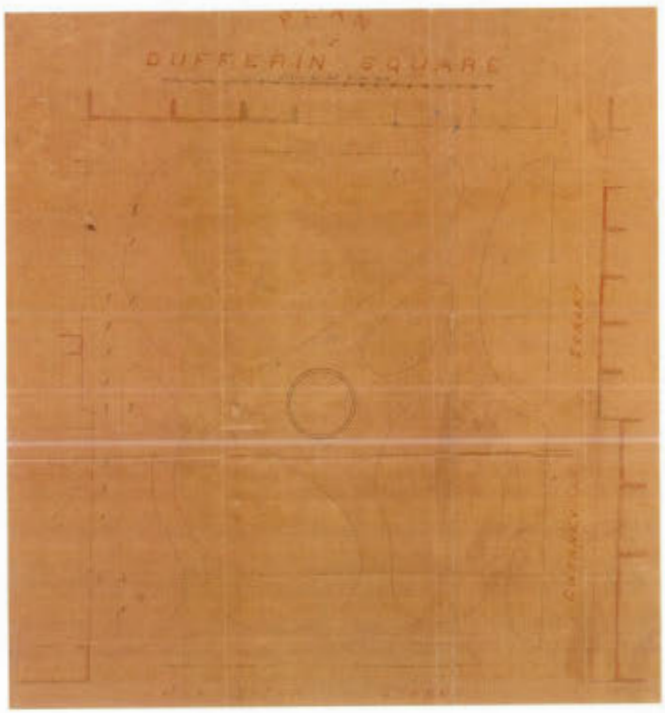

Fig. 3.14 : Plan du square Dufferin, Patrick Macquisten (1876), VM36,S3,SS2,SSS2,D13-45, DGDAVM.

En juin 1875, le Comité des chemins soumet son plan pour le square « Dufferin » « *showing the proposed lay-out of paths, turfs and flower beds for the new Square*[542]. Les exhumations, notamment celle de James McGill, se poursuivent durant toute l'année 1875. En octobre, le Comité des finances adopte le « *proposed lay-out of the grounds* », pavant ainsi la voie à la l'aménagement du cimetière en square en 1876. L'aménagement constitue « *quite an important improvement in the appearance of that part of the City, some more sodding has yet to be done, and the walks gravelled*[543] ». L'aménagement du square Dominion est pour sa part réalisé entre 1876 et 1880. Deux squares-jardins remplacent dès lors les deux principaux cimetières de Montréal. À la fin du siècle, un troisième projet de conversion de cimetière en square public s'amorce dans la même optique, cette fois sur les terrains des cimetières protestant et militaire de l'avenue Papineau[544].

Fig. 3.15 : Aménagement de la partie sud du square Dominion (1878), G-1449, DGDAVM.

[542] (1933), « Cemetery Where Founder of McGill Was Buried Is now a Playground », *The Standard*, 16 septembre, tiré de Bobine 253, 8.14, Square Dufferin, Dossier 1901.158, DGDAVM.

[543] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1876*, DGDAVM.

[544] À ces deux projets de conversion de cimetières en square public s'ajoutent ceux du cimetière protestant de l'avenue Papineau et du cimetière militaire Imperial Government Cemetery lui étant adjacent. 10 mars 1885-1908, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

Les conditions de vie malsaines de la majorité des habitants de Montréal entraîneront un mouvement citoyen et municipal de réforme urbaine visant à améliorer les conditions de salubrité. L'aménagement d'espaces « naturels » pour l'assainissement et l'aération des quartiers permet au square de participer à la régénération de la ville et à l'atténuation de ses maux urbains. Suivant ces principes et les pressions de l'Association sanitaire de Montréal, la Ville procédera à la conversion de ses deux principaux cimetières en squares par crainte d'épidémies en vantant les vertus sanitaires du square. Les squares contribuent donc à éliminer les nuisances sanitaires et à faire progresser l'environnement urbain et l'hygiène publique. La répartition des squares dans différents quartiers et l'accessibilité à tous font entrer le square dans une nouvelle ère, celle d'un usage élargi. Les squares ne sont plus seulement construits pour répondre à une clientèle aisée, mais pour l'ensemble des Montréalais qui peuvent désormais jouir de leurs qualités bienfaisantes, esthétiques et végétales.

Le nature urbanisée du square Dominion et l'entrecroisement des crux quadrata et decussata

Le plan du square Dominion, dessiné par le Comité des chemins de la Ville de Montréal, est attribué à Patrick Macquisten, inspecteur en chef de la Cité[545]. Ce dernier est un acteur important des travaux publics de la seconde moitié du XIX^{e} siècle à Montréal. Ingénieur civil et responsable du nouveau système d'égouttement de la ville dans les années 1860, Macquisten est un spécialiste des infrastructures, ayant œuvré au sein de plusieurs entreprises de chemin de fer et d'aqueduc en Angleterre et en Écosse. « Au cours de ses années passées au Québec, il a su gagner l'appui de personnalités des affaires tant catholiques que protestantes. William Molson, John Redpath, Thomas Ryan, John Ostell, Alexandre-Maurice Delisle et Henri-Maurice Perrault l'ont appuyé lors du concours tenu pour combler le poste d'inspecteur des chemins[546]. »

Le square Dominion est le plus important projet de square à Montréal en raison de sa superficie qui dépasse une bonne part des squares anglais et français créés au cœur de

[545] *Cf.* Luc Noppen (2002), *Le square Dorchester et la place du Canada : histoire et mémoires* in Groupe Cardinal Hardy aménagement urbain et Claude Cormier architectes paysagistes inc., *op.cit.* ; Jonathan Cha (2008), *Étude des formes paysagères du square Dorchester et de la place du Canada. Montréal*, étude réalisée pour la Ville de Montréal.
[546] Robert Gagnon, *op. cit.* : 135.

Londres et de Paris aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. Le défi du projet est de réaliser un grand geste d'aménagement comportant et combinant deux squares en un. Comme le pourtour du site est partiellement développé et qu'aucun développement résidentiel n'est associé à la réalisation du square-jardin, d'autres visées et intentions président à sa forme paysagère. Au moment de sa planification, le futur square se trouve dans un territoire prospère, une localisation recherchée de la bourgeoisie anglophone située sur un plateau à l'ouest de la ville, entre le mont Royal et le fleuve Saint-Laurent. Macquisten soumet une proposition qui se distingue par la juxtaposition de deux formes paysagères pour les deux portions du square. Malgré une distinction programmatique entre les deux portions, le dessin original proposé en 1872 affiche un style paysager[547] unifié, caractérisé par l'ondulation des formes. Au moment de sa création, entre 1873 et 1880, la portion sud confirme son langage pittoresque alors que la portion nord simplifie son expression en éliminant les lignes courbes et serpentines au profit de formes angulaires.

Fig. 3.16-17 : Plan projeté et plan réalisé du square Dominion, J. Cha.

[547] Le style paysager est une esthétique anti-urbaine cherchant la sensibilité et visant à plaire au regard par des compositions rappelant les œuvres picturales de grands maîtres du XVII[e] siècle. Cette nature idéalisée a été élaborée dans de grands domaines du *countryside* anglais au XVIII[e] siècle.

La portion sud, modèle hybride entre la place publique et le square, offre une flexibilité des usages, une multitude d'allées et un dessin de parterres raffinés ; elle présente une ondulation assumée par l'imbrication de parterres aux formes courbes et elliptiques. Un dégagement central est ménagé afin d'accueillir des rassemblements politiques nationaux et des prestations musicales. Le caractère pittoresque laisse place à davantage de régularité dans le tracé des allées de ceinture et des allées biaises. L'espace médian est agrémenté de parterres circulaires et ovales alors que les extrémités se caractérisent par des parterres convexes et concaves déterminés par des allées courbes et tournantes. Ces formes paysagères présentent toutefois une structure parfaitement symétrique. Le projet réalisé subira plusieurs modifications mineures des parterres entre 1876 et 1895, dont l'enlèvement en 1887 de quelques parterres au profit de l'implantation d'un vaste parterre ovale central.

La forme et le sens de la portion sud tiennent à de multiples influences. Le modèle de base qui recourt à l'emboîtement des formes naturelles et à la diversification du parcours du promeneur renvoie clairement aux œuvres françaises de Jean-Charles Adolphe Alphand et de Jean-Pierre Barillet-Deschamps, notamment les squares des Champs-Élysées. Ces squares se démarquent par la multiplicité des parterres, la libération d'un espace libre au centre, la centralité, l'axialité, la présence d'éléments bâtis, les plantations d'arbres en pourtour et la diversité des corbeilles de fleurs et de massifs d'arbustes. Alphand décrit le contexte de création de ces squares réalisés en 1858 :

> Les Champs-Élysées sont un spécimen de ce qu'il convient de faire pour une grande promenade publique. Ils offrent, à la fois, de l'espace pour les promeneurs, et de grands arbres touffus pour les ombrager ; les lignes de plantations régulières servent de cadre aux parties agrestes, et forment des avenues spacieuses ; des fleurs, des massifs d'élégants arbustes, des pelouses vallonnées, ornées de plantes rares qui récréent les yeux, des cafés-concerts cachés dans la verdure, des jeux, des fontaines jaillissantes, y forment un décor harmonieux. Le soir, l'ensemble est largement illuminé. La foule qui se presse dans les bosquets, la musique, la voix des chanteurs, le murmure des eaux, donnent à cette charmante promenade un air féerique[548].

[548] Adolphe Alphand, (1873), *Les Promenades de Paris, Histoire, description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des Bois de Boulogne et de Vincennes. Champs-Élysées, parcs, squares, boulevards, places plantées*, Paris, Connaissances et mémoires, p. LIX.

Fig. 3.18 : Square Dominion (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha.

Le square Dominion reconduit l'approche esthétique et programmatique du vaste projet d'améliorations paysagères du cœur de Manhattan mené par le Département des parcs publics de New York entre 1870 et 1877. De nombreux éléments de composition et une gamme d'usages des squares new-yorkais se retrouvent dans le square Dominion de Montréal. Par leur ampleur, leur situation au cœur du centre-ville, leur forme paysagère, leur moment de création et leur monumentalité, les squares *Madison, Union* et *Washington* apparaissent comme une influence importante à la base du design du square Dominion.

Les squares de New York et principalement ceux de Washington privilégient également l'aisance des formes et l'enchâssement de la promenade dans un écrin végétal. Le caractère élaboré du tracé décoratif témoigne de la volonté d'ornementation et de l'éclectisme des périodes Second Empire et victorienne. La portion sud a de tout temps été partagée entre l'idée de square, de jardin et de place. Cette particularité paysagère est visible et est à la base de la problématique de sa conservation. Le désir d'ornementation, à l'image des jardins Viger des années 1860-1870, s'est toujours heurté à l'utilisation intensive du site et à la dégradation constante des parterres, des arbres et des arrangements floraux. L'idée de place s'est imposée d'elle-même par le nombre et l'ampleur des rassemblements et des

célébrations qui s'y déroulaient. À l'instar des squares municipaux new-yorkais du début des années 1870, la spatialité de la place et « l'informalité victorienne » sont ici amalgamées[549].

La portion nord est dédiée uniquement à la promenade et est symboliquement une représentation formelle des liens avec la couronne britannique, par l'évocation du drapeau *Union Jack*[550]. Elle est complétée en 1880 et est caractérisée par l'entrecroisement des *crux quadrata* et *decussata* et leur articulation autour d'une pièce ovale centrale ceinte d'une allée tournante. L'allée de ceinture est remplacée par deux allées de traverse dans un ensemble symétrique. Au-delà d'une potentielle association au drapeau britannique, la forme d'origine de la portion nord est calquée sur les conceptions paysagères washingtoniennes, notamment le Lafayette Square ; elle allie les préceptes Second Empire français au vocabulaire classique étatsunien[551].

La forme réalisée s'adapte à deux influences dominantes. Premièrement, elle s'inscrit dans l'expression formelle classique nord-américaine que l'on retrouve notamment à New York, à Philadelphie et à Washington. Deuxièmement, elle est une reprise du premier langage formel utilisé dans les squares londoniens et une combinaison du modèle classique de jardin de l'allée régulière et de l'allée diagonale. Les parterres coupés à angles droits par des allées facilitent les circulations et l'entretien du square. Le plan de la portion nord du square est fortement ancré dans l'architecture de paysage pratiquée aux États-Unis au XIX^{e} siècle. Ce tracé combiné émergeant en Amérique du Nord à cette époque permet d'offrir d'excellentes possibilités de circulation et de focaliser l'attention sur le centre.

---

[549] Comme le square ne comporte qu'une faible quantité d'habitations en son pourtour et qu'il est situé au cœur de la constitution de la New Town, il n'est pas étonnant que l'idée de place publique se soit graduellement imposée à celle de jardin d'agrément. La forte tradition de la place publique à Montréal et la croissance de l'intérêt pour l'érection de monuments commémoratifs modifieront graduellement la forme et le sens du square Dominion.

[550] Le drapeau du Royaume-Uni, connu sous l'appellation *Union Flag* ou *Union Jack*, est créé en 1606 dans sa forme initiale (combinaison des drapeaux des couronnes d'Angleterre et d'Écosse). Il entre en vigueur dans sa forme actuelle le 1er janvier 1801, à la suite de l'Acte d'Union du royaume de Grande-Bretagne et du royaume d'Irlande survenu en 1800. Il combine la croix de Saint-André (Écosse), la croix de Saint-Georges (Angleterre) et la croix de Saint-Patrick (Irlande).

[551] Le dessin de Lafayette Square en 1871 démontre une nette ressemblance avec la portion nord du square Dominion. Il en serait l'exemple le plus probant confirmant l'intention du dessin de Macquisten.

La foliation du square Dufferin

Sans être comparable aux dimensions du square Dominion, la superficie du square Dufferin (de forme approximativement carrée) demeure imposante et est près de deux fois celles du square Phillips et du square de la place d'Armes. Le square-jardin Dufferin s'insère dans un lotissement préexistant comprenant notamment des habitations, une école et un poste de police. Œuvre de Macquisten, le dessin du square Dufferin comporte plusieurs similarités stylistiques avec celui de la portion sud du square Dominion. Le léger dégagement médian, la disposition et la forme des parterres en forme de haricot (pointe stylistique cachemire), l'emboîtement de parterres concaves et convexes, la largeur et la multitude d'allées de circulation et le calibre des parterres utilisent le même langage paysager. Une allée de ceinture rectiligne sur deux faces et une allée biaise régulière s'ajoutent au tracé asymétrique et irrégulier et signent la singularité stylistique de Macquisten. L'inspecteur en chef hiérarchise même les allées lors de la soumission de son plan : « *That it would be highly advantageous to lay out the old protestant Cemetery into a public square with avenues, alleys, and footwalks* [in and a round the said square] *as shown on the plan hereunto annexed*[552]. »

Le plan du square Dufferin est pratiquement identique à celui du Lafayette Square de Baltimore, aménagé entre 1870 et 1872. De superficie, de style et d'organisation spatiale similaires au square Dufferin, le Lafayette Square semble s'imposer comme modèle pour Macquisten. À l'instar notamment de New York, Montréal, Philadelphie et Washington, Baltimore connaît un engouement pour les squares au tournant des années 1870 avec l'aménagement, entre autres, du Harlem Park et des squares Lafayette, Union et Franklin. « *The blooming oases in the desert of brick and mortar, with their bright flowers, green grass, waving trees, and playing fountains, are becoming more numerous every year, and, adding largely to the health and comfort of the inhabitants, form one of the distinguishing features of the city*[553]. » Le square Dufferin reprend également le style du square de Washington complété en 1873 : il se déploie tel un tapis floral dont les pétales emboîtés les uns dans les

---

[552] Extrait du procès-verbal d'une séance du conseil de la Cité de Montréal, tenue le 25 octobre 1875, VM36, S3, SS2, SSS2, D13 (1871), DGDAVM.

[553] J. Thomas Scharf (1881), *History of Baltimore City and County from Earliest Period to the Present Day: Including Biographical Sketches of Their Representative Men*, Philadelphie, Louis H. Everts, p. 279.

autres font office de parterres. Cette stratégie paysagère prendra le nom de *foliage pattern* ou langage foliacé[554].

Tout en maintenant une certaine géométrie, l'aménagement des squares Dominion et Dufferin privilégie le style paysager. Le recours au *Landscape Style* dans un parcours aux allées serpentantes renouvelle l'expérience paysagère des squares en diversifiant les ambiances et les itinéraires de promenade[555].

Fig. 3.19 : Plan du square Dufferin, J. Cha.

Every walk should have a reason for being there, and have a distinct aim, such as leading to buildings, pavilions, arbours, general views, etc., straight and stiff walks in landscapes are objectionable, they should run in graceful curves. The curves, by which the walks are led from their direction, will entertain the traveller, enabling him to view the various points of scenery, but should never deviate far from the man direction[556].

---

[554] Miller, *op. cit.* : 140-143.

[555] Le style romantique ou paysager anglais fait une brève incursion dans l'histoire de l'aménagement des squares montréalais. Issu principalement des travaux de William Kent, de Lancelot « Capability » Brown puis d'Humphry Repton, le jardin paysager anglais ou l'art de « planter des tableaux » allie le sublime, le beau et le pittoresque. Malgré la dominance de la forme classique à Montréal, les squares laissent néanmoins place à quelques expérimentations « pittoresques ».

[556] Engelhardt, *op. cit.* : 97.

Ces squares-jardins introduisent des compositions souples et des rapports harmonieux que l'on peut qualifier de nature urbanisée sur fond d'informalité victorienne. Une individuation du type a cours en comparaison aux exemplaires de première génération. Cette nouvelle forme paysagère fera-t-elle école ou deviendra-t-elle représentative d'une manière de faire limitée aux squares sanitaires des années 1870 ? C'est ce que nous verrons dans les prochains chapitres.

Conclusion

Le Montréal industriel du XIX^{e} siècle se caractérise par des conditions de vie urbaine malsaines causées notamment par la cohabitation des manufactures et des habitations. À compter des années 1850, plusieurs mesures de santé publique sont mises en place, auxquelles s'ajoute la création de comités de santé puis d'une Commission d'hygiène et de statistiques. Plusieurs maires contribuent à faire de la santé publique un enjeu politique. Ils optent particulièrement pour l'aménagement de squares-jardins comme remède aux maux urbains. Ces lieux de promenade et de repos « naturels » participent à l'amélioration des conditions de santé des classes les moins favorisées, grâce à leur implantation dans des quartiers à vocation industrielle. Des citoyens, des comités, des échevins et des mairies demandent et font la promotion des squares-jardins pour améliorer les conditions de vie de la population montréalaise.

Cherchant à augmenter la présence de nature en ville et craignant le déclenchement de nouvelles épidémies, la Cité de Montréal et l'Association sanitaire de Montréal unissent leurs efforts en vue de la transformation en square public des deux plus importants cimetières (catholique et protestant). Ces deux squares-jardins s'implantent sur des sites existants dans des contextes principalement résidentiels et optent tous deux pour un style paysager les distinguant des autres squares réalisés préalablement. Cette forme paysagère est associée à la catégorie fonctionnelle des squares sanitaires.

Le courant paysager des jardins anglais trouve écho dans ces deux squares-jardins. Il renouvelle l'expérience de promenade et la diversifie par la multiplication et la sinuosité des parterres et des allées. Cette « nature urbanisée » livre des créations irrégulières et complexifie les formes paysagères des squares tout en conservant des éléments de base du type square-jardin (centralité, nombre d'accès minimal, bassin-fontaine, relation à une voie

principale), une originalité montréalaise. Les squares Dominion et Dufferin, deux objets singuliers conçus dans les années 1870, s'inscrivent dans la continuité des travaux haussmanniens du Second Empire français tout en suivant de très près un courant aménagiste exemplifié à New York et à Washington. Les squares montréalais adhèrent rapidement à l'informalité victorienne et au langage foliacé des squares étatsuniens tout en s'affranchissant de leurs expressions paysagères propres.

Les plans des squares Dominion et Dufferin s'inscrivent aussi dans la stylistique Second Empire dominée par les projets des Français Jean-Pierre Barillet-Deschamps et Jean-Charles Adolphe Alphand, mais suivent encore davantage le courant d'« informalité victorienne » étatsunienne. Un courant qui laissera, notamment au Québec, le carré Champlain de Trois-Rivières, également aménagé dans les années 1870. Dans sa conception, Patrick Macquisten cherche donc ses influences davantage aux États-Unis, plutôt que de s'inspirer des premiers squares montréalais. Que ce soit en raison de difficultés techniques ou par souci d'adaptation à la tradition montréalaise, la réalisation du square Dominion tend cependant à reprendre des éléments des premiers exemplaires de squares ; c'est-à-dire que le plan original se régularise lors de la conception.

CHAPITRE IV

LE SQUARE : UN OUTIL PRIVILÉGIÉ DE MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE ET D'EMBELLISSEMENT CIVIQUE

Introduction

En plus de répondre aux besoins et aux exigences hygiéniques, le square contribue également à répondre au désir d'embellissement de la ville en expansion. Le square, dont les formes et les contextes d'implantation sont multiples, sera rendu accessible à toutes les couches de la société, et ce, dans tous les quartiers. Dans le contexte d'émergence du mouvement de réformes urbaines *City Beautiful*, Montréal souhaite améliorer les conditions des sites industriels, à rendre la ville propre, humaine et élégante. Le recours au square permet d'embellir la ville industrielle et d'harmoniser les espaces civiques. L'agrément devient une nouvelle vertu ; le square-jardin se répand à l'échelle de la ville et s'implante dans de multiples contextes.

La première forme d'embellissement du square se rattache à une monumentalité d'association en s'établissant comme parvis d'édifices ou de paysages remarquables. Le square-parvis est un legs canadien-français, un objet de valorisation dotant les établissements d'une image distinctive et renforçant le cœur civique des municipalités. Combinant des intérêts privés et publics, le square-parvis constitue l'un des premiers gestes d'esthétisation de la ville.

Le square d'embellissement naît particulièrement des réclamations des citoyens de divers quartiers montréalais aspirant à avoir un square dans leur voisinage. Divers squares-jardins sont créés dans ce but par des professionnels qui les marquent par leur créativité.

La récupération d'emprises industrielles est un autre moyen de répondre au besoin d'aération et de verdure des quartiers ouvriers et à l'ornementation des voies publiques. Grâce aux efforts de conseillers et aux acquisitions municipales, une série de squares sont aménagés dans des secteurs industriels lourdement hypothéqués. Ces actions, sur des terrains interstitiels non prévus à cet effet, sont censées alléger les conditions de vie des populations ouvrières. En résulte un élément de composition urbaine unique, deux chapelets de squares-jardins.

Ces divers aménagements mènent au tournant du XX^{e} siècle à l'adoption de protocoles de planification urbaine à l'échelle d'un quartier ou d'une municipalité. Puisant dans les préceptes haussmanniens et de la *City Beautiful*, les concepteurs désirent lier, harmoniser et ordonnancer la ville. Certains squares portent même des visées de grandeur et de démesure et s'inscrivent dans la mouvance nationaliste. Ce chapitre démontrera que la répartition et la démocratisation du square répondent aux désirs d'embellissements civiques de Montréal.

Le square-parvis et la mise en scène d'une monumentalité d'association

Le square-parvis et la mise en valeur d'églises catholiques

Parallèlement à l'aménagement de squares à des fins sanitaires et préalablement à la planification de squares dictés par les préceptes du mouvement *City Beautiful*, le square-parvis émerge comme une composante caractéristique de l'aménagement montréalais. Le square-parvis est une place attenante formant un dégagement devant la façade d'un édifice important ou remarquable construit antérieurement [557]. La mise en scène d'une monumentalité d'association sert particulièrement les églises qui constituent le type de bâtiment exemplaire le plus souvent associé à des squares. Le quart des squares à Montréal ont sur leur pourtour une église catholique ou protestante. La majorité des églises sont cependant construites après l'aménagement des squares-jardins. Outre le square de la place d'Armes, qui est un exemple probant de square-parvis, trois autres squares seront aménagés pour servir de parvis, soient les squares Saint-Jacques, Lahaie et Bonaventure[558].

---

[557] *Cf.* Gauthiez, *op. cit.* : 135.

[558] Le square Gallery pourrait aussi figurer sur cette liste. Ce square-jardin a été aménagé devant l'église St. Ann.

L'association d'un square à un édifice public, que ce soit une église ou une mairie, est une caractéristique récurrente des squares parisiens. La première réalisation parisienne remonte aux grands travaux d'urbanisme lancés par le régime de Louis-Philippe. Le préfet Claude-Philibert Barthelot de Rambuteau crée alors le square de l'Archevêché (1844) à l'arrière de l'église Notre-Dame en aménageant une place plantée ornée d'une fontaine. Puis, pendant l'ère haussmannienne, Alphand planifie les squares Sainte-Clotilde (1857) et de la Trinité (1865) en mettant en valeur les deux édifices religieux éponymes. Le square semble tout destiné à agrémenter le parvis des églises : « *there is no place in which a fresh little garden can be made in better taste round a city church; and in Paris*[559] ». La première idée du square-parvis émerge précocement à Montréal, plusieurs décennies avant les travaux haussmanniens, avec la libération d'un lopin de terre devant la cathédrale de Montréal. La mode « de planter au pied des églises un bouquet de feuilles[560] », pour reprendre l'expression de Zola, se répandra dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, à Paris comme à Montréal. Le square-parvis est le témoin de l'importance de la religion catholique, des transferts des œuvres précédentes parisiennes à Montréal et des embellissements civiques célébrant l'identité canadienne-française.

Le square et l'église Saint-Jacques

En 1818, Louis-Joseph Papineau et Périne-Charles Cherrier cèdent une partie de leur propriété dans le but de prolonger la rue Notre-Dame-de-Bonsecours et d'y établir une place publique. C'est ainsi qu'émerge la rue Saint-Denis appelée à devenir la « grande dame » d'un quartier francophone. La rue Saint-Denis s'impose comme lieu de résidence privilégié de l'élite canadienne-française et lieu d'implantation de ses principaux établissements institutionnels. À la fin du XIX^{e} siècle, les squares Viger au sud et Saint-Louis au nord représentent les pôles de cette voie. Visionnaire de la concentration et de la consolidation d'un quartier hébergeant la bourgeoisie francophone, Louis-Joseph Papineau multiplie les dons dans un but bien précis. Bien au fait que le diocèse de Montréal planifie l'érection d'une première cathédrale catholique sur la rue Saint-Denis, Papineau souhaite contribuer à l'embellissement de ce haut lieu montréalais en cédant les droits de sa propriété située face à la future cathédrale. Le 15 janvier 1823, il lègue le terrain à Denis-Benjamin Viger,

[559] Robinson (1869), *The Parks, Promenades...*, *op. cit.* : 104.
[560] Jarrassé, *op. cit.* : 144.

l'autorisant ainsi à entreprendre les démarches devant conduire à la donation de ce terrain pour l'amélioration des environs de l'église Saint-Jacques. Viger le cède à son tour le 26 août 1823 à M^gr^ Jean-Jacques Lartigue afin de poursuivre les vœux de Papineau[561]. Les intentions de Papineau sont claires dans l'acte de donation :

Fig. 4.1 : Louis-Joseph Papineau (1860), i849, Musée McCord.

> Je donne plein et entier pouvoir à D.-B. Viger de Montréal, Ecr Avocat, de consentir pour moi et en mon nom à un acte de Donation qu'il ferait ou aux Magistrats pour la Ville ou à Monseigneur de Telmesse d'un terrain prenant sur le niveau de la rue Saint-Denis, au nord-ouest joignant l'emplacement de Wm. Cooper, de 200 pieds mesure française x 78 pieds seulement de profondeur au lieu de 80 pieds indiqués au plan général de division de la terre dont ledit terrain fait partie, et qui est la plus grande partie des lots nos 74, 76, 78, 80 et 82, sous la condition qu'une Église sera bâtie en front de tel terrain sur l'autre côté de la rue Saint-Denis, en sorte que le milieu de telle place. Et en prenant les précautions nécessaires pour que le terrain ainsi donné servirait à toujours de place publique pour l'embellissement et utilité de l'Église qui sera bâtie vis-à-vis. Et aussi sous la condition que tel acte de Donation ne sera consenti qu'après que les fondations de l'Église qu'il est projeté de bâtir hors de terre[562].

La donation d'un lopin de terre à l'évêque catholique romain en face de la future église cathédrale de Montréal n'est effective qu'à la condition expresse qu'il demeure à perpétuité une place publique « *pour l'embellissement et utilité de l'Église qui sera bâtie vis-à-vis* ». Voilà les prémisses du premier square-parvis d'embellissement à Montréal qui prendra le nom de square Saint-Jacques, le même odonyme que la cathédrale[563].

---

[561] M^gr^ Lartigue (1777-1840) est le cousin de Louis-Joseph Papineau. Il est d'ailleurs opposé aux actions de Papineau et au radicalisme des patriotes. « En même temps, en guerre avec ses anciens maîtres, les sulpiciens de Montréal, il s'isole dans la cathédrale Saint-Jacques qu'il fait construire sur la rue Saint-Denis et prêche au peuple la soumission du roi. » Tiré de Lavigne et Rodrigue, *op. cit.* : 282.

[562] L'acte de donation de Denis-Benjamin Viger à M^gr^ Lartigue s'est faite par un acte passé le 26 août 1823 et ratifié par Louis-Joseph Papineau le 25 novembre 1823. « Donation d'une place publique par L.-J. Papineau », Lettre de Louis-Joseph Papineau, Montréal, 15 janvier 1823, Archives du Service des parcs de la Ville de Montréal.

[563] Le square prend officiellement le nom de place Saint-Jacques en 1865 et celui de place Pasteur le 11 septembre 1922.

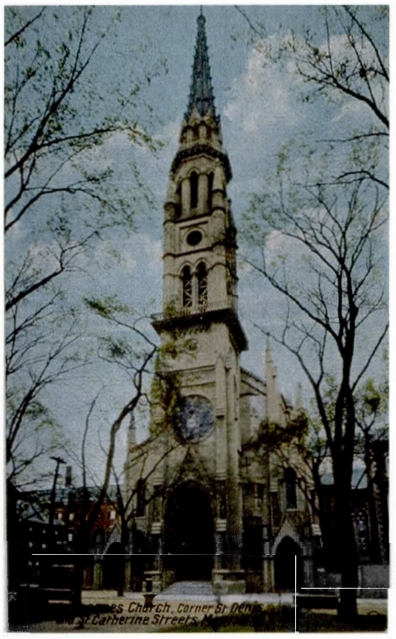

Fig. 4.2 : Cathédrale Saint-Jacques (*c.* 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Fig. 4.3 : Plan du square Saint-Jacques, J. Cha.

L'ouverture de la rue Saint-Denis et l'implantation d'une bourgeoisie canadienne-française jettent les bases de l'établissement à partir de 1823 du palais épiscopal et de la cathédrale Saint-Jacques. Conçue selon les plans de l'architecte Joseph Fournier, la première pierre est posée le 22 mai 1823 et la cathédrale consacrée le 22 septembre 1825[564]. Suivant les demandes de Papineau, la donation et l'inauguration de la place ont lieu quelques mois plus tard en 1826. La place n'est alors qu'un dégagement sans ornementation. Le 2 novembre 1839, M^{gr} Lartigue lègue le terrain à l'évêque catholique romain de Montréal par un codicille à son testament[565].

En 1848, M^{gr} Ignace Bourget adresse à la Ville une requête afin d'obtenir le nivellement de la place et de poursuivre son embellissement. En 1852, la cathédrale Saint-Jacques n'est pas épargnée par le grand incendie de Montréal. Le diocèse prend alors l'audacieuse initiative de déplacer sa cathédrale vers l'ouest de la New Town, aux abords du cimetière catholique Saint-Antoine. Presque entièrement détruite par le feu, l'église Saint-Jacques est

[564] Texte d'Hector Berthelot daté du 23 mars 1885 publié dans Hector Berthelot et E.-Z. Massicotte (1924), *Montréal. Le Bon Vieux Temps*, Montréal, Librairie Beauchemin, Limitée, p. 106 et http://www.uqam.ca/campus/pavillons/j_hist.htm, consulté le 16 février 2009.
[565] Lavigne et Rodrigue, *op. cit.* : 369.

reconstruite, même si elle n'occupe plus les fonctions de cathédrale. La nouvelle église est l'œuvre de John Ostell qui l'érige de 1855 à 1857. L'année suivante, M^gr^ Bourget cède à Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice l'emplacement de l'église Saint-Jacques[566]. La Ville amorce les améliorations du square à compter de 1860. Les allées du square-jardin prennent la forme d'une *crux immissa* ou croix latine (†), un espace central et quatre quadrants asymétriques.

Le square Lahaie et l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End

Au milieu du XIX^e^ siècle, seulement trois églises desservent la population catholique de Montréal : l'église Notre-Dame, la cathédrale Saint-Jacques et l'église Saint Patrick. La population se répartit désormais sur un territoire de plus en plus vaste et la nécessité d'établir une mission permanente à proximité des habitants hors limite de la ville est impérative. Le secteur au nord de la ville, connu sous l'appellation Saint-Louis-du-Mile-End, est caractérisé par l'exploitation d'immenses carrières de pierres. Le village est principalement habité par une classe ouvrière habitant à proximité des industries. C'est en 1848 que l'évêque de Montréal, M^gr^ Bourget, décide de pourvoir aux besoins spirituels des habitants du nord de la ville en établissant une succursale de l'église Notre-Dame de Montréal. Le 3 novembre 1849, le plus important propriétaire terrien du nord de la ville, Pierre Beaubien, cède à l'évêque de Montréal plusieurs terrains, dont celui sur lequel sera érigée l'Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End[567]. Un plan de John Ostell accompagne l'acte de cession. Une chapelle temporaire est construite sur le site où s'élèvera la nouvelle église. La première messe à la grande église Saint-Enfant-Jésus a lieu le 25 décembre 1858. L'église, construite par Victor Bourgeau, en retrait du boulevard Saint-Laurent, est dès lors reconnue comme « l'église du nord de la ville » et l'église mère de toutes les paroisses successives qui s'élèveront au nord de Montréal.

Pierre Beaubien (1796-1881) est le premier Canadien français à obtenir un doctorat en médecine. Il est diplômé de l'Académie de Paris et habitera dans cette ville une dizaine d'années avant de revenir s'établir à Montréal. Il est élu député de la Cité de Montréal et représente le quartier Saint-Laurent au conseil municipal de 1842 à 1844, et le quartier Saint-

[566] Cet acte ne fait pas mention du square Saint-Jacques.
[567] Correspondances, Dossier Parc Lahaie, P-58, ADGVM.

Louis de 1846 à 1847. Ne se limitant pas à la donation du terrain de l'église, Beaubien désire en outre mettre l'église en valeur et lui offrir un cadre d'épanouissement égal à son importance religieuse.

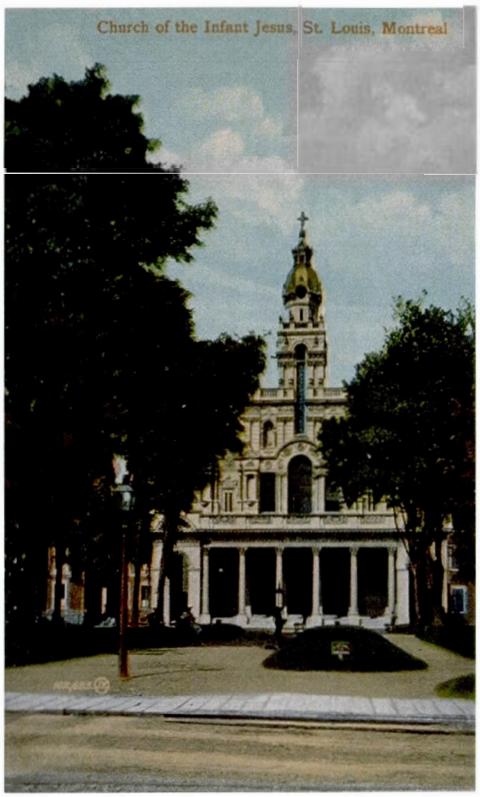

Fig. 4.4 : Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End (*c.* 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

> Dr Louis Beaubien, M.P.P. étant alors présent offrit généreusement pour et au nom de Pierre Beaubien, Écuier, M.D. son père, au dit Conseil qui l'accepta. Tout le terrain qui se trouve entre les rues St-Laurent, St-Dominique, St-Louis et St-Joseph dans cette municipalité, en face de l'église Paroissiale du dit Village pour être converti en parc ou place publique aux frais de ce Conseil [...] Conseil qui ne pourra pour aucune raison que ce soit s'en départir et s'obligera de l'entretenir comme parc ou place publique en y faisant les embellissements et améliorations nécessaires à cette fin[568].

Bien au fait des précédents montréalais et parisiens, Beaubien offre ainsi à la municipalité, en 1875, un site devant servir à perpétuité l'usage de square d'embellissement[569]. Par l'édification de la chapelle, et encore davantage par l'érection de l'église et l'aménagement d'un square par-devant, ce site est le cœur du village Saint-Louis-du-Mile-End. Une architecture de prestige vient compléter cette réciprocité église-square. « Ces deux bâtiments mis en évidence par le [square], forment un ensemble impressionnant, de grande qualité architecturale[570]. » En 1901-1902, l'église se dote d'une nouvelle façade conçue par Joseph Venne (1858-1925). Président à deux reprises de l'Association des architectes de la province de Québec (1902 et 1912) et éminent architecte francophone, il incarne la foi catholique et le patriotisme canadien-français avec la construction notamment d'une quinzaine d'édifices religieux, dont le transept sud de l'église

[568] Procès-verbal d'une séance du village de la Côte Saint-Louis, 16 juillet 1875.
[569] Le square Lahaie a toujours porté la dénomination de parc malgré une nette typologie de square.
[570] Le second bâtiment, attenant à l'église, est la Maison des sœurs de la Providence, érigée entre 1874 et 1894. Michèle Benoît et Roger Gratton (1991), *Pignons sur rue, les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin littérature, p. 166.

Saint-Jacques, le Collège de philosophie des sulpiciens (1890), le Monument national (1891), l'Université Laval de Montréal sur la rue Saint-Denis (1893) et la Banque du Peuple sur la place d'Armes (1893). Venne donne à la nouvelle façade un portique monumental à colonnes corinthiennes s'ouvrant sur le square. Mêlant les styles Beaux-Arts et victorien, l'œuvre fantaisiste de Venne « représente une transition entre l'éclectisme du XIX^{e} siècle et le courant Beaux-Arts naissant du premier tiers du XX^{e} siècle[571] ». « La façade, qui se termine par une coupole ouvragée, fait figure d'exception dans notre architecture. Elle se distingue par son étagement pyramidal et par la richesse de sa sculpture, dont les motifs sont empruntés à de nombreuses sources stylistiques[572]. »

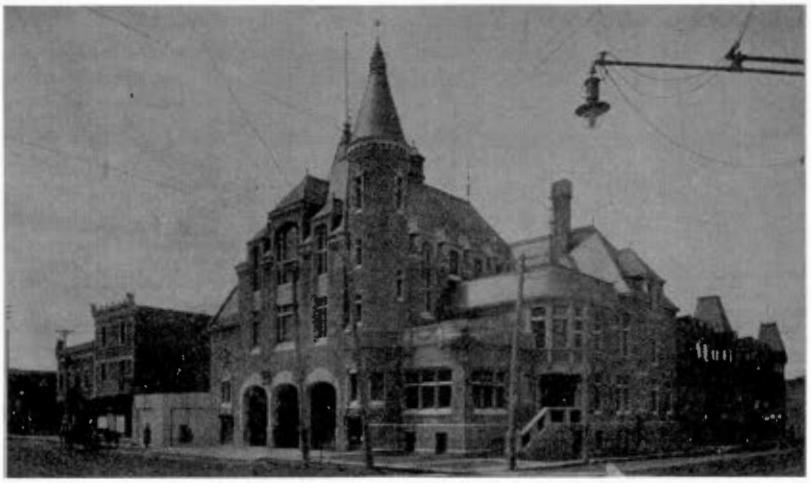

Fig. 4.5 : Hôtel de ville de Saint-Louis-du-Mile-End (s.d.),
Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Le prestigieux noyau civique constitué autour du square Lahaie se consolide par la venue de la majestueuse succursale de la banque Mercantile (Merchant's Bank) ouverte en 1899 et surtout par l'hôtel de ville à l'allure de château. Construit entre 1905 et 1908 par l'architecte Joseph-Émile Vanier, l'édifice municipal regroupe « tous les besoins de la municipalité d'alors ; salle de conseil, caserne de pompiers, poste de police, cour du greffier, dortoir, écuries et grenier à fourrage[573] ».

---

[571] Rémillard et Merrett, *op. cit.* : 93.
[572] Gauthier et Bisson, *op. cit.* : 65.
[573] Benoît et Gratton, *op. cit.* : 166.

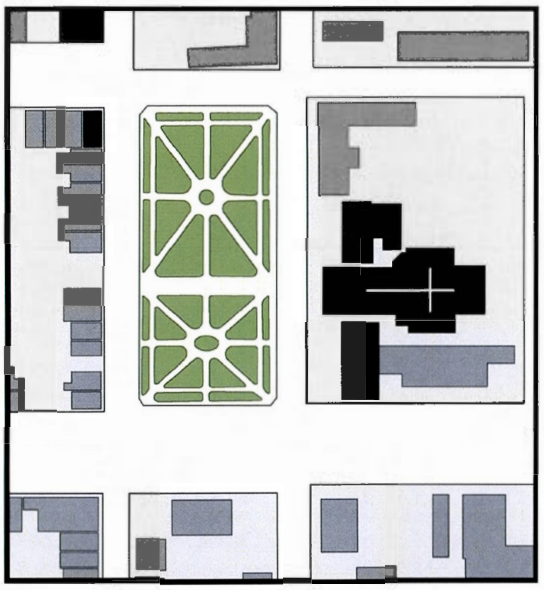

Fig. 4.6 : Plan du square Lahaie, J. Cha.

Les contours du square Lahaie affichent les symboles des pouvoirs civil et religieux de l'ancienne municipalité de Saint-Louis-du-Mile-End. Similaire au square Saint-Louis, le square-jardin est composé pour sa part de deux parterres classiques de tailles différentes divisés par une voie de circulation. Les parterres reprennent l'entrecroisement des *crux quadrata* et *decussata*, présentent des pièces circulaires plantées au centre des compositions ainsi qu'une allée de ceinture. Le large axe transversal souligne par son encadrement végétal un dégagement visuel sur la façade de l'église. Il fait office à la fois de place, d'extension du parvis et d'allée de promenade et répond aux besoins des groupes fréquentant les divers établissements autour du square. Voilà une disposition de compositions architecturales et paysagères totalement intégrées et équilibrées. C'est d'ailleurs au cœur civique et religieux du village de Saint-Louis-du-Mile-End, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et du square Lahaie, que l'élargissement et l'embellissement du boulevard Saint-Joseph est amorcé au tournant du XX^{e} siècle.

Le square Bonaventure et l'église Sainte-Cunégonde

En 1864, Alexandre-Maurice Delisle et William Workman jettent les bases du village de Sainte-Cunégonde lorsqu'ils « ach[ètent] conjointement de l'honorable F. Quesnel, un grand terrain s'étendant des limites ouest de Montréal jusqu'à la gare de St. Henri. Ils le divisent en lots, tracent des voies publiques, font des égouts en brique dans les rues Richelieu, Albert et St. Jacques, et construisirent même un marché au coin des rues Vinet et St. Jacques[574] ». Alexandre-Maurice Delisle (1810-1880) est, à compter des années 1840, l'un des Canadiens français les plus engagés sur la scène publique montréalaise. Combinant les fonctions

[574] Édouard-Zotique Massicotte (1893), *La cité de Sainte-Cunégonde de Montréal : notes et souvenirs*, Montréal, J. Stanley Houle, éditeur, p. 11.

d'homme d'affaires, de fonctionnaire et de député, il investit dans le foncier et l'immobilier à Montréal autant qu'à l'extérieur de la cité. Il occupe plusieurs charges publiques à Montréal, notamment celles de greffier de la paix, de commissaire puis de président de la Commission du havre, de shérif et de percepteur des douanes. William Workman (1807-1878), est un marchand et un homme d'affaires d'origine irlandaise. De 1868 à 1871, il occupe le poste de maire de Montréal. Workman est animé par la nécessité d'offrir le plus grand confort qu'une ville puisse offrir à ses citoyens. Il représente le personnage public le plus soucieux de l'équilibre sanitaire et esthétique de la ville et le politicien « le plus ouvert » aux Canadiens français.

Le lotissement et l'ouverture de rues par Delisle et Workman attirent sans tarder une population résidante. Pour répondre aux « habitants [qui] souffraient encore de se trouver sans église et d'être obligés de courir à travers les champs, à St. Henri, pour avoir les secours de la religion[575] », une chapelle temporaire est érigée dès 1874 au cœur du développement. L'« architecture d'ordre corinthien lui imprime un cachet de simplicité et de grâce, en harmonie avec le charactère [*sic*] humble, mais sublime du christianisme[576] ». Le faubourg est érigé canoniquement en paroisse en 1875 sous le vocable Sainte-Cunégonde. En 1876 est fondé le village de Sainte-Cunégonde et, en 1887, le village devient la ville de Sainte-Cunégonde. Charles-Ferdinand Lalonde en est le premier maire. « Immédiatement, le conseil décida de faire commencer les travaux de la pose des canaux d'égouts. Cette mesure sanitaire et d'utilité publique, indispensable de nos jours, provoqua un nouvel élan vers la prospérité, donna plus d'encouragement aux locataires et partant aux propriétaires[577]. » Sainte-Cunégonde s'engage alors dans une grande période de prospérité. L'accroissement de la population et de la richesse de la municipalité incite la paroisse à ériger une église digne de Sainte-Cunégonde.

> Déjà sous Messire Prud'homme on avait acheté un terrain au coin des rues Bonaventure et Vinet, qui semblait marqué par la divine Providence pour devenir l'emplacement d'un sanctuaire béni. MM. Delisle et Workman y avaient construit un marché, mais il fut détruit quelque temps après par un incendie. Il fut reconstruit, mais un coup de vent l'abattit bientôt. Cela parut tellement surnaturel qu'on laissa le lot vacant, et lorsqu'il fut question de choisir un endroit pour asseoir un temple chrétien, ce fut sur lui qu'on jeta les yeux persuadés que Dieu le voulait ainsi[578].

---

[575] *Ibid.* : 14.
[576] *Ibid.* : 60.
[577] *Ibid.* : 25.
[578] *Ibid.* : 62.

Une fois l'endroit « divin » choisi, la construction pouvait s'amorcer. Débutée dès 1877, elle ne sera terminée qu'en 1885. L'église située au coin des rues Bonaventure (Saint-Jacques) et Vinet est « un élégant édifice de pierre bourrelée, avec façade en pierre de taille[579] ». L'« édifice superbe, aux longs-pans de pierre de rang, à la façade en pierre de taille et bosselée [...] la flèche élancée et hardie, le mélange original du romain et du corinthien[580] » est l'œuvre de l'architecte Victor Roy.

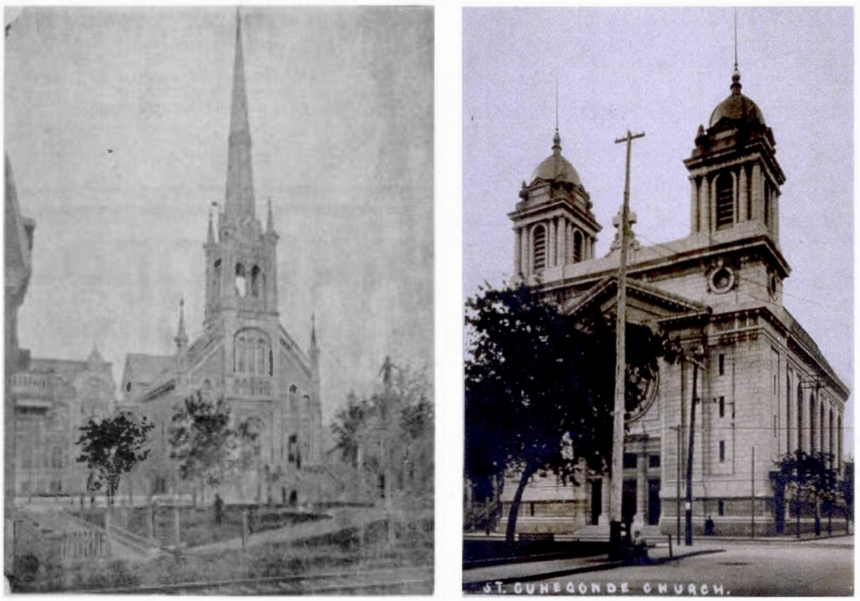

Fig. 4.7-8 : Église Sainte-Cunégonde et square Bonaventure avant (1894) et après (*c.* 1910) l'incendie, Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Afin de compléter l'embellissement de Sainte-Cunégonde et de mettre en valeur l'église, le conseil municipal prend la décision d'y aménager un square-parvis. « Afin de rendre plus importants les abords de notre magnifique temple, d'en faire voir les majestueuses proportions, il fut en 1886, proposé et adopté de convertir en square le lopin de terre sis au coin des rues St. Jacques et Vinet. On ajoutait que plus tard, sur ce petit square, on pourrait élever un monument quelconque[581]. » À cette fin, le conseil municipal de Sainte-Cunégonde décide le 7 juin 1886 d'acquérir des successions Delisle et Workman cinq lots situés devant

[579] Robert Héroux (1984), *100 ans d'actualités 1884-1984*, Montréal, Les éditions La Presse, p. 80.
[580] Massicotte, *op. cit.* : 65.
[581] *Ibid.* : 25.

l'église[582]. Le citoyen Joseph Roy demande par une lettre au conseil de mettre une clause dans leur contrat assurant la permanence d'un square devant l'église.

> Attendu, que ce terrain a été acheté expressément pour un parc public et qu'il est important que ce parc reste à cet endroit et attendu que M. Roy s'offre à bâtir sur le lot avoisinant ce parc une bâtisse assez considérable devant avoir une façade du côté du parc, sur toute la profondeur du dit terrain ce qui contribuera à rehausser la valeur de ce parc public[583].

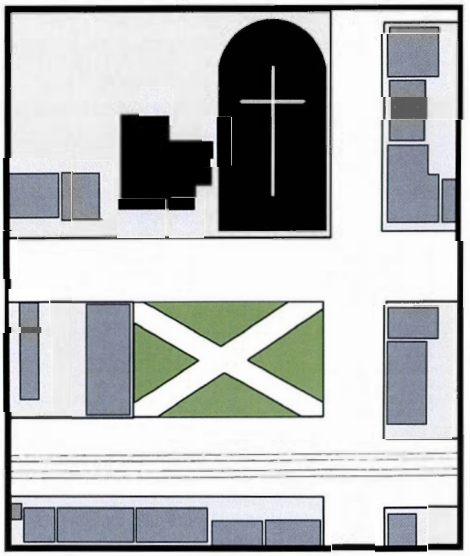

Fig. 4.9 : Plan du square Bonaventure, J. Cha.

La promesse est tenue et la municipalité ne tarde pas à l'aménager. Le square porte dès le 4 décembre 1887 l'appellation carré Bonaventure avant d'être changé en celui de square d'Iberville le 7 juillet 1898, quatre ans après l'érection d'une statue (juin 1894) de Pierre LeMoyne, Sieur d'Iberville, par le sculpteur Joseph-Arthur Vincent[584].

Le square-jardin Bonaventure doté de la *crux decussata* fait face à l'église. Il se positionne comme le cœur de Sainte-Cunégonde, commémore Pierre Le Moyne d'Iberville (1661-1706) (un militaire, explorateur et bâtisseur) à la manière de Jacques Cartier (square Jacques-Cartier) et de Paul Chomedey de Maisonneuve (square de la place d'Armes) et établit une mise en tension entre le monument et l'église[585]. Incendiée le 18 janvier 1894, l'église est reconstruite en 1905-1906 en style Beaux-Arts par Jean-Omer Marchand, un architecte canadien-français ayant étudié dix ans à l'École des Beaux-Arts de Paris. La nouvelle église magnifie le square-jardin, renouvelle le cœur symbolique de Sainte-Cunégonde et résulte d'un transfert stylistique de Paris à Montréal.

---

[582] La transaction est complétée le 24 août 1886.
[583] Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Sainte-Cunégonde, tenue le 1er septembre 1886.
[584] L'inauguration du monument a lieu le 24 juin 1898. *Cf.* Lavigne et Rodrigue, *op. cit.* : 233.
[585] Nous reviendrons sur les monuments commémoratifs au chapitre 5.

> L'échelle monumentale de cette église tient au fait qu'elle a été voulue comme le bâtiment le plus prestigieux d'une municipalité encore indépendante de Montréal [...] Son design, qui avait fait l'objet d'un concours réservé aux architectes catholiques de Sainte-Cunégonde, rappelle quelque peu, par son plan et sa fenestration, la chapelle du château de Versailles, et, par le motif central de sa façade, celui de l'église votive Notre-Dame-de-Consolation, que l'architecte Guilbert venait d'achever, rue Jean-Goujon à Paris[586].

L'émergence du square-parvis tient à l'appropriation de type square-jardin par les Canadiens français. Les acteurs à la base du square-parvis, qu'ils soient propriétaires, donateurs, architectes ou membres de conseils municipaux, sont tous Canadiens français. Ils participent à l'embellissement civique des municipalités contiguës à Montréal en mettant en valeur des monuments religieux nouvellement érigés. La connaissance des réalisations françaises et particulièrement parisiennes a sans nul doute influencé les acteurs concernés pour ce qui est de l'aménagement d'un square-jardin attenant aux églises et de leurs choix architecturaux. Les églises catholiques qui se voient ornées d'un square planté occupent une position privilégiée dans la hiérarchie paroissiale et une position stratégique dans les municipalités : première paroisse de Montréal (église Notre-Dame), première cathédrale de Montréal (cathédrale Saint-Jacques), première paroisse de la banlieue (église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End) et première et seule église de Sainte-Cunégonde. Les squares-jardins planifiés devant les églises sont tous érigés sous condition de le demeurer à perpétuité. L'exigence de la donation de Papineau et de Viger de s'assurer de la construction de la cathédrale permet de poursuivre leur œuvre urbanistique (rue Saint-Denis, square Viger) et de consolider le cœur canadien-français de la ville. Pour leur part, les squares Lahaie et Sainte-Cunégonde embellissent leurs villes et contribuent à renforcer le cœur civique de leurs municipalités respectives par le regroupement d'institutions, par la qualité architecturale des édifices-monuments et par la création d'un square-jardin les mettant en valeur et offrant un lieu de déambulation à ses citoyens[587].

Le square-seuil : portail paysager aux édifices municipaux et institutionnels

Le square-parvis n'est pas seulement associé à des églises, mais également à des bâtiments publics et privés, et ce, à l'instar de la planification alphandienne à Paris ; les squares du Temple et Montrouge servent de seuils aux mairies des 3e et 4e arrondissements

[586] Gauthier et Bisson, *op. cit.* : 58.

[587] L'aménagement plus tardif du square Martel et la construction de l'église Saint-Jean-de-la-Croix au nord de Montréal poursuivent cette même logique.

alors que les squares de l'École Polytechnique et des Arts et métiers font face à l'établissement d'enseignement et au conservatoire. Le square-parvis renvoie également à l'insertion d'édifices publics (centre administratif) dans un espace vert, un phénomène typiquement étatsunien. L'ornementation végétale des squares contribue à la notoriété des édifices : « *how much the beauty of like buildings may be enhanced by a little judicious gardening*[588] ». Les squares-seuils rehaussent la monumentalité des édifices et le statut des établissements. « *By surrounding schools, colleges, etc., with lawns, trees and shrubs, we not only show them to greater advantage, but make them attractive to strangers and the public in general*[589]. »

Deux squares d'agrément au cœur administratif de la ville

Suivant l'incendie du palais de justice de Montréal survenu en 1844, le gouvernement du Canada-Uni lance en octobre 1849 un concours d'architecture en vue d'une nouvelle « maison de justice » à être construite sur le même site[590]. Pour ce faire, le gouvernement autorise la démolition de l'aile ouest de l'ancienne prison afin de créer un bâtiment imposant. L'intention est de réaliser un portique aussi majestueux que celui de la Banque de Montréal à la place d'Armes. Construit par John Ostell et Henri-Maurice Perrault entre 1851 et 1857, il s'inscrit dans la tradition architecturale néoclassique de la première moitié du XIX^{e} siècle[591]. Il est caractérisé par un portique central à haute colonnade d'ordre ionique et est inspiré par l'architecture palladienne.

Parallèlement à la construction du palais de justice, le conseil de la ville de Montréal décide en 1854 d'élargir le côté nord de la rue Notre-Dame, du square Dalhousie jusqu'à la rue McGill, et de prolonger la place Jacques-Cartier jusqu'au Champ-de-Mars.

> Afin de permettre ces améliorations, le gouvernement, en 1858, céda gratuitement à la ville une lisière de terrain en face du palais [l'aile est de l'ancienne prison] et le long du Jardin du gouvernement jusqu'à la rue Gosford, ainsi que l'espace compris entre l'hôtel de ville et le palais. En retour, il demanda à la corporation de

[588] Robinson (1869), *The Parks, Promenades...*, *op. cit.* : 141.
[589] Engelhardt, *op. cit.* : 26.
[590] http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=a&num=6, consulté le 19 février 2009.
[591] L'étage supérieur et la coupole seront ajoutés entre 1890 et 1894 par les architectes Alphonse Raza et Henri-Maurice Perrault.

> Montréal de planter des arbres devant le palais de justice, de déblayer les ruines de la vieille prison et de les remplacer par une fontaine attrayante et gracieuse, *an attractive and graceful* « jet d'eau », suivant l'expression du décret de cession. La ville se rendit de bonne grâce à ces conditions et commença les travaux l'année suivante[592].

Cette volonté de la Ville d'élargir la rue Notre-Dame et les exigences de cession de terrain du gouvernement permettent d'établir deux squares-jardins contigus. Le palais de justice est érigé en recul afin de mettre en valeur sa façade majestueuse ; cela offre un vaste seuil à aménager. Vers 1865, la Ville procède à son embellissement par la création d'allées et de parterres de gazon délimités par une élégante bordure de pierre. Les parterres sont plantés d'arbres et une allée de front ouvre une percée visuelle sur le portique monumental. Une voie de desserte en forme de « C » encadre les îlots paysagers formant le square-jardin et conduit aux rampes d'escalier. Le square du palais de justice se présente comme un vestibule paysager contribuant à la respectabilité de l'édifice civique[593]. Le parterre de l'hôtel de ville est également embelli, quelques années plus tard, selon les mêmes principes.

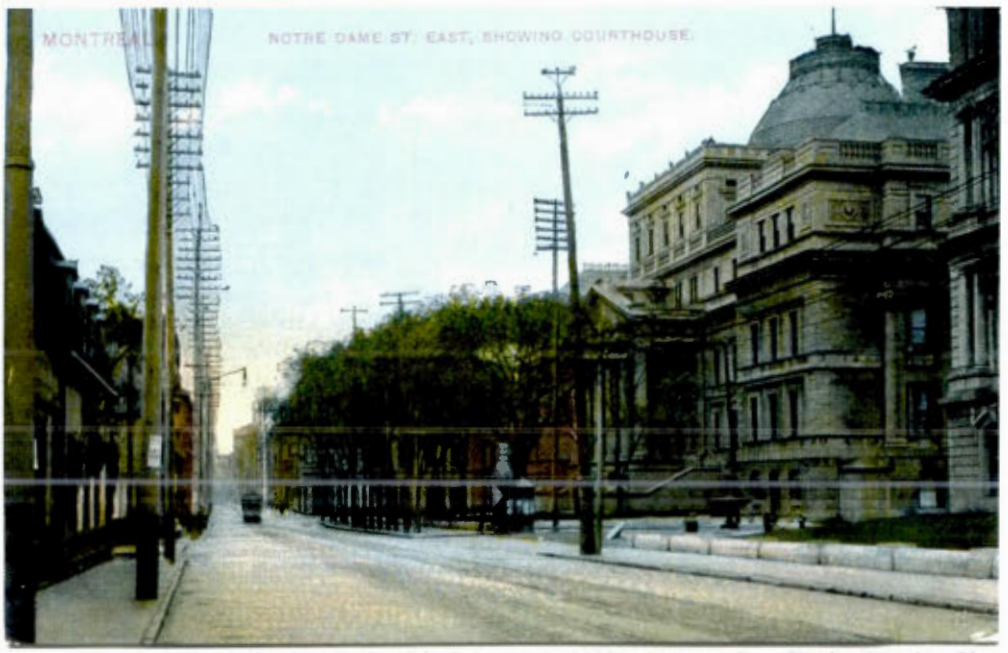

Fig. 4.10 : Square du palais de justice (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha.

---

[592] Maréchal Nantel, « Le palais de justice de Montréal et ses abords », Bobine 252, 37.59, Place Vauquelin, Dossier 1901.143, DGDAVM.

[593] Charles Mulford Robinson (1903), *Modern Civic Art: Or the City Made Beautiful (1903)*, New York, The Knickerbocker Press, p. 289.

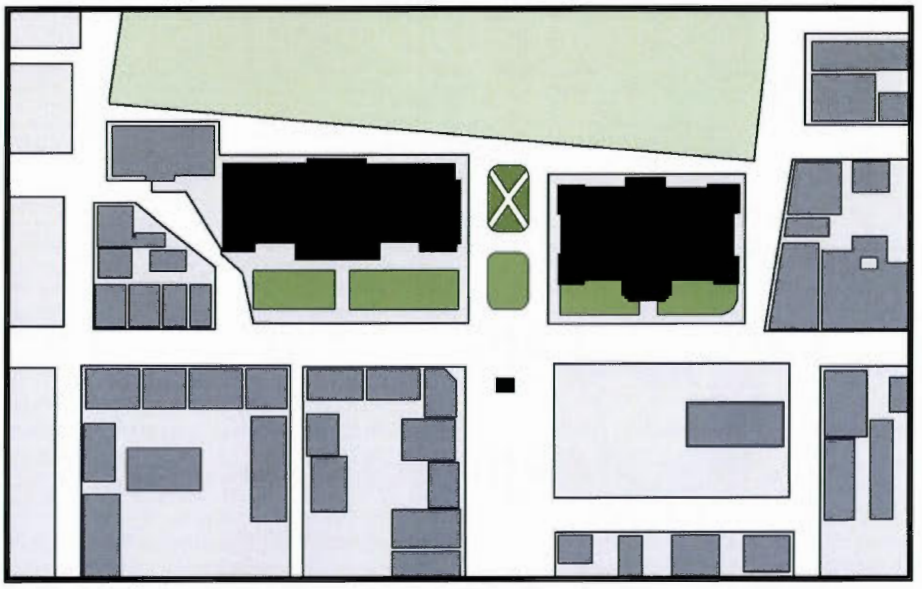

Fig. 4.11 : Square du palais de justice, square Neptune et seuil de l'hôtel de ville, J. Cha.

Fig. 4.12 : Square du palais de justice (1914), View-13663, Musée McCord.

Fig. 4.13 : Square Neptune, palais de justice et hôtel de ville (*c.* 1910), MP-0000.842.2, Musée McCord.

Le square de l'hôtel de ville, connu aussi sous les appellations carré de l'Audience ou place Neptune, est pour sa part une place publique minérale ; il articule la place Jacques-Cartier au Champ-de-Mars tout en étant en continuité spatiale avec le square du palais de justice. La place est agrémentée d'arbres et d'une fontaine ornée d'une statue de Neptune (1859-1860)[594]. Elle est encadrée par un second édifice administratif après le parachèvement en 1878 de l'hôtel de ville de Montréal. Celui-ci est érigé selon les plans des architectes Alexander Cowper Hutchison et Henri-Maurice Perrault et l'architecture s'inspire de la

[594] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.

stylistique française du Second Empire. « Montréal est la première ville canadienne à s'être dotée d'un bâtiment monumental exclusivement affecté à l'administration municipale[595]. » La province conserve la propriété de la place, mais à compter de 1902, la Ville loue le terrain du gouvernement provincial pour la somme de un dollar par année et s'engage à l'entretenir. En 1902, des travaux sont exécutés pour l'amélioration des plantations et la transformation en square-jardin de la place entre le palais de justice et l'hôtel de ville. Sous la recommandation de la Commission des parcs et traverses, le bassin et la fontaine sont retirés et remplacés par deux parterres de gazon ceints par des circulations secondaires, dont l'un est composé d'une *crux decussata*[596]. Un tapis vert sans arbres est au cœur de la composition respective marquée[597]. Le square décoratif ajoute de la dignité au cœur administratif et contribue à monumentaliser le cœur administratif de la ville.

Le square au centre de la rivalité entre le Canadien Pacifique et le Grand Tronc

Au tournant du XX^e^ siècle, les « station squares » devant les gares sont popularisées aux États-Unis. Apportant du prestige aux compagnies ferroviaires et contribuant à la beauté des villes, les squares-seuils embellissent les devantures de gares et donnent aux voyageurs une première ou dernière impression plaisante de la ville[598]. « *First impressions are notably virile and lasting, and the stranger must form his first impression of the city from the view which meets his eyes as he passes out of the station to enter the town. A square will be pleasanter than a street*[599]. »

Le Canadien Pacifique assoit sa présence avec éclat à Montréal à la fin du XIX^e^ siècle. Après avoir complété le premier chemin de fer transcontinental du pays en 1887, il entreprend la construction de la gare Windsor dans le secteur de la New Town, à l'angle sud-ouest du prestigieux square Dominion. Inaugurée en 1889 et architecturalement digne de la grandeur de l'entreprise, la gare s'implante sur le square symbolisant le Dominion. Le CPR et son

---

[595] Gauthier et Bisson, *op. cit.* : 176.
[596] 8 septembre 1902, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM. Lettre d'Auguste Pinoteau à la Commission des parcs et traverses, janvier 1903, VM44, S3, D12, DGDAVM. Commission des parcs et traverses, 121-03-08-03, VM44, S4, SS5, D4, DGDAVM.
[597] Une composition respective est une disposition de compositions architecturales des deux côtés d'une place, faisant équilibre par leurs masses sur un même axe de composition. *Cf.* Gauthiez, *op. cit.* : 272.
[598] Mulford Robinson (1903), *op. cit.* : 68 et 69.
[599] *Ibid.* : 67.

architecte Bruce Price ne s'arrêtent pas là et érigent en 1897-1898, la gare-hôtel Place Viger, en face cette fois du réputé square Viger, que la Ville a agrandi en 1892. Alors que la gare Windsor située dans le secteur anglophone présente une architecture typique du style richardsonien issu des États-Unis, William Cornelius Van Horne souhaite en contrepartie que la gare Viger soit un « monument érigé à la gloire de la race canadienne-française[600] ». Il précise à Price « que le style Renaissance française [château] serait apprécié par les Montréalais de souche française[601] ». Par l'exubérance de leur architecture, les gares représentent un « *Gigantic symbol of the vision, enterprise and spirit of the people of Canada*[602] ».

Les deux gares tirent profit des squares attenants ; la publicité de l'entreprise et la promotion touristique les illustrent abondamment comme des ensembles indissociables. La Ville paraît récolter les fruits de l'embellissement procuré dans ces projets grandioses puisqu'elle contribue financièrement à raison de 150 000 $ à la construction de la gare Viger en exigeant qu'elle n'ait pas moins de 300 pieds de façade sur la rue Craig et 66 pieds de profondeur, avec quatre étages, et ne coûtant pas moins de 350 000 $[603].

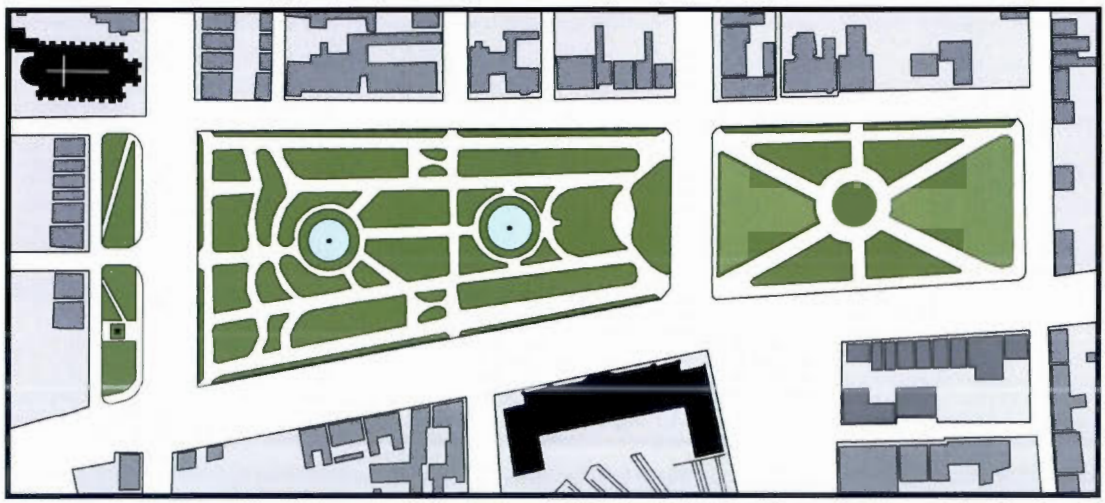

Fig. 4.14 : Plan du square Viger agrandi, J. Cha.

---

[600] William Cornelius Van Horne, cité in Guy Pinard (1986), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 2*, Montréal, Les Éditions La Presse, p. 73.
[601] Gauthier et Bisson, *op. cit.* : 109.
[602] Brochure intitulée *Canadian Pacific. The Expression of a Nation's Character*, Archives du Canadian Pacific Railway.
[603] 2 décembre 1895, *La Presse*, in Robert Héroux (1984), *100 ans d'actualités 1884-1984*, Montréal, Les éditions La Presse, p. 41.

Fig. 4.15 : Gare Windsor au square Dominion (*c.* 1895), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA.

Fig. 4.16 : Gare et square Viger (1907), carte postale,
collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P196, ANQQ.

Mais le square continue néanmoins à servir de mise en valeur institutionnelle. Le CPR vante le contexte de la gare Viger : « *From the glass-covered verandah dining-hall of the Hotel, one looks across the Square and sees all this, – views of old edifices peeping between the noble elms of graceful shape. On that side it offers one the most pleasant outlooks in Montreal.* » Les dépliants, les factures et les billets de l'hôtel Viger recourent à l'image du square, comme si ce lieu de promenade et d'agrément était l'extension de l'édifice du CPR. Le Canadien Pacifique n'hésite pas à mettre en relief les qualités du square Viger :

> *It is named from Viger Square (Place Viger) which fronts its. This square was once known* [...] *the hay market for the east end of Montreal* [...] *A park it remains and the best but greeney in the heart of the city today. The square sits at the river front of St. Denis Street, and all around it are associations of the past. Nearly every little store cheap restaurant in the neighborhood is housed in some sound bit of old architecture; there are solid blocks of it here, and the square itself is cool and grey in its wide surrounding streets, elmlined and fronted by high old houses that are now the offices of French lawyers, etc.*[604].

À la fin du XIX[e] siècle, les compagnies ferroviaires « se livraient une lutte sans merci pour conquérir le riche marché du transport par voie ferrée[605] ». Le compétiteur du Canadien Pacifique, le Grand Trunk Railroad Co. Ltd., n'entend pas laisser toute l'avant-scène à son concurrent. « La construction de la gare Windsor, [devant] abriter le siège social de la compagnie rivale Canadien Pacifique, incit[e] les autorités à construire un édifice prestigieux pour la gérance de leur entreprise[606]. » Avec une croissance remarquée de l'entreprise en termes de nombre d'employés et de milles de réseau ferroviaire, le Grand Tronc se lance dans l'édification d'un siège social qui rivalisera avec les deux gares du Canadien Pacifique. Tout comme le CPR, le Grand Tronc fait appel à un architecte des États-Unis, Richard A. Waite (1848-1911). Ce dernier est le maître d'œuvre du Canada Life Insurance Building érigé en 1895 sur la prestigieuse rue Saint-Jacques[607].

Sur un terrain gracieusement offert par la Ville en 1898, Waite construit de 1899 à 1902 un édifice en chevauchant la petite rivière Saint-Pierre, « une œuvre sophistiquée possédant un décor sculpté dans le grès d'une admirable finesse. À la fois néoroman (arcs cintrés), néo-Renaissance (corniches débordantes, tours carrés) et Beaux-Arts (colonnade), il appartient à

---

[604] Extrait d'un texte de George Pearson publié dans le *Toronto Star Weekly* et cité in *Canadian Pacific*, Bulletin 244, Montréal, 1[er] mai 1929, p. 12, Archives du Canadian Pacific Railway.
[605] Pinard (1989), *t. 3*, *op. cit.* : 166.
[606] Gauthier et Bisson, *op. cit.* : 38.
[607] L'édifice Canada Life Insurance est l'un des meilleurs exemples de la première génération de gratte-ciel et le premier à utiliser une structure d'acier de huit étages.

la première génération de gratte-ciel faits de couches superposées d'épaisseur variable[608]. » Composé de granit gris, de grès beige et de pierre calcaire, « l'édifice du Grand Tronc est l'un des plus beaux spécimens du style Beaux-Arts américain à Montréal, avec par son imposant volume, son implantation au sol, son avant-corps central, ses tours cornières et la richesse de l'ornementation des trois faces principales[609] ».

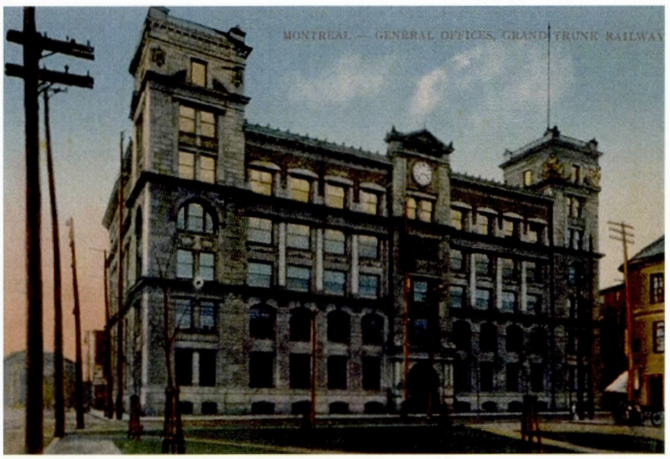

Fig. 4.17 : Édifice du Grand Tronc (*c.* 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Mais la somptuosité et la monumentalité du nouveau siège social ne comblent pas les ambitions des dirigeants du Grand Tronc[610]. Pour rivaliser sans conteste avec le Canadien Pacifique, le Grand Tronc désire se doter d'un square-jardin. Le terrain vacant devant l'édifice, anciennement occupé par le marché Sainte-Anne et le parlement du Canada, lequel a été incendié en 1849, apparaît tout désigné pour répondre aux besoins de la compagnie de chemin de fer. Le Grand Tronc adresse une demande écrite au président du comité des Parcs et Traverses en juin 1902.

> *In talking over the matter with our 2nd. Vice President & Gen'l. Manager, Mr. Hays, we have come to the conclusion that it would probably be better to make a park of the old St. Annes Market site, and to have it seeded for that purpose. The proper protection will no doubt be able to keep the place in order. As it is not in very good shape at present, I shall be much obliged if you can have some decision come to and have the improvement carried out without delay. It seems to me to do this will not be an expensive matter, and should, therefore, not require much consideration*[611].

---

[608] Rémillard et Merrett, *op. cit.* : 93.
[609] Pinard, t. 3, *op. cit.* : 172.
[610] En 1900, le Grand Tronc fait construire l'édifice Canadian Express par les architectes Hutchison et Wood. Il s'agit du premier exemple montréalais de la seconde génération de gratte-ciel conçu selon le modèle de la colonne (base, fût et couronnement).
[611] Lettre adressée au Chairman, Park Committee, provenant de l'Office of General Assistant and Comptroller Grand Trunk Railway System, 14 juin 1902, VM44, S3, D12, DGDAVM.

Montréal répond positivement et immédiatement : « *the square is being prepared for sodding and tree planting*[612] ». Le « terrassement, allées et le charroyage [*sic*] du gravier et le gazon[613] » sont complétés à la fin de l'été 1902 alors que la plantation d'arbres aura lieu au printemps suivant. Le square commandé et réalisé pour mettre en valeur le majestueux édifice du Grand Tronc complète la triade unique de square-édifices de compagnies ferroviaires : le siège social du CPR et la gare Windsor au square Dominion, la gare-hôtel Viger au square Viger et le siège social du Grand Tronc au square d'Youville[614].

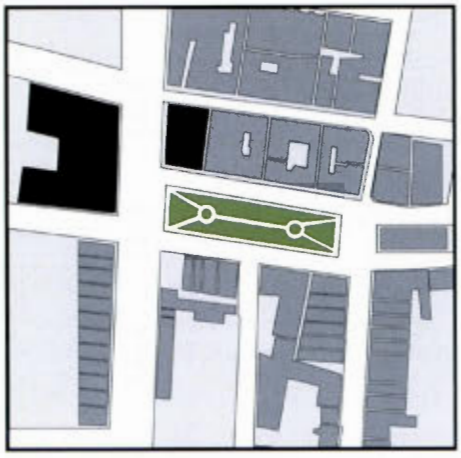

Fig. 4.18 : Plan du square d'Youville, J. Cha.

Fig. 4.19 : Dessin du square d'Youville, du siège du Grand Tronc et de l'édifice Canadian Express, Carre (1898), *Art Work of Montreal.*

Le square de la place d'Youville est la première intervention paysagère de l'inspecteur John Rigny Barlow. Il est achevé promptement, suivant la demande du président du Grand Tronc. Le tracé offre un plan rectangulaire parfaitement symétrique. Quatre allées diagonales convergent vers une allée de front localisée dans la portion centrale du square ; aucune d'entre elles n'est continue. La forme paysagère du square-jardin présente une *crux decussata* scindée en deux par un dégagement intermédiaire. Les deux fourches se rejoignent en deux ronds-points mis en tension par l'axe de circulation médian. Cette particularité évoque la forme d'haltère du Oakley Square de Londres et du Gore Square de Hamilton (tel qu'aménagé en 1860). Le plan sans artifice du square de la place d'Youville est

[612] VM44, S3, D12, DGDAVM.
[613] Lettre d'Auguste Pinoteau à la Commission des parcs et traverses, janvier 1903, VM44, S3, D12, DGDAVM.
[614] À noter que ce square ne recevra jamais de nom officiel.

un objet singulier qui s'inspire du modèle classique et est une version simplifiée du plan du square Saint-Louis.

Le square Saint-Jacques et l'École Polytechnique

Au début du XX^{e} siècle, la rue Saint-Denis, entre les squares Viger et Saint-Louis, est l'« épine dorsale de la vie universitaire francophone de Montréal » et le lieu de résidence de la bourgeoisie canadienne-française[615]. Avant 1870, seules l'Université McGill au Québec et l'Université de Toronto offraient des formations en ingénierie. N'acceptant « pas que les francophones dussent fréquenter une université anglophone pour suivre un cours de génie[616] », le ministre de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet, amorce la création d'une École de sciences appliquées. Après avoir occupé divers bâtiments depuis sa création en 1874 en raison de l'exiguïté des locaux offerts, la direction de l'École se convainc d'envisager la construction d'un édifice lui étant propre[617]. Après avoir hésité à s'établir dans le giron du square Viger (rue Dubord) et du square Saint-Louis (rue Saint-Denis), la direction arrête son choix sur la propriété du manufacturier et fournisseur James Cooper faisant face à l'église Saint-Jacques. Elle en fait l'acquisition en 1898 et choisit l'architecte Joseph-Émile Vanier pour sa réalisation, un choix qui est loin d'être fortuit.

Joseph-Émile Vanier (1858-1934) est un homme de sciences ; il cumule les professions d'architecte, d'arpenteur, de géomètre et d'ingénieur. Il fait partie de la première promotion de l'École et devient l'un des premiers professeurs de l'École Polytechnique de Montréal (1880-1896). Après un séjour de travail à Los Angeles, il revient à Montréal, fonde un bureau de génie-conseil et développe des réseaux d'aqueduc et d'égout, particulièrement pour la municipalité de Saint-Louis. Il est l'un des architectes canadiens-français les plus respectés[618] et les plus fortunés ; son « bureau d'ingénieurs-conseils et d'architectes [...] est considéré comme l'un des plus importants au Canada[619] ». Dans un cercle élitiste, il côtoie

---

[615] Pinard, t. 3, *op. cit.* : 213.
[616] *Ibid.* : 215.
[617] *Ibid.* : 218.
[618] L'édifice sera occupé par l'École Polytechnique de l'Université de Montréal de 1905 à 1958. Il deviendra ensuite l'Institut des arts appliqués avant d'être intégré à l'Université du Québec à Montréal.
[619] Claire Poitras (1999), « Construire les infrastructures d'approvisionnement en eau en banlieue montréalaise au tournant du XX^{e} siècle : le cas de Saint-Louis », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4, p. 507-531, 523-524.

des gens influents et célèbres comme le magnat du chemin de fer William Cornelius Van Horne et le sculpteur Louis-Philippe Hébert[620]. Il fait un voyage marquant dans sa carrière en visitant l'Exposition universelle de Paris à l'été 1900. Vanier est l'auteur de plusieurs bâtiments à Montréal, dont la reconstruction de l'église Saint-Jean-Baptiste (1898-1903), qu'il a réalisée après avoir remporté le concours ouvert aux architectes catholiques de Montréal. Il a aussi conçu les appartements Frontenac situés près du square Saint-Louis (1903), l'hôtel de ville de Saint-Louis-du-Mile End (1905-1908) et l'hôtel de ville de Saint-Paul (1910).

Fig. 4.20 : Square Saint-Jacques et École Polytechnique (*c.* 1910), MP-0000.840.9, Musée McCord.

L'École Polytechnique est construite de 1902 à 1905 selon les plans de Vanier. Il s'agit de l'une des œuvres les plus achevées du concepteur : « l'architecte a l'impression [avec la réalisation de l'École Polytechnique] qu'il a atteint un point culminant dans sa vie. De partout on le consulte [...] On va chercher [...] son expertise[621]. » L'édifice de style néoclassique se compose d'un portique de pierre « surmonté d'une galerie à balustrade en fer forgé et d'un fronton qui se dégage d'un toit mansardé[622] ». De facture parfaitement symétrique, il

[620] *Cf.* Danielle Brault (2008), *Le Bâtisseur. Roman biographique*, Québec, Les Éditions du Septentrion.
[621] *Ibid.* : 504.
[622] Guy Pinard (1994), *Les circuits pédestres de Montréal*, Éditions du Méridien Architecture, p. 84.

présente un corps central à trois travées ainsi qu'un porche monumental s'ouvrant sur le centre du square et répondant à l'église Saint-Jacques.

En septembre 1897, moins d'un an avant l'acquisition de sa propriété, James Cooper critique le réaménagement de la Ville et exige des modifications : « *The square has been laid out with large trees about five feet from the line of my property, so that it is impossible for me to get an entrance except if these trees are removed and a street not less than 25 feet in width is opened round the said square in front of the said property described*[623]. » Vu l'achat de sa propriété, la Ville ne donnera pas suite à la demande de Cooper. Un an avant l'achèvement de l'École Polytechnique, la direction aspire à améliorer le square afin qu'il mette dignement en valeur l'institution. La Ville reçoit favorablement cette demande.

Fig. 4.21 : Plan du square de la Polytechnique, J. Cha.

> Qu'elle a dûment pris en considération, la question d'améliorer le square vis-à-vis l'École Polytechnique sur la rue St-Denis, et après mûre délibération, votre Commission recommande que la Commission des Parcs et Traverses soit priée de bien vouloir prendre en considération l'opportunité de procéder immédiatement à l'amélioration du dit square[624].

Le plan préparé en 1904 par le Département de la voirie pour l'embellissement de la place Saint-Jacques est similaire à celui du palais de justice et comporte la création de deux parterres délimités par une chaîne en pierre et ceints par une voie de circulation de 20 pieds en forme de « C »[625]. Ce faisant, le nouvel aménagement répond aux demandes initiales de Cooper. Cette voie secondaire intérieure est à la fois débarcadère et allée de service. L'édifice sied en double reculement de la rue Saint-Denis et de la voie intérieure. La notoriété

---

[623] Lettre de James Cooper, Montréal, 18 septembre 1897, Archives du Service des parcs de la Ville de Montréal.

[624] Lettre adressée à la Commission de la voirie, 9 mai 1904, 121-03-06-02 VM44, S3, D16, DGDAVM.

[625] Chambre de la Commission, 7 juin 1904, 121-03-06-03, VM44, S3, D18, DGDAVM.

de l'établissement, la qualité architecturale de l'édifice et le dialogue qu'il entretient avec l'église catholique contribuent à l'intérêt et à l'expérience de ce square-jardin. La corporation de l'École Polytechnique adresse ses remerciements au conseil municipal et en particulier aux comités des chemins et des parcs :

> pour l'accueil bienveillant qu'ils ont fait aux demandes de cette corporation relativement à l'embellissement du carré Saint-Jacques situé devant l'école ; en accédant à ces demandes, MM. les échevins ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à cette institution, et la corporation les prie de vouloir bien agréer l'expression de sa gratitude[626].

En 1905, le square est complètement transformé par la pose d'une bordure en pierre autour des parterres, la plantation de gazons et d'arbustes et par le pavage en asphalte de la voie de contour et de traverse centrale[627]. Une allée de front rappelant celle du square Lahaie et du square du Palais de justice offre une perspective magnifique sur le porche de l'École ; elle permet une relation visuelle entre les deux monuments de pierre grise. Le face à face entre l'église et l'école à travers un square-jardin, répondant à leurs exigences institutionnelles d'embellissement, représente l'un des meilleurs exemples de composition respective. Le parachèvement du square met la touche finale à une composition urbaine exemplaire. L'École Polytechnique cristallise l'intention initiale portée par Louis-Joseph Papineau. Le square-jardin est désormais le parvis de l'église et le seuil de l'École. Il salue l'excellence francophone et canadienne-française et démontre éloquemment l'avantage de son association à l'architecture[628].

Le square-seuil naît d'une volonté gouvernementale d'embellir les façades du palais de justice et de l'hôtel de ville, de lier les deux édifices et d'honorer le pouvoir municipal de Montréal. Le recours au square-jardin est ensuite privilégié par les compagnies ferroviaires et l'École Polytechnique, dans un esprit de concurrence, afin de faire valoir leur entreprise ou leur établissement par la mise en valeur architecturale. Le square-seuil émerge à la suite de demandes formulées à la Ville de doter les façades d'édifices d'un tapis végétal. La Ville réagit rapidement en aménageant presque immédiatement les squares-jardins désirés.

---

[626] Lettre du secrétaire de la Corporation de l'École Polytechnique adressée au sénateur L.O. David, greffier du Conseil de Ville, 3 octobre 1904, 121-03-06-02 VM44, S3, D17, DGDAVM

[627] *Parks Department – Pay List for Week Ending*, January 1905, 119-07-03-01, grand format n° 37, VM44, S3, D19, DGDAVM.

[628] En référence à Mulford Robinson (1903), *op. cit.* : 296.

Malgré l'hybridité de leur conception, à la fois privée et publique, les squares-seuils sont entièrement accessibles au public sans restriction quelconque.

Le square-vista : le square Bellerive et la mise en valeur d'un panorama sur le fleuve Saint-Laurent

En 1883, la North Shore Railway Company offre à Montréal, pour une période de dix ans, un terrain correspondant à l'ancienne propriété Bellerive située en bordure du fleuve dans le quartier Sainte-Marie, non loin du square Parthenais. L'entreprise ferroviaire cède temporairement ce terrain du « East End » à la Ville à la condition qu'il soit « *used as a park, or Recreation Ground*[629] ». Tous les frais d'aménagement devront être assumés par la Ville, même si l'entreprise se réserve le droit de récupérer ledit terrain dès la sixième année de l'entente.

> *That the Company shall have the right at any time after the expiration of five years, to take possession again of the property if, it should be required for Railway purposes* [...] *The North Shore Company shall be exempt from taxes or any charge whatever for improvements that may be made thereon, and that no charge for any such improvements will be made against the North Shore Company on the property*[630].

La Ville accepte l'accord et « fait aussitôt démolir la vieille demeure qui subsiste sur ce terrain[631] ». À titre de conseiller municipal du quartier Sainte-Marie (1882-1888) et d'échevin, John Williams Mount orchestre les travaux d'embellissement et déploie tous les efforts afin de doter l'« est » de la ville d'un square public à la hauteur des quartiers du centre et de l'ouest. Avant d'occuper son poste à l'hôtel de ville, Mount est, de 1874 à 1880, adjoint au comité des citoyens chargé de « faciliter la tâche de la commission de santé, pour sauvegarder la santé publique dans la ville[632] ». Il préside ensuite le comité de santé lors de la fondation des comités municipaux. La population francophone est élogieuse à son égard. « Les Canadiens Français de Montréal ont une dette de reconnaissance bien vive envers feu le Dr John William Mount [...] Ce grand médecin, qui a tant fait pour l'amélioration sanitaire

---

[629] Lettre du président de la North Shore Company, 8 mai 1883, Parc Bellerive, P-6, ADGVM.
[630] *Ibid.*
[631] Luc Noppen (2001), *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame*, Montréal, Ministère des Transports du Québec, p. 114.
[632] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 798.

de notre ville[633]. » La presse anglophone en rajoute : « *Ald. Mount deserves the thanks of the residents in the East End for his exertions in securing for them the improvement of the Bellerive Park which is now beautifully laid out*[634]. » Un article dans *La Minerve* publié en 1884 rapporte la reconnaissance relativement au travail de Mount et la qualité visuelle du square.

> Le parc Mount – Tel est le nom que l'on a convenu de donner au nouveau parc que notre Conseil municipal, grâce aux énergiques et incessants efforts de M. l'échevin Mount, a enfin consenti à établir dans le quartier Sainte-Marie, sur l'emplacement de la propriété Bellerive. Nous avions l'occasion hier soir de passer en cet endroit, et nous n'avons pu nous empêcher de nous y arrêter.
>
> De fait par son site incomparable, le spectacle grandiose que nous offrent de tous les côtés le fleuve, l'île Sainte-Hélène, Longueuil, Saint-Lambert, les navires qui à chaque instant descendent et remontent le courant, les trains du chemin de fer du Pacifique qui sillonnent les quais en tous sens, l'air pur et frais que nous y respirons, tout cela fera du parc Mount, lorsqu'il sera terminé, l'un des plus beaux, et à coup sûr, le plus populaire et le plus fréquenté de la ville.
>
> L'œil embrasse facilement toute l'étendue des quais, depuis le bassin du canal Lachine jusqu'à Longue-Pointe, et encore une fois ce spectacle nous a réellement émerveillés.
>
> Les résidents du quartier Sainte-Marie peuvent être fiers de leur parc, et fiers de leur digne représentant au conseil municipal à qui ils en sont redevables.
>
> Il ne reste plus pour les autorités municipales qu'à montrer un peu de courage et de sortir pour une fois de la routine. Il reste des travaux à exécuter, et pour cela il faut des fonds. Lorsqu'il s'agit de faire plaisir aux Anglais du haut de la partie ouest on ne lésine jamais, or les Canadiens français du faubourg ont tout autant le droit que ces messieurs aux faveurs du comité des chemins.
>
> Il faut faire des allées, il faut planter des arbres, il faut construire une terrasse, sans laquelle le parc sera incomplet et d'où le coup d'œil sera encore plus beau, il faut enfin donner aux pauvres, surtout dans ce temps de choléra et d'épidémie, l'avantage d'aller respirer un peu d'air pur, eh bien qu'on délie les cordons de la bourse.
>
> Il faut peu de choses, nous disait-on hier, deux mille piastres suffiraient à mettre le parc dans un état satisfaisant. Donnons les deux mille piastres et jamais dépense n'aura été plus légitime[635].

L'appellation parc Mount, utilisée officieusement lors des premières années de son existence, est délaissée dès le début des années 1890 pour être remplacée par « parc Bellerive ». Les travaux souhaités dans l'article de *La Minerve* sont menés à terme en 1885.

---

[633] *Ibid.* : 797.
[634] 7 août 1885, Bobine 250, 47.3, Parc Bellerive, Dossier 1901.62-30, DGDAVM.
[635] *La Minerve*, 18 juillet 1884, tiré de Noppen (2001), *op. cit.*

« *Belle Rive square had a platform built facing the River at a cost of $1000, and when the walks are finished and the grass grown, it will be a very enjoyable place for the public, and was very much needed in that part of the City*[636]. » Tracé selon un plan régulier, le square est un lieu d'exception à Montréal puisqu'il comporte une terrasse s'ouvrant sur le fleuve Saint-Laurent. La terrasse, composée d'une plate-forme en bois et maintenue par un mur de soutènement, fait office de belvédère permettant aux promeneurs de contempler le paysage fluvial. Le square devient rapidement un lieu de détente très prisé face au fleuve ; en 1888, des cochers stationnant en bordure du square demandent l'érection d'un kiosque alors que le corps de musique Union musicale demande le privilège de faire de la musique dans le square.

En 1893, la pérennité du square Bellerive est remise en question. Le Canadien Pacifique avise la Ville de Montréal qu'elle a pris le contrôle de l'avoir de la North Shore Railway Company et qu'elle désire reprendre possession du terrain occupé par le square Bellerive à l'expiration du bail passé entre ladite North Shore Co. et la Ville de Montréal, le 19 septembre 1895. Montréal refuse et, après discussion, la Ville offre en échange au CPR l'emplacement compris entre les rues Craig, Notre-Dame, Berri et Lacroix, soit « un lot situé près de la gare Dalhousie ; le titre de propriété de la Ville est donc enregistré le 19 décembre 1893[637] ». Le site acquis par le Canadien Pacifique devient subséquemment celui occupé par la gare-hôtel Viger. Le square Bellerive, issu de la donation et de l'exigence de la compagnie ferroviaire d'en faire un lieu d'agrément, peut continuer son « existence » et apporter de l'air pur, une vue magnifique et la fierté d'avoir un lieu unique à proximité pour les habitants du quartier ouvrier Sainte-Marie.

La singularité du square Bellerive tient avant tout à son implantation en bordure du fleuve. À la différence des squares montréalais précédemment cités, le square Bellerive a une superficie nettement plus considérable. Ici, c'est le fleuve qui est mis en valeur et non le cadre bâti. La *crux quadrata* orientée vers le fleuve est la forme paysagère retenue. Par l'entrecroisement de lignes verticales et horizontales à l'image d'un tartan (motifs à carreaux), le square Bellerive exhibe une succession de parterres quadrangulaires. Tel un jardin adroitement compartimenté, le square procède par répétition de la *crux quadrata*.

---

[636] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1885*, DGDAVM.
[637] Noppen (2001), *op. cit.* 114.

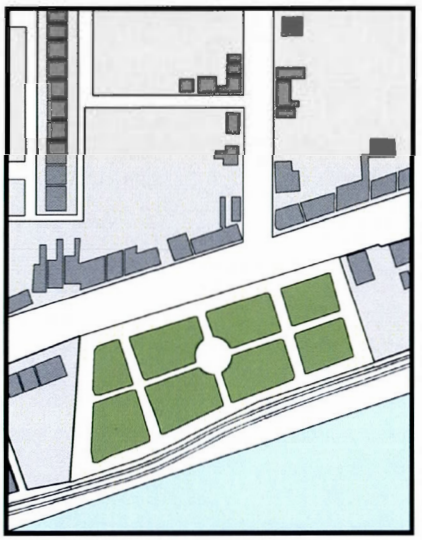

Fig. 4.22 : Plan du square Bellerive, J. Cha.

Essentiellement, le plan reprend le modèle formel des squares londoniens du XVIII[e] siècle par l'aménagement de quatre parterres aux angles intérieurs biseautés libérant un espace central pour l'implantation d'un bassin-fontaine. L'addition de quatre parterres latéraux permet d'exploiter l'espace en surplus et perpétue le langage classique. Le premier plan du square Saint-Jacques réalisé deux ans plus tard en 1887, quoique de taille moindre, reprendra l'idée de l'allée longitudinale centrale ainsi que la forme des allées et des parterres du square Bellerive. Ces deux plans de square sont réalisés sous la gouverne de l'inspecteur Percival St. Georges.

Le square-parvis, sous ses trois déclinaisons (parvis, seuil, vista), concourt à embellir et à valoriser un édifice ou un paysage lui étant associé[638]. Son apparition dans l'environnement montréalais découle des donations, des cessions et des exigences gouvernementales, municipales, de propriétaires ou d'institutions privées. Le square-parvis met en scène des églises et contribue à embellir et à monumentaliser le cœur civique des municipalités. À l'exception du square de l'École Polytechnique, le square-seuil n'est pas lié à une affirmation sociale, mais davantage associé à l'image de marque et à la renommée des établissements privés et publics. La Ville se montre particulièrement réceptive à répondre aux demandes des

[638] Un autre square d'embellissement, non associé à un édifice et préalable au mouvement *City Beautiful*, est réalisé à Montréal dans le dernier quart du XIX[e] siècle. Dans les années 1870, le développement de la New Town et de la rue Sainte-Catherine se poursuit vers l'ouest. C'est dans ce contexte que les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice vendent à Montréal un terrain situé à l'angle de l'avenue Atwater et de la rue Sainte-Catherine. Après des premières interventions en 1880, le site est transformé véritablement en square-jardin en 1887 : « *This square was laid out, walks and trees were planted. This year shrubs will be planted and benches provided.* » En raison de sa localisation à l'ouest de la ville, il est connu sous les appellations de square Western ou de square Sainte-Catherine Ouest. Le square-jardin n'entretient pas de liens particuliers avec son contexte bâti, est de forme rectangulaire et aménagé d'une *crux decussata*, d'une pièce centrale circulaire et d'une allée de ceinture courbée. En prévision de l'implantation du futur monument Maisonneuve dans le square de la place d'Armes, la fontaine s'y trouvant est transportée au square Western en 1891. Ce square-jardin est aménagé en suivant uniquement un dessein d'embellissement de la ville. Dossier Square Viger, P-120, ADGVM / Square Cabot, Dossier 1901. 67 15/2.50, DGDAVM / *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1887*, DGDAVM / 14 septembre 1891, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

établissements désireux de procéder à ces améliorations paysagères. Le square-vista ramène à l'avant-scène les considérations de santé publique, compense un manque de végétation d'un secteur de la ville et tire profit d'un panorama fluvial exceptionnel pour créer un espace de respiration et d'agrément. Les initiatives individuelles menant à l'apparition et à la continuation du square-parvis participent ainsi à l'éclosion de l'idéologie *City Beautiful*, un mouvement de réforme urbaine indissociable d'une volonté de monumentaliser la ville.

Les squares d'embellissement urbain : expérimentations paysagères singulières

La World's Columbian Exposition tenue à Chicago en 1893 lance le mouvement nord-américain *City Beautiful*[639]. La forte croissance de la population et la nécessaire expansion urbaine permettent à ce courant urbain de se déployer. « *Fundamentally an urban political reform movement*[640] », le mouvement *City Beautiful* établit un rapport de réciprocité entre ordre spatial et ordre social. Cet « art civique » conjugue hygiène, attractivité artistique et fierté citoyenne. Des projets de centres municipaux à l'aménagement de réseaux de parcs et de promenades, le mouvement d'embellissement urbain favorise l'établissement planifié d'une beauté urbaine basée sur l'harmonie architecturale, l'uniformité de la conception et la variété visuelle[641]. « *The creation of a city beautiful is not only gratifying to our civic pride and satisfying to our artistic senses, but it is also a social necessity, a civic duty, and a profitable investment*[642]. » L'ouverture d'avenues et de promenades, le verdissement des seuils des édifices publics, la prolifération des pelouses et des tapis de gazon et la création de squares et de parcs publics constituent les principales actions municipales associées à ce mouvement.

Il faut près d'une décennie avant que l'idéologie du mouvement ne se matérialise dans l'espace urbain étatsunien et montréalais. Le *City Beautiful* prend véritablement son envol

---

[639] Le mouvement *City Beautiful* s'inscrit dans la poursuite du Park and Boulevard Movement dont Frederick Law Olmsted est le chef de file.

[640] William H. Wilson (1989), *The City Beautiful Movement*, Baltimore, John Hopkins University Press, p. 302.

[641] Edwinna Von Baeyer, *Encyclopédie canadienne Historica*, http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTf0001636, consulté le 18 mars 2009.

[642] Champion, George (1915), « What Horticulture Means to Winnipeg », *Manitoba Horticulturist*, mai, p. 35, tiré de von Baeyer, *op. cit.* : 66.

après la World's Fair Exposition de Saint-Louis en 1904. Entre 1905 et 1909, 38 plans de villes sont réalisés aux États-Unis[643] dans l'espoir de promouvoir « *beautification as a real and symbolic need of an urban society* [...] *for a concept of the public interest as a unifying civic force*[644] ». Les plans démontrant une vision globale de la ville sont guidés par les principes d'ordre, d'harmonie et de beauté. Les principaux auteurs des « *comprehensive city plans* » aux États-Unis sont Daniel H. Burnham (architecte et urbaniste), Charles Mulford Robinson (journaliste et enseignant en *civic design*), John Nolen (architecte paysagiste), Frederick Law Olmsted (architecte paysagiste), Harlan Kelsey (architecte paysagiste et planificateur) et Warren Manning (architecte paysagiste). Par ses interventions privilégiant les avenues plantées (*parkways*) et les squares ornementaux (*ornemental squares*) sur des villes de petite et de moyenne taille (30 000 à 200 000 habitants) et par ses écrits fondateurs – *The Improvement of Towns and Cities* (1901) et *Modern Civic Art: Or The City Made Beautiful* (1903) –, Charles Mulford Robinson (1869-1917) incarne l'idéologie et la pratique du mouvement *City Beautiful* qui s'implantera à Montréal. Si le mouvement est dominé par les architectes et les architectes paysagistes des États-Unis, les ingénieurs y tiennent une place importante à Montréal.

Montréal s'ouvre aux États-Unis tout en s'associant fortement à la France. Le mouvement d'embellissement montréalais est inspiré à la fois des réalisations *City Beautiful* étatsuniennes et de l'haussmannisme parisien. Les axes perspectifs et les boulevards plantés, rares à la fin du XIX^{e} siècle à Montréal, constituent une nouvelle composante de la trame urbaine au tournant du XX^{e} siècle. « La prospérité de la ville et son statut de grande métropole poussent les élus municipaux à faire mousser des projets pour embellir la ville. La création de [squares] dote la ville de nouvelles infrastructures qui, sans être aussi indispensables qu'un aqueduc ou un système d'égouts, donnent à toute ville ses traits distinctifs[645]. » Bien au fait des travaux d'embellissement menés par la Ville, les citoyens ajouteront leurs voix à la volonté de doter les quartiers de squares de proximité en remplacement de marchés ou de lots vacants : « *to convert into a Garden and embellish with Trees, Shrubs and Plants and to have a row or rows of trees around the whole property now used as a Hay-market*[646] ».

---

[643] John A. Peterson (2003), *The Birth of City Planning in the United Sates, 1840-1917*, Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press, p. 177.
[644] *Ibid.* : 102.
[645] Robert Gagnon, *op. cit.* : 64-65.
[646] 10 juillet 1905, Lettre adressée au maire et aux échevins (aldermen) de la Cité de Montréal, 121-03-06-03, VM44, S3, D20, DGDAVM.

Dans la continuité des squares sanitaires, les citoyens continuent de réclamer l'aménagement de squares-jardins. En 1902, deux demandes sont envoyées à la Ville « *to convert into a public square the piece*[s] *of ground* » situés à l'angle des rues Sainte-Catherine et Marlborough (Sainte-Marie) ainsi que sur la rue Butler près de la digue du canal de l'aqueduc (Saint-Gabriel)[647]. En 1903, des citoyens du quartier Hochelaga soumettent une requête pour convertir l'emplacement de l'ancien marché Hochelaga en square public[648]. La même année, des citoyens du quartier Saint-Denis formulent une demande pour qu'un certain terrain au coin des rues Saint-Zotique, Huntley (de Saint-Vallier) et Labelle (de Châteaubriand) soit acheté et transformé en « un carré d'une grandeur convenable[649] ». Les citoyens appuient leur demande sur cinq arguments principaux :

1- tous les lots sont vacants moins un ;
2- le prix d'achat sera relativement minime si l'on considère ce qu'ils vaudront plus tard ;
3- cet endroit est le centre du boulevard ;
4- le site rencontrera les vies des habitants du parc Amherst ;
5- La construction toujours croissante fera bientôt disparaître ces champs qui sont l'ornement du boulevard Saint-Denis[650].

D'est en ouest, le type square-jardin est revendiqué par les citoyens pour embellir leurs quartiers.

Louis-François Chollet et le maniérisme franco-italien du square du parc Logan

Le square du parc Logan (La Fontaine) n'a aucun équivalent à Montréal. Le square s'inscrit dans la grande composition d'ensemble du parc Logan (1891) et serait l'œuvre du Français

---

[647] Commission échevinale des parcs et traverses, série 10, bobine 1, 10 mars 1902, DGDAVM.
[648] Lettre et pétition adressée au maire et aux échevins de la Cité de Montréal, 13 mai 1903, Contribuables du quartier Hochelaga demandant que l'emplacement du marché Hochelaga soit converti en parc public, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, AVM. Cette requête est acceptée puisqu'une semaine plus tard il est « résolu de démolir l'ancien marché Hochelaga qui sert actuellement de boutique au dépt. du feu et transformer le terrain en parc public. » Commission des parcs et traverses, mardi 19 mai 1903, DGDAVM.
[649] 1903, 121-03-06-02 VM44, S3, D16, DGDAVM.
[650] *Ibid.*

Louis-François Chollet[651]. Jardinier et horticulteur né à Saint-Muriel en France, Chollet arrive à Montréal en 1890 et obtient un poste de jardinier à la Ville de Montréal, poste qu'il occupera pendant quatre ans[652]. De 1895 à 1915, Chollet « exerc[e] ses talents sur le domaine de Spencer Wood [...] Les principales innovations consist[e]nt en l'ajout de massifs floraux autour de la résidence[653]. » Le plan amélioré du parc Logan de 1898 signé par l'inspecteur Percival W. St. Georges conserve le plan « à la française » de Chollet. Le jardinier Louis-François Chollet livre une version montréalaise du raffinement et des agencements de parterres d'un jardin classique de type Renaissance. Cette importation et cette interprétation du prototype du jardin français trouvent écho, du point de vue formel, dans les jardins du château de Villandry restaurés par Joachim de Carvallo entre 1906 et 1924. « Carvallo accorda une grande importance à la rigueur de la disposition symétrique, qu'il assouplit par des motifs ornementaux ludiques et pleins de fantaisies[654]. » Dans une expression fusionnant le square montréalais et le jardin français, Chollet privilégie la conception géométrique, la beauté du plan s'admirant par des vues en plongées, la répétition de motifs et l'imbrication de figures géométriques et abstraites.

Le square rectangulaire Logan est un objet singulier composé de 19 parterres relativement symétriques et d'une multitude d'allées linéaires et tournantes. Une pièce circulaire occupe la partie centrale du square et sert de bassin-fontaine. Cette composition tripartite et le recours à la *crux quadrata* rappellent le modèle formel des squares Victoria, Saint-Louis et Lahaie. La structure rigide fait place à la sinuosité des allées tournantes et curvilignes. Une allée de ceinture et de multiples allées de traverse façonnent la promenade piétonne. Des plates-bandes et des corbeilles de fleurs aux formes éclectiques (cœur, triangle, croissant) agrémentent le pourtour et les extrémités des parterres conjointement avec l'alignement d'arbres au périmètre et à la disposition centrale de massifs d'arbustes. Le plan du square présente une forte ressemblance avec la figure formelle de parterres de la villa Médicis La Petraia de Castello réalisée par l'ingénieur et artiste toscan Bernardo Buontalenti (1536-1608) à la toute fin du XVI[e] siècle.

---

[651] De Laplante, *op. cit.* : 60. Nous endossons, à l'instar de De Laplante, Wolfe et Dufaux, l'attribution de la proposition d'aménagement du parc La Fontaine au jardinier français Chollet. *Cf.* Jeanne M. Wolfe et François Dufaux, *Atlas topographique de Montréal*, École d'urbanisme de l'Université McGill.

[652] Bobine 249, 14.15, Parc La Fontaine, Dossier 1901.38, DGDAVM.

[653] Le domaine Spencer Wood porte aujourd'hui le nom de parc du Bois-de-Coulonge. Béatrice Chassé, *Le bois-de-Coulonge, un passé un avenir*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 23.

[654] Ehrenfried Kluckert, (2000), *Parcs et jardins en Europe. De l'Antiquité à nos jours*, Cologne, Könemann, p. 119.

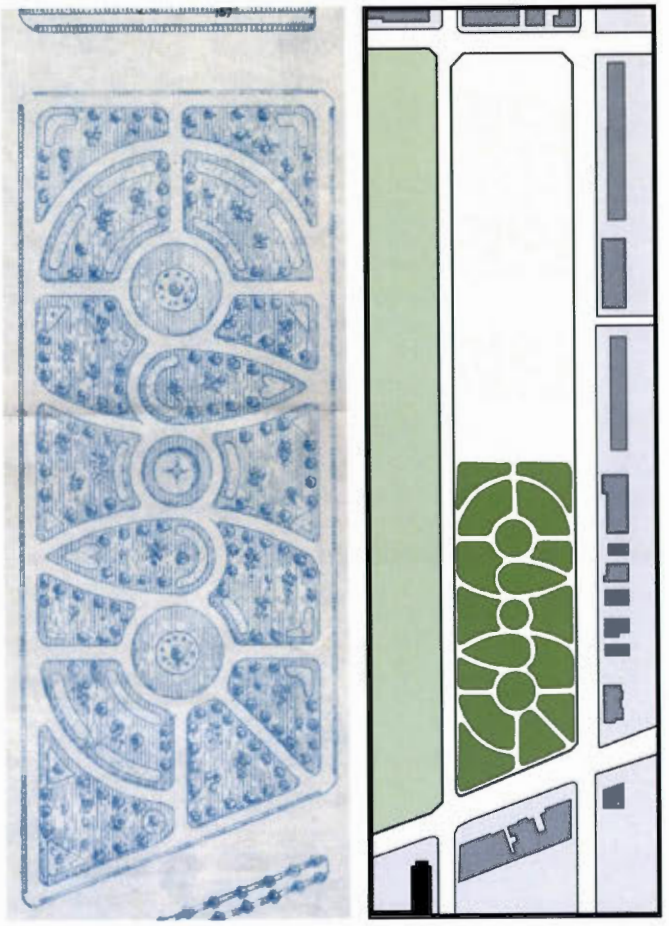

Fig. 4.23-24: Plans du square du parc Logan (1902), VM44,S3,D12, DGDAVM et J. Cha.

La composition artistique des lits de fleurs des parterres est une « attraction » observable dans les projets du square du parc Logan, du domaine Spencer Wood et de l'Hôtel du Gouvernement et est l'œuvre de Louis-François Chollet[655]. Le plan de Chollet conjugue une inspiration alphandienne et une approche des jardins propre à la Renaissance. La rigueur du tracé géométrique, l'emboîtement et la finesse des formes réinterprètent l'idée du parterre de broderies[656]. Le plan Chollet est un square-jardin que l'on pourrait qualifier de maniériste. Par cela, nous entendons un style sophistiqué, raffiné et en rupture avec les conventions artistiques. Rompant avec le type montréalais, il vise à produire un nouvel effet artistique, à surprendre. Il s'agit d'une expérimentation personnelle, d'une individualité du concepteur et du projet. Ce projet ne sera pas réalisé tel que proposé, mais se concrétisera quelques années plus tard.

[655] Ernest Gagnon (1897), *Le palais législatif du Québec*, Québec, C. Darveau, imprimeur et photographeur, p. 8.

[656] *Logans Parks. Proposed Improvements*, John Barlow, City Surveyor, City Surveyor's Office, 11 mars 1902, 087-01-00-02, grand format no 19, VM44, S3, D13, DGDAVM.

Le boulevard de l'Opéra et l'idéal urbanistique canadien-français

La seconde proposition d'embellissement urbain a lieu un an après l'exposition de Chicago. L'édition du 26 mai 1894 du tout nouveau quotidien *La Presse* suggère l'aménagement d'un impressionnant boulevard planté dans le quartier Saint-Louis. L'instigateur du projet, Joseph-Xavier Perrault (1836-1905), est membre de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis 1867 et vice-président de 1895 à 1905. Il occupe les postes de secrétaire de la Commission canadienne aux expositions universelles de Philadelphie (1876) et de Paris (1878), de délégué de la Chambre de commerce montréalaise à l'Exposition universelle de Paris (1889) et au Congrès des chambres de commerce de l'Empire à Londres (1892 et 1896)[657]. Perrault commande la réalisation des dessins du boulevard de l'Opéra à Georges Delfosse (1869-1939), un artiste de grand talent ayant étudié à l'Institut national des Beaux-Arts et à l'Art Association of Montreal[658]. Le parcours professionnel de Perrault explique le caractère foncièrement européen et empreint de démesure du projet commandé à Delfosse.

Le projet prévoit la liaison de la rue Saint-Denis et de la rue Saint-Laurent[659] par un boulevard planté débouchant sur le Monument-National. « Ce boulevard viendrait aboutir, depuis l'est de la ville, devant le Monument national nouvellement construit et en valoriser le rôle de phare culturel canadien-français[660]. » Le Monument-National, dont l'ouverture remonte au 24 juin 1893, est un centre culturel canadien-français conçu par la Société Saint-Jean-Baptiste pour « affirm[er] d'une manière pratique la puissance de notre race[661] ». Réalisé par les architectes Perrault, Mesnard et Venne, l'édifice au style éclectique allie élégamment l'architecture néoromane et néobaroque et marque la rupture avec l'architecture néogothique privilégiée par les architectes d'origine britannique. Perpendiculaire au boulevard Saint-Laurent, la « splendide artère inspirée des grands boulevards parisiens » offrira au Monument-National « une superbe perspective sur la ville française[662] ».

---

[657] Selon la biographie de l'Assemblée nationale du Québec.
http://www.assnat.qc.ca/fra/Membres/notices/o-p/perrjx.htm, consulté le 27 février 2009.
[658] Il est à la fois peintre, portraitiste, muraliste, dessinateur, pastelliste, illustrateur.
[659] Le conseil municipal de Montréal dote la rue Saint-Laurent du statut officiel de « boulevard » en 1905.
[660] Pierre Anctil (2002), *Saint-Laurent, La Main de Montréal*, Pointe-à-Callière, Québec, Septentrion, p. 22.
[661] Séance spéciale du 8 juin 1891, Procès-verbal de la Société Saint-Jean-Baptiste, tiré de, Jean-Marc Larrue (1993), *Le monument inattendu. Le monument-national 1983-1993*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH ltée, p. 55.
[662] Larrue, *ibid.* : 55.

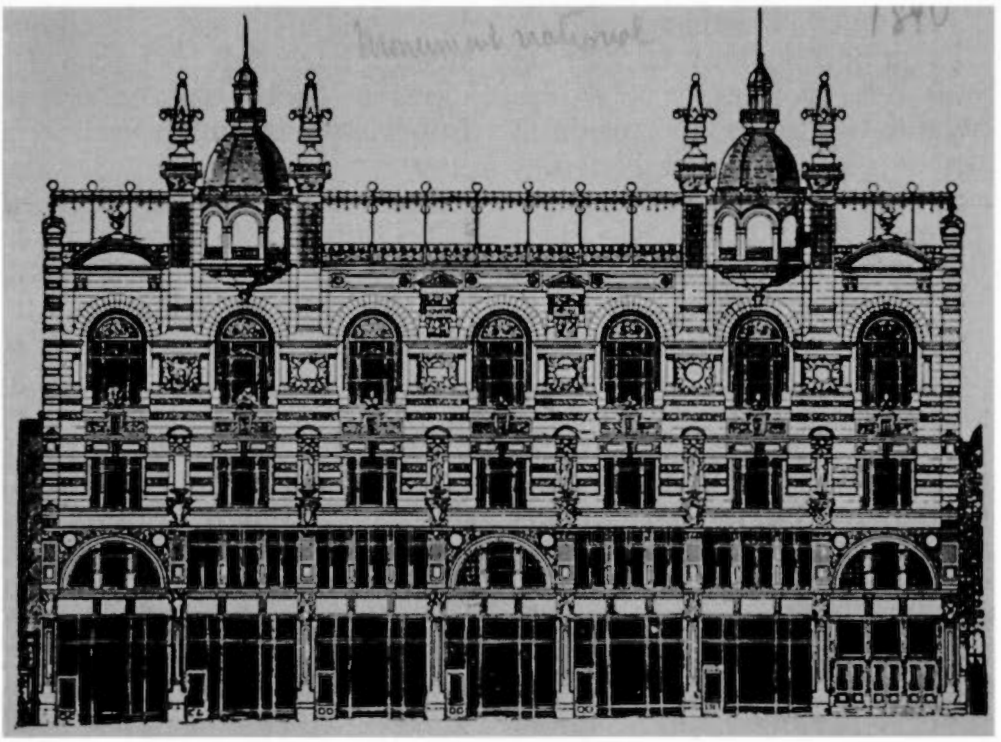

Fig. 4.25 : Monument-national (1890), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

La Presse est d'avis que le percement de la voie au travers d'un quartier résidentiel, « [rehausse]rait considérablement [...] le quartier en faisant disparaître des laideurs architecturales[663] ». L'élimination des taudis est à la base du projet d'embellissement. « *The beautiful gives pleasure; the ugly pain, and we cannot escape the ugly buildings which disfigure our streets*[664]. » La référence aux travaux haussmanniens, et plus particulièrement à l'avenue de l'opéra traversant le 2e et le 9e arrondissements de la capitale française et aboutissant sur l'Opéra Garnier, est frappante dans la proposition de Delfosse. Les dessins présentent une triade d'îlots plantés longitudinaux qui reprennent la forme du square. Ces squares sont ponctués de trois objets décoratifs chacun pour un total de cinq monuments et de quatre fontaines.

Le cadre bâti se compose de terrasses d'habitations aux façades victoriennes richement décorées à la manière du square Saint-Louis en recul d'une vingtaine de pieds des deux

[663] Citation provenant de l'édition de *La Presse* du 26 mai 1894, cité in Héroux, *op. cit.* : 187.
[664] J. W. Siddal (1899), « The Advancement of Public Taste in Architecture », *The Canadian Architect & Builder*, vol. XII, n° 2, février, p. 28.

voies. Un alignement d'arbres longe les voies dont les dimensions s'apparentent à celles de la marge de recul. Les squares centraux, d'une cinquantaine de pieds de largeur, sont exubérants dans leur ornementation végétale et sculpturale. Ils rappellent les squares en séquence plantés sur le boulevard Richard-Lenoir à Paris et se rattachent à l'idéologie alphandienne : « Les jardins publics, les voies larges et plantées, où l'air circule librement, sont absolument nécessaires dans l'intérieur des grandes villes, sous le rapport de la salubrité[665]. » Un édifice de type panthéon empruntant le style palladien s'ouvre sur un square latéral. Cette proposition singulière est exubérante tant par ses références architecturales que par la profusion des squares-jardins.

Fig. 4.26 : Boulevard National (1894), tiré de Larrue (1993), *Le monument inattendu. Le monument-national 1983-1993.*

[665] Adolphe Alphand, tiré de Jean-Pierre Le Dantec (2003) [1996], *Jardins et paysages. Textes critiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions de La Villette, p. 291.

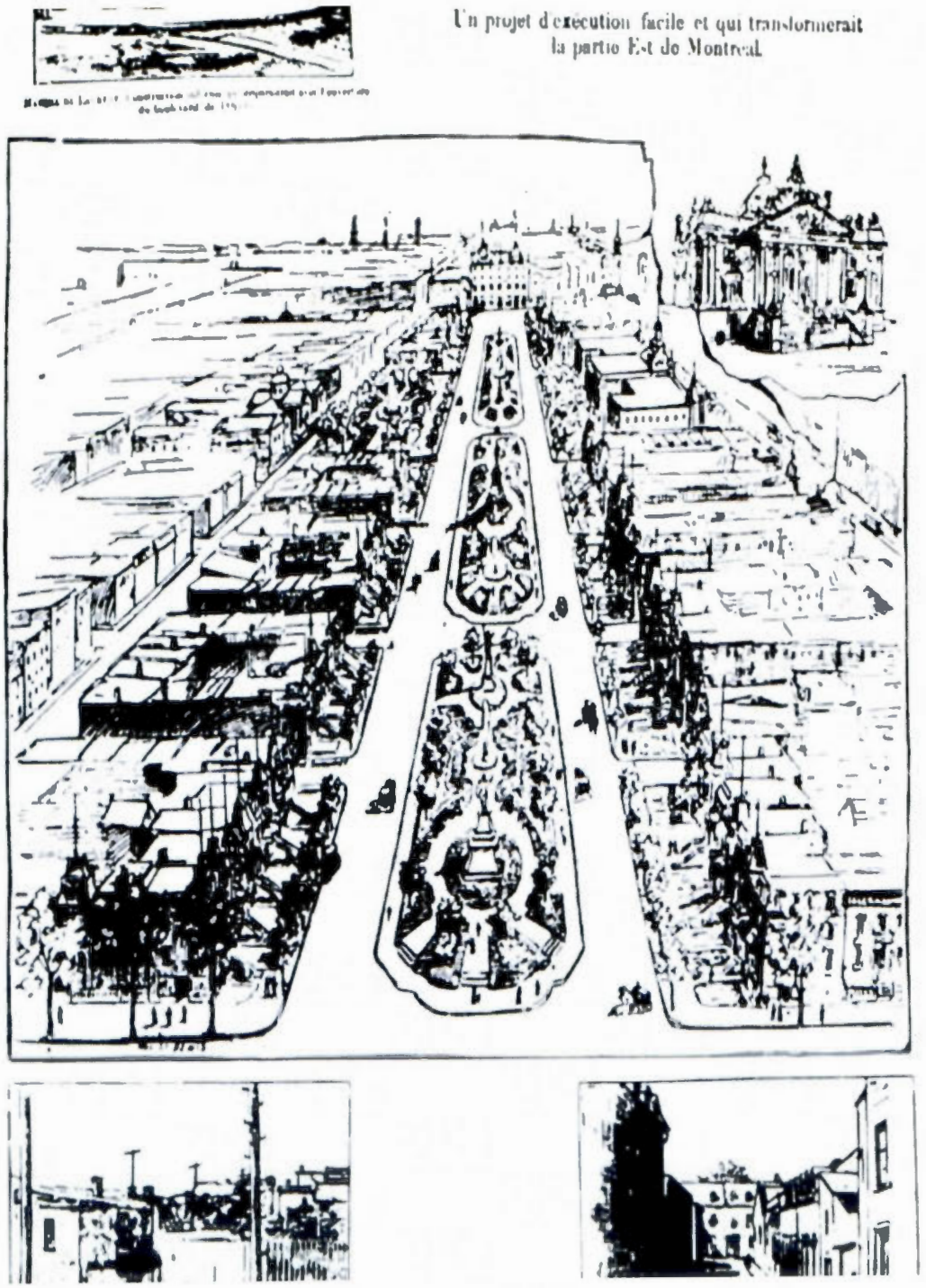

Fig. 4.27 : « Le boulevard de l'Opéra », *La Presse*, 26 mai 1894, tiré de Héroux (1984), *100 ans d'actualités 1884-1984*.

Le 27 mai 1899, Delfosse soumet une seconde proposition légèrement plus modeste dans ses dimensions latérales et dans l'ornementation des squares, mais encore plus monumentale dans son architecture. Le projet s'inspire littéralement de celui des architectes français Charles Percier et Pierre-François-Léonard Fontaine pour la rue Rivoli à Paris. Les édifices de trois étages situés de part et d'autre du boulevard se composent d'arcades et d'une promenade protégée. Delfosse suggère de plus une mise en tension grandiose entre le Monument-National et le Théâtre de l'Opéra, un rappel sans équivoque de la percée haussmannienne reliant l'Opéra Garnier et le Théâtre Français. Cette deuxième version du projet, désormais intitulé boulevard National, offre une mise en scène plus urbaine que la première proposition campant davantage l'image bourgeoise d'un quartier résidentiel. Dans les deux cas, la symétrie et la composition paysagère et ornementale sont orientées par le désir d'ouvrir une perspective magistrale sur le Monument-National. Les notions d'axialité et de formalité en vedette à l'Exposition universelle de Paris (1889) s'expriment clairement dans le projet de Perrault et Delfosse.

> Ce qui n'était à l'origine qu'une enfilade de petites rues devient [...] un vaste boulevard ombragé et élégant joignant la rue Saint-Denis au Monument-National. Il relie symboliquement le cœur de la ville française – l'université, l'archevêché – à la « Main » avec à une extrémité le Monument et à l'autre un superbe « Théâtre de l'opéra » de style classique[666].

> Des commerçants de luxe bordent le boulevard, protégé par des marquises de pierre. Le terre-plein, entre les deux voies carrossables, est agrémenté de pelouses, de parterres de fleurs, de jets d'eau et de bassins où les promeneurs peuvent flâner à leur guise [...] Le Monument lui-même sera ainsi débarrassé des petits immeubles adjacents, ce qui en fera ressortir toute la majesté. Le projet de Perrault, soutenu par ses collègues de la Chambre de commerce de Montréal, est remarquable de cohérence et de simplicité. Il soulève d'emblée l'enthousiasme de la bourgeoisie et des commerçants francophones, mais il suscite des inquiétudes bien justifiées chez les anglophones qui mettent tout en œuvre pour le faire échouer[667].

Le boulevard de l'Opéra est un projet nationaliste porté par l'élite canadienne-française. Le désir de grandeur est manifeste tout autant que les références aux grandes réalisations parisiennes. La perspective monumentale terminant sur un centre culturel est du jamais vu à Montréal. Le boulevard, composé d'une succession de squares-jardins, est encore fortement ancré dans l'exubérance décorative victorienne et est en quelque sorte en décalage avec les aménagements de cette époque. Cet exercice de style qui ne verra jamais le jour permet de

---

[666] Larrue, *op. cit.* : 55.
[667] *Ibid.* : 57.

saisir l'importance du type square-jardin à la fin du XIX[e] siècle à Montréal au moment où s'amorce la réflexion aménagiste sur l'idée de boulevard.

La proposition de l'ouverture du boulevard de l'Opéra en 1894 par George Delfosse marque la transition entre un style pittoresque et « naturaliste » et un style marqué par le retour au classicisme. Le boulevard se compose d'une triade de squares identiques du point de vue formel et uniques à Montréal par leur dessin. Le contour rectangulaire comporte quatre coins biseautés et deux extrémités arquées en anse de panier. Le square symétrique présente une allée de front ondulante contournant trois pièces ovales, une petite au centre et deux plus larges disposées latéralement. Les pôles extrêmes du square comportent des carrefours en patte d'oie auxquels s'ajoutent deux allées de traverse[668]. L'ensemble du square est légèrement surélevé et accessible par une volée de trois marches. Le traitement des accès, trois courts segments d'un trident, et l'ondoiement de la forme paysagère des allées génèrent une succession inédite sans pareille d'étranglements et d'élargissements.

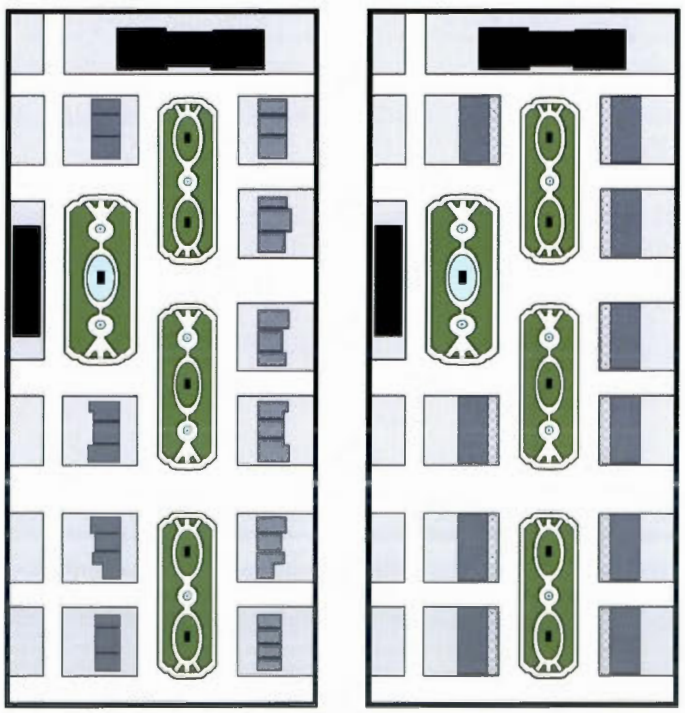

Fig. 4.28-29 : Plan des deux propositions du boulevard de l'Opéra avec variations architecturales, J. Cha.

[668] Le carrefour en patte d'oie est un carrefour à trois branches rayonnantes formant ensemble un angle égal ou inférieur à 180 degrés. *Cf.* Bénétière, *op. cit.* : 115.

Un intérêt pour l'informalité et l'exubérance des compositions végétales, deux aspects propres aux aménagements du dernier quart du XIX^e siècle, côtoient un intérêt pour la reviviscence des formes classiques. Ce projet singulier ne propose pas un boulevard, ce nouveau type aménagement populaire en France et aux États-Unis au début du XX^e siècle, mais un enchaînement de squares. Les squares du boulevard de l'Opéra sont encore très chargés et ancrés dans l'ère victorienne. Le square-jardin se présente comme le type par excellence pour répondre aux ambitions de ces promoteurs.

La signature d'Aristide Beaugrand-Champagne au square Dézéry

En 1903, les contribuables du quartier Hochelaga, adjacent à la ville de Maisonneuve, soumettent une requête pour que l'emplacement de l'ancien marché Hochelaga soit converti en parc public[669]. Suivant le rapport de la Commission des finances, il est « résolu de démolir l'ancien marché Hochelaga qui sert actuellement de boutique au dépt. du feu et transformer le terrain en parc public[670] ». Ancien « centre des affaires municipales[671] » et cœur d'Hochelaga regroupant l'hôtel de Ville et le marché public, le site est transformé en square public. Il est résolu de confier à l'architecte paysagiste Aristide Beaugrand-Champagne la préparation « de plans de son cru » pour la transformation dudit emplacement en square[672]. Beaugrand-Champagne soumet parallèlement le plan d'une pergola et d'un parterre au belvédère du parc du Mont-Royal. L'ensemble du projet de square public, n'entretenant aucun lien avec le cadre bâti, est complété rapidement, soit en seulement six mois. Auguste Pinoteau « demande 500 $ pour terminer le square Hochelaga cet automne, pour finir le nivellement, gravier pour les allées, plantation d'arbres et d'arbustes, etc.[673] ». L'inauguration officielle du square a lieu le 9 novembre 1903[674]. La Commission des parcs et traverses recommande de nommer le nouveau square carré Hochelaga[675], connu également à

---

[669] Lettre et pétition adressée au maire et aux échevins de la Cité de Montréal, 13 mai 1903, Contribuables du quartier Hochelaga demandant que l'emplacement du marché Hochelaga soit converti en parc public, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDAVM.
[670] Commission des parcs et traverses, mardi 19 mai 1903, DGDAVM.
[671] Paul Gauthier (1935), *Sommaire historique*, Dossier Square Dézéry, P-22, ADGVM.
[672] 16 juin, 29 juin 1903, 121-03-06-03, VM44, S3, D18, AVM.
[673] Lettre d'Auguste Pinoteau adressée au président et aux membres de la Commission des parcs et traverses, 21 septembre 1903, VM44, S3, D15, DGDAVM.
[674] Albums Massicotte, 3-198-b. Bibliothèque et archives nationales du Québec.
[675] Procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal de Montréal, tenue le lundi 9 novembre 1903, DGDAVM et Dossier Square Dézéry, P-22, ADGVM.

l'époque sous le nom de parc Bumbray[676] en l'honneur du conseiller municipal d'Hochelaga. L'appellation square Dézéry est finalement celle adoptée.

Aristide Beaugrand-Champagne (1876-1950) commence sa carrière professionnelle lorsqu'il conçoit les plans du square Dézéry. Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal en 1911, il devient ensuite professeur à cette même institution, à l'instar de Joseph-Émile Vanier. Passionné d'histoire canadienne, il travaillera au sein de nombreux organismes œuvrant en patrimoine historique ; il sera notamment membre puis président de la Société d'archéologie et de numismatique. Beaugrand-Champagne sera connu comme l'un des grands architectes montréalais de la première moitié du XX^{e} siècle. Il conçoit plusieurs églises et maisons, mais aussi le chalet du Mont-Royal et des aménagements paysagers concomitants. Il est un architecte dont l'« intention [...] de produire des bâtiments insolites » est caractéristique de ses conceptions architecturales aux styles éclectiques[677].

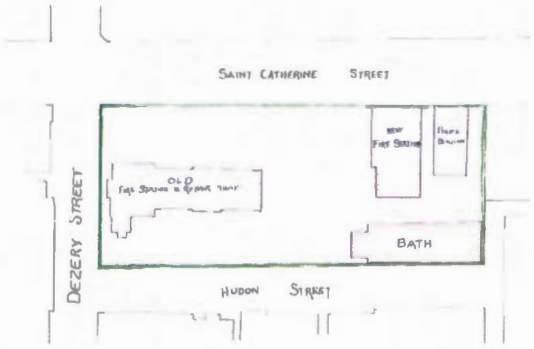

Fig. 4.30 : Plan des bâtiments sur le site du square Dézéry (s.d.), VM44,S3,D23, DGDAVM.

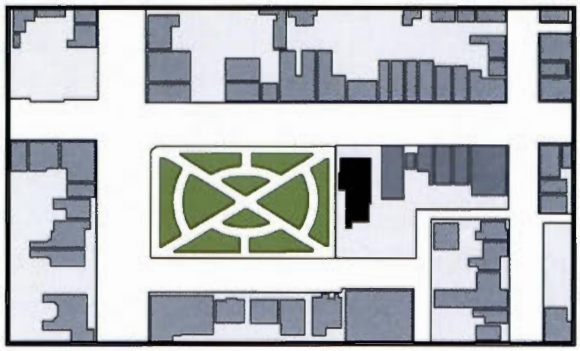

Fig. 4.31 : Plan du square Dézéry, J. Cha.

Le square Dézéry réalisé par Aristide Beaugrand-Champagne se distingue par la superposition de deux vocabulaires distincts, le tracé linéaire et le tracé courbe, dans un dessin harmonieux et raffiné. Le modèle de la *crux decussata* est enrichi d'une ligne ovale divisée en quatre segments. Les segments centraux et latéraux encadrent la partie médiane en recourant au vocabulaire de l'allée tournante, d'où la forme arquée des six parterres extérieurs. Cela rappelle le parterre de la partie sud du square Dominion, le seul autre à proposer une telle disposition. Le square comporte quatre parterres de quart de cercle alors que deux allées de traverse se rejoignent et se fusionnent aux allées tournantes centrales.

[676] Noppen (2001), *op. cit.* : 120.
[677] Luc Noppen et Lucie K. Morisset (2005), *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 301.

La forme symétrique proposée par Beaugrand-Champagne, très performante en ce qui a trait aux circulations, offre une expérience de promenade rehaussée sur un terrain à superficie restreinte. L'entrecroisement des *crux quadrata* et *decussata*, le chevauchement d'allées en continuité et en discontinuité multiplient les modalités de promenade et confirment la volonté d'individualiser l'expression formelle du square-jardin.

Un square dans le parc La Fontaine !

Le projet d'aménager un square au parc La Fontaine à « l'emplacement devant rester parc public [...] pour la construction éventuelle de magasins militaires » est relancé une première fois en 1902[678]. Puis en 1908, dans la foulée du nivellement et de la plantation de 350 arbres sur un terrain d'environ 18 acres à l'est de la rue Panet, le gouvernement fédéral loue à la Ville de Montréal la partie est du parc La Fontaine (anciennement Logan), à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Papineau, pour une période de 99 ans[679]. Finalement, en 1912, la Ville procède à l'expropriation du côté est du parc, au sud de la rue Rachel en bordure de l'avenue Papineau[680]. Ces procédures permettent l'agrandissement du parc désiré depuis plus de deux décennies[681] et de créer « un lieu agréable et reposant, destiné à la promenade, à la détente et à la contemplation[682] ».

> À l'exception d'une lisière de terrain en bordure de la rue Papineau, acquise par voie d'expropriation en 1913 [...] Le gouvernement fédéral s'était cependant réservé pour la construction de magasins militaires ou pour d'autres fins identiques, une parcelle de terrain ayant la forme d'un rectangle irrégulier, borné au sud par une ligne sise à environ 100 pieds de la rue Sherbrooke, à l'est par la rue Papineau, et à l'ouest, par ce qui est aujourd'hui la rue Émile-Duployé. Les dimensions en étaient de 259,6 pieds le long de la rue Sherbrooke ; de 735 pieds en bordure de la rue Papineau, de 815 pieds sur le côté ouest, et de 244 pieds sur le côté nord. Il était entendu que la Cité n'érigerait aucun édifice à cet endroit, bien que s'y élève une vespasienne depuis une quinzaine d'années[683].

---

[678] Actes notariés, Bobine 249, 15.32, Parc La Fontaine, Dossier 1901.38 et Chambre de la Commission, 24 novembre 1902, VM44, S3, D12, DGDAVM.
[679] 17 octobre 1908, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.
[680] Plusieurs terrains appartenant à des particuliers sont expropriés en 1913 : E.N. Hébert, le 17 juillet, N.Z. Cordeau le 17 juillet, Thomas Cushing le 18 juillet, Isaac Kerk le 30 juillet, ainsi que messieurs J.P. Racette, C. Lafleur et F. Michaud le 19 août. Dossier Parc La Fontaine, P-59, ADGVM.
[681] 5 juin 1912, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.
[682] Michèle Dagenais (2006), *op. cit.* : 222.
[683] *Montréal-Matin*, 17 octobre 1951, Bobine 249, 15/11.0, Parc La Fontaine, Dossier 1901.38-17, DGDAVM.

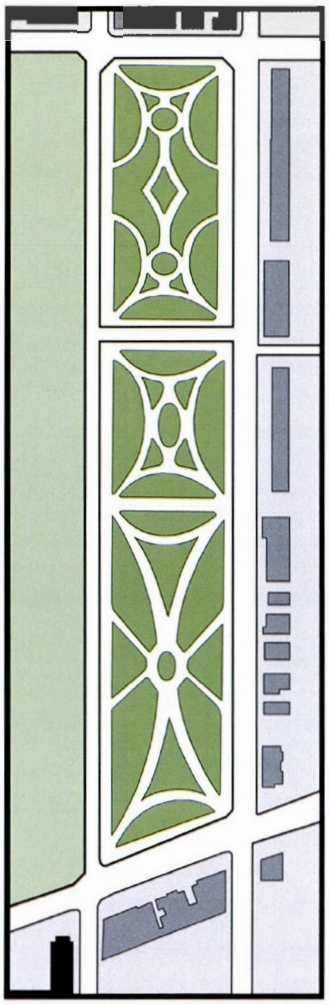

Fig. 4.32 : Plan du square du parc La Fontaine, J. Cha.

Le square du parc La Fontaine, le plus long square à Montréal, se compose de deux rectangles séparés d'une étroite rue et occupe l'entièreté du flanc est du grand parc. En termes paysagers, le square se divise en trois espaces singuliers. La plus longue partie du square propose une forme oblongue biseautée au sud par la rue Sherbrooke. Deux grands axes diagonaux légèrement courbés rejoignent les coins et se rencontrent au centre dans une pièce ovale. Deux allées tournantes créant deux parterres en demi-lune sont aménagées aux extrémités nord et sud de chacune des trois parties du square. La portion centrale, à la manière du square Sir-Georges-Étienne-Cartier, dont le modèle original pourrait être le Warwick Square de Pimlico de Londres, est tracée de quatre allées tournantes raccordées entre elles. Un ovale central rejoint les quatre embranchements par le rélargissement des allées curvilignes. La troisième partie est un condensé du square Sir-Georges-Étienne-Cartier, notamment par l'axe central contournant deux parterres circulaires et un parterre ovale. Des parterres en demi-lune agrémentent les quatre faces de la portion nord ; un seul square en Angleterre recourt à cette forme, le Milner Square d'Islington à Londres aménagé entre 1841 et 1847. Le Milner Square est particulièrement important pour « *the radical logic of its design, of a type rarely seen outside Scotland and the North, and unlike anything in London*[684] ». Le langage classique, la symétrie, la richesse et la complexité du tracé évoquent une stylistique baroque et même maniériste à certains égards. Il s'agit avant tout d'une ornementation complétant le parc urbain.

Les formes de « nœud papillon » ou de « papillote de bonbon » privilégiées au square du parc La Fontaine et également au square Sir-Georges-Étienne-Cartier trouvent leurs correspondants dans les squares Cavendish et Portman du West End de Londres. Cette forme paysagère a été mise au point dans les deux squares anglais afin de dynamiser leurs entrées, de focaliser sur l'appareil central et de leur fournir une approche « naturelle » et

[684] *English Heritage Historian Files*. London Historic Parks and Gardens Trust.

avenante. Essentiellement, cette forme expressive se compose de pattes-d'oie latérales convergeant vers un îlot central ornementé de plantes, de bassins ou de fontaines et interdit d'accès ; les piétons doivent donc le contourner[685]. Le centre du square, de forme circulaire ou ovale, fait office de carrefour giratoire. Cette élégante figure de composition exprime l'individuation du type et la quête maniériste de la *bella maniera* convoitée par les concepteurs de squares[686].

Les squares séquentiels et l'ornementation d'anciennes emprises industrielles

Les abords du Canal de Lachine et les squares Wellington, Saint-Patrick et Gallery

Dans le dernier quart du XIX[e] siècle, les quartiers Pointe-Saint-Charles et Griffintown figurent parmi les plus industrialisés de Montréal. Outre les squares Richmond (quartier Saint-Joseph) et Nolan (quartier Sainte-Anne), dont les dimensions ne suffisent pas à satisfaire la population, aucun lieu public ne permet aux citoyens de ce secteur de jouir des bienfaits de la nature urbaine. En 1880, le Comité des chemins tient à résoudre ce problème du secteur « *below the hill* » en multipliant les squares dans la municipalité de Saint-Gabriel. Sa première proposition est d'ouvrir « *a new square to be called Wellington Square*[687] » sur la propriété achetée des Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, en 1856[688]. Le petit espace triangulaire formé par l'intersection des rues Centre, Grand Trunk et Wellington est enclos par la pose d'un chaînage de pierre en 1880. Dès l'année suivante, le Band Master of the Grand Trunk Brass Band remet une pétition à la municipalité afin qu'elle leur accorde « *a contribution to enable the men to give promenade concerts in Wellington Square*[689] ». L'inspecteur de la Cité résume l'ambition du Comité des chemins dans la conquête de trois espaces appelés à être transformés en squares d'embellissement.

---

[685] Patte d'oie : système de raccordements viaires convergeant vers un point de passage obligé. *Cf.* Gauthiez, *op. cit.* : 344.

[686] Les Pleasure Grounds sous forme de maillage du projet pour le Hopetoun Crescent et la Hopetoun Place d'Édimbourg poussent encore plus loin cette forme.

[687] 1880, Square Tansey, P-107, ADGVM.

[688] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 109.

[689] Extrait du procès-verbal d'une réunion du conseil municipal du 23 mai 1881, Bobine 255, 15/25.0, Square Tansey, Dossier 1901.249, DGDAVM.

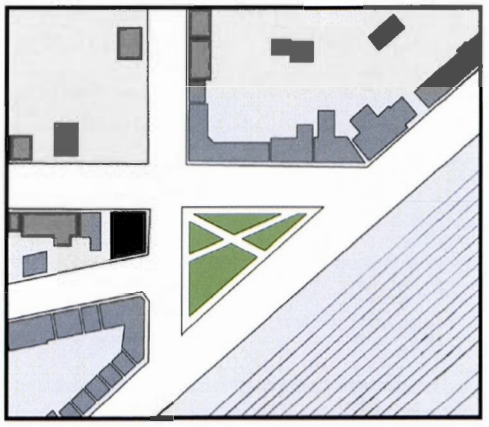

Fig. 4.33 : Plan du square Wellington, J. Cha.

A new square was laid out on the open ground forming the junction of Wellington, Grand Trunk, Centre and Condé streets; it was enclosed with chainstone, and named Wellington Square. The piece of vacant ground at the junction of Wellington and St. Patrick streets at the canal basin was transferred by the Dominion Government to the City, and named St. Patrick Square. No improvements were made upon it. I would here suggest that the Government should be applied to for the cession of the reclaimed ground on the spot where the old wood basin used to exist, at the north end of Wellington Bridge, bounded by McCord, St. Leon and Wellington streets. It is useless to the Government, and could not be of any use to the City further than to enclose it with a chainstone, and plant trees and sod it, and so make of it a neat and tidy spot instead of the unsightly place it is at present[690].

Pour concrétiser sa volonté d'implanter des squares-jardins dans une zone industrielle, la municipalité doit trouver des solutions viables. En 1880, elle prend possession d'un terrain vacant « inutilisable » appartenant au gouvernement fédéral en bordure du canal de Lachine. Celui-ci qui prendra le nom de square Saint-Patrick. Dès l'année suivante, le square est enclos par un chaînage de pierre[691]. Des arbres sont plantés en 1887 et le square est destiné à devenir « *a pretty resort for the people on a summer evening*[692] ». En 1892, un bail conclu entre le Département des chemins de fer et canaux du gouvernement fédéral et la Ville de Montréal pour la location du square Saint-Patrick stipule que : « *They shall have the use of the public property above mentioned for the purpose only of a Public Park, without erecting any permanent buildings or structures thereon*[693]. » Les activités industrielles et la circulation nocturne illégale d'animaux portent atteinte à l'intégrité du square. La pression de l'autorité fédérale et l'appui des riverains à la conservation de ce lieu d'agrément poussent la Ville à le replanter fréquemment. « *The only square in that section of the city and is largely patronized*

---

[690] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1880*, DGDAVM.

[691] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1881*, DGDAVM.

[692] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1887*, DGDAVM.

[693] Extrait du bail de 1892 entre le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal pour la location du square St-Patrick, Archives du Service de parcs de la Ville de Montréal.

by the residents in that vicinity[694]. » Le bail avec le gouvernement fédéral est renouvelé en 1898, 1909, 1911 et 1919 à la condition expresse que sa forme de square soit maintenue et que son entretien soit à la charge de la Ville[695].

> Nous retraçons d'abord un bail passé en 1898 entre le Gouvernement Fédéral, le Ministère des Chemins de Fer et Canaux et la Ville de Montréal, par lequel le Gouvernement loue à la Ville pour 10 ans, à compter du 1er mai 1898 et ce, à raison de $1.00 par an, le square Saint-Patrick. Ce bail peut prendre fin sur avis de cessation d'un mois. La superficie louée est alors de 2 ½ acres [...] Ce bail spécifie que la Ville n'utilisera ce terrain que comme parc public et qu'elle n'y construira pas de bâtisses ou de structures permanentes. La Ville prend charge entière de la propriété et à ses propres frais doit y aménager un parc en traçant des sentiers, en plantant des arbres, (en installant des bancs) en érigeant une clôture, enfin, elle doit l'améliorer selon un plan d'ensemble qu'elle doit préparer et soumettre à l'approbation du ministre concerné. Elle doit enfin y maintenir sans cesse un gardien[696].

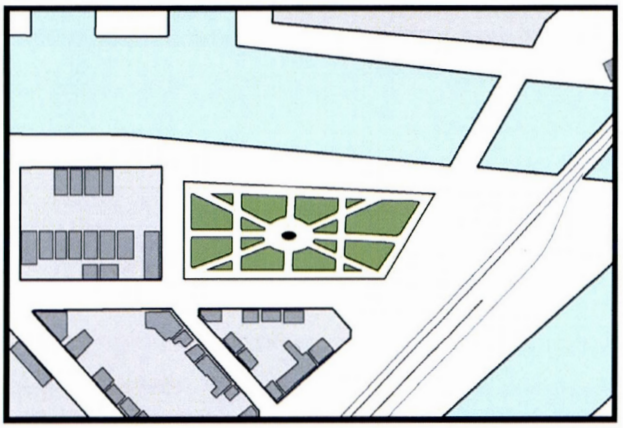

Fig. 4.34 : Plan du square Saint-Patrick, J. Cha.

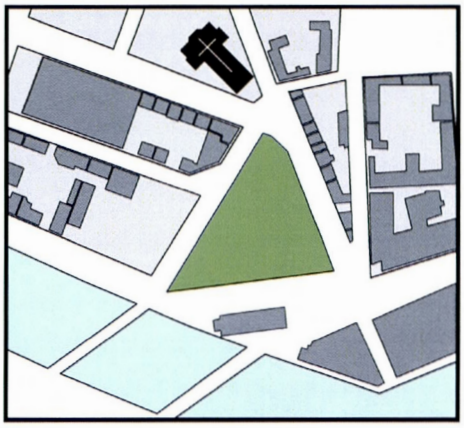

Fig. 4.35 : Plan du square Gallery, J. Cha[697].

La demande pour des squares dans le secteur ne diminue point et selon l'idéologie *City Beautiful*, « *when* [...] *we put new ones, we have to choose the neighbourhoods that need them most and locate them at the nearest practible point to that situation which would be ideal*[698] ». L'année 1892 marque la demande du Comité des chemins au Gouvernement

---

[694] *Report from the Road Committee Recommending that the Light Committee be instructed to provide a sufficient number of Lights to efficiently lights St. Patrick's Square*, 14 octobre, 7 novembre 1895, 122-04-04-04, VM 36, S3, SS2, SSS3 (1895), DGDAVM.

[695] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 108 et Bobine 253, 43.9, Square Saint-Patrick, Dossier 1901.191, AVM ; 13 septembre 1880-1919, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

[696] Lettre de l'ingénieur-surintendant adressée au directeur du Service des travaux publics, 19 juillet 1948, Square Parthenais-89, ADGVM.

[697] La forme paysagère du square Gallery n'a pu être précisée en regard de nos recherches.

[698] Mulford Robinson (1903), *op. cit.* : 292.

fédéral de lui céder un autre terrain aux fins de square au nord du canal de Lachine. « *That the Government having filled up the old Basin between the Wellington Bridge and Mc Cord street there now remains an irregular strip of land between St Leon, Mc Cord, Wellington street and the Lachine Canal which might be utilized as a Square*[699]. » Le gouvernement répond favorablement à cette demande et loue ce terrain à la Ville qui l'aménage en square-jardin à compter de 1898[700]. L'effet est impressionnant et la situation unique : un face à face entre deux squares (Saint-Patrick et Gallery) séparés par un canal. Avec l'aménagement du square Saint-Gabriel légèrement plus à l'ouest, cette zone industrielle de Montréal est désormais embellie par un ensemble rapproché de quatre squares publics.

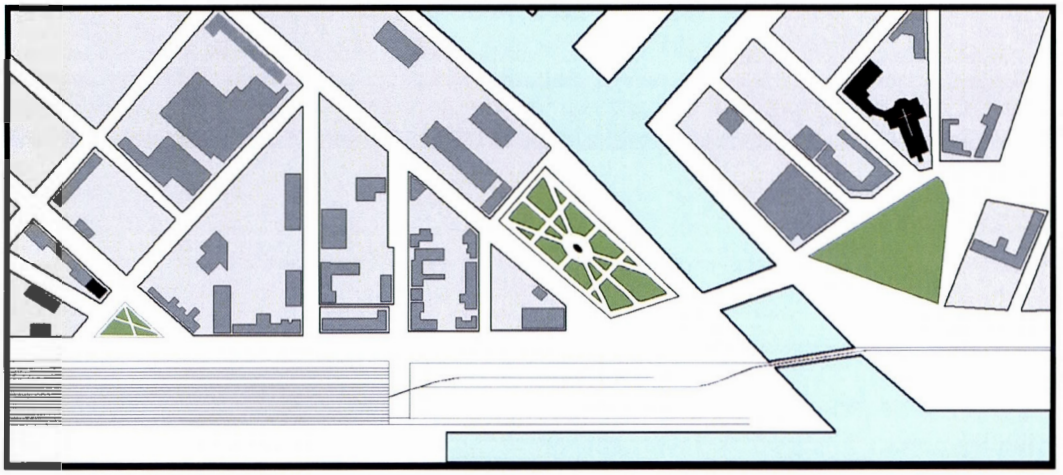

Fig. 4.36 : Plan de la séquence de squares à proximité du Canal de Lachine, J. Cha.

Ces améliorations notables dans un secteur populaire de Montréal n'auraient pu se réaliser sans l'appui de conseillers municipaux actifs et déterminés à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à l'embellissement de la ville. Dennis Tansey (1833-*c.* 1908), ingénieur irlandais, « est le premier citoyen de Pointe-Saint-Charles à siéger au conseil municipal d'abord comme représentant du quartier Sainte-Anne, de 1881 à 1887, puis comme représentant du quartier Saint-Gabriel, dont il prône l'annexion à Montréal [701] ». Préalablement à l'occupation de ce poste, il participe à la construction du pont Victoria et à la planification du canal Wellington. Daniel Gallery (1859-1920), également d'origine irlandaise,

---

[699] *Report from the Road Committee to instruct the City Clerk to write the Dominion Government to transfer Site of Old Basin at Wellington Bridge to the City for a Public Square*, 11 juillet 1892, 122-04-02-04, VM 36, S3, SS2, SSS3 (1892), DGDAVM.
[700] 12 juin 1899, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.
[701] Lavigne et Rodrigue, *op. cit.* : 470.

représente le quartier Sainte-Anne à titre de conseiller municipal de 1898 à 1910. « *The Gallery Bath and the Gallery Square, attest the energy he has so successfully devoted to the interest of his ward*[702]. » Les squares Wellington et Gallery changent d'appellation pour devenir les squares Tansey et Gallery en l'honneur des deux conseillers municipaux. Les trois squares, y compris le square Saint-Patrick, sont fortement identifiés à la communauté irlandaise et symbolisent leur volonté de marquer leur présence sur le territoire. Ce ne sont plus des lieux rattachés à un luxe bourgeois, mais davantage des lieux d'ornementation et d'épanouissement populaire. Les squares Wellington et Gallery sont des variations synchroniques du type square-jardin ; leurs formes irrégulières triangulaires et trapézoïdales témoignent de la récupération de sites industriels. L'enfilade de squares sur la rue Wellington est singulière et sans équivalent à Montréal. Les squares ne remplissent pas un rôle d'outil de développement urbain, mais bien d'embellissement par substitution d'une emprise industrielle.

Les squares du chemin des Carrières

Au milieu du XIX[e] siècle, un sentier sinusoïdal précédant « l'avancée de la grille orthogonale[703] » est ouvert dans le village de Côte Saint-Louis. « Tracé fondateur[704] » de l'actuel plateau Mont-Royal, le chemin des Carrières lie le chemin de la Côte Saint-Louis aux carrières d'extraction de la pierre calcaire au nord de la ville. Au tournant du XX[e] siècle, la municipalité, bien au fait de la séquence de squares de Saint-Gabriel, est déterminée à embellir cette section de la ville. Elle propose l'insertion de deux petits squares-jardins sur le chemin : le square Lamoricière et le square des Carrières[705]. Une résolution du conseil de ville en 1892 stipule que le terrain acquis par la Ville de la Côte Saint-Louis de Dephis Turcot sera employé à perpétuité comme place publique[706]. La municipalité amorce les travaux préliminaires pour convertir en square-jardin le terrain situé à l'intersection des rues

---

[702] Cléophas et La Violette et Massé, *op. cit.* : 347.

[703] Isabelle Caron (2004), « Des mémoires « à excaver » : interpréter la présence des carrières de pierre grise à Montréal », *Journal de la Société pour l'étude de l'Architecture au Canada*, p. 16.

[704] Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Plateau Mont-Royal*, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 27.

[705] Les noms des squares Lamoricière et des Carrières seront changés en square George-Guilbeault et en square Paul-Martineau le 30 novembre 1935.

[706] Extrait des minutes des délibérations du conseil municipal de la Ville de la Côte Saint-Louis, 16 novembre 1892. Résolution du conseil municipal du 7 décembre 1892.

Prénoveau, des Carrières et Lamoricière (square Lamoricière)[707] ainsi que la langue de terre à l'angle des rues Carrières et Berri (square des Carrières)[708]. Selon les préceptes émergents du mouvement *City Beautiful*, « *the open spaces of a city are, or should be, its ornaments*[709] ». Le mouvement *City Beautiful* ne se résume pas uniquement à la volonté d'une municipalité de se doter d'un cœur civique et de mettre en valeur des édifices monumentaux, mais également d'embellir tous les secteurs de la ville, même des emprises industrielles. Par l'intervention de la Commission des parcs et traverses, le chemin des Carrières est ornementé de mini-squares d'embellissement aux formes trapézoïdales[710]. Auguste Pinoteau, surintendant de la Commission, confirme l'aménagement du square des Carrières : « ce petit square est situé dans un triangle de terrain [...] Il a été entouré d'une bordure en pierre (chaîne) et gazonné, le petit square fait très bon effet, et des arbres y seront plantés au printemps prochain[711]. »

La Ville ne s'arrête pas là et envisage de poursuivre la séquence des squares en rattachant les deux « ornements » à un large parc public. En effet, tout juste à l'est du chemin des Carrières, se trouve un vaste site autrefois occupé par la carrière Dubuc et Limoges[712]. De 1905 à 1913, la municipalité acquiert des terrains des successions Le Boyer, A. Dubuc et Geo. Beausoleil pour « fins de rue et de ruelle ou autre utilité publique ». Elle procède également à l'expropriation à compter de février 1906 du « propriétaire Olivier Limoges & Estate Arthur Dubuc » dans le but de créer le parc Crémazie[713]. Le remblaiement de l'ancienne carrière, utilisée depuis quelques années comme dépotoir, et sa transformation en parc contribueront à accentuer la valeur foncière des lotissements en son pourtour et de prolonger la succession de pièces végétales. La Commission des parcs et traverses affirme :

---

[707] Crédits requis par la Commission des parcs et traverses pour travaux permanents à être exécutés au cours de l'année 1902.
[708] Procès-verbaux de la Commission des parcs et traverses, 11 avril 1905, DGDAVM.
[709] Mulford Robinson (1903), *op. cit.* :
[710] Le Comité des chemins voit à la gestion des squares jusqu'en 1900 avant d'être remplacé par la Commission des parcs et traverses.
[711] Lettre d'Auguste Pinoteau à la Commission des parcs et traverses, janvier 1903, VM44, S3, D12, DGDAVM.
[712] Au moment où germe l'idée de transformer le site en parc, l'emplacement est « désigné sous le nom de Carrière Dubuc, ainsi que sous celui de « Ferme Amos », Bobine 251, 15/15.7, Square Sir Wilfrid-Laurier, Dossier 1901.80, DGDAVM.
[713] Procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal de Montréal, tenue le lundi 9 novembre 1903, Bobine 251, 15/15.0, Square Sir Wilfrid-Laurier, Dossier 1901.80, DGDAVM.

Fig. 4.37 : Plan de la séquence de squares le long du chemin des Carrières, J. Cha.

si l'on transformait le terrain en question en parc, il n'y a aucun doute que des édifices de bonne apparence seraient construits sur les terrains qui le bordent ; on empêcherait aussi de cette manière la construction de bâtiments de deuxième et de troisième classe qui ne seraient pas à leur place dans le voisinage d'un parc public ; la construction de ces immeubles procurerait aussi des revenus substantiels à la Cité[714].

Le parc Crémazie, dont la partie sud est traitée comme un square-jardin, contribue à modifier le visage industriel de Saint-Louis[715].

Les squares séquentiels de Saint-Gabriel et de Saint-Louis proviennent de la désuétude de sites industriels et de la volonté des pouvoirs publics de les embellir au profit des citoyens. Le contexte urbain des squares séquentiels, qui paraît incompatible à la création de squares-jardins, rappelle les espaces interstitiels engendrés par les percées haussmanniennes. À la manière du Service des promenades et des plantations de Paris, le Comité de chemins et la Commission des parcs et traverses de Montréal optimisent la valeur urbaine des terrains en les transformant en squares-jardins. Ceux-ci sont aménagés dans un tissu urbain existant, aux fonctions mixtes, et occupent des espaces résiduels le long de voies publiques. Pour ces raisons, ces squares présentent des formes variées allant du rectangle du triangle et sont considérés comme des variations synchroniques du type square-jardin. L'intention des acteurs-concepteurs d'améliorer la santé publique et d'enjoliver des emprises industrielles les place dans les courants idéologiques du XIX^{e} siècle qui allient hygiène publique et nature de même que les courants émergeants du XX^{e} siècle concernant l'embellissement de la ville.

---

[714] Rapport du Comité des parcs et traverses pour donner des noms aux nouveaux carrés et parcs, 9 novembre 1913, Parc Laurier, P-105, ADGVM.

[715] Le parc Crémazie sera dénommé parc Sir-Wilfrid-Laurier en 1925. Le cade bâti se compose de duplex de deux étages datant de la fin du XIX^{e} siècle, ainsi que de multiplex et d'immeubles d'appartements construit jusqu'en 1930.

Les plans du Comité d'améliorations municipales : vers une vision globale de Montréal

L'architecte montréalais Andrew Taylor, de retour de la World's Columbian Exposition de Chicago, résume l'événement « comme un véritable paradis au cœur du chaos urbain de Chicago et s'émerveille de l'effet bénéfique de cet événement sur la réception publique de l'architecture[716] ». Dans l'amélioration des conditions hygiéniques et esthétiques, « il reconnaît l'utilité des règlements en matière de bâtiment et la nécessité d'un contrôle esthétique du développement urbain[717] ». À partir de 1894, l'Association des architectes de la province de Québec (AAPQ) souhaite la création d'un organisme qui serait chargé « d'examiner tous les plans, projets ou maquettes visant l'érection de monuments, ainsi que l'élargissement et l'embellissement d'avenues et de squares publics[718] ». Cet organisme voit finalement le jour en 1906 avec la création du Comité d'améliorations municipales (Association for Civic Improvements).

De 1906 à 1908, Edward S. Maxwell (président), Percy E. Nobbs, Jean-Omer Marchand, Joseph Venne et John Rawson Gardiner réfléchissent à la mise en œuvre d'un plan directeur en vertu duquel la ville serait agrémentée d'avenues et d'un système de parcs, une proposition qui serait semblable à celle du « Senate Park Commission Plan » de Washington réalisé en 1901-1902 par Rickson A. Outhet, Daniel M. Burnham, Charles F. McKim, Auguste St. Gaudens et Frederick Law Olmsted[719].

Ce plan glorifiant la nature comme composante urbaine de premier ordre est un projet phare donnant une impulsion définitive au mouvement *City Beautiful*. L'un des auteurs du plan est le Montréalais Rickson A. Outhet (1876-1951). Architecte paysagiste ayant œuvré dans de prestigieux bureaux à Boston et à Washington, dont celui d'Olmsted, Outhet offre ses services à l'AAPQ. pour la réalisation de plans d'embellissement de la ville dès 1904. Au sein du Comité d'améliorations municipales, il contribue en 1908 à l'élaboration de cinq projets urbains à Montréal.

---

[716] France Vanlaethem (1998), « Embellir ou moderniser la ville », in Isabelle Gournay et France Vanlaethem, *Montréal métropole 1880-1930*, Montréal, Les Éditions Boréal, CCA, p. 151.
[717] *Ibid.*
[718] *Ibid.* : 152.
[719] Miller, *op. cit.* : 124.

Les plans d'embellissement de Montréal s'inscrivent dans la continuité des plans de Washington qui présentent « [a] *series of beautiful and varied terminations along lengthy avenues, parkway systems, and grand civic centres*[720] ». L'AAPQ soumet « *a comprehensive scheme for connecting and developing the existing parks* » et convient qu'il faudra du temps et de l'argent pour le mener à terme.

> *This committee realizes that they are presenting ideas which will require a long period of time to realize, but we have taken the stand that Montreal's future as one of the world's great cities requires that consideration be given to the future as well as the present, and would respectfully suggest that an amount of money be set aside for carrying out such improvements as are deemed urgent*[721].

L'un des plans est particulièrement intéressant puisqu'il propose la création sur l'avenue Atwater d'un boulevard liant les squares Western et Saint-Gabriel. « L'amélioration de l'avenue Atwater jusqu'au parc Western, form[era] ainsi une première partie d'un réseau d'avenues et de boulevards destinés à relier, d'une façon artistique et pratique, l'ensemble de nos parcs, prenant comme noyau le Mont-Royal placé au centre normal du Greater Montreal[722]. » Depuis les travaux haussmanniens, « le grand Boulevard planté est devenu le type consacré de la grande voie urbaine[723] » fournissant de l'air libre et « cré[ant] une servitude de beauté[724] ». Aux États-Unis, le *park system* et le *parkway* ont été introduits à compter des années 1870 par les écrits et les projets de Frederick Law Olmsted. Le mouvement *City Beautiful* renouvelle les précédents haussmannien et olmstedien. À Montréal, la proposition pour l'Atwater Avenue Boulevard innove en suggérant une plantation centrale d'arbres en quinconce, destinée à encadrer deux lignes de tramways. Une plantation d'alignement sur trottoir et l'alignement des bâtiments sur une marge de recul complètent la proposition d'aménagement.

---

[720] Van Nus (1975), *op. cit.* : 206.
[721] Lettre adressée au maire de Montréal par W.S. Maxwell du Civic Improvement Committee, 27 mai 1908, 121-03-06-04, VM44, S3, D28, DGDAVM.
[722] Avenue Duluth et parc La Fontaine, 9 juillet 1908, Comité sur les améliorations municipales, Association des architectes de la province de Québec, 121-03-06-04, VM44, S3, D28, DGDAVM.
[723] Guérard, *op. cit.* : 36.
[724] *Ibid.* : 43.

> *In the centre of the street a wide grass strip, bordered with trees which would receive the street car track. This arrangement does away with much of the dust and noise incidental to the operation of electric cars, and is the plan which the City of Boston has followed on many of the avenues through the City into the Suburbs. A street of this type with trees bordering the driveways would be beautiful as well as practical and could be carried out at a moderate cost*[725].

En 1910, « l'A.A.P.Q. avance une nouvelle proposition qui prévoit de faire rayonner à partir du square Victoria trois avenues qui, coupant la trame urbaine en diagonale, rejoindraient la rue Sherbrooke à l'est, le chemin de la Côte-des-Neiges à l'ouest et le pont Victoria au sud[726] ». L'une de ces pattes-d'oie relie le square Victoria au square Dominion. À la même période, l'architecte montréalais Jean-Omer Marchand propose la création d'un centre civique, regroupant plusieurs édifices classiques imposants autour d'une place centrale monumentale évoquant la forme et la grandeur de la place de la Concorde de Paris. La proposition de Marchand comporte une vaste avenue plantée qui mène à la place civique.

Tous ces projets menés par certains des plus célèbres architectes francophones et anglophones de Montréal procurant « beauté et ordre urbain » n'auront pas de suite[727]. Leur intérêt tient à la volonté de planification unifiée qu'ils manifestent, par l'ancrage des squares-jardins et le dégagement de boulevards plantés et par une conception spatiale importée du modèle étatsunien. Ces multiples tentatives de faciliter les circulations, de transformer, de lier et d'embellir la ville ont instauré une manière de penser la ville qui sera reprise dans des aménagements ultérieurs. Le square-jardin est ici abordé comme maillon d'un projet global de restructuration et d'embellissement urbains.

---

[725] *Report of the Civic Improvement Committee of the Province of Quebec Association of Architects on the proposed Atwater Avenue Boulevard and River Front Parkway*, 15 juin 1908, Association des architectes de la province de Québec, 121-03-06-04, VM44, S3, D28, DGDAVM.

[726] Vanlaethem, *op. cit.* : 153.

[727] D'autres projets ambitieux seront projetés par la nouvelle Ligue du progrès civique fondée en 1909. *Cf.* Gabriel Rioux (2005), *Émergence d'une réflexion moderne en planification urbaine : apports de la ligue du progrès civique pour la métropole montréalaise*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

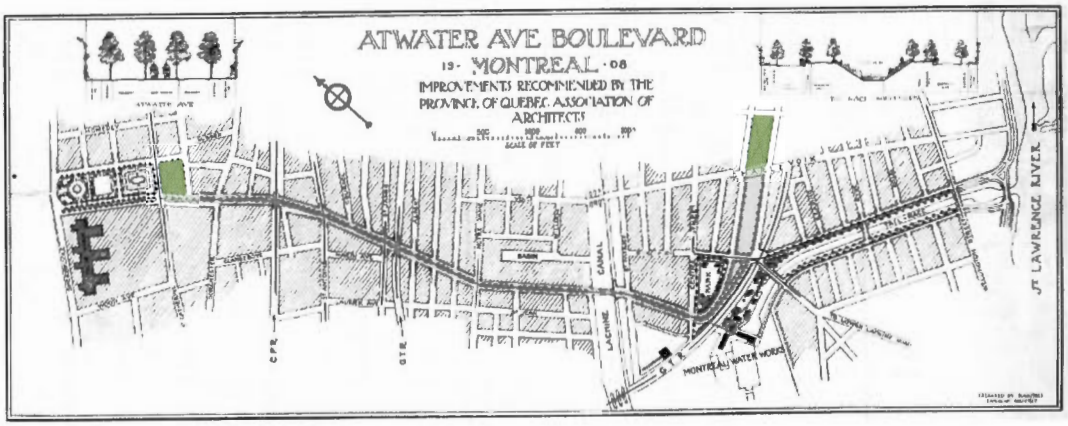

Fig. 4.38 : Plan reliant les squares Western et Saint-Gabriel selon *Atwater Avenue Boulevard. Improvements recommended by the Province of Quebec Association of Architect*, Rickson A. Outhet (1908), Montréal, VM44,S3,D36, DGDAVM, J. Cha.

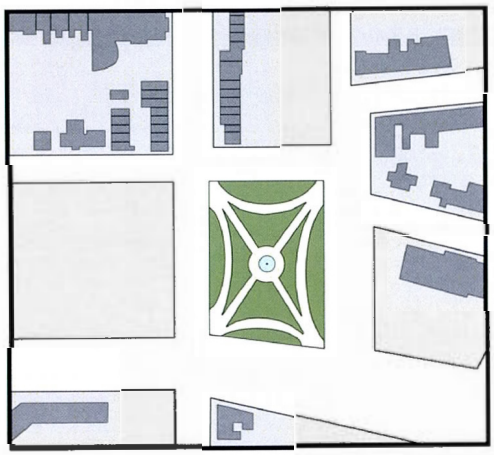

Fig. 4.39 : Plan du square Western, J. Cha.

Fig. 4.40 : Plan du square Saint-Gabriel, J. Cha.

Conclusion

Ce chapitre a démontré la pluralité et l'adaptabilité des squares montréalais. S'éloignant d'un contexte résidentiel et d'une conception exclusive, les squares parvis, d'embellissement et séquentiels satisfont des désirs d'amélioration publique en termes esthétiques.

Les squares parvis, seuil et vista sont les premières formes de squares d'embellissement à Montréal au XIX^{e} siècle. Les donations et les demandes des propriétaires, des entreprises privées et du gouvernement provincial amorcent un processus d'embellissement des seuils d'édifices-monuments. Au désir d'enrichir un édifice ou de mettre en valeur un paysage s'ajoute la mise en relief du statut et du prestige de l'établissement lui étant rattachés. Cette mise en scène relève d'une monumentalité d'association ; elle est principalement menée par les Canadiens français.

Le square-parvis vise à embellir et à mettre en valeur des églises catholiques tout en consolidant le noyau de la bourgeoisie francophone (square Saint-Jacques) ou en renforçant le cœur civique de leurs municipalités (squares Lahaie et Bonaventure). Issus de donations de notables canadiens-français, ces squares-jardins aménagés devant les églises sont tous érigés sous condition de le demeurer à perpétuité.

Le square-seuil naît d'une volonté gouvernementale d'embellir les façades du palais de justice et de l'hôtel de ville de lier les deux édifices et d'honorer le pouvoir municipal de Montréal. L'ajout d'un square-jardin contribue à monumentaliser le cœur administratif de la ville. Le recours au square-jardin est ensuite privilégié par les compagnies ferroviaires et l'École Polytechnique, dans un esprit de concurrence, afin de faire valoir leur entreprise ou leur établissement par une mise en valeur architecturale. Le square-seuil émerge à la suite des demandes formulées à la Ville de doter les façades d'édifices d'un tapis végétal. La Ville réagit rapidement en aménageant presque immédiatement les squares-jardins désirés. Malgré l'hybridité de leur conception, à la fois privée et publique, les squares-seuils sont entièrement accessibles au public sans restriction. Le square-seuil rehausse la monumentalité des édifices en accentuant l'attractivité de l'institution lui étant rattachée. Enfin, le square-vista permet, grâce à une donation et une exigence de la North Shore Railway Company, d'offrir un lieu d'agrément aux habitants du quartier ouvrier en bordure du fleuve Saint-Laurent. Ici, le square-jardin est au service d'un panorama. Une série d'allées

orientées judicieusement mènent au belvédère. Ce square-jardin sert de prétexte pour aller admirer la vue et observer le paysage fluvial.

Les formes paysagères des squares parvis-seuil-vista sont toutes différentes, quoiqu'elles se rattachent toujours à un vocabulaire classique (*crux quadrata* ou *decussata*). Cela s'explique par leurs implantations sur des sites aux formes et aux superficies variables. L'exiguïté de l'espace et la proximité des édifices à mettre en valeur justifient les formes simplistes des squares Bonaventure, Saint-Jacques, du palais de justice et de l'hôtel de ville. Ici, la structuration des allées et des parterres poursuit une volonté directionnelle, celle d'orienter la vue et le parcours vers une église, un édifice institutionnel ou le fleuve. Ces réalisations n'innovent pas dans leurs formes paysagères, à l'exception du square d'Youville ; elles répètent pour les besoins d'une mise en scène architecturale ou paysagère des éléments de composition du type square-jardin. Réalisé au moment où les squares s'additionnent à l'échelle de la ville, le square de l'hôtel de ville témoigne, par sa création en ce lieu symbolique et sa représentation stéréotypée réduite à sa plus simple expression, la *crux decussata*, l'importance du type square-jardin à Montréal et sa forme la plus identifiable.

À ces exemplaires s'ajoutent les squares d'embellissement et séquentiels. Les squares sont complètement démocratisés, leur périmètre n'est plus clos et les formes urbaines et paysagères sont plus diverses. C'est l'explosion d'exemplaires du type marqué particulièrement par l'individualité et l'originalité de leur conception. Le jardinier français Louis-François Chollet soumet un plan pour le square-jardin du parc Logan caractérisé par un parterre de broderies surdimensionné par l'emboîtement de surfaces de formes des plus diverses. Le boulevard de l'Opéra, projet nationaliste conçu par Xavier Perrault, vise à créer, en s'inspirant d'exemples français, un nouveau cœur de la bourgeoisie canadienne-française en mettant en valeur un haut-lieu de la culture francophone. La proposition comprend une régularisation du cadre bâti, une mise en tension et des perspectives entre les squares-jardins et les édifices culturels et une répétition de quatre squares-jardins abondamment ornementés. Le square Dézéry, œuvre d'Aristide Beaugrand-Champagne, et le nouveau square du parc La Fontaine, proposent tous deux une révision du style classique et une individuation du type square-jardin. Toutes ces expérimentations ont été menées par des professionnels (jardinier, architecte paysagiste, architecte) soucieux d'originalité visant créativement des vocabulaires plus complexes. Les éléments de base, que ce soit la centralité ou les entrées d'angle, sont renouvelés dans des vocabulaires oscillant entre des

formes linéaires et courbes. Ces squares-jardins offrent des expériences de promenade sans pareilles à Montréal.

L'aménagement des squares séquentiels aux abords du Canal de Lachine au chemin des Carrières, se rattache à la fois à la salubrité et à l'embellissement de la ville. Par une stratégie de récupération de sites vacants sur des emprises industrielles, Montréal se dote de successions de squares ornementaux rehaussant la qualité de vie des riverains et la beauté des quartiers concernés. Ils requalifient par le fait même des voies dépourvues de qualité esthétique ; ils les dotent de lieux d'agréments physiques et visuels et de points de repère paysagers. Leurs formes irrégulières triangulaires et trapézoïdales résultent de la récupération de sites industriels. L'enfilade de squares sur la rue Wellington est singulière et sans équivalent à Montréal. Ces squares ne remplissent pas un rôle d'outil de développement urbain, mais bien de remplissage et d'embellissement d'une emprise industrielle. Enfin, les plans du Comité d'améliorations municipales, par un réseau d'avenues liées par des squares, contribuent à l'amorce d'une planification urbaine à grande échelle à Montréal. Les squares-parvis, d'embellissement et séquentiels signent l'émergence d'une contrepartie montréalaise du mouvement *City Beautiful*. À l'échelle de la ville, les squares-jardins viennent agrémenter les voies et les quartiers, et ce, des plus simples aux plus complexes expressions paysagères.

CHAPITRE V

GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LE CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN, LA MONUMENTALISATION ET LA COMMERCIALISATION

Introduction

Le chapitre cinq s'attarde à la démocratisation du square (plus grande accessibilité à toutes les classes de la société), en particulier avec le square Dominion, qui s'impose comme un square métropolitain, servant de lieux de rassemblements populaires. Après avoir observé la démocratisation et le foisonnement des squares à l'échelle du territoire urbain montréalais, les deux prochains chapitres explorent, sur des squares existants, la quête de grandeur et de splendeur qui préside à l'aménagement des squares en vue d'en faire des lieux civiques inégalés à Montréal. Les citoyens, les comités privés, les professionnels de l'aménagement et les commissions municipales participent à cette quête de grandeur des squares. Tous ces acteurs renouvellent l'image en l'associant à une monumentalité urbaine par densification et par l'échelle des éléments bâtis. À cela s'ajoute l'entrée en scène de l'ornement, qu'il soit monument commémoratif ou composition végétale. L'ornement est un objet ou un élément rapporté intégré à une œuvre achevée afin de la décorer ou de l'embellir[728]. S'ouvrant au tourisme à la fin du XIX^{e} siècle, la métropole du Canada livre des squares d'ornement à la population montréalaise et aux visiteurs étrangers. S'offrant en parure, le square sera un témoin de la prospérité et du prestige de la ville victorienne. Cela se concrétise par l'accession des squares à une portée métropolitaine, par un rôle civique accru et par un cadre bâti renouvelé et monumentalisé.

Le square, particulièrement le square Dominion, est le manifeste du Montréal métropole nord-américaine en se positionnant à titre de square métropolitain par excellence. N'étant pas rattaché à un projet immobilier lors de sa création, le square Dominion se situe à

[728] Conan, *op. cit.* : 165.

l'échelle métropolitaine en jouant un rôle centralisant : il est le lieu canadien par excellence de la glorification du Dominion, notamment par la convergence des manifestations, des célébrations et des commémorations. Il intègre de plus les fonctions et les usages de la place publique traditionnelle. Le cadre architectural et fonctionnel exceptionnel et le carnaval d'hiver de Montréal, un attrait touristique important, font du square Dominion une destination pour les touristes et l'ensemble de la population montréalaise.

La croissance économique de Montréal renouvelle l'intérêt pour les squares centraux. L'enveloppe architecturale des squares Phillips, Victoria et de la place d'Armes est monumentalisée et change d'échelle. Des banques, des compagnies d'assurances, des bureaux, des grands magasins, des hôtels et même des industries légères s'intègrent aux squares. L'émergence du Montréal métropole s'observe à travers ces squares qui se commercialisent et s'institutionnalisent. Cela produit des retombées directes sur l'aménagement des squares-jardins qui connaissent des modifications tant de leurs formes urbaines que paysagères.

Dans la seconde portion du XIX^{e} siècle, plusieurs squares existants sont redéfinis, soit par réaménagement, agrandissement ou transformations significatives de leurs abords. Le contexte résidentiel des squares centraux fait place aux commerces et aux institutions désirant s'implanter en leur pourtour. L'intérêt commercial pour les squares s'observe particulièrement aux squares Phillips, Victoria et de la place d'Armes, qui subissent des transformations importantes de leur square-jardin et de leur cadre bâti.

Les monuments commémoratifs s'imposent comme objet de décoration et de spatialisation des identités anglophones, francophones et irlandaises. Démontrant concurremment les ententes et les rivalités entre les groupes dominants, leur association à un espace et une population donnés et les volontés de territorialiser une mémoire, l'intégration de monuments aux squares confirme leur portée comme lieu public de premier plan à Montréal.

Un square métropolitain : grandeur physique et symbolique du square Dominion

Le caractère totalement public du square

Même si sa conception n'est pas issue de la planification promotrice de la New Town, le square Dominion est le cœur symbolique et paysager du nouveau centre-ville et le lieu de montre par excellence de la bourgeoisie anglophone de Montréal. Contrairement aux squares Phillips et Beaver Hall, l'aménagement du square Dominion n'est pas rattaché à des conditions foncières (pas de cadre bâti). Le square est planifié par l'administration municipale comme un objet indépendant. Il précède la formation de son contexte urbain. Avant son aménagement, quelques habitations se trouvent déjà présentes en pourtour. En effet, une décennie avant que ne s'amorce la transformation du cimetière en square, deux grandes terrasses d'habitations sont construites de part et d'autre (1863-1864). La Roxburgh Place et la Peel Terrace se caractérisent par deux rangées de onze et de dix maisons unifamiliales de trois étages, en brique et de style uniforme. Ces terrasses sont typiques de l'architecture montréalaise de l'époque et la Peel Terrace « figure parmi les dix grandes terrasses de type britannique les plus prestigieuses du milieu du XIX[e] siècle, à Montréal[729] ».

Outre sa distance face à la planification de la New Town, l'aménagement du square Dominion s'écarte de la tradition de l'enclos et n'est jamais clôturé ; cela marque distinctement le caractère public total du square. Par ailleurs, les clôtures des squares-jardins existants sont graduellement enlevées à partir de la fin des années 1870 : square Victoria (1871), square Beaver Hall (1878), square Phillips (1879), square Richmond (1879), place d'Armes (1910)[730].

---

[729] David B. Hanna (2009), « Peel Terrace (1863-1864) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal.

[730] *Report from the Road Committee To Convert Victoria Square into a Roadway*, 12 juillet 1871,121-13-04-01, VM36, S3, SS2, SSS3 (1871) ; *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1878 and 1879*, 27 juillet 1910, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

Fig. 5.1-2 : Squares Phillips et Victoria avant l'enlèvement de leurs clôtures (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

Pour Montréal, il est clair que le square Dominion ne s'inscrit pas dans la logique des squares résidentiels où le développement foncier serait favorisé par la plus-value au square. Les avocats de la Ville le confirment : « Qu'aucun propriétaire, du côté nord de la place Dominion, n'a droit de pratiquer des issues pour avoir une entrée sur ladite place, dans le but d'arriver à des bâtisses qu'on se propose d'ériger. – Le public est bien recevable à jouir des places publiques telles qu'établies, mais personne n'a droit de s'en servir dans un intérêt privé[731]. » Il faut attendre 1901 avant que l'administration émette ses premières mesures de contrôle du cadre architectural du square, et ce, uniquement pour le front nord. On instaure ainsi des restrictions au droit d'édifier et on accorde « un droit de passage et de vue à certains propriétaires du Square Dominion[732] ». En plein cœur du mouvement *City Beautiful*, l'intérêt d'une esthétique de la rue fait son chemin et la Ville prend les moyens de doter la portion nord du square d'une façade à la hauteur du prestige de celui-ci.

> Lesdits propriétaires pour eux-mêmes leurs successeurs et ayant droits, devront aussi s'engager à n'ériger sur ladite rue que des constructions permanentes de première classe, ayant au moins trois étages avec façade en pierre et en brique pressée et aucune ruelle de derrière, étables, hangars ou autre structure du même genre ne devront donner ou s'ouvrir sur cette rue, et celle-ci ne devra jamais être affectée à un usage de nature à défigurer l'apparence du dit square Dominion, et les propriétaires s'engagent à signer tout acte ou tous actes

[731] Lettre des avocats de la Cité au président et aux membres de la Commission des parcs et traverses, Immeubles bornés en arrière par le square Dominion, 5 juin 1900, VM44, S3, D9, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal, (DGDAVM).

[732] Procès-verbal d'une séance du conseil de la Cité de Montréal tenue le 13 mai 1901, VM36, S3, SS2, SSS2, D13 (1871), DGDAVM.

> nécessaires pour donner plein effet à la présence entente. Cependant, ceci ne sera pas considéré comme obligeant les propriétaires à démolir les bâtiments ou structures actuellement érigées, mais il sera donné trois ans aux dits propriétaires pour faire disparaître les hangars et structures temporaires actuels[733].

La courte rue Dominion Square Place, mesurant 41 pieds de large, est donc ouverte au public en 1901 entre les rues Peel et Metcalfe[734]. Seule la petite face nord du square recevra de telles règles d'édification. Le square Dominion est également un précédent en ce qu'il constitue le premier square planifié qui inclut deux parties séparées par une voie publique. Il est aussi le plus grand square du moment. Le square Victoria (1872) et le square Viger (1892) seront agrandis successivement au double de leur superficie. La surface impressionnante du square Dominion et sa localisation privilégiée à la fois dans le quartier résidentiel de la bourgeoisie anglophone et le centre-ville émergent en font un lieu idéal de représentation, d'exubérance architecturale et de rassemblement populaire.

Le square Dominion comme glorification et célébration de la Puissance du Canada

Le square Dominion dépasse en superficie une part importante des squares anglais et français créés au cœur de Londres et de Paris aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. Il tient sa superficie à la présence antérieure d'un cimetière dont il reprend pratiquement les mêmes limites (*cf.* chapitre 3)[735]. À compter de 1871, le site appelé à être transformé en square public est l'objet de discussions répétées à l'hôtel de ville. Le Conseil propose plusieurs toponymes pour le square. Le nom le plus fréquemment mentionné est celui de square de l'Église ou Church Square. Les autres propositions mentionnées sont Elgin Square, Lasalle Square, Frontenac Square et Palace Square[736]. Ces suggestions, qui témoignent de l'attachement aux nations britannique et française, évoquent la diversité ethnique et la multiplicité des intérêts du conseil municipal. Le 9 décembre 1872, l'échevin anglophone et futur maire, Aldis Bernard,

---

[733] Commission échevinale des parcs et traverses, série 10, bobine 1, 5 février 1901, DGDAVM.

[734] *Cf.* Noppen (2002), *Le square Dorchester...*, *op. cit.*

[735] Le maintien du désaxement entre la rue Metcalfe et la rue du Cimetière et entre la rue Peel et la rue Saint-François-de-Salles et la pente marquée entre la rue Dorchester et la rue Saint-Janvier confèrent une forme et une scénographie uniques au square Dominion. Les formes s'étant dessinées par le découpage du cimetière et l'achat de terrains pour la construction de rues résultent en deux rectangles coupés par la rue Dorchester et désaxés sur leurs flancs est et ouest.

[736] James Bruce, lord Elgin (1811-1863), gouverneur du Canada (1847-1863) ; Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac (1620-1698), major général des armées du roi et gouverneur général de la Nouvelle-France (1672-1682 et 1689-1698) ; René Robert Cavelier de La Salle (1643-1687), explorateur et voyageur.

recommande la désignation de « Dominion Square » en hommage à la fondation du Dominion du Canada en 1867[737].

En 1872, la population atteint les 107 000 habitants, « Montréal dépasse, et de loin, les autres villes canadiennes et se classe parmi les agglomérations importantes de l'Amérique du Nord[738]. » Dans le dernier quart du XIX[e] siècle, le statut de Montréal passe de celui de ville à celui de métropole[739]. Toutefois, une récession affectant le Canada et les États-Unis perdure à Montréal de 1873 à 1876. C'est dans ce double contexte de confirmation de son rôle de métropole et une volonté d'alléger le chômage, « que la Ville de Montréal a entrepris d'aménager le mont Royal[740] ». La décennie 1870 marque un désir réel de créer des aires vertes au sein du tissu urbain par la construction des grands parcs urbains et de deux squares majeurs. Le maire de Montréal entre 1873 et 1875, Aldis Bernard, n'est pas étranger à cette effervescence paysagère. C'est en effet sous son mandat que sont aménagés les squares Dominion et Dufferin, le parc de l'île Sainte-Hélène ainsi que le parc du Mont-Royal conçu par l'architecte paysagiste étatsunien Frederick Law Olmsted. Les difficultés économiques, la réalisation parallèle de quatre projets majeurs d'aménagement, l'exhumation des corps, le remplissage et le nivellement du site et l'étendue du site expliquent pourquoi il faudra sept ans pour achever le square Dominion (1873-1880).

Le projet du square Dominion représente une occasion de réaliser un grand projet d'aménagement et de créer deux squares en un. N'étant soumis à aucun projet de spéculation foncière (construction d'habitations selon un lotissement planifié), l'aménagement du square n'est pas assujetti à des redevances de services ou de besoins « privés » à combler. Dans cette logique, le square peut aspirer à un statut métropolitain, être à l'échelle de la ville plutôt que du quartier. Sa superficie hors du commun répond à cette aspiration. Par sa localisation au cœur de la ville, la plus importante du pays, il représente un lieu idéal pour l'érection de divers monuments commémoratifs canadiens. Outre les idées de grandeur, la présence de deux terrasses d'habitation au nord et au sud, de même que quatre églises ayant front sur le site invitent à créer un lieu paisible, un salon urbain destiné au délassement. Tout en servant d'extension aux parvis des églises environnantes, le lieu est

[737] Document du Comité des chemins daté du lundi 9 décembre 1872, Bobine 255, 15/47.9, Square Dominion, Dossier 1901.267-1, DGDAVM.
[738] Robert, *op. cit.* : 117.
[739] *Cf.* Robert, *ibid.* : 78 ; et Gournay et Vanlaethem, *op. cit.*
[740] Jean-Claude Germain (1995), *Le feuilleton de Montréal. Tome 2, 1793-1892*, Montréal, Stanké, p. 282.

« *an ideal area for relaxation and congregation*[741] ». Ces multiples orientations sont à la base du dualisme du square Dominion et des deux formes paysagères distinctes. Il est envisagé de créer deux lieux distincts de promenades publiques, la portion nord étant dominée par la surface des parterres et la partie sud étant dominée par la surface des circulations.

Le Comité des chemins poursuit une réflexion pour l'« ornementation » du square et soumet son plan « *for embellishing the new square*[742] ». Ce plan est adopté le 15 octobre 1872 par la Commission de la voirie. La fin des expropriations permet d'amorcer le processus menant à l'amélioration et à l'embellissement du futur square. Le Comité soumet un budget de 2906 $ pour sa réalisation. Outre l'excavation, quatre éléments caractérisent le premier aménagement du square-jardin : la création d'allées et de parterres, la mise en place de clôtures autour de certains parterres, la plantation d'arbres et d'arbustes et le gazonnement. La création du square-jardin répond simultanément à la demande d'aires végétales, au contexte d'expansion urbaine, à la croissance de la population et à la volonté d'y symboliser le pays. À partir du moment où s'amorce le processus d'aménagement, le square tout entier devient un hymne paysager à la gloire du Dominion du Canada, pays nouvellement créé par la fusion des provinces, avec l'approbation des Britanniques en 1867. « Le nom de square Dominion est aussi relié à la vie politique du pays et de l'Empire britannique[743] ». La forme et la programmation du square sont influencées par l'attachement des pouvoirs dominants à la Couronne britannique et par la fierté nationaliste canadienne-anglaise[744].

---

[741] Andrew Y. Hoffman (1962), *City Squares and Open Spaces, with Special References to Montreal*, thèse de doctorat, Montréal, McGill University.

[742] VM36, S3, SS2, SSS2, D13 (1871), DGDAVM.

[743] Pluram inc. (1900), *Étude de caractérisation patrimoniale. Square Dorchester et place du Canada, Montréal*, réalisée pour la Ville de Montréal, p. 31.

[744] Le 1er juillet 1867, John A. Macdonald et Georges-Étienne Cartier contribuent à l'arrivée du fédéralisme canadien par la concrétisation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Appelée depuis « Loi constitutionnelle de 1867 », elle est à l'origine de la fondation de la Confédération du Canada, le 1er juillet 1867. Le pays porte alors la dénomination de « Dominion of Canada », ce qui est parfois traduit par « Puissance du Canada ». Ce n'est qu'en 1931 que la Grande-Bretagne accordera pleine autonomie au Canada par le Statut de Westminster (formation du Commonwealth).

Fig. 5.3 : Plan d'Édimbourg et de ses environs, par Jean Laurie, incluant la proposition de New Town de James Craig de 1766, DA 1828.742, Edinburgh Central Library.

Le square Dominion est divisé en deux portions quasi égales par la rue Dorchester. La portion sud est un modèle hybride entre la place publique et le square. Elle offre une flexibilité des usages et un dessin des parterres raffinés, mais non contraignants. Elle peut accueillir les commémorations et les rassemblements à la gloire de la nation. La portion nord est dédiée uniquement à la promenade, sans possibilités spatiales pour d'autres activités. Elle évoque la forme du drapeau *Union Jack*. La portion nord du square Dominion emprunte littéralement ce motif pour le dessin des allées et des parterres. Cette représentation au sol de l'*Union Jack* existe depuis l'époque Renaissance en Europe. Là, elle est évocatrice de son contexte de création dominé par la volonté de symboliser le Dominion du Canada et l'attachement à la Grande-Bretagne[745].

Dès son ouverture, le square Dominion est associé à l'armée canadienne qui y offre des prestations musicales (concerts, fanfares) et qui y présente des défilés militaires à proximité. C'est en 1878 que s'amorce la tradition des discours et des rassemblements politiques sur le square Dominion alors que John A. Macdonald y prononce une première allocution[746]. Par la suite, « le square Dominion devient le lieu privilégié des rassemblements populaires, notamment à l'occasion des grands discours politiques[747] ».

---

[745] L'idée de reconnaissance de la nation britannique trouve écho dans un geste encore plus monumental dans le projet de la New Town d'Édimbourg un siècle plus tôt. En 1766, l'architecte James Craig remporte le concours pour l'extension nord de capitale écossaise ; ce projet s'inscrit dans le contexte des révoltes jacobites marquées par une série de soulèvements, de rébellions et de guerres dans les îles Britanniques entre 1688 et 1746. Les défaites jacobites pavent la voie à de nouvelles affirmations d'attachement à la Grande-Bretagne. C'est ainsi que Craig envisage dans ses premiers dessins pour la New Town un plan de rue patriotique reprenant la forme de l'*Union Jack*. Ce projet utopique dont l'idée sombre rapidement dans l'oubli n'en demeure pas moins une tentative de formaliser une identité nationale.

[746] Cet événement partisan est marqué par les manifestations de ses opposants politiques. À un certain moment, Macdonald est même frappé à la tête, tombe de la plateforme et demeure inconscient de longues minutes. Malgré ces incidents, il reprend la forme et complète son discours.

[747] Choko, *op. cit.* : 156.

Entre 1871 et 1900, le square Dominion devient un lieu important dans la vie sociale et politique montréalaise. Sa position centrale au cœur du quartier résidentiel de l'élite du pays et de la ville lui assigne déjà un rôle prédominant dans la vie sociale de l'époque. De plus, ses dimensions importantes permettent la tenue d'événements qui rassemblent un grand nombre de personnes[748].

Fig. 5.4 : Parade militaire au square Dominion (1898), 77076074, Musée McCord.

Lors des campagnes électorales, les foules affluent vers le square Dominion pour entendre les orateurs[749]. Plus qu'un espace politique, le square est également le reflet du nationalisme canadien. Pendant un certain temps, « *the Royal Canadian Mounted Police raised and lowered the Canadian flag in the square at sunrise and sunset each day*[750] ». Le drapeau canadien et la Gendarmerie royale du Canada (Mounted Police) participent à l'image et au caractère canadien du square Dominion tout autant que les nombreux monuments commémoratifs qui s'y implanteront (canons de la guerre de Crimée, Diamond Jubilee Fountain, monument John A. Macdonald, monument aux héros de la guerre de Boers).

---

[748] Pluram inc., *op. cit.* : 27.
[749] Collard, *op. cit.* : 12.
[750] Alan Hustak (1996), « Place du Canada. Like the Dominion itself, historic square is divided », *The Gazette*, 30 juin

Un cadre architectural et fonctionnel prestigieux pour un square d'exception : une cathédrale, un hôtel de luxe et une gare internationale

Au moment où s'amorce l'aménagement du square Dominion, l'environnement bâti du site comprend de nombreuses églises néogothiques, deux terrasses d'habitations et quelques autres résidences. Le déplacement vers le square Dominion de la cathédrale de Montréal (square Saint-Jacques), du siège de la Young Men's Christian Association (square Victoria) et du siège social de la Sun Life Assurance Company of Canada (rue Notre-Dame) confirme le square dans son statut d'espace public à portée métropolitaine. Dès 1855, M^{gr} Bourget décide d'ériger au square Dominion le palais épiscopal et d'y déplacer la cathédrale catholique de Montréal ; sa position privilégiée au centre de la New Town en développement lui donne une force d'attraction immense même si aucune population canadienne-française ne réside alors à proximité. En 1894, 24 ans après le début de la construction, l'immense cathédrale Saint-Jacques, réplique à échelle réduite de la basilique Saint-Pierre-de-Rome, est inaugurée en bordure du square. La cathédrale néobaroque reproduisant la basilique du Vatican rompt, par son style et son gigantisme, avec l'environnement résidentiel de la New Town. Elle domine les églises protestantes avoisinantes. Plus que tout autre bâtiment religieux du Québec, elle représente l'ampleur et la direction que prend, au Québec, le renouveau religieux chez les catholiques au XIX^{e} siècle. Plus particulièrement, ce renouveau accompagne le rattachement de la société canadienne-française, ou du moins de son élite, au mouvement ultramontain. Les adeptes de cette doctrine du catholicisme populaire, sous l'influence de M^{gr} Ignace Bourget, « rejettent tout compromis entre le catholicisme et la pensée moderne et réclament la priorité de la société religieuse sur la société civile. Son dogme principal est l'attachement à la personne du pape et la croyance en son infaillibilité[751]. » L'établissement de la cathédrale catholique au square Dominion est un geste à portée politique.

---

[751] Nine Voisine, L'Encyclopédie canadienne, http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0008196, consulté le 17 juin 2011.

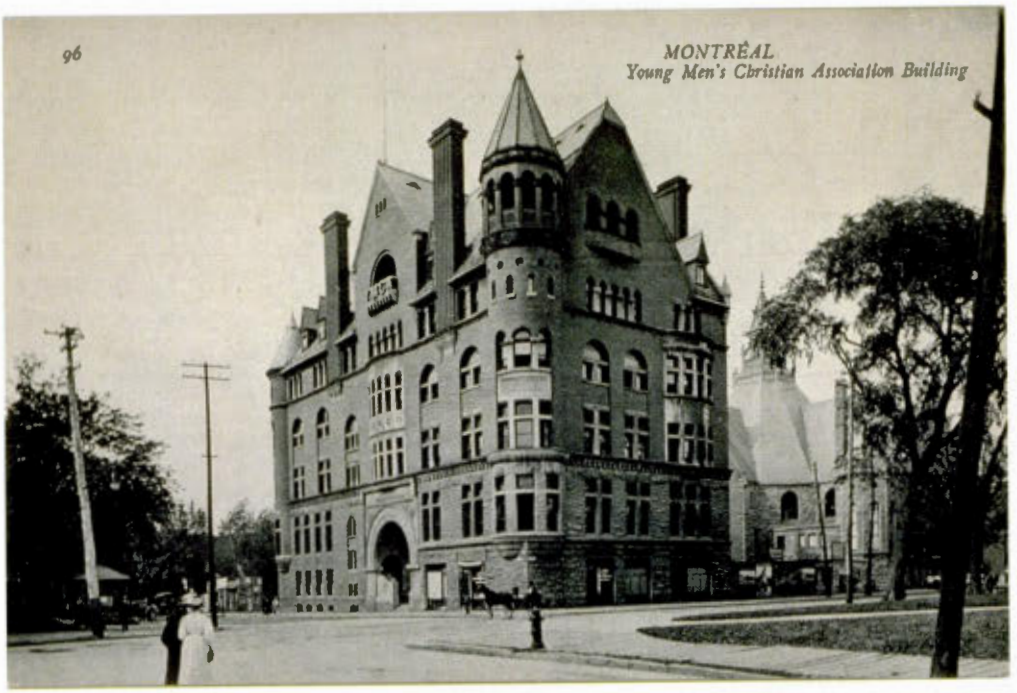

Fig. 5.5 : Édifice du YMCA (*c.* 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-42A, BaNQ.

Fig. 5.6 : Cathédrale Saint-Jacques (1913), carte postale, collection Isabelle Caron.

Fig. 5.7 : Hôtel Windsor, *Canadian Illustrated News*, 23 février 1878, CCA.

Deux autres édifices remarquables confirment ce caractère métropolitain du square et l'ambition des promoteurs et des architectes, soit l'hôtel Windsor et la gare Windsor. La construction de l'hôtel de luxe Windsor, le plus grandiose en Amérique du Nord, et de la gare internationale Windsor, fait du square Dominion le cœur de Montréal, la porte d'entrée nationale. L'hôtel Windsor est inauguré le 30 novembre 1878, trois ans après le début des travaux. Conçu par l'architecte étatsunien William W. Boyington (1818-1898) et inspiré du Palmer House Hotel (John Van Osdel) et du Sherman House Hotel (William Boyington) construits à Chicago en 1871-1872[752], l'hôtel est né de l'initiative d'un groupe d'hommes d'affaires montréalais dirigé par Matthew Hamilton Gault. L'hôtel Windsor est l'un des plus luxueux de l'Empire britannique et, à la suite de l'agrandissement en 1909, il devient l'un des plus grands hôtels d'Amérique avec 750 chambres[753]. Son inauguration rassemble plusieurs personnalités importantes. dont Sir John A. Macdonald, premier ministre du Canada, la

[752] David B. Hanna (2009), « Hôtel Windsor (annexe) 1906-1908 », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 9.
[753] Choko, *op. cit.* : 165.

princesse Louise et son mari John Campbell, marquis de Lorne et gouverneur général du Canada. L'hôtel devient rapidement le point de chute des voyageurs, des hommes d'affaires, des politiciens et des artistes. Il rehausse la réputation de Montréal et marque le nouveau centre-ville structuré autour du square Dominion.

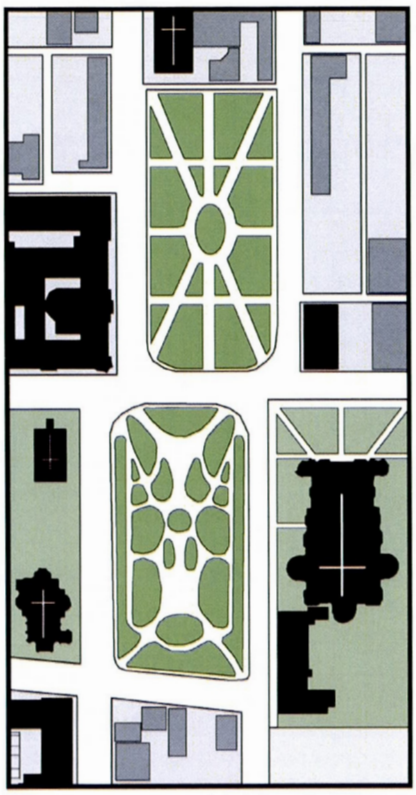

Fig. 5.8 : Plan du square Dominion, J. Cha.

L'ouverture de l'hôtel Windsor est un événement important dans l'histoire du square puisqu'il constitue véritablement le premier bâtiment à être construit en relation avec le square nouvellement créé. Par sa position privilégiée, il est le pivot entre les portions nord et sud du square Dominion.

Pour les gens de l'extérieur, c'est l'hôtel Windsor qui a réellement mis le square Dominion en vedette. Il est vite devenu un des hôtels les plus en vue du continent ; quant au square, il était un lieu de rencontre fréquenté par des gens de toute la ville. À l'époque, quand il s'agissait d'organiser une réunion publique, que ce soit à des fins politiques ou autres, c'est habituellement au square Dominion que l'on songeait en premier[754].

Les vues sur le square depuis l'hôtel rappellent d'anciens principes visuels des squares londoniens au XVIII[e] siècle. L'édification d'un hôtel luxueux ayant pignon sur un square est d'ailleurs un précédent à Montréal, voire dans les grandes villes occidentales. Londres se dotera d'un tel hôtel 22 ans plus tard lors de l'ouverture du Russell Hotel en 1900 sur le prestigieux Russell Square, dans le quartier Bloomsbury. À Dublin, le Shelbourne Hotel donnant sur le St. Stephen's Green, érigé en 1824, est le précurseur de ce genre de relation.

[754] Communications générales et affaires publiques de CPRail (1991), *La gare Windsor. Portail de la ville*, Montréal, Canadien Pacifique, p. 11.

Fig. 5.9 : Gare Windsor (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha.

L'année 1889 est marquée par plusieurs événements dont le plus significatif a lieu au sud-ouest du square. Après deux années de construction, la gare Windsor accueille son premier train le 3 février 1889[755]. De style néoroman richardsonien, elle est l'œuvre de l'architecte Bruce Price,. La monumentalité de la gare symbolise le prestige, la puissance et la stabilité du Canadien Pacifique, fondé en 1881 dans le dessein de construire le premier chemin de fer transcontinental du Canada. Le CP érige à Montréal, métropole économique et plaque tournante du transport au Canada, son imposante gare, avec son siège social s'ouvrant sur l'éminent square Dominion. « La gare Windsor formera dorénavant avec l'hôtel Windsor un tandem prestigieux par lequel passeront célébrités internationales, et têtes couronnées en visite à Montréal[756]. » C'est l'apogée du square en termes d'aménagement et de génie du lieu : « *From the moment when first we emerged from the Windsor station and walked up to see the moonlight on the snow in Dominion Square and shinning on the dome of St. James and Cathedral, we began to be aware of an essence of place unlike any we had ever*

[755] La gare sera agrandie à deux reprises en 1900 et en 1909-1914.
[756] Choko, *op. cit.* : 157.

experienced before[757]. » L'arrivée de la gare monumentale modifie grandement les usages du square Dominion, particulièrement sa portion sud. Celle-ci devient un espace de circulation et de passage hautement sollicité.

Un article publié dans *The Montreal Herald*, trois jours après l'inauguration de la gare Windsor, lance l'idée de poursuivre l'expansion du square vers le nord jusqu'à la rue Sainte-Catherine. Déjà, on avait manifesté la possibilité de l'agrandir au sud jusqu'à la rue Saint-Jacques. Aussi improbables qu'utopiques, ces propositions manifestent l'esprit de grandeur et de démesure qu'accompagne l'ouverture de la gare Windsor pour le plus grand square montréalais.

> *The congregation of Erskine Church are* [sic] *talking of moving out further west, and that would be a splendid opportunity to buy out their property for the extension of the Square, and would only leave two dwellings and some little shops to expropriate in order to extend the Square right up to St. Catherine street. See what improvement that would be* [...] *I see that a proposal has been made to extend the square down to St. James street. That would be an immense improvement*[758].

Les conseillers municipaux refusent ces hypothèses en prétextant l'ampleur des coûts et l'inutilité d'agrandir le square, tout en faisant valoir leur appréciation de l'église faisant office de front nord au square : « *We nowhere in our article hinted at any idea that the church disfigured the square*[759]. »

Après l'édification de plusieurs églises, d'un hôtel et d'une gare en pourtour du square, le nouveau YMCA voit le jour en 1892, confirmant *de facto* la supplantation du square Victoria à titre de square central de la ville. Au tournant du siècle, le square Dominion devient l'endroit le plus photographié et représenté sur les cartes postales à Montréal, l'image et le souvenir par excellence de Montréal. Alors que les pays occidentaux connaissent une grande prospérité entre 1896 et 1912, période connue sous l'appellation Belle Époque en France et *Edwardian Era* en Grande-Bretagne, le square Dominion est à son apogée urbain et paysager lorsque l'ère commémorative l'atteint.

---

[757] Joe McDougall (1996), « Passing Show: Forty Years in Retrospect », in *The Montrealer*, vol. 40, n° 5, mai, p. 17.

[758] (1889), « Dominion Square », *The Montreal Herald*, 6 décembre, Bobine 255, 15/47.7.14, Square Dominion, Dossier 1901.267-1, DGDAVM.

[759] (1892), « Dominion-Square extension », *The Montreal Herald*, Saturday morning, 6 février, Bobine 255, 15/47.7.15, Square Dominion, Dossier 1901.267-1, DGDAVM.

> En cette fin de siècle, le square regroupe donc, outre quelques résidences typiques du quartier, des bâtiments publics importants dans la vie montréalaise et dans les activités socioéconomiques du pays (hôtel, gare, centre communautaire). La plupart de ces bâtiments n'ont pas nécessité de démolition, car ils se sont implantés sur des terrains vacants. Le square rassemble aussi toujours beaucoup d'églises et leurs nombreux clochers en caractérisent le paysage d'alors [...] Malgré sa localisation au sein d'un quartier résidentiel, les abords du square ne regroupent que très peu de résidences et dès le début de son aménagement sa vocation publique se concrétise[760].

Fig. 5.10 : Square Dominion (*c.* 1895), CPR.

La venue de bâtiments importants et structurants pour la religion, le tourisme, le transport et la renommée de la ville font du square Dominion un haut lieu civique montréalais, un lieu de destination ouvert à tous les Montréalais et aux visiteurs canadiens et étrangers.

[760] Pluram inc., *op. cit.* : 27.

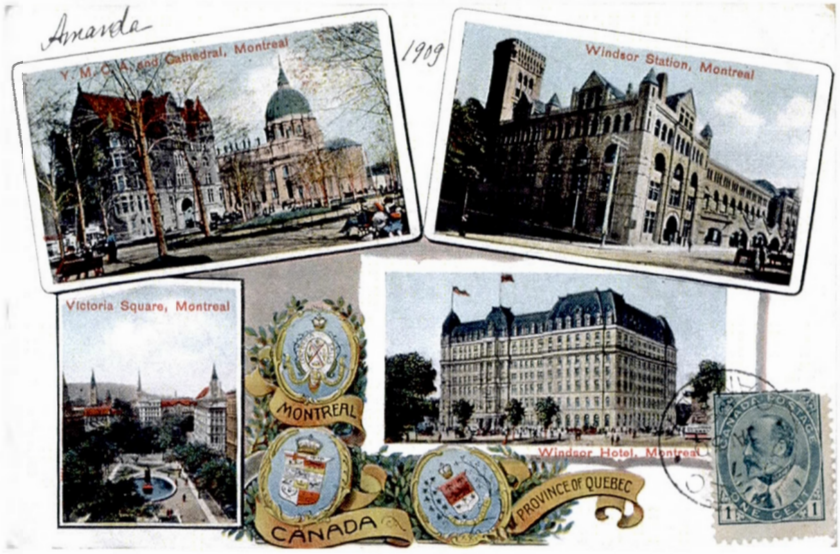

Fig. 5.11 : Carte postale du square Dominion (1909),
collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1315, ANQQ.

Le carnaval d'hiver de Montréal (1883-1910) : un événement à grand déploiement

Dès le début des années 1880, le square Dominion se positionne par sa superficie et sa localisation comme lieu par excellence pour tenir des événements. Outre ses activités de promenades quotidiennes et ses rassemblements politiques occasionnels, le square est également un lieu de manifestations musicales et sportives. À l'instar du square Viger, le square Dominion est un lieu prisé pour ses concerts publics. Dès 1880, le corps de musique des Carabiniers Victoria (Band of the Victoria Rifles) joue deux fois par semaine dans la portion sud du square Dominion. Le carnaval d'hiver de Montréal, une autre activité saisonnière faisant la renommée du square et de la ville, témoigne du caractère métropolitain du square Dominion. Le square détrône rapidement le Champ-de-Mars comme support principal des grands événements et des rassemblements montréalais. Il accueille la haute société, principalement anglophone. Il accueille également de plus en plus de francophones et de touristes. Aux côtés du parc du Mont-Royal, le prestigieux square Dominion devient synonyme des sports d'hiver. La proposition de créer un carnaval afin de célébrer et de faire partager les joies de l'hiver est formulée par Robert D. McGibbon du Montreal Snow Shoe Club lors de l'assemblée annuelle de leur Club des raquetteurs de Montréal en 1882. Cela pave la voie à la tenue d'activités d'envergures chaque hiver au square Dominion, le lieu de rencontre par excellence de divers clubs, notamment des raquetteurs et des traîneaux.

> Le carnaval de Montréal, pour ses initiateurs, sera plus qu'une simple rencontre amicale entre les différents clubs sportifs de la ville. En effet, dès le départ, cet événement est pensé en fonction de la promotion des intérêts économiques de la ville. Les objectifs avoués de ses concepteurs sont alors les suivants : d'une part, faire connaître davantage Montréal aux États-Unis et dans le reste du Canada et ainsi agrandir son marché d'échange, et, d'autre part, activer l'économie montréalaise durant l'hiver, en attirant les touristes par un événement spécial qui revaloriserait cette saison[761].

Fig. 5.12 : Procession au flambeau au square Dominion, *The Montreal Daily Star*, Carnival Number (1889), DGDAVM.

Fig. 5.13 : Palais de glace au square Dominion, *Canadian Illustrated News*, 27 janvier 1883, Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-38A, BAnQ.

La capitale commerciale du Canada est une ville accueillante et élégante et le carnaval se doit de représenter dignement Montréal[762]. Le premier carnaval d'hiver de Montréal en 1883 est entièrement organisé par la communauté anglophone, offre une programmation riche et

[761] Sylvie Dufresne (1980), *Le carnaval d'hiver de Montréal (1883-1889)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département d'histoire de l'art, Université du Québec à Montréal, p. 9.
[762] Fred Anderes et Ann Agranoff (1983), *Les palais de glace*, Montréal, Éditions du Trécarré, p. 23.

multiple afin « d'attirer des milliers de Montréalais et de touristes, surtout américains[763] ». La volonté d'attirer les touristes est manifeste dans l'organisation de l'événement[764]. Le programme « prévoit des activités mondaines comme un bal, une mascarade et différents sports tels la raquette, le ski, les glissades en traîneaux et le curling[765] ». À ces activités s'ajoutent des compétitions sportives : « des parties de hockey, des tournois de curling, des courses de chevaux, des joutes de crosse en patins, une épreuve d'endurance de 24 km à la patinoire Victoria et enfin, une course à obstacles en raquettes sur le Mont-Royal[766] ». Néanmoins, « le carnaval de Montréal, par le choix de ses activités et par l'organisation de son horaire, est avant tout une manifestation élitiste. Si elle finit par prendre des allures de fête populaire, c'est qu'une partie importante de ses activités se déroulent sur la place publique[767].

Le premier carnaval lancé en grande pompe s'accompagne d'« une couverture de presse imposante [qui] fait connaître l'événement à la grandeur du continent et c'est par milliers que les touristes tant canadiens qu'américains viennent à Montréal[768] ». L'activité la plus importante du festival d'hiver créé en 1883 demeure sans contredit la visite du palais de glace. Référence non moins grandiose, le palais se veut une imitation des palais de glace édifiés au XVIII[e] siècle sur le fleuve Néva en Russie. Dans la poursuite de cette tradition russe, « cette forteresse de glace » devait être construite sur le fleuve Saint-Laurent à Montréal. Comme il est impossible techniquement de satisfaire une telle exigence, les organisateurs doivent opter pour un autre site. « Le square Dominion s'avère alors l'endroit tout désigné ; situé au cœur du quartier où se dérouleront la plupart des activités du carnaval, cette place publique à deux pas du plus grand hôtel de la ville, le Windsor. Le conseil municipal accorde sans difficulté la permission d'aménager le palais à cet endroit[769]. »

---

[763] Choko : *op. cit.*
[764] Gordon, *op. cit.* : 43.
[765] Anderes et Agranoff, *op. cit.* : 24.
[766] *Ibid.* : 29.
[767] Dufresne (1980), *op. cit.* : 60.
[768] Dufresne (1990), « Attractions, curiosités, carnaval d'hiver, expositions agricoles et industrielles : le loisir public à Montréal au XIX[e] siècle », in Jean-Rémi Brault, *Montréal au XIX[e] siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal, Ottawa, Leméac, p. 249.
[769] *Ibid.* : 26.

L'objectif est clair : « il s'agit d'ériger, par défi et pour le plaisir, un centre d'attraction exceptionnel afin de souligner la tenue d'un carnaval d'hiver[770] ». Le palais de glace est donc construit dans la partie sud du square. Le palais de glace constitue un événement en soi qui contribue à donner au square Dominion « *a gleam and glamour* ». Il participe à la création d'une vitrine touristique exceptionnelle attirant des « *visitors from all over North America—even from the far parts of the world*[771] ». Le carnaval avec son palais de glace a lieu à sept reprises en 1883, 1884, 1885, 1887, 1889, 1909 et 1910[772]. Le palais de glace le plus imposant avec une tour de 108 pieds de haut et 25 000 blocs de glace est érigé la dernière année du carnaval. Les cérémonies de clôture des carnavals sont spectaculaires. Elles s'amorcent et se concluent par une procession de près de 2000 raquetteurs, torches à la main, du mont Royal vers le square Dominion où une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes attend fébrilement leur arrivée :

> Le mercredi soir, tous les clubs de raquetteurs de la région se donnent rendez-vous à l'occasion d'un grand défilé aux flambeaux. Celui-ci prend fin par la prise d'assaut du palais de Glace. Au cours de cette cérémonie, certains clubs attaquent le palais de glace avec des pièces pyrotechniques, des fusées et des bombes éclairantes. D'autres clubs repoussent l'attaque avec le même genre de munitions. Ce soir-là, il n'y a pas une place libre autour du Carré Dominion. Plusieurs estrades accueillent les spectateurs[773].

> La capture du palais étant accomplie, les raquetteurs se réunissent une dernière fois sur le square, reforment leurs rangs, et, dans un semblant d'ordre militaire, entreprennent la marche de nuit vers le Mont-Royal. Torches en main, ils font d'abord le tour du square, puis se dirigent vers la rue Metcalfe, empruntent la rue McTavish, passent la rue Boulevard et se rendent au sommet de la montagne[774].

---

[770] Anderes et Agranoff, *op. cit.* : 7 et 9.
[771] Collard, *op. cit.* : 13.
[772] Une épidémie de petite vérole interrompt la tenue du carnaval en 1886. La ville de Saint-Paul au Minnesota en profite alors pour établir son propre carnaval en attirant le public principal de Montréal, les Étatsuniens. À cela s'ajoutent les problèmes financiers récurrents et les conflits internes qui signent l'arrêt de cet événement hivernal spectaculaire à Montréal.
[773] Anderes et Agranoff, *op. cit.* : 29-30.
[774] Dufresne (1980), *op. cit.* : 57.

Fig. 5.14 : Palais de glace du carnaval d'hiver de Montréal, square Dominion (1889), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-24B, BAnQ.

Le jeu d'attaque-défense du palais attire une foule « souvent estimée à 50,000 personnes [qui] se tient au pourtour du square, retenue par des cordons de sécurité, sur les estrades payantes construites autour de la place[775] ». Le square est donc le point de ralliement, le cœur des festivités du carnaval et la vitrine de la ville. Du point de vue des représentations, les références à l'histoire et à la culture britannique, notamment par l'architecture du palais et par les nombreux drapeaux, sont omniprésentes. Les symboles mettent en relief la spécificité de la culture canadienne, ce besoin d'affirmer l'existence d'une nation véritablement canadienne. « Conséquence de ces impératifs économiques et politiques, la plupart des grandes manifestations de la fin du XIX[e] siècle, sont placés [*sic*] sous le signe de la "canadianité" [...] Parmi les [...] référents canadiens, la glace, les conifères et les différents équipements sportifs occupent une place de choix[776]. » Depuis les prémisses de sa mise en œuvre, on n'a jamais cessé de voir grand à propos du square Dominion. Il a été l'objet de

[775] *Ibid.* : 56.
[776] *Ibid.* : 42.

représentation de la grandeur de la société canadienne. Avec le carnaval, le square Dominion devient la vitrine touristique et l'événement par excellence de la métropole. Prestige et élégance sont associés au square Dominion en tant que haut lieu de la vie socioculturelle montréalaise.

Malgré l'ampleur et la réussite de l'entreprise, le carnaval est tout de même l'occasion de tensions entre les groupes anglophones et francophones de Montréal. Les francophones critiquent le fait que toutes les activités aient lieu dans les quartiers anglophones de l'ouest de la ville et qu'ils ne peuvent en retirer aucun bénéfice économique, touristique ou récréatif. Ils souhaitent que le carnaval ne se déploie pas seulement depuis le square Dominion, mais également depuis des places et des squares de l'est de la ville. « Suite aux pressions exercées par certains Canadiens français, le carnaval s'étend désormais aux quartiers est de Montréal[777] », et ce, à compter de la troisième année du carnaval en 1885. Le square de la place d'Armes devient l'un des trois lieux de l'« est » à recevoir des installations et des activités carnavalesques aux côtés du Champ-de-Mars et de la place Jacques-Cartier. Un lion de glace et un gigantesque labyrinthe de glace seront construits au cœur du square de la place d'Armes, malgré la désapprobation du clergé. Les objets de glace de la place d'Armes restent cependant des signes d'allégeance à l'Empire britannique[778] ; le lion reproduit ceux du monument Nelson du Trafalgar Square à Londres alors que le labyrinthe est une reproduction de celui des jardins de Hampton Court en Angleterre. Le Comité des chemins accepte que des structures de glace soient érigées aux squares Phillips, Victoria et Saint-Louis[779].

---

[777] Dufresne (1980), *op. cit.* : 129.
[778] Dufresne (1990), *op. cit.* : 251-252.
[779] *Report from the Road Committee to grant the use of the Public Squares to the Carnival Committee on certain conditions*, présenté et adopté le 19 novembre 1888, 122-03-03-04, VM 36, S3, SS2, SSS3 (1888), DGDAVM.

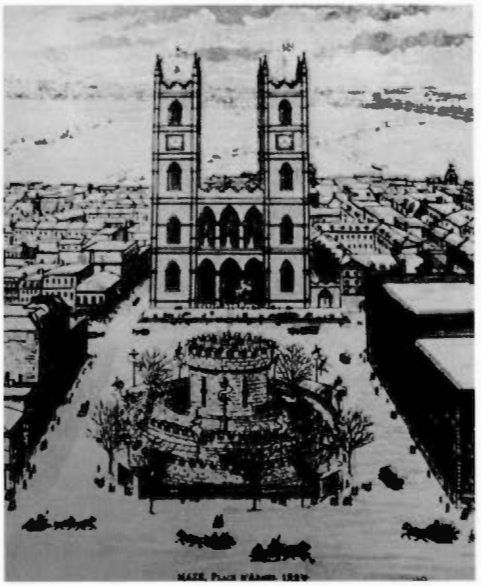

Fig. 5.15 : Labyrinthe au square de la place d'Armes (1887), Z-2231-1, DGDAVM.

Fig. 5.16 : Labyrinthe au square de la place d'Armes (*c.* 1887), 84047030, Musée McCord.

Aucun square montréalais n'a le caractère métropolitain du square Dominion. Sa position stratégique au cœur de la New Town, puis du centre-ville émergent et sa superficie hors du commun sont à la base de la grandeur et de la valeur symbolique du square aux échelles montréalaise et canadienne. Ce caractère grandiose se manifeste par la célébration du Dominion et de l'attachement à la Grande-Bretagne, le cadre architectural et fonctionnel exceptionnel (monumentalité des édifices) et les rassemblements populaires dont le carnaval est le temps fort. Le square Dominion incarne la prospérité et le faste du Montréal victorien. En arrière-plan, il cristallise la rivalité constante entre les anglophones et les Canadiens français.

Commercialisation et transformation architecturale et paysagère des squares centraux primitifs

Dans la seconde portion du XIX^{e} siècle, plusieurs squares sont redéfinis, soit par un réaménagement, un agrandissement ou des transformations significatives de leurs abords. Le contexte résidentiel des squares centraux est transformé au profit de commerces et d'institutions désirant s'implanter en leur pourtour. L'engouement commercial pour les squares s'observe particulièrement aux squares Phillips, Victoria, Parthenais et de la place

d'Armes. Ceux-ci subissent des transformations importantes de leur square-jardin et de leur cadre bâti.

Le square Victoria : point pivot du dynamisme économique

Le square Victoria, point pivot entre la vieille ville et le nouveau centre-ville, subit également d'importants changements à compter de la fin des années 1860, avec la croissance et l'industrialisation de Montréal. Il s'agit d'une « période de fortes transformations, alors que démolitions et constructions se succèdent[780] ». Plusieurs nouveaux édifices prestigieux modifient l'échelle du square, dont le grand magasin Henry Morgan and Co. (1865), le St. Patrick's Hall (1867), le Bonaventure Building (1871) et l'Albert Building (1871). Le vaste terrain libre situé au nord de la rue Craig, sur lequel se tenait le marché (déplacé au square Chaboillez en 1865), est alors également aménagé en square. Situé au cœur de la vie montréalaise, il accueille en périphérie le YMCA (1873), des hôtels (St. James, Hogan, St. Lawrence Hall), de nombreux édifices commerciaux et des industries légères (marchands, entreprises de tissus, importateurs en gros de marchandises sèches, manufacturiers de chaussures, etc.), dont certaines logent sur le flanc est du nouveau square dans l'imposant « bloc » abritant notamment la Ames, Holden & Co. et la Evans Brothers Co. Pendant ce temps, la Ville crée un deuxième square-jardin à l'emplacement de l'ancien Hay Market. À cela s'ajoute l'expropriation d'un édifice, ce qui permet l'agrandissement de l'espace public et la régularisation du flanc ouest du square original.

Du point de vue paysager, le nouveau square est aménagé et planté d'arbres et d'arbustes en 1872[781]. Une *crux decussata* définit une pièce centrale agrémentée d'un bassin-fontaine. Une allée transversale et une allée de ceinture longent le flanc ouest. La multiplicité des allées et leur orientation confirment l'intensité des passages et des activités du square et son importance à titre d'espace de transition entre la vieille ville et la New Town par la côte du Beaver Hall. Le double square occupe une position centrale et marque le cœur de la grande ville qu'est devenue Montréal. Au tournant du XX^{e} siècle, les institutions financières gagnent la partie du sud du square, celle liée à la « Grande » rue Saint-Jacques, la Wall Street

[780] Choko, *op. cit.* : 82.
[781] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1872*, DGDAVM.

montréalaise. Les nouveaux édifices atteignent désormais des hauteurs variant de six à dix étages.

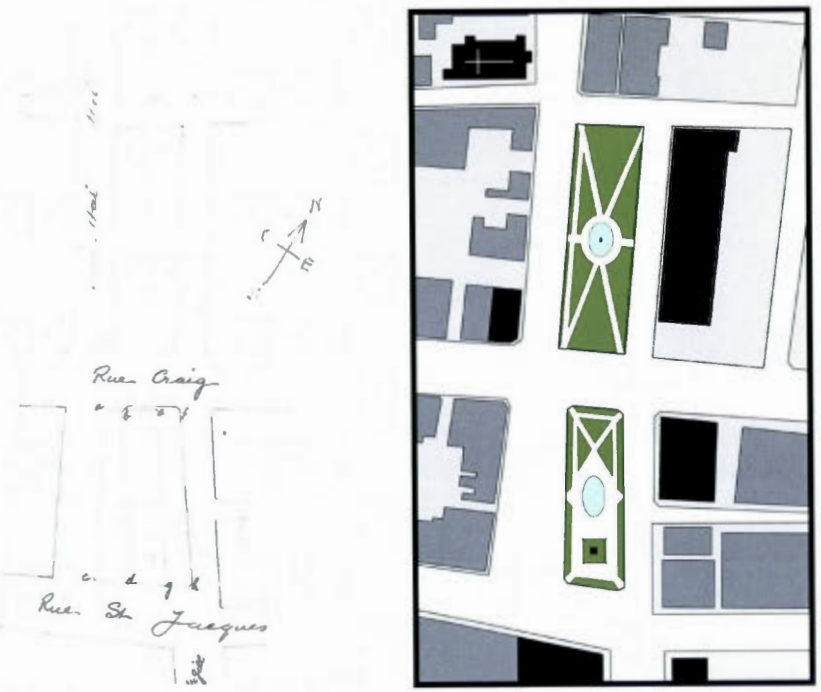

Fig. 5.17-18 : Plan du square Victoria agrandi, DGDAVM et J. Cha.

Fig. 5.19 : Albert Building, square Victoria (*c.* 1875), 83026000-3, Musée McCord.

Fig. 5.20 : Dessin du nouvel édifice du YMCA au square Victoria (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

Fig. 5.21 : Édifice Richelieu & Ontario Navigation Co. au square Victoria (1911), tiré de Choko (1990), *Les grandes places publiques.*

Fig. 5.22 : Square Victoria (*c.* 1907), MP-0000.807-2, Musée McCord.

Fig. 5.23 : Square Victoria (*c.* 1875), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Fig. 5.24 : Square Victoria (*c.* 1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal*.

Fig. 5.25 : Square Victoria (*c.* 1887), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA.

Commercialisation et institutionnalisation du square Phillips

Vingt ans après l'élaboration du plan Phillips, la rue résidentielle Sainte-Catherine qui le traverse en son cœur se transforme en l'un des principaux axes commerciaux de la ville. « Le deuxième pôle du centre-ville se développe depuis le début du siècle dans l'axe de la rue Sainte-Catherine entre les squares Phillips et Dominion [...] La jonction entre l'ancien et le nouveau pôle est assurée par la côte du Beaver Hall, du square Victoria au square Phillips[782]. » Ainsi s'opère, par la montée de la côte Beaver Hall, le transfert des activités commerciales de la basse (*downtown*) à la haute ville (*uptown*). La transformation de l'élégante rue résidentielle s'amorce par l'inauguration du Crystal Palace en 1860 sur la rue Sainte-Catherine à l'ouest de la rue University. Imposante structure de verre accueillant des expositions à grand déploiement, le palais devance de trois ans la construction de la serre du square Viger. Sa localisation s'explique par la « proximité des élites susceptibles de

[782] Linteau (2000), *op. cit.* : 357.

fréquenter l'établissement[783] ». Puis, en 1875, le promoteur Sir Hugh Allan fait ériger un édifice marchand sur un site contigu au Crystal Palace, The Bloc Cathedral, et inaugure la fonction commerciale du secteur.

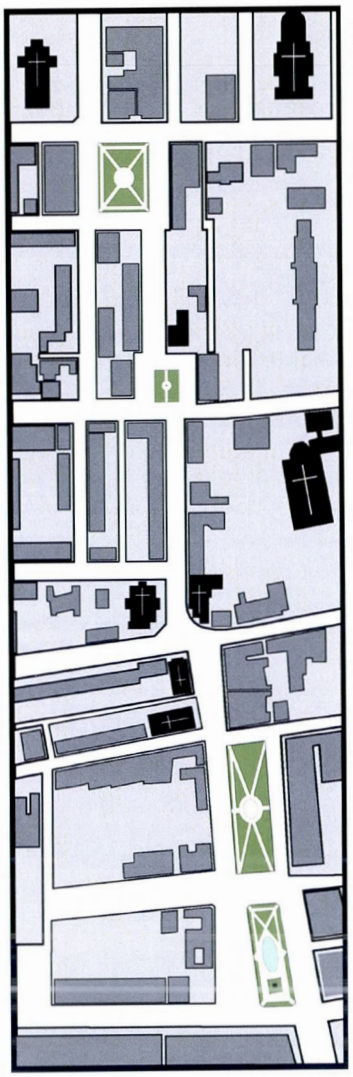

Fig. 5.26 : Axe des squares Victoria, Beaver Hall et Phillips reliant la vieille ville à la New Town par la côte du Beaver Hall, J. Cha.

La commercialisation du plan Phillips s'amorce quant à elle en 1861, alors que le marchand Alfred Joyce déménage sa boutique de la vieille ville à l'*uptown* sur la rue Sainte-Catherine au coin nord-est du square Phillips. Il la déménage de nouveau au sud du square en 1878. L'élégante boutique qui se caractérise par une façade de pierre calcaire, est l'œuvre du réputé architecte Alexander C. Hutchison. Ce geste marque l'amorce du déplacement du cœur commercial de Montréal orchestré autour du square Phillips.

Avec la transformation et la commercialisation des usages, il est décidé en 1876 de réduire en largeur le square Phillips de manière à élargir la rue située du côté est « pour que cette voie corresponde dans toute sa largeur à celle de la Place Phillips située plus au sud, puis d'élargir aussi la rue située sur la côté ouest du square de manière à ce que cette voie dans toute sa largeur corresponde à celle de l'avenue Union, au nord de la rue Ste-Catherine[784] ». Ce projet d'élargissement des voies est complété en 1879[785].

---

[783] Bertol Icart, *op. cit.* : 115.

[784] Rapports adoptés pour l'année 1876, Commission de la voirie, VM36, S3, SS2, SSS2, D16 (1874-1876), DGDAVM.

[785] Les proportions du square de la Douane sont également réduites en 1880 par l'agrandissement de l'édifice de la Douane.

La recherche d'une localisation idéale et la quête de l'excellence architecturale aux abords du square se poursuivent par la construction sur le front est du square de l'édifice Art Gallery en 1879 par les architectes J.W. Hopkins et A.T. Taylor. L'édifice de pierre grise conçu pour l'Art Association est : « *a rather attractive limestone building* [...] *with shops on the ground floor to provide revenue*[786] ». Le musée, précurseur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, reçoit pour son inauguration officielle la visite du gouverneur général, marquis de Lorne, et de la princesse Louise en juin 1879.

Fig. 5.27 : Édifice de l'Art Association of Montreal (*c.* 1893), V2543, Musée McCord.

Fig. 5.28 : Visite du gouverneur général et de la princesse Louise à l'Art Association of Montreal (1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

[786] Edgar Andrew Collard, *The Gazette*, 1er novembre 1969, Bobine 254, 11.64, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

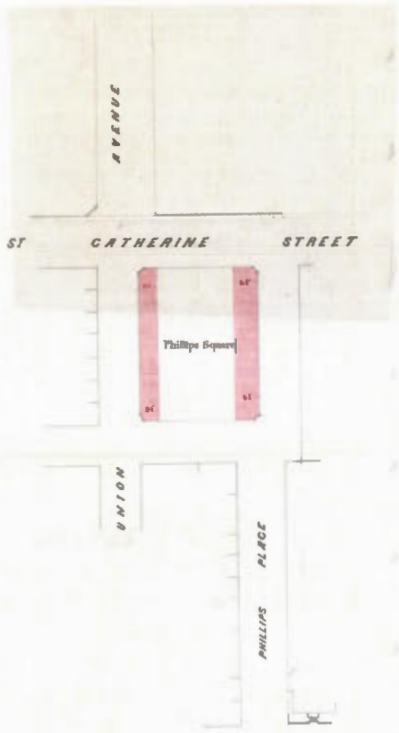

Fig. 5.29 : Réduction du périmètre du square-jardin Phillips, 1876, VM36,S3,SS2,SSS2,1874-1876-68, DGDAVM.

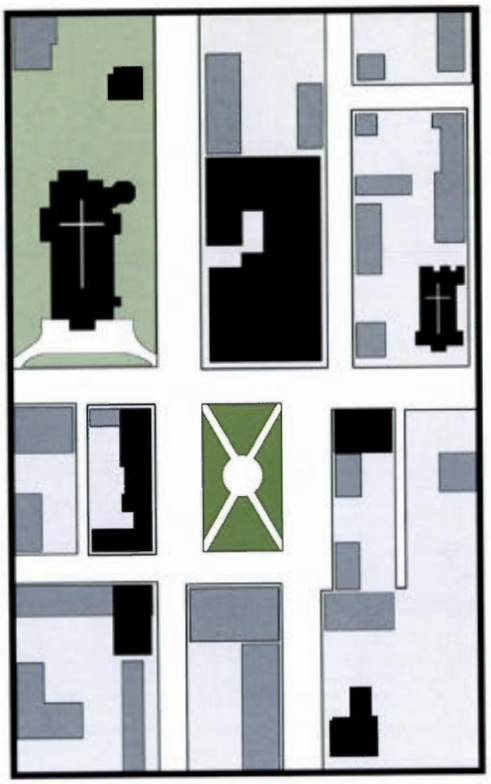

Fig. 5.30 : Plan du square Phillips, J. Cha.

Puis s'amorce réellement le déplacement des grands magasins du square Victoria vers le square Phillips lorsque la Henry Morgan and Company « décide de suivre la tendance et de s'installer rue Sainte-Catherine, face au square Phillips[787] ». Ouverte en 1891, la Colonial House, un édifice monumental en grès rouge conçu par John Pearce Hill, borde majestueusement le square Phillips. En 1894, la joaillerie Henry Birks and Sons quitte à son tour la rue Saint-Jacques et les abords du square Victoria et inaugure la plus grande bijouterie en Amérique du Nord sur le front ouest du square. Birks entrevoyait un intérêt pour ce secteur de la ville : « *There was still little movement uptown. But Henry Birks decided to become one of the first to make the move. He believed the trend uphill was inevitable*[788]. » Le

[787] CUM (Communauté urbaine de Montréal) (1985), *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture commerciale III : magasins-entrepôts, grands magasins, bâtiments mixtes, théâtres et cinémas*, Montréal, Service de la planification du territoire, p. 207.

[788] Edgar Andrew Collard, *The Gazette*, 1er novembre 1969, Bobine 254, 11.64, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.

nouvel édifice est conçu de grès beige du Nouveau-Brunswick par l'architecte Edward Maxwell et sera suivi de deux agrandissements successifs en 1902 et 1906 par les architectes Hutchison & Wood. Les édifices Morgan et Birks présentent des façades prestigieuses, dotées de revêtements distincts, deux types de grès, par rapport à l'ensemble du plan Phillips. Ils se démarquent par des innovations technologiques comme le recours aux baies vitrées. Une véritable rupture s'opère ici avec le plan original et l'architecture traditionnelle[789]. Le square Phillips sert désormais de faire-valoir aux entreprises marchandes montréalaises qui, en plus de leurs produits, assoient leur notoriété sur la qualité architecturale et sur le pouvoir d'attraction de leur localisation. Cela rappelle l'engouement suscité quelques décennies plus tôt pour les squares de la Douane et de la place d'Armes ; le square Phillips est désormais le lieu commercial par excellence de la ville.

Fig. 5.31 : Square Phillips et la Colonial House (1891), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

Fig. 5.32 : Colonial House (*c.* 1890), V2539, Musée McCord.

Fig. 5.33 : Édifice Birks (*c.* 1907), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Fig. 5.34 : Square Phillips (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha.

[789] Bertol Icart, *op. cit.* : 120 et Phyllis Lambert et Robert Lemire (1978), « Building in Montreal : a Break with tradition », *Canadian Collector*, février, p. 77.

Fig. 5.35-36 : Square Phillips (*c.* 1920), CPR et carte postale, collection Jonathan Cha.

Le square de la place d'Armes : l'image du Montréal métropole

À l'instar des squares Phillips et Victoria, particulièrement, le pourtour du square de la place d'Armes est en constante mouvance. Plusieurs édifices se succèdent afin de répondre toujours aux besoins changeants de la société montréalaise. Marqués par la présence de « commerces de luxe, notamment des chapeliers, des tailleurs et des fourreurs[790] », le pourtour du square se transforme radicalement à compter des années 1860, alors que « les banques, mais aussi les compagnies d'assurances, puis les compagnies de services de bureaux professionnels en pleine expansion vont marquer la place d'Armes de leur présence[791] ». Ils remplacent, rehaussent, agrandissent, démolissent et reconstruisent les flancs est, ouest et nord du square. Un changement d'échelle graduel s'accentue dans « le dernier quart du XIX[e] siècle par [la construction de] bâtiments beaucoup plus volumineux[792] ».

Le cadre bâti témoigne de la localisation stratégique de la place d'Armes et du pouvoir d'attraction du square. Avec l'avènement de l'édifice monumental des postes (1876), l'édifice New York Life Insurance (1887), premier gratte-ciel montréalais, la Banque de Montréal

---

[790] Choko, *op. cit.* : 38.
[791] *Ibid.* : 41.
[792] Arkéos inc. (2007), *Place d'Armes et ses abords, Vieux-Montréal. Étude de caractérisation du patrimoine archéologique*, étude réalisée pour la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, p. 50.

agrandie (1903), pour ne nommer que ceux-là, le square de la place d'Armes est, à la fin du XIX[e] siècle, un lieu privilégié d'excellence institutionnelle et d'innovation architecturale. William Hingston soulignait cet aspect lors d'un discours prononcé en 1895 au square de la place d'Armes : « Ici, un édifice attire votre attention par sa colossale dimension, un autre par la beauté de ses contours, un autre par la hauteur ambitieuse qu'il atteint[793]. »

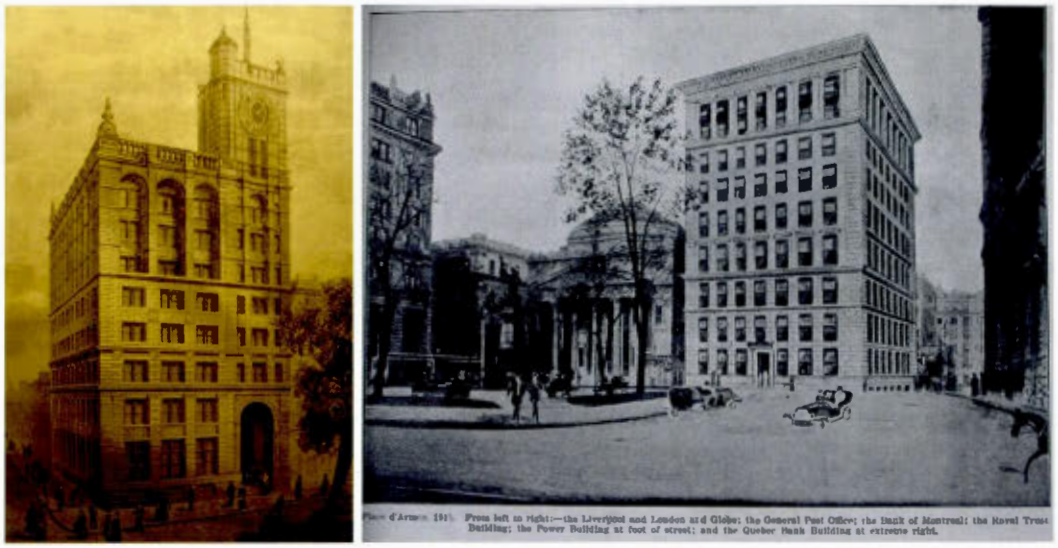

Fig. 5.37-38 : The Montreal Building New York Life Insurance Co., *The Montreal Daily Star*, Carnival Number (1889), DGDAVM et édifice Royal Trust au square de la place d'Armes, Carre (1898), *Art Work of Montreal.*

La spéculation, l'intensité des activités et l'arrivée du tramway entraînent des modifications au square-jardin. En effet, le square devient le lieu de transit majeur de la métropole et le « centre névralgique du réseau de la Compagnie des Tramways[794] ». Dix-neuf lignes de tramways y convergent, un record à Montréal. Véritable plaque tournante, la ville est traversée dans toutes ses directions par des milliers de gens en déplacement. En 1900, les quatre parterres intérieurs du square de la place d'Armes sont éliminés, puis, à compter de 1910, la Ville procède à l'enlèvement de la grille ouvragée, de la bordure et des colonnes de pierre[795]. Le square de la place d'Armes est désormais un nœud de circulation et un centre névralgique des activités financières.

---

[793] Sir William Hingston, in Anonyme (1895), *Récit-souvenir de l'inauguration du Monument Maisonneuve à Montréal. Le 1[er] juillet 1895*, Montréal, Eugène Globensky éditeur, p. 34.
[794] Benoît Clairoux (2001), *Le métro de Montréal, 35 ans déjà*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Limitée, p. 8.
[795] Bobine 254, 15/33, Square de la place d'armes, Dossier 1901.226-4, DGDAVM.

Fig. 5.39 : Square de la place d'Armes (*c.* 1910), Albums de rues E-Z Massicotte, BAnQ.

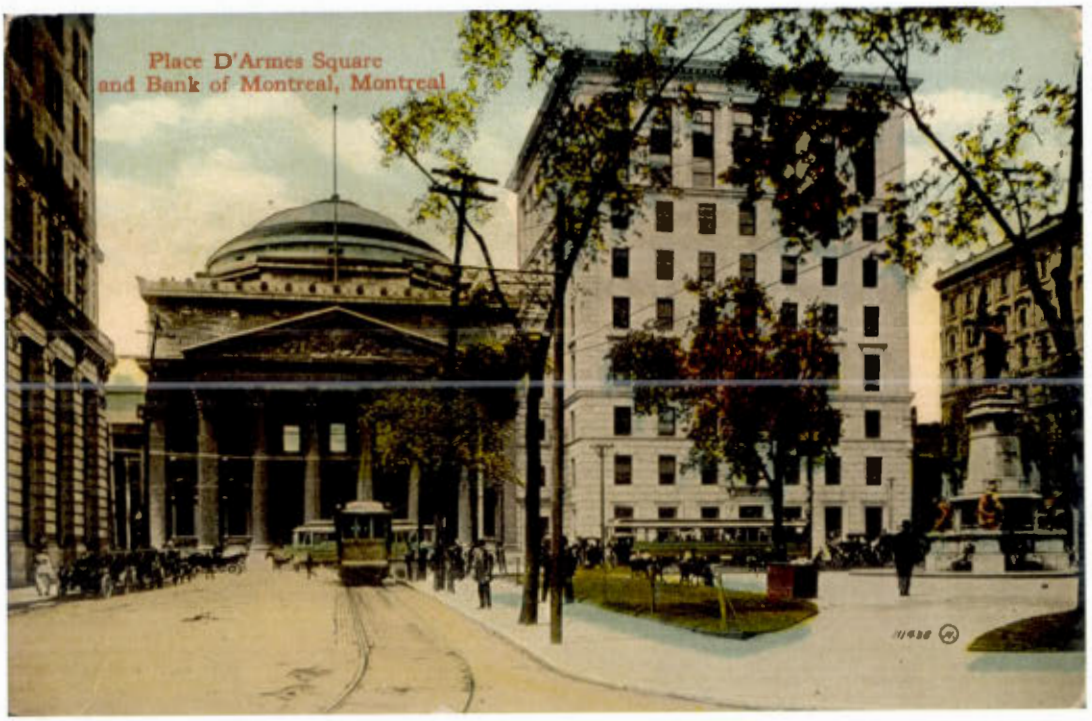

Fig. 5.40 : Tramways autour du square de la place d'Armes (*c.* 1914), carte postale, collection Jonathan Cha.

Fig. 5.41 : Rue Saint-Jacques et ses nouveaux édifices devant le square de la place d'Armes (1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 6-88-c, BAnQ.

Fig. 5.42 : Square de la place d'Armes (*c.* 1900), V3171-A, Musée McCord.

Fig. 5.43 : Square de la place d'Armes (*c.* 1920), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1232, ANQQ.

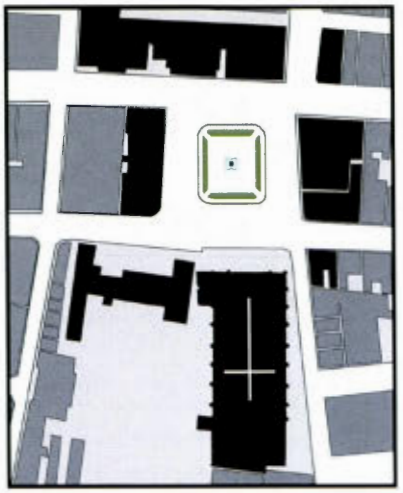

Fig. 5.44 : Plan de la square de la place d'Armes, J. Cha.

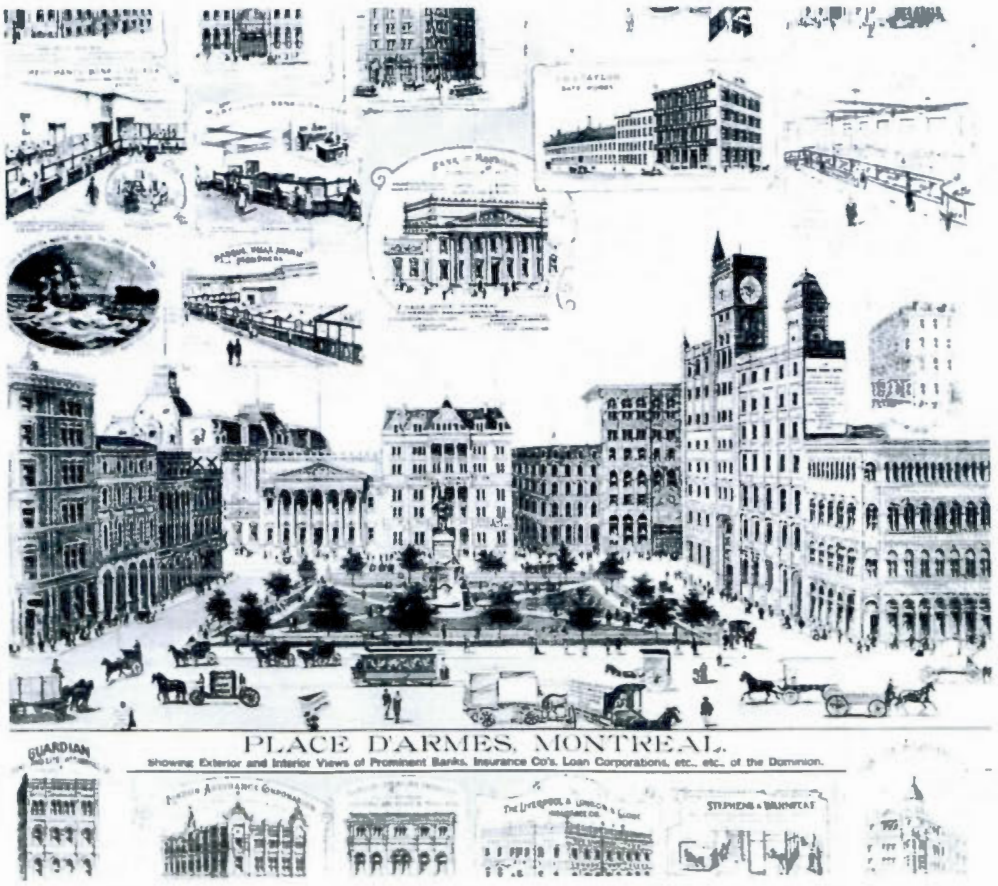

Fig. 5.45 : Montréal métropole : mise en scène des principaux édifices du square de la place d'Armes (*c.* 1900), DGDAVM.

Les monuments commémoratifs : entre décoration et spatialisation des identités anglophone, francophone et irlandaise

Le monument est une œuvre d'art éducative et symbolique ; il est un allié de l'embellissement civique urbain[796] : « *our own statues of great men, the inscription of their noblest words and highest sentiments on the pedestals, and our memorials of great achievements are unconscious effort in a like direction*[797] ». De 1872 à 1914, les squares sont perçus comme lieux publics par excellence à Montréal. Ils se substituent aux places et aux rues en se positionnant comme lieux privilégiés pour l'érection de monuments. Durant cette période, neuf squares montréalais sont ornés d'un total de douze monuments commémoratifs. Le principal square de la ville, le square Dominion, en contient quatre à lui seul. Les autres sont les squares Victoria, de la place d'Armes, Viger, Saint-Louis, Jacques-Cartier, Bonaventure, Saint-Patrick et Phillips. Six monuments sont associés à la communauté anglophone et cinq à la communauté francophone. Sept des douze monuments sont érigés à l'apogée de l'ère victorienne, soit entre 1892 et 1898. « *Monuments are intended to perpetuate the memory of great men, or some national event. By them we speak to generations to come, either to inform them or to animate them thereby to emulation* [...] *In modern times the erecting of monuments has become quite fashionable*[798]. »

Pour l'éminent botaniste et jardinier paysagiste John Claudius Loudon (1783-1843)[799], « *the statues of eminent public men are obvious and appropriate decorations for squares*[800] ». Selon les penseurs du mouvement *City Beautiful*, les squares représentent une excellente localisation pour un monument civique[801] : « *There are, again, certain principles that may be called civic, such as a requirement that statues of only universal or of an especial national or urban interest shall be placed at an intersection of important throughfares, and that they must be of undoubted beauty and appropriate in size*[802]. » L'érection de sculptures modifie le caractère des squares. D'abord intimistes et associés à une unité de voisinage, leur monumentalisation les associe à un événement, une institution ou une personnalité

---

[796] Charles Mulford Robinson (1901), *The Improvement of Towns and Cities. Or the Practical Basic of Civic Aesthetics*, New York, p. 216-219.
[797] *Ibid.* : 218.
[798] Engelhardt, *op. cit.* : 123.
[799] John Claudius Loudon est botaniste, jardinier paysagiste, auteur de *Arboretum et Fruticetum Britannicum* et fondateur en 1826 de la revue *Gardener's Magazine*.
[800] Loudon (1850), *An Encyclopedia of Gardening...*, *op. cit.* : 489.
[801] Mulford Robinson (1903), *op. cit.* : 288.
[802] *Ibid.* : 176.

d'importance ; cela modifie la structure et l'ornementation spatiale des squares tout en rénovant ses formes paysagères. Les squares sur lesquels sont implantés des monuments remplissent désormais un rôle civique plus important.

La monumentalisation contribue à identifier les squares aux communautés anglophone et francophone. Une partie des squares se retrouve au cœur d'une rivalité commémorative : « *its two majorities and marginalized minorities engaged in a struggle to negotiate and commemorate their respective memories in the public monuments of the city*[803] ». Les monuments naissent principalement d'initiatives privées visant à célébrer et à préserver l'histoire locale. Ils participent à asseoir l'identité ethnoculturelle et politique des squares. Ils concourent à la grandeur et à la portée symbolique des squares qui en sont le réceptacle et qui sont utilisés à des fins de commémoration publique, qu'elles soient locales ou nationales.

Les monuments du square Dominion : symboles de la nation canadienne et de l'Empire britannique

Les monuments commémoratifs suivent le déplacement du cœur de la ville, des alentours du square Victoria jusqu'aux squares Dominion et Phillips. Le square Dominion se distingue de l'ensemble des squares montréalais par le nombre de monuments ; entre 1892 et 1907, quatre monuments sont érigés sur le square. Les premiers font leur entrée sur le square Dominion en 1892 à la suite du don, par la reine Victoria, de deux canons pris aux troupes russes lors de la guerre de Crimée à Sébastopol en 1856[804]. Déposés sur un socle érigé sur un monticule gazonné et entourés d'une clôture, les canons sont installés en bordure de la portion sud le long de la rue Dorchester. Ils sont orientés au départ vers le sud, puis vers le nord lors de l'arrivée du monument Macdonald en 1895. « Le don des canons est à la fois un rappel de la victoire impériale et de la bravoure des soldats de l'Empire [...] La présence des canons dans le "Carré de la Puissance" rappelle aux Montréalais leur intérêt à rester attachés à l'idéologie impérialiste britannique[805]. » Ces artefacts authentiques de guerre sont les premiers objets commémoratifs à ornementer le square Dominion.

---

[803] Gordon, *op. cit.* : xv.

[804] La majorité des sources avancent l'année 1892, à l'exception de l'étude du Groupe Cardinal Hardy qui confirme 1889.

[805] Diane Joly (2009), « Canon à la Place du Canada », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 5

Fig. 5.46 : Canon et monument Macdonald, square Dominion (*c.* 1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-23D, BAnQ.

À la mort de John A. Macdonald (1815-1891), premier premier ministre du Canada (1867-1873 et 1878-1891), survenue le 6 juin 1891, un comité est formé afin d'honorer sa mémoire et sa contribution à la société canadienne[806]. En 1892, une proposition est faite afin d'ériger un second monument sur le square Dominion célébrant les fondements du Dominion du Canada :

> *This Committee has so far accomplished its mission as to now render it desirable that a proper site be secured for the monument without delay, and they accordingly venture to ask to grant them such a site on Dominion Square, which from its conspicuous position is believed to be the best which could be selected* [...] *The monument when completed will be handed over to the city to be kept as a perpetual memorial of the late Premier, and will form an attractive feature of interest to all visitors*[807].

---

[806] Bobine 380, 15/10, Monument John A. Macdonald, Dossier D3020.46, DGDAVM.

[807] *Report from the Road Committee to grant a site for the erection of a statue to Sir John A. MacDonald on Dominion square south of Dorchester Street*, VM36, S3, SS2, SSS2, D23 (1892), DGDAVM.

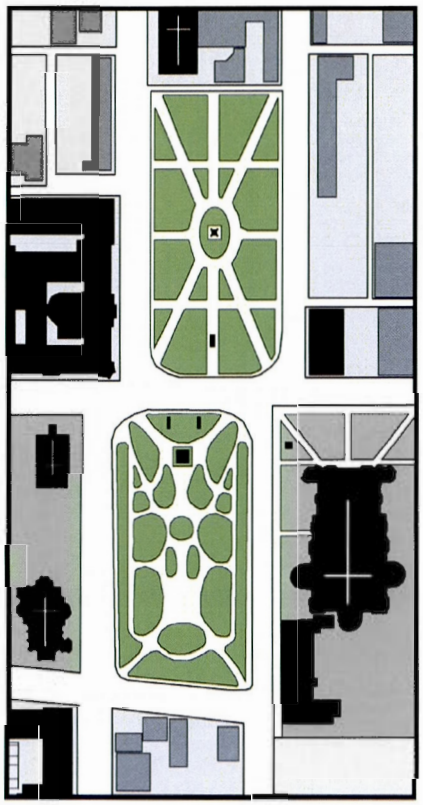

Fig. 5.47 : Localisation des monuments au square Dominion : canons de la guerre de Crimée, Diamond Jubilee Fountain, monuments Macdonald, Strathcona et M^gr Bourget, J. Cha.

La première proposition consiste à l'ériger dans la portion sud au centre du parterre ovale central. Cette solution classique crée un effet centripète et rapproche formellement les deux portions du square. Elle n'est pas retenue et le 16 septembre, à la suite de la proposition de l'échevin Préfontaine, le Comité des chemins choisit un nouveau site pour l'érection d'une statue à la mémoire de Macdonald, au sud de la rue Dorchester, non loin de l'emplacement des canons[808]. Le monument est construit à la suite d'un concours international remporté par le sculpteur anglais George Edward Wade (1853-1933).

Le monument Macdonald est dévoilé le 6 juin 1895 par le gouverneur général, lord Aberdeen, par le premier ministre du Canada, sir Mackenzie Bowell, et par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Joseph-Adolphe Chapleau. Une foule estimée à près de 20 000 personnes assiste à l'événement. Les édifices qui encadrent le square sont décorés à l'occasion du dévoilement du premier monument représentant un politicien canadien, qui s'avérera le plus important monument jamais dédié à Macdonald au Canada : « *Nearby gaped windows of the lavish Windsor Hotel overlooking the square, each of them adorned with well-to-do onlooker*[809]. » L'œuvre de Wade représente le plus bel exemple de monument victorien à Montréal. Il se distingue par sa qualité exceptionnelle et par son baldaquin encadrant la statue de Macdonald. Sur trois faces du monument, des panneaux illustrent l'histoire et les métiers du Canada, à côté des armoiries des provinces canadiennes. « On y voit le Canada sous l'administration de sir John : c'est-à-dire les éléments qui ont contribué à édifier la richesse du Canada sous le régime de la politique nationale[810]. » Le monument

[808] Procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal de Montréal tenue le 16 septembre 1892, VM36, S3SS2, SSS2, D23 (1892), DGDAVM.
[809] Gordon, *op. cit.* : xi.
[810] (1895), *La Minerve,* 7 juin, Bobine 380, 15/10.11, Monument John A. Macdonald, Dossier D3020.46, DGDAVM.

rend hommage aux peuples fondateurs du Canada, y compris les autochtones. Le recours à des figures allégoriques met de l'avant les vertus classiques telles l'éducation, l'agriculture, la liberté et la justice. Le jour de l'inauguration, le sculpteur déclare :

> *I intended that I should give a monument which would be more than a mere portrait of Sir John A. Macdonald, something which shall indicate his work and his place in the history of Canada, something which shall show the estimation in which he was held and shall express the sentiments of those who erect this memorial to the dead statesman, something that shall connect his memory with Montréal and also be a striking and artistic ornament to the city*[811].

Fig. 5.48 : Monument Macdonald (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

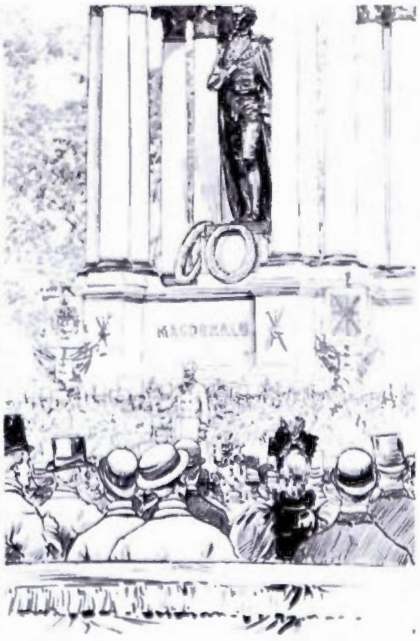

Fig. 5.49 : Dévoilement du monument Macdonald par le gouverneur général du Canada, Lord Aberdeen, tiré de Choko (1990), *Les grandes places publiques*.

Malgré des dissensions, principalement entre les anglophones et les francophones, quant à l'autonomie du Canada au sein de l'Empire britannique, les deux communautés s'unissent dans la célébration dédiée à Macdonald. « Une volonté affirmée de bonne entente et de coexistence pacifique entre les peuples fondateurs est perceptible parmi l'élite intellectuelle

[811] (1895), *The Gazette*, 6 juin, tiré de Gordon, *op. cit.* : xii.

et aisée. La participation et les discours des élites canadiennes, francophones et anglophones, lors du dévoilement, montrent bien l'idée de bonne entente[812]. »

Afin de dégager un grand espace pour permettre l'implantation du monument Macdonald, deux parterres elliptiques sont éliminés. Le monument Macdonald est déposé sur un étroit tapis de gazon planté d'un bandeau de fleurs et entouré d'un espace minéral afin que les citoyens puissent s'en approcher et contempler l'intégralité de l'œuvre. Le square Dominion, orné du monument Macdonald, devient un lieu de convergence des touristes nantis.

> Le monument à sir John A. Macdonald est l'un des plus luxueux, sinon le plus riche, à être érigé à Montréal au tournant du siècle. Sa renommée s'accroît du fait que son dévoilement coïncide avec l'apparition des premières cartes postales photographiques offertes à Montréal. Il acquiert ainsi une valeur marchande et sa diffusion est facilitée à travers le pays, voire l'Amérique[813].

Un an avant le dévoilement du monument Macdonald, la Sun Life Assurance Company of Canada commande au sculpteur George William Hill (1862-1934) un monument à être érigé au square Dominion afin de célébrer le jubilé de diamant de la reine Victoria[814]. La Diamond Jubilee Fountain ou le Lion de Belfort, est inspiré à la fois du Lion de Belfort en France de Frédéric Bartholdi et du monument Nelson de Trafalgar Square à Londres. La figure du lion rappelle l'impérialisme britannique et les armoiries du Dominion[815]. Le monument « dédié au protectorat britannique en Amérique[816] » est le premier don du genre de la part d'une entreprise commerciale à Montréal. À l'époque, la Sun Life est la plus grande compagnie d'assurances de tout l'Empire britannique. Le monument présente par écussons les grands moments et inventions du XIX[e] siècle sous l'Empire britannique. Il évoque le progrès, l'invention et l'expansion territoriale sous le règne de Victoria et souligne « [*the*] *evidence of the greatness of life under Victoria*[817] ».

---

[812] Diane Joly (2009), « Macdonald (1895) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 6.

[813] *Ibid.*

[814] George William Hill est assisté de Robert Findlay, architecte montréalais d'origine écossaise ayant parachevé l'édifice Sun Life sur la rue Notre-Dame (1890-1891). Il réalisera le piédestal du monument de Hill.

[815] Joly (2009), « Canon à la Place du Canada », *op. cit.* : 4.

[816] Marie-Claude L'espérance (2000), *L'art public à Montréal*, Outremont, Les Éditions Logiques, p. 112.

[817] Gordon, *op. cit.* : 83.

Fig. 5.50 : Diamond Jubilee Fountain, square Dominion (*c.* 1910),
Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-32C, BAnQ.

L'inauguration du monument a lieu le 24 mai 1898, commémorant le jour de la naissance de la reine Victoria. Le monument-fontaine est un objet d'utilité publique, qui « s'assure ainsi d'une visibilité exceptionnelle parmi la classe aisée montréalaise et étrangère qui s'en approche pour y étancher sa soif et qui lit les inscriptions en attendant son tour[818] ». Le monument-fontaine est implanté dans l'allée centrale nord-sud avec une orientation sud faisant face au monument Macdonald et offrant ainsi un face à face des pouvoirs politiques et financiers représentant la réussite de l'Empire britannique à Montréal. Son caractère utilitaire invite les gens à l'admirer et à s'en approcher, alors que sa position avancée en fait un point de repère dans le square pour les gens et les touristes montant la côte de la rue Peel depuis la gare Windsor.

Au début du XX^{e} siècle, plusieurs personnalités montréalaises désirent commémorer la première participation canadienne à un conflit armé outre-mer et l'engagement, financier et politique, de Donald Smith Alexander, élevé au titre de lord Strathcona (1820-1914)[819]. Deux

[818] Diane Joly (2009), « Le Lion de Belfort (1894-1897) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 4.

[819] Lord Strathcona est politicien, négociant de fourrure, financier et magnat du chemin de fer. Grand

comités distincts rattachés à la Montreal Athletic Association et à l'Université McGill sont créés en 1900 afin de promouvoir l'érection d'un monument à Strathcona. Parmi les initiateurs du projet se trouvent notamment des personnalités influentes tels William Cornelius Van Horne, Richard B. Angus et James Ross[820]. Une fois les deux comités fusionnés, le comité unique révèle ses aspirations patriotiques. Le concours international pour l'érection du monument devra démontrer les vertus nationales et d'embellissement de la ville, rendre hommage à l'héroïsme des soldats de la guerre des Boers et souligner l'engagement civique de lord Strathcona. Le caractère anglophone est prédominant : « *The committee did not encourage subscriptions from "French citizens"* [...] *Theirs was to be an anglophone monument*[821]. »

Suivant la recommandation du comité Strathcona, les autorités municipales adhèrent à l'idée d'élever le monument dans le square Dominion[822]. « Les liens du square avec les militaires sont anciens. À l'origine, des fanfares militaires y donnent des prestations, des défilés militaires ont lieu dans sa proximité et la partie sud héberge les canons de Sébastopol [...] Cette guerre étant le fait du Dominion, il permet de raffermir la vocation du square en tant que *place des Canadiens*[823]. » La centralité du square dans la New Town, sa contiguïté à la gare Windsor et son environnement de prestige (édifice Sun Life, hôtel Windsor) en font un lieu idéal pour l'érection d'un tel monument.

---

mécène, il finance un régiment canadien qui sera intégré à l'armée britannique lors de la guerre des Boers en Afrique. *Cf.* Donna McDonald (1996), *Lord Strathcona. A Biography of Donald Alexander Smith*, Toronto et Oxford, Dundurn Press.

[820] William Cornelius Van Horne (1843-1915) est un homme d'affaires, un pionnier du transport ferroviaire nord-américain et le président de la compagnie de chemins de fer Canadien Pacifique (1888-1899). Richard Bladworth Angus (1831-1922) est un homme d'affaires, un collectionneur d'art, un des directeurs fondateurs et membre du conseil exécutif du Canadien Pacifique (1881-1922) et le président de la Banque de Montréal de (1910-1915). James Ross (1848-1913) est un important entrepreneur à la société de chemins de fer Canadien Pacifique et un collectionneur d'œuvres d'art.

[821] Gordon, *op. cit.* : 79.

[822] Bobine 379, 15/37.41, Monument Strathcona Horse, Dossier D3020.27, DGDAVM.

[823] Diane Joly, (2009), « Monument aux héros de la guerre des Boers (1907) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 7.

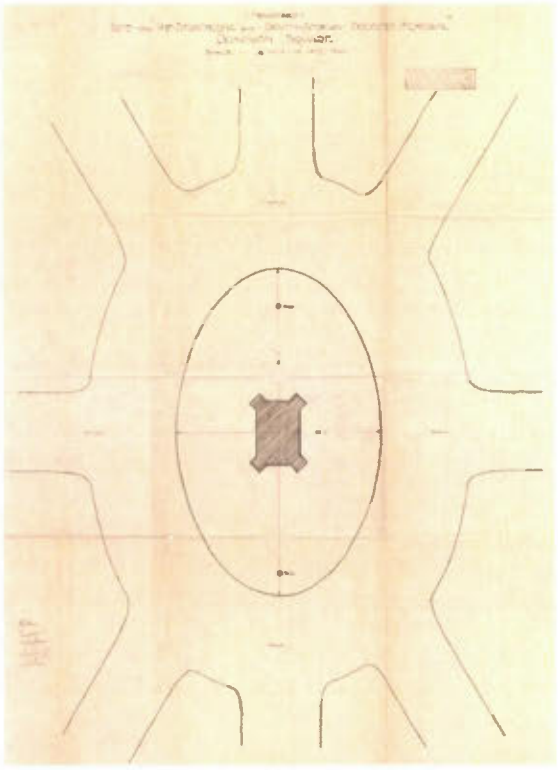

Fig. 5.51 : Choix d'implantation du monument Strathcona, DGDAVM.

Le square Dominion offre une excellente visibilité en étant le lieu de convergence des riches touristes visitant Montréal et, par sa situation sur le parvis des quelques églises catholiques et protestantes construites sur son pourtour. Enfin, ce square depuis sa création, est fréquenté par la classe aisée, francophone et anglophone. L'envergure de l'événement et du personnage commémoré contribue à rehausser le prestige du lieu[824].

Le comité retient les services de George William Hill (statue), ainsi que des frères architectes Edward et William Maxwell (piédestal)[825]. Le monument propose un portrait de lord Strathcona, des bas-reliefs illustrant des batailles où se sont distingués des Canadiens ainsi qu'une statue équestre, la seule à Montréal. Il rappelle le régiment d'élite Strathcona Horse, envoyé en renfort aux contingents de l'armée britannique en Afrique du Sud sous l'initiative de Smith Alexander. Le projet essentiellement impérialiste et anglophone rend hommage au patriotisme de lord Strathcona[826]. « Typique de l'époque victorienne, l'œuvre monumentale de facture classique, obtient par ses matériaux de qualité et son thème commémoratif, un maximum de visibilité ; il contribue à rehausser le prestige du square[827]. »

---

[824] *Ibid.* : 6.

[825] Les frères Maxwell sont les auteurs d'une trentaine de maisons cossues dans la New Town et sur les flancs du mont Royal.

[826] Le Conseil québécois du chardon, *Une promenade écossaise dans Montréal. A Walking Tour of Scottish Montreal*, p. 3.

[827] Joly, (2009), « Monument aux héros… », *op. cit.* : 6.

Fig. 5.52 : Monument aux héros de la guerre des Boers (1906), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-34A, BAnQ.

La « réfection de la partie du square où doit être érigé le monument Strathcona[828] » est annoncée en 1905. Le colossal monument aux héros de la guerre des Boers est placé au centre de la partie nord du square Dominion, à l'endroit où les allées convergent vers le parterre central, en suivant la recommandation de la Commission des parcs et traverses[829]. Cette portion correspond à l'ovale central de la portion nord où le bassin-fontaine n'a jamais été construit. Le jour de la fête de la reine, le 24 mai 1907[830], « les différents régiments montréalais, francophones et anglophones, défilent dans les rues de la cité. Une foule estimée à 25 000 personnes assiste au dévoilement[831]. » À compter de ce moment se tiendra chaque année le défilé annuel des vétérans de la guerre des Boers. Au début du XIX[e] siècle, le monument des Boers devient « l'œuvre montréalaise la plus

[828] 10 avril 1905, crédits supplémentaires requis par la Commission des parcs et traverses, VM44, S3, D19, DGDAVM.
[829] Recommandation de la Commission des parcs et traverses, 1903. Joly (2009), « Monument aux héros… », *op. cit.* : 4.
[830] La « fête de la Reine » commémore l'anniversaire de la reine Victoria et de la reine Élisabeth II. Le jour de Victoria est instauré à titre de fête légale au Haut-Canada en 1845 et à titre de jour férié national par le Parlement du Canada.
[831] Joly (2009), « Macdonald (1895) », *op. cit.* : 3.

photographiée [...] Sa diffusion hâtive et massive contribue à la renommée du square et celle de l'artiste[832]. » Autour du monument construit sur un monticule gazonné, des pots de fleurs et des petits cèdres taillés en topiaires seront disposés afin d'agrémenter cette portion du square et le pourtour de ce monument montréalais hautement significatif[833].

Fig. 5.53 : Monument aux héros de la guerre de Boers au square Dominion (*c.* 1907), carte postale, collection Jonathan Cha.

Fig. 5.54 : Cérémonie d'inauguration du monument aux héros de la guerre de Boers au square Dominion (1907), carte postale, collection Pierre Monette.

[832] Joly, *ibid.* : 5.
[833] 1907,121-03-08-03, VM44, S4, SS5, D5, DGDAVM.

Deux monuments à la royauté britannique symboles d'entente entre les communautés anglophone et francophone

Les squares Victoria et Phillips sont dédiés à la couronne britannique. Les monuments à la reine Victoria (1838-1901) et au roi Édouard VII (1841-1910) sont respectivement les premier et dernier monuments à être érigés sur un square à Montréal. Le 3 octobre 1860, le square des Commissaires devient square Victoria, en l'honneur de la reine et à l'occasion de la visite du prince de Galles[834]. La visite royale incite les autorités à transformer la portion sud du marché public en square d'agrément : « *It took a royal visit to turn a shabby part of old Montreal into a square fit for a queen. Before the Prince of Wales came to the city in 1860, the area north of St. James St. on the west side of McGill St. was known as the Haymarket*[835]. » En 1872, le square Victoria élargi comprenant deux îlots paysagers s'étend maintenant de la « Grande » rue Saint-Jacques jusqu'à la rue de Vitré (Viger)[836].

Pour couronner cet aménagement, le gouverneur général du Canada, lord Dufferin, dévoile le 21 novembre un monument à la reine Victoria. La statue de la reine est l'œuvre du sculpteur anglais Marshall Wood (-1882) réalisée lors de son séjour au Canada entre 1871 et 1873[837]. Ce premier monument érigé sur un square public affirme l'attachement des anglophones à l'empire britannique : « *Anglophone Montrealers of the Victorian period accentuated their conceptions of patriotism and civic duty with monuments to the queen*[838]. » Le monument est implanté au sud du bassin et à l'extrémité sud du square dans une pièce de gazon carrée et bombée, entourée d'une chaîne de pierres. Son aménagement entraîne la disparition d'une triade de parterres triangulaires. En 1912, plus de vingt ans après les premières recommandations de déplacement formulées par l'inspecteur de la Cité[839], le monument est déplacé au nord du bassin ; cela provoque la disparition de trois parterres.

---

[834] (1941), « Le commerce du foin et l'origine d'un square », *Bulletin des recherches historiques*, 11 octobre, Bobine 252, 14.5, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAVM.
[835] (1983), « Royal Visit Paved Way for Square Fit for the Queen », *The Gazette*, 25 juin, Bobine 252, 15.33, Square Victoria, Dossier 1901.125, DGDAVM.
[836] La portion nord est plantée d'arbres et des allées sont tracées.
[837] Réalisée par les fondeurs Holbrooke & Co. de Chelsea en Angleterre.
[838] Gordon, *op. cit.* : 80.
[839] 9 février 1912, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

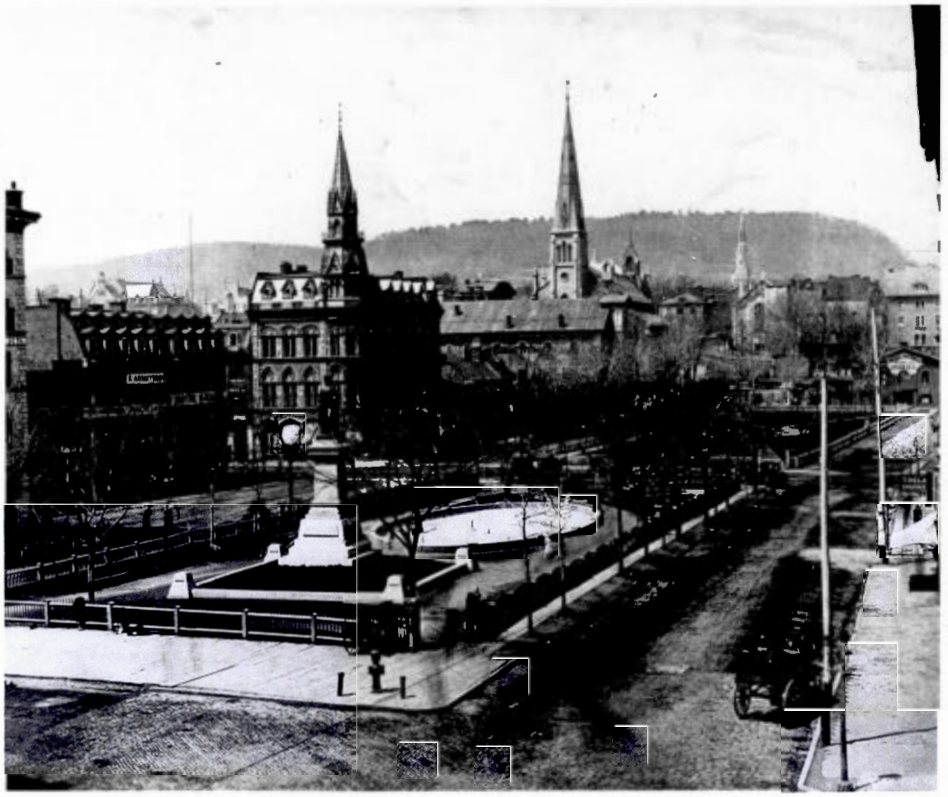

Fig. 5.55 : Monument Victoria au square Victoria (1874-1877), V57, Musée McCord.

À l'instar de son discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du monument Macdonald, l'allocution de lord Dufferin témoigne du rapprochement des communautés anglophone et francophone et de l'importance du fait français dans le rayonnement de l'Empire britannique : « Je n'ignore pas que dans nulle partie de son vaste empire notre souveraine ne saurait compter sur un dévouement plus complet que celui des Canadiens français, brave et noble race qui, première a fournir à l'Europe les moyens d'apporter la civilisation sur le continent nord-américain[840]. » Deux ans plus tard, à l'initiative de lord Thomas Shaughnessy (1853-1923), président du Canadien Pacifique, un concours national est lancé afin d'ériger un monument en l'honneur d'Édouard VII, fils de Victoria et roi d'Angleterre entre 1901 et 1910[841]. Le concours est remporté par Louis-Philippe Hébert (1850-1917), l'artiste qui avait

[840] Discours prononcé par lord Dufferin le 21 novembre 1872, tiré de Rodolphe Fournier (1974), *Lieux et monuments historiques de l'île de Montréal*, Saint-Jean, Les Éditions du Richelieu Limitée, p. 160.

[841] « Durant la guerre, Lord Shaughnessy placera toutes les ressources du Canadien Pacifique (chemins de fer, navires, ateliers) à la disposition des Alliés. La compagnie en tirera de généreux bénéfices et le prestige de Shaughnessy en sera aussi rehaussé. Il n'hésitera pas à prendre publiquement position en faveur de la participation canadienne à la guerre. » *Cf.* http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_pers.php?id=333, consulté le 30 mars 2009.

également gagné le concours du monument Macdonald à Ottawa en 1894 devant les sculpteurs George William Hill, George Edward Wade et Joseph-Arthur Vincent. Hébert est accompagné dans cette tâche par l'architecte G. Umbdenstock. Le choix du square s'arrête sur le square Phillips, l'un des rares squares encore dépourvus de monument.

> *Until 1914 Phillips Square remained almost the only one in the city without a monument. But in that year the Governor-General, the Duke of Connaught, unveiled the monument to King Edward VII, his brother. When King Edward died in 1910 there was a spontaneous movement to erect a monument of "Edward the Peacemaker* [...] *Lord Shaughnessy, the President of the Canadian Pacific Railway, was applauded when he said that Montreal should be the first city in Canada to honor the memory of the king, and it should be a monument worthy of the metropolis of Canada* [...] *Four sites were considered: Dominion Square, Victoria Square, Phillips Square and the summit of Mount Royal* [...] *Phillips Square was chosen as the one where the monument could be seen alone and to best advantage*[842].

La position du square Phillips s'ouvrant directement sur la rue Sainte-Catherine est un facteur important de sélection du site ; « le choix de cet emplacement consacre le statut de carrefour de prestige du square[843] ». Arthur William Patrick Alfred, prince Arthur et duc de Connaught et de Strathearn (1850-1942), membre de la famille royale britannique, dixième gouverneur général du Canada (1911 à 1916), est un acteur important derrière la réalisation du projet. Avant l'installation du monument, le square Phillips est un square-jardin dominé par sa végétation dense et ses allées de promenade. Contrairement à l'érection des autres grands monuments commémoratifs, il n'est pas question ici de l'intégrer à un cadre végétal. Le duc de Connaught exige de la Ville l'abattement des arbres du square afin d'augmenter la visibilité du monument. Consciente que cette décision soulèvera de vives protestations citoyennes, la Commission des parcs s'attelle à la tâche durant la nuit, afin d'éviter une manifestation populaire. L'« implantation entraîne une transformation radicale de son apparence. Le couvert d'arbres, constitué alors d'une trentaine de vieux arbres [...] est complètement détruit pour permettre l'implantation de l'œuvre monumentale au centre de l'emplacement[844]. »

---

[842] Edgar Andrew Collard, *The Gazette*, 1er novembre 1969, Bobine 254, 11.63, Square Phillips, Dossier 1901.211, DGDAVM.
[843] Saint-Denis, *op. cit.* : 18.
[844] *Ibid.*

Fig. 5.56 : Inauguration du monument Édouard VII au square Phillips (1914), V5304, Musée McCord.

Fig. 5.57 : Monument Édouard VII et nouvel aménagement du square Phillips (1916), V16079, Musée McCord.

Le monument est le dernier à Montréal à représenter un souverain britannique. Il témoigne de l'enthousiasme patriotique de la classe anglophone dans le contexte de la Première Guerre mondiale : « *Representations of prosperity, progress, and liberty clearly depict the class-centred liberalism of the city's anglophone elite*[845]. » Le monument rend hommage au père de l'« Entente cordiale » entre la France et l'Angleterre, le roi francophile Édouard VII, et représente les quatre nationalités prédominantes au Canada (anglaise, française, écossaise et irlandaise). Quatre allégories décrivent les visions et les actions du conciliateur : la paix armée, la prospérité, la bonne entente entre les peuples et le génie de la liberté. La structure spatiale alliée à l'implantation du monument marque la fin de l'ère paysagère des squares publics montréalais et l'une des dernières expressions artistiques associées à l'ère victorienne : « *Wartime patriotism closely resembled the late-Victorian bluster of the Sun Life Fountain. The monument captures the faith and aspirations of the late-Victorian Montreal*[846]. »

Fig. 5.58 : Monument Victoria (s.d.), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Fig. 5.59 : Monument Édouard VII (*c.* 1915), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P264, ANQQ.

[845] Gordon, *op. cit.* : 84.
[846] *Ibid.* : 83.

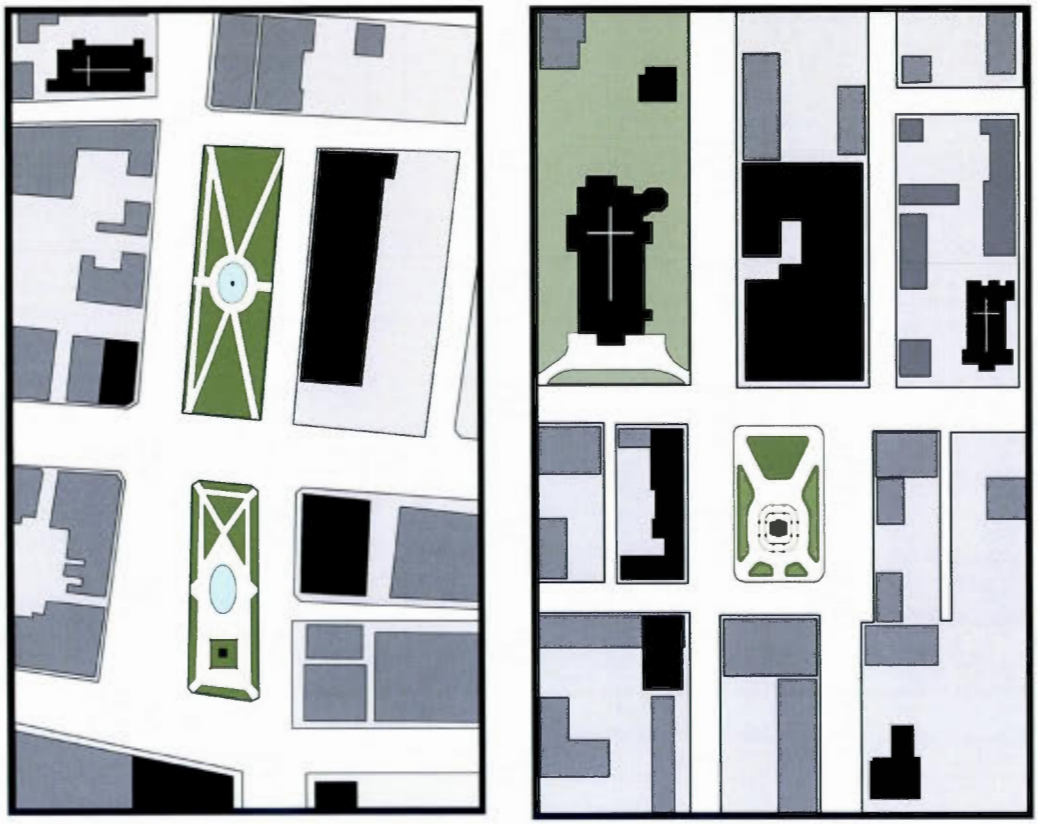

Fig. 5.60-61 : Localisation des monuments Victoria et Édouard VII aux squares Victoria et Phillips, J. Cha.

Devant une immense foule rassemblée au square Phillips, le monument est dévoilé le 1er octobre 1914 en présence notamment de son Altesse royale, le duc de Connaught. Le maire de Montréal, Médéric Martin, s'exclame ainsi lors de son discours d'ouverture : « Cet hommage rendu au grand roi pacificateur sera pour les diverses nationalités qui font la prospérité de Montréal, une leçon, un enseignement, une invitation à vivre dans la paix et dans l'harmonie pour le bonheur de notre ville et de notre pays[847]. » Les discours mettent l'accent sur la conciliation et la bonne entente entre les groupes anglophones et francophones montréalais. « *Most speakers chose to emphasize the Anglo-French amity precipitated by Edward VII, even stressing that, for this reason, he was particularly loved by French Canadians. The allegorical group of the four peoples of Canada was an appropriate backdrop to such ethnic discourse*[848]. » Soutenu et encouragé par les anglophones tout

[847] *La Presse*, 2 octobre 1895, tiré de Héroux, *op. cit.* : 295.
[848] Gordon, *op. cit.* : 84.

comme pour le monument Victoria, le monument Édouard VII se présente tout de même, à l'orée de la Première Guerre mondiale, comme un monument unificateur[849].

Trois monuments aux héros français (explorateurs et fondateurs) comme marqueurs identitaires de la communauté canadienne-française

Les municipalités de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, déjà embellies par les squares Jacques-Cartier et Bonaventure, désirent se distinguer encore davantage de Montréal et des autres municipalités en érigeant précocement des monuments publics dans leurs squares respectifs. Cependant, peu d'événements ou de personnages historiques associés à ces lieux se prêtent à une telle commémoration. « *The various towns on the Island of Montréal competed not only for investments, but also for a claim to some aspect of history. When none could be found, general themes would suffice for a monument, like that of Jacques Cartier in the small suburb of Saint-Henri*[850]. » C'est ainsi que le conseil municipal de Saint-Henri prend la décision d'ériger le premier monument au Canada dédié à Jacques Cartier, découvreur du Canada. Le 6 juillet 1892, il mandate le président du comité du square, Toussaint Aquin, de concevoir le projet de monument et d'engager un sculpteur pour le réaliser[851]. Toussaint Aquin reçoit l'aide du maire Dagenais[852] et le choix s'arrête sur le sculpteur montréalais spécialisé dans la sculpture de modèles techniques, Joseph-Arthur Vincent (1852-1903). Après avoir fait l'apprentissage de la sculpture dans l'atelier de Charles-Olivier Dauphin, Vincent travaille à l'atelier du fondeur Ernest Chanteloup avant de s'établir à son compte vers 1890[853].

---

[849] Bobine 379, 15/34.15, Monument Édouard VII, Dossier D3020.23, DGDAVM.
[850] Gordon, *op. cit.* : 43.
[851] Jean Bélisle (1992), *Square Saint-Henri*, Montréal, Société historique de Saint-Henri, p. 6.
[852] Bobine 379, 15/16-17, Monument Jacques-Cartier, Dossier D3020.12, DGDAVM.
[853] David Karel (1992), *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Québec, Musée du Québec et Presses de l'Université Laval, p. 820-821 ; et Bélisle, *op. cit.* : 7

Fig. 5.62 : Monument Jacques Cartier, square Jacques-Cartier (*c.* 1910), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 5-54-b, BAnQ.

Ainsi, le premier monument public commandé à un artiste professionnel est implanté au centre d'un bassin d'eau qui joue le rôle de fontaine[854]. Il s'inscrit dans la logique formelle centripète du square et devient le point focal de la composition paysagère. Le monument de Joseph-Arthur Vincent, en fonte et en résine, présente un vocabulaire Second Empire qui rappelle la qualité du mobilier urbain parisien par son unicité et ses détails d'ornementation[855]. L'inauguration a lieu le 14 juin 1893 devant une foule estimée à 10 000 personnes. Pour l'occasion, « les rues et les maisons de Saint-Henri se parent de drapeaux et de lanternes chinoises pour célébrer l'inauguration de la fontaine de Jacques Cartier[856] ». De nombreuses personnalités sont présentes, dont le maire Dagenais, le premier ministre du Québec, Honoré Mercier, et le maire de Montréal, Alphonse Desjardins. Dans son discours, Honoré Mercier offre ses félicitations aux citoyens de Saint-Henri ayant eu « l'heureuse idée, idée patriotique, d'élever un monument à Jacques Cartier[857] ». « Le monument-fontaine fierté des Canadiens français et l'histoire de ce haut lieu de fêtes et de rassemblements de la communauté francophone de Montréal venue y entendre les discours mémorables de grands politiciens, font [du square] Saint-Henri un cadre de vie exceptionnel à haute valeur symbolique[858]. »

---

[854] Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Sud-Ouest*, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 34.
[855] Rémillard et Merrett, *op. cit.* : 78.
[856] Bélisle, *op. cit.* : 10.
[857] (1893), « Jacques Cartier. Saint-Henri lui élève une statue », *La Presse*, 14 juin, tiré de Bélisle, *op. cit.* : 10.
[858] Ville de Montréal, *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Sud-Ouest*, *op. cit.* : 34.

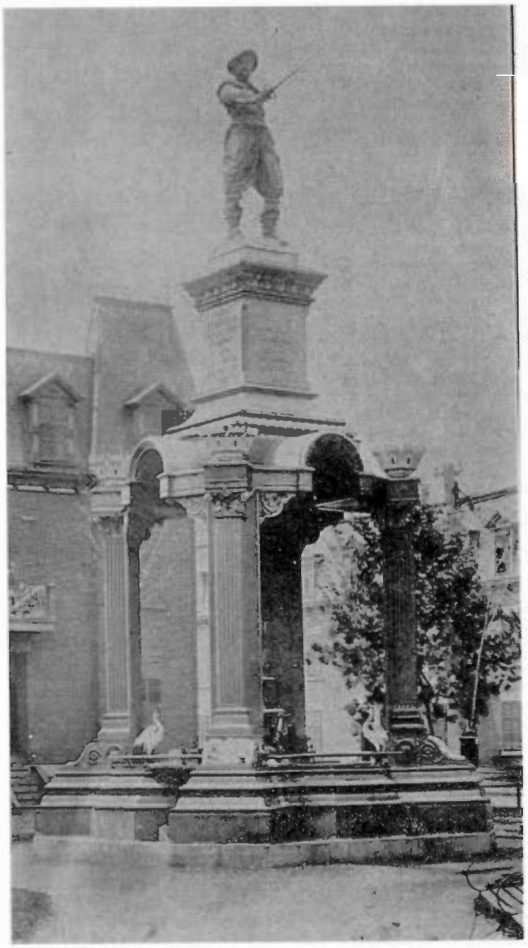

Fig. 5.63 : Monument d'Iberville (*c.* 1903), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Quelques mois après l'inauguration du monument Jacques-Cartier, la municipalité de Sainte-Cunégonde souhaite se doter d'une œuvre similaire :

> En bien ! citoyens, le moment semble venu de mettre votre idée à exécution, St. Henri, la ville voisine, a élevé une statue au découvreur du Canada, élevons-en une à un autre héros, afin que chacune des places publiques de la métropole canadienne et de ses environs puisse présenter au regard, une page de notre merveilleuse histoire, écrite sur le bronze et le granit[859].

À l'instar de Saint-Henri, le conseil municipal de Sainte-Cunégonde fait appel aux services de Joseph-Arthur Vincent. « Après avoir admiré la statue de Jacques Cartier [au square éponyme], les habitants de la municipalité voisine de Sainte-Cunégonde lui commandent un nouveau monument-fontaine à la gloire de Pierre Lemoyne d'Iberville[860] », navigateur, soldat de la Nouvelle-France et découvreur de la Louisiane. Le monument est érigé en juillet 1894, mais son inauguration n'aura lieu que le 24 juin 1898[861]. Le square Bonaventure change alors de nom pour celui de square d'Iberville[862].

---

[859] Massicotte, *op. cit.* : 25.
[860] Bélisle, *op. cit.* : 7.
[861] Bobine 253, 15/35, Square d'Iberville, Dossier 1901.183, DGDAVM.
[862] Bobine 379, 15/16-17, Monument Jacques-Cartier, Dossier D3020.12, AVM et Bobine 379, 15/44, Monument Pierre LeMoyne d'Iberville, Dossier D3020.34, DGDAVM.

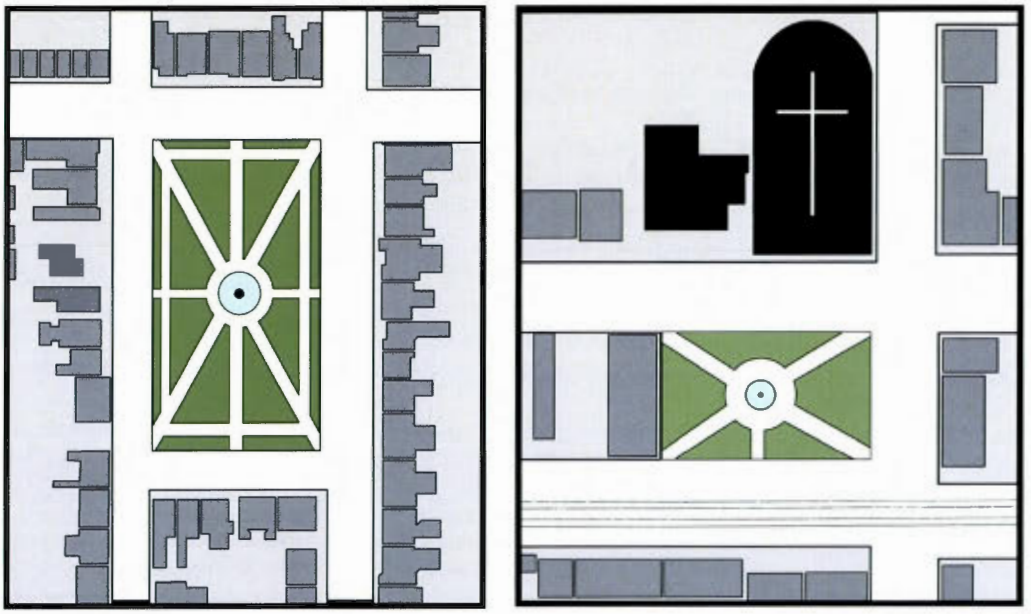

Fig. 5.64-65 : Localisation des monuments Jacques-Cartier et d'Iberville aux squares Jacques-Cartier et Bonaventure (d'Iberville), J. Cha.

La vieille ville de Montréal n'est pas en reste ; dès 1879, un projet de monument-fontaine relatant le passé et les origines de Montréal est amorcé. Il faudra cependant attendre une décennie avant que le projet soit mis en branle. Conçu comme élément phare de célébrations du 250e anniversaire de Montréal, le monument est érigé en l'honneur de Paul Chomedey sieur de Maisonneuve (1612-1676), fondateur de Montréal. Le projet reçoit l'appui des concitoyens montréalais autant d'origine française qu'anglaise[863]; il constitue un geste patriotique sans précédent dans l'histoire de Montréal[864]. La place d'Armes dans la vieille ville est retenue comme emplacement puisque associée au fait français et liée à la fondation et à l'histoire de Montréal. La place d'Armes, lieu de « l'exploit de la Place d'Armes », « théâtre de ses courageux exploits [...], l'endroit où seul [de Maisonneuve] se mesurait avec le sauvage et lui faisait mordre la poussière [865] », est attachée historiquement et symboliquement à Maisonneuve. Plus qu'un monument à Maisonneuve, le monument représente également des personnages clefs de la fondation de la ville en Charles Le Moyne, premier colon de Ville-Marie et responsable de la sécurité, Lambert Closse et la

[863] Lettre datée au 19 novembre 1894 adressée au maire de la Cité de Montréal, VM36, S3, SS2, SSS2, D25 (1895-1896), DGDAVM.
[864] Julie Boivin (2001), « Le Monument à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve », in Daniel Drouin, dir., *Louis-Philippe Hébert*, Québec, Musée du Québec et Musée des Beaux-Arts de Montréal, p. 196.
[865] Discours de Sir William Hingston, *op. cit.* : 34.

chienne Pilotte, qui assuraient la défense du fort, Jeanne-Mance, fondatrice du premier hôpital et un Iroquois ou « chef sauvage », ainsi que les temps forts de l'histoire montréalaise, dont la signature de l'Acte de fondation de Ville-Marie, la prise de possession par la première messe, l'exploit de la place d'Armes et la mort héroïque de Dollard au Long-Sault[866].

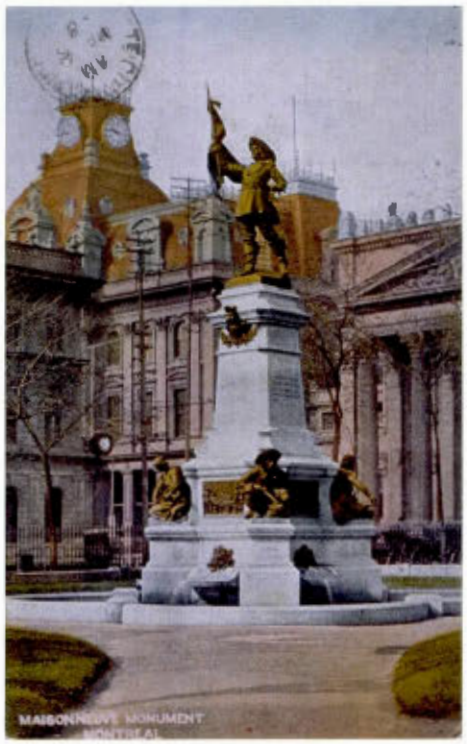

Fig. 5.66 : Monument Maisonneuve (*c.* 1900), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

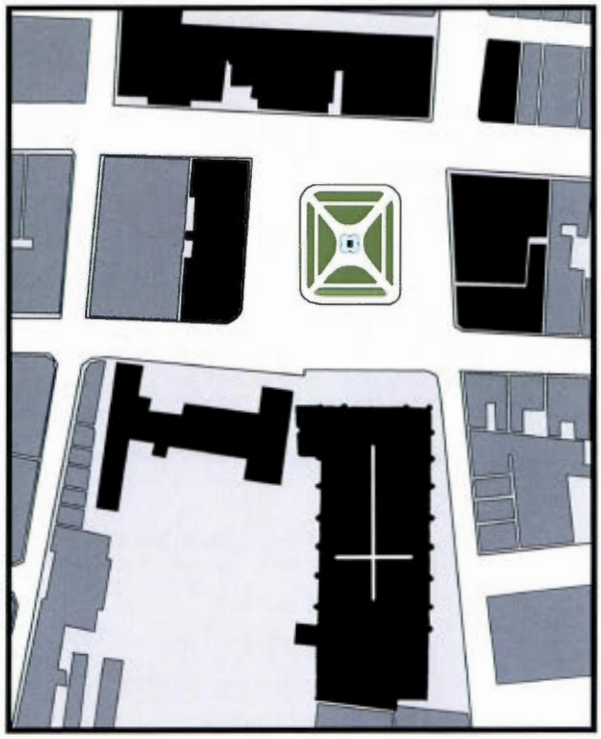

Fig. 5.67 : Localisation du monument Maisonneuve au square de la place d'Armes, J. Cha.

Le monument, réalisé par le sculpteur montréalais Louis-Philippe Hébert, inclut sur le fronton de la colonne un cartouche de bronze aux armoiries de la Ville de Montréal, garni de feuilles d'érable et portant la devise *Concordia Salus*. Dédié à l'histoire de la Ville de Montréal[867] et contribuant à embellir et à orner un lieu historique[868], le monument est, selon le *Boston Evening Transcript*, « le plus beau monument de Montréal, un des plus beaux du continent

[866] Bobine 380, 15/11-16, Monument Maisonneuve, Dossier D3020.47, DGDAVM.
[867] L'espérance, *op. cit.* : 56.
[868] Sir William Hingston, *op. cit.*

américain [...] à lui seul, ce chef-d'œuvre vaut le voyage au Canada[869] ». Vu ses qualités esthétiques, le monument devient un attrait touristique de premier plan et un symbole de Montréal. Le jour du dévoilement, la place d'Armes se pare de ses plus beaux atours : « *It released a storm of emotion and widespread civic pride. Place d'Armes was hung with shields and banners, there was a good deal of music, singing and dancing and a great many speeches. The monument quickly became the city's most recognizable symbol*[870]. » Le maire Villeneuve affirmera : « Je suis heureux d'assister, comme maire de Montréal, à l'inauguration d'une œuvre si artistique et si nationale[871]. »

Fig. 5.68 : Monument Maisonneuve, square de la place d'Armes (*c.* 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1424, ANQQ.

---

[869] *Boston Evening Transcript*, 26 novembre 1898, tiré de Boivin, « Le Monument à Paul de Chomedey… », *op. cit.* : 204.

[870] Aline Gubbay (1991), « The Fine Arts of Enhancing Public Places », in Bryan Demchinsky, dir., *Grassroots, Greystones and Glass Towers. Montreal Urban Issues and Architectures*, Montréal, Véhicule Press, p. 94.

[871] Discours de J-O Villeneuve, maire de la Ville de Montréal, in Anonyme (1895), *op. cit.* : 49.

Le monument, qui peut se voir comme une réponse à la colonne commémorant l'amiral Nelson à la place Jacques-Cartier, est implanté au centre du square de la place d'Armes ; il remplace le bassin-fontaine qui y trônait depuis 1849. Un face à face monumental s'opère entre le monument Maisonneuve et l'église Notre-Dame. Cette réciprocité d'éléments caractéristiques du Montréal français est de grande valeur symbolique. Le monument incarne l'histoire, le fait français et l'art d'embellir la ville. Si les deux groupes de population majoritaires appuient et financent l'érection du monument, ce sont clairement les Canadiens français qui s'approprient celui-ci. Lors des discours d'inauguration, les termes honneur, héroïsme, gloire, patriotisme et nationalisme sont utilisés pour définir l'action de Maisonneuve et le combat mené par les colons français ; le temps est venu d'affirmer « le rôle et l'importance de la société francophone dans l'évolution de la ville[872] ». Pour le juge Pagnuello, président du comité du monument Maisonneuve, ce monument, « un des plus beaux ornements de la ville [...] à la gloire des Français nos glorieux ancêtres [... est] un poème, celui des temps héroïques du Canada[873] ». Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Jospeh-Adolphe Chapleau, en rajoute en affirmant : « Quant à nous, canadiens-français, disons-le hautement ; ce n'est pas un peuple à part que nous voulons être dans la patrie commune. Notre unique ambition est d'être libres et respectés dans cette patrie commune[874]. » Autour de 20 000 personnes assistent aux cérémonies de dévoilement du monument Maisonneuve, l'un des moments forts de la vie culturelle des Montréalais de la fin du XIX[e] siècle[875]. Ce monument participe à l'affirmation des Canadiens français dans l'espace public, plus particulièrement dans les squares-jardins.

Les squares Viger et Saint-Louis comme lieu de consolidation et d'incarnation du patriotisme canadien-français

Une première demande pour l'érection d'un monument sur le square Viger est formulée en 1867. Elle vise la commémoration de Denis Benjamin Viger, politicien, patriote et grand

---

[872] Luce Lafontaine (2007), « Place d'Armes, Montréal. Évolution urbanistique et architecturale », étude réalisée pour la Société de développement de Montréal, p. 46.
[873] Discours de l'honorable juge Pagnuelo, président du comité du Monument Maisonneuve in Anonyme (1895), *op. cit.* : 4 et 7.
[874] Discours de l'honorable Joseph-Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, in Anonyme (1895), *op. cit.* : 22-23.
[875] Lauzon et Forget, *op. cit.* : 238.

propriétaire terrien à l'origine du square Viger (*cf.* chapitre 2)[876]. Le projet ne sera pas mené à terme. En novembre 1893, quelques patriotes dévoués forment un comité afin d'élever une statue à Jean-Olivier Chénier (1806-1837), médecin et général en chef du mouvement des Patriotes du comté de Deux-Montagnes tué à Saint-Eustache le 14 décembre 1837. Le quotidien *La Minerve* suggère le square Viger comme « l'endroit le plus propre pour ériger une statue du fameux docteur[877] ». En 1894, une requête citoyenne demandant l'octroi d'un terrain pour y élever un monument à la mémoire du docteur Chénier est déposée à la Ville.

> Les membres de ce club tous citoyens de cette ville sollicitent humblement son Honneur le Maire et Messieurs les échevins de la Cité de Montréal d'exaucer la prière du Comité du monument Chénier, et d'en permettre l'érection sur le carré Viger. Considérant qu'il n'y a aucune raison plausible pour refuser cette demande. Cette statue sera comme toutes les autres un chef d'œuvre d'art, un enseignement historique pour la jeunesse, un honneur pour les actes héroïques des grands citoyens et un embellissement pour la Cité[878].

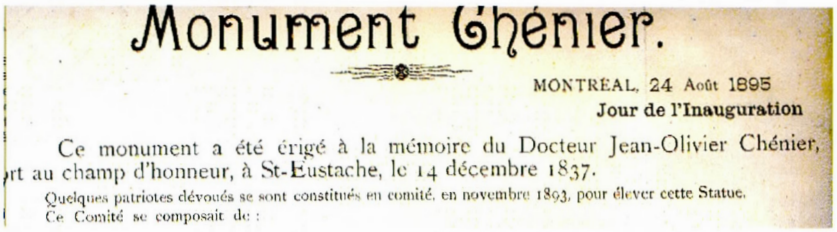
Monument Chénier.

MONTRÉAL, 24 Août 1895
Jour de l'Inauguration

Ce monument a été érigé à la mémoire du Docteur Jean-Olivier Chénier, rt au champ d'honneur, à St-Eustache, le 14 décembre 1837.

Quelques patriotes dévoués se sont constitués en comité, en novembre 1893, pour élever cette Statue.
Ce Comité se composait de :

Fig. 5.69 : Reproduction du texte de la plaque du monument Chénier (1895), VM36,S3,SS2,SSS-2D25, DGDAVM.

Malgré les protestations de citoyens opposés à l'érection d'un tel monument, la permission est accordée au comité. « L'érection de ce monument fut bien vue du public en général. Cependant, une certaine opposition fut suscitée par quelques descendants des adversaires des patriotes de 1837 [...] Le plus difficile est d'obtenir de la cité un emplacement pour la statue, et ce ne fut pas sans peine que la permission et la place furent accordées[879]. » Grâce à une souscription publique, il est finalement érigé au square Viger et permettra aux grandes familles canadiennes-françaises de continuer à marquer les lieux de leur présence[880]. Le monument est l'œuvre du sculpteur étatsunien Alfonso Pelzer (-1922), assisté du sculpteur

---

[876] Bobine 252, 26.72, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[877] (1893), « Monument Chénier », *La Minerve*, 13 novembre, Bobine 379, 15/25.2, Monument au docteur Chénier, Dossier D3020.14, AVM DGDAVM
[878] Lettre du Club Laurier datée au 3 décembre 1894 adressée au maire, aux échevins et aux citoyens de la Cité de Montréal, VM36, S3, SS2, SSS2, D25 (1895-1896), DGDAVM.
[879] Leblond de Brumath, *Guide de Montréal* in Bobine 379, 15/25, Monument au docteur Chénier, Dossier D3020.14, DGDAVM.
[880] Choko, *op. cit.* : 122.

montréalais Joseph Brunet. L'inauguration du monument Chénier a lieu le 24 août 1895 en présence d'une foule nombreuse[881]. Le dévoilement du monument sera par la suite « suivi de discours patriotiques prononcés en la salle du Monument national, boulevard Saint-Laurent[882] ».

Fig. 5.70 : Monument Chénier au square Viger (*c.* 1912), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 8-146-a, BAnQ.

Le monument est discret ; il est localisé sur un petit monticule de gazon au milieu de l'étroite partie ouest du square Viger aménagée au début des années 1890. Cette partie est composée d'une bande végétale servant de seuil aux résidences privées et s'ouvrant sur la rue Saint-Denis, « *the most elegant street in the French Canadian part of the City*[883] ». À l'apogée de la période victorienne et avant l'implantation du monument Chénier, un monument semblait le seul élément manquant à la plénitude du square Viger : « *The Victorian mood of the square needed a monument to complete the picture. One was erected on the west side in 1895*[884]. » Le 3 janvier 1899, à la suite d'une donation citoyenne, un canon est installé à une cinquantaine de pieds du trottoir du côté est de la rue St-Denis. La Ville fera ensuite construire un affût en bois pour supporter le canon[885].

Suivant le développement de la montée de la rue Saint-Denis, un autre monument viendra s'installer en bordure de l'axe élitiste des Canadiens français. Au début du XX[e] siècle, le square Saint-Louis est un haut lieu de la bourgeoisie francophone et un espace d'effervescence littéraire. Un comité composé notamment de l'avocat et politicien provincial Louis-Alexandre Taschereau, du politicien et écrivain Louis-Honoré Fréchette ainsi que du

---

[881] *Ibid.*
[882] Héroux, *op. cit.* : 263.
[883] Edgar Andrew Collard, « Old Place Viger Is Gone », *The Gazette*, 18 avril, 1981, Bobine 252, 27.28, Square Viger, Dossier 1901.136-A, DGDAVM.
[884] *Ibid.*
[885] 3 janvier 1899, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM et Bobine 379, 15/25, Monument au docteur Chénier, Dossier D3020.14, DGDAVM.

financier Frédéric-Liguori Béique entreprend les démarches pour l'érection d'un monument au poète Charles-Joseph-Olivier-Octave Crémazie (1827-1879). Celui-ci est l'un des plus importants écrivains romantiques du Canada français exprimant en vers les sentiments religieux et patriotiques des Canadiens français[886]. « *That, for the purpose of extolling Canadian literature, the people at large have eagerly sided with the idea of erecting a monument to Octave Crémazie, the foremost of our national poets*[887]. »

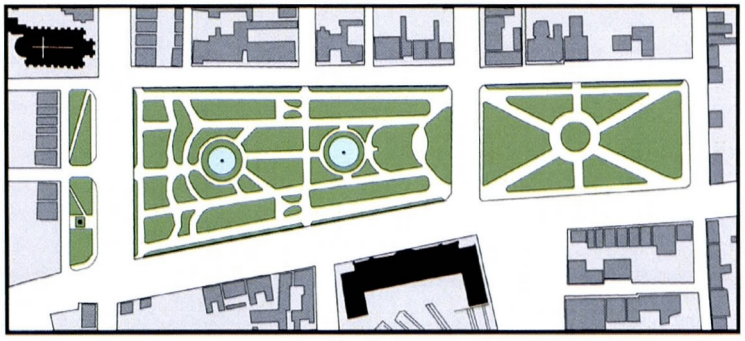

Fig. 5.71 : Localisation du monument Chénier au square Viger, J. Cha.

Pour ce qui est de l'emplacement, le comité arrête son choix d'emplacement sur le square Saint-Louis, le site le plus propice à l'installation d'un monument à caractère national, un square dominé par l'élément canadien-français. Le 14 mars 1904, la Ville accorde au comité l'autorisation d'élever un monument à la mémoire d'Octave Crémazie sur le square[888]. Le 7 juin suivant, la Commission des parcs et traverses résout d'autoriser Louis-Philippe Hébert à procéder aux travaux sous la direction du surintendant des squares[889]. Dans une lettre adressée à la mairie, Louis Fréchette vante les vertus d'embellissement du monument Crémazie. Il confirme que le monument n'altérera pas les formes paysagères et l'ornementation végétale du square et qu'il contribuera à en rehausser la valeur esthétique.

> *Subscriptions for that patriotic purpose have been pouring in at such a rate that the organization Committee are confident of being able to inaugurate this monument on the 24th of June next, St. Jean Baptiste, day* [...] *The said monument is offered by the citizens of Montreal to embellish one of its public squares* [...] *to place the statue upon the lawn separating the reservoir in the centre of this square, from St. Denis street. The erection of this monument on that*

---

[886] Fournier, *op. cit.* : 148.
[887] Lettre de Louis Fréchette adressée au maire H. Laporte et aux conseillers de la Cité de Montréal, 14 mars 1904, 121-03-08-03, VM44, S4, SS4, D6, DGDAVM.
[888] 14 mars 1904, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.
[889] Commission des parcs et traverses, mardi 7 juin 1904, DGDAVM.

spot will, in no way, injure the trees or flower-plots which adorn the square, but will, on the contrary, enhance their beauty[890].

Fig. 5.72 : Monument Crémazie, square Saint-Louis (*c.* 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Fig. 5.73 : Monument Crémazie, square Saint-Louis (1910), 00859006, Musée McCord.

La cérémonie d'inauguration, intégrée au programme des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, a lieu en 1906[891]. Lors des discours officiels, Louis Fréchette « fait ressortir que ce n'était pas tant le poète que l'on voulait honorer dans [le monument] Crémazie, mais plutôt celui des nôtres qui avait le plus contribué à réveiller le sentiment français dans le cœur de notre population et à stimuler l'orgueil généreux de la race[892] ». Le monument livré par Hébert, « une des œuvres d'art les plus remarquables de notre localité[893] », est une œuvre nationaliste, ce qui se confirme par l'inscription sans équivoque sur le piédestal : « pour mon drapeau je viens ici de mourir ». La ferveur patriotique atteindra une telle ampleur que se formeront dans plusieurs villes du pays des comités parallèles soutenant le projet[894]. Amorcé par la Société Saint-Jean-Baptiste et supporté par les personnes influentes de l'élite

[890] Lettre de Louis Fréchette adressée au maire H. Laporte et aux conseillers de la Cité de Montréal, 14 mars 1904, 121-03-08-03, VM44, S4, SS4, D6, DGDAVM.
[891] La Commission des parcs et traverses demande l'érection d'une grille en fonte afin de protéger le monument Crémazie des enfants « peu soucieux des choses de l'art et de la propriété publique ». Lettre adressée au maire Louis Payette le 5 juillet 1906. 121-03-08-03, VM44, S4, SS4, D6, DGDAVM.
[892] Bobine 379, 15/27.25, Monument Octave Crémazie, Dossier D3020.16, DGDAVM.
[893] Lettre adressée au maire Payette le 5 juillet 1906. 121-03-08-03, VM44, S4, SS4, D6, DGDAVM.
[894] Julie Boivin (2001), « Le Monument à Octave Crémazie », in Daniel Drouin, dir., *Louis-Philippe Hébert*, Québec, Musée du Québec et Musée des Beaux-Arts de Montréal, p. 210.

canadienne-française, il est le « premier monument érigé à la mémoire d'un Canadien "travailleur de la pensée[895, 896] ».

> Modeste, sobre et empreinte d'humilité, à l'échelle humaine, cette œuvre émouvante est en harmonie avec le lieu, à l'ombre des grands arbres du square bordé par l'un des plus beaux ensembles d'architecture domestique victorien. C'est sans doute pour sa situation stratégique dans la ville que le Comité avait arrêté son choix sur ce lieu. En fait, le square se trouve à la fin du tracé d'un axe prestigieux sur lequel se déployaient, à l'époque, de grandes institutions canadiennes-françaises comme l'Université Laval à Montréal, la bibliothèque Saint-Sulpice et l'Institut des sourdes-muettes. La rue Saint-Denis était considérée, à juste titre, comme le pendant de l'avenue McGill, dans l'ouest, où s'alignaient les principales institutions de la communauté anglophone[897].

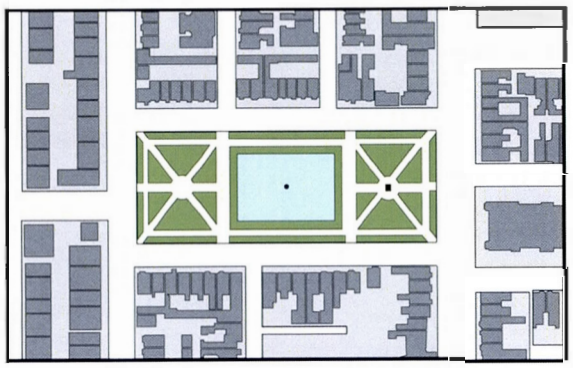

Fig. 5.74 : Localisation du monument Crémazie au square Saint-Louis, J. Cha.

Les monuments Chénier et Crémazie évoquent le patriotisme canadien-français et la volonté de consolidation identitaire des deux principaux squares étant déjà associés aux Montréalais francophones.

La territorialisation de la mémoire irlandaise : le square Saint-Patrick et le Roc irlandais

En 1847-1848, des milliers d'Irlandais fuyant la Grande famine immigrent au Canada. Les conditions insalubres lors de la traversée de l'Atlantique et l'épidémie de typhus suivant leur arrivée causent le décès de 13 000 immigrants[898]. À leur arrivée à Montréal, les survivants sont placés en quarantaine dans des hôpitaux de fortune dans le Village-aux-Oies de Pointe-Saint-Charles. Cette décision est prise par le maire de Montréal, John Easton Mills (1796-1847), afin d'éviter la contamination des résidants de la ville. « Au lieu de se contenter de

---

[895] Louis Fréchette (1906), « Le monument Crémazie, *La Patrie*, 25 juin.
[896] Boivin, « Le Monument à Octave Crémazie », *op. cit.* : 208.
[897] *Ibid.* : 214.
[898] Héritage Montréal, http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/ponts/?id=176&menu=commemoration, consulté le 26 mars 2009.

faire de simples visites d'inspection aux baraquements de la Pointe-Saint-Charles, le maire Mills poussa l'abnégation jusqu'à se convertir en infirmier[899]. » S'impliquant auprès des malades, Mills contracte le typhus et décède en novembre 1847. Plusieurs Montréalais ayant apporté des soins aux Irlandais comptent d'ailleurs parmi les victimes, dont des sœurs grises, des prêtres et des médecins. Les immigrants irlandais décédés à Montréal, plus de 6000 seront enterrés dans une fosse commune à proximité des baraquements d'isolement, près du fleuve Saint-Laurent.

Dix ans plus tard, en 1858, s'amorcent les travaux de construction du pont Victoria par le Grand Tronc, sur le site où reposent les immigrants irlandais[900]. Les ouvriers ayant découvert le charnier, dont plusieurs d'entre eux sont d'origine irlandaise, décident alors d'ériger un monument en l'honneur des victimes. Érigé en 1859, le monument se compose d'un énorme morceau de granit tiré du lit du fleuve devant initialement servir de base à une des piles du pont. Ce boulder de 30 tonnes et de trois mètres de haut prendra les appellations The Black Stone, The Ship Fever Monument et de Roc irlandais. L'inscription sur ce monument brut et sobre témoigne du respect que les travailleurs portent aux sépultures des défunts immigrants :

Fig. 5.75 : Monument du pont Victoria (1850-1885), M930.50.2.225, Musée McCord.

Pour préserver de la profanation
les restes de 6000 immigrants
morts de la fièvre des navires
A.D. 1847-48
Cette pierre
est érigée par les travailleurs de
Messieurs Peto, Brassey et Betts
responsables de la construction
du pont Victoria
A.D. 1859

[899] Marsolais *et al.*, *op. cit.* : 49.
[900] Le pont Victoria est inauguré en 1860. Le quartier environnant le pont, celui du lieu de quarantaine et du cimetière des Irlandais, prendra l'appellation Victoriatown.

Les quartiers contigus Saint-Gabriel, Victoriatown et Griffintown sont les lieux d'habitation de la majorité des Montréalais d'origine irlandaise. Dès 1854 s'ouvre l'église irlandaise *St. Ann's*, œuvre de John Ostell et deuxième plus vieille église catholique anglophone après la basilique Saint-Patrick. Entre 1880 et 1900, les autorités municipales et gouvernementales consolident le pôle civique de la communauté irlandaise en aménageant trois squares avec regard sur la rue Wellington et le canal de Lachine (*cf.* chapitre 3). Le square Gallery, situé face à l'église Sainte-Anne et lui faisant office de parvis[901], est communément appelé St. Ann's Square et est « le lieu des manifestations les plus colorées de la communauté irlandaise[902] ». Le square Saint-Patrick, vis-à-vis le square Gallery, est pour sa part l'un des squares les plus achevés du point de vue de la forme paysagère à Montréal.

Fig. 5.76 : Roc irlandais au square Saint-Patrick (1907), collection du ministère des Transports, C 081529, Archives nationales du Canada.

En 1900, la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc décide de consolider le pôle civique irlandais du square Saint-Patrick par une initiative sans précédent. À 9 h 30 le matin du

[901] En 1909, la Commission des parcs et traverses nivelle, taille des allées et gazonne une nouvelle partie du square Gallery située en face de l'église Sainte-Anne. Chambre de la Commission, 21 mai 1909, 121-03-07-01, VM44, S3, D30, DGDAVM.

[902] Benoît et Gratton, *op. cit.* : 12.

21 décembre, le Grand Tronc déménage subrepticement le Roc irlandais de son site d'origine vers le square Saint-Patrick, et ce, sans aucune consultation ou permission du propriétaire et de la communauté irlandaise. Cette dernière proteste avec véhémence. Le « mégalithe » est alors installé sur une base de pierre construite au moment même du déplacement et implanté au cœur du parterre central du square[903]. Les squares Gallery et Saint-Patrick, liés à une église et à un monument, s'imposent symboliquement comme les marques identitaires de la communauté irlandaise. La controverse générée par l'action unilatérale du Grand Tronc n'est réglée qu'en 1912, moment où le Board of Railway Commissioners autorise le Grand Tronc à acheter une partie du cimetière appartenant à l'évêque anglican pour la somme de 5 621,05 $[904]. Des conditions sont assujetties à la transaction, à savoir que la compagnie de chemin de fer devra retourner le monument à son site d'origine, le maintenir en place et veiller à son entretien à perpétuité. Le Roc irlandais sera replacé à 15 pieds à l'est de son site original. Aucun autre monument ne viendra orner les squares Gallery, Saint-Patrick et Wellington. Le cas singulier du Roc irlandais témoigne lui aussi d'une volonté de spatialiser une identité culturelle par la monumentalisation d'un square.

La localisation des monuments associés aux Canadiens français privilégie particulièrement la centralité et sont les points focaux de la composition. Les monuments Jacques-Cartier (1893), d'Iberville (1894) et Maisonneuve (1895) suivent cette logique. Vu la présence de bassins au centre des squares Viger et Saint-Louis, les monuments Chénier (1895) et Crémazie (1906) sont localisés sur front de rue, tout en étant en retrait de la voie publique et disposés symétriquement par rapport au plan. À l'exception des monuments tardifs du Roc irlandais (1900) et de Strathcona (1907), suivants tous deux cette logique de centralité, les monuments portés par les anglophones sont plutôt éloignés du centre et en rapport plus étroit avec la rue. Les monuments Victoria (1872), de la Guerre de Crimée (1892), le lion de Belfort (1895) et Macdonald (1895) sont directement positionnés face aux rues importantes Dorchester et Saint-Jacques, rappelant ainsi les principes de Fairchild et de Repton pour les squares londoniens. La position du monument Édouard VII est singulière, vu la taille considérable du monument dans un square de taille moyenne où l'on favorise la tenue

---

[903] Kathleen O'Brien (2003), « Montréal and Buffalo: Famine Memory in Metamorphosis », *Études irlandaises*, vol. 28, n° 2, p. 99-118.

[904] Ville de Montréal *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Plateau Mont-Royal*, *op. cit.* : 61.

d'importants rassemblements. Le monument est situé dans l'axe central tout en étant légèrement décalé vers le sud afin de ménager un plus vaste dégagement.

Autorisés par l'administration municipale, en ce qui a trait aux emplacements, les monuments sont généralement le fruit d'initiatives privées, de comités d'érection et de campagnes de souscription publique. Le choix des sites est délicat ; cela témoigne de l'importance stratégique des squares sélectionnés en vue d'y élever un monument. De même, les dates d'inauguration coïncident avec le symbolisme rattaché au personnage ou à l'événement commémoré. La monumentalisation des squares, sous l'influence de groupes divers, vise à mettre en relief a) la nation canadienne et l'Empire britannique, b) la royauté britannique et l'entente entre les communautés anglophone et francophone, c) à marquer, à consolider et à incarner la fierté et le patriotisme canadien-français tout autant d) qu'à territorialiser la mémoire irlandaise. Les douze monuments apportent de la grandeur aux squares et témoignent simultanément de la cohabitation et de la rivalité des communautés culturelles montréalaises ; ils contribuent à asseoir la notoriété d'une dizaine de squares. Les monuments présentent un caractère artistique remarquable, particulièrement ceux réalisés par Louis-Philippe Hébert et sont implantés selon trois particularités : à l'intérieur d'un bassin, entouré d'un piédestal sis sur un monticule gazonné avec lit de plantation et inséré à une allée ou un parterre.

Déjà spatialement structurants, remarquables dans leurs formes architecturale, urbaine et paysagère, clairement associés aux groupes sociaux majoritaires, les squares de la place d'Armes, Viger, Saint-Louis, Victoria, Dominion et Phillips incarnent grâce à leur monumentalisation les principales préoccupations, allégeances et identités montréalaises.

Conclusion

Afin de répondre aux désirs de commémoration et d'expression des identités nationales et sociales, une monumentalisation donne aux squares la grandeur et la splendeur espérées par les édiles et les élites. Le square Dominion s'élève au rang de square métropolitain par sa situation au cœur de la New Town émergente, sa grande superficie, son association précoce au Dominion du Canada, son cadre architectural exceptionnel, son carnaval d'hiver, le nombre et la magnificence des monuments ainsi que par l'opulence de son décor horticole. La notoriété du square dépasse son environnement immédiat et est un lieu

symbolique aux échelles métropolitaine et nationale. Le square Dominion est le lieu de rencontre et de convergence par excellence de Montréal ; plus encore, il est l'image de la ville aux yeux de l'étranger.

Durant cette période qui coïncide avec l'apogée de la métropole, les squares centraux se commercialisent et s'institutionnalisent. Ils deviennent des lieux prestigieux, des adresses de choix où s'implantent de nombreuses entreprises. La croissance et la prospérité de Montréal s'observent en plusieurs squares, de la vieille ville à la New Town. Les squares sont au cœur des parcours urbains et de l'activité marchande. La commercialisation des squares transforme leur pourtour, modifie ou amplifie leur tracé, leur orientation et leur signification tout en marquant clairement les plus importants squares de la métropole.

Les imposants monuments ajoutent la notion de commémoration et attestent du caractère civique et identitaire des squares. La monumentalisation est un outil privilégié de la spatialisation respective des identités anglophones, francophones et irlandaises. Les plus importants squares monumentalisés dépeignent les croyances, les allégeances et les préoccupations historiques et actuelles des citoyens et des membres de l'administration municipale de 1872 à 1914. Les squares sont des lieux d'expression identitaire de premier ordre à Montréal.

Du point de vue paysager, les monuments s'implantent à la convergence des allées, dans un bassin ou un parterre au centre du square-jardin (Bonaventure, Dominion, Jacques-Cartier, de la place d'Armes, Saint-Louis, Saint-Patrick) ou orchestrent une reconfiguration ou une addition au square-jardin (Dominion, Phillips, Victoria, Viger). Les squares de la place d'Armes, Phillips et Victoria connaissent des transformations importantes, ce qui démontre que, malgré les changements d'occupations, leur position stratégique au cœur des réseaux et de l'économie de Montréal est reconduite, voire amplifiée. Les squares sont au cœur de la vie sociale et politique montréalaise.

CHAPITRE VI

GRANDEUR ET SPLENDEUR DU SQUARE CIVIQUE PAR LES ATTRIBUTS D'ORNEMENTATION ET DE DÉCORATION

Introduction

L'ornementation végétale des squares est la signature victorienne suprême du point de vue de l'horticulture. Le déroulement d'un tapis décoratif, consécutivement au développement de l'expertise et de l'intérêt horticoles, vise à bonifier l'expérience de promenade et à magnifier les squares. Les compositions arboricoles, arbustives et florales participent à la définition et à la quête de perfection entretenue à l'égard des squares montréalais, s'élevant à titre de lieu de civilité. L'élégance du tapis victorien entraîne des efforts horticoles et des règlements afin d'assurer la pérennité des plantations et l'image de raffinement attachée aux squares publics.

Les fontaines et les bassins d'ornement poursuivent l'enjolivement des squares en secondant la monumentalisation et l'ornementation végétale. Lieux civiques exceptionnels, lieux de rassemblements, de commémoration et d'agrément, les squares victoriens comblent les visées locales et touristiques de rendre Montréal attirante et distincte, notamment du point de vue du tourisme. Si les acteurs et les intentions diffèrent d'un square à l'autre, une constante s'établit : les squares servent de lieux de représentation et d'affirmation culturelle, de lieux de plaisir public et de décors exubérants reflétant l'idéal de la ville victorienne. Les squares-jardins deviennent de véritables lieux d'apparat contribuant au prestige de Montréal.

Un premier jardin public pour Montréal : le square Viger et la transition de Montréal de ville à métropole

Le square Viger, haut-lieu de la société montréalaise

L'aménagement en vaste jardin du square Viger est complété durant les années 1850 et en 1860 le maire de Montréal inaugure officiellement le square avec faste. « L'illumination, remarquablement belle, fut montée à toutes les lampes et lanternes de fantaisie[905] » que la Ville s'était procurées lors de la visite du prince de Galles Albert Édouard plus tôt dans l'année. Un article de *L'Opinion publique* témoigne de la magnificence de ce nouveau jardin à Montréal.

> Inauguration du Quarré Viger [*sic*]. Jeudi soir, un comité, composé de quelques-uns des voisins de cette belle place publique, en faisait l'inauguration, avec le concours d'une foule immense. Le quarré [*sic*] – disons plutôt le vaste jardin désigné sous ce nom – présentait un aspect élégant et riche, avec ses belles grilles, ses tonnelles de verdure, ses centaines d'arbres, ses milliers de lanternes de toutes couleurs et de toutes formes, et surtout ses splendides jets d'eau, qui, semblables à des arcs-en-ciel, reflétaient les feux de l'illumination. Ajoutez au coup-d'œil de nombreux groupes de promeneurs, aux costumes divers, parcourant la place en tous sens, au son de la musique, se croisant, s'entrecroisant, se recherchant, s'évitant. Figurez-vous ce tableau immense, pittoresque, enchanteur, éclairé subitement, à des intervalles plus ou moins rapprochées, par les fusées et autres pièces d'artifice auxquelles on mettait le feu ; représentez-vous cette scène sortant des ténèbres avec la rapidité et l'éclat fulgurant de l'éclair, puis tombant aussi brusquement dans une obscurité relative, s'illuminant tantôt d'un reflet rouge, tantôt d'un reflet bleu ou vert. L'on pouvait se croire transporté dans des pays féériques. Les récits de l'auteur des mille et une nuits n'avaient plus rien d'invraisemblable pour celui qui contemplait cette fête.
>
> [...] Ce qui était autrefois un endroit sale et boueux est devenu un centre d'attraction et de plaisir, un véritable petit paradis terrestre où la nature étale ce qu'elle a de plus joli, de plus agréable. Le gardien actuel, mérite des éloges pour le talent artistique qu'il déploie dans l'embellissement de ce jardin et les efforts qu'il fait pour le rendre utile et agréable au public. On y a maintenant la musique deux fois par semaine et une jolie illumination[906].

---

[905] *La Guêpe*, Montréal, 11 septembre 1860, Bobine 252, 26.70, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

[906] *L'Opinion publique*, 1860, 26.80, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

Fig. 6.1 : Square Viger (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

Le square Viger, « par l'ampleur de son boisé, ses fontaines, ses promenades, son environnement, constitue un ensemble privilégié proche du cœur de la ville[907] ». Le square Viger se donne des airs de parc anglais en accueillant en 1863 une grande serre construite entre les grandes fontaines[908]. Cette serre rappelle le Crystal Palace de Hyde Park, palais d'expositions de fer et de verre conçu par Joseph Paxton pour l'Exposition universelle de Londres de 1851. La réinterprétation du Crystal Palace n'incarne pas tant ici la fierté anglaise que cette volonté d'être à l'affût des innovations techniques susceptibles de rehausser la composition paysagère. Dès les années 1860, « le square Viger devient [...] le grand parc huppé de Montréal, lieu de promenade et de détente privilégié [...] Chaque semaine, la fanfare de la *Rifle Brigade* s'installe dans le kiosque à musique pour donner quelque concert. Et lors des grandes occasions, on tire des feux d'artifice[909]. » Pour le *Canadian Illustrated News*, le square Viger n'est rien de moins que la quintessence du square.

---

[907] Choko, *op. cit.* : 122.
[908] *Ibid.* : 116.
[909] *Ibid.*

> *The gardens, situated on St. Denis Street, are the finest, in fact the only gardens in the city. They are handsomely and extensively laid out with flower-beds, fountains, walks, and kiosques, and contain a miniature hot-house. The band of the Rifle Brigade play there once a week,* [...] *the gardens are always brilliantly lighted, and a display of fireworks takes place* [...][910].

Pour l'inspecteur de la Cité, la splendeur de l'aménagement permettra d'attirer des riverains bien nantis : « *I however think it but right to mention that the improvement made on Viger Square has raised the value of the buildings in the neighborhood considerably*[911] ». Edgar Andrew Collard résume l'histoire et les composantes du square Viger.

> *Montreal needed a park. The city's few open spaces were mostly small, neglected, ragged. Place Viger was gradually developed from common to garden. It was expanded from time to time, until it came to comprise more than six and a half acres* [...] *In accordance with the principles of mid-Victorian landscaping, Place Viger was made "beautiful and pleasant." Three ornamental fountains were set up. The central fountain was surrounded by a circular embankment—an embankment topped by a terrace with "a rustic railing." An account of 1867 says: "In the water there will be a number of fancy jets... and the main jet from the new fountain will throw a lofty shower of glittering spray, which must make it a refreshing feature during the hot weather."* [...] *until the British garrison was withdrawn from Montreal in 1869-70, its regimental bands played regularly on the Place Viger bandstand*[912].

---

[910] *Canadian Illustrated News*. 13 août 1870, Bobine 252, 26.81, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

[911] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.

[912] Edgar Andrew Collard (1981), « Old Place Viger Is Gone », *The Gazette*, 18 avril, 27.28, 1901.136-A, DGDAVM.

LE JARDIN VIGER, LE SOIR DU 24

Fig. 6.2 : Square Viger (1880), D1901.136-A, DGDAVM.

MUSIC IN THE SQUARES.

Fig. 6.3 : Square Viger (1880), D1901.136-A, DGDAVM.

Fig. 6.4 : Square Viger (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

La promenade, de concert avec l'expérience végétale, musicale et festive, font du square Viger un jardin de « grande classe », qui, entouré de demeures bourgeoises et d'institutions prestigieuses, devient le « symbole de la nouvelle opulence qui venait habiter le bas des rues Saint-Denis et Saint-Hubert[913] ». Comme le mentionne Collard, pour la majeure partie de la période victorienne, francophones et anglophones cohabitent dans le voisinage du square Viger. « *The westward movement of anglophones to Westmount and beyond did not really begin until the 1890s. At first it was only gradual*[914]. » C'est au tournant du XX[e] siècle que le square Viger est considéré « lieu d'élection de la bourgeoisie francophone de Montréal[915]. « *The East End square was described in 1911 as "the pride of the principal French residence quarter." It was once known as "Viger Garden," for its well grown trees, its shaded nooks and walks*[916]. »

Fig. 6.5-6 : Square Viger (1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal.*

[913] de Laplante, *op. cit.* : 36.
[914] Collard (1981), *op. cit.*
[915] *La Presse*, 7 novembre 1985, Bobine 252, 27.48, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[916] Collard (1981), *op. cit.*

Fig. 6.7 : Église Holy Trinity (1890), ii94148, Musée McCord.

Fig. 6.8 : École des hautes études commerciales (1910), MP-0000.840.11, Musée McCord.

C'est à cette même époque que le square-jardin voit apparaître sur ses pourtours des édifices ne répondant plus aux fonctions résidentielles. Jusque-là, seule l'église épiscopale Holy Trinity[917], ouverte en 1865 à l'angle des rues Saint-Denis et Dubord (Viger), se distinguait du cadre bâti homogène composé d'habitations en pierre grise de trois étages. Alors que l'Union nationale française (1908) et l'Alliance nationale élisent domicile dans de grandes demeures bourgeoises (1892), le premier édifice monumental à être érigé dans le périmètre du square Viger est la gare-hôtel Viger en 1896-1898. Premier édifice au Canada à combiner les fonctions de gare et d'hôtellerie, il est exubérant par son architecture de style château conçue par l'architecte étatsunien Bruce Price. Le deuxième édifice, l'École des hautes études commerciales, de style Beaux-Arts, est construit en 1908 et 1910 par les architectes Gauthier et Daoust. Il est le « symbole par excellence de la fulgurante ascension sociale d'une certaine classe de Montréalais francophones en ce début du siècle [...] [Le] bâtiment, servie [*sic*] à la mode parisienne, atteint un rare degré de raffinement avec son mur incurvé doté de hautes fenêtres[918]. »

[917] Connue également sous l'appellation église Saint-Sauveur.
[918] Rémillard et Merrett, *op. cit.* : 108.

L'ornementation végétale et l'exubérance horticole

L'établissement des sociétés horticoles et le nouvel intérêt pour le végétal

Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, l'intérêt pour l'ornementation arbustive et florale des squares croît remarquablement à Montréal (tardivement par rapport à la Grande-Bretagne). Le végétal d'ornement est utilisé pour son caractère esthétique selon des critères visuels (forme, floraison, couleur), olfactifs et de gabarits. Si le mobilier urbain (grilles, arceaux, bordures, bancs, poubelles, lampadaires, bassins, fontaines, panneaux d'information et kiosques) apporte du confort et du décorum aux squares, l'ornementation végétale agrémente, enjolive, rend luxueux et contribue encore davantage à la beauté et au luxe ambiant[919].

Dès le début des années 1830, l'horticulteur Joseph-Édouard Guilbault (*c.* 1802-1885) ouvre un « jardin de plaisir » combinant un commerce et un jardin de plantes rares où se déroulent des fêtes et des événements divers[920]. En 1834, le catalogue Guilbault fait état de la disponibilité des plantes suivantes : altea, amorpha frutiqueux, andromée en épis, armoise, aulne du Canada, baguenaudier, bouleau, calycanthe, canneberge, céphalanthe, cerisier, citronnelle, corète jaune, cornouiller, cytise des alpes, daphné, dierville, érable sycomore, genévrier, houx, hydrangée, kalmai, lilas, magnolia, millepertuis, néflier, pavier nain, potentille, prinos, rhododendron, rhodora, robinier, saule, spirée, sumac, sureau, syringa[921]. En 1852, Guilbault ouvre le jardin botanique et zoologique Guilbault, qui propose une promenade, un jardin de plantes rares, une ménagerie, des aires d'amusement et un pavillon où ont lieu des bals, des concerts, des pièces de théâtre et des spectacles de cirque. Dans les années 1860, le jardin Guilbault est l'endroit où sont mêlés judicieusement agrément et horticulture.

---

[919] Les kiosques et les pavillons font partie intégrante des grands squares montréalais. À la fois objets utilitaires et d'agrément, ils participent à habiter les squares et à en faire des destinations. « *Companies will gather there for musical entertainments, or social enjoyments* [...] *A pavillon, intended for musical entertainment, should be so constructed and ornamented as to exhibit to the stranger or visitor the purposes for which it is designed.* » *Cf.* Engelhardt, *op. cit.* : 104.

[920] *Cf.* Texte de Bernard Vallée sur panneau historique FRAG « 3590 St-Laurent. Les Jardins Guilbault », Montréal, ATSA.

[921] Duvernay, Ludger (1834), *Catalogue des arbres fruitiers et d'agréments, plantes et arbustes à fleurs, ... cultivés et à vendre au jardin botanique de Guilbault*, Montréal, Presses de Ludger Duvernay, 1834.

William Evans (1786-1857) publie également un catalogue illustré de graines, de légumes et de fleurs afin de promouvoir la connaissance, la diffusion et la vente de ses produits et outils horticoles. Pour Evans, « les fleurs annuelles sont parmi les plus beaux ornements des jardins ; la richesse de leurs coloris, la beauté 'grasseuse' de leur feuillage, et l'odeur délicate de plusieurs d'entre elles, leur grande diversité, la durée de leur floraison, en même temps que leur coût peu considérable, les rendent dignes d'occuper une place dans tous les jardins[922] ».

La fondation de la Montreal Agricultural and Horticultural Society en 1846, un organisme voué à la promotion de la science horticole, est une autre manifestation d'un intérêt horticole à Montréal. À compter de 1848 une nouvelle tradition inspirée de la Grande-Bretagne prend racine à Montréal : les expositions agricoles et industrielles où l'horticulture est en vedette[923].

> En 1854, la [Montreal Agricultural and Horticultural] *Society* met sur pied un comité composé des principaux horticulteurs de la province pour préparer un stand à l'exposition internationale à Paris. Pour la première fois, les Canadiens ont présenté aux visiteurs du monde entier pas moins de 178 variétés de pommes, 36 variétés de prunes produites de ce côté-ci de l'Atlantique. L'exploitation de la culture des fruits connaissait déjà à cette époque un développement considérable dans la province de Québec[924].

La Société d'horticulture de Montréal amorce pour sa part ses expositions en 1879 et lance la revue *The Canadian Horticultural* en 1897 qui s'ajoute à la revue *The Canadian Horticulturist* publiée depuis 1878. La revue mensuelle *The Canadian Horticultural Magazine* a pour objectif l'éducation et la promotion de l'horticulture, un élément au mieux-être urbain.

> *When we consider the vast importance deservedly attached to the different divisions of Horticulture, embracing alike the utilitarian and the decorative or ornamental branches, which minister in such a large degree to our support, comfort, pleasure and health, the desire to become better acquainted with the scientific truths and practical experiences of those who have trod the path before us, and acquired valuable knowledge, becomes a demand*[925].

---

[922] William Evans (1878), *Catalogue illustré de graines, de légumes et de fleurs de William Evans*, Montréal, William Evans, p. 53.

[923] La première exposition publique sur l'horticulture à Montréal a lieu le 19 mai 1848. La majorité des grandes expositions subséquentes auront lieu dans le Crystal Palace, situé rue Sainte-Catherine, directement inspirées de l'Exposition universelle de Londres.

[924] Gaétan Deschênes (1996), *Histoire de l'horticulture au Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, p. 50-51.

[925] Anonyme (1897), « The Canadian Horticultural Magazine. Prospectus », *The Canadian Horticultural Magazine,* vol. 1, n° 4, avril, p. 3.

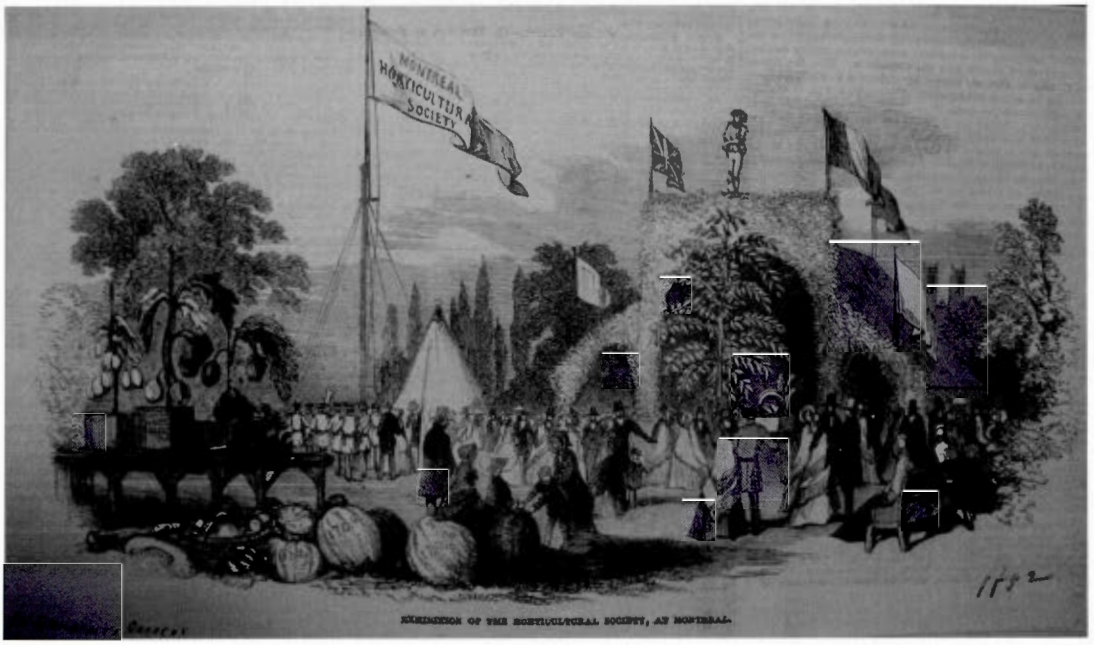

Fig. 6.9 : Exposition de la Montreal Horticultural Society (1852), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

À partir de 1898, la Canadian Horticulture Association organise une convention annuelle dont la troisième édition aura lieu à Montréal en 1900. Contribuant à l'avancement de l'horticulture : « *the result of these exhibitions has been to show the capabilities of Montreal Island for the cultivation of fruits as well as other products; to create a generous emulation among the members; to promote and foster a taste for horticultural pursuits; and to awaken an interest on the part of the public in the operations of the Society*[926] ». Les sociétés d'horticulture montréalaise et canadiennes propagent des connaissances sur la plantation et l'entretien des jardins. Elles offrent à leurs membres des activités diverses : échanges de semences, de plants et d'informations, expositions et concours, cours et démonstrations techniques, création de jardins publics et autres interventions directes dans des villes afin d'y introduire de la « beauté[927] ». Les sociétés horticoles font la promotion de l'agriculture, de l'horticulture et des arts pratiques :

[926] (1898), *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 1, n° 7, septembre, p. 7.
[927] Ronald Franklin Williams, *Histoire de l'architecture de paysage au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal et McGill-Queen's University Press, à paraître 2012.

> *- by holding meetings for discussion and for hearing lectures on subjects connected with the theory and practice of improved husbandry or other industrial processes*
> *- by promoting the circulation of agricultural, horticultural and mechanical periodicals*
> *- by importing and otherwise procuring seeds, plants and animals of new and valuable kinds*
> *-by offering prizes for essays on questions of scientific inquiry relating to agriculture, horticulture, manufacture and the useful arts*
> *- by awarding premiums for excellence in the raising or introduction of stock, the invention or improvement of agricultural or horticultural implements and machinery, the reproduction of grain and of all kinds of vegetables, plants, flowers* [...][928].

L'horticulture est à la mode et la société d'horticulture de Montréal attire de nombreux notables. Elle compte notamment parmi ses membres Hugh Allan, Edwin Atwater, Ignace Bourget, John Cassidy, Alexandre-Maurice Delisle, James Ferrier, A.W. Ogilvie et John Redpath. La fondation d'associations, la publication de revues et la tenue de conventions créent un engouement pour l'horticulture dès les années 1850 et contribuent à diffuser les connaissances à l'échelle nord-américaine. L'expertise végétale alliée au goût victorien pour la décoration pavent la voie à l'ornementation florale et arbustive de nombreux squares montréalais.

Outre la publication de revues, un ouvrage portant sur l'horticulture est publié en 1872. Deux ans après avoir emménagé en Ontario, Henry Adolph Engelhardt (1832-1897) publie *The Beauties of Nature Combined with Art*, le premier livre abordant l'ornementation végétale civique au Canada. « *His slim volume contained chapters on prison beautification, school house landscaping, street tree planting, cemetery beautification, public building landscaping, and railway beautification*[929]. » Il soumet entre autres plusieurs listes et catégories de plantes adaptées à l'Amérique du Nord. Engelhardt, « *one of the earliest landscape gardeners, or landscape architects*[930] », est un concepteur de jardins spécialisé dans les sites civiques et institutionnels et dans l'embellissement des cimetières. Originaire de Mülhausen en Prusse, il émigre aux États-Unis en 1851 après avoir complété ses études universitaires en génie civil et son service militaire à Berlin. C'est aux États-Unis qu'il commence sa pratique de jardinier-paysagiste. Ses plus importantes contributions à l'architecture de paysage tiennent à sa

---

[928] Anonyme (1895), « A Hint to Horticultural and Agricultural Societies », *The Canadian Horticulturist*, vol. III, n° 1, février, p. 61-62.
[929] Edwinna von Baeyer (1984), *Rhetoric and Roses. A History of Canadian Gardening 1900-1930*, Markham, Fitzhenry & Whiteside, p. 144.
[930] Carol Martin (2000), *A History of Canadian Gardening*, Toronto, McArthur & Company, p. 73.

collaboration avec Frederick Law Olmsted à l'aménagement du Central Park de New York et à ses réalisations de plusieurs cimetières en Virginie, dans le Middle West étatsunien ainsi qu'au Mount Pleasant Cemetery de Toronto.

Son livre fondateur ou *practical handbook*[931] vise « *to state clearly certain rules and principles by which to guide those who desire to improve and ornament their grounds or places of public interest*[932] ». Engelhardt désire combiner la nature à l'art en stimulant le goût du public dans des conceptions diverses. Son approche ne fait pas qu'imiter la nature, elle l'idéalise[933]. L'architecture de paysage est la culture d'un goût raffiné, un art appréciable par tous : « *Gardening* [...] *should be ranked with poetry, music, painting and sculpture, as a refiner of the tastes of mankind at large*[934] . » Par ses écrits et ses compositions paysagères, Engelhardt désire purifier l'atmosphère, stimuler le promeneur et développer l'intérêt pour le raffinement et la noblesse de la nature. Ces paysages harmonieux privilégient la pureté et la simplicité et proscrivent les « excentricités[935] ». Ils éduquent les sentiments et l'amour de l'art[936]. Les travaux d'Engelhardt abordent l'embellissement de la ville, le langage paysager, l'ornementation végétale et une multitude de considérations techniques favorisant l'épanouissement des projets paysagers. Sa contribution est déterminante dans l'émergence des connaissances et le savoir technique permettant la mise en pratique de l'intérêt horticole et paysager.

Les compositions et dispositions arboricoles, arbustives et florales

L'ornementation végétale des squares montréalais se compose invariablement de parterres de gazon et d'arbres. Ce qui est rendu possible grâce à l'invention de la tondeuse à gazon en 1830. Elle permet d'assurer l'entretien de la pelouse afin d'en faire des tapis lisses. Les arbres sont généralement plantés en pourtour et sur l'ensemble de la surface du square en suivant le tracé des allées principales. Si les pourtours sont toujours plantés sous la forme d'alignements, le centre est habituellement libéré afin d'y ménager une pièce monumentale : un parterre, une corbeille, un bassin ou un monument. Ce dégagement permet de mettre en

---

[931] Engelhardt, *op. cit.* : III.
[932] *Ibid.*
[933] *Ibid.* : 9.
[934] *Ibid.* : 10.
[935] *Ibid.* : 13.
[936] *Ibid.*

valeur des objets décoratifs et de faciliter la visibilité des plantes au sol. Cette partie centrale est fréquemment clôturée.

Fig. 6.10 : Square Phillips (*c.* 1870), Sandham (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present.*

L'absence de variété arboricole caractérise les squares montréalais alors que l'orme d'Amérique (*Ulmus Americana*) et l'érable, que ce soit l'érable à sucre (*Acer saccharum*), l'érable argenté (*Acer saccharinum)* ou l'érable de Norvège (*Acer platanoïdes*), sont les principales espèces forestières utilisées. L'érable à sucre est d'ailleurs très populaire pour la plantation de rues. À l'exception des premiers aménagements des squares Phillips et Richmond, les conifères sont absents des squares montréalais, notamment pour des considérations de sécurité et de visibilité. Le port des arbres caducs favorise la transparence et la lisibilité du square depuis les rues périphériques. Seules les dispositions arbustives pourront atténuer le dégagement visuel et la scène s'offrant aux observateurs. Graduellement, des arbustes et des plantes à fleurs viennent s'ajouter et orner les parterres. Les premières expériences végétales ont lieu aux squares Viger et de la place d'Armes.

Fig. 6.11: Square Dominion (*c.* 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-47D, BAnQ.

Pour Engelhardt, les arbres représentent non seulement un objet d'ornementation, mais contribuent aussi au rafraîchissement de l'air urbain. « *The lively green of trees would bring refreshing shade and protection over our sidewalks, and in the hot summer days produce a grove-like coolness to our streets*[937]. » Les fleurs sont une source de plaisir et de bonheur ; elles contribuent singulièrement à mettre la touche finale à une composition naturelle idéale[938]. Pour leur part, les pelouses donnent à l'entièreté de la scène paysagère une apparence charmante[939]. « *The Lawn is a natural and necessary means of connecting the various objects and scenes of a landscape, such as groups of trees, walks, water, building, etc.* [...] *A sharp kept grass border will always look far better, especially if the flower-bed is well arranged and the border around forms a contrast*[940]. »

Fig. 6.12 : Square Viger (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha.

Le square Viger est l'un des squares qui se démarquent le plus du point de vue de l'ornementation végétale. « [T]*he gardens* [...] *are the finest, in fact the only gardens in the city. They are handsomely and extensively laid out with flower-beds, fountains, walks, kiosques, and contain a miniature hot-house* [941] . » Les dons et les exigences d'embellissement pavent la voie, dès 1848, à l'ornementation du site par la plantation

[937] *Ibid.* : 31.
[938] *Ibid.* : 58.
[939] *Ibid.* : 71-72.
[940] *Ibid.* : 71 et 65.
[941] D'Iberville-Moreau, *op. cit.* : 66.

d'arbres, d'arbustes et de fleurs[942]. « *Forest trees were planted all round on the four sides of the square last fall, and when in bloom next summer, will, I trust, render its appearance agreeable*[943]. » Quant à la place d'Armes, elle est en 1850 « plantée d'arbres forestiers et embellie d'arbrisseaux et de fleurs » et le sol préparé afin de recevoir des gazons et des arbustes l'année suivante[944]. La double plantation d'arbres a la particularité d'être aménagée à la fois à l'extérieur de l'enclos sur le trottoir et à la fois sur le pourtour intérieur. En 1851, les parterres sont plantés « avec goût » de gazon et semés de trèfle (*Fabaceae Trifolium*) et de timothée (*Phleum pratense*), grâce à la générosité de multiples citoyens.

> *The enclosure has been laid out in a tasteful manner* [...] *The beds have been planted with evergreen trees and annuals and sowed with clover and timothy. The improvements within the square, such as the planting of flowers, shrubs, and trees, have been made with very little cost to the Corporation, and are principally owing to the kindness of Messrs Allan, Smith, Muir, Lunn, Lyman, MacIntosh, the Hon. James Leslie, the Rev. Mr. Villeneuve, and several other gentlemen*[945].

Fig. 6.13 : Square Viger (*c.* 1900), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P205, ANQQ.

---

[942] Bobine 252, 26.132, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[943] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1848*, DGDAVM.
[944] Rapport annuel du Trésorier de la Cité de Montréal, 1850, Bobine 254, 34.18, Place d'Armes, Dossier 1901.226, DGDAVM.
[945] Bobine 254, 34.29, Place d'Armes, Dossier 1901.226, DGDAVM.

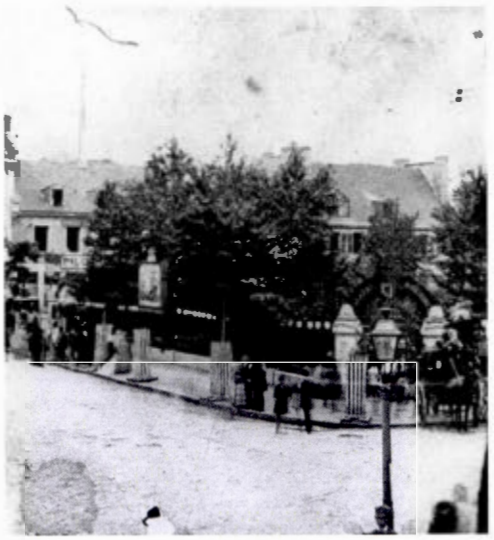

Fig. 6.14 : Square de la place d'Armes (*c.* 1860), 02840000, Musée McCord.

L'exiguïté des allées, le nombre élevé de parterres (8) et la présence d'arbres, d'arbrisseaux, d'arbustes, de graminées et de plantes à fleurs font de la petite place d'Armes un condensé végétal qui porte plus l'image d'un jardin que celle d'une place urbaine. L'aménagement du square Victoria en 1860 s'inscrit dans la même logique de végétalisation des squares montréalais. Les arbres sont plantés sur les pourtours intérieurs du square alors que le centre est ouvert sur six parterres disposés de part et d'autre d'un bassin. Ces parterres sont plantés uniquement d'arbustes ; ils introduisent la notion de « massif de plantation ». Le massif (*clump*) est une pièce de jardin plantée entièrement d'un même type de plantes (arbres, arbustes, fleurs), formant un volume plein et homogène et se détachant des surfaces l'entourant. Son introduction remonte au XVIII[e] siècle à Londres[946]. Il est d'ordinaire situé à l'intérieur d'un parterre et sa dimension est proportionnelle à celui-ci. Les massifs des squares montréalais seront occupés uniquement par des arbustes. *The Canadian Horticulturist* mentionne les genres suivants : Hortensia (*Hydrangea*), viorne (*Viburnum*), kalmia (*Kalmia*), cerisier (*Prunus*), spirée (*spirea*), cornouiller (*Cornus*), deutzia (*Deutzia*), weigela (*Weigela*), azalée (*Rhododendron*), bruyère (*Erica*)[947] comme étant les meilleurs arbustes d'ornement estimés pour leurs fleurs (blanches, bleues, mauves, roses), leur feuillage ou leurs fruits.

Concernant le square de la place d'Armes, des écrits de 1870 vantent son environnement :

> *Although the square is but small, said a writer in 1870, yet it forms a pleasant resort in the summer months, when the trees are clothed with green and the grape vines and flowers carefully cultivated and trained, afford pleasing recollections of the country to the passers-by. Seats are placed round the fountain and beneath the trees, and on warm summer days the poor invalid may be seen enjoying the music of the falling waters and the odors of the flowers*[948].

---

[946] *Cf.* Conan, *op. cit.* : 150-151.

[947] Anonyme (1883), « Ornamental Shrubs », *The Canadian Horticulturist*, vol. VI, n° 1, janvier, p. 13-15.

[948] Edgar Andrew Collard, « All Aboard for Pacific », *The Gazette*, 24 mars 1979.

Le square Viger, brièvement enclos, est déjà à maturité sur le plan végétal à son inauguration officielle en 1860. « Ce qui était autrefois un endroit sale et boueux est devenu un centre d'attraction et de plaisir, un véritable petit paradis terrestre où la nature étale ce qu'elle a de plus joli, de plus agréable[949]. » À partir de 1863, une serre sera implantée au centre du square, entre les fontaines Lacroix et Viger[950]. La présence d'une serre relance l'ornementation végétale puisqu'elle fournit les semences nécessaires aux jardiniers des squares. Les serres ou *green houses* sont essentielles à la croissance des plantes. Jumelées aux grandes aptitudes horticoles des jardiniers, notamment dans le contrôle de la taille et de la forme des plantes, elles permettront aux squares de briller de toute leur splendeur. La serre Viger produira les plantes ornementales pour l'ensemble des squares montréalais. Dans le dernier quart du XIX[e] siècle, les squares et leurs attributs (monuments commémoratifs, bassins-fontaines et végétation) connaissent leur heure de gloire ; l'ornementation végétale est à son apogée. À l'instar de l'exubérance décorative caractérisant l'architecture victorienne de la fin de siècle, les squares se parent de décorations végétales et florales, et ce, particulièrement dans les grands squares centraux : Dominion, Saint-Louis, Victoria, Viger et Western. Les plantes ornementales sont disposées en massifs, en plates-bandes et en corbeilles, et situées soit en bordure des parterres, soit au centre de ceux-ci[951]. Les fleurs deviennent une composante intrinsèque des squares, elles étalent leur splendeur au travers des multiples arrangements originaux.

> Plus qu'au siècle précédent, les fleurs jouèrent un rôle important dans la composition paysagère du XIX[e] siècle. Contenues au XVIII[e] siècle dans des carrés ou des broderies, elles deviennent les vedettes des jardins et l'attraction visuelle principale des pelouses dans un florilège de couleurs plutôt vives pour attirer l'attention des visiteurs. Cette richesse de la décoration florale est due aux nombreux catalogues de sélection de graines et de plantes mises au point par les nouveaux obtenteurs. C'est la naissance des corbeilles[952].

Au square du parc La Fontaine, par exemple, les plates-bandes étroites suivent couramment les allées à quelque distance de la bordure. Elles se composent d'une succession linéaire de plantes florales aux couleurs expressives. La corbeille de jardin est un petit massif de fleurs convexe prenant généralement une forme ronde ou elliptique. « Décoration de plein air

---

[949] *L'Opinion publique*, Bobine 252, 26.80, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[950] La serre restera au square Viger jusqu'en 1889 avant de déménager au parc LaFontaine.
[951] En de rares occasions, deux ou trois agencements de plantes ornementales se retrouvent dans un parterre.
[952] Philippe Prévôt (2006), *Histoire des jardins*, Luçon, Éditions Sud Ouest, p. 234.

placée dans un lieu d'apparat[953] », sa fonction est d'attirer le regard et d'esthétiser le square. La règle voulant que la corbeille soit disposée le long des allées ou sur le bord des pelouses, mais « rarement au centre[954] », n'est pas suivie à Montréal étant donné le petit gabarit des parterres et l'abondance des allées. La corbeille est une succession d'anneaux concentriques végétaux de hauteur croissante vers le centre. Le point central est la pièce maîtresse de la corbeille où se retrouve « une fleur ou un arbuste remarquable par sa taille, sa forme et sa couleur[955] ». À l'image d'un bouquet de fleurs, cet arrangement floral doit être éclatant en tout temps. Il demande de l'attention, des remplacements et des soins continuels. Les plantes privilégiées sont les plantes annuelles, bulbeuses et tubéreuses à croissance rapide auxquelles peuvent s'ajouter les vivaces. « Les plantes à feuillage coloré doivent croître rapidement, afin de couvrir l'espace qui leur est assigné le plus vite possible[956]. » Les plantes indigènes et exotiques sont exposées et contribuent à la grandeur et à la splendeur des squares ; elles sont choisies pour leur feuillage, leurs couleurs ou leur taille remarquables.

Au square Dominion, les corbeilles de jardin se trouvent autant au centre que sur les pourtours des parterres. L'arrangement floral particulier des trois grands parterres elliptiques est unique à Montréal. Une corbeille de jardin entourée d'une guirlande végétale et ceinte d'une grille occupe le parterre central de la portion nord. Le parterre central bombé rappelle le modèle de Fairchild où le centre du square idéal est assorti d'un parterre circulaire reprenant l'image de la colline (*mount)*. Dans la portion sud, l'attention est également portée à la pièce maîtresse médiane, cette fois grâce à une corbeille de jardin délicatement encadrée par de longues et courbes plates-bandes florales. L'autre parterre se compose pour sa part de trois corbeilles de jardin : une centrale ovale et deux latérales en forme de croissants. Tous les grands parterres du square Dominion suivent une rigoureuse symétrie. Les corbeilles de mosaïculture localisées sur les parterres latéraux se présentent comme des extravagances décoratives. Quoique minutieusement plantées et formées, elles sont plus conçues en termes d'une harmonie générale que d'après des règles de symétrie.

---

[953] Conan, *op. cit.* : 74.
[954] *Ibid.* : 75.
[955] *Ibid.* : 74.
[956] Nestor Seghers (1911), *Les Corbeilles-Parterres. Traité de Mosaïculture. Histoire des considérations générales, emplacement, forme des corbeilles et combinaisons, préparation du sol, entretien et soins à donner aux corbeilles, harmonies et contrastes des couleurs, emploi, description, rusticité et multiplication des plantes...*, Bruxelles, A. de Boeck.

La corbeille en mosaïculture est une autre expression dérivée du massif de fleurs. Elle est une marqueterie végétale d'origine britannique et connue sous l'appellation *carpet bedding*. La corbeille de fleurs est introduite au XVIII[e] siècle à Londres, mais sa propagation est attribuée aux travaux du paysagiste anglais Humphry Repton qui en fera une signature personnelle au tournant du XIX[e] siècle. Cette technique appelée *bedding out* sert à donner de l'importance au plan rapproché du jardin (*foreground*), à apprécier la diversité végétale et à maximiser la floraison. Les formes pratiquées sont fantaisistes et multiples : étoiles, croissants, cornes, etc. Des plantes florales en pot peuvent également s'adjoindre aux corbeilles. La maximisation de la floraison est assurée par des remplacements de bulbes et de fleurs à chacune des saisons et des floraisons (printemps, été, automne). Les effets de couleurs deviennent un élément caractéristique des squares des années 1880 ; les effets de brillance, de complémentarité jumelés à l'intensité des couleurs offrent un spectacle visuel aux usages des squares. La corbeille en mosaïculture présente des pièces végétales à l'intérieur des parterres de petites tailles aux formes multiples et extravagantes : cercle, croissant, cotylédon, étoile, ovale, spirale, etc. La corbeille en mosaïculture, qui évoque la broderie, est très basse et légèrement surélevée au centre afin de favoriser l'appréciation visuelle tout en facilitant le drainage. Moins présente que le massif et la corbeille de jardin, elle sera particulièrement mise en valeur au square Dominion, le plus grand et le plus prestigieux de Montréal.

Fig. 6.15 : Corbeilles en mosaïculture au square Dominion (1896), PA-32069, Archives nationales du Canada.

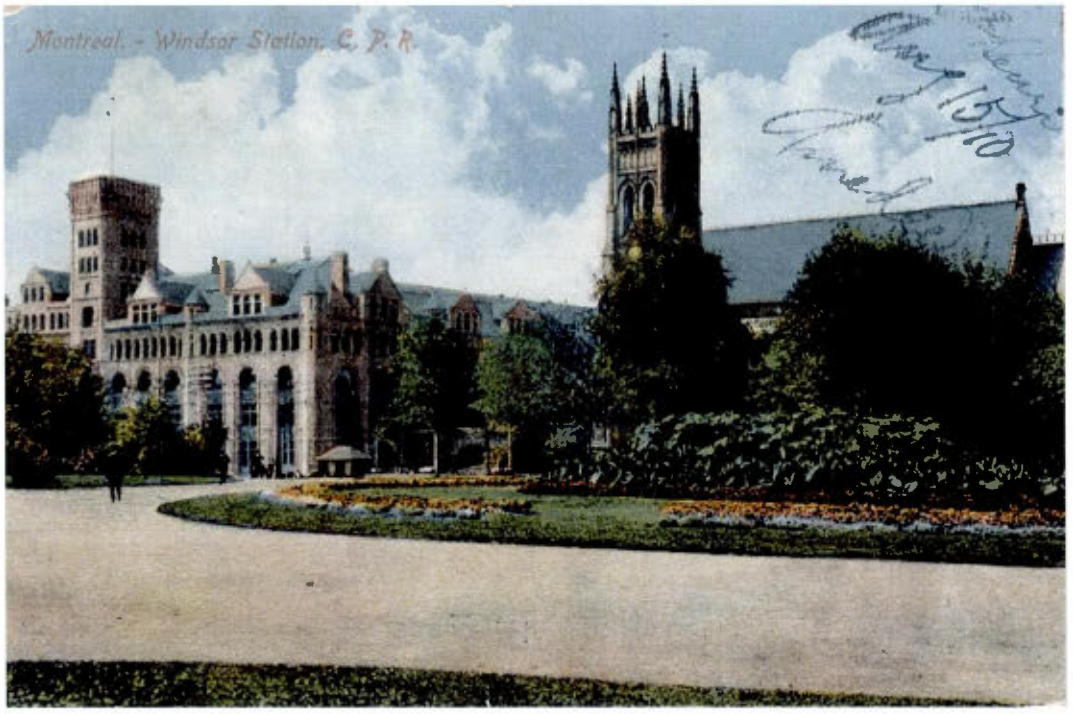

Fig. 6.16 : Square Dominion (1910), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P1330, ANNQQ.

Fig. 6.17 : Square Western (1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal*.

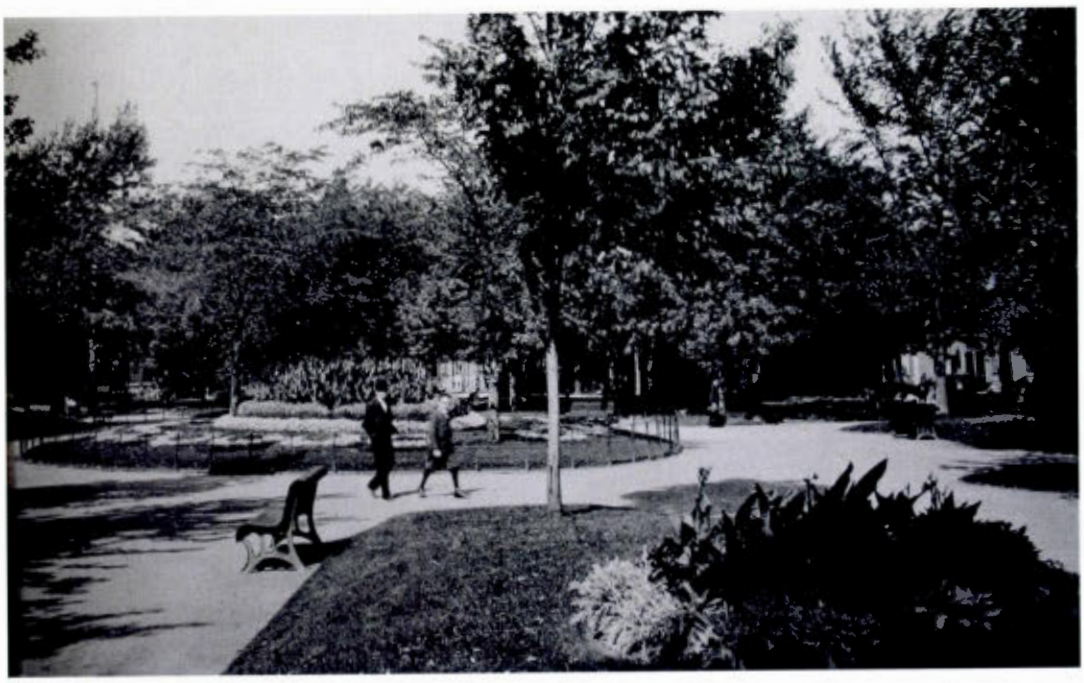

Fig. 6.18 : Square Dominion (1898), Carre (1898), *Art Work of Montreal*.

Fig. 6.19 : Tondeuses et fleurs en pot au square Dominion (*c.* 1910), carte postale, collection Jonathan Cha.

Plusieurs plantes de tailles, de formes et de couleurs différentes seront utilisées dans les corbeilles afin de donner toute la beauté et l'élégance désirées aux squares concernés. *The Canadian Horticultural Magazine* vante particulièrement les mérites du dahlia : « *There are but few, if indeed any, bedding plants which combine so many points of excellence of the dahlia*[957]. » Deux plantes vedettes remarquables couronneront couramment les corbeilles de jardin : le canna et le ricin[958]. Le canna (*Canna*) est reconnu pour l'élégance de sa forme, le caractère ornemental de ses larges feuilles vertes ou pourpres, la facilité et la rapidité de sa croissance et de sa propagation[959]. Le ricin (*Ricinus*) est une plante monumentale qui atteint deux mètres de hauteur. Ses grandes feuilles palmées sont très décoratives et apportent une touche exotique à l'arrangement. Le ricin est apprécié en arrière-plan ou comme plante vedette : « *The different varieties of the ricinus are the most imposing in height, breadth, and size of leaves*[960]. » Plusieurs autres plantes aux couleurs riches (blanc, bleue, jaune, pourpre, orange, rose, rouge) sont utilisées dans les corbeilles, dont l'agérate (*Ageratum*), le bégonia (*Begonia*), le coléus (*Coleus*), le cinéraire (*Senecio*), le dahlia (*Dahlia*), le géranium (*Pelargonium*), l'hypoestes (*Hypoestes*), le kochie (*Kochia*), le rosier (*Rosa*) et la tulipe (*Tulipa*). La longévité de la floraison et l'intensité de la couleur (agérate et bégonia), la variété des motifs, la brillance et la vivacité du feuillage (coléus), la coloration argentée permettant des contrastes saisissants (cinéraire), la variété de tailles et l'ampleur des fleurs (dahlia), l'effet spectaculaire procuré par des grappes de fleurs aux tons vifs (géranium), la beauté du feuillage (hypoestes), la finesse du feuillage et la qualité de faire ressortir les couleurs des autres (kochie), l'efficacité en alignement et l'abondance de la floraison (rosier), la multiplicité des floraisons (hâtive, mi-saison et tardive) (tulipe) sont les principaux attributs des plantes sélectionnées pour orner les corbeilles de jardin et en mosaïculture[961].

---

[957] Anonyme (1897), « The Dahlias as a Bedding Plant », *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 2, n° 2, avril, p. 9.

[958] Le *Catalogue illustré de graines, de légumes et de fleurs de William Evans* de 1878 propose les plantes à feuillage d'ornement suivantes : Amarante, Canna Indica, Coleus, Onopodum Alexandrinum, Perilla Naukineusis, Pyrethrum, Plume d'or, Ricinus Sanguineous, Tabac à grande feuilles, Wigandia Caracasana, Zea du Japon[958].

[959] Anonyme (1885), « The Dahlia », *The Canadian Horticulturist*, vol. VIII, n° 2, février, p. 25.

[960] Frank Jesup Scott (1982) [1870], *Victorian Gardens; the Art of Beautifying Suburban Home Grounds. A Victorian Guidebook of 1870 by Frank J. Scott*, New York, Library of Victorian Culture American Life Foundation Watkins Glen, p. 250.

[961] Dans son livre paru en 1872, Engelhardt aborde les corbeilles et suggère les fleurs suivantes pour les garnir : Ageratum, Scarlet and Blue Sage, Bourbon Dahlias, Monthly Carnation, White Feverfew, Tuberoses, Phlox, silver striped leaved Geraniums, double Geraniums, Gladiolus, Monthly Roses, Verbenas, Hellotropeas, Fucchia, Coleus, Lemon Verbenas, Chrysanthemums, Lantanas, Lobellas, Lillium lancifolium, Cuphea, Petunias, Calceolarias, etc, for super blooming, Hyacinths, Tulips, Crocus, Ranuncius, etc. *Cf.* Engelhardt, *op. cit.* : 64. À titre comparatif, Alphand privilégie l'emploi

Plus que des embellissements accessoires s'inscrivant dans l'éclectisme propre au jardin victorien, les arrangements végétaux, qui varient en importance et en splendeur selon les squares-jardins, apportent de la diversité visuelle et contribuent à la conservation des parterres de gazon. « *The surface should be such that there is no tendency to walk on the lawn. A plantation of shrubs is more effective than the sign "No path here," and a thorough sweeping up of the loose stones on the walk is better than the sign on the adjacent lawn "Keep off the Grass"*[962]. »

En 1886-1887, de nombreux arbustes à fleurs « [that] *will greatly improve the appearance of* [the squares][963] » sont plantés dans plusieurs squares. Le dernier quart de siècle est l'apogée de l'ornementation végétale. Le square Dominion, particulièrement, est magnifié par les nombreuses corbeilles de fleurs aux motifs multiples. De 1885 à 1888, l'ornementation végétale se poursuit, particulièrement dans la portion nord du square : « *Dominion Square has had some shrubs planted and a few extra flower beds added*[964]. » Ces plantes proviennent des serres du mont Royal et des jardins Viger. L'intérêt horticole suscite des critiques contre le manque de serres dans la ville et la difficulté d'approvisionnement en fleurs afin d'embellir les squares. « *The flowers were taken principally from the Mountain Park with a number from Viger Square, as the park could not supply enough, this shows the necessity of building an additional green house to supply the squares with flowers*[965]. » De tels équipements sont une condition *sine qua non* à la poursuite de grandeur voulue pour les squares : « *A green house for propagation of flowers is very much needed, and unless such a house is built, it is impossible to keep our squares looking at all respectable, about $700 would built a fair house*[966]. » Même si la serre Viger est agrandie en 1886, sa production ne satisfait pas l'inspecteur de la Cité, « *as the want of flowers in all the squares is much*

---

des plantes suivantes dans les squares parisiens, dont plusieurs se retrouvent également dans les squares montréalais : *Begonai rex var. Imperator, Musa Ensete, Colocasia Bataviensis, Coleus, Begonai Ricinifolia, Dracaena Stricta, Solanum Warscewiczii, Centaurea Candidissima, Iresine Herbstii, Maranta Veitchii, Canna, Wigandia Vigierii, Gazania, Begonia, Verbena, Erythrina, Petunia, Hibiscus Courtigis, Fuchsia Hybride, Daubentonia Magnifica, Pelargonium Zonale Inquinans, Phlox Drummondii, Nepenthes Hookerii* (bégonia, bananier, colocasia, dracéna, coléus, ricin, centaurée, irésine, maranta, canna, wiganda, gazania, verbena, erythrina, pétunia, hibiscus, fuchsia, géranium, phlox, nepenthes. *Cf.* Alphand, *Les promenades de Paris. op. cit.*

[962] R.J. Corvell (1899), « Object Lessons in City Parks », *The Canadian Horticulturist*, vol. XXII, n° 2, février, p. 47.

[963] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1886*, DGDAVM.

[964] *Ibid.*

[965] *Ibid.* : 1887.

[966] *Ibid.* : 1885.

felt[967] ». L'intérêt horticole est particulièrement marqué en 1887 avec la réalisation du nouveau square Sainte-Catherine Ouest (square Western) marquée par une profusion végétale.

Fig. 6.20 : Square Western (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha.

En 1889, la serre du square Viger est déménagée vers le nouveau lieu de rendez-vous, le grand parc La Fontaine. Toutes les plantes qui ornent les squares montréalais sont désormais produites dans les serres du parc La Fontaine[968]. Le jardinier en chef des jardins Viger et des autres squares de la ville, Joseph Guilbault, abandonne ses fonctions la même année (22 août 1889) ; il est remplacé le 4 septembre par Pierre-Auguste Pinoteau, lequel agissait déjà comme jardinier au parc Mont-Royal depuis l'année 1882[969]. En 1901, 500 000 plantes sont produites dans les serres du parc La Fontaine et placées au printemps dans les différents squares[970].

---

[967] *Ibid.* : 1888.
[968] Bobine 250, 15.27, Parc Lafontaine, Dossier 1901.38, DGDAVM.
[969] Bobine 250, 5.7, Parc Lafontaine, Dossier 1901.38-11, DGDAVM.
[970] Parcs et squares de la Ville en général, 1902-1903, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDAVM.

Les squares Dominion et Viger, notamment par leur étendue inégalée, sont les squares se démarquant le plus du point de vue de l'ornementation végétale, ce qui explique d'ailleurs l'appellation « jardins Viger » pour ce qui est du second. Les conditions de donations et les exigences d'embellissement, la superficie, la localisation et le caractère bourgeois des squares pavent la voie à leur ornementation. Les parures végétales contribuent à la notoriété des lieux déjà associés aux élites locales respectives. À son inauguration, « le vaste jardin [Viger] – présent[e] un aspect élégant et riche, avec ses belles grilles, ses tonnels [*sic*] de verdure, ses centaines d'arbres[971] ». « *The gardens, situated on St. Denis Street, are the finest, in fact the only gardens in the city. They are handsomely and extensively laid out with flower-beds, fountains, walks, and kiosques, and contain a miniature hot-house*[972]. »

Fig. 6.21 : Représentation des corbeilles au square Dominion (c. 1890), carte postale, collection Stéphanie Mondor.

À l'instar du square Dominion, le square-jardin Viger est un lieu public idéal à Montréal pour des prestations musicales. Dès 1880, le chef de la fanfare du Corps de la musique de la Cité Ernest Lavigne demande le privilège de jouer au jardin Viger au moins une fois par semaine[973]. Il y joue pendant quatre ans – de 1885 à 1889 – avant de déménager au nouveau parc Sohmer. « *The excellent music of the band* [...] *is of itself a very great attraction, and consequently, on the nights when the band plays, usually Wednesday evenings, the Viger Gardens are always crowded with visitors who, in listening to the music, promenading round the walks, watching the fireworks, or gossiping with friends, appear to enjoy themselves most heartily*[974]. La grandeur et la splendeur de

[971] *La Guêpe*, Montréal, 11 septembre 1860, Bobine 252, 26.81, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[972] *Canadian Illustrated News*, 13 août 1870, Bobine 252, 26.81, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[973] 30 mai 1880, Index – séries diverses 1796-1985, Bobine 252, 26.81, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.
[974] *Canadian Illustrated News*, 13 août 1870, Bobine 252, 26.81, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

l'ornementation végétale font de l'ensemble des squares, mais surtout des squares Dominion et Viger, de grands lieux de promenade, de divertissement et d'agrément. *The Montreal Star* est particulièrement élogieux pour les travaux de la Ville : « *the success in the Horticultural Department in so far as plants and flowers are concerned has never been surpassed*[975] ».

Fig. 6.22 : Square Victoria (*c.* 1900), carte postale, collection Jonathan Cha.

Plusieurs monuments commémoratifs sont placés dans un parterre agrémenté de compositions végétales. En 1897, à l'occasion des célébrations du Jubilé de diamant de la reine Victoria, la statue de la reine est décorée de plantes et de fleurs. *The Montreal Star* fait état de la magnificence de l'arrangement floral contenant un millier de tulipes[976].

[975] (1898), *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 1, n° 7, septembre, p. 6.
[976] Anonyme (1897), « The Queen's Statue Beautifully Decorated by the Horticultural Society », *The Canadian Horticultural Magazine,* vol. 1, n° 1, avril, p. 107.

> *People who chanced to pass by the statue of the Queen, in Victoria Square, last night, and again this morning, could scarcely realise that so great a transformation was possible, except in the enchanted pages of an Arabian Night tale. But the transformation was there, and the Montreal Horticultural Society was the miracle-working genii. In the small hours of the early morning, a force of men had got to work, and plants and flowers by the hundreds, which had been all specially prepared and arranged beforehand, were moved down from the residences of the several members of the Society and set up around the statue of Her Majesty. There are palms and ferns, cacti and century plants, and shrubs and plucked flowers in bewildering variety. About the statue itself are twined ribbons of snowballs in flower, and in the front is a handsome wreath of roses. Strings of eclectic light jets form a girdle and a sash about the statue, while above the head is a crown and over the breast a star. Cut tulips, in bottles of water planted in the earth heaped up around the statue, and other flowers similarly arranged, alternate with the large tropical plants from the city conservatories in forming a picture of beauty not equalled in its lines anywhere in the whole city, and that is saying something*[977].

Code de conduite et pérennité des plantations : problèmes d'entretien

Les squares-jardins occupent la quasi-totalité des espaces publics de Montréal et il en résulte une utilisation parfois extensive de leurs surfaces minérales et végétales. À toutes périodes, les responsables de la Ville mettront de l'avant des solutions afin de maintenir la splendeur des squares, autant le code de conduite des usagers que la pérennité et la qualité des plantations. Dès 1869, l'inspecteur de la Cité recommande que les squares Victoria et de la place d'Armes soient pavés [978]. En 1876, il suggère une meilleure structure organisationnelle et un financement plus adéquat, ainsi « *the small parks and squares could be made more beautiful and attractive*[979] ». Aucun square montréalais n'est soumis à des lois régissant sa privatisation, son utilisation, son entretien et son embellissement à la manière des nombreux *Parliamentary Enclosure Acts* de Londres. L'administration municipale adopte tout de même dans ce but le règlement n° 95 (mai 1876) qui oblige les personnes fréquentant les parcs et les squares à se conformer à certaines règles. Elle instaure un code de conduite strict, à la hauteur du décorum qu'elle désire insuffler aux squares montréalais et aux nouveaux parcs urbains. Par cela, la Ville anticipe l'achalandage, notamment au square métropolitain Dominion, et sa difficile cohabitation avec les embellissements souhaités.

---

[977] Extrait de *The Montreal Star* du 21 juin 1897, tiré de Anonyme (1897), « The Queen's Statue Beautifully Decorated… », *op. cit.* : 106-107.

[978] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1869*, DGDAVM.

[979] *Ibid.* : 1876.

Selon le règlement n° 95 :

> Sec.14 : Il est défendu de jouer à la balle, au cricket ou à aucun autre jeu ou exercice quelconque dans aucune des places ou terrains publics enclos dans cette Cité, sous peine d'amende n'excédant pas cinq dollars ou d'un emprisonnement n'excédant pas quarante-huit heures pour chaque contravention.
>
> Sec.15 : Il est défendu de marcher, se tenir ou se coucher sur aucune partie des places publiques ou terrains convertis en bosquets, pelouses ou plantations ; de secouer, arracher, casser, enlever ou autrement endommager les arbres, pelouses, plantations, bosquets, fleurs, clôtures ou autres choses qui se trouvent dans aucune place publique ou terrains enclos, sous peine d'amende n'excédant pas cinq dollars ou d'un emprisonnement n'excédant pas quarante-huit heures pour chaque contravention.
>
> Il sera du devoir de l'Inspecteur de la Cité de surveiller toutes les places ou terrains publics ; de voir à ce que les clôtures en soient réparées, les allées de promenades tenues en bon ordre, et les arbres bien entretenus. Il fera aussi afficher dans lesdites places ou terrains publics des copies écrites ou imprimées des deux sections précédentes du présent règlement[980].

En 1879, l'inspecteur de la Cité critique l'état du square Richmond et y propose une intervention : « *Richmond Square is at present in a very shabby and neglected condition, a very small outlay would make it pleasing to the eye, and enjoyable to the residents in that locality*[981]. Le square Dominion devient à compter des années 1880 à la fois un lieu de promenade et d'ornementation végétale et un lieu de rassemblements, de concerts et de manifestations. Cette multiplicité d'activités, parfois contradictoires, affecte constamment l'état des lieux. Ainsi, dès 1880, soit quatre ans après les premiers aménagements de la portion sud du square Dominion, des problèmes de cohabitation et d'usage affectent le square.

> Le carré de la Puissance a été planté d'arbres et arbustes, et la partie nord a été semée de belles fleurs ; le corps de musique des Carabiniers Victoria a reçu la permission d'y jouer deux fois par semaine ; on y a érigé une estrade et la place a été très bien éclairée au gaz ; la musique a causé beaucoup de plaisir aux citoyens en général, mais la foule qui s'y portait a eu bien peu d'égard pour les améliorations déjà faites ; on ne pouvait s'attendre à ce que la police y fût en force suffisante pour tenir les visiteurs en respect, aussi, les jeunes arbres ont presque tous été détruits, et le gazon piétiné comme le terrain de récréation d'une école. Si l'on permet à la bande de musique d'y jouer l'été prochain, on fera aussi bien d'abandonner l'idée d'embellir le carré, car autrement, il faudra, de toute

---

[980] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 110. Un autre règlement de l'administration des parcs et squares (n° 275) est adopté le 24 avril 1902, DGDAVM.

[981] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1879*, DGDAVM.

> nécessité, enclore fortement les plantes, et de plus, les protéger en tenant sur les lieux un nombre suffisant de gardiens spéciaux[982].

L'année suivante, un rapport de l'inspecteur de la Cité indique que le square devrait être mieux entretenu et qu'il devrait recevoir, en résumé, les soins horticoles nécessaires égalant le prestige désiré du lieu.

> *Dominion Square, by its position, is entitled to be kept in a better state than it is ; the expense, however, of improving it, and keeping it in such condition as it would seem to merit, would cost more money than the whole appropriation for squares heretofore at the disposal of the Department. A proposition has been made in the public press for placing this square under the control of the Horticultural Society, which if presented to the Road Committee, would, I think, meet with favorable consideration*[983].

La tenue du carnaval d'hiver dans les années 1880 n'aide pas non plus à la préservation des éléments végétaux. Au fil des décennies 1880 et 1890, les parterres de la portion sud du square Dominion sont constamment modifiés afin de répondre aux empiétements des parterres de gazons et de fleurs. Le square Viger semble moins affecté par les activités musicales et le déplacement des foules. La maturité de l'aménagement et les mesures de protection par grilles des corbeilles de fleurs expliquent la meilleure conservation du square. « *The Viger Gardens were also thrown open to the use of one of the City bands two evenings in the week, but there was comparatively little damage done by the crowds; the trees being matured, and the flower beds were protected by wire fencing*[984]. » Cependant, l'imposant couvert végétal gêne la croissance du gazon et des fleurs. En 1881, l'inspecteur désire des améliorations allant au-delà de l'entretien[985] et recommande une plantation massive des squares. « *I would recommend that an appropriation be made this year for the planting in all the Squares of a sufficient number of trees, also on the ground about the City Hall, and in front of all public properties*[986]. » Cependant, peu de budget est accordé à l'aménagement et à l'entretien des squares dans les années 1880 : seulement 3974,77 $ en 1885 et 4030,79 $ en 1886[987]. Les améliorations prévues aux squares Saint-Patrick et Western ne peuvent être réalisées qu'en 1887. Concernant le square Viger, la construction d'une serre pour la

---

[982] *Ibid.* : 1880.
[983] *Ibid.* : 1881.
[984] *Ibid.* : 1880.
[985] *Ibid.* : 1881.
[986] *Ibid.*
[987] *Ibid.* : 1885 et 1886

propagation des fleurs est essentielle : « *unless such a house is built, it is impossible to keep our squares looking at all respectable*[988] ».

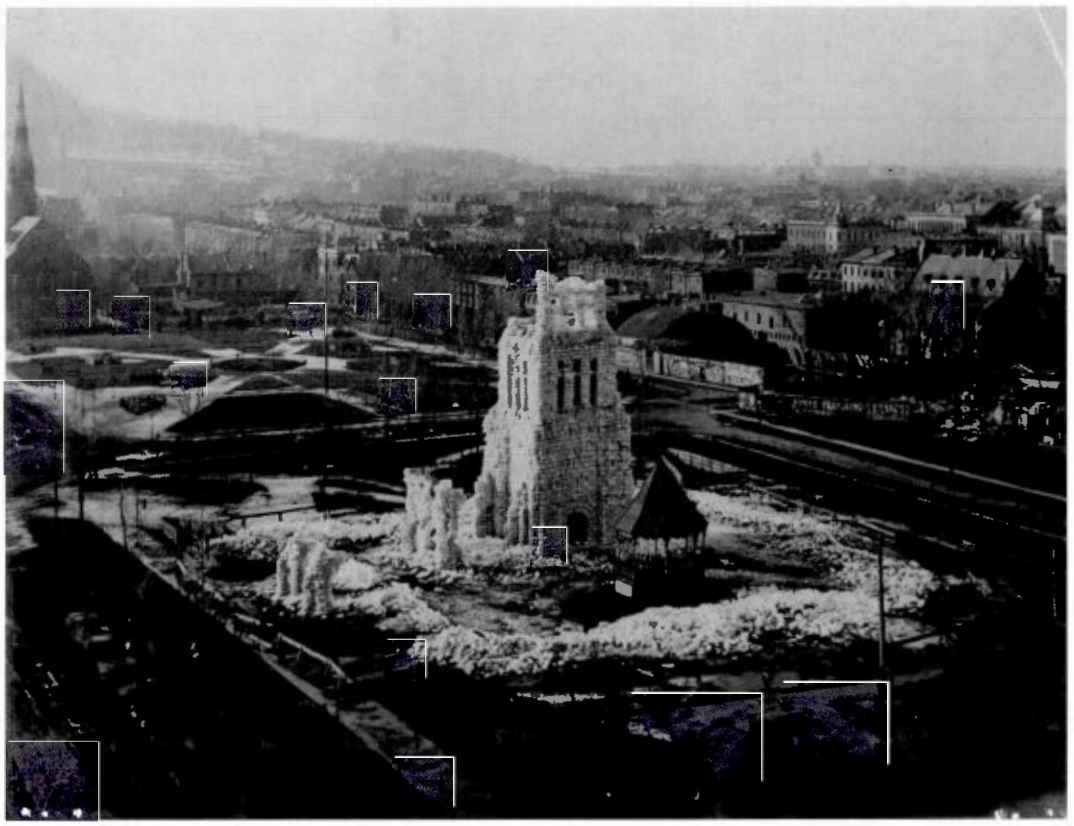

Fig. 6.23 : Square Dominion après le carnaval (1889), 1901.267-2 Dominion square, DGDAVM.

Le public commence cependant à démontrer un certain respect de la propriété publique : « *The general public have begun to appreciate the use of flowers in the squares, as fewer plants were destroyed than formerly, still it requires time to educate the younger members from destroying anything touchable*[989]. » En 1887, les squares progressent lentement selon les budgets disponibles[990]. La Ville plante de nombreux arbustes et fleurs et distribue 150 nouveaux bancs dans les squares pour l'agrément des promeneurs. « *All the squares want still greater improvements made in them, flowers should be encouraged by the people who I am glad to say are now growing to respect them*[991]. » Mais ce « respect » des végétaux n'est

[988] *Ibid.* : 1885.
[989] *Ibid.*
[990] *Ibid.*
[991] *Ibid.*

pas encore suffisant pour enrayer la destruction des plantes. L'inspecteur souhaite l'installation d'une grille afin de protéger les plantes et les serres[992]. « *If the neighbourhood would respect flowers and plants they would be planted, but the people who frequent the place have no respect for it, and before any lasting improvement can be made in its appearance, it will be necessary to have police protection*[993]. »

La minutie de l'entretien est cruciale afin de préserver les compositions paysagères et horticoles. « *Finish serves as a general term for indicating the perfection of mechanical execution in any piece of gardening. A garden must not only be artistically planned, but the plants must be healthy and well-grown, the drives smoothed, the lawn mowed. Uncleanliness or untidiness may soon ruin the good effect of the best planned park or garden*[994]. » La question de l'entretien et de la survie des plantes florales et arbustives est si capitale que l'inspecteur fait une recommandation pour le moins audacieuse. Il recommande en effet le déplacement du monument Victoria au centre de la portion sud du square Victoria et la construction d'un trottoir pavé d'asphalte d'une largeur de vingt pieds garni de bancs, orné de lampes à gaz ou de luminaires incandescents. Une portion du square Victoria se serait ainsi transformée en place publique axée sur le monument commémoratif. Ces aménagements sont encouragés pour que le square Victoria, muni d'une vaste place minérale, absorbe les rassemblements populaires qui nuisent à la splendeur du square Dominion : « *The square would then serve for public meetings, and relieve Dominion Square from that duty, and thereby preserve the plants and shrubs which are being destroyed by these meetings*[995]. »

Les rassemblements sont de toute évidence la principale cause de la détérioration des squares. Au square Dominion, les arbustes et les fleurs « *are necessarily destroyed whenever a crowd assembles there*[996] ». La pose de grilles autour des parterres d'arbustes, autant au square Dominion que Viger, permet de prévenir la destruction des plantes[997]. L'abandon du carnaval d'hiver en 1889 et par conséquent du palais de glace permet au square Dominion d'arborer des plantations raffinées et d'approcher d'un état de maturité.

---

[992] *Ibid.*
[993] *Ibid.*
[994] Anonyme (1898), « The Fine Art of Gardening », *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 2, n° 4, juillet, p. 102.
[995] *Ibid.*
[996] 3 janvier 1888, Index – séries diverses 1796-1985, AVM et *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1888*, DGDAVM.
[997] *Ibid.* : 1887.

Suivant la construction de nouveaux édifices au pourtour, *The Gazette* fait l'éloge du square et de ses responsables, tout en signalant les difficultés de l'aménagement :

> *Dominion Square is being much improved under the supervision of Mr James Griffin, foreman of the Road dept. It is known that at one time the whole square was used as a cemetery and in the lower eastern corner was the cholera pit of 1854. From the use it had previously been put to the ground is in a sinking condition, and all the paths require to be raised with ashes. Boulders are coming to the surface and one of these, weighing about two tons, is being drilled preparatory to blasting. In the operation of digging pieces of coffins and bones are constantly being encountered. Shade trees to the number of 150 have been set out this spring with shrubs and plants. The bedding for flowers is nearly in place. The band stand has been moved to the upper part of the enclosure, allowing the audience to sit in a half circle*[998].

Le coût d'aménagement et d'entretien des squares augmente considérablement au début des années 1890 avant de redescendre drastiquement à compter de 1895 : 11 568 $ en 1892 ; 9884 $ en 1893 ; 8998,36 $ en 1894 ; 5862,29 $ en 1895[999]. En 1896, « *very little work has been done and the squares have not been kept as they should be owing to the want of money 50 p.c. less money being spent: not enough to keep in good order*[1000] ». Au mois de juillet 1900, plusieurs tempêtes affectent grandement l'état des squares en causant des dommages considérables aux arbres des divers squares[1001]. La condition des squares est un sujet perpétuel de discussions au niveau municipal. En 1902, la Commission lance un appel d'offres pour l'achat de 100 affiches « *N'allez pas sur le gazon / Keep off the grass* » et de six affiches « *Défense de faire baigner les chiens / Dogs not allowed in water*[1002] ». De telles enseignes se retrouvent sur l'ensemble des squares de la ville. Malgré cela, le surintendant Pinoteau semble exaspéré de la situation lorsqu'il rapporte à propos de la condition du petit square Mance : « il est pratiquement impossible de tenir ce square en bon ordre, à moins d'y ériger une clôture quelconque. Nous avons regazonné une partie dans le courant de l'été[1003]. » Pinoteau suggère aussi que certaines allées sur quelques-uns des squares devraient être pavées en asphalte goudronnée ou autres matériaux. Cette suggestion vise plus spécifiquement les squares Victoria, Viger et Dominion, « où le trafic est

---

[998] *The Gazette*, 24 mai 1888.
[999] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1892, 1893, 1894, 1895*, DGDAVM.
[1000] *Ibid.* : 1896.
[1001] Commission des parcs et traverses, 14 août 1900, VM44, S3, D9, DGDAVM.
[1002] Soumission pour affiches, Département des parcs et traverses, 12 mai 1902, VM44, S3, D12, DGDAVM.
[1003] Lettre d'Auguste Pinoteau à la Commission des parcs et traverses, janvier 1903, VM44, S3, D12, DGDAVM.

très fort, et où en temps de pluie les chemins sont toujours mauvais ce qui oblige à passer sur le gazon[1004] ». Une bordure de pierre protégeant les gazons et les arbres serait souhaitée sur l'ensemble des squares, mais entraînerait des dépenses considérables.

En 1904, un résidant du square Dufferin se plaint auprès de la Ville du manque de surveillance et de la détérioration des parterres.

> Seriez-vous assez bon de voir à ce que le carré Dufferin en face de la station de police n° 5 soit mieux protégé [...] concernant les jeunes garçons et filles jouant sur l'herbe surtout le dimanche. Il me semble que le gardien Valiquette pourrait se montrer un peu le dimanche et empêcher les enfants de tant gaspiller l'herbe tendre du printemps. Je vois de temps en temps un constable envoyer les enfants, mais je comprends qu'ils ont leurs postes à faire. Ils ne peuvent être là tout le temps. Il me semble que cela serait à votre gardien à voir cela, il est payé pour cela. Ce dernier de règle générale on ne le voit pas[1005].

La même année, Pinoteau se positionne contre la tenue d'un concert au square Saint-Louis :

> Mon opinion est que les fleurs seront en partie détruites [...] Si ce concert a lieu, des arrangements devront être pris avec le chef de police. Un homme devra être posté à chaque massif de fleurs [...] et une dizaine d'autres devront être disséminés ici et là pour la protection du square en général. C'est un précédent qu'il ne vaut peut-être pas la peine d'établir[1006].

Deux ans plus tard, une permission est demandée afin d'établir une patinoire sur la partie est du square Viger. Le surintendant déclare que l'établissement d'une patinoire aura pour effet de détruire les arbustes et les arbrisseaux qui ont été plantés sur cette portion du square[1007]. Le 13 mai 1907, « le règlement 275 est amendé pour interdire le séjour de nuit dans les parcs et les squares[1008] ». En 1908, Pinoteau revient à la charge et exige que les grands squares montréalais soient pavés : « la circulation sur certaines allées de ces squares est tellement considérable, que malgré le gravier que nous mettons tous les ans, les chemins

---

[1004] *Ibid.*

[1005] Lettre d'un résident du quartier au président de la Commission des parcs et traverses, 29 avril 1904, VM 44, S3, D17, DGDAVM.

[1006] Note d'Auguste Pinoteau, 21 juin 1904, tiré de Cécile Grenier et Dinu Bumbaru (1985), « Le carré Saint-Louis. Une histoire d'eau », *La Presse*, 2 novembre, p. 11.

[1007] Procès-verbaux des assemblées de la Commission des parcs et traverses, 29 novembre 1906, DGDAVM.

[1008] de Laplante, *op. cit.* : 80.

sont toujours en mauvais état, surtout en temps de pluie. Ces allées devraient être asphaltées, c'est le seul moyen de donner satisfaction au public[1009]. »

L'établissement des sociétés horticoles et le nouvel intérêt végétal depuis le milieu du XIX[e] siècle ont grandement contribué à l'épanouissement des compositions arboricoles, arbustives et florales décorant les squares victoriens montréalais. Ces arrangements végétaux, plus exubérants les uns que les autres, font des principaux squares de la métropole des attraits esthétiques et des lieux de plaisir inégalés. La surutilisation des squares (carnavals, prestations musicales, achalandage, piétinement) rend les volontés d'embellissement végétal difficiles et impose des codes de conduite et des mesures de protection visant à assurer la pérennité des aménagements et des plantations. Malgré ces contraintes, la Ville poursuivra toujours sa quête de l'excellence et ses efforts d'ornementation végétale afin de transformer les squares en pièce décorative, en lieu de montre et d'exposition de spécimens et de compositions horticoles exemplaires. L'abondance, la multiplicité et la diversité caractérisent les arrangements végétaux et confirment l'importance des squares dans la ville victorienne.

Outre les corbeilles clairement modelées sur l'invention anglaise et l'importance des gazons, les squares montréalais sont relativement éloignés des squares français et britanniques en termes d'ornementation végétale. Ils se caractérisent par une faible variété d'arbres, une rigidité d'alignement et une surface globalement libérée et ouverte (après les premières expériences d'enclos). Malgré un couvert végétal important, les squares sont davantage associés à leur cadre urbain que leurs modèles européens, qui privilégient une certaine forme de cloisonnement. Le massif (*clumping*), l'isolement (*dotting*) et le groupement (*grouping*), qui servent, principalement en France et en Grande-Bretagne, à mettre en valeur des espèces végétales admirables, à ménager ou à bloquer des vues, à circonscrire et à densifier les pourtours des squares, sont peu présents, voire inexistants, à Montréal. Le caractère résolument public du square montréalais à la fin du XIX[e] siècle fait que le square-jardin montréalais développe sa propre expertise végétale, celle des corbeilles de jardin, tout en suivant la ferveur horticole nord-américaine et européenne.

[1009] Janvier 1908, VM44, S3, D29, DGDAVM.

Le besoin de nature et l'expérience des saisons

Selon l'auteur et linguiste français Albert Dauzat (1877-1955), le sentiment de la nature s'expérimente par des éléments objectifs et subjectifs, de sensations physiques et d'effets physiologiques. « Au physique comme au moral, il est nécessaire que l'homme rompe avec ses soucis et ses habitudes pour reprendre périodiquement contact avec le monde extérieur[1010]. » La couleur prédominante des squares montréalais est le vert, la couleur par excellence pour son effet apaisant[1011]. Loin du paysage de montagne, de mer, de forêt ou de campagne, la nature des squares-jardins permet de communier avec la verdure sans avoir à quitter la ville. « Le besoin de la nature cadre d'autant mieux avec la vie urbaine qu'il la complète, en permettant à l'individu d'équilibrer plus rationnellement son existence[1012]. » Cette nature urbaine marque l'émergence d'un nouveau cadre de vie et d'une nouvelle urbanité. Les squares sont des espaces du quotidien (transit, promenade) et des espaces d'apparat, des lieux où des gens bien mis vont pour voir et être vus.

Les squares-jardins de la côte est étatsunienne, et particulièrement ceux du Canada et de Montréal, ne peuvent fait fi, pour ce qui est de l'appréciation et de l'expérimentation de la nature, du cycle des saisons. Vu la démarcation nette des quatre saisons dans le climat de ce territoire, la nature revêt une importance supplémentaire le printemps et l'été venus. La succession des quatre saisons varie l'expérience et la transparence des squares au rythme des périodes de foliation et de floraison des arbres à feuilles caduques. Le printemps est une courte période où apparaissent les bourgeons des arbres et les plantes bulbeuses, dont les tulipes, comme premiers signes de vie et de couleurs. L'été est une période d'exultation, où le végétal se déploie entièrement et abondamment selon une palette resplendissante, des arbres aux fleurs. Les squares présentent une homogénéité, le vert dominant des arbres et des pelouses, parsemée de masses arbustives et de taches de couleurs (plantes en pot, corbeilles et plates-bandes de fleurs). L'ombre des arbres joue un rôle important en cette période de chaleur où la population vit pleinement à l'extérieur. L'automne est un moment de transformation de la nature où les teintes chaudes font leur apparition avec la chute des feuilles. Les squares se caractérisent dès lors par une diversité et une intensité des feuillages devenus jaunes, oranges et rouges. Alors que les fleurs et les feuilles

---

[1010] Albert Dauzat (1914), *Le sentiment de la nature et son expression artistique*, Paris, Librairie Félix Alcan, p. 276.
[1011] *Ibid.* : 42.
[1012] *Ibid.* : 276.

disparaissent, l'hiver apporte du silence et de l'absence aux squares dominés par la structure des arbres sur fond de neige. La neige s'accumule sur les parterres alors que seules les allées sont déneigées. Les squares n'en demeurent pas moins utilisés comme lieux de passage, mais également comme lieux propices aux activités hivernales, notamment la promenade en calèche ou en raquettes. Certains squares, par la construction de labyrinthes, de sculptures et de palais de glace, sont associés aux activités du carnaval d'hiver de Montréal. Les squares, qui sont parfois munis d'estrades, sont alors le décor de processions au flambeau, de jeux d'attaque-défense du palais et de différentes manifestations liées au carnaval d'hiver.

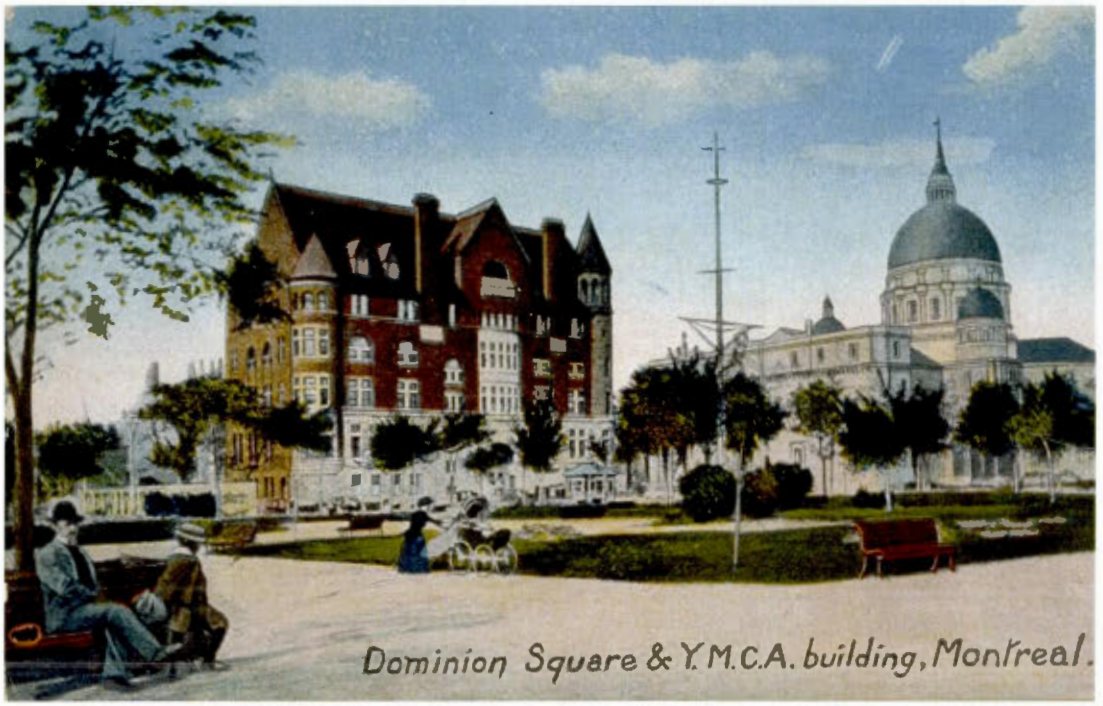

Fig. 6.24 : Promenade avec bébé au square Dominion (*c.* 1895), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-34F, BAnQ.

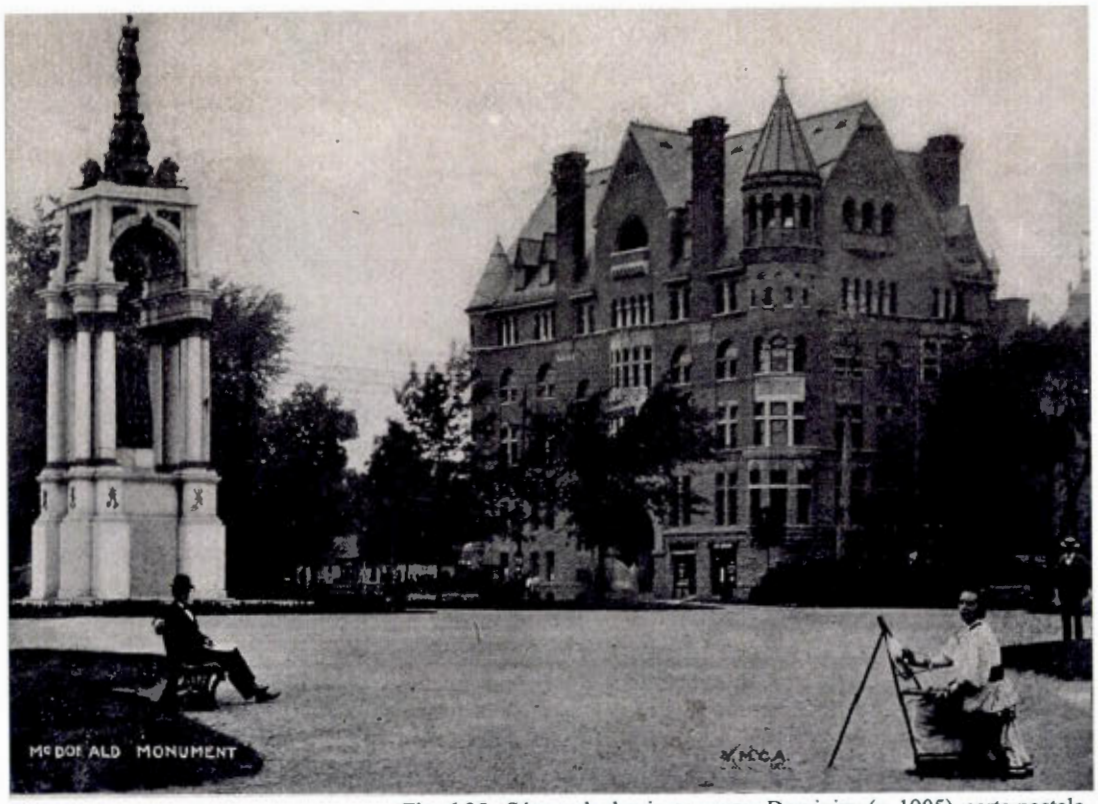

Fig. 6.25 : Séance de dessin au square Dominion (*c.* 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P15, ANQQ.

Fig. 6.26 : Lecture au square Dominion (*c.* 1900), carte postale, collection Isabelle Caron.

Fig. 6.27 : Square Dominion l'hiver (*c.* 1900), Michel-Bazinet, 3-18-d, Cp 5097, BAnQ.

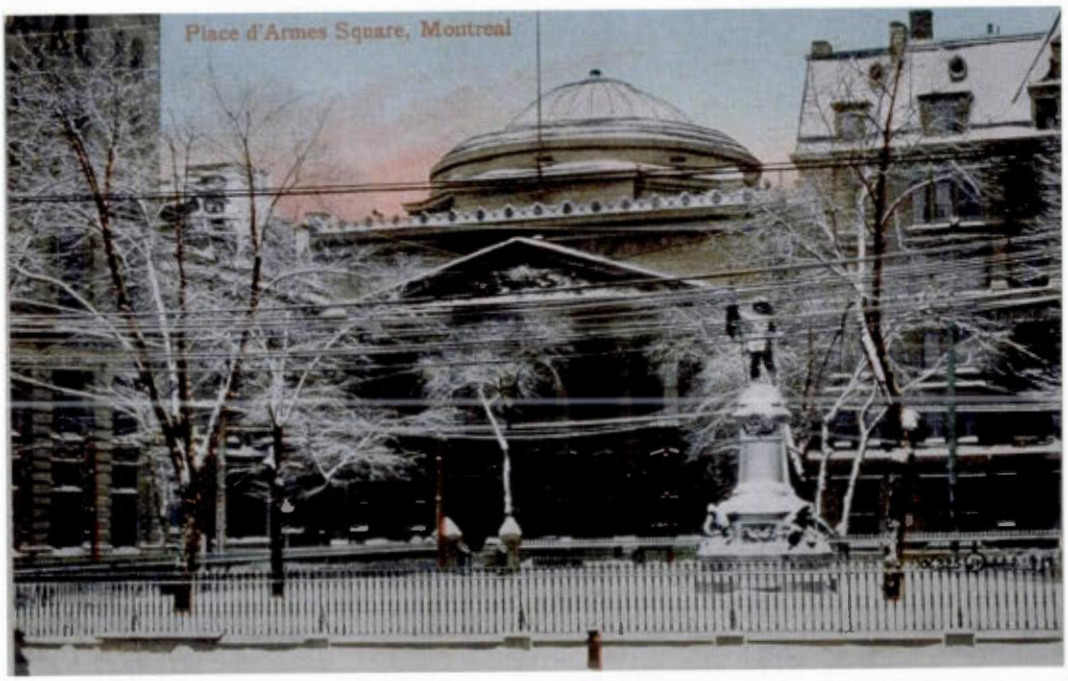

Fig. 6.28 : Square de la place d'Armes l'hiver (*c.* 1911), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 4-26-B, BAnQ.

Fig. 6.29-30 : Location de traîneau au square Victoria (*c.* 1885 et *c.* 1875), V2218 et V1012, Musée McCord.

Fig. 6.31 : Raquetteurs au square Dominion (*c.* 1912), ii190232, Musé McCord.

Fig. 6.32 : Caléchiers au square Phillips (*c.* 1910), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA.

Le mobilier urbain des squares

Si l'on exclut les éléments de composition tels les bassins, les fontaines, les grilles, les clôtures, les arceaux et les monuments, le mobilier urbain des squares comprend principalement des bancs, des lampadaires et des poubelles auxquels s'ajoutent des panneaux de signalisation et de règlements, voire des mâts et des poteaux d'incendie. Quelques squares sont équipés de kiosques à musique (Viger, Dominion, Martel, Molson), d'une horloge ou d'une serre (Viger). La majorité des squares comprend un petit pavillon destiné au jardinier pour l'entreposage des équipements d'entretien. Il est localisé en retrait en bordure des allées. Des kiosques de vente (tabac, journaux, etc.), des *cab shelters* (abris à caléchiers), ainsi que des petits marchands ambulants (hot dogs, crème glacée, etc.) occupent également l'espace périphérique des squares-jardins, c'est-à-dire la jonction entre le square-jardin et la voie publique.

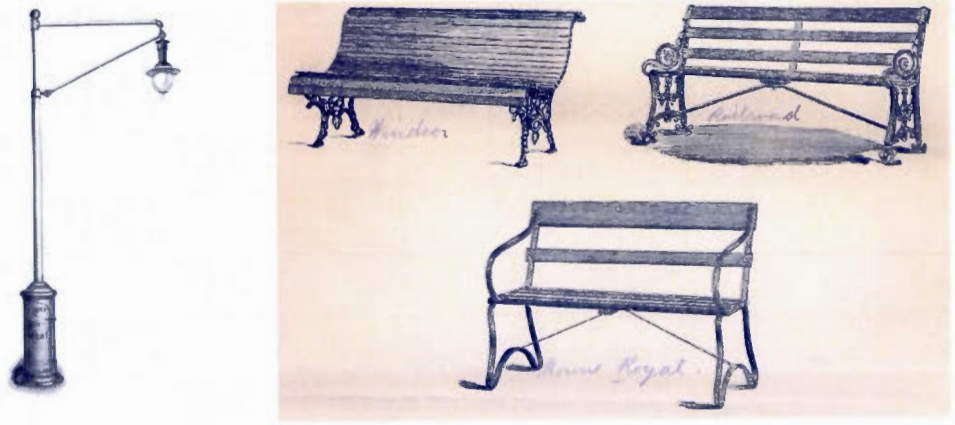

Fig. 6.33-34 : Modèles de lampadaire et de bancs des squares, parcs et gares de Montréal (s.d.), DGDAVM.

Fig. 6.35 : Kiosque à musique au square Dominion (*c.* 1888), Archives du Canadien Pacifique.

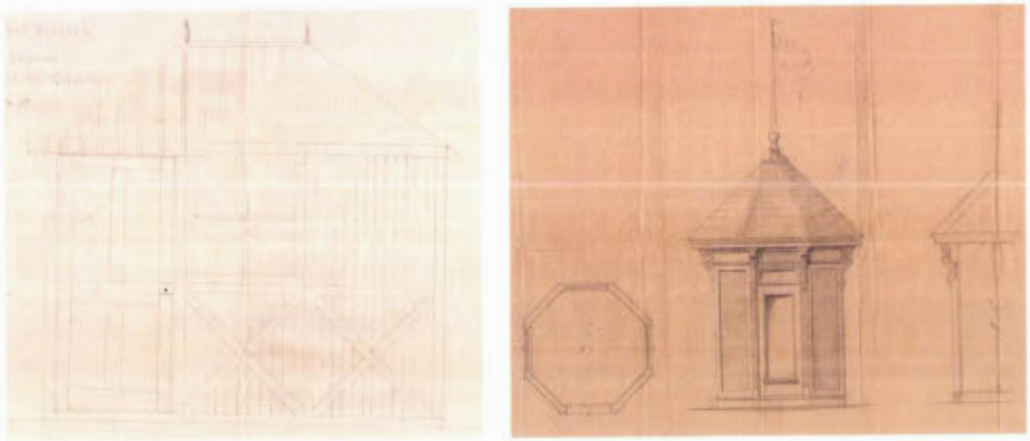

Fig. 6.36-37 : Modèles de *cab shelter* et de kiosque de square (s.d.), VM44,S4,SS2,SSS10, DGDAVM.

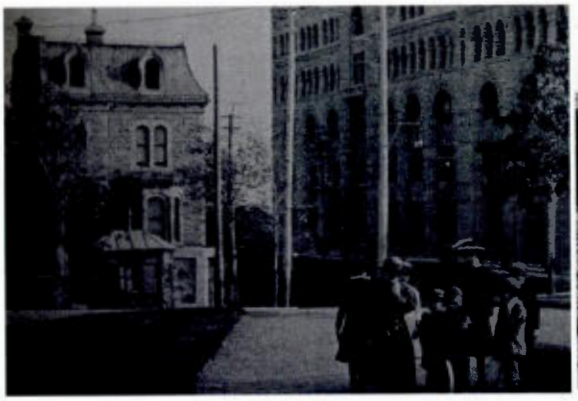

Fig. 6.38 : Kiosque et *cab shelter* au square Dominion (*c.* 1895), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA.

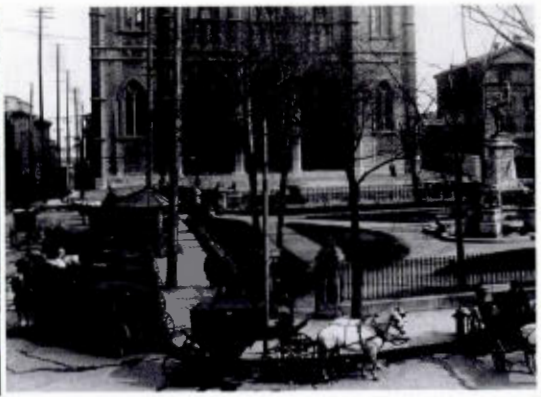

Fig. 6.39 : *Cab shelter* au square de la place d'Armes (*c.* 1895), Musée McCord.

Fig. 6.40 : Fontaine au square Phillips (*c.* 1910), *Album of Montreal Views*, Y MON IDY 94-F22, CCA.

Fig. 6.41 : *Cab shelter* au square Viger (1907), collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P196, ANQQ.

La fontaine et le bassin d'ornement : sources de plaisir et de prestige au cœur du square

Les eaux décoratives et l'enjolivement des squares

L'eau est depuis plusieurs siècles une composante majeure de l'art des jardins, des places publiques et des squares. Élément référentiel par excellence des représentations mythologiques et bibliques, l'eau est un élément fondamental du jardin, elle en occupe toujours un point névralgique[1013]. L'eau utilisée comme artifice offre des potentiels spectaculaires et permet au promeneur de s'évader du milieu urbain. Les eaux de jardin aménagées pour l'ornement des squares à Montréal, qu'elles soient placides ou jaillissantes, s'expriment sous forme de fontaines, de bassins, de jets et de monuments-fontaines. Pour Fairchild, la présence d'un élément d'eau est un succès assuré dans un square : « *every Fountain made in such Places, would have double the Beauty it would have in plain Squares, as is now the Fashion*[1014] ». Durant la période victorienne, et particulièrement en Amérique du Nord, la fontaine devient le principal ornement des squares : « *fountains bubbled in squares*[1015] ». Le recours à la fontaine décorative est encouragé dans les écrits du mouvement *City Beautiful* au début du XX[e] siècle pour son apport esthétique : « [The] *adornment with fountains or civic sculptures*[1016] » poursuit les principes de l'art civique définis par l'unité, la variété et l'harmonie de ses composantes.

Le premier aqueduc de Montréal, construit en 1801 par une entreprise privée, dessert le quartier d'affaires de la place d'Armes. Acheté par la Ville en 1845, il est entièrement rénové en 1856 selon les recommandations de son ingénieur hydraulique. L'agrandissement se poursuit jusqu'à la fin du siècle afin d'approvisionner un maximum de résidants. Le système comprend principalement des stations de pompage, des réservoirs et un vaste réseau de conduites. Jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, l'eau courante et l'électricité demeurent principalement accessibles aux familles aisées. Les premiers squares dotés d'eaux ornementales le seront grâce à la présence de conduits d'eau suivant la ligne des rues

---

[1013] Lucia Impelluso (2005), *Giardini, orti e labirinti*, Milan, Electa, p. 178.
[1014] Thomas Fairchild (1722), *The City Gardener*, Londres, T. Woodward and J. Peele, p. 12-14.
[1015] Mulford Robinson (1903), *op. cit.* : 167.
[1016] *Ibid.*

adjacentes. Ainsi, le système d'aqueduc ramifié depuis le réservoir McTavish[1017] passant sous les rues Saint-Jacques et Notre-Dame (square de la place d'Armes), la rue des Commissaires (square de la Douane), la rue Saint-Augustin et la côte Beaver Hall (squares Victoria, Beaver Hall, Phillips), la rue Saint-Denis (square Viger, Saint-Louis), la rue Wellington (square Saint-Patrick) et les rues Sainte-Catherine et Atwater (square Western) rend possible la mise en eau des squares montréalais, particulièrement à compter de 1880[1018]. La décoration des squares par des bassins, des fontaines et des jets d'eau donne un caractère privilégié et luxueux aux squares tout en mettant à la portée de tous le plaisir et la beauté des eaux ornementales. La profusion et l'abondance des fontaines, de 1849 à 1909, sous l'initiative des propriétaires riverains et des départements responsables des aqueducs de l'administration municipale, constituent un trait distinctif des squares montréalais par rapport aux squares étrangers et une volonté constante d'une monumentalité ornementale.

La fontaine et le bassin d'ornement figurent parmi les composantes de base des squares montréalais. Presque tous les squares aménagés avant 1900, soit près d'une vingtaine, sont ornementés de fontaines, de bassins et de jets d'eau : Beaver Hall, Bellerive, Bonaventure, Cherrier, de la Douane, de la place d'Armes, Dufferin, Gallery, Sir-Georges-Étienne-Cartier, Jacques-Cartier, Mance, Papineau, Phillips, Richmond, Saint-Elisabeth, Saint-Louis, Saint-Patrick, Victoria, Viger et Western[1019]. L'emplacement central des bassins et des fontaines répond à la symétrie des plans et crée un effet centripète en lien avec le tracé des parterres. Afin de maximiser l'effet du bassin-fontaine et le caractère intime et naturel du square, il est localisé à distance du cadre bâti : « *it is to cast its radiance as far as possible over the surrounding area*[1020] ». Situé au point le plus éloigné des rues, le bassin-fontaine est un objet décoratif d'utilité publique brisant la monotonie paysagère : « *the placing of the city ornament is as vital and almost as truly an artistic matter as is the character of the design*[1021] ». La fontaine contribue à l'embellissement des squares et accroît le plaisir du promeneur : « *to*

[1017] Le réservoir McTavish est situé sur les flancs du mont Royal derrière l'Université McGill, au nord de la New Town, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, dans l'axe de l'avenue McGill College. Il remplace le réservoir précédent situé au square Saint-Louis (*cf.* chapitre 2).
[1018] *Cf.* Carte d'Eugène Haberer, *Le système d'aqueduc de Montréal*, 1879, M979.87.440.5, Musée McCord.
[1019] Les petits squares de remplissage et les squares construits entre 1905 et 1914 n'en comportent généralement pas.
[1020] Mulford Robinson (1903), *op. cit.* : 168.
[1021] *Ibid.* : 175.

appreciate this to the full, the fountain should be in the square, where there may be leisure to sit before it[1022] ».

Fig. 6.42 : Square Saint-Louis (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha.

Les fontaines

Selon la tradition italienne remontant au XVI[e] siècle, la fontaine, dont le « centre [...] doit être occupé par une sculpture symbolique vers laquelle convergent tous les regards comme tous les sentiers[1023] », est le point focal de la composition des squares-jardins. « Les fontaines sont après les plantes, le principal ornement des jardins ; ce sont elles qui animent par leurs murmures et qui causent de ces beautés merveilleuses, dont les yeux peuvent à peine se rassasier[1024]. » Les fontaines des squares montréalais sont utilisées comme des objets isolés ; uniques, le square Viger en compte deux. Diversement décorées de square en square, elles sont génériquement verticales et composées d'une colonne et d'une

[1022] *Ibid.* : 170.
[1023] Bélisle, *op. cit.* : 6.
[1024] Antoine Joseph Dezallier D'Argenville (1732), *La théorie et la pratique du jardinage où l'on traite à fond des beaux jardins, appelés communément jardins de propreté, comme sont les parterres, bosquets, boulingrins,* [...], 3[e] éd., Paris, J. Mariette, tiré de Conan, *op. cit.* : 104.

succession de deux ou trois vasques de tailles décroissantes du socle au jet d'eau culminant. Les vasques sont des « sorte[s] de coupe[s] [dont] la taille est proportionnée à celle du jet d'eau [qui] accueille[nt] les eaux dans leur chute en les retenant un instant avant qu'elles ne débordent en nappe autour de sa circonférence[1025] ». Les cuvettes sont toujours placées au-dessus du bassin d'ornement qui est indissociable de la fontaine[1026].

Fig. 6.43 : Fontaine du square Saint-Louis (*c.* 2010), http://www.flickr.com/photos/alain_quevillon/4743550035/.

Les fontaines-sculptures montréalaises de la seconde moitié du XIX^e^ siècle sont en fonte industrielle et situées au centre d'un bassin, parfois clôturé, et installées sur une base de béton. La majorité d'entre elles sont achetées par catalogue de la prestigieuse entreprise *J.L. MOTT Iron Works* de New York, fondée par l'inventeur de la cuisinière à charbon, Jordan Lawrence Mott, et incorporée en 1853[1027]. « Les fontaines sont de toutes les décorations des jardins celles qui leur donnent le plus de gayeté [*sic*], elles semblent même leur prêter de la vie. Le brillant éclat de leurs eaux, et le bruit que forme leur rejaillissement [...], réveillent dans la solitude des promenades[1028]. »

La première fontaine à être érigée dans un square à Montréal est installée au centre de la place d'Armes en 1849. La fontaine insérée au centre d'une place enclose est le premier élément d'un projet d'embellissement plus vaste orchestré par les Montréalais, la *Numismatic and Antiquarian Society* et la municipalité. « *Considerable works have been carried out on enclosure last season; a beautiful cast-iron jet d'eau, with out-stone basin, etc., complete, has been put up by public*

[1025] Conan, *op. cit.* : 237.
[1026] Bénétière, *op. cit.* : 136.
[1027] (1915), « Jordan L. Mott Dies in 86th Year », *The New York Times*, 27 juillet.
[1028] Conan, *op. cit.* : 104.

subscription, towards which the Corporation contributed L25[1029]. » En 1850, la transformation en square-jardin est complétée. La fontaine se trouve désormais au centre d'une composition paysagère symétrique. La fontaine, relativement sobre, comporte une base quadrangulaire, une colonne et deux vasques ; elle est placée dans un petit bassin circulaire.

Fig. 6.44 : Fontaine du square Sir-George-Étienne-Cartier (2011), Jonathan Cha.

La volonté d'intégrer des fontaines ornementales aux squares remonte à 1844, moment où les propriétaires Lacroix et Viger exigent dans leurs conditions de donation que la Ville érige un jet d'eau « Viger » et une fontaine « Lacroix » en hommage à leur famille respective (*cf.* chapitre 1). En 1850 et 1851, le square Viger est orné de ses fontaines et, en 1860, les deux bassins sont complétés : « *two fountains and two basins to receive the overflow have been completed*[1030] ». Si la fontaine Viger reprend la figure simple de la fontaine à deux vasques à l'image de celle du square de la place d'Armes, la fontaine Lacroix est pour sa part spectaculaire. Haute de plus de huit mètres, elle est unique à Montréal. Elle est implantée dans un bassin d'ornement bâti sur un talus gazonné, lui-même inséré dans un plus vaste bassin. Les contours de pierre du bassin sont richement sculptés et agrémentés de vases et de lions crachant des jets d'eau dans des vasques extérieures. La colonne centrale est notamment décorée de figures humaines et de poissons. Les trois vasques sont de proportions impressionnantes. Cette fontaine est l'équivalent montréalais de l'élégante fontaine Louvois, décorée de quatre figures de femmes

[1029] Parcs et squares de la Ville en général, 1902-1903, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDAVM; « A Park Again. New Place d'Armes. To Restore Beauty », *Montreal Star*, 3 mars 1960.
[1030] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.

représentant les fleuves et réalisée à Paris en 1859 au square éponyme par l'architecte Louis Visconti et le sculpteur Jean-Baptiste-Jules Klagmann[1031]. Les conditions de donation, le cadre bâti, la monumentalisation et l'ornementation d'eaux décoratives participent tous à la glorification et à la grandeur du square Viger.

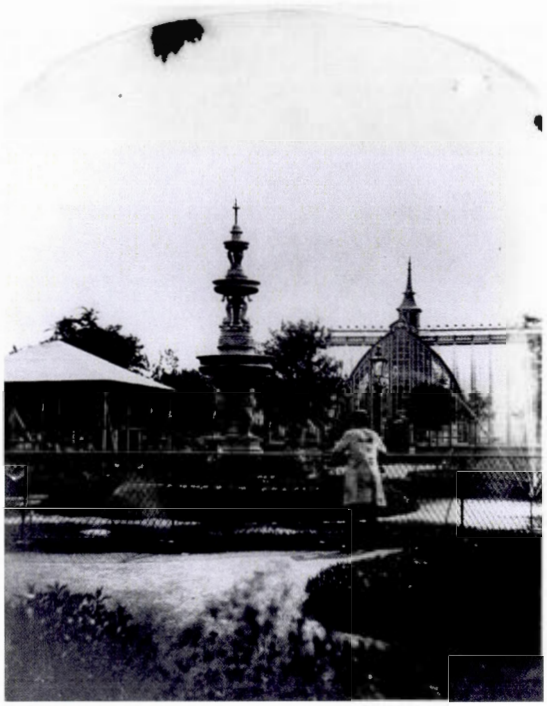

Fig. 6.45 : Fontaine et serre, square Viger (*c.* 1875), v561, Musée McCord.

Quelques années après l'achèvement des embellissements à la place d'Armes, les riverains du nouveau square de la Douane demandent à la Ville (en 1856) d'installer une fontaine au centre du minuscule square : « *The Undersigned proprietors and Tenants in and about Custom House square beg to submit plans for a Fountain and other improvements in the said square and ask the aid and permission of the Corporation in carrying them out*[1032]. » Au square Victoria, le projet d'aménagement de la portion nord, réalisé en 1872, est conçu en fonction de ce qui devient presque une règle à Montréal : l'installation d'une fontaine au centre du plan : « *a place has been left in the centre for an ornamental fountain* [1033] ». Dès l'année suivante, une soumission est déposée pour la pose d'une fontaine dans ledit square[1034]. Une élégante et fine fontaine à trois vasques couronnée d'un chérubin sera installée en ce lieu.

Graduellement, la majorité des squares est dotée d'une fontaine : « *small fountains were placed at St. Louis Square, Belle Rive and Point St. Charles Square* [Saint-Patrick]; *Dominion*

[1031] Alphand, *op. cit.* : 221.
[1032] 8 septembre 1856, lettre adressée au maire, aux échevins et aux citoyens de la Cité de Montréal, *Reports of Road Committee*, VM41, S6, D14, DGDAVM.
[1033] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1873*, DGDAVM.
[1034] 21 septembre 1874, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

should also have a fountain[1035] ». Après la pose de fontaines notamment au square Cherrier (1889)[1036], la Montreal Water Works suggère en 1891 de donner une fontaine plus grandiose au square Bellerive : « *The fountain which is in Bellerive square, could be placed in Dufferin square and a large one put in its place*[1037]. » Dans cette quête continue d'augmenter la valeur esthétique des squares, la Ville est priée d'ériger en 1894 une nouvelle fontaine publique au centre du réservoir du square Saint-Louis[1038]. En 1904, des citoyens habitant le square Dufferin demandent à la Ville puis à la Commission de l'Aqueduc d'installer une fontaine dans ledit square[1039]. En 1908-1909, la Water & Power Corporation offre à la municipalité de Saint-Henri la possibilité d'ériger deux fontaines dans les squares Sir-Georges-Étienne-Cartier et Sainte-Élisabeth : « *The Company will supply gratuitously for all public fountains for the use of man and animals which the Council may see fit to establish, and also for two ornamental public fountains erected by the town of St. Henry in places on the line of pipes*[1040]. » Le dernier des « beaux » squares montréalais où prime l'ornementation est le square Sir-Georges-Étienne-Cartier dans le quartier Saint-Henri. Au début des années 1910, une fontaine de fonte industrielle est implantée sur une base de béton au centre d'un grand bassin ovale clôturé. « La base quadrangulaire est surmontée d'une colonne ornementée de motifs végétaux et d'oiseaux et au sommet de laquelle, deux chérubins se disputent une flûte, installés au centre d'une vasque d'où l'eau s'écoule dans une seconde plus large[1041]. » Cette fontaine n'est pas sans rappeler celle qui orne la portion nord du square Victoria.

Les bassins d'ornement et les jets d'eau

Le bassin d'ornement est un réservoir d'eau formé par une fosse, souvent maçonné et de forme régulière généralement alimenté par des fontaines ou accompagné de jeux d'eau

---

[1035] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1885*, DGDAVM.
[1036] Montreal Water Works, 1889, DGDAVM.
[1037] Montreal Water Works, 1891, DGDAVM.
[1038] Bobine 253, 15/25.0, Square Saint-Louis, Dossier 1901.174, DGDAVM.
[1039] Commission des parcs et traverses, 4 mai 1904, Bobine, DGDAVM.
[1040] Lettre d'Auguste Pinoteau adressée au président et aux membres de la Commission des parcs, 26 février 1909, 121-03-06-04, VM44, S3, D29, AVM et Lettre de Montreal Water & Power Company, 25 juillet 1908, 121-0306-04, VM44, S3, D28, DGDAVM.
[1041] http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=678,1154690&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=285, consulté le 3 avril 2009.

servant à l'ornement des squares[1042]. Les jets d'eau verticaux, l'un des plus beaux et intemporels ornements de jardin[1043], se présentent dans les squares montréalais sous la forme de fontaines jaillissantes parmi lesquelles la plus majestueuse est la girande d'eau[1044]. Les squares où se trouvent les bassins les plus impressionnants sont les squares Jacques-Cartier, Papineau, Saint-Louis, Sir-Georges-Étienne-Cartier, Victoria et Viger. Les squares Richmond, Victoria et Viger sont les trois squares dont l'aménagement comporte deux bassins.

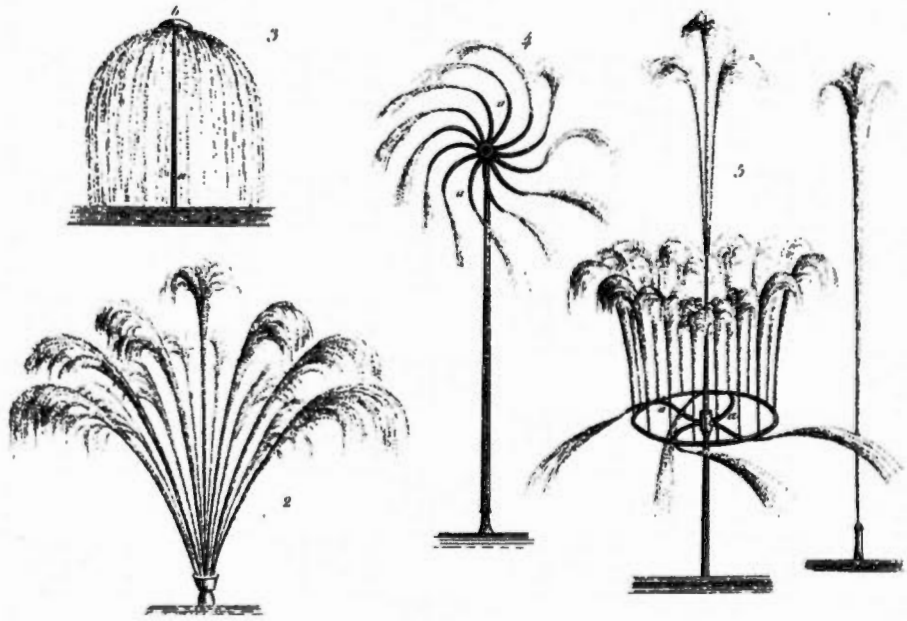

Fig. 6.46 : Effets d'eau et hydroplasie : 1) jet d'eau simple, 2) gerbe d'eau, 3) cloche d'eau, 4) soleil d'eau, 5) girandole d'eau, tiré de Conan (1997), *Dictionnaire historique de l'art des jardins*.

Les bassins au centre des squares sont une figure répandue des squares londoniens des XVII[e] et XVIII[e] siècles. L'énorme bassin central octogonal avec jet d'eau érigé en 1727-1728 par l'architecte paysagiste Charles Bridgeman au square St. James est précurseur en la

[1042] Bénétière, *op. cit.* : 128. Le contour de pierre, d'une trentaine de centimètres de haut, fait également office de banc.
[1043] Dezallier D'Argenville, *La théorie et la pratique du jardinage...*, *op. cit.*, tiré de Conan, *op. cit.* : 104.
[1044] La girande d'eau est faisceau de grands jets d'eau verticaux alors que la gerbe d'eau est un ensemble de jets rayonnants. Bénétière, *op. cit.* : 143.

matière. Les squares montréalais ne comptent que quelques bassins d'ornement sans fontaine ; ils sont toutefois importants du point de vue de l'ornementation des squares.

Fig. 6.47 : Bassin du square Victoria (1870-1874),
80279000, Musée McCord.

Quatre squares sont dotés de tels bassins : Richmond (1860), Victoria (1860), Saint-Louis (1879) et Papineau (1889). Le square Richmond est le premier square à se prévaloir de bassins d'ornement à l'initiative de ses riverains : « *Two fountains have been erected by the proprietors on the neighbourhood*[1045]. » L'implantation en 1860 de ces petits bassins circulaires au jet d'eau vertical témoigne du vouloir d'embellissement et de l'aisance des propriétaires de ce square résidentiel. Toujours en 1860, à l'occasion de la visite du prince de Galles, Montréal érige « *a basin with a Jet d'eau*[1046] » au square Victoria. Le large bassin de pierre de forme ovale, dont la bordure fait office de banc, occupe tout le centre du square. Avant l'arrivée du monument Victoria, le bassin est l'élément décoratif principal du square. Ce bassin, l'un des plus spectaculaires, comporte sept jets d'eau verticaux. Le dégagement du centre du square permet de déployer une girande d'eau élevée.

[1045] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1860*, DGDAVM.
[1046] *Ibid.*

Fig. 6.48 : Bassin du square Victoria (1850-1885), M930.50.6.150, Musée McCord.

Le square Viger est le square le plus achevé en termes paysager et ornemental. On innove à la fin des années 1860 en le dotant de l'un des deux bassins-fontaines de multiples jets d'eau aux effets divertissants.

> *The central fountain was surrounded by a circular embankment—an embankment topped by a terrace with "a rustic railing." An account of 1867 says: "In the water there will be a number of fancy jets... and the main jet from the new fountain will throw a lofty shower of glittering spray, which must make it a refreshing feature during the hot weather"*[1047].

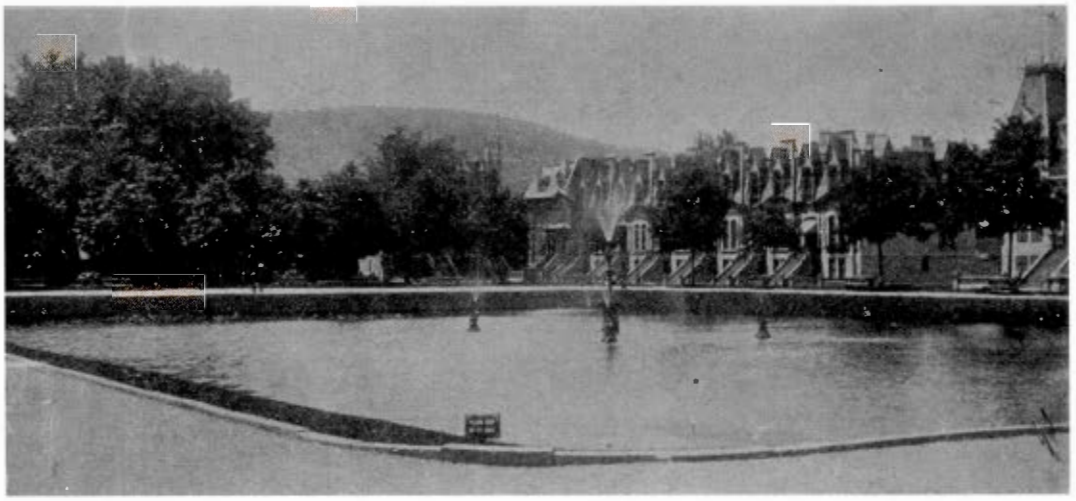

Fig. 6.49 : Bassin et jets d'eau du square Saint-Louis (*c.* 1903), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

Le nombre et l'expression des jets d'eau disposés dans l'un des vastes bassins ronds rajoutent à l'expérience et à l'exubérance du square Viger : « les splendides jets d'eau, qui, semblables à des arcs-en-ciel, reflétaient les feux de l'illumination[1048] ». Au square Saint-Louis, qui est dédié à la même classe bourgeoise francophone, le bassin d'ornement et les jets d'eau soulignent la décoration. La position du bassin du square Saint-Louis est semblable à celle du square Victoria, mais il occupe une plus grande superficie. Le square Saint-Louis est structuré autour de l'ancien réservoir transformé en objet ornemental. Le large bassin rectangulaire, entouré d'une pente en gazon, conserve la forme du réservoir ; il est la pièce maîtresse du square et sert de patinoire l'hiver[1049]. En 1880, une fontaine publique est placée au centre du bassin ; l'ajout de fontaines et de jets aura lieu entre 1880

[1047] Edgar Andrew Collard, « Old Place Viger ls Gone », *The Gazette*, 18 avril, 1981, 27.28, 1901.136-A, DGDAVM.

[1048] *L'Opinion publique*, 1860, Bobine 252, 26.80, Square Viger, Dossier 1901.136, DGDAVM.

[1049] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1879*, DGDAVM.

et 1914[1050]. En 1889, la Montreal Water Works y installe une fontaine et quatre jets, soit le même nombre que dans le nouveau bassin du square Papineau[1051]. La forme rectangulaire, la superficie et la disposition du bassin au square Papineau prennent d'ailleurs modèle sur celui du square Saint-Louis. Les propriétaires riverains du square Saint-Louis demandent cependant des jets d'eau de plus grande envergure :

> *The centre fountain of St. Louis Square Basin was raised and four jets placed near the corners, effecting a marked improvement. The people around St. Louis square complain that the jets and fountains in the basin are too small. I would suggest to raise the middle jet about five feet by means of a stone pedestal and put an inch and a half spray jet instead of the half inch now on. We could also enlarge the four small jets which are now only one quarter inch, to three quarter inch, I would also have four additional inch jets one in each corner of the large basin. This should be done very early in the spring*[1052].

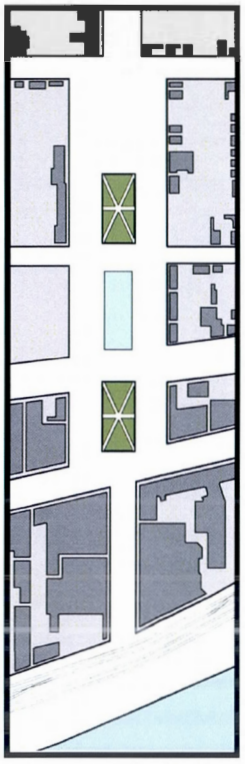

Fig. 6.50 : Plan du square Papineau, J. Cha.

La fontaine et les quatre jets d'eau sont améliorés en conséquence. Les simples jets seront remplacés par des gerbes d'eau lancées par des chérubins assis sur des socles de pierre et émergeant en surface de l'eau. Les jets, au nombre de sept en 1889, passeront à neuf en 1890 et à onze en 1897. Le square Saint-Louis, sous la pression des riverains et la vision de la Montreal Water Works, se positionne comme le square ayant le plus imposant dispositif de jets d'eau à Montréal. Il surpasse notamment les squares Viger (9), Victoria (7), Papineau (7) et Western (6). La Montreal Water Works voit grand pour les squares au début des années 1890. Elle promeut l'accroissement des jets d'eau et souhaite doter les squares des plus somptueuses fontaines. Elle propose notamment le remplacement des jets pulvérisateurs (*sprays jets*) par des jets pivotants (*revolving jets*)[1053].

La Montreal Water Works propose ensuite l'installation d'un bassin-fontaine dans la portion nord du square Dominion. Rappelons que le plan du square dessiné en 1872 prévoyait un bassin d'eau ovale à la

[1050] 31 décembre 1880, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.
[1051] « A new large basin was made on Papineau Square. Pipes and four jets were put in », Montreal Water Works, 1889, DGDAVM.
[1052] Montreal Water Works, 1889, DGDAVM.
[1053] Montreal Water Works, 1891, DGDAVM.

rencontre des axes de circulation en s'inspirant de celui du square Victoria. Près de vingt ans plus tard, la proposition d'y installer une fontaine monumentale munie de six à huit jets insérée dans un large bassin rendrait au square Dominion une élégance équivalente, voire supérieure, aux squares Viger, Victoria et Saint-Louis.

> *Two fountains should be put in Dominion square. One on the north side, where a large basin could be made similar, but larger, to the one in Victoria square and the high level pipe which now enters the square could be extended to it, where a fine display of water could be made. The six or eight jets of aforesaid fountain could be fed from the low level reservoir; leaving only the show jet to be fed from the high level reservoir; and one on the south without a large basin*[1054].

Le rapport de la Montreal Water Works rend compte de l'apparat et de la magnificence que l'on désire insuffler au square. Le bassin-fontaine doit non seulement rivaliser en termes de taille et de nombre de jets avec les autres squares, mais il doit également être spectaculaire. Ce projet n'aura pas de suite et sera remplacé par le monument Strathcona en mémoire de la guerre des Boers.

Fig. 6.51 : Fontaine projetée au square Dominion (1880), Albums de rues E.-Z. Massicotte, 2-42C, BAnQ.

[1054] Montreal Water Works, 1891, DGDAVM.

Les monuments-fontaines

Quatre monuments commémoratifs comportent des fontaines dans leur projet architectural et artistique. Il s'agit des monuments Jacques-Cartier (Jacques-Cartier), Iberville (Bonaventure), Maisonneuve (place d'Armes) et Jubilee Fountain de la Sun Life (Dominion). Le monument Jacques-Cartier, l'un sinon le plus riche élément de mobilier de l'histoire des squares montréalais, comprend une magnifique structure de fonte jouant le rôle de fontaine. Le monument haut de neuf mètres comprend quatre parties : un empattement, une colonne agrémentée de vasques, un piédestal et une statue. Cette forme inusitée offre un véritable spectacle aux promeneurs du square Jacques-Cartier. Le monument est composé :

> d'une base octogonale, découpée de huit arches arrondies et décorées de joncs de marais en relief, dissimule la structure. Quatre larges vasques cannelées, sur colonnes basses, alternent avec quatre colonnettes, hautes et minces, surmontées d'une coupelle avec jet d'eau vertical. Au centre, quatre castors s'agrippent à la base du socle[1055].

Douze sorties d'eaux se déversent dans huit vasques dans un large bassin d'ornement. Le monument Jacques-Cartier est un véritable hymne à l'eau, un socle majestueux pour le découvreur du Canada et un ornement digne de la fierté municipale et bourgeoise à l'endroit du square et de Saint-Henri. Ces mêmes attributs qualifient la démesure du monument Iberville à Sainte-Cunégonde. Le baldaquin sur lequel reposent le piédestal et la statue ne couronne pas un autel, mais bien une fontaine émergeant d'un bassin. Cette disposition artistique insolite donne un caractère sacré à la fontaine et au square. La relation au contexte « marqué par la divine Providence[1056] » et l'étroite relation entre le square et l'église vis-à-vis tendent à expliquer ainsi ce geste symbolique. Le monument-fontaine Iberville, au socle haut de près d'un mètre, est le seul bassin à Montréal à comporter des eaux surélevées.

L'implantation du monument Maisonneuve est particulière puisqu'elle remplace une fontaine installée en 1849. Moins exubérant que le monument Jacques-Cartier, le monument Maisonneuve présente quatre gargouilles à la base de son piédestal. Elles émettent chacune un filet d'eau qui s'épanche dans un bassin d'ornement. Ces éléments rappellent la fontaine et le puits qui s'y trouvaient antérieurement (XIX^{e} et XVII^{e} siècles). Le monument-fontaine se distingue par son bassin d'ornement aux contours quadrilobes. Pour sa part, le Lion de

---

[1055] http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=678,1154690&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=111&pid=2, consulté le 2 avril 2009.

[1056] *Cf.* chapitre 4.

Belfort de la Sun Life (Jubilee Fountain) est le quatrième monument à intégrer la fonction de fontaine. Contrairement aux autres monuments, la fontaine du Lion de Belfort n'est pas uniquement un objet de décoration, mais également de service public. Son petit jet d'eau se déversant dans un réceptacle au bas du socle sert de fontaine d'eau potable aux promeneurs. Lors de sa conception, le monument de granite est raccordé à l'aqueduc municipal dès 1897.

Les eaux décoratives, qu'elles se déploient sous forme de fontaines, de bassins d'ornement, de jets d'eau ou de monuments-fontaines, contribuent à l'agrément et à la splendeur des squares. Les plus anciens et les plus grands squares montréalais seront tous agrémentés de bassins, de jets et de fontaines. Les squares Viger, Victoria, Saint-Henri et Saint-Louis s'imposent comme les plus spectaculaires par leur grandeur, leur ornementation, leur nombre et la multitude de jets d'eau. L'enjolivement des squares par les eaux décoratives égaye les squares et renforce leur attractivité. L'abondance des eaux, le désir constant d'augmenter et de diversifier les jets et d'ériger des fontaines plus opulentes montrent que cet élément d'agrément relève lui aussi d'une recherche de grandeur et de splendeur pour les squares montréalais.

La responsabilité de la gestion et de l'aménagement des squares : assises de l'évolution des squares montréalais

Des inspecteurs, des surintendants et des jardiniers

Outre les propriétaires terriens, les conseillers municipaux, les maires et certains regroupements de citoyens, plusieurs acteurs importants interviennent dans la formation, l'embellissement et l'entretien des squares montréalais : les **inspecteurs des chemins** Paul Lacroix (1796-1799), Louis Charland (1799-1813) et Jacques Viger (1814-1840) ; les **inspecteurs de la Cité** John Ostell (1841-1845), Charles Manuel (1845), James A.B. McGill (1846-1856), John P. Doyle (1857-1858), William Henry McKenzie (1858-1859), Patrick Macquisten (1860-1875), George D. Ansley (1876-1882), Percival W. St-George (1883-1900), John R. Barlow (1901-1908) et Stuart Howard (1909) ; **les jardiniers en chef de la Cité chargés de l'administration et la surveillance des parcs et des squares** Joseph Guilbault (-1889) et Pierre-Auguste Pinoteau (1889-1900) et les **surintendants des parcs et**

des squares de la Commission des parcs et traverses Pierre-Auguste Pinoteau (1900-1908), F.-Alfred Pinoteau (1908-1910) et Émile Bernadet (1910-1914).

Avant 1840, les questions de voirie sont sous la responsabilité d'un officier appelé grand voyer. Par une résolution du conseil municipal du 14 septembre 1840, par la création du Committee on Roads and Improvements, la Ville voit désormais à l'entretien du domaine public, des égouts communs et de tous les autres travaux ou endroits publics que le conseil a le pouvoir de contrôler et de surveiller[1057]. En novembre 1846, le Committee on Roads and Improvements prend le nom de Road Committee ou Comité des chemins[1058]. Puis survient, le 9 mars 1875, la création du Comité des parcs et traverses sous le nom de Special Committee on Parks and Ferries. En 1900, le Comité des chemins prendra l'appellation Commission de la voirie alors que le Comité des parcs et traverses deviendra la Commission des parcs et traverses[1059]. Le Comité des parcs et traverses libérera le Comité des chemins de la surveillance des parcs publics et veillera à l'entretien des parcs, des squares, des jardins publics ainsi que de la ferme Logan (parc La Fontaine) et de l'île Sainte-Hélène[1060].

La Commission des parcs et traverses devient le principal organe décisionnel responsable de l'aménagement des squares montréalais. Son mandat est d'administrer le parc du Mont-Royal, le parc de l'île Sainte-Hélène, les parcs, les squares, les traverses et les places publiques. Elle coordonne l'ensemble des activités de ces lieux publics par l'entremise d'un surintendant qui exécute les décisions et fait respecter les règlements émis par la Commission. L'adoption en 1909 de la loi amendant la charte de la cité de Montréal entraîne la disparition de l'ensemble des commissions échevinales. Le Bureau des commissaires, créé le 29 mai 1909 et entériné par les électeurs montréalais lors d'un référendum tenu le 30 septembre 1909, prend la relève en 1910[1061]. Le mandat du Bureau des commissaires est de gérer l'ensemble de l'administration municipale de Montréal.

[1057] VM4-Fonds du Service des travaux publics et de l'environnement, Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal, DGDAVM.
[1058] VM36-Fonds de la Commission de la voirie, DGDAVM.
[1059] VM36-Fonds de la Commission de la voirie, DGDAVM et VM44-Fonds de la Commission des parcs et traverses, DGDAVM.
[1060] VM44-Fonds de la Commission des parcs et traverses, DGDAVM.
[1061] VM36-Fonds de la Commission de la voirie, DGDAVM et VM44-Fonds de la Commission des parcs et traverses, DGDAVM.

Outre les inspecteurs des chemins nommés par le gouverneur français dans la première moitié du XIX[e] siècle, la majorité des acteurs municipaux impliqués dans la réalisation des squares au XIX[e] siècle sont d'origine britannique. L'un d'eux est John Rigny Barlow, né en 1850 à Stornoway, Isle of Lewis, en Écosse. Arrivé à Montréal en 1855, il étudie la profession d'ingénieur civil auprès de son père, Robert Barlow. Il commencera sa carrière en 1872 pour la Geological Survey of Canada. À partir de 1880, Barlow occupe divers postes importants à l'intérieur du Comité des chemins. Élu inspecteur en chef de Montréal en 1900, il joue un rôle déterminant dans l'essor des squares montréalais dans la première décennie du XX[e] siècle. « *One of the most important appointments of the Reform Council, elected in 1900, was that of Mr. John R. Barlow* [...] *He is a careful official, and a quiet, steady worker, who accomplished more by methodical system in a day than many more noisy workers would do in a week*[1062]. »

À compter de 1874, l'arrivée à Montréal d'horticulteurs français, le premier étant Pierre-Auguste Pinoteau, marque un tournant à Montréal. Ayant comme bagage une formation en agriculture et en horticulture, Pierre-Auguste Pinoteau (1855-1908) entre en poste à titre d'assistant de William McGibbon et de jardinier des serres et du parc du mont-Royal de 1882 à 1889, année où il succède au Canadien français Joseph Guilbault comme jardinier en chef de la Cité[1063]. Pinoteau est désormais chargé de la surveillance et de l'entretien du parc La Fontaine et de l'ensemble des squares de la ville. Il est « un homme de décision avec qui les choses ne traînent pas[1064] ». Les aspects horticoles et la splendeur des squares sont une priorité de Pinoteau.

Pierre-Auguste Pinoteau (1855-1908) est né à Villeneuve dans le département du Cher en France et « a toujours travaillé comme horticulteur ou agriculteur[1065] ». Après avoir œuvré au parc du Mont-Royal, Pinoteau se chargera de veiller à la magnificence des squares

---

[1062] *Ibid.* : 491. John R. Barlow sera remplacé en 1909 par l'ingénieur Stuart Howard. Stuart Howard est né en 1849 à Portsmouth en Angleterre. Avant de s'établir à Montréal, Stuart mène une brillante carrière d'ingénieur à Portsmouth, Toronto et Saint Catharines. Il se spécialisera notamment dans les chemins de fer et les *waterfronts*. « *His long and commandable career, as an engineer, has extended his reputation throughout the American and European continents, and his works are highly judged by all the authorities on civil engineering subjects.* » Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 493. Il sera donc le successeur tout désigné de John R. Barlow. Il est entre autres le concepteur du viaduc et du tunnel sous le centre-ville et le mont Royal, de même que la station de pompage d'Youville.

[1063] de Laplante, *op. cit.* : 59.

[1064] *Ibid.*

[1065] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 609.

montréalais. « Sous le contrôle de M. Pinoteau, se trouvent vingt-deux carrés ou parcs. Pinoteau sera d'ailleurs lauréat de multiples prix lors des grandes expositions horticoles de Montréal[1066].

> Les citoyens de Montréal peuvent se féliciter d'avoir un jardinier aussi compétent que M. Pinoteau, qui contribue à l'embellissement de notre ville [...] Pinoteau a mis en 1900, cinq hommes au travail en permanence dans les serres de La Fontaine. Il a ouvert une pépinière qui donne de 350 à 400 arbres plantables chaque année. Ce qui est un exploit pour l'époque. Une équipe de trois hommes voit à l'émondage des arbres dans les rues de la ville durant la belle saison. Nous apprenons aussi que 10 hommes sont alors au travail à La Fontaine, trois au square Viger et trois au carré Dominion[1067].

C'est Pierre-Auguste Pinoteau qui occupe le premier le poste de surintendant de la nouvelle Commission des parcs et traverses créée le 11 février 1900 ; il y restera jusqu'à son décès[1068]. Il est alors remplacé par son assistant et frère, F.-Alfred Pinoteau. Ce dernier décède alors qu'il est toujours en poste en 1910. Il est alors remplacé par le « dauphin » de Pierre-Auguste Pinoteau, Émile Bernadet (1874-1948), troisième surintendant de la Commission[1069]. Né en France dans le département du Cher près de Bourges, Bernadet arrive à Montréal en 1891 à l'âge de 17 ans après avoir fait son apprentissage comme jardinier au Jardin des Plantes à Paris. Sa carrière de jardinier débute dès son arrivée dans la métropole « sous le règne du Maire James McShane dont il allait fréquemment fleurir la demeure, un honneur qui était fort prisé par le jeune jardinier français[1070] ». À la Ville, il est initialement embauché comme assistant-jardinier pour les squares puis prend charge en 1894 des travaux au parc La Fontaine avant de devenir assistant-contremaître responsable des travaux permanents dans les squares en 1901[1071]. L'étonnante ascension de Bernadet tient notamment à ses grandes aptitudes de jardinier. Cependant, un élément important explique sa venue à Montréal et l'ampleur de ses responsabilités : Émile Bernadet est parent

---

[1066] (1898), *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 1, n° 7, septembre.
[1067] *Ibid.* : 611.
[1068] Jusqu'en 1900, les parcs et les squares de la ville à l'exception des parcs du mont-Royal et de l'île Sainte-Hélène sont sous le contrôle de la Commission de la voirie et de l'ingénieur ou l'inspecteur de la Cité. En 1900, leur administration est confiée à la Commission des parcs et traverses. Auguste Pinoteau est alors nommé surintendant général. *Cf.* Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 104 ; et Parcs et squares de la Ville en général, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDAVM.
[1069] L'arrivée de Bernadet coïncide avec des réformes importantes dans l'organisation structurelle ainsi qu'avec la vaste opération d'annexions et d'agrandissement territorial. La Commission est abolie le 13 janvier 1910 et est remplacée par une administration composée d'un maire et d'un bureau de quatre commissaires, élus au suffrage universel. *Cf.* de Laplante, *op. cit.* : 81.
[1070] Léon Trépanier, « J'ai planté le premier arbre dans les jardins La Fontaine », *La Patrie*, 28 septembre 1947, Bobine 249, 15.45, Parc La Fontaine, Dossier 1901.38, DGDAVM.
[1071] *Ibid.*

avec P.-A. Pinoteau, le jardinier en chef de la Cité depuis 1889, et ce dernier se porte garant de son compatriote français[1072].

Fig. 6.52 : Jardiniers à l'œuvre au square Phillips (*c.* 1905), carte postale, collection Jonathan Cha.

Les jardiniers ont une part importante de responsabilité dans l'ornementation exubérante des squares. Leur travail quotidien d'ajustements, de remplacements, de modifications et d'améliorations permet aux tracés paysagers, principalement imaginés par les ingénieurs, de perdurer et d'acquérir une forme ou une expression achevée. Pensons au square Dominion, dont la forme, le nombre et la taille des parterres et des allées de la portion sud changent à de multiples reprises dans les années 1880, sous les effets de la mode (ex. corbeilles de fleurs) ; voilà la « réalité du terrain » avec laquelle les jardiniers sont aux prises.

Fig. 6.53 : Jardiniers à l'œuvre au square Dominion (1911), carte postale collection Jonathan Cha.

Les jardiniers qui embellissent et entretiennent les squares sont nombreux à Montréal. Généralement, la Ville emploie un jardinier pour les squares de petites et de moyennes dimensions et deux jardiniers pour les squares de grandes dimensions. Un jardinier peut également être responsable de deux ou trois squares ; dans ce cas, la sélection des squares est faite en fonction de leur proximité relative. Aux jardiniers principaux peuvent s'ajouter un

[1072] de Laplante, *op. cit.* : 84.

jardinier assistant et un constable, à l'instar du square Dominion[1073]. Des ingénieurs-inspecteurs aux jardiniers, ces créateurs réunis au sein de l'administration municipale dessinent et tracent des formes et des arrangements au meilleur de leur expertise, en regard des outils, des connaissances techniques et des modèles esthétiques de leur époque respective.

En surplus de l'emprise croissante des jardiniers et des surintendants d'origine française œuvrant dans les parcs et les squares s'ajoute l'expertise des ingénieurs d'origine britannique. Montréal est également à l'heure des États-Unis. La Ville participe à la Convention annuelle de l'Association des surintendants des parcs de l'Amérique, qui se déroule depuis 1898 dans une ville différente[1074]. La convention, qui comprend des conférences et des visites, aborde différents sujets relatifs aux innovations, à l'amélioration des parcs et des squares et à l'embellissement des villes et permet de « puiser des connaissances dont la Ville ne pourrait que bénéficier »[1075]. La Commission des parcs et des traverses demande annuellement des fonds afin de pouvoir y envoyer une délégation.

> La Commission des Parcs et des Traverses a l'honneur de faire rapport qu'il doit se tenir à Boston, dans le cours du mois d'août prochain, un Congrès de tous les Commissaires des Parcs des États-Unis et du Canada.
>
> Que la Commission des Parcs de Montréal a été invitée à prendre part à ce Congrès, qui a pour but tout spécial l'étude des meilleures méthodes à employer pour l'embellissement des Villes. Votre Commission croit que si quelques-uns de ses membres pouvaient prendre part à ce Congrès, ils y acquéraient des connaissances des plus utiles, dont bénéficierait largement leur administration des Parcs de cette Ville.

[1073] VM44, S3, D13, DGDAVM. Même si nous connaissons peu de choses sur eux, rappelons les noms de certains des jardiniers, autant anglophones que francophones, ayant œuvré dans les squares montréalais au tournant et au début du XX^{e} siècle : Alexander Gibb et William Mackay (Dominion), Noé Nollin et J. Paré (Viger), F. Lévesque (Bellerive), E. Pinoteau (place d'Armes, hôtel de Ville, Mance), C. Hamond (Richmond), M. Turner et M. Lapointe (Saint-Gabriel), J. Connaughton (Saint-Patrick et Wellington), J. Venne (Bellerive, Papineau, Parthenais), E. Girard (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jacques), Valiquette (Dufferin), E. Larue (Phillips et Beaver Hall), C. Twigg (Western) et James Donnelly (Wellington, Gallery). Commission échevinale des parcs et traverses, série 10, bobine 1, 29 juin 1900, DGDAVM et *Requisition of Parks and Ferries Committee* for 1901, 119-07-03-01, VM44,S3, D10, grand format n° 28, DGDAVM.

[1074] Procès-verbaux des assemblées de la Commission des parcs et traverses, 8 juillet 1908, DGDAVM.

[1075] En 1903, l'exposition de Toronto comprenant une « exhibition horticole » est jugée des plus importantes par Auguste Pinoteau. Lettre d'Auguste Pinoteau et J. Henderson adressée au président et aux membres de la Commission des parcs et traverses, 25 août 1903, VM44, S3, D15, DGDAVM.

Elle recommande en conséquence qu'une somme de $250 soit [...] mise à sa disposition afin de lui permettre de nommer une délégation qui devra prendre part à ce congrès[1076].

Fig. 6.54 : Scène dans le square de la place d'Armes, John Henry Walker (1870), M930.50.6.46, Musée McCord.

Les membres de la Commission des parcs et traverses de Montréal participant aux diverses conventions en profitent pour faire « des arrêts dans d'autres villes sur le retour [1077] ». Boston, Minneapolis, New York, Philadelphie, Pittsburgh, Saint-Paul, Toronto et Washington comptent parmi les villes visitées par les membres de la Commission au fil des années. À certaines occasions, que ce soit pendant les rencontres ou durant l'exercice de leurs fonctions, les ingénieurs sont appelés à dresser le portrait des squares de leur ville. En 1903, l'inspecteur John R. Barlow propose d'ailleurs de faire une présentation sur le « *Park Development and Maintenance* » à Indianapolis en mettant de l'avant l'exemple montréalais [1078]. Ces échanges assurent la transmission des connaissances d'une commission à une autre, et ce, à travers l'Amérique du Nord, comme en fait quoi cet extrait d'une lettre provenant de Boston en 1909 : « *The Metropolitan Improvements Commission are studying the subject of squares. In this connection I am anxious to show them a plan of two squares which I see on the map of your city. The first is Richmond Square and the second square on St. Denis Street opposite St. James Church*[1079]. »

[1076] Chambre de la Commission des parcs, 27 juin 1902, VM44, S3, D12, DGDAVM.
[1077] Lettre d'Auguste Pinoteau adressée au président et aux membres de la Commission des parcs et traverses, 25 juin 1906, 121-03-06-03, VM44, S3, D23, DGDAVM.
[1078] Lettre du Chairman de l'American Society of Municipal Improvements, Hartford, 28 septembre 1903, 121-0306-02, VM44, S3, D15, DGDAVM.
[1079] Lettre de la Metropolitan Improvements Commission, Boston, adressée au City Engineer de Montréal, 16 janvier 1909, 121-03-06-04, VM44, S3, D29, DGDAVM.

Les commissions, les inspecteurs, les surintendants et les jardiniers ainsi que de quelques autres concepteurs extérieurs façonnent les squares et le territoire urbain montréalais. La provenance de ces acteurs, leur bagage personnel et professionnel ainsi que leurs réseaux d'échanges donnent à la planification des squares une orientation très particulière. Ces architectes, horticulteurs, ingénieurs et jardiniers participent à un renouveau formel et esthétique, ils inventent et personnalisent les squares montréalais.

Conclusion

Par son ornementation végétale, le square public montréalais gagne en magnificence dans le dernier quart du XIX^{e} siècle. Afin de répondre aux désirs des Montréalais et au profit des visiteurs étrangers, les efforts d'ornementation visent la grandeur et la splendeur. Le square Viger, par ses festivités, ses concerts de musique, sa serre et ses compositions florales, est le premier square qui fait étalage d'abondance et attire spécifiquement une clientèle bourgeoise.

Parallèlement à leur monumentalisation, les squares sont ornementés de plantes et d'eaux décoratives afin d'en créer des objets d'art entiers faisant la fierté des Montréalais. La complexité et la multiplicité des compositions végétales en font des curiosités, des attraits de grande qualité dont la conservation et la pérennité demeurent un défi constant. Les eaux décoratives, avec leurs fontaines sculptées, leurs bassins d'ornement et leurs jets d'eau, toutes plus vastes, décorées, nombreuses et hautes les unes que les autres, complètent le visage victorien total des squares. Le square public montréalais est un haut lieu civique, un lieu qui dépasse la promenade et le délassement et s'ouvre à la commémoration, aux grands événements populaires ; il est une source continuelle de divertissement, d'agrément et d'exposition. Les squares ont un pouvoir d'attraction qui déborde de la qualité de leur cadre architectural et de leur forme urbaine en devenant un décor prestigieux accessible à tous. Le square-jardin est un lieu d'apparat et d'opulence végétale qui requiert un code de conduite et un décorum appropriés.

CHAPITRE VII

LES SQUARES-JARDINS : UNE FORME URBAINE ET PAYSAGÈRE SE CRISTALLISANT DANS LES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS

Introduction

Le square résidentiel augmente en nombre entre 1860 et 1914 ; il n'est plus uniquement guidé par des spéculateurs, mais également par des volontés politiques municipales assumées. Prenant le rôle du promoteur, Montréal et la municipalité de Saint-Henri donnent suite à leur volonté de se doter de lieux d'exception. La spéculation, l'embellissement de la ville et la création d'un cadre de vie pour héberger la bourgeoisie canadienne-française sont trois aspects qui incitent l'élite locale à s'offrir des squares. Les oasis séparées de l'activité urbaine sont créées par les municipalités ou les élites, elles permettent aux francophones de se rassembler, d'étaler leur richesse et de s'approprier la figure du square.

Plusieurs municipalités et quartiers, tant dans l'ouest que dans l'est, désirent se doter d'un square comme plus-value aux développements résidentiels. C'est le cas de Côte-Saint-Paul et Ville-Émard où des propriétaires terriens et des promoteurs, notamment le grand homme d'affaires canadien Alexander Tilloch Galt, voient dans le square une occasion favorable pour contribuer à la structuration des formes urbaines tout en y laissant leur signature personnelle. Le square devient un incontournable élément de distinction de l'urbanisme domestique et suburbain. La multiplication des squares résidentiels montre bien que le square est toujours en vogue comme outil de valorisation foncière et comme instrument d'embellissement urbain. Cette pluralité ne génère cependant que peu d'innovations paysagères en consolidant et en matérialisant le type square-jardin dans une forme facilement discernable par la répétition de traits physiques caractéristiques.

Quatre squares-jardins pour héberger la bourgeoisie canadienne-française

Après avoir vu les propriétaires terriens et les promoteurs repenser le rapport entre la ville et le square résidentiel, c'est au tour des pouvoirs publics de recourir à cette nouvelle forme urbaine. L'héritage du square britannique étant bien ancré à Montréal, la création de quatre nouveaux squares vise moins à contribuer à l'élaboration d'une nouvelle forme urbaine intégrée qu'à fournir un lieu d'habitation pour l'élite francophone, à l'écart de la circulation et des nuisances industrielles. Les objectifs des squares résidentiels ne sont pas d'ordre urbanistique ; ils procèdent davantage par insertion dans la trame urbaine. Les exemplaires produits, quoique ayant des ressemblances avec les squares géorgiens irlandais et britanniques, ne sont jamais totalement en retrait, puisque implantés dans des quartiers existants et bordant toujours une rue importante. En complément aux squares Richmond, Beaver Hall, Dominion et Phillips, qui regroupent l'élite anglophone et dans la poursuite des squares Viger et Parthenais, les squares Cherrier, Saint-Louis, Jacques-Cartier et Sir-Georges-Étienne-Cartier se présentent comme des ancrages urbains pour l'élite canadienne-française à Montréal.

Reprenant les principes novateurs ayant guidé, sous Henri IV, la composition de la place Dauphine à Paris, soit l'intimité, la paix et l'usage privé[1080], les nouveaux squares s'éloignent des assises classico-baroques et monumentales des plans Parthenais, Ross et Phillips. De plus, ils inversent les rôles ; la Ville agit comme « propriétaire » et est assujettie à des visées promotrices. Ces projets publics à caractère privé s'articulent à une idée plus vaste d'un embellissement à l'échelle de la ville. La « nature » supplante la qualité urbaine et le square-jardin constitue la pièce maîtresse du développement. Ce sont les débuts du square ornemental : « *pure air, so essential to the preservation of life, now circulates freely through the new streets; squares, calculated for ornament, health, and the higher ranks of the community, are judiciously dispersed, and their centres converted into beautiful gardens*[1081] ». L'instauration d'un cadre paysager précède désormais le cadre bâti.

[1080] John W. Reps (1969) [1965], *La ville américaine. Fondation et projets*, Liège, Pierre Mardaga, éditeur, p. 23 et 26.

[1081] Malcolm (1810), *Anecdotes of the Manners and Customs of London during the Eighteenth Century*, tiré de Donald J. Olsen (1964), *Town Planning in London. The Eighteenth and Nineteenth Centuries*, New Haven et Londres, Yale University Press, p. 39.

Le square Cherrier et le legs de Côme Séraphin-Cherrier

Fig. 7.1 : Côme-Séraphin Cherrier (1864), I-12881.1, Musée McCord.

Après les exemples précoces des squares Viger et Parthenais, le square Cherrier amorce une période d'affirmation canadienne-française à travers la figure du square. Le square Cherrier doit son existence au don, en 1870, de Côme-Séraphin Cherrier (1798-1885)[1082]. Héritier des familles Papineau et Viger, Cherrier est avocat, administrateur de la Banque du Peuple et membre actif de la Société Saint-Jean-Baptiste. À l'instar des volontés des Viger, Guy et Lacroix de faire du square Viger un lieu d'habitat prestigieux, l'acte de donation de Cherrier confirme les intentions et les exigences de Cherrier quant à son désir d'embellissement de son ancienne propriété.

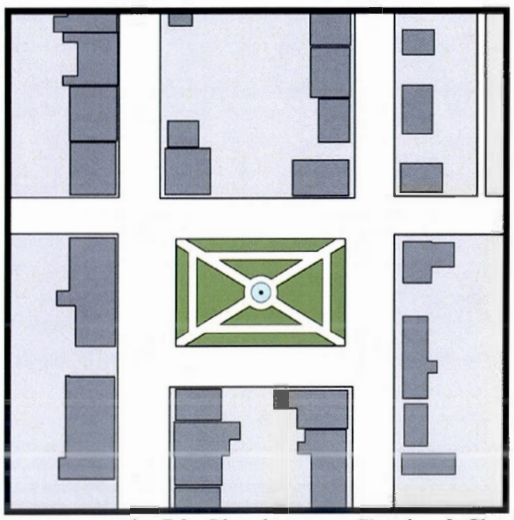

Fig. 7.2 : Plan du square Cherrier, J. Cha.

Cette donation est faite sous la condition expresse que le terrain donné [...] servira à toujours de place publique pour l'agrément et l'utilité des habitants de la municipalité du dit village St-Jean-Baptiste et que cette dernière ne pourra changer la destination.

Plus avec obligation par ladite corporation de faire enclore ladite place publique d'une clôture convenable, et ce dans le délai des dix huit mois à compter de ce jour.

Plus avec obligation par ladite corporation de faire planter des arbres sur ladite place publique et d'y faire tous autres embellissements nécessaires pour en faire un lieu de promenade salubre et agréable, lesdits arbres devant être plantées dans le délai de dix-huit mois à compter de ce jour et les autres améliorations au fur et à mesure que les fonds de ladite Corporation le permettront pourvu que ce soit dans le délai de cinq ans à compter de ce jour[1083].

[1082] Parcs et squares de la Ville en général, 1902-1903, 121-03-06-02, VM44, S3, D13, DGDAVM.

[1083] Résiliation de donation entre Côme-Séraphin Cherrier et la Corporation du village Saint-Jean-Baptiste, 16 mars 1870, Square Vallières, P-113 Division de la géomatique, voûte de documentation, ADGVM.

Ce square est le premier square-jardin associé à des Canadiens français à recourir à la *crux decussata*. Situé en tête d'îlot et présentant une forme rectangulaire, il est caractérisé par une allée de ceinture et une *crux decussata* convergeant vers une pièce circulaire agrémentée d'un bassin-fontaine. La forme urbaine et paysagère du square Cherrier est semblable à celle du square Phillips qui en constitue le modèle. Cette forme concrétise le passage de la première à la seconde génération de squares résidentiels, des milieux anglophones aux milieux francophones.

Le square Saint-Louis, le summum du décorum urbain

Une occasion et des conditions impulsant la naissance du square Saint-Louis

Le 21 juin 1848, les autorités municipales jugent que le réservoir situé à l'angle des rues Notre-Dame et Notre-Dame-du-Bonsecours ne suffit plus à l'alimentation de la ville en eau potable[1084]. La Commission de l'aqueduc préconise la construction d'un nouveau réservoir pouvant être creusé quelque part en amont de la rue Sherbrooke (coteau Baron). Au mois d'août suivant, Montréal choisit l'emplacement et procède dès le 2 septembre à l'acquisition, au prix de 15 000 $, d'un terrain de la succession de l'homme d'affaires Alexandre Maurice Delisle. L'aménagement d'un vaste réservoir est conditionnel aux dispositions de la succession, à savoir que le réservoir devra être entouré d'arbres et qu'aucun bâtiment n'entravera la vue sur les rues Laval et Saint-Denis[1085]. L'acte de vente élabore le contexte et les conditions.

> Par arrangement mutuel, Delisle était seul propriétaire du lopin qu'il vendait à la Ville [...] Sur le terrain vendu à la Ville, on doit construire un réservoir pour fournir de l'eau à la population ; on est tenu de l'orner d'arbres forestiers et de laisser un droit de vue aux propriétés Delisle [...] Si la Ville vend des emplacements de chaque côté du réservoir sur les rues St-Denis et Ste-Élisabeth, elle ordonnera qu'on laisse une avenue de 50 pieds de large pour communiquer de ces deux rues au réservoir. Les maisons bâties sur ces lots seront en pierre et brique, avec toit recouvert de métal. Toute exploitation industrielle [manufactures, distilleries, brasseries, tanneries, ou aucun de ces genres d'industrie et de métier dont la proximité détériore la valeur des propriétés avoisinantes] y est défendue[1086].

[1084] Extrait du procès-verbal d'une séance spéciale du conseil municipal de Montréal, 21 juin 1848, DGDAVM.

[1085] Lamothe et La Violette et Massé, *op. cit.* : 106.

[1086] Vente par Alexandre M. Delisle, greffier de la paix, à la Corporation de Montréal, Actes et contrats, 2 septembre 1848, 121-03-08-03, VM44, S4, SS4, D2, DGDAVM. Par cette transaction, M.

Les clauses démontrent la vision du propriétaire terrien qui consiste à éviter que ne soit dévalué son investissement foncier[1087]. Des règles strictes guident le ménagement de vues et la construction des abords ; pour la première fois, et considérant l'industrialisation des abords du square Parthenais, elles excluent toute activité industrielle dans le voisinage. Ces règles ont pour effet de valoriser la composante paysagère, d'attirer une classe supérieure de la société et d'exempter ses habitants des nuisances industrielles.

Le réservoir baptisé officieusement « Jean-Baptiste » est inauguré le 26 juin 1851[1088]. Le large bassin rectangulaire « est entouré d'un talus d'une dizaine de pieds de hauteur qui lui donne une profondeur totale de 20 pieds : des clôtures le ceinturent et des escaliers mènent au bassin »[1089]. L'exploitation du réservoir du coteau Baron est de courte durée. Le nouveau réservoir McTavish, d'une capacité de 13 500 000 gallons (61 425 000 litres), construit plus à l'ouest sur les flancs du mont Royal entre 1853 et 1856, permet d'alimenter en eau l'ensemble du territoire. Le réservoir du coteau Baron devient désuet. En 1873, un rapport du surintendant de la Commission de l'aqueduc de Montréal recommande au conseil municipal de transformer l'emplacement du réservoir en square public et de le placer sous la direction du Service de la voirie[1090]. Le 12 mai 1879, une résolution du conseil municipal est entérinée afin d'amorcer le processus de conversion et de doter le quartier d'un square. C'est alors l'occasion de mettre en pratique l'ambition de la succession Delisle. Au moment où débutent les travaux d'embellissement du square, aucune habitation n'est encore construite sur les fronts nord et sud. Seules deux maisons existent sur le front ouest (rue Laval)[1091]. Le site est l'objet de grandes améliorations en 1879 et 1880 et prend officiellement le nom de square Saint-Louis le 13 septembre 1879. Le Service de voirie fait d'abord disparaître le talus bordant le réservoir en ramenant le niveau du bassin à celui des rues.

Delisle s'engage à ouvrir deux rues, d'une largeur de 30 pieds chacune, dont une première au nord et une seconde au sud de l'emplacement vendu.

[1087] Consaur (1991), *Étude sur le patrimoine du square Saint-Louis et de ses abords*, réalisée pour la Ville de Montréal, p. 108-109.

[1088] L'inauguration devait initialement avoir lieu le 24 juin, mais les conditions climatiques en ont reporté la date au 26 juin. L'appellation Jean-Baptiste témoigne symboliquement du moment prévu d'ouverture. Le réservoir sera principalement connu sous le nom du réservoir du coteau Baron.

[1089] Cécile Grenier et Dinu Bumbaru (1985), « Le carré Saint-Louis. Une histoire d'eau », 2 novembre, DGDAVM.

[1090] Sous la recommandation de la Commission de l'aqueduc, Dossier Square Saint-Louis, P-63, ADGVM.

[1091] Le front est propriété de Côme Séraphin Cherrier. Une école sera construire quelques années plus tard à cet emplacement face au square Saint-Louis.

L'inspecteur de la Cité est enthousiaste :

> On y a fait de grandes améliorations ; la clôture qui l'entourait a été démolie et remplacée par une chaîne de pierre ; le remblai nivelé, les pentes gazonnées jusqu'à la ligne de niveau de l'eau, les côtés et le fond empierrés : la vieille maison occupée par le gardien du réservoir a été démolie et le terrain débarrassé des broussailles et mauvaises herbes : le département de l'eau a érigé une fontaine sur le carré[1092].

En 1881, des allées sont tracées, des bordures de pierre installées et la Ville accepte de prendre possession du terrain que lui offre gratuitement la succession Delisle en bordure du square pour l'ouverture de deux rues[1093]. La succession Delisle, propriétaire des rues et des lots au nord et au sud, ne voulait les offrir à l'usage public et à la construction domiciliaire que lorsque la transformation en square serait complétée. La stratégie économique visant la maximisation du potentiel résidentiel a pour effet d'augmenter la valeur du terrain et d'attirer les membres de la bourgeoisie canadienne-française capables de s'offrir un tel luxe urbain[1094]. Les deux rues construites d'une largeur de 45 pieds (y compris la rue, les trottoirs et le reculement des habitations), appelées Ernest du côté nord et Albina du côté sud, sont en effet très vite bordées de maisons victoriennes à l'ornementation exubérante, formant une unité d'ensemble qui rappelle les squares géorgiens[1095]. Entre 1885 et 1894, de multiples fontaines sont installées dans le bassin du réservoir au centre du square Saint-Louis pour l'agrément des promeneurs et des résidants.

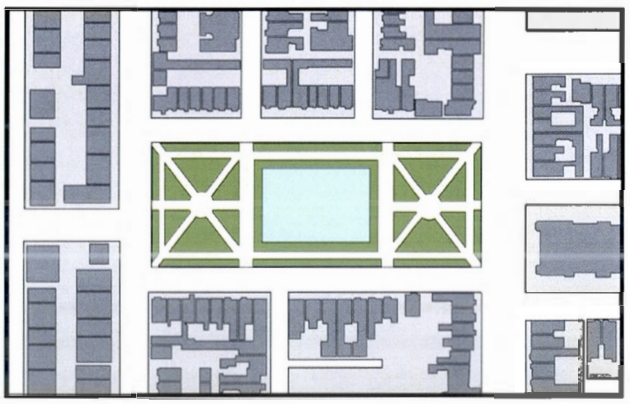

Fig. 7.3 : Plan du square Saint-Louis, J. Cha.

[1092] Extrait du rapport annuel de l'inspecteur de la cité, 1879, p. 13, DGDAVM.
[1093] 31 décembre 1881, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.
[1094] Guide Mont-Royal, 1er août 1984, Bobine 253, 26, Square Saint-Louis, Dossier 1901.174, DGDAVM.
[1095] Cécile Grenier et Dinu Bumbaru (1985), « Le carré Saint-Louis. Une histoire d'eau », *La Presse*, 2 novembre, p. 11.

Situé en bordure de la rue Saint-Denis, le square Saint-Louis occupe un vaste périmètre de forme rectangulaire. De part et d'autre du bassin rectangulaire central sont aménagés deux carrés classiques identiques, c'est-à-dire recourant à la *crux decussata* en y additionnant une allée de traverse. Cet aménagement tripartite n'est pas sans rappeler celui du square Victoria. Une allée de ceinture et deux larges allées transversales au bassin lient les espaces. Le square-jardin entretient un lien étroit avec son contexte bâti avec la présence de dix entrées.

Un square *fashionable* au cadre architectural exubérant

La bourgeoisie francophone, alors concentrée à proximité du square Viger, se dote de résidences cossues aux abords de ce nouveau square-jardin[1096]. Le square Saint-Louis exemplifie dès lors l'apogée de l'architecture résidentielle victorienne à Montréal ; il n'a rien a envier à des squares aussi prestigieux que le Bedford Square de Londres, notamment en raison de la profusion de son ornementation architecturale.

> Type même du square résidentiel romantique qui, tout en conservant encore une unité d'ensemble qui rappelle les squares géorgiens, se distingue par l'exubérance décorative de ses composants [...] Les façades du square [...] offrent une telle variété de langages architecturaux – escaliers extérieurs, lourds porches cintrés, tourelles de tous genres, lucarnes indiscrètes, corniches ventrues [...][1097].

La référence apparente à l'encadrement géorgien typique des îles Britanniques et de l'Irlande, – un espace urbain unifié et intégré –, laissant libre cours à l'expression de l'individualité et de l'exubérance victorienne[1098], attestent l'adaptation d'un modèle étranger et sa « naturalisation » par des Canadiens français.

> Le square Saint-Louis se démarque cependant du modèle britannique géorgien en ce que les alignements résidentiels périphériques ne sont pas unifiés par un traitement architectural visant à conférer à la succession des unités l'apparence d'un ensemble très fortement intégré, voire même d'un seul bâtiment. Les unités résidentielles y demeurent plutôt bien individualisées, y compris dans le cas d'ensembles manifestement produits en série, notamment par la succession des escaliers, des perrons et des porches ainsi que par la diversité des décors[1099].

[1096] Benoît et Gratton, *op. cit.* : 186.
[1097] Marsan (1994), *op. cit.* : 294.
[1098] Consaur, *op. cit.* : 51.
[1099] *Ibid.*

Fig. 7.4 : Square Saint-Louis (*c.* 1890), tiré de Carre (1898), *Art Work of Montreal*.

Le cadre bâti constitué de maisons unifamiliales et de « plex » à deux ou trois étages présente un ensemble architectural d'une cohérence remarquable de composition, d'échelle et de rythmes. L'emploi de la pierre et la répétition d'éléments architectoniques et de décoration colorés, confèrent aux façades une somptueuse texture et une richesse d'expression comme seuls en ont possédé les meilleurs exemples d'architecture victorienne à Montréal. Les toits plats ou mansardés revêtus d'ardoise, dotés de pavillons, de lucarnes en saillie et de motifs végétaux de fer forgé sur les arêtes faîtières, modulent la composition volumétrique des façades implantées en recule de la rue tout autant que le revêtement[1100]. La majorité des bâtiments sont construits en 1885 par les frères entrepreneurs Emmanuel et Jean-Baptiste Saint-Louis en suivant les principes de construction de la succession Delisle. Les entrepreneurs optent principalement pour de grandes maisons de pierre unifamiliales au toit recouvert de métal et composées de pignons, de tourelles, de balcons avec des colonnades sculptées et des balustrades.

[1100] Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Plateau Mont-Royal*, *op. cit.* : 40.

Fig. 7.5 : Square Saint-Louis (1908), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P757, ANQQ.

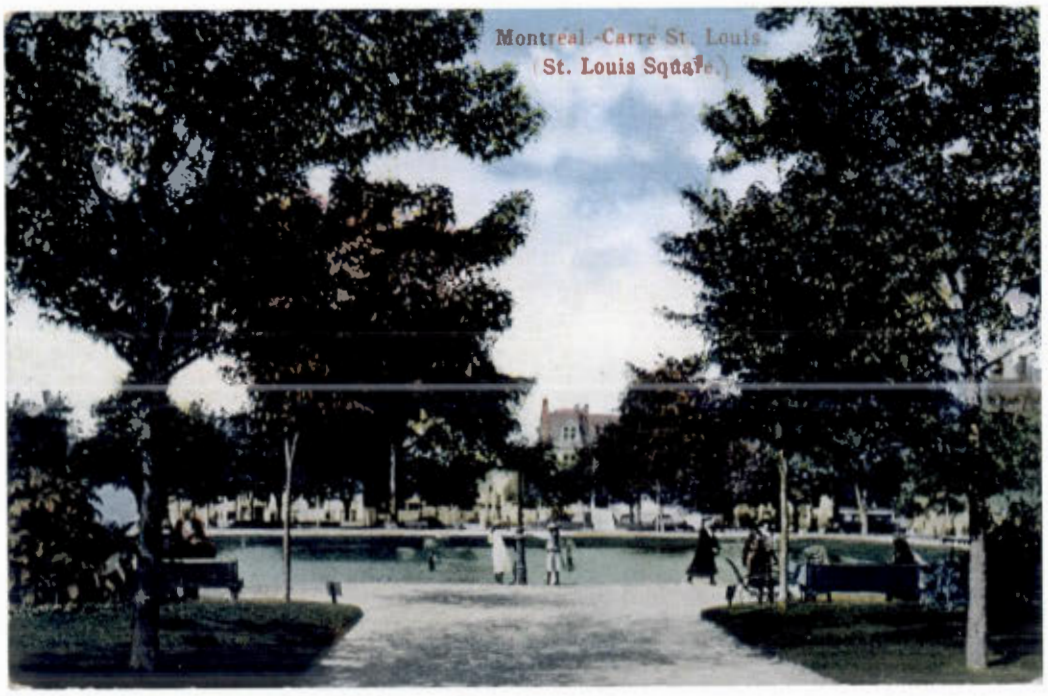

Fig. 7.6 : Square Saint-Louis (*c.* 1905), carte postale, collection Magella Bureau, P547, S1, SS1, SSS1, D2, P688, ANQQ.

Le square Saint-Louis devient un quartier résidentiel *fashionable* et est considéré pendant plusieurs décennies comme une « oasis où il fait bon de flâner, même s'asseoir sur un banc et rêver au doux bruissement de la fontaine où se baignent de blanches colombes[1101] ». Plusieurs personnalités canadiennes-françaises élisent domicile au square Saint-Louis, notamment Raymond Préfontaine, maire de Montréal (1898-1902) et ministre de la Marine dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier, Honoré Mercier, premier ministre Québec (1887-1891), le sénateur Monk, Albert Lesage, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et chevalier de la Légion d'honneur, Louis Payette, maire de Montréal (1908-1910), ainsi que la famille Desforges. Lieu d'enfance d'Émile Nelligan, le square devient, au tournant du XX^{e} siècle, un lieu de rencontres fréquenté notamment par Louis Fréchette, Octave Crémazie, Albert Lozeau et Émile Nelligan, tous des grands noms de la littérature canadienne d'expression française[1102]. Lieu de concentration exclusive, d'étalement de la richesse et d'épanouissement culturel, le square Saint-Louis devient le centre du quartier préféré de la bourgeoisie canadienne-française.

Le square Jacques-Cartier, lieu de résidence de l'élite de Saint-Henri[1103]

À compter de 1880 et sous la volonté du maire Ferdinand Dagenais de donner à la ville de Saint-Henri une image prospère et prestigieuse[1104], la municipalité élève un cœur civique, administratif, institutionnel et religieux orchestré autour de la place Saint-Henri. Alors que la ville prend forme et devient une ville industrielle d'importance nationale, l'élite municipale cherche à se doter d'un deuxième cœur, d'un havre résidentiel où les membres de l'élite locale pourraient se regrouper, sachant qu'ils sont « répartis un peu partout dans la ville et parfois même en périphérie[1105] ». Voyant l'avancement des travaux au square Saint-Louis, la municipalité forme l'intention de se doter également d'une oasis de verdure afin de desservir sa bourgeoisie et de rivaliser avec Montréal en termes d'aménagement urbain. « La volonté politique de créer un environnement de qualité est réelle[1106] » et devient un enjeu de

---

[1101] M. H. Dufresne, cité in E. Stucker (1942), « Le square Saint-Louis. Son histoire », *La Patrie,* 25 septembre, Bobine 253, 26, Square Saint-Louis, Dossier 1901.174, DGDAVM.
[1102] *La Presse*, 3 novembre 1982, Bobine 253, 26, Square Saint-Louis, Dossier 1901.174, DGDAVM.
[1103] Porte l'appellation square Saint-Henri uniquement à compter du 30 mars 1953.
[1104] *Cf.* Page couverture de *La Presse*, 13 juillet 1909.
[1105] Catherine Séguin (2008), *Herméneutique de la forme urbaine : le cas de la place Saint-Henri et du Square Jacques-Cartier*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 93.
[1106] Bélisle, *op. cit.* : 5.

développement. Le conseil de ville reconnaît le 30 octobre 1890 qu'il est dans l'intérêt de Saint-Henri d'avoir un parc public et qu'il convient de faire l'acquisition des parcelles concernées sans délai pour le bien-être des habitants de ladite ville[1107]. Un règlement d'emprunt est voté pour acquérir un grand terrain de la succession d'Edward Mackay dans le dessein d'y établir un quartier résidentiel pour les élites locales prenant la forme d'un square public. L'acquisition du terrain est officialisée le 15 novembre 1890. Outre le fait que la Ville devra immédiatement prendre possession du terrain devant servir exclusivement l'usage de square public, la vente est assujettie à de nombreuses conditions et restrictions.

> 1- La Corporation de la ville de St-Henri devra commencer la plantation des arbres et autres améliorations publiques inhérentes à un parc public pas plus tard qu'au commencement du mois de juillet prochain [1891].
>
> 2- La ville de St-Henri ouvrira et macadamisera d'une manière convenable une rue de 50 pieds de large 140 dans la ligne des lots 1139 et 1146 pourvu que les propriétaires des lots 1146 et 1147 appartenant à la succ. Ed. Mackay soient retournés de façon à ce que lesdits lots 1146 et 1147 aient leur front sur ladite rue projetée et le lot n° 1139 appartenant à L. Robert et le lot n° 1138 appartenant à H. Martin soient également retournés de manière à avoir aussi leur front respectif sur ladite rue projetée, sans droit de passage ou de sortir cependant sur ladite rue projetée, et ce, à peine d'une amende ou pénalité de cinq cents piastres et de n'y construire que des maisons convenables en pierre ou en brique dans le genre ou à peu près semblables au bloc de maisons actuellement construites par J. Jacob sur la rue Willie.
>
> 3- La succession Ed. Mackay s'oblige de plus à mettre une clause dans ses contrats de vente pour tous les terrains lui appartenant et faisant front au dit lopin de terre à savoir, sur les rues Willie, Agnès, St-Antoine et ladite rue projetée (à l'exception de lots vendus avant ce jour par ladite succession), à l'effet d'obliger les nouveaux acquéreurs des dits lots, de n'y construire que des maisons convenables, en pierre ou brique, dans le genre ou à peu près semblables au bloc construit par M. Joseph Jacob sur la rue Willie et ce sous une pénalité de mille dollars pour chaque infraction à cette convention avec l'entente expresse qu'aucune des dites maisons, bâtisses ou terrains faisant front sur lesdites rues Agnès, Willie, St-Antoine et la rue projetée n'auront droit d'avoir des passages ou sorties pour les voitures, chevaux, vaches et autres animaux et ce sans une pénalité ou somme de ($500,00) cinq cents dollars[1108].

La succession Mackay reconduit les conditions de donation des squares Viger et Saint-Louis en multipliant et en rendant plus exigeantes encore les clauses de cession. L'orientation et la régularisation du bâti existant et projeté, la gestion des droits de passage, l'ouverture de voies de circulation et les contraintes architecturales s'inscrivent dans les volontés des

---

[1107] Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Ville de St-Henri, 30 octobre 1890, Dossier Square Saint-Henri, P-41, ADGVM.

[1108] Vente par la succession Edward Mackay à La Corporation de St-Henri, 15 novembre 1890, Dossier Square Saint-Henri, P-41, ADGVM.

« édiles municipaux [...] de créer là un environnement de qualité[1109] » se comparant au square Saint-Louis.

Fig. 7.7 : Le conseil municipal de Saint-Henri, tiré de Chambers (1905), *The Book of Canada: Illustrating the Great Dominion.*

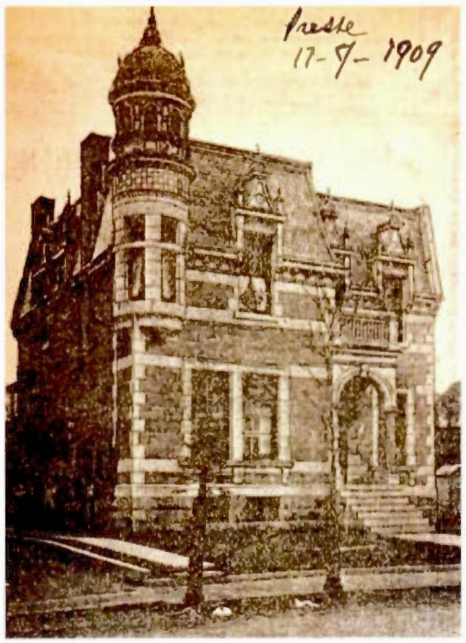

Fig. 7.8 : Résidence du maire Guay, *La Presse* 17 juillet 1909.

La mise en œuvre du square est confiée à un comité nommé par le conseil municipal, composé entre autres du futur maire de Saint-Henri, Toussaint Aquin. C'est d'ailleurs sous sa gouverne que le square acquiert sa physionomie[1110]. Rapidement, le square devient « un lieu privilégié, loin des usines et des trains, une oasis de verdure et de tranquillité entourée de belles résidences[1111] ». L'entourage du square Jacques-Cartier est composé de maisons contiguës de hauteur variant entre deux et trois étages. Ce type d'habitation est inclus dans « une suite de bâtiments résidentiels, construits à l'unité, selon un plan individuel et dont l'ornementation des façades varie[1112] ». Il est caractéristique des rues où s'établissent les personnalités influentes. Il est évident, par le choix de ce type d'habitation de préférence à la maison en rangée, que le propriétaire désire ici singulariser le square. Après les premières

[1109] Marsan, 1994, *op. cit.* : 294.
[1110] Bélisle, *op. cit.* : 5.
[1111] Séguin, *op. cit.* : 154.
[1112] Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Ville de St-Henri, 30 octobre 1890, Dossier Square Saint-Henri, P-41, ADGVM.

constructions résidentielles au début des années 1890, deux grandes phases de développement auront lieu en 1900 et en 1910[1113].

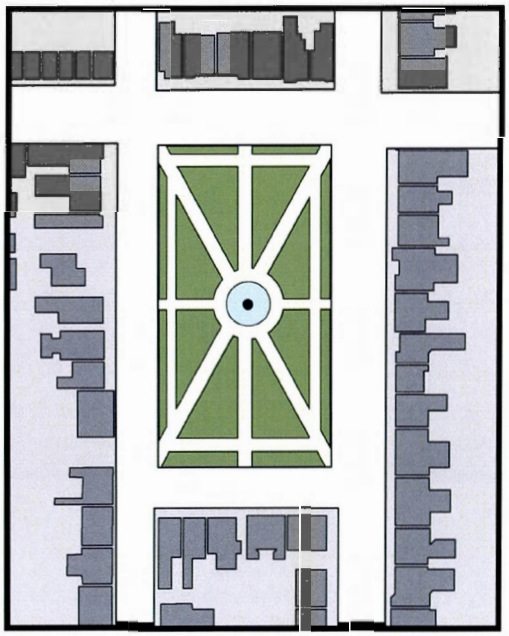

Fig. 7.9 : Plan du square Jacques-Cartier, J. Cha.

Le square Jacques-Cartier présente un entrecroisement des *crux quadrata* et *decussata* ainsi qu'une allée de ceinture. Son centre est occupé par un bassin-fontaine. Huit entrées permettent aux riverains de pénétrer aisément dans ce square-jardin clos d'une grille ornementale.

> [Le square Saint-Henri s'articule] autour du bassin de la fontaine d'où partent huit sentiers radiocentriques ; quatre aboutissent dans le milieu de ses côtés et quatre dans les angles. Un sentier de ceinture double le trottoir à l'intérieur du square. Enfin, le bassin est également entouré par un sentier. Les espaces triangulaires délimités par ces sentiers sont gazonnés et entourés d'arbres[1114].

Le square devient un élément phare de Saint-Henri et un modèle pour les squares subséquents, dont la version préliminaire du square Sir-Georges-Étienne-Cartier.

Le square Jacques-Cartier, né des rêves du conseil municipal de Saint-Henri, compte parmi ses résidants des professionnels, des politiciens et des constructeurs impliqués dans la municipalité et la réalisation du square. La plupart d'entre eux font ériger leur propre maison, ce qui explique la diversité des styles architecturaux, des décorations et des ornementations (oriels, mansardes, corniches, etc.) qui composent et particularisent le cadre bâti du square. Des signatures architecturales individuelles contribuent à faire de ce square un « square pour l'élite[1115] ». Parmi les résidants les plus célèbres, notons le maire Eugène Guay (1897-1905), le sculpteur Philippe Hébert, le secrétaire-trésorier Louis-Napoléon Sénécal, l'architecte Joseph-Honoré Macduff, l'entrepreneur Joseph Jacob, ainsi que l'entrepreneur et responsable des travaux d'embellissement du square, Joseph Villeneuve. La particularité de

[1113] *Cf.* Rôle d'évaluation de la Ville de Montréal.
[1114] Bélisle, *op. cit.* : 6.
[1115] *Ibid.* : 5 et Séguin, *op. cit.* : 86.

ce square tient à la conjugaison des volontés municipales, des exigences de la succession, de la participation de l'élite bourgeoise à sa mise en œuvre et au fait que les promoteurs et les propriétaires habitent dans le square. Le square Jacques-Cartier, loin des usines et des activités marchandes, fait la fierté de ses résidants et participe désormais à la renommée de Saint-Henri.

Un deuxième square pour Saint-Henri et des aspirations toujours plus élevées

Au sud du square Jacques-Cartier et de l'emprise ferroviaire se situe un immense terrain ayant été occupé par un hôtel relais, une raffinerie d'huile, les abattoirs de l'Ouest (Dominion Abattoir & Stock Yard) et un marché à bestiaux. Comme il est désormais vacant, la Ville songe d'abord à le vendre, mais suivant des recommandations faites par les citoyens de Saint-Henri, à l'effet qu'il serait dans l'intérêt général de transformer le terrain en question en parc public, la Ville décide d'en reporter la vente. Pendant ce temps, pour compenser l'annexion de Saint-Henri à la Corporation de Montréal survenue le 30 octobre 1905, le maire de Montréal, Hormidas Laporte, fait la promesse aux résidents de Saint-Henri de leur offrir un square comme dédommagement[1116]. Cela peut s'expliquer par le fait que l'ancien maire de Saint-Henri, Eugène Guay, siège désormais au conseil municipal de Montréal (1906-1910). La Commission des parcs et traverses est dès lors chargée d'étudier la question de l'établissement d'un square ; après mûre délibération, elle recommande au conseil de convertir en square public le morceau de terrain ainsi que de subdiviser et de vendre la balance du terrain[1117]. La Commission est d'opinion que la Ville « retirera de la vente des terrains en bordure du square projeté, un montant considérable et supérieur que si elle vendait tout le terrain sans rien réserver pour un square public[1118] ». Pour Montréal, la plus-value foncière des squares n'est plus à démontrer et la qualité esthétique du square est prouvée par la « performance » des squares Saint-Louis et Jacques-Cartier. C'est donc dans ce contexte de confiance et en ayant deux exemples de réussite en tête que Montréal se lance dans l'opération d'édification d'un autre square-jardin résidentiel.

[1116] Selon Yves Bellavance (1987), *Portrait d'une ville, Saint-Henri, 1875-1905*, Montréal, Société historique de Saint-Henri, p. 11 et Séguin, *op.cit.* : 141.

[1117] Dans les documents municipaux de l'époque, il est fréquent d'interchanger les vocables parc public et square public. Pour faciliter la lecture et ne pas affecter la compréhension des typologies, nous utilisons le terme « square » bien qu'il soit plutôt écrit « parc ». Il est ici bel et bien question de square.

[1118] Chambre de la Commission, 4 juin 1906, 121-03-06-03, VM44, S3, D23, DGDAVM.

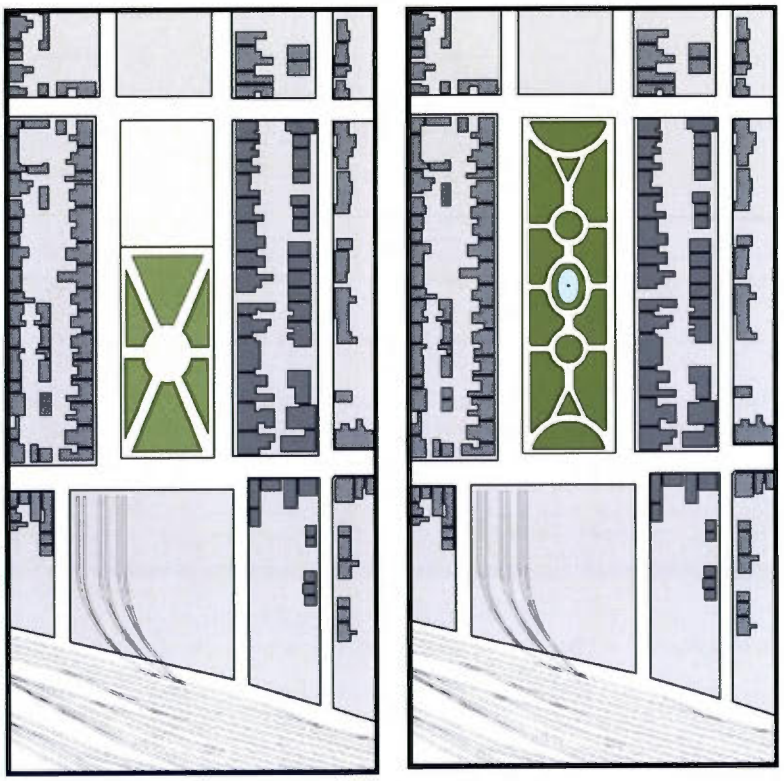

Fig. 7.10-11: Les deux propositions d'aménagement du square Sir-George-Étienne-Cartier, J. Cha.

Le premier plan de lotissement du nouveau square est soumis par l'échevin Guay. Calqué sur celui du square Jacques-Cartier réalisé 13 ans plus tôt[1119], il dénote la volonté de Guay de reproduire le premier joyau paysager de Saint-Henri. La proposition est un square classique avec entrecroisement d'allées et fontaine centrale et encadré de 41 lots à bâtir[1120]. La duplication du square Jacques-Cartier ne concerne pas uniquement la forme paysagère et urbaine, mais également la dénomination puisqu'on lui attribue initialement le toponyme Cartier. Ce duplicata disparaît rapidement des planches à dessin et un projet plus grandiose se met à germer pour un square qui prendra l'appellation Sir-George-Étienne-Cartier. La Commission voit grand et désire déjà doubler la superficie initialement prévue.

> De plus comme avant longtemps il sera peut-être nécessaire d'agrandir le parc que votre Commission propose d'établir, elle recommande que le morceau de

[1119] Commission des parcs et traverses, 29 mai 1906, DGDAVM.
[1120] Plan démontrant la subdivision du terrain des Abattoirs. Quartier Saint-Henri, Montréal, juin 1907. Dossier Square Saint-Henri, P-41, ADGVM.

> terrain appartenant à la Compagnie du Pacifique Canadien soit homologué et que le département en loi soit prié de prendre les procédures nécessaires pour obtenir cette homologation[1121].

Une fois les plans acceptés en 1907, la Ville procède au nivellement du terrain, à la pose d'une bordure de pierre, à l'ensemencement du gazon et à la plantation d'arbustes et de 175 arbres[1122]. À la suite de la transaction, en 1908, entre la Ville et la Compagnie de Chemin de fer du CPR, Auguste Pinoteau écrit au président de la Commission des parcs et traverses pour lui dire « qu'il serait opportun de prendre des mesures nécessaires pour agrandir le square en question[1123] ». La transaction entre la Ville et le CPR permet de répondre aux visées municipales par l'allongement vers le sud du square Sir-George-Étienne-Cartier. Ce dernier, qui semblait voué à n'être qu'une imitation du square Jacques-Cartier, se distingue désormais par sa forme et sa taille. La Commission ne s'arrête pas là et désire aussi s'assurer de la qualité architecturale du projet et de la rentabilité foncière du nouveau développement. À l'instar des exigences imposées par les successions Delisle et Mackay aux squares Saint-Louis et Jacques-Cartier, Montréal prescrit des clauses garantissant la magnificence du square projeté.

> L'agrandissement du parc Cartier comprend la partie qui s'étend de la rue Saint-Émile jusqu'à la lisière de terrain qui borde la rue Saint-Amboise. Cette lisière sera vendue comme lots à bâtir afin de préserver le square de l'aspect [...] de manufacture ou établissement [...] qui déprécierait l'endroit et lui enlèverait de sa beauté. On voit dans ce plan [...] l'apparence qu'aura le parc une fois terminé[1124].

La Commission prend aussi la décision de ne pas vendre les lots avant que les travaux nécessaires pour l'établissement du square-jardin projeté tant que le nivellement que le traçage ne seront pas complétés[1125]. La vente aux enchères des lots acquis par la Ville a lieu entre 1907 et 1913[1126]. Selon les restrictions régissant la construction des bâtiments qui encadrent le square, il est stipulé que les façades doivent être revêtues de pierre ou de

---

[1121] Chambre de la Commission, 4 juin 1906, 121-03-06-03, VM44, S3, D23, DGDAVM.
[1122] Chambre de la Commission, 121-03-06-04, VM44, S3, D26, DGDAVM.
[1123] Le quadrilatère est cédé par le CPR le 16 mai 1908 en échange d'un autre terrain. Lettre d'Auguste Pinoteau au président et aux membres de la Commission des parcs et traverses, 14 mai 1908, 121-03-06-04, VM44, S3, D28, DGDAVM.
[1124] *Cf.* « L'agrandissement du Parc Cartier », *La Presse*, 1er août 1912, Bobine 251, 14, Square Sir-Georges-Étienne-Cartier, Dossier 1901. 79, DGDAVM.
[1125] Chambre de la Commission, 31 octobre 1906, 121-03-06-03, VM44, S3, D23, DGDAVM.
[1126] 22 décembre 1913, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM. *Cf.* Plan démontrant la nouvelle série de lots que la Cité vendra à l'enchère prochainement, 1er août 1907, 121-03-06-04, grand format no 26, VM44, S3, D28.

brique décorative et que chacun des bâtiments doit être en recul par rapport à la rue et posséder un parterre à l'avant[1127]. Les conditions imposées par la Ville n'enlèvent rien à l'enthousiasme des acheteurs. La cinquantaine de bâtiments de trois étages ceinturant le square est construit en quatre phases, soit en 1908, 1910, 1912 et 1915 (majoritairement des triplex avec façade de pierre)[1128]. La construction d'un deuxième square à Saint-Henri, d'une superficie nettement plus grande que le premier, dilue la concentration et divise l'élite en deux lieux. En l'espace de quelques années, « le square Sir-George-Étienne-Cartier devient le nouveau secteur des élites locales[1129] » et se substitue en partie au square Jacques-Cartier. Séguin confirme la concurrence spatiale entre les deux squares :

> La création du square Sir-George-Étienne-Cartier au moment même d'un fort boom de construction immobilière provoque un engouement chez les constructeurs et les propriétaires. L'éloignement des industries et la présence d'un espace vert beaucoup plus vaste favorisent sans doute le nouveau square. C'est ainsi que, pendant la période 1910-1913, une plus forte proportion d'habitations destinées à une population aisée sont construites autour du square Sir-George-Étienne-Cartier qu'autour du square Saint-Henri. À l'inverse, les habitations construites à proximité du secteur du square Jacques-Cartier sont principalement destinées à des locataires. La popularité du square Sir-George-Étienne-Cartier fait ombrage au square Jacques-Cartier[1130].

La présence de deux squares-jardins vaut à Saint-Henri le qualificatif de « rameau le plus verdissant de Montréal[1131] ». Si les deux squares sont les lieux d'habitat de la bourgeoisie locale, le square Sir-George-Étienne-Cartier, né de la pression populaire, se distingue par la cohabitation des classes sociales sans pour autant que cela donne lieu à la démocratisation entière du square résidentiel[1132]. Fortement inspiré des squares Saint-Louis et Jacques-

---

[1127] *Cf.* Séguin, *op. cit.* 141.

[1128] « Alors que la totalité des lots sont bâtis dans la portion originale avant le début de la Première Guerre mondiale, il faudra attendre la fin années 1920, après deux crises économiques, pour voir les abords de la portion sud se construire. ». Séguin, *op. cit.* : 144.

[1129] Séguin, *op. cit.* : 141.

[1130] *Ibid.* : 157-158.

[1131] *Ibid.* : 145.

[1132] Le square Saint-Gabriel dans le quartier Pointe Saint-Charles est le seul square résidentiel planifié accessible à toutes les couches de la société. Les maisons en rangée le bordant possèdent un toit plat, certaines une fausse mansarde et la majorité un revêtement de brique. Construit entre 1875 et 1910, le cadre bâti du square se compose de quelques maisons victoriennes en pierre, mais principalement de maisons en rangée. Type d'habitation économique construit « pour loger les ouvriers employés à la construction du pont Victoria et aux ateliers du Grand Tronc », il se répandra à l'échelle des quartiers à compter de 1860, et ce, jusqu'à la Première Guerre mondiale. « Les logements ouvriers contigus, implantés sans marge de reculement », à deux ou trois étages possèdent un toit plat, certaines une fausse mansarde et la majorité un revêtement de brique. Le cadre bâti du square est donc un ensemble aligné composé d'habitations mitoyennes aux façades semblables, à l'ornementation minimale. Le

Cartier, le square Sir-George-Étienne-Cartier assoit la figure du square-jardin résidentiel dans le paysage urbain par suite des multiples annexions.

Après avoir soumis un plan pour le square Sir-George-Étienne-Cartier qui reprend et simplifie la forme du square Jacques-Cartier en 1905, l'échevin Guay soumet un second plan nettement différent l'année suivante[1133]. Le plan est accepté et le chantier se met en branle dès 1907. En 1908, « le travail n'est pas encore complété, il reste à niveler la partie du terrain que la Ville est en pourparler d'échanger avec la Cie du Pacifique. Lorsque ce travail aura été fait, il faudra nécessairement poser une bordure en pierre tout autour de ce terrain. 175 arbres ont été plantés l'automne dernier à cet endroit[1134]. » Désormais de grande superficie, le square Sir-George-Étienne-Cartier présente une forme rectangulaire allongée. L'apparence de rigidité du plan symétrique laisse place à une souplesse des formes. L'ensemble des 12 parterres est d'ailleurs de forme arrondie. Le plan du square Sir-George-Étienne-Cartier présente un niveau de complexité plus élevé que ses prédécesseurs.

Le dessin du square s'inscrit dans les préceptes du mouvement artistique et architectural baroque. Le tracé du square, exubérant, met en scène un cadre paysager caractérisé par une liberté des mouvements et une expressivité des formes. Il révèle les fondements du type et des modèles classiques de la *crux decussata* et de la *crux quadrata*. Partant de cette base et de sa configuration particulière, le square-jardin présente deux allées de ceinture latérales, deux allées tournantes monumentales rejoignant les angles des rues au nord et sud et ménageant deux parterres en demi-lune. L'allée de front rencontre les allées tournantes par deux pattes-d'oie dont les branches forment deux îlots triangulaires. L'allée de front présente une facture ondulante unique alternant entre une allée rectiligne et une allée tournante. Deux pièces circulaires rythment le plan du square et encadrent une pièce ovalaire centrale. L'alignement d'une triade de parterres circulaires, le parterre médian étant un vaste bassin d'eau surmonté d'une fontaine, n'est pas sans rappeler la composition spatiale baroque d'une triade symétrique de fontaines de la Piazza Navona de Rome. Des alignements

---

square fait donc office de parent pauvre des squares résidentiels qui sont exubérants dans leur décoration, leur revêtement de pierre et leur diversité. *Cf.* Benoît et Gauthier, *op. cit.* : 20. Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Sud-Ouest*, *op. cit.* : 48.

[1133] L'échevin Guay soumet le plan d'un nouveau square qui doit être établi sur la propriété de la Ville située sur le côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Delinelle et Beaudoin. Commission des parcs et traverses, 29 mai 1906, AVM et Square Sir-George-Étienne-Cartier, ADGVM.

[1134] Lettre d'Auguste Pinoteau adressée au président et aux membres de la Commission des parcs, janvier 1908, 121-03-06-04, VM44, S3, D29, DGDAVM.

d'arbres le long des parterres de gazon et trois allées de traverse complètent la trame paysagère du square Sir-Georges-Étienne-Cartier. Toute la partie centrale du square offre un dégagement de plantations arborescentes et une perspective continue du nord au sud.

Le square Sir-George-Étienne-Cartier est analogue aux squares oblongs de Bayswater et de Paddington à Londres (Connaught, Gloucester, Hyde Park et Leinster). Leur forme rectangulaire allongée, leur tripartisme, l'aménagement de carrefours circulaires et ovales et l'utilisation d'allées serpentantes sont transférés et adaptés au modèle montréalais. Une allée de front médiane terminée par des fourches de part et d'autre occupe l'espace central du square alors de l'îlot est agrémenté d'eaux décoratives. Le plan du square est également conforme à celui du Minto Park d'Ottawa réalisé au début des années 1900. « *Minto Square was designed as an ornamental park with interlacing half circles, trees and planting beds, to be enjoyed for its visual appeal rather than for active recreation*[1135]. » Le projet semble s'appuyer sur ce dessin où est perfectionné le modèle octavien par l'accroissement de l'ornementation du tracé. En 1913, cinq ans après le parachèvement du square, John R. Barlow soumet un plan d'agrandissement après l'acquisition du dernier petit terrain situé au sud de la rue Sainte-Émile. Le plan comprend quatre allées tournantes convergentes aux angles établissant un rapport symétrique et une continuité avec le plan original. Quatre parterres en demi-lune composent l'espace et forment une pièce centrale arrondie par quatre faces concaves.

Les quatre squares étudiés représentent la réponse francophone aux squares préalablement aménagés par l'élite anglophone. Participant un peu moins au renouvellement urbanistique de la ville que leurs prédécesseurs, les squares Saint-Louis, Jacques-Cartier et Sir-George-Étienne-Cartier font primer la végétalisation et la séclusion du square. L'élite canadienne-française poursuit la logique de rentabilité foncière, tout en diversifiant son mode d'appropriation et son architecture. Son projet mise sur la nature pour se distancer des nuisances industrielles. L'administration municipale dominée par l'élite politique francophone est à l'avant-plan des réalisations et contribue largement par sa vision à doter sa bourgeoisie de lieux d'habiter qui reflètent son statut social. Le square résidentiel est une forme urbaine et paysagère privilégiée par les deux groupes dominants de la société montréalaise.

[1135] http://www.ottawa.ca/residents/planning/built_heritage/designation/plaques/2009_en.html, consulté le 23 octobre 2009.

Les squares résidentiels des nouveaux quartiers périphériques du sud-ouest

De Lethbridge à Côte-Saint-Paul, l'empreinte du plan en damier Galt

Le square comme plus-value de l'urbanisme résidentiel et comme enclave bourgeoise s'est confirmé par l'achèvement du plan Phillips et des autres squares valorisant un cadre de vie sain à l'écart des activités industrielles. Plusieurs élites et politiciens de Montréal et de municipalités non encore annexées à Montréal s'activent afin de se doter d'un square. C'est le cas du propriétaire terrien et grand homme d'affaires canadien Sir Alexander Tilloch Galt pour le village de Côte-Saint-Paul situé à l'ouest de Montréal[1136]. Poursuivant les préceptes du plan Phillips, Galt voit dans l'établissement d'un square, une manière de laisser sa trace tout en promouvant sa façon de construire la ville et le square.

Côte-Saint-Paul, petit village agricole au XVIII[e] siècle, connaît une profonde mutation au XIX[e] siècle lors du creusement du canal de Lachine. Un quartier ouvrier et des industries s'implantent alors à proximité du canal. À l'extérieur des limites sud-ouest de Montréal, Côte-Saint-Paul est enclavé par le canal de Lachine et le canal de l'Aqueduc. Un geste important est posé en 1907 alors que la succession d'Alexander Tilloch Galt cède à la Municipalité de Saint-Paul un vaste terrain formant un quadrilatère officieusement dénommé dès 1899 « carré Roi-Édouard[1137] ». Avant de poursuivre sur l'implantation du square King-Edward, il est pertinent de retracer le parcours du riche propriétaire terrien Sir Alexander Tilloch Galt afin de mieux saisir la portée de la donation faite par sa succession.

[1136] La partie est du village de Côte-Saint-Paul est érigée en municipalité le 8 janvier 1894 et prend le nom de Ville de Saint-Paul en 1897. Pour faciliter la lecture, nous utilisons le vocable Côte-Saint-Paul.

[1137] Selon les plans homologués de la Côte-St-Paul datés du 15 juin 1899. Selon une résolution de Ville St-Paul le 13 mai 1907 et un acte notarié le 20 juillet 1907. Le terrain portera le nom de square King-Edward jusqu'au 26 avril 1938, date à laquelle le conseil municipal de Montréal résolut de modifier son appellation en parc Saint-Paul, Bobine 249, 15/9.6, Parc Saint-Paul, Dossier 1901.34, DGDAVM.

Fig. 7.12 : Sir Alexander Galt (1876), II-42813.1, Musée McCord.

Sir Alexander Tilloch Galt (1817-1893) est à la fois un homme politique et un promoteur. Écossais d'ascendance, mais né à Londres en Angleterre en 1817, il émigre au Canada en 1835. Il joue un rôle si important dans les enjeux politiques – il est l'un des pères de la Confédération canadienne – et dans la spéculation foncière, le commerce et la construction ferroviaire que sa « vie » représente « l'histoire du Canada au XIX[e] siècle[1138] ». En 1879, le fils de Galt, Elliott Torrance Galt, visite dans l'Ouest canadien une mine fondée en 1874 et dirigée par Nicholas Sheran, un entrepreneur new-yorkais. Il y voit un potentiel à exploiter et en avise dès lors son père :

> *Galt lost no time in advising his father, Sir Alexander Tilloch Galt, of the potential of a mining operation. The elder Galt was interested in the idea because he knew that a trans-continental railway was to be built on a route across the southern prairies. The railway and the settlers it would bring would make a profitable market for coal*[1139].

Lors d'un séjour à Londres, Galt prépare ses plans d'exploitation des terrains carbonifères découverts par son fils dans le Sud de l'Alberta. Avec l'appui d'hommes d'affaires de Londres et grâce aux concessions de terres par le gouvernement fédéral, Galt fonde la North Western Coal and Navigation Company qui amorcera ses activités en 1882-1883[1140]. L'arrivée d'une telle industrie permet à Sir Galt et son fils de fonder et de planifier la ville de Lethbridge en 1883 : « *Sir Alexander Galt laid out the street plan of Lethbridge's present location in 1885 after his settlement was moved to the prairie level from the river valley*[1141]. » Le territoire choisi pour l'établissement urbain est un plateau surplombant l'escarpement et le site d'exploitation. Galt trace un plan orthogonal et y réserve un vaste quadrilatère servant de domaine familial. En 1909, Elliot et John Galt cèdent à la Ville ledit terrain à condition qu'il serve de *parkland* à perpétuité. Officieusement dénommé *The Square*, la carré prend le nom de Galt Gardens en l'honneur de la famille montréalaise. Il devient rapidement un lieu prisé de Lethbridge et le cœur de la ville. Vaste espace de 9,16 acres (37,100 mètres carrés)

[1138] Margaret E. McCallum, *Encyclopédie canadienne*. *Cf.* http://www.thecanadianencyclopedia.com/, consulté le 8 janvier 2009.

[1139] Greg Ellis (2001), *A short History of Lethbridge, Alberta*, Lethbridge, Sir Alexander Galt Museum & Archives, p. 2.

[1140] L'entreprise sera achetée par le Canadian Pacific Railway en 1910.

[1141] http://en.wikipedia.org/wiki/Alexander_Tilloch_Galt, consulté le 1[er] septembre 2009.

occupant l'équivalent de quatre blocs, il est ceinturé par quatre rues : 1st Avenue South, 3rd Avenue South, 5th Street South et 7th Street South. Le *Square* interrompt la 2nd Avenue South alors que la perspective de la 6th Street South se termine sur lui. La plantation et l'aménagement en square victorien du Galt Gardens s'amorcent pour leur part en 1901 et atteignent leur pleine maturité dans les années 1920[1142].

Le *Square* est situé au centre du plan de Lethbridge et adossé à la limite nord de la ville. Galt privilégie la trame orthogonale et recourt au *cardo decumanus* romain, une orientation selon les points cardinaux[1143]. Une voie est-ouest et une voie nord-sud convergent vers le centre. Ce dernier, historiquement occupé par un forum, prend ici la figure de square-jardin. La structure imposée par Galt peut s'accroître indéfiniment. Le *Square*, qui occupe quatre blocs, possède intrinsèquement une portée à la fois centripète et centrifuge.

L'intention de la succession Galt derrière le don de leur propriété au village de Côte-Saint-Paul est résolument d'importer, de Lethbridge à Montréal, leur manière de faire la ville. Fortement inspirée par la structure du plan de Lethbridge, la succession soumet une double condition à sa donation : le terrain devra servir uniquement à des fins de square public et être maintenu ainsi à perpétuité. « *This cession and abandonment is made in consideration and upon the express condition that the immoveable property above described shall be used and maintained as a public square by the party of the second part forever*[1144]. » Le plan Galt pour Côte-Saint-Paul maintient l'orthogonalité du schéma d'urbanisme retenu à Lethbridge. Le lotissement existant du village, dont l'obliquité remonte à l'origine des rangs agricoles, respecte l'orientation des points cardinaux. Cette heureuse concordance permet d'implanter en toute continuité la logique du *cardo decumanus* et de déployer le square comme figure centrale au développement. Cette stratégie n'est pas sans rappeler le plan de lotissement de Griffintown de Louis Charland (1806) qui proposait notamment deux voies perpendiculaires convergeant vers un « square Trafalgar ».

Le square du plan Galt ne peut être aussi prépondérant que son prédécesseur de Lethbridge, parce que le cœur économique et social de Côte-Saint-Paul, comprenant ses édifices marchands, civiques et religieux, est déjà établi sur la principale voie du village, la rue de l'Église. Néanmoins, le square King-Edward incarne la manière de construire la ville

[1142] Selon Archives Alberta. *Cf.* http://www.archivesalberta.org/, consulté le 8 janvier 2009.
[1143] Cette orientation s'inscrit en continuité avec le système d'arpentage de l'Ouest canadien.
[1144] *Cession by Estate A.T. Galt to the Town of St-Paul*, Dossier Parc Saint-Paul, P-56, ADGVM.

de Galt et la volonté de doter le village d'un deuxième cœur. Cette dernière idée est certes influencée par les nombreux squares résidentiels, dont ceux de Saint-Henri, qui foisonnent sur l'île de Montréal depuis 1880. À l'instar du *Square*, le square King-Edward est ceint par des voies de circulation dont la principale, représentant le *cardo*, converge vers son centre. Le *cardo*, perpendiculaire à la rue de l'Église, assure l'ancrage du plan Galt au cœur civique de Côte-Saint-Paul. À l'instar des squares Phillips, Beaver Hall et Richmond, l'implantation du square nécessite une mesure de contournement et offre une perspective traversante. Les notions de notoriété et de prestige ne sont pas associées au projet de Galt. Ce plan offre la possibilité d'être reproduit dans la poursuite du développement de Côte-Saint-Paul.

Concernant le cadre architectural, composé de 26 lotissements, toutes les façades des bâtiments sont orientées vers le square. Les pourtours sont d'ailleurs constitués de suites de duplex et de triplex typiques de l'architecture ouvrière montréalaise de l'époque par leurs toits-terrasses, leurs revêtements de brique et leurs escaliers extérieurs. En ce qui a trait au square-jardin, il est aménagé avec une multitude d'allées et de parterres tout juste avant l'annexion du village à Montréal, le 4 juin 1910. Deux allées tournantes aux extrémités du square permettent s'assouplir la forme classique du square. Sans reprendre la « guirlande » (dont l'Union Square de Baltimore est un bon exemple), ce tracé courbe dynamise l'aménagement et le parcours.

Le plan en damier composé d'un square central mis de l'avant par Galt est affranchi des contraintes contextuelles proposant un vocabulaire d'ordre mathématique[1145]. Le square est une représentation physique rationnellement structurée reflétant l'ambition familiale d'être au cœur du monde en développement. Nombreux sont les exemples de plans de villes idéales depuis la Renaissance à avoir pu inspirer les Galt. En Europe, les plans de Vauban (Neuf-Brisach), de Heinrich Schickhardt (Freudenstadt), de Vincenzo Scamozzi et ceux d'Evelyn, de Newcourt et de Wren (Londres) sont exemplaires de l'idéalisation de la cité. Or l'inspiration ne provient pas uniquement de l'Ancien Monde, mais également de la côte est étatsunienne. « *So the interaction of the classical rationalism of Vitruvius and the intellectual speculations of the Renaissance scholars finally received expression in the material fact of new cities in the New World*[1146]. » Plusieurs plans de villes coloniales privilégient le plan en

[1145] Ruth Eaton (2001), *Cités idéales. L'utopie et l'environnement (non) bâti*, Anvers, Fonds Mercator, p. 47.
[1146] Edmund N. Bacon (1974) [1969], *Design of Cities*, New York, Penguin Books, p. 217.

damier et situent le « square urbain comme élément principal d'urbanisme et de croissance »[1147].

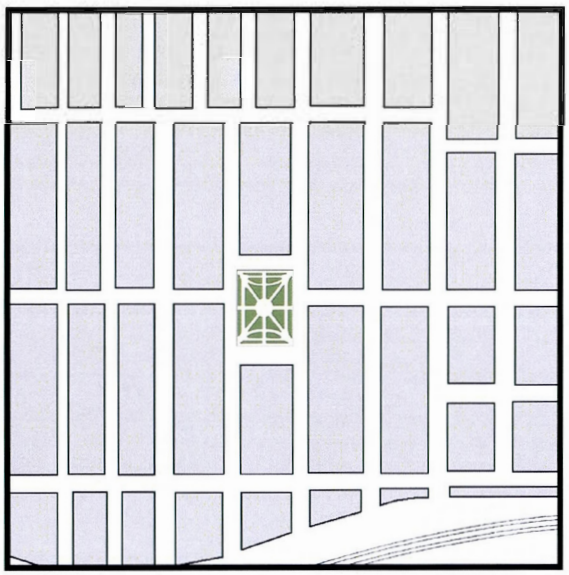

Fig. 7.13 : Plan Galt, J. Cha.

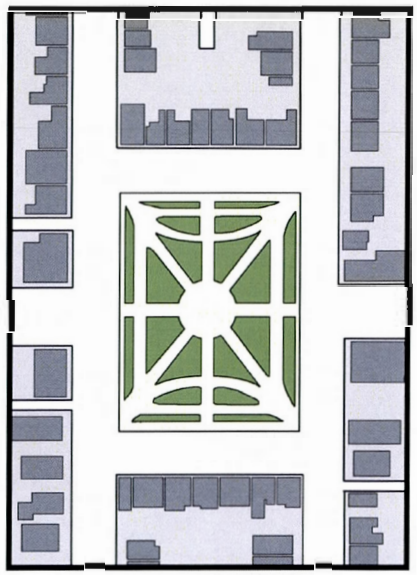

Fig. 7.14 : Plan du square King-Edward, J. Cha.

Le square structure la ville et le réseau de communication des voies publiques tout en remplissant un rôle central symbolique et physique. Les plans de la Nouvelle-Orléans (1817), du Margravat d'Azilia (1717), de Charlestown (1742), de Pittsburgh (1787), de Cleveland (1796) et de Jefferson (1874) s'inscrivent dans la logique de planification prônée par les Galt, dont l'origine en sol nord-américain remontant à 1682 est attribuée à Philadelphie. « Première grande ville américaine tracée sur le schéma d'une grille, Philadelphie a toujours été considérée [...] comme l'inspiratrice de la grande époque d'urbanisme rectangulaire du 19^{e} siècle[1148]. » Le plan de Philadelphie est pensé et mis en œuvre par le gouverneur de la Pennsylvanie et prédicateur quaker William Penn, ainsi que par le géomètre Thomas Holme. Ayant étudié le droit à Londres et s'étant familiarisé avec le projet du Covent Garden d'Inigo Jones, Penn s'inspire de plus fortement du plan de Richard Newcourt pour la reconstruction de Londres réalisé 16 ans plus tôt (1666). Le plan Penn et Holme introduit l'uniformisation des rues et privilégie la prédominance des enclaves végétales. Mais ce plan n'est pas le seul à avoir alimenté la succession Galt.

[1147] Reps (1969), *op. cit.* : 82.
[1148] *Ibid.* : 167.

Les influences étatsuniennes de Galt se révèlent encore davantage au regard des plans de Savannah de James Oglethorpe (1733) et de New Ebenezer de Matthias Seutter (1747), eux-mêmes inspirés des plans de lotissement géorgiens de Londres[1149]. L'uniformité de la grille, la hiérarchisation des voies et la centralité du square dominent ces plans, « révélant à la fois un dispositif urbain élémentaire (place publique entourée d'un lotissement privé) et la possibilité de répéter celui-ci par clonage dans la campagne[1150] ». Galt reprend la structure de ces villes pour Côte-Saint-Paul et particulièrement le concept de quartier comme unité de base du développement[1151]. Le square, au centre du quartier, s'inscrit dans une trame viaire composée d'une rue principale nord-sud et de deux rues secondaires est-ouest. Plus qu'un plan clos, le plan Galt offre à Côte-Saint-Paul l'occasion d'une « croissance par extension ». À l'instar des exemples provenant de la Géorgie procurant « *not only an unusually attractive, convenient and intimate environment but also serv*[ing] *as a practical device for urban expansion without formless sprawl*[1152] », le plan Galt tire partie de la capacité du square à articuler un plan urbain. Ce plan, éprouvé à Lethbridge puis appliqué à Côte-Saint-Paul, est un legs privé à la municipalité participant à la redéfinition de sa forme urbaine et à l'idéalisation du square urbain. L'application de ce plan peut se poursuivre dans le développement de nouveaux quartiers.

Un square au cœur de la suburbanisation de Ville-Émard

La partie ouest du village Côte-Saint-Paul, qui deviendra Ville-Émard, s'urbanise plus tardivement, soit à compter du début du XX^{e} siècle [1153]. Suivant le mouvement de suburbanisation ayant court sur le territoire de l'île de Montréal sous l'influence des « avocats-brasseurs d'affaires[1154] », les avocats Joseph-Ulric Émard (1855-1917), Frédérick Debartzch Monk (1856-1914) et Joseph-Aldéric Ouimet (1847-1916), ainsi que l'homme d'affaires et réputé promoteur immobilier Benjamin Gohier (1861-1923) et M. Swail fondent

---

[1149] Selon Reps (1969), *op. cit.* : 190-192.
[1150] Eaton, *op. cit.* : 92.
[1151] Galt a habité Halifax et connaissait les principes de composition de la ville orthogonale. Son père, John Galt, a tracé les plans de ville de Goderich et Guelph en Ontario.
[1152] Reps, cité in Bacon, *op. cit.* : 220.
[1153] Fondée par Joseph-Ulric Émard, la municipalité prend initialement le nom de municipalité de la paroisse de Côte-Saint-Paul le 9 mars 1878, puis de municipalité du village du Boulevard Saint-Paul le 13 octobre 1902 et enfin l'appellation Ville-Émard le 25 avril 1908.
[1154] Paul-André Linteau (1998), « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914 : évolution d'une élite municipale, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 2, p. 202.

en 1899 la Compagnie des terrains de la banlieue de Montréal[1155]. Cette compagnie immobilière vise le lotissement des fermes situées à proximité de secteurs industriels dans le sud-ouest de l'île afin de loger des ouvriers. Elle amorce ses activités en achetant la ferme Davidson, située à la jonction ouest de Côte-Saint-Paul. Les difficultés financières d'Ann Ryan, veuve héritière de W.B. Davidson, rendent possible l'achat des terres par la Compagnie des Terrains de la Banlieue. Ann Ryan accepte alors l'offre d'Ulric Émard de lui céder sa terre tout en moyennant plusieurs conditions. Émard subdivise dès lors la terre Davidson en lots et réalise son rêve de fonder une petite ville de banlieue. Généralement, le type de lotissement privilégié en « banlieue » au début du XX^{e} siècle est celui d'une trame orthogonale bâtie en continu afin d'en assurer la rentabilité économique. Mais à cause des exigences de la propriétaire terrienne, cette transaction se révèle pour les promoteurs l'occasion de procéder à un développement inhabituel, faisant en quelque sorte écho au plan Galt. Un square est alors planifié au cœur du lotissement longitudinal. Les promoteurs conservent l'orientation des deux premières rues tracées en 1871 par Éphrem Hudon (Hamilton et Beaulieu), soit la direction des fermes orientées vers l'ancien lac aux Loutres, causant par conséquent une obliquité dans l'articulation des tracés de Côte-Saint-Paul et de Ville-Émard.

Le lotissement d'Émard occupe la totalité de l'ancienne ferme Davidson, délimitée par deux voies empruntant les noms des anciens propriétaires[1156]. Le square, d'un périmètre de 232 pieds de front par 182 pieds de profondeur, est localisé en plein cœur du développement, tout en étant clos à la manière du Golden Square de Londres. Plus cloisonné que le square King-Edward, n'étant pas en contact avec une rue importante et ne participant pas à une idéalisation d'une structure de ville, le square Monk est un hybride entre les premiers modèles d'enclaves résidentielles et d'ornementation viaire (Parthenais, Richmond, Phillips, Beaver Hall et Mance) et les squares à l'écart des nuisances industrielles (Cherrier, Saint-Louis, Jacques-Cartier et Sir-Georges-Étienne-Cartier). Sa forme classique

---

[1155] Benjamin Gohier est l'un des plus célèbres spéculateurs fonciers montréalais. Il a participé à l'urbanisation de Bordeaux, Ville Mont-Royal, Ville Saint-Laurent, Cartierville, Sainte-Geneviève et Ville-Émard. La deuxième compagnie qu'il fondera en 1907 avec Ucal-Henri Dandurand et Joseph-Ulric Emard, la Compagnie des boulevards de l'île de Montréal, poursuit le travail de la Compagnie des terrains de la banlieue « ayant pour objet l'achat et la vente de terrains spécialement destinés à la construction, et le placement de capitaux dans des entreprises d'améliorations publiques ». *Cf.* Claire Poitras, *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=8159&&PHPSESSID=vrruvr1a1vcunhlikcpd9puea2, consulté le 23 janvier 2009.

[1156] Les noms des rues Davidson et Ryan sont modifiés en boulevard Monk (1911) et rue Briand (1912).

puise à même les premiers exemples de squares montréalais (de la Douane, Phillips, Beaver Hall) caractérisés par une *crux quadrata* et une centralité circulaire. Le square-jardin Monk, dont la réalisation a lieu au début des années 1910, est donc un retour en arrière vers les modèles paysagers des squares de la première génération.

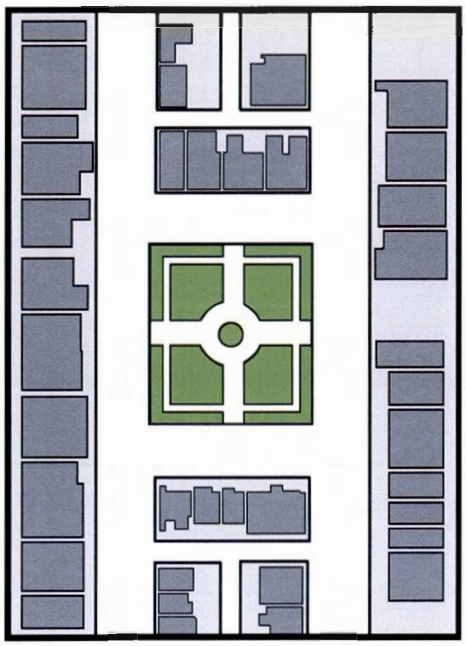

Fig. 7.15 : Plan du square Monk, J. Cha.

En dépit du caractère « ouvrier » du voisinage, les promoteurs entendent livrer un cadre architectural de qualité. La construction des premiers bâtiments résidentiels commence dès 1900. Malgré le fait qu'il faudra plus de trente ans pour compléter l'encadrement du square Monk, l'ensemble architectural de « plex » en rangée en brique variant de deux à trois étages est très homogène. Le décor raffiné de plusieurs résidences, caractérisé par des « couronnements, allèges et linteaux en pierre et de grands escaliers courbes, est d'une grande qualité [1157] ». N'hésitant pas à s'inspirer des squares Saint-Louis et de Saint-Henri, les promoteurs optent pour une marge de recul du cadre bâti afin de verdir les pourtours. Le 4 juin 1910, Ville-Émard et Montréal fusionnent. En 1911, alors que Joseph-Ulric Émard est devenu échevin de Montréal, la Compagnie des terrains de la banlieue de Montréal procède à la cession du square Monk à la Ville de Montréal en s'assurant que celui-ci conservera sa fonction de square public[1158]. Les squares suburbains King-Edward et Monk participent de la multiplicité des formes urbaines et des intentions de création du square résidentiel montréalais ; celles-ci étant partagées entre des ambitions et des visions promotrices et municipales.

[1157] Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Sud-Ouest*, *op. cit.* : 45.

[1158] Selon une résolution du conseil municipal du 15 mai 1911, Bobine 252, 12.5, Parc Garneau, Dossier 1901.124, DGDAVM.

Les squares résidentiels des quartiers du nord de Montréal

Une avenue et trois squares comme plus-value au village De Lorimier

Le village De Lorimier créé en 1895 est issu d'un détachement de la municipalité du village de la Côte-Visitation. Suivant les préceptes d'embellissement urbain, le village se dote d'une avenue de prestige et de respiration. L'avenue De Lorimier se caractérise par une marge de recul du cadre bâti, des plex de brique de trois étages et une plantation d'arbres d'alignement. Aucun square ou parc ne fait partie de la planification initiale du village, mais, graduellement, la ville De Lorimier procède à l'acquisition de terrains d'afin d'en établir deux, le square De Lorimier (anciennement Fairmount) et le square Baldwin (anciennement De Lorimier). Un article publié dans *The Canadian Municipal Journal* souligne l'importance des squares et endosse la décision d'établir le square De Lorimier par l'achat de la propriété Fairmount.

Fig. 7.16 : Avenue De Lorimier (*c.* 1905), Albums de rues E.-Z. Massicotte, BAnQ.

The town of De Lorimier, by its immediate proximity to the extensive La Fontaine Park, Montreal, might have some excuse for not arranging for a park of its own. But this excuse will not be used, for it will have one of its own, situated at the extreme end of the municipality from the Montreal one, and in the district where the number of dwellings is increasing most rapidly. It will bear the name of Fairmount, a hamlet in the northeast of DeLorimier. The name, locality and area of the park were all suggested in 1905, immediately after the purchase of the large property of Fairmount.

It will occupy the land between Chabot and Bordeaux streets, and between St. Jerome and Masson streets, with an area of 180 feet by 450 feet. From it runs a street leading to the Angus shops, which are about half a mile away, and it has the great advantage of being in sight of a primary school, on Gilford street, which has accommodation for more than 500 scholars. Mothers and babies, workmen and children, will all find it well situated. It will have a great advantage due to the excellent situation of the town, it will be very healthy.

It is desirable that every town and village should possess these squares, oases of verdure, shade and freshness: for they rest the eyes, purify the air, contribute to the culture of popular taste, break the monotony of buildings too often exactly alike, and are places of recreation of inestimable value[1159].

[1159] (1908), « A Park for Delorimier », *The Canadian Municipal Journal*, novembre, Bobine 252, 15/9.3, parc De Lorimier, Dossier 1901.120, DGDAVM.

Le square est avantageux des points de vue sanitaire et esthétique : il apporte ombrage et fraîcheur, purifie l'air, brise la monotonie et s'offre en divertissement pour la population. Outre la propriété Fairmount, le village De Lorimier procède également à l'acquisition de terrains appartenant à Ideal Savings Loan and Land Co. selon une résolution du conseil municipal le 18 décembre 1908, quelques mois avant l'annexion du village à Montréal. Le crédit pour la transformation en square public d'un terrain dont la Ville est propriétaire, situé au nord de la rue Saint-Jérôme entre les rues Chabot et Bordeaux, est demandé le 12 juin 1911[1160]. Le square, subséquemment aménagé et encadré de plex, est désormais une unité urbaine de grande qualité paysagère. L'aménagement se caractérise par une *crux decussata* allongée couplée d'une allée de traverse. De vastes parterres de pelouses encadrés d'érables argentés complètent la composition d'une relative simplicité.

Concernant l'établissement du parc Baldwin, la municipalité procède à de multiples acquisitions en 1893 et entre 1906 et 1908[1161]. Ces terrains, situés sur trois îlots distincts, sont alors placés sous le contrôle de la Commission des parcs et traverses qui lui attribue le 7 août 1909, le nom de « parc Baldwin » en lieu et place de l'appellation « parc De Lorimier[1162] ». Après l'annexion du village, Montréal poursuit sa volonté d'établir un square dans ce secteur de la ville et prend les moyens pour y arriver.

[1160] 12 juin 1911, Index – séries diverses 1796-1985, DGDAVM.

[1161] Les acquisitions et les dates des résolutions du conseil municipal sont les suivantes : M.F. Bayard (27 novembre 1893), succ. C. Sheppard (28 décembre 1905), M.C. Messier (18 octobre 1907), M.J.G. Avard (14 décembre 1908), J. Versailles, E. Biron et J.A. Savignac (5 août 1908), M.C. Messier (loué pour 5 ans à partir du 1er août 1908).

[1162] Une portion du parc Baldwin a préalablement été occupée, de 1901 à 1907, par le champ de course De Lorimier.

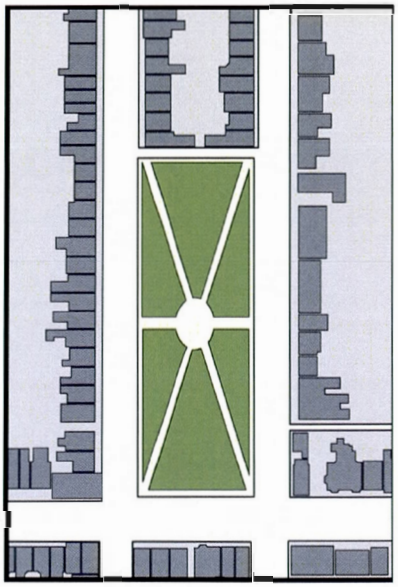

Fig. 7.17 : Plan du square De Lorimier, J. Cha.

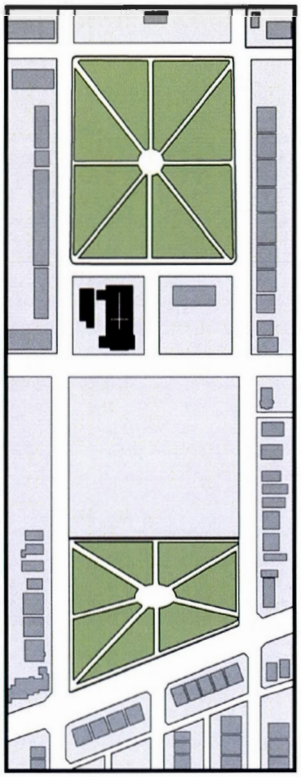

Fig. 7.18 : Plan du square Baldwin, J. Cha.

Then, on May 1909, the municipality was annexed to the City of Montreal. But the City, apparently wishing to reap full advantage of the circumstances, hastened to acquire, in its turn, the land needed to extend De Lorimier Park through to Sherbrooke Street.

Thus possessing nearly all the land needed to establish the proposed park, from Sherbrooke Street to Mount-Royal avenue, the City of Montréal decided, on August 9th 1909, to change the popular name of "De Lorimier Park" to that of "Baldwin Park."

In 1911, a start was made on the work of developing the site through levelling, tree planting, and the erection of the hot-houses and workshops. On October 6th 1913, the civic authorities took steps to regulate the erection of buildings in the vicinity of the Park[1163].

L'aménagement du site débute en 1911 par le nivellement du terrain, la plantation d'arbres et la construction de serres et d'ateliers. Vu sa très grande superficie, le site est divisé en deux portions, toutes deux aménagées en squares-jardins. Malgré leurs dimensions considérables, ces squares poursuivent néanmoins la tradition du square montréalais. Les deux squares-jardins se caractérisent par l'entrecroisement des *crux quadrata* et *decussata*, le dégagement central et les parterres de pelouses[1164]. Poursuivant l'aménagement du square De Lorimier en respectant la tradition et la façon de faire des squares résidentiels, les autorités municipales adoptent des mesures ayant pour but de réglementer la construction des bâtisses dans le voisinage du square Baldwin. Par l'aménagement d'une avenue et de trois squares, De Lorimier vise le progrès social par une ville aérée et ponctuée de squares-jardins, éduquant ses habitants aux vertus morales et civiques. L'embellissement de la ville, en fournissant de l'air et de la verdure, vise enfin la valorisation foncière.

[1163] Conrad Archambault, 25 janvier 1945, Bobine 248, 9.42, Parc Baldwin, Dossier 1901.18-1, DGDAVM.

[1164] La portion sud du square du parc Baldwin, vu sa forme tronquée diagonalement par la rue Sherbrooke, propose sept embranchements (allées) plutôt que huit.

Des parcs de type « square-jardin » : les parcs Laurier, Martel et Molson

Des acquisitions amorcées en 1893 sur le site d'une carrière, d'un incinérateur et d'un dépotoir mènent à la création du parc Laurier à compter de 1903 (les travaux de transformation s'échelonnent sur une décennie). La particularité de ce parc tient à l'aménagement de deux vastes squares-jardins dans sa partie sud en guise de seuil[1165]. Ces deux squares-jardins symétriques sont réduits à leur plus simple expression, une *crux decussata* unique. Pour la Ville,

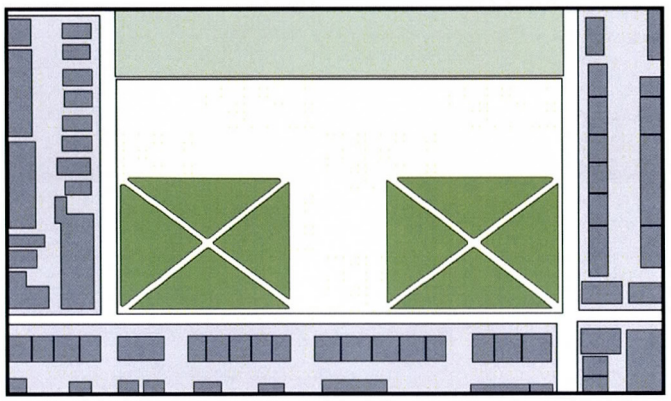

Fig. 7.19 : Plan du square du parc Laurier, J. Cha.

> [i]l n'y a aucun doute que des édifices de bonne apparence seraient construits sur les terrains qui le bordent ; on empêcherait aussi de cette manière la construction de bâtiments de deuxième et de troisième classe qui ne seraient pas à leur place dans le voisinage d'un parc public ; la construction de ces immeubles procurerait aussi des revenus substantiels à la Cité[1166].

Plus au nord, le parc Martel est localisé sur un terrain prévu initialement pour être loti et acquis par l'échevin Joseph Martel de la ville de Saint-Louis-du-Mile-End, au moment de son annexion à Montréal le 29 mai 1909[1167]. Après une demande des citoyens de la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix en 1914, le terrain est aménagé en square-jardin de forme rectangulaire, caractérisée par une *crux decussata*, une pièce circulaire centrale, une allée de ceinture latérale et une allée transversale face au soubassement de l'église Saint-Jean-de-la-Croix.

La même année, John Elsdale Molson, dont la famille possède une ferme dans le village de Côte-de-la-Visitation depuis 1835, cède certains lots de sa propriété à la condition qu'ils

---

[1165] Parks Department – Pay List for week ending, janvier 1905, 119-07-03-01, grand format no 37, VM44, S3, D19, DGDAVM.

[1166] Rapport du Comité des parcs et traverses pour donner des noms aux nouveaux carrés et parcs, 9 novembre 1903, Parc Laurier, P-105, Division de la géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal, ADGVM.

[1167] Lavigne et Rodrigue, *op. cit.* : 324.

servent à l'aménagement d'un parc et qu'il porte le nom de Molson's Park[1168]. Ce parc est également aménagé sous la forme d'un square-jardin. Il se compose de deux îlots rectangulaires, d'allées en *crux decussata*, d'allées transversales de largeur variable et d'allées de ceinture latérales. Malgré leur appellation de parc, les terrains des parcs De Lorimier, Baldwin, Laurier, Martel et Molson sont tous aménagés en respectant le type square-jardin montréalais.

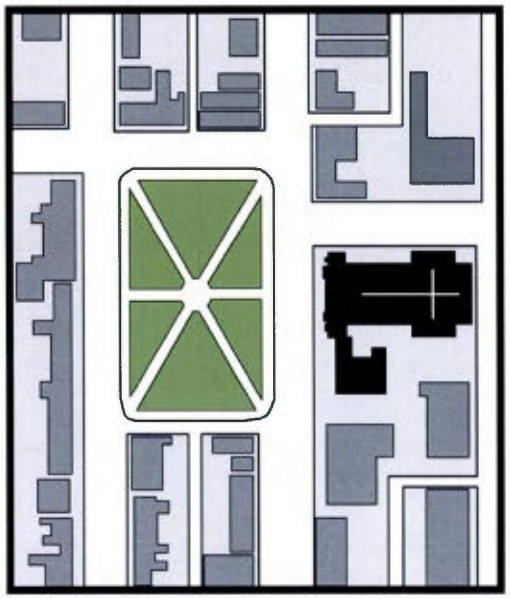

Fig. 7.20 : Plan du square Martel, J. Cha.

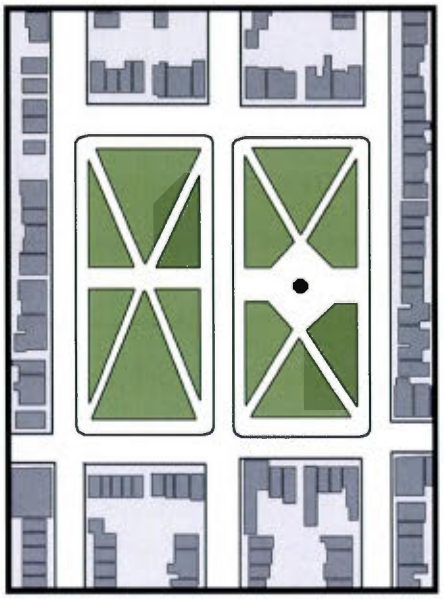

Fig. 7.21 : Plan du square Molson, J. Cha.

[1168] *Ibid.* : 337 ; et 26 janvier 1914, Bureau du greffier de la cité, 15/22.0, série D. 1901.171, DGDAVM.

Le développement de Park Avenue Extension

Fig. 7.22 : Lotissement Park Avenue Extension, J. Cha.

En 1908, James Naismith Greenshields, directeur de The Park Realty Company of Montreal, dépose au bureau d'enregistrement provincial un plan de lotissement intitulé : Plan of the Property known as the "Park Avenue Extension"[1169]. Ce projet en territoire vierge prévoit lotir une grande bande de terrain située à proximité de Mont-Royal (la ville) et d'une voie ferrée du Canadien Pacifique. Il privilégie la trame orthogonale avec une insertion en têtes d'îlots de trois squares de dimensions identiques. La vente des lots s'amorce en 1912, mais il faut attendre plusieurs années avant que ne se concrétise la construction tant des squares que des habitations[1170]. En 1913, The Park Realty Company of Montreal cède trois terrains à Montréal, aux fins de squares publics[1171]. Pour les squares carrés en tête d'îlot, on opte alors pour une forme classique simple, la *crux decussata*. Ce projet montre que le square-jardin ne se démode pas et qu'il représente encore un outil important de valorisation foncière. Ici, les propositions ne participent ni à l'évolution ni au renouvellement du type. Le square-jardin est réduit au stéréotype du simple croisement d'allées diagonales libérant quatre parterres de pelouses.

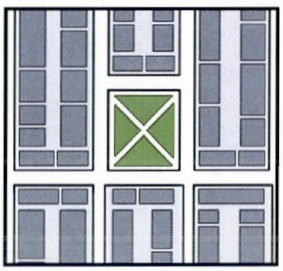

Fig. 7.23 : Plan d'un square du lotissement Park Avenue Extension, J. Cha.

[1169] Parc Athéna, P-35, Cession et accord entre la Cité de Montréal et The Park Realty Company, Limited, 13 janvier 1914, ADGVM.

[1170] Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, p. 26.

[1171] Le projet de développement se situe entre Bickerdike Avenue (Bloomfield) et Greenshields Avenue (de l'Épée). Les trois squares sont localisés au nord de Hopper Avenue, au sud de Howard Avenue et au nord de Ball Avenue (Jean-Talon).

Conclusion

Après les projets menés par l'élite anglophone, la bourgeoisie francophone se dote à son tour de lieux d'habitations par l'édification des squares Cherrier, Saint-Louis, Jacques-Cartier et Sir-Georges-Étienne-Cartier. Portée par les élites municipales et suivant les conditions des cessions de terrains, la bourgeoisie canadienne-française se dissocie des aspects néfastes de la ville industrielle et se regroupe autour des squares-jardins. Le square Saint-Louis s'inscrit dans la continuité de l'axe de la bourgeoisie canadienne-française, la rue Saint-Denis, sur lequel se situent les squares Viger et Saint-Jacques. D'un côté, le square Saint-Louis participe au déplacement de la population francophone, au nord de la rue Sherbrooke, alors que, de l'autre côté, deux squares viennent contribuer à rehausser l'image de marque de Saint-Henri au sud-ouest de Montréal.

Alors que les squares du plan Phillips privilégient le modèle classique uniforme de la terrasse d'habitations, les squares Saint-Louis et de Saint-Henri l'individualisent et la rehaussent de décorations victoriennes. Ces squares-jardins constituent les pièces maîtresses des développements urbains et ont la particularité d'être réalisés en amont de leurs cadres bâtis. Les squares résidentiels, distincts pour les anglophones et les francophones, contribuent à territorialiser les deux groupes dominants de la société montréalaise.

La donation du square King-Edward est l'occasion pour la riche succession Galt de pérenniser sa présence sur le territoire montréalais. Imaginé comme cœur et structure de l'expansion de Côte-Saint-Paul, le square se veut une forme urbaine « idéale » par le retour à des formes et des significations anciennes. Ici, les valeurs économiques et bourgeoisies laissent place à la distinction et à la matérialisation du pouvoir du magnat Galt sous un principe de croissance par extension où le square en occupe la portion centrale.

Forme urbaine établie à Montréal et considérée comme « un des éléments de composition spatiale urbaine la plus distinctive du Montréal du siècle dernier[1172] », le square résidentiel poursuit son développement jusqu'en 1914, principalement dans des quartiers à majorité francophone. La création des squares suburbains et des squares de quartier tels Monk, Laurier, Baldwin, De Lorimier, Parc-Extension, Martel et Molson, démontre que le square-jardin est désormais répandu dans plusieurs quartiers montréalais, s'ouvre à l'ensemble des

[1172] Jean-Claude Marsan (1975), « Pour sauver le carré Saint-Louis », *Le Devoir*, 5 juillet.

groupes sociaux et contribue encore à rehausser la valeur des développements immobiliers. Le square, ici totalement public et uniquement associé à un cadre bâti résidentiel, devient une figure généralisée de l'urbanisme montréalais.

Les squares résidentiels de seconde génération se regroupent en deux périodes : 1875-1909 et 1910-1914. Les premiers (1875-1909), les squares résidentiels de l'élite canadienne-française (Cherrier, Saint-Louis, Jacques-Cartier et Sir-Georges-Étienne-Cartier), sont conçus par un cercle restreint d'acteurs et poursuivent des objectifs analogues. S'inspirant les uns des autres, ils présentent une continuité formelle caractérisée par une insertion dans la trame urbaine, une multitude d'allées, un bassin central, une grille ornementale ainsi qu'un recours systématique à la *crux decussata*, parfois combinée à une allée transversale ou entrecroisée par une *crux quadrata*. Le square Sir-George-Étienne-Cartier, dans sa deuxième version, fait figure d'exception par sa composition paysagère. Il rompt ainsi avec la tradition montréalaise des allées biaises en proposant une succession d'allées linéaires, obliques, tournantes et circulaires. La composition, qui demeure symétrique, offre une promenade et des vues variées tout en étant intimement liée à son contexte résidentiel par les dix entrées, dont six latérales, qu'elle propose.

Les squares King-Edward et Monk s'inscrivent dans la continuité des réalisations précédentes, mais se distinguent en quelques aspects. Le square King-Edward ne s'inscrit pas dans la continuité des îlots, mais est plutôt implanté dans l'axe d'une nouvelle voie de circulation structurante de Côte-Saint-Paul. Le square-jardin devient donc la pièce centrale d'un développement urbain qu'il faut nécessairement traverser ou contourner. Son square-jardin poursuit la logique d'entrecroisement des croix tout en ajoutant de la sinuosité aux allées et aux parterres, inspirée probablement par le square Sir-George-Étienne-Cartier réalisé un an plus tôt. Le square-jardin Monk présente pour sa part un recul sur le plan de la forme paysagère ; il privilégie la *crux quadrata*, un modèle remontant à plus d'une cinquante d'années. Il s'agit de la forme classique dans son expression la plus élémentaire.

Les seconds squares (1910-1914) sont réalisés lors des cinq dernières années de création de squares à Montréal. À cette époque où le parc devient le nouveau type en vogue, tous les squares portent le nom de parc. Paradoxe de cette toponymie, tous ces parcs créés empruntent le vocabulaire des squares-jardins. Ces squares, de petite à très grande superficie, montrent une forme paysagère simplifiée. L'allée de ceinture et le bassin central

disparaissent, alors que la *crux decussata* couplée d'une allée transversale devient la norme. Insérés dans la trame urbaine, intégrés à un projet de lotissement, occupant une portion d'un parc ou la totalité de celui-ci, ces squares-jardins démontrent la persistance du type et les éléments les plus significatifs de son expression formelle. Cela est probant par le doublage (Laurier, Baldwin, Molson) ou la répétition (Parc-Extension) des squares-jardins. En somme, ces squares ne font preuve d'aucune originalité en reproduisant des formes devenues des stéréotypes.

Conclusion de la deuxième partie (1860-1914)

La période 1860-1914 est celle de l'explosion et de l'engouement pour les squares. Les squares, désormais entièrement publics, se répandent tous azimuts, du sud-ouest au nord-est de Montréal. La deuxième partie de cette thèse a démontré la pluralité, l'adaptabilité et la variété de contextes d'implantation des squares montréalais. La majorité des squares s'éloignent d'un contexte résidentiel ou d'une conception exclusive : ils satisfont avant tout des besoins et des intentions d'améliorations publiques en termes d'hygiène et d'esthétique. La répartition et la démocratisation des squares tout autant que leur embellissement pour un large public les font entrer dans une nouvelle ère, celle d'un usage élargi. Les squares ne se construisent plus seulement pour répondre à une clientèle aisée, mais pour l'ensemble des citoyens qui peuvent désormais jouir de leurs qualités bienfaisantes, esthétiques, végétales.

Les épidémies et le taux de mortalité extrêmement élevé associés à la doctrine miasmatique ont fait des squares-jardins un remède naturel aux déficiences sanitaires du Montréal industriel du XIX^{e} siècle. Les impératifs de santé publique, la crainte d'épidémies et la pression populaire (citoyens et associations sanitaires) pour de « l'air pur » entraînent la création de plusieurs squares hygiénistes à compter des années 1870. Les squares Dominion et Dufferin naissent de la transformation des deux plus importants cimetières catholiques et protestants de la ville. Ces squares se démarquent des squares de première génération par leur grande superficie et leur recours au style paysager : des parterres sinueux et des allées ondoyantes. Ces formes naturalistes répondent au besoin déclaré d'une nature salvatrice et apportent du mouvement et du renouveau paysager à un cadre bâti dense et régulier.

À compter de la fin des années 1870, plusieurs membres de la bourgeoisie canadienne-française désirent contribuer à la création d'enclaves résidentielles à l'écart des nuisances de la ville industrielle. En réponse aux enclaves anglophones réalisées antérieurement, ces squares-jardins s'inscrivent dans la continuité de la trame urbaine existante et sont réalisés en amont de leur cadre bâti. Ils se caractérisent par une architecture individualisée richement décorée et par un langage paysager classique, une *crux decussata*, un bassin central et une allée de ceinture. Quelques années à peine après l'aménagement de deux squares-jardins au style paysager informel, ces squares résidentiels reviennent à la forme typique des squares de première génération, que ce soit des squares résidentiels (Phillips, Beaver Hall,

Richmond) ou municipaux (de la place d'Armes, de la Douane, Victoria). La proximité des acteurs en jeu explique la signature commune de ces squares, clairement identifiée à l'élite francophone de Montréal et de Saint-Henri.

Entre 1860 et 1908, mais particulièrement dans les années 1880-1890, une vingtaine de squares d'embellissement sont aménagés à Montréal. Leurs fonctions : embellir le parvis ou le seuil d'un édifice prestigieux (établissement d'enseignement, immeuble à bureaux, églises, gares, palais de justice), mettre en valeur un panorama ou ornementer la voie publique dans un contexte industriel. Qu'il s'agisse de donateurs influents, de conseillers municipaux ou de chefs d'entreprise, tous utilisent le square-jardin comme rehaussement de leur image et comme valorisation tant des églises catholiques que des entreprises ferroviaires. Les Canadiens français se démarquent par des initiatives (donations et conditions de perpétuité) visant à aménager un square devant les églises (Saint-Jacques, Lahaie, Bonaventure) ainsi que devant l'École Polytechnique. Ces squares-parvis recourent à des variantes des *crux quadrata* ou *decussata*, des formes bien éprouvées à Montréal.

Quelques squares de rues sont également réalisés. Le boulevard de l'opéra, le plus grandiose et inusité, est constitué d'une enfilade de quatre squares-jardins classiques, mais dans une abondance de végétation et d'ornements (fontaines et monuments). Quoique non réalisé, il est une autre occasion d'affirmation canadienne-française dans l'espace urbain. À ces squares s'ajoutent les squares séquentiels en bordure du canal de Lachine et du chemin des Carrières. Ces squares d'ornementation viaire épousent les formes irrégulières des voies industrielles et en agrémentent le parcours. Puis, il y a les autres squares d'embellissement, ceux qui n'ont aucun lien avec leur contexte outre celui d'esthétiser la ville par une naturalisation d'un terrain récupéré. Ces squares-jardins ont la particularité d'être conçus non seulement par un ingénieur-inspecteur, mais également par un horticulteur et un architecte paysagiste. Il en résulte des formes singulières qui réinventent les formes classiques traditionnelles ou qui proposent carrément un écart par rapport aux caractéristiques du type et à son expression formelle générale.

Les années 1880, 1890 et 1900 voient les squares se multiplier. Ils deviennent les lieux publics par excellence, les lieux de commémoration et d'expression des identités sociales. C'est le foisonnement des squares. Ils sont au cœur de la vie montréalaise : parades, défilés, célébrations militaires, concerts de musique et carnavals s'y déroulent. Les monuments commémoratifs et l'abondante ornementation végétale apportent grandeur et splendeur aux

squares qui figurent désormais parmi les incontournables sites touristiques de la ville. Malgré un caractère résolument public, plusieurs squares centraux opulents sur le plan horticole imposent un code de conduite et un certain décorum public. La bourgeoisie s'y retrouve et plusieurs grandes entreprises décident de s'établir en leur pourtour. Les cadres bâtis et les squares-jardins s'agrandissent, se densifient, se transforment et évoluent au rythme de la ville. Dans le Montréal métropole, les squares évoquent la richesse de la ville, ont un grand pouvoir d'attraction et présentent un décor prestigieux.

Alors qu'on aurait pu croire au déclin du square au tournant au XX^{e} siècle, le square résidentiel connaît un regain d'intérêt entre 1906 et 1914, moment où une dizaine de squares sont aménagés. À cette époque marquée par l'émergence des parcs de récréation, le type square-jardin persiste et marque plus que jamais les caractéristiques formelles du type. Tous les squares recourent à la *crux decussata*, bien souvent à sa plus simple expression, donc sans allée de traverse ou pièce ornementale centrale. Ici, le type devient stéréotype et se répète de développement en développement. Le type en est à sa plus importante période de conscience spontanée. Les quelques exemplaires originaux réalisés au cours du dernier demi-siècle ne font pas le poids face à des formes, urbaines, architecturales et surtout paysagères, qui se perpétuent de square en square, de quartier en quartier. La simplicité de reproduction n'est pas étrangère à cette constance.

Les squares de seconde génération se caractérisent par leur multiplication à l'échelle du territoire montréalais. La majorité d'entre eux ne participent pas à l'invention d'une forme urbaine comme ce fut le cas dans la première génération, mais s'intègrent à la trame urbaine existante ou sur des sites ayant antérieurement servi d'autres fonctions. La diversité d'acteurs impliqués est encore plus grande (aménagistes, citoyens, comités, entreprises et municipalités) et les francophones y tiennent un rôle prépondérant, en particulier dans le cas des squares résidentiels, des squares-parvis et des squares d'embellissement. Cela étant, une bonne part des squares n'est associée clairement, tant dans sa forme que par ses acteurs, à aucun groupe particulier.

Les squares répondent à des besoins sanitaires, esthétiques et de représentation. Les squares deviennent des lieux de commémoration et de spatialisation des groupes sociaux. Ils sont des lieux d'apparat, d'agrément et d'ornementation. Les squares remplacent les places publiques et deviennent les lieux civiques par excellence du Montréal métropole.

Montréal est à cette époque ouverte sur le monde et est influencée par des réalisations étrangères, en France et particulièrement aux États-Unis. L'influence française ne se retrouve pas tant dans les formes que dans les principes (répartition des squares dans tous les quartiers, démocratisation, environnement sain). Les projets paysagers des années 1870 poursuivent quant à eux les tendances étatsuniennes, notamment à l'exemple de New York.

La présence de plusieurs municipalités sur le territoire de l'île de Montréal, impliquant des concurrences et des dédoublements de squares et de monuments, les exigences des acteurs, les volontés de spatialiser les groupes sociaux, les réactions aux conditions de vie de la ville industrielle, l'individualisation des unités résidentielles, l'application constante du type, la récurrence d'une forme (les variantes de la *crux decussata*) et l'investissement de temps et des budgets considérables pour planter, entretenir et perfectionner les compositions végétales des squares sont autant de particularités des squares montréalais de seconde génération, qui sont une vitrine de la ville et qui participent au parachèvement, jusqu'alors, de l'espace urbain montréalais.

Fig. 7.24 : Les squares du centre de Montréal en 1910, selon le Plan de la cité de Montréal : ses principaux monuments religieux et civils, voies de communications, Joseph J. Charlebois (1910), Montréal, J. Charlebois, BAnQ, J. Cha.

Fig. 7.25 : L'ensemble des squares montréalais, selon le Plan de la cité de Montréal et de ses environs, Elzéar Pierre Joseph Courval (1931), Montréal, Ville de Montréal, BAnQ, J. Cha.

CONCLUSION

LES SQUARES MONTRÉALAIS : UNE IMAGE ET DES FORMES PERSISTANTES ET STÉRÉOTYPÉES

Les squares victoriens ont été des formes urbaines et paysagères étroitement liées aux modes d'urbanisation du territoire montréalais du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle. La question principale de la recherche était de savoir comment les squares ont contribué à l'urbanisation paysagère du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle à Montréal. Les sous-questions rattachées à la question principale étaient les suivantes :

- Quels sont l'origine et le contexte d'implantation des squares à Montréal ?
- Par qui et pour qui se construisent les squares ?
- Quels éléments et quelles règles de composition caractérisent les squares montréalais ?
- Quelles sont les constantes qui se dégagent à travers le temps ?

La somme des éléments de réponse a permis de retracer la genèse des formes des squares montréalais et d'en caractériser le processus d'adaptation à de multiples circonstances. Les hypothèses de recherche étaient les suivantes :

1- Le square est un élément lié au développement de Montréal comme métropole.
2- Le square est un élément structurant du développement urbain de Montréal.
3- L'évolution du square résulte de l'adaptation d'un type à différentes circonstances.

La recherche a combiné deux analyses : l'une concerne les processus typologiques et l'autre, les circonstances et les contextes sociopolitiques liés à la création des squares. Ces deux axes d'analyse ont été associés dans la mesure où les processus typologiques s'expliquent par les contextes et les circonstances en question. Sur ce dernier point, la recherche a eu recours à la méthode historico-interprétative, ce qui impliquait de documenter

exhaustivement les origines contextuelles de chaque square. Par ailleurs, la thèse a recouru à l'analyse typologique pour reconnaître, à même la diversité des exemplaires, les récurrences en termes de règles de composition et autres caractéristiques typiques. Nous avons considéré le processus de dérivation ou d'individuation des types comme relevant des contextes et des acteurs particuliers ayant présidé à la création de chaque square. Cela nous a amené à lier la forme des squares au sens qui leur était attribué dans un contexte donné, nous permettant ainsi de mettre à profit l'approche herméneutique de la forme urbaine.

En réponse à de multiples intérêts (symboliques, économiques, sanitaires, civiques, esthétiques, de représentation et de distinction), le square s'est généralisé à la période victorienne comme solution d'aménagement prépondérante à des impératifs urbains et comme composante de premier ordre du développement de la trame urbaine. Du point de vue urbain et paysager, les squares ont été construits à partir d'un noyau de propriétés inhérentes aux deux types de base : le square-place et le square-jardin. Les types d'origine britannique ont été importés, naturalisés, appropriés et teintés des circonstances locales au point de paraître éventuellement « natifs ».

Pendant plus d'un siècle, le square est apparu comme la solution typique à une gamme étendue de problèmes urbains dans différents contextes et pour divers acteurs. À même la pluralité et la variété d'exemplaires produits, une forme urbaine et paysagère récurrente a émergé du lot : un îlot rectangulaire couplé d'une *crux decussata* (deux axes croisés). Au fil des ans, après plusieurs phases de dérivation et à travers de multiples contextes de production, la version montréalaise du square s'est simplifiée et la portée des intentions et des idéaux sous-jacents s'est amenuisée. Le type square est dorénavant une image, mentale et concrète, à ce point générique et élémentaire qu'elle est devenue un stéréotype.

La thèse a démontré que l'édification des squares s'est déroulée en deux périodes : la naissance et l'émergence des squares entre 1801 et 1860 et la consolidation et la multiplication des squares entre 1860 et 1914. Voici les caractéristiques tant sociopolitiques que formelles des squares que nous avons identifiées comme étant de première et de deuxième générations.

Tableau 2
Les types, les catégories fonctionnelles et les ressemblances formelles des squares

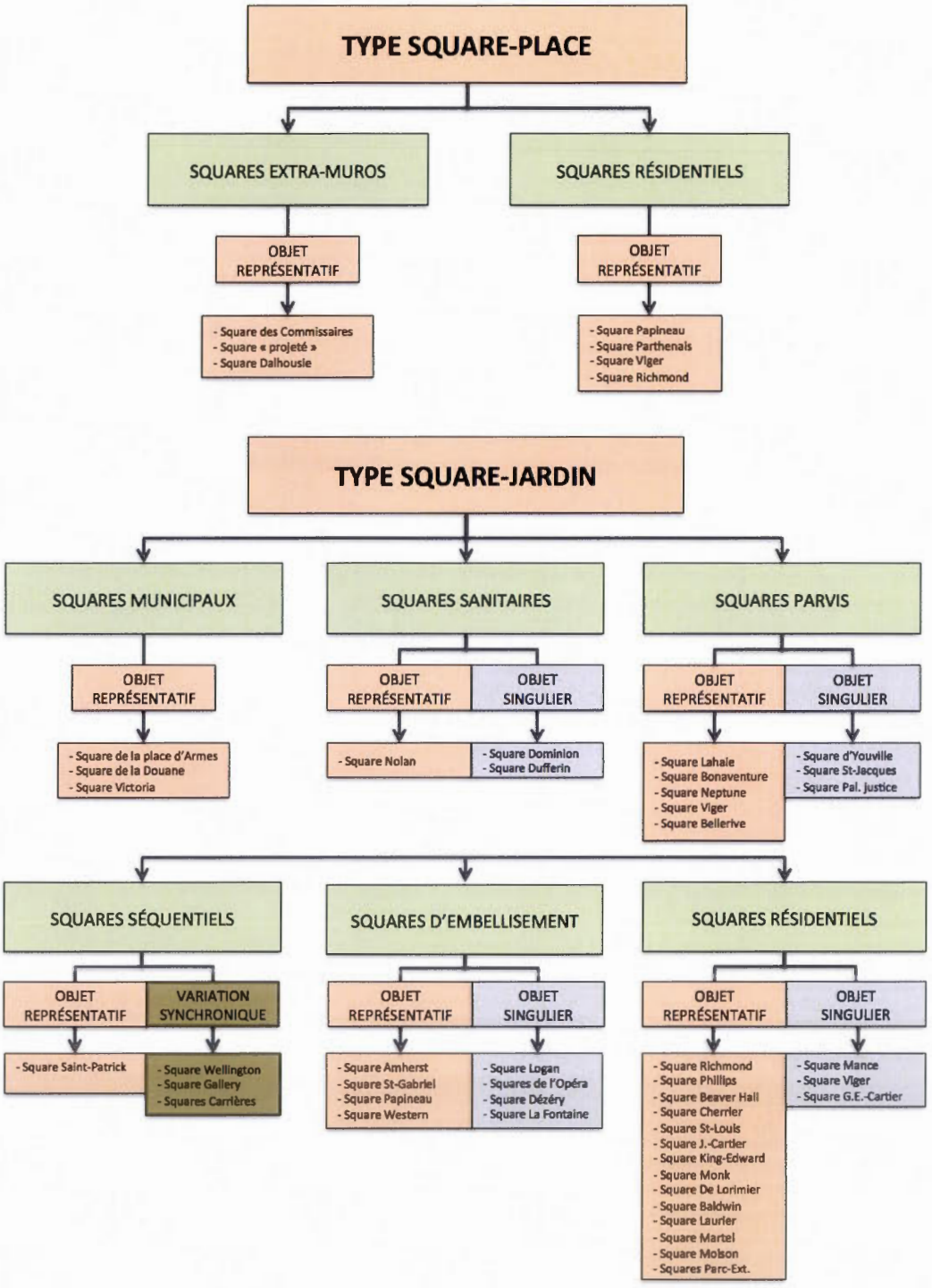

Source : Jonathan Cha.

Les squares de première génération (1801-1860)

Les squares de première génération contribuent au développement de la ville et à l'expansion du territoire. Les premières formes urbaines et paysagères des squares montréalais s'élaborent entre 1801 et 1860. La loi du Parlement du Bas-Canada ouvrant au démantèlement des fortifications en 1801 et le dépôt du plan des Commissaires pavent la voie à l'introduction des squares à Montréal. Élaboré et mis en œuvre entre 1801 et 1824, ce plan libère trois places à des points de jonction stratégiques entre la ville *intra* et *extra-muros*, une à l'ouest, une au centre et une à l'est. Ces squares-places vaguement rectangulaires présentent des formes et des topographies irrégulières, notamment par leur localisation sur le coteau Saint-Louis et aux abords du ruisseau Saint-Martin. Liés à des voies de circulation importantes, ces dégagements structurants, au contact entre la ville et ses faubourgs, introduisent d'entrée de jeu le caractère public et la mixité des fonctions. Ces squares-places pourront, quelques décennies plus tard, être transformés en square-jardin.

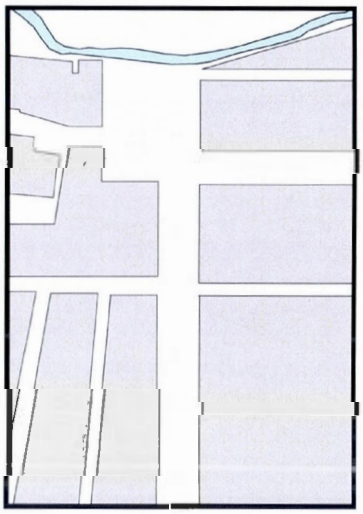

Fig. C.1 : Plan du square des Commissaires, J. Cha.

Fig. C.2 : Plan du square projeté au nord de la place d'Armes, J. Cha.

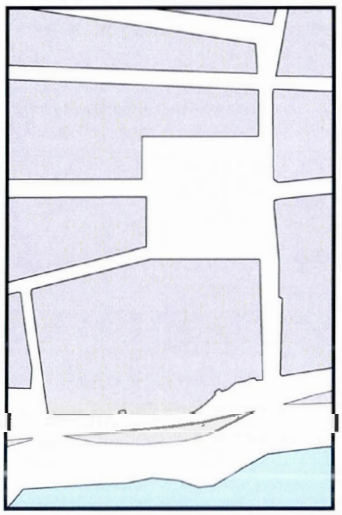

Fig. C.3 : Plan du square Dalhousie, J. Cha.

Dans la foulée du plan des Commissaires, des initiatives individuelles de la bourgeoisie canadienne-française contribuent à l'expansion de la ville et à la création des premières enclaves résidentielles à l'est de la ville. Des donations et des exigences d'aménagement des familles Papineau, Parthenais, Viger, Guy et Lacroix permettent d'ouvrir des voies et des places, de les utiliser comme places de marchés, puis de les transformer en squares-jardins.

Ces squares primaires se caractérisent par un dégagement régulier de forme rectangulaire traversé d'un axe de circulation selon une orientation nord-sud.

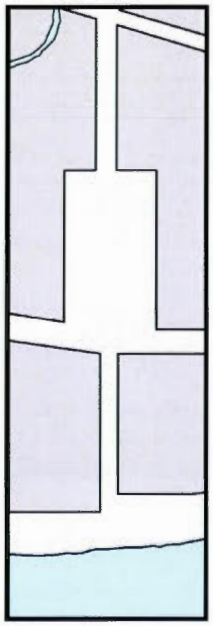

Fig. C.4 : Plan du square Papineau, J. Cha.

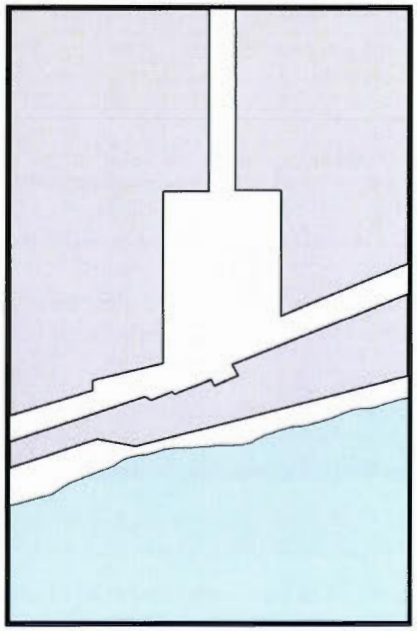

Fig. C.5 : Plan du square Parthenais, J. Cha.

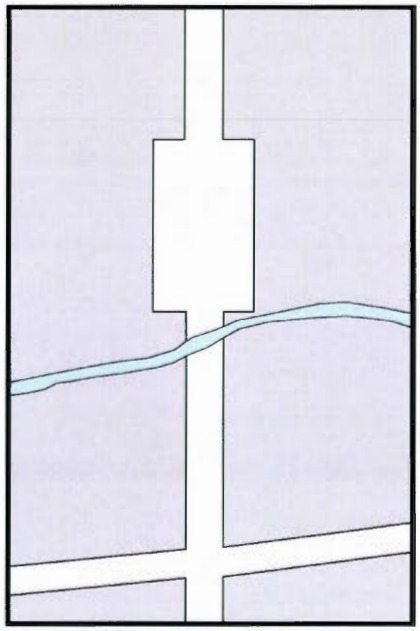

Fig. C.6 : Plan du square Viger, J. Cha.

La bourgeoisie canadienne-anglaise participe également à l'expansion urbaine de Montréal par des plans de lotissements résidentiels réalisés en 1819 et 1838. Le plan Ross s'inscrit dans la continuité des plans antérieurs (Parthenais, Papineau et Viger) en ce qui a trait à la récurrence et à la régularité du tracé, soit un dégagement de forme rectangulaire par lequel s'amorce une voie de circulation le traversant. Les plans Ross et Phillips sont cependant de structure nettement plus complexe. Conçus comme des quartiers, ils se composent d'une hiérarchie de voies et d'espaces (rues, avenues, places, squares, terrasses) aux proportions rigoureusement calculées et visent la création d'un ensemble urbain remarquable. Le plan Phillips introduit la terrasse d'habitations et le square-jardin comme objet de valorisation foncière. Les squares-jardins s'implantent dans l'axe des voies de circulation et deviennent tant des points focaux et des ornements viaires que des nœuds de la composition. Ces projets sont orchestrés par des promoteurs privés, mais approuvés et mis en œuvre par l'administration municipale. La collaboration et les liens étroits entre les acteurs impliqués sont nécessaires à la réalisation de tels projets.

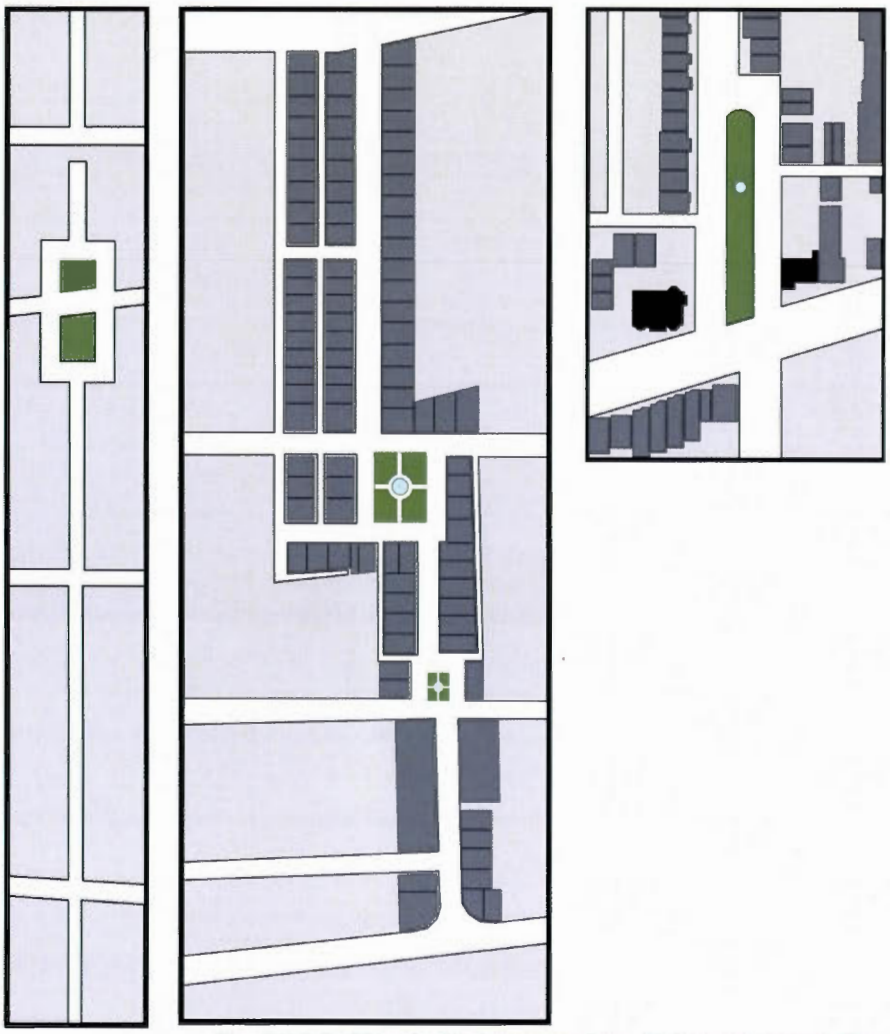

Fig. C.7-8-9 : Plans de développement Ross, Phillips et Mance, J. Cha.

Parallèlement à l'élaboration des enclaves résidentielles, une municipalisation des places d'Armes et du Marché s'amorce dans le territoire de la vieille ville à compter des années 1840. Sous l'impulsion de l'architecte et inspecteur de la cité John Ostell, les places existantes sont régularisées, leurs pourtours reconstruits et leurs centres transformés en square-jardin. Ces deux squares relèvent d'une ségrégation fonctionnelle, recourent à la mise en tension et servent dès lors à mettre en valeur des institutions leur étant rattachées (église Notre-Dame, Banque de Montréal, édifice de la Douane) et la nouvelle administration municipale (en tant que lieux d'influence et de représentation des armoiries).

Dans les années 1850, c'est au tour des squares des Commissaires et Viger d'être également transformés en squares-jardins. L'un contribue à embellir et à ennoblir Montréal à l'occasion de la visite du prince de Galles et l'autre à doter Montréal d'un grand lieu d'attraction et de divertissement.

À l'exception du square Parthenais, tous les squares planifiés et érigés à Montréal entre 1801 et 1860 sont de nature publique. Les initiatives personnelles et privées de propriétaires terriens et de promoteurs souhaitant offrir un cadre de vie propre et unique à la classe bourgeoise sont liées à la volonté de l'administration publique qui a pour mandat de les mener à terme. Une entente et des liens personnels entre les instances privées et publiques sont essentiels à la réalisation des enclaves résidentielles. Ce sont donc des développements publics définis par des intentions et des conditions de nature privée. De la dizaine d'exemples de squares illustrés dans cette première période, la moitié est associée à un lotissement résidentiel planifié et l'autre moitié est associée à un ou des édifices dits monuments ou est totalement indépendante de son contexte.

Tous les squares planifiés et les places transformées en squares-jardins (des Commissaires, d'Armes, de la Douane, Beaver Hall, Mance, Phillips, Richmond et Viger) empruntent le modèle de l'enclos (clôture et portes d'entrée). Ces squares ont un tracé classique de *crux quadrata* et de *crux decussata*. Au square Richmond, les deux tracés sont combinés, alors que le square Phillips passe de la *crux quadrata* (planification) à la *crux decussata* (réalisation). Tous les squares sont de petites dimensions et se caractérisent par la présence d'un bassin central. Une très grande constance s'observe entre les squares de la place d'Armes, de la Douane, Beaver Hall, Phillips et Richmond, qui sont réalisés dans un court laps de temps par le même groupe restreint d'acteurs. Par le recours à des modèles classiques, ces premiers essais de squares-jardins démontrent un certain conservatisme et un attachement au type traditionnel du square-jardin britannique, particulièrement londonien.

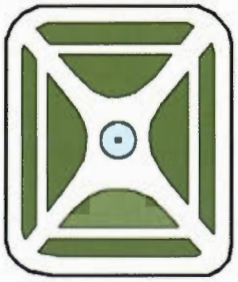

Fig. C.10 : Square de la place d'Armes, J. Cha.

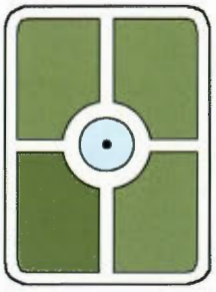

Fig. C.11 : Square de la Douane, J. Cha.

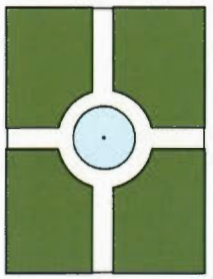

Fig. C.12 : Square Beaver Hall, J. Cha.

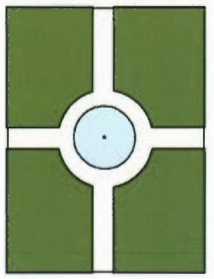

Fig. C.13 : Square Phillips, J. Cha.

Fig. C.14 : Square Phillips, J. Cha.

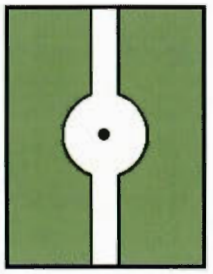

Fig. C.15 : Square Beaver Hall, J. Cha.

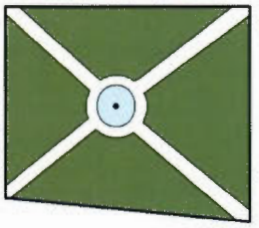

Fig. C.16 : Square Richmond, J. Cha.

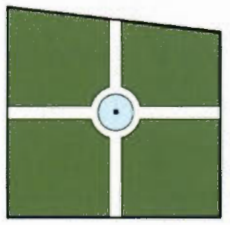

Fig. C.17 : Square Richmond, J. Cha.

Les squares de la première génération (1801-1860) s'inscrivent dans la tradition britannique. En effet, les squares montréalais poursuivent le savoir-faire du XVIII[e] siècle et des squares londoniens : du vide au jardin enclos. La *crux quadrata*, le bassin central, les terrasses d'habitations, le caractère privé et élitiste, la mise en tension et la libération de vues (*prospect*) sont tous des éléments chers aux types londoniens.

La *crux quadrata*, qui se caractérise par un croisement d'allées perpendiculaire, est la forme paysagère dominante des squares de première génération. Les premiers squares planifiés et aménagés à Montréal suivant les plans Ross (Richmond) et Phillips (Phillips et Beaver Hall) recourent au modèle classique de la *crux quadrata*. Cette stylistique privilégiée par John Claudius Loudon s'applique parfaitement à des squares de forme carrée et de petites dimensions ainsi qu'à un contexte d'intimité résidentielle.

Les squares Viger et des Commissaires (Victoria), réalisés en 1851 et 1860, sont les deux squares à se démarquer dans la production des squares de première génération. Alors que les premiers squares étaient plutôt de forme carrée, ces squares se présentent sous une forme rectangulaire héritée de cessions de terrains. Quoique demeurant associés à une organisation classique, ces deux projets complexifient le langage paysager par l'ajout

d'allées de ceinture, la modification du bassin (forme, nombre, position), la fluidité de certaines portions du tracé, la densification végétale (notamment par les massifs d'arbustes) et la présence d'un kiosque à musique (Viger) leur attribuant une fonction d'agrément public. Ces deux exemples et particulièrement le square Viger ouvrent la voie à une individuation du type et une diversification stylistique des squares-jardins entre 1860 et 1914.

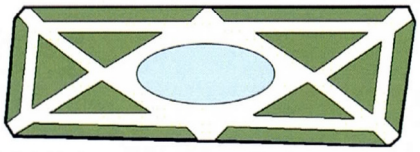

Fig. C.18 : Square Victoria, J. Cha.

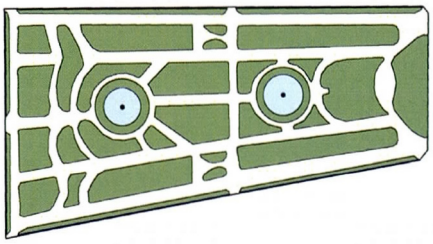

Fig. C.19 : Square Viger, J. Cha.

Les premiers squares-jardins de Montréal aménagés dans les années 1850 contribuent largement à l'entrée en scène de la végétation dans le milieu urbain montréalais. Tous les squares participent à des volontés d'agrandir, d'aérer et d'embellir la ville. À l'exception du square Viger, les premiers squares présentent une échelle et une ambiance intimistes ainsi qu'une unidimensionnalité formelle. Aux volontés des promoteurs, des propriétaires terriens et des promoteurs privés s'ajoute la volonté municipale d'institutionnaliser et de monumentaliser la ville. Elle joue donc un rôle déterminant dans l'implantation des squares. Les premiers squares montréalais sont intimement liés à la redéfinition de la forme urbaine de Montréal et à l'urbanisation du territoire *extra-muros*. N'ayant pas de modèles locaux, les concepteurs de squares s'appuient sur leur héritage britannique qu'ils transposent aux réalités du territoire montréalais. C'est sur ce corpus que se constitue, dans la deuxième génération, une conscience spontanée du type square-jardin montréalais.

Les squares de deuxième génération (1860-1914)

La période 1860-1914 correspond à la multiplication et au summum décoratif des squares-jardins, désormais une figure connue des Montréalais. Les squares entièrement publics varient leur contexte d'implantation et se répandent à l'échelle de la ville. Ils remplissent de nouvelles fonctions et répondent à une plus grande variété d'acteurs. Malgré une

diversification des squares-jardins générée par une plus grande production, la forme paysagère de la *crux decussata* devient l'image stéréotypée des squares montréalais. Les squares s'adaptent aux motivations diverses, représentent une solution qui convient à toutes les situations et sont construits par plusieurs acteurs différents.

Les squares répondent davantage à des besoins et à des intentions d'améliorations publiques d'ordre hygiénique et esthétique. La répartition et la démocratisation des squares tout autant que leur embellissement pour un large public font entrer les squares dans une nouvelle ère. Les squares ne sont plus construits seulement pour répondre à une clientèle aisée, mais à l'ensemble des Montréalais qui peuvent désormais profiter d'un espace végétal dans leur voisinage.

Les craintes d'épidémies, les impératifs de santé publique et des pressions populaires sont à l'origine de la création des squares Dominion et Dufferin à l'emplacement de deux anciens cimetières. Ces squares se démarquent des squares de première génération par leur grande superficie et leur recours à une esthétique pittoresque : des parterres sinueux et des allées ondoyantes. Ces formes naturalistes, inspirées des aménagements des squares-jardins de New York, répondent au besoin déclaré d'une nature salvatrice, à des usages multiples et apportent du mouvement et du renouveau paysager à un cadre bâti régulier. En présentant de nouvelles formes urbaines et paysagères, ces exemplaires ne s'éloignent pas tant du type montréalais, mais surtout des premières expressions formelles du type. Le square Nolan et la deuxième version du square Dominion témoignent néanmoins de la continuité de la *crux decussata*.

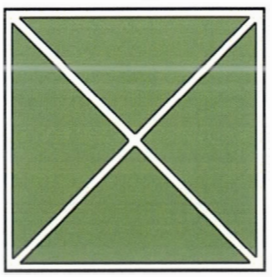

Fig. C.20 : Square Nolan, J. Cha.

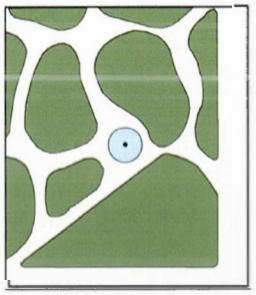

Fig. C.21 : Square Dufferin, J. Cha.

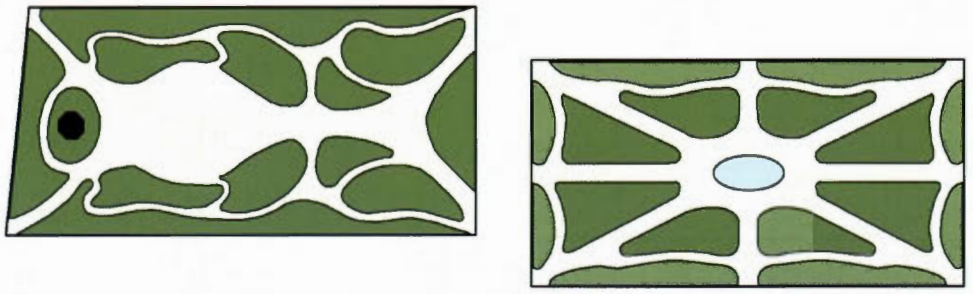

Fig. C.22 : Square Dominion (conception), J. Cha.

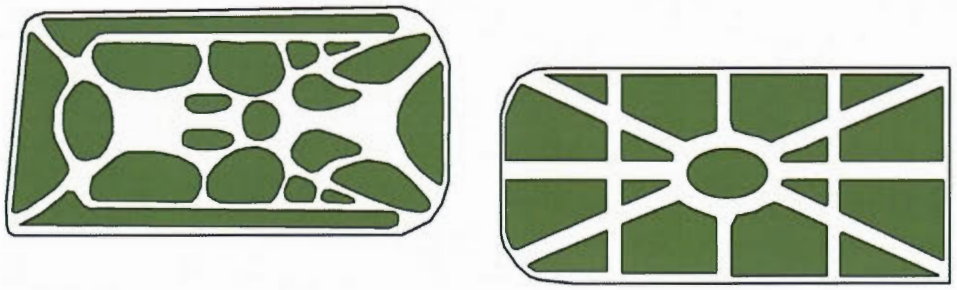

Fig. C.23 : Square Dominion (réalisation), J. Cha.

À compter de la fin des années 1870, alors que l'industrialisation de Montréal se poursuit, plusieurs membres de la bourgeoisie canadienne-française désirent se créer des enclaves résidentielles à l'écart des nuisances de la ville industrielle. En réponse aux enclaves anglophones réalisées antérieurement, ces squares-jardins ne proposent pas de nouvelles formes urbaines comme ce fut le cas pour les squares de première génération, mais s'inscrivent dans la continuité de la trame urbaine existante. Ces squares sont réalisés avant l'édification de leur cadre bâti caractérisé par une architecture individualisée richement décorée. Les formes paysagères se définissent par un langage paysager classique, une *crux decussata*, un bassin central et une allée de ceinture. Les expérimentations des squares Dominion et Dufferin ne parviennent pas à instaurer un nouvelle esthétique pittoresque puisque les nouveaux squares résidentiels reviennent à la forme typique des squares de première génération. Encore une fois, la proximité des acteurs impliqués explique la signature commune de ces squares, clairement identifiée à l'élite francophone de Montréal et de Saint-Henri.

Dans la seconde période de production des squares, une vingtaine de squares d'embellissement sont aménagés à Montréal pour corriger et agrémenter l'espace urbain. Ils

partagent une fonction commune, celle d'embellir le parvis ou le seuil d'un édifice prestigieux (établissement d'enseignement, immeuble à bureaux, église, gare, palais de justice), de mettre en valeur un panorama ou d'ornementer la voie publique dans un contexte industriel. Qu'il s'agisse de donateurs influents, de conseillers municipaux ou de chefs d'entreprise, ils utilisent tous le square-jardin comme valorisation et rehaussement des édifices ou des paysages leur étant rattachés. Ici, le square-jardin fait figure d'accompagnement et ses formes ne présentent pas d'innovations particulières. Ces squares-parvis recourent à des variantes des *crux quadrata* ou *decussata*, des formes bien ancrées tant dans la conscience spontanée des faiseurs de squares que dans l'espace urbain montréalais.

Quelques squares de rues sont également réalisés. Le boulevard de l'Opéra, le projet le plus grandiose et inusité, est constitué d'une enfilade de quatre squares-jardins classiques, mais dans une abondance de végétation et d'ornements (fontaines et monuments). Quoique non réalisé, il est une autre occasion d'affirmation canadienne-française dans l'espace urbain. À ces squares s'ajoutent les squares séquentiels en bordure du Canal de Lachine et du chemin des Carrières. Ces squares d'ornementation viaire épousent les formes irrégulières des voies industrielles et en agrémentent le parcours. Puis, il y a les autres squares d'embellissement, qui n'ont aucun lien avec leur contexte outre celui d'esthétiser la ville par une naturalisation d'un terrain récupéré. Ces squares-jardins ont la particularité d'être conçus non pas seulement par un ingénieur-inspecteur, mais également par un horticulteur et un architecte paysagiste. Il en résulte des formes singulières qui réinventent les formes classiques traditionnelles ou qui proposent carrément un écart par rapport aux caractéristiques assimilées du type square-jardin. Les squares du boulevard de l'Opéra et le square du parc Logan s'éloignent du type montréalais en proposant de nouvelles expériences paysagères. Les squares Dézéry et du parc La Fontaine présentent davantage de fantaisie tout en demeurant intimement liés au type montréalais.

Entre 1880 et 1900, les squares se multiplient. Ils deviennent les lieux publics par excellence, les lieux de commémoration et d'expression des identités sociales. C'est la grande période des squares, tant par leur ornementation que par les activités qui s'y déroulent : parades, défilés, célébrations militaires, concerts de musique et carnavals. Les monuments commémoratifs et l'abondante ornementation végétale apportent grandeur et splendeur aux squares qui figurent désormais parmi les incontournables touristiques de la ville. Une telle opulence sur le plan horticole nécessite un code de conduite et un décorum public. La

bourgeoisie s'y retrouve et plusieurs grandes entreprises décident de s'établir en leur pourtour. Les squares centraux de première génération, autant dans leurs formes paysagères que dans leurs cadres bâtis, s'agrandissent, se densifient, se transforment et évoluent au rythme de la ville. Dans le Montréal métropole, les squares évoquent la richesse de la ville, ont un grand pouvoir d'attraction et présentent un décor prestigieux. La popularité des squares entraîne des agrandissements et des transformations aux squares centraux et à ceux de la rue Saint-Jacques et de la côte du Beaver Hall. Les aménagements s'adaptent à une plus grande affluence en dégageant davantage d'espace de circulation.

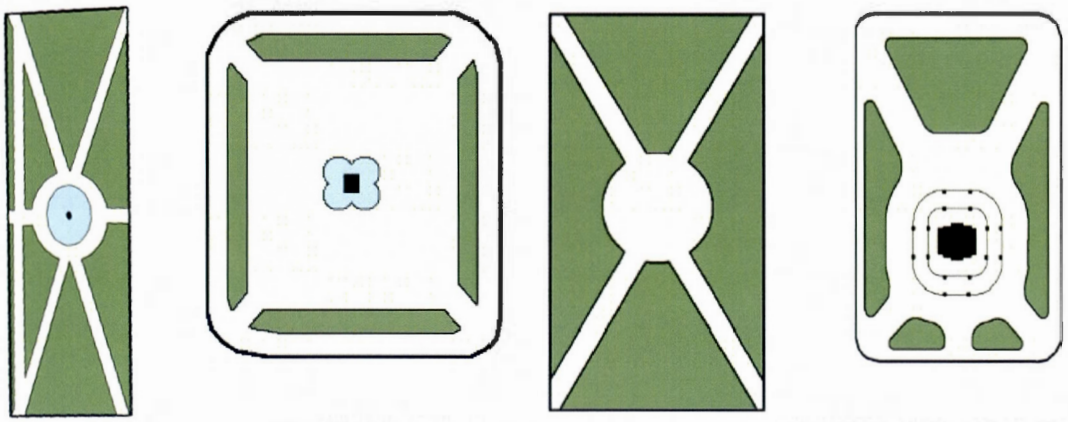

Fig. C.24-25-26-27 : Les squares Victoria, de la place d'Armes et Phillips (2), J. Cha.

Malgré un déclin de la production des squares au profit des parcs en Amérique du Nord, le square résidentiel connaît un regain d'intérêt à Montréal entre 1906 et 1914, moment où une dizaine de squares sont aménagés. Le type square-jardin persiste malgré l'essor du parc. Du point de vue de la forme paysagère, tous les squares recourent à la *crux decussata*, bien souvent à sa plus simple expression, donc sans allée de traverse ou pièce ornementale centrale. Ici, le type devient stéréotype et se répète de développement en développement. Le type en est à sa plus importante période de conscience spontanée où une forme se répète de square en square. Ainsi, le square a été dans un premier temps l'outil privilégié et circonscrit utilisé pour l'évolution de la ville historique, la conquête des espaces adjacents et le percement de voies publiques et dans un deuxième temps, a servi à attirer, justifier et ordonner une architecture contigüe qui lui donne sa noblesse. Bref, au début, c'est lui instrumentalise; à la fin, il est lui-même instrumentalisé. Les Montréalais ont développé une conception bien à eux de l'espace public, aux antipodes des origines privatives britanniques et du purisme règlementaire français : un espace, finalement, d'acquisition des consensus.

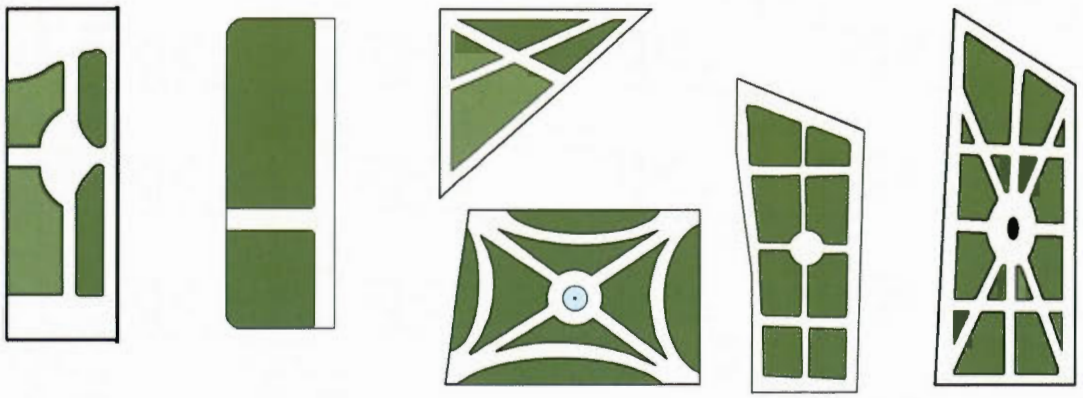

Fig. C.28-29-30-31-32-33 : Les squares Saint-Jacques (2), Wellington, Western, Bellerive et Saint-Patrick, J. Cha.

Fig. C.34-35-36-37-38 : Les squares Viger, Neptune, Amherst, Papineau et Bonaventure, J. Cha.

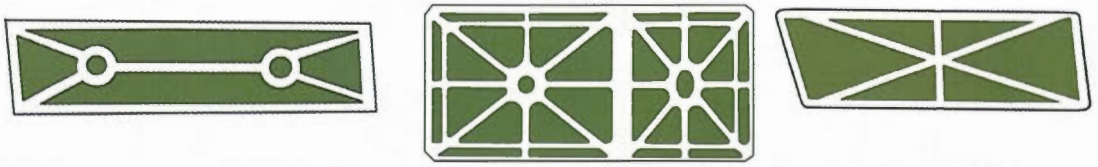

Fig. C.39-40-41 : Les squares d'Youville, Lahaie et Saint-Gabriel, J. Cha.

Fig. C.42-43-44 : Les squares du boulevard de l'Opéra, du parc Logan et Dézéry, J. Cha.

Fig. C.45 : Square du parc La Fontaine, J. Cha.

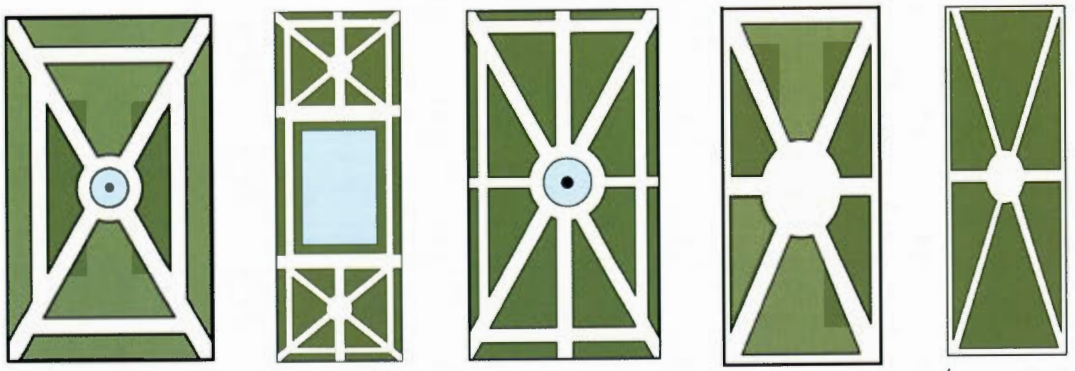

Fig. C.46-47-48-49-50 : Les squares Cherrier, Saint-Louis, Jacques-Cartier, Sir-Georges-Étienne-Cartier et De Lorimier, J. Cha.

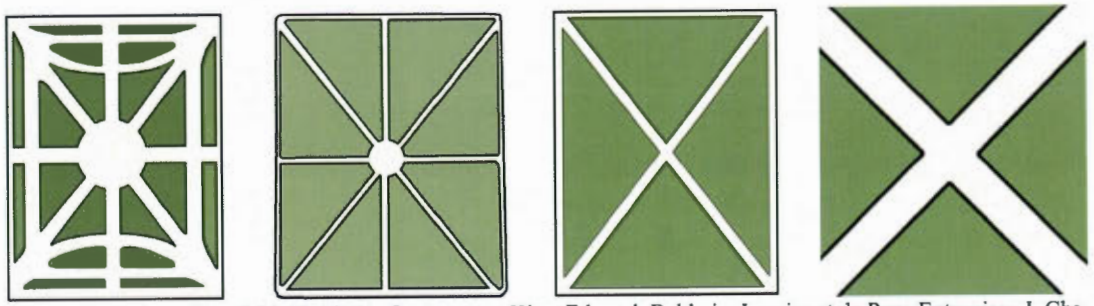

Fig. C.51-52-53-54 : Les squares King-Edward, Baldwin, Laurier et de Parc-Extension, J. Cha.

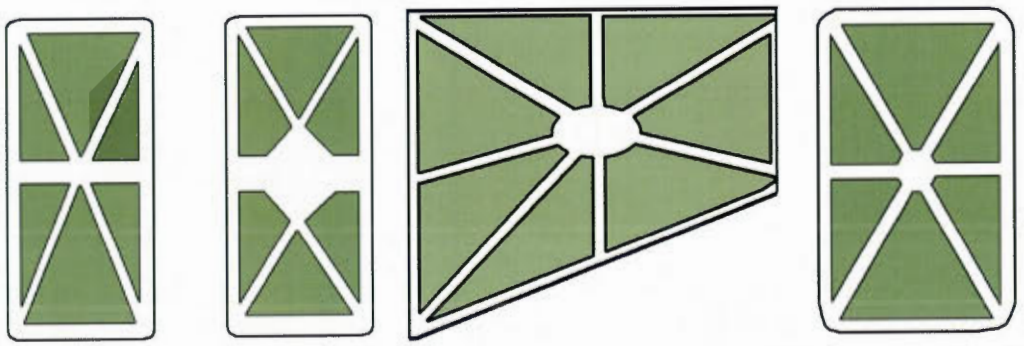

Fig. C.55-56-57-58 : Les squares Molson (2), Baldwin et Martel, J. Cha.

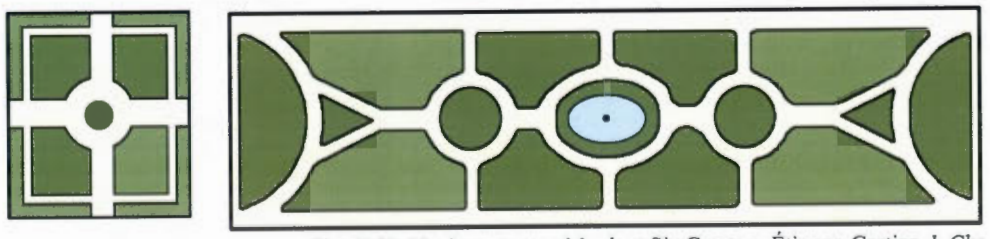

Fig. C.59-60 : Les squares Monk et Sir-Georges-Étienne-Cartier, J. Cha.

Les squares de seconde génération se caractérisent par leur multiplication à l'échelle du territoire montréalais. La majorité d'entre eux ne participent pas à l'invention d'une forme urbaine comme ce fut le cas dans la première génération, mais s'intègrent à la trame urbaine existante ou sur des sites ayant servi d'autres fonctions antérieurement. La diversité d'acteurs impliqués est encore plus grande (aménagistes, citoyens, comités, entreprises et municipalités) et les francophones y tiennent un rôle prépondérant, en particulier dans le cas des squares résidentiels, des squares-parvis et des squares d'embellissement.

Les squares deviennent également des lieux de commémoration et de spatialisation des groupes sociaux. Ils sont des lieux d'apparat, d'agrément et d'ornementation. Les squares remplacent les places publiques et deviennent les lieux civiques par excellence du Montréal métropole en accueillant la majorité des activités commémoratives et politiques. Montréal est à cette époque ouverte sur le monde et est influencée par des réalisations étrangères, en France et particulièrement aux États-Unis. L'influence française ne se retrouve pas tant dans les formes que dans les principes (répartition des squares dans tous les quartiers, démocratisation, environnement sain).

La présence de plusieurs municipalités sur le territoire de l'île de Montréal, impliquant des concurrences et des dédoublements de squares et de monuments, les exigences des acteurs, les volontés de spatialiser les groupes sociaux, les réactions aux conditions de vie de la ville industrielle, l'individualisation des unités résidentielles, la récurrence d'une forme (les variantes de la *crux decussata*) et l'investissement de temps et de budgets considérables pour planter, entretenir et perfectionner les compositions végétales des squares sont autant de particularités des squares montréalais de seconde génération, ceux qui sont une vitrine de la ville et qui participent au parachèvement, jusqu'alors, de l'espace urbain montréalais.

Le tableau de la genèse des squares montréalais permet de synthétiser, pour les deux périodes, 1801-1860 et 1860-1914, les catégories de squares, les acteurs et les concepteurs à leur origine, leurs motivations, les exemplaires produits ainsi que leurs formes urbaines et paysagères.

Tableau 3
La synthèse de la genèse des formes des squares montréalais

Catégories de squares/acteurs	Motivations/caractéristiques	Exemplaires	Formes urbaines et paysagères
L'introduction du square par l'initiative gouvernementale et municipale de restructuration du territoire montréalais intra et extra-muros			
Les squares extra-muros			
Gouvernement provincial Commissaires	Démolition des fortifications Assainissement/embellissement Favoriser l'expansion de la ville Élargir et ouvrir des rues/squares Créer une nouvelle forme urbaine Créer des nœuds de circulation	Square des Commissaires Square "projeté" Square Dalhousie	
Les squares municipaux			
Administration municipale Inspecteur/architecte John Ostell	Régularisation urbaine et bâtie Embellissement des places Verdissement de la ville Mise en valeur de l'administration Polarisation des fonctions Valorisation d'un édifice/de la ville Mise en valeur pour visite royale	Square de la place d'Armes Square de la Douane Square Victoria	
L'expansion de la ville et la formation d'un idéal urbain résidentiel et bourgeois sous l'initiative individuelle et l'ambition promotrice			
Les squares résidentiels			
Propriétaires terriens Promoteurs Élite bourgeoise Administration municipale	Dons et exigences de particuliers Contribution à l'expansion urbaine Valorisation foncière Création d'ensembles urbains Création d'enclaves bourgeoises Nouveau cadre de vie Normalisation des voies Standardisation des infrastructures Homogénéisation architecturale Hiérarchisation des espaces Désir d'embellissement	Square Papineau Square Parthenais Square Viger Square Richmond Squares Phillips et Beaver Hall Square Mance Square Viger Square Richmond Square Phillips Square Beaver Hall	

Catégories de squares/acteurs	Motivations/caractéristiques	Exemplaires	Formes urbaines et paysagères
Le square au cœur de l'amélioration de la santé publique			
Les squares sanitaires			
Association sanitaire Administration municipale Groupes de citoyens Conseillers municipaux Inspecteur Patrick Macquisten	Amélioration de la santé publique Résolution problèmes d'hygiène Solution aux craintes d'épidémies Introduction de la nature en ville Indépendance vis-à-vis le bâti	Square Dominion	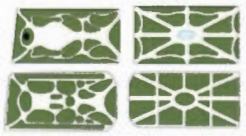
		Square Dufferin	
		Square Nolan	
Le square : un outil privilégié de mise en valeur architecturale et d'embellissement civique			
Les squares-parvis			
Propriétaires terriens Administration municipale	Dons et exigences Renforcement du cœur civique Mise en valeur d'une église	Square Saint-Jacques	
		Square Lahaie	
		Square Bonaventure	
Les squares-seuils			
Entreprises privées Administration municipale	Renforcement du cœur civique Mise en valeur d'un établissement Simplication formelle	Square du palais de justice	
		Square Neptune	
		Square Viger	
		Square Youville	
		Square Saint-Jacques	
Le square-vista			
Entreprise privée Conseiller municipal	Aération/verdissement de la ville Embellissement de sites industriels Profiter du panorama du fleuve Indépendance vis-à-vis le bâti	Square Bellerive	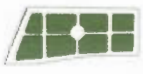

Catégories de squares/acteurs	Motivations/caractéristiques	Exemplaires	Formes urbaines et paysagères
Le square : un outil privilégié de mise en valeur architecturale et d'embellissement civique			
Le square d'embellissement			
Groupes de citoyens Concepteurs divers Association Saint-Jean-Baptiste Association des Architectes P.Q.	Embellir et harmoniser la ville Individualisation de la conception Expérimentation paysagère Mise en valeur d'une édifice Affirmation identitaire Mise en réseau des squares Indépendance vis-à-vis le bâti	Square du parc Logan Squares du boulevard de l'Opéra Square Dézéry Square du parc La Fontaine Square Amherst Square Saint-Gabriel Square Papineau Square Western	
Les squares séquentiels			
Conseillers municipaux Administration municipale Gouvernement fédéral	Aération/verdissement de la ville Amélioration des conditions de vie Embellissement de sites industriels Formes irrégulières Indépendance vis-à-vis le bâti	Square Wellington Square Saint-Patrick Square Gallery Squares du chemin des Carrières	

Catégories de squares/acteurs	Motivations/caractéristiques	Exemplaires	Formes urbaines et paysagères
Grandeur et splendeur du square civique par le caractère métropolitain, la monumentalisation et la commercialisation			
Le square métropolitain			
Administration municipale Groupe de citoyens Entreprises privées Touristes	Quête de grandeur et splendeur Événements culturels Manifestations politiques Démesure, grandes ambitions Monumentalité du cadre bâti Mixité des formes Multitude de monuments Vaste ouverture	Square Dominion	
Les squares commerciaux			
Entreprises privées Administration municipale	Localisation stratégique Engouement pour les squares Densification du bâti Monumentalisation du bâti Réaménagement des squares Simplification des formes	Square Victoria Square Phillips Square de la place d'Armes	
Les squares avec monuments			
Comités privés Entreprises privées Élite anglophone Élite francophone Administration municipale	Rendre un caractère civique Spatialisation d'identités sociales Commémoration Monumentaliser la composition Modification partielle des tracés	Square Dominion Square Victoria Square Phillips Square Bonaventure Square Jacques-Cartier Square de la place d'Armes Square Viger Square Saint-Louis Square Saint-Patrick	 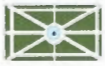

Catégories de squares/acteurs	Motivations/caractéristiques	Exemplaires	Formes urbaines et paysagères
Les squares-jardins : une forme urbaine et paysagère se cristallisant dans les développements résidentiels			
Les squares résidentiels			
Administration municipale	Dons et exigences de particuliers	Square Cherrier	
Élite francophone	Valorisation foncière		
Propriétaires terriens	Le square = stimulant immobilier	Square Saint-Louis	
Promoteurs	Éloigner les nuisances industrielles		
	Ensembles résidentiels	Square Jacques-Cartier	
	Mise en valeur d'un secteur		
	Individualisation architecturale		
	Quête d'une image de marque	Square Sir-George-Étienne-Cartier	
		Square King-Edward	
		Square Monk	
		Square De Lorimer	
		Square Baldwin	
		Square du parc Laurier	
		Square Martel	
		Square Molson	
		Squares de Parc-Extension	

Source : Jonathan Cha.

Formes et caractéristiques particulières des squares montréalais

La pluralité d'acteurs, de besoins et de fonctions

Un aspect caractéristique de la création des squares montréalais est la pluralité et la variété des acteurs liés à leur création. Les propriétaires terriens, les promoteurs, les municipalités (maires, commissaires, conseillers, députés, inspecteurs), les citoyens, les associations sanitaires, les entreprises publiques et privées et même le gouvernement provincial contribuent à en faire une figure urbaine dominante. Cette diversité d'acteurs, aussi bien des

groupes de citoyens que des élites, est une indication claire de la popularité du square et de l'engouement partagé de se prévaloir d'un square-jardin à des fins hygiéniques, esthétiques, foncières, etc. Les propriétaires terriens, les promoteurs et les autorités municipales représentent les agents les plus actifs et les plus marquants, ceux qui ont le plus de pouvoir et d'influence sur la structure de l'espace urbain montréalais. Les squares résidentiels, lieux d'habitat des bourgeoisies canadienne-française et anglaise, s'érigent grâce aux liens étroits entretenus par cette triade d'acteurs. Architectes, architectes paysagistes, arpenteurs, ingénieurs, jardiniers et horticulteurs s'affairent à leur mise en forme et apportent, à divers moments, leur expertise particulière.

À la lumière de la pluralité d'acteurs, les squares répondent à un nombre important de besoins, de fonctions et d'aspirations. Les squares sont liés par leur association à des édifices aux fonctions administratives, financières, marchandes, portuaires, religieuses ou résidentielles. Occasionnellement, le square n'est pas associé à un cadre bâti, mais plutôt à un panorama, ou sert à l'agrément d'un parcours urbain. Le square est à l'origine un lieu d'établissement et de rassemblement de la haute société, un lieu rehaussant la valeur des développements immobiliers, un lieu d'épanouissement et un objet de mise en scène architecturale témoignant de la quête d'être le reflet de l'excellence de l'établissement lui étant rattaché. Objet d'embellissement de la ville (des parvis d'églises aux établissements privés et publics), le square est un art promotionnel contribuant à la constitution et au renforcement des « nœuds civiques ». Le square se présente comme une vitrine touristique pour la ville. Parfois legs de propriétaires terriens soucieux de laisser un héritage urbain, parfois liant entre la vieille ville à la nouvelle ville, le square participe à la modernisation et à la standardisation des infrastructures publiques et viaires et à l'amélioration des conditions de vie. Le square est également un lieu de commémoration, de consolidation et de territorialisation des identités nationales. Il est évocateur du côtoiement des deux groupes dominants de la société montréalaise ainsi que des « deux Montréal », la classe bourgeoise et la classe ouvrière. Le square démontre son caractère civique et collectif tout autant que son adaptabilité et sa polyvalence au regard aux divers désirs citoyens à combler.

L'implantation en tous lieux et l'accessibilité universelle

Les contextes d'implantation des squares sont multiples. Les squares s'établissent sur des propriétés non encore urbanisées, sur des places publiques existantes, sur la voie publique,

sur le parvis devant l'église, sur d'anciennes emprises industrielles, ferroviaires et réserves militaires et sur d'anciens cimetières, réservoirs d'eau et abattoirs. Les squares relèvent d'un opportunisme social, politique et financier, sont omniprésents et contribuent, par insertion, remplacement ou planification, à façonner le territoire montréalais.

Les squares montréalais sont éminemment publics et érigés sur le domaine public. Outre quelques exemples précoces d'enclaves résidentielles à caractère privé, et malgré le fait qu'un certain nombre de squares aient été munis de grilles et de portillons (verrouillés le soir et la nuit), les squares ont toujours été aménagés par les municipalités et ouverts à l'ensemble des publics. Initialement localisés au centre de la ville dans des quartiers habités par la bourgeoisie, les squares s'étendent graduellement aux quartiers populaires limitrophes. Avant l'essor des parcs, le square remplit le rôle de poumon vert, de lieu d'aération et de sociabilité en opposition avec la densité malsaine de la ville industrielle. Les squares ne contiennent aucun élément contraignant la libre circulation, sont répartis dans l'ensemble de la ville et sont accessibles à tous.

Ainsi, les squares ne sont pas confinés à un territoire circonscrit, à un groupe social et à une fonction uniques. Ils sont représentatifs de l'histoire de la ville, des aspirations, des négociations et des efforts déployés par les populations concernées, notamment en ce qui concerne les pressions exercées sur les pouvoirs municipaux par la population. Le XIX^{e} siècle a donc vu s'ériger le square comme principal espace public de la ville, en remplacement de la place publique traditionnelle. Le nombre élevé de squares s'explique notamment par la richesse et l'essor industriel et financier de la ville, la structure de la ville (alors érigée en plusieurs municipalités et faubourgs), l'urbanisation croissante, la variété et l'héritage des acteurs, les ségrégations et les « rivalités » des groupes sociaux ou ethniques et la diversité des besoins à combler grâce à cette forme urbaine et paysagère.

Le square rectangulaire inséré dans le lotissement urbain

Outre les rares formes triangulaires et trapézoïdales employées pour les squares de rues d'anciennes emprises industrielles (Wellington, Gallery, des Carrières), les formes se résument à deux expressions : le carré (essentiellement utilisé dans les années 1840-1850) et le rectangle ; le rectangle étant la forme la plus abondamment retenue. Elle s'inscrit dans

la trame urbaine existante en reprenant l'îlot urbain rectangulaire allongé. Les squares respectent le cadastre montréalais en s'implantant et en s'alignant majoritairement selon la trame des voies publiques et des cadres bâtis contigus. La grille orthogonale des rues définissant des îlots rectangulaires guide donc la forme urbaine des squares. La spécificité du schéma d'urbanisation montréalais, le « géométrisme riverain », « est une forme unique d'américanité urbaine [, soit une] configuration d'ensemble relativement souple et irrégulière [alliée à une] orthogonalité et [une] régularité typique de la grille de rues [étasunienne,] mais issue d'une évolution spontanée à partir d'une organisation spatiale rurale plutôt que d'un plan d'aménagement urbain préconçu[1173] ». Dans cette logique, une majorité de squares sont disposés selon une orientation nord-sud. Le cercle, l'ovale, le trapèze, l'octogone ou toutes autres formes utilisées en Grande-Bretagne et en France ne trouvent pas d'équivalents à Montréal ; les squares reproduisent la logique d'encadrement plutôt que de viser une forme urbaine expressive. Outre les premiers squares *intra* et *extra-muros* intégrés à une trame ancienne (place d'Armes et de la Douane) ou à la jonction avec une nouvelle trame (Dalhousie et Victoria), ceux situés en retrait et empiétant sur la voie publique issus de lotissements à caractère privé (Beaver Hall, Mance, Parthenais, Phillips et Richmond) et ceux du chemin des Carrières (réappropriation d'une ancienne voie industrielle), la majorité des squares s'inscrit parmi les îlots montréalais.

L'association à une voie importante

Les squares de première génération *extra-muros* intégraient dans leurs développements, l'ouverture d'une voie importante. Cette relation à une voie de circulation significative s'est poursuivie dans la production des squares de seconde génération. En effet, les squares montréalais sont pour la plupart implantés en bordure d'une voie principale. Les rues Dorchester (Beaver Hall, Dominion, Dufferin, Papineau), Notre-Dame (place d'Armes, Dalhousie, Parthenais, Papineau), Saint-Antoine (Richmond, Jacques-Cartier, Victoria, Viger), Sainte-Catherine (Western, Phillips, Dézéry), Saint-Denis (Viger, Saint-Jacques, Saint-Louis), Saint-Laurent (Cherrier, Lahaie, Martel) et la côte du Beaver Hall (Victoria, Beaver Hall, Phillips) comptent parmi les rues importantes à Montréal à être agrémentées

---

[1173] Odile Héneault (2006), « Le géométrisme riverain, schéma d'urbanisation typiquement montréalais. Origine et spécificité de la trame urbaine organico-mécanique de Montréal », notes d'exposé, DES 2520, p. 3.

d'au moins un square. Par ailleurs, cette caractéristique dominante n'empêche cependant pas les squares d'être contigus à des rues résidentielles, une spécificité de la majorité des squares de la ville. Le square est au cœur de la grille et des parcours urbains.

Les squares-jardins divisés par une voie de circulation

Huit squares à Montréal présentent une caractéristique assez particulière et peu répandue à l'étranger, une division en deux portions par une voie de circulation (Richmond, Dominion, Victoria, Papineau, La Fontaine, Viger, Baldwin et Molson)[1174]. Le square Richmond est le premier à reposer sur une telle structure. La volonté de James Ross de poursuivre le lotissement existant à l'est de sa propriété l'encourage à disposer, de part et d'autre de la rue Saint-Antoine, un square-jardin carré. Cette stratégie assure une présence sur l'une des plus importantes voies publiques menant à la vieille ville tout en permettant l'érection des propriétés en retrait de la voie publique principale. Le tracé d'un axe perspectif nord-sud aboutissant sur le square, la rue Richmond, ajoute à la composition d'ensemble du lotissement.

Aux confins de la vieille ville, le square Victoria est établi entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine. Au début des années 1870, dans la foulée du déplacement vers le square Chaboillez du marché public, Montréal décide de prolonger le square au-delà de la rue Saint-Antoine. « *The portion above Craig Street has been raised and turfed walks have been made and trees planted through it; a place has been left in the centre for an ornamental fountain*[1175]. » À l'image du square Richmond, le square comporte deux squares-jardins rectangulaires divisés par la voie publique. Le dégagement offert par l'enlèvement des activités de marché, l'effervescence commerciale, sociale et religieuse du secteur, ainsi que l'association à la commémoration du Régime britannique encouragent la Ville à procéder à l'agrandissement et au doublement du square-jardin. L'agrandissement du square Viger au-delà d'une rue se justifie pour sa part par le désir d'embellissement d'un quartier bourgeois enrichi par la présence de la gare-hôtel Viger du Canadien Pacifique. L'enlèvement des bâtiments marchands, dont le « marché à bestiaux », laisse cours à l'aménagement d'un

---

[1174] Les squares Blackstone et Franklin de Boston et le Public square de Cleveland (quatre squares côte à côte) représentent deux exemples étatsuniens probants à cet effet.

[1175] *Report of the City Surveyor on the various works executed by the road department of the city of Montreal during the year 1873*, DGDAVM.

nouveau square-jardin de l'autre côté de la rue Saint-Hubert. Le square Papineau, à l'instar des squares Victoria et Viger, est le résultat du démantèlement d'un marché public. D'une très grande superficie et déjà traversé par deux voies de circulation, le square se compartimente en trois sections, offrant *ipso facto* trois espaces distincts bien délimités et aménagés différemment.

La division du square Dominion tient au percement de la rue Dorchester en 1856, au milieu de l'ancien cimetière Saint-Antoine. « *The City Surveyor gave public notice that Dorchester Street was to be extended through it*[1176]. » Le percement de la rue Dorchester amorce un processus d'urbanisation du secteur entraînant les premiers projets de lotissement dès le début des années 1860. Afin de paver la voie à l'aménagement en square sanitaire du site de l'ancien cimetière, la Cité de Montréal, par une résolution du conseil municipal du 16 janvier 1867, acquiert de la Fabrique de la paroisse de Montréal des terrains requis pour l'ouverture ou l'élargissement de rues. Toutes les rues bordant le square Dominion prennent naissance de cette acquisition. Leur parachèvement ou leur prolongement sont importants puisqu'ils confèrent au square sa forme particulière en concluant son encadrement viaire[1177].

Le tracé du square en 1872 s'insère donc dans une suite d'ouvertures de voies publiques amorcées dès 1856 et occupe les deux portions de l'ancien cimetière libres de voirie. Dans le cas des squares Dominion, Victoria et Viger, dont les deux derniers ont été planifiés en deux temps, la nouvelle portion des squares poursuit un langage formel paysager distinct de la portion originale. Le doublement des squares prouve leur polyvalence d'insertion, l'intérêt d'être localisé de part et d'autre d'une voie de circulation et l'engouement à la fois privé et public à l'égard de leur généralisation, propagation, multiplication dans les tissus montréalais en expansion : L'aménagement ultérieur des squares La Fontaine, puis Baldwin et Molson, le démontrent de manière éloquente.

[1176] Collard (1971), *op. cit.* : 10.

[1177] Les terrains requis pour l'ouverture ou l'élargissement des rues sont les suivants : Osborne (St-Janvier) ouverture, entre Windsor (St-François-de-Salles) et Cathédrale (du Cimetière) ; Windsor (St-François-de-Salles) ouverture entre Osborne (St-Janvier) et Dorchester ; Cathédrale (du Cimetière) élargissement côté ouest entre Osborne (St-Janvier) et Dorchester ; Peel, ouverture entre Dorchester et Cypress et entre Dorchester et Osborne (St-Janvier) ; Metcalfe, ouverture, de Dorchester vers le nord. Dossier « Acquisition de l'œuvre et Fabrique de la Par. de Montréal de terrain requis pour l'ouverture ou l'élargissement (1867) », Archives de la Division de la Géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM).

L'excellence architecturale des squares

Du point de vue des caractéristiques bâties, les squares à fonction résidentielle se démarquent par la marge de recul des habitations mitoyennes, le revêtement principalement composé de pierres grises ou autrement de briques et la hauteur de deux à trois étages constituant un ensemble architectural d'une unité de composition plus ou moins grande. Les squares de la bourgeoisie anglophone se distinguent par les terrasses d'habitations, leur régularité, leur uniformité et une certaine sobriété[1178]. Les squares de la bourgeoisie francophone sont définis par une plus grande ornementation et par l'individualité des habitations ou la succession de maisons en rangée distinctes. L'élément commun des squares non résidentiels est l'importance institutionnelle et la qualité matérielle et esthétique des édifices composant leurs cadres bâtis. Banques, douane, édifices administratifs ou à bureaux, églises, hôtels, gares et magasins contribuent à faire des squares les hauts lieux de l'architecture et de la vie sociale et économique de Montréal.

Les squares tripartites

Cinq squares proposent une structure paysagère inédite qui distingue encore davantage les squares montréalais de squares comparables, soit une planification tripartite composée de deux parterres latéraux analogues disposés de part et d'autre d'une pièce centrale (Victoria, Saint-Louis, Papineau, Lahaie, Laurier). Le square Victoria aménagé, en 1860, est le premier à recourir à une organisation mettant l'emphase davantage sur l'objet décoratif implanté au centre du square-jardin ; un vaste bassin ovale (ultérieurement remplacé par le monument Victoria) encadré de deux carrés empruntant la *crux decussata*.

Le square Saint-Louis reprend le modèle du square Victoria par l'aménagement de deux carrés de part et d'autre de l'ancien réservoir transformé en bassin d'ornement. Le plan privilégie la *crux decussata* à laquelle sont rajoutées une allée transversale et une pièce médiane circulaire. Les parterres extérieurs sont plus petits que les parterres intérieurs en raison du resserrement de l'allée de ceinture. La forme de l'ensemble des parterres rappelle ceux de la place d'Armes.

[1178] À l'exception de celles érigées au square Beaver Hall.

Le square Lahaie comprend deux rectangles caractérisés par un entrecroisement des *crux quadrata* et *decussata*. Leur centre respectif est ornementé d'ovales et l'ensemble du square, à l'image des squares Victoria et Saint-Louis, est caractérisé par une allée de ceinture continue. Les deux rectangles sont liés par une allée longitudinale et séparés par une étroite, mais élégante avenue de promenade libérant l'accès et la vue sur l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End.

Le square Papineau est distinct des autres squares tripartites montréalais par le fait qu'il est composé de trois espaces distincts : deux squares-jardins séparés par les rues Craig et de La Gauchetière et un vaste bassin ornemental rectangulaire. Les squares-jardins recourent à la *crux decussata* à laquelle s'ajoute une allée transversale. Encore une fois, le large bassin occupe la position centrale de l'aménagement alors que les squares-jardins latéraux paraissent tenir un rôle d'encadrement.

Enfin, l'entrée du parc Laurier est agrémentée de deux carrés identiques de gazon traversés par des allées diagonales. Les parterres triangulaires sont plantés d'alignements d'arbres dans leur périmètre. La pièce centrale est occupée par une voie de service en impasse.

La centralité et le bassin d'ornement

Dès les premiers aménagements de squares-jardins, le centre de la composition paysagère revêt une importance stratégique : il est le point de convergence des allées, un emplacement privilégié pour l'implantation d'une pièce monumentale ou ornementale. Au fil des ans, plusieurs squares sont pourvus de monuments commémoratifs, de fontaines et de bassins d'ornement. L'aménagement d'un vaste bassin central au square St. James de Londres par Charles Bridgeman, suivant le *St. James Act* de 1726, constitue la référence première d'un aménagement de square centré sur un objet d'intérêt. « *In the middle there ought to be some fountain, groupe, or statue, railed in within a small compass; or perhaps only a blason of water, which, if not so ornamental, still, by its utility in cases of fire, makes ample amends*[1179]. » Le bassin est également un élément commun des squares parisiens du XIX[e] siècle. « [C]es bassins tirent leur origine dans les parterres des jardins français de la

[1179] Stuart, *op. cit.* : 10.

Renaissance qui comportaient régulièrement des bassins avec fontaine en leur centre[1180]. » Aux États-Unis, les squares bostoniens demeurent un exemple précoce et notoire de l'utilisation du bassin-fontaine et de sa localisation médiane. Plus de la moitié des squares montréalais sont dotés de bassins-fontaines.

La *crux decussata* comme forme paysagère

Les squares montréalais se caractérisent par l'absence de relief, d'arbres isolés ou en massifs et d'éléments naturels (pente, creux, ruisseau, ponceau, rocaille, escalier). Ils sont aménagés selon des règles de proportions et de symétrie où les formes géométriques priment sur les éléments naturels. Des allées linéaires, des plantations d'arbres en alignement, des parterres de pelouses, des massifs d'arbustes et des compositions florales composent les squares-jardins montréalais. La configuration des allées et des parterres détermine l'expression paysagère des squares. Les allées des squares sont initialement composées de gravier et ultérieurement d'asphalte, alors que les parterres sont plantés de pelouses[1181]. Les deux formes paysagères de prédilection des squares montréalais sont la *crux quadrata* et surtout la *crux decussata*. La croix, une caractéristique intrinsèque des squares montréalais, est un élément physique formé d'un minimum de deux axes intersectés. La croix dirige les usagers tout en confortant un fondement du square, la place publique. La figure croisée permet effectivement au square de maintenir une fonction de place en facilitant les circulations et en favorisant le rôle d'espace transitoire.

Qu'il soit utilisé à titre d'allée d'un parterre de jardin ou simplement comme système de drainage, le motif de la *crux decussata* fait depuis des siècles partie des stratégies aménagistes paysagères. Sa polyvalence lui permet de s'instaurer aisément comme forme dominante des squares-jardins. « Vraisemblablement, le jardin à la française s'adapte mieux aux squares. Sa rigueur mathématique s'inscrit facilement dans ces espaces plats épousant des formes carrées ou rectangulaires[1182]. » Une part importante des squares montréalais opte pour l'usage de cette forme à la fois traditionnelle de l'art des jardins et fonctionnelle en ce qui concerne les circulations piétonnes. Entre 1840 et 1914, la *crux decussata* est reprise

---

[1180] Alphand, *op. cit.* : xxix.

[1181] Pelouses : surface ou pièce découverte obtenue par ensemencement et constituée de diverses plantes herbacées gazonnantes régulièrement fauchées afin d'obtenir une étendue homogène et rase. *Cf.* Stefulesco, *op. cit.* : 82.

[1182] Jacqueline Hallé (1986), *Le carré Royal de Sorel. Histoire et analyse*, étude réalisée pour le Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, p. 54.

sans interruption avec ou sans variances (allées de traverse ou de ceinture). À compter des années 1870, les squares rectangulaires continuent d'utiliser la *crux decussata* jusqu'alors associée aux squares de forme davantage carrée. Les courtes allées diagonales font dès lors place à deux très longues allées. La partie nord du square Victoria est la première à arborer cette forme qui deviendra la forme privilégiée à l'échelle de la ville. Le tracé du square Neptune en 1902, entre le palais de justice et l'hôtel de ville recourt à la *crux decussata* sans aucun élément stylistique ni plantation autres que l'entrecroisement de deux lignes diagonales et le gazonnement des parterres. Il constitue le plan le plus pur de la *crux decussata*, le square-jardin à sa plus simple expression.

L'entrecroisement des modèles formels des *crux quadrata* et *decussata* est également observable à Montréal. En 1722, l'horticulteur anglais Thomas Fairchild fait de cette forme le fondement formel du square idéal. Suivant les *Acts of Parliament* de 1754, les squares Bloomsbury et Hanover de Londres confirment ce modèle d'entrecroisement de croix. Cependant, outre l'exemple gigantesque du Queen Square de Bristol (1699), le meilleur exemple de ce modèle en Grande-Bretagne, et une proposition pour le St. Andrew Square d'Édimbourg, peu, voire aucun autre square britannique opte pour la superposition des crux *quadrata* et *decussata*.

Mot de la fin

Les squares de première génération, éléments constitutifs du développement urbain de Montréal, reposent sur des formes classiques héritées des premiers types de squares britanniques. La multiplicité des squares, des acteurs et des contextes d'implantation génère une plus grande variété de formes dans les squares de seconde génération. Alors que quelques concepteurs suggèrent des formes singulières, la majorité d'entre eux produisent des formes paysagères à partir de la *crux decussata*. Cette forme est clairement associée aux squares-jardins montréalais, elle en est la marque distinctive.

Les squares sont un élément important du développement urbain de Montréal, et ce, sur plus d'un siècle. Par leur nombre, leur localisation recherchée, leurs qualités architecturales, leur ornementation, leurs monuments commémoratifs et leurs manifestations diverses, les squares contribuent à construire l'image de marque du Montréal métropole. Avec une

quarantaine de squares construits, Montréal se positionne donc au début du XX^{e} siècle comme deuxième ville mondiale pour la quantité de squares aménagés sur son territoire.

Forme urbaine structurante et signifiante ayant contribué à façonner le Montréal victorien, tant du point de vue de la spatialisation des identités et des représentations civiques que de la planification la ville, le square est éloquent d'un mode d'habiter adopté par une grande part des Montréalais. Les squares représentent le Tout-Montréal, la vieille ville, les faubourgs, les nouveaux quartiers, l'élite, la classe ouvrière, le politique et le citoyen, l'exclusivité et l'accessibilité populaire, etc. Les squares sont des lieux extérieurs importants où s'épanouissent les Montréalais et où se concrétisent leurs désirs citoyens. Éléments clefs de la quête constante d'amélioration du cadre de vie, ils participent à la croissance, à la modernisation et à l'embellissement de la ville. Ils sont symptomatiques des « deux Montréal », les classes bourgeoises et ouvrières, et consolidateurs des pôles francophones et anglophones. Les squares sont des éléments inhérents au développement du Montréal victorien, un équipement et une forme urbaine et paysagère concourant à l'émergence de la métropole. La nature essentiellement publique des squares, la coopération étroite entre les instances publiques et privées, la centralité des squares à la vie des citoyens, la consistance des squares durant le « long XIX^{e} siècle » et le réseau d'implantation très extensif distinguent les squares montréalais des squares nord-américains et européens.

Les squares représentent un patrimoine de grande valeur. Le dernier siècle a vu s'effriter graduellement la figure architecturale, urbaine et paysagère d'un certain nombre de squares. Près d'un quart des squares est entièrement disparu (Dufferin, Gallery, Lamoricière, Mance, Papineau, Parthenais et Saint-Patrick) alors que les formes paysagères d'une part importante des autres squares ont été transformés ou ont subi des rénovations affectant leur intégrité et leur authenticité. Le déplacement de la population et plus particulièrement de la bourgeoisie, l'intérêt grandissant pour les parcs, la modernisation de la ville dont l'emprise grandissante de l'automobile et un certain laisser-faire ont contribué au déclin, à la démolition ou au réaménagement de la majorité des squares. « Les transformations qu'ont connues la place d'Armes, le square Victoria, le square Viger et le square Dorchester [entre autres], ont été considérables, au point souvent de les rendre méconnaissables, de mettre leur survie en péril même[1183]. » Les bassins, les fontaines, les grilles et les compositions végétales,

[1183] Choko, *op. cit.* : 199.

arbustives et arboricoles ont progressivement disparu pour faire place à des aménagements et à des équipements modernes ou, pis encore, à des stationnements.

Au côté du parc urbain, le square est une forme particulière de l'espace vert attirant les défenseurs du patrimoine dès les années 1970[1184]. Des études sur les luttes patrimoniales tout autant que sur l'évolution architecturale, urbaine et paysagère entre 1914 et 2013 sont souhaitées afin de comprendre les prétextes et les contextes sous lesquels les squares ont été maintenus, altérés ou démolis. Une étude architecturale et une étude sociologique portant sur les modes de vie et d'habiter des squares sont tout aussi pertinentes, et nous espérons qu'elles puissent être réalisées. Malgré le constat de la perte d'une part notable du square dans le paysage urbain montréalais, de nombreux squares répartis dans plusieurs quartiers témoignent encore aujourd'hui de la gloire de la métropole à la période victorienne et de leur importance dans la structuration urbaine. Le projet de réaménagement du square Dominion, en cours depuis 2009[1185], qui vise à lui restituer son caractère victorien, est porteur d'une tendance que nous espérons durable et qui permettra de revaloriser et de redorer ce qui fit, pendant plus d'un siècle, la fierté et l'image de la ville, les squares montréalais.

Fig. C.61 : Armoiries de Montréal, Z-85, DGDAVM.

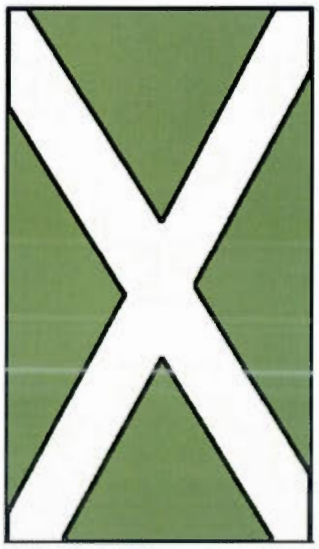

Fig. C.62 : Figure typique des squares-jardins montréalais, J. Cha.

[1184] Martin Drouin (2005), *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 386 p.

[1185] Aujourd'hui dénommé square Dorchester (portion nord, 1987) et place du Canada (portion sud, 1966).

Index des noms anciens des squares

Dénomination ancienne	*Dénomination actuelle (2013)*
Alma, square	Tansey, square
Armes, square de la place d'	Armes, place d'
Audience, carré de l'	Vauquelin, place
Beaver Hall, square	Frère-André, place du
Bellerive, parc	Bellerive, parc
Bonaventure, square	Iberville, square d'
Boulevard Monk, square du	Garneau, parc
Carrières, parc des	Paul-Martineau, parc
Cartier, square	Sir-Georges-Étienne-Cartier, square
Cherrier, square	Portugal, parc du
Commissaires, place des	Victoria, square
Crémazie, parc	Sir-Wilfrid-Laurier, parc
Dalhousie, square*	Dalhousie, square
Dézéry, parc	Dézéry, parc
Dominion, square (nord)	Dorchester, square
Dominion, square (sud)	Canada, place du
Douane, square de la	Royale, place
Dufferin, square*	
Fairmount, parc	Lorimier, parc de
Gallery, square*	Square-Gallery, rue du
Greenshields, parc	Athéna, parc
Hibernia, square	Saint-Gabriel, parc
Hôtel-de-ville, place de l'	Vauquelin, place
King-Edward, square	Saint-Paul, parc
Jacques-Cartier, parc	Saint-Henri, parc

Lahaie, parc	Lahaie, parc
Lamoricière, parc des	George-Guilbeault, parc
Logan, parc	La Fontaine, parc
Lorimier, parc de	Baldwin, parc
Ludger-Duvernay, parc	Ludger-Duvernay, parc
Mance, square*	Jeanne-Mance, rue
Martel, parc	Petite-Italie, parc de la
Molson, parc	Molson, parc
Mount, parc	Bellerive, parc
Neptune, parc	Vauquelin, place
Nolan, square *	
Papipeau, square*	Papineau, avenue
Parthenais, square*	Parthenais, rue
Phillips, square	Phillips, square
Queen's square*	Papineau, avenue
Réservoir de la Côte-à-Baron	Saint-Louis, square
Richmond, square	Jesse-Maxwell-Smith, parc
Sainte-Catherine Ouest, square	Cabot, square
Sainte-Cunégonde, square	Iberville, square d'
Sainte-Élisabeth, square	Sainte-Élisabeth, square
Saint-Gabriel, parc	Saint-Gabriel, parc
Saint-Henri, square	Saint-Henri, square
Saint-Jacques, square	Pasteur, place
Saint-Jean-Baptiste, square	Portugal, parc du
Saint-Louis, square	Saint-Louis, square
Saint-Patrick, square	Saint-Patrick, square
Vallières, square	Portugal, parc du
Victoria, square	Victoria, square
Viger, jardins	Viger, square

Viger, place	Viger, square
Wellington, square	Tansey, square
Western, parc	Cabot, square
Youville, place d'	Youville, place d'

* : Ces squares n'existent plus.

Index des noms anciens des squares, de leur quartier ancien et arrondissement actuel

Dénomination ancienne	*Quartier ancien*	*Arrondissement actuel*
Alma, square	Sainte-Anne	Sud-Ouest
Armes, square de la place d'	Ville-Marie	Ville-Marie
Beaver Hall, square	Saint-Georges	Ville-Marie
Bellerive, parc	Sainte-Marie	Ville-Marie
Bonaventure, square	Sainte-Cunégonde	Sud-Ouest
Carrières, parc des	Saint-Denis	Plateau-Mont-Royal
Cartier, square	Saint-Henri	Sud-Ouest
Cherrier, square	Saint-Jean-Baptiste	Plateau-Mont-Royal
Commissaires, square	Saint-Georges	Ville-Marie
Crémazie, parc	Saint-Denis	Plateau-Mont-Royal
Dézéry, square	Hochelaga	Hochelaga–Maisonneuve–Mercier
Dominion, square	Saint-Georges	Ville-Marie
Douane, square de la	Ville-Marie	Ville-Marie
Dufferin, square	Saint-Laurent	Ville-Marie
Fairmount, parc	De Lorimier	Plateau-Mont-Royal
Gallery, square	Sainte-Anne	Sud-Ouest
Garneau, parc	Saint-Paul	Sud-Ouest
Greenshields, parc	Villeray	Parc-Extension–Villeray–Saint-Michel
Hibernia, square	Saint-Gabriel	Sud-Ouest
Hôtel-de-ville, place de l'	Ville-Marie	Ville-Marie
King-Edward, square	Saint-Paul	Sud-Ouest
Jacques-Cartier, square	Saint-Henri	Sud-Ouest
Lahaie, parc	Laurier	Plateau-Mont-Royal
Lamoricière, parc des	Saint-Denis	Plateau-Mont-Royal

Logan, parc	La Fontaine	Plateau-Mont-Royal
Lorimier, parc de	De Lorimier	Plateau-Mont-Royal
Mance, square	Saint-Laurent	Ville-Marie
Martel, parc	Saint-Jean	Rosemont–La Petite-Patrie
Molson, parc	Rosemont	Rosemont–La Petite-Patrie
Neptune, parc	Ville-Marie	Ville-Marie
Nolan, square	Saint-Georges	Sud-Ouest
Papipeau, square	Papineau	Ville-Marie
Parthenais, square	Sainte-Marie	Ville-Marie
Phillips, square	Saint-Georges	Ville-Marie
Richmond, square	Saint-Joseph	Sud-Ouest
Sainte-Catherine Ouest, square	Saint-André	Ville-Marie
Sainte-Cunégonde, square	Sainte-Cunégonde	Sud-Ouest
Sainte-Élisabeth, square	Saint-Henri	Sud-Ouest
Saint-Gabriel, parc	Saint-Gabriel, parc	Sud-Ouest
Saint-Henri, square	Saint-Henri	Ville-Marie
Saint-Jacques, square	Crémazie	Plateau-Mont-Royal
Saint-Jean-Baptiste, square	Saint-Jean-Baptiste	Plateau-Mont-Royal
Saint-Louis, square	Crémazie	Plateau-Mont-Royal
Saint-Patrick, square	Sainte-Anne	Sud-Ouest
Vallières, square	Saint-Jean-Baptiste	Plateau-Mont-Royal
Victoria, square	Saint-Georges	Ville-Marie
Viger, square	Ville-Marie	Ville-Marie
Wellington, square	Sainte-Anne	Sud-Ouest
Western, square	Saint-André	Ville-Marie
Youville, place d'	Saint-Georges	Ville-Marie

Index des monuments

Dénomination ancienne	*Dénomination actuelle*	*Monuments*
Armes, square de la place d'	Armes, place d'	De Maisonneuve (1895)
Bonaventure, square	Iberville, square d'	Iberville (1898)
Cartier, square	Saint-Henri, square	Jacques-Cartier (1893)
Commissaires, square	Victoria, square	Victoria (1872)
Dominion, square	Canada, place du	Canons (1892) Macdonald (1895) Bourget (1907)
Dominion, square	Dorchester, square	Fontaine du Jubilée (1898) Strathcona (1907)
Phillips, square	Phillips, square	Édouard VII (1914)
Saint-Louis, square	Saint-Louis, square	Crémazie (1906)
Viger, square	Viger, square	Chénier (1895)

Index des inspecteurs, surintendants et maires de Montréal (1833-1914)

Inspecteurs de la Cité (*City Surveyor*)[1186]

Période du mandat	Nom
1841-1845	John Ostell
1845	Charles Manuel
1846-1856	James A.B. McGill
1857-1858	John. P. Doyle
1858-1859	William Henry McKenzie
1860-1875	Patrick Macquisten
1876-1882	George D. Ansley
1883-1900	Percival W. St-George
1901-1908	John R. Barlow
1909	Stuart Howard

Surintendants des parcs et des squares de la Commission des parcs et traverses

Période du mandat	Nom
1900-1908	Pierre-Auguste Pinoteau
1908-1910	F.-Alfred Pinoteau
1910-1914	Émile Bernadet

Maires

Période du mandat	Nom
1833-1836	Jacques Viger
1836-1840	*Tutelle : Montréal est administrée par des juges de paix*
1840-1842	Peter McGill
1842-1844	Joseph Bourret
1844-1846	James Ferrier
1846-1847	John Easton Mills
1847-1849	Joseph Bourret

[1186] Ces informations proviennent de : J. Cléophas Lamothe et La Violette et Massé, éditeurs (1903), *Histoire de la Corporation de la Cité de Montréal. Depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Montreal Printing and Publishing Company, Limited ; et de la Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM).

1849-1851	Édouard-Raymond Fabre
1851-1854	Charles Wilson (1er maire élu)
1854-1856	Wolfred Nelson (Parti patriote)
1856-1858	Henry Starnes
1858-1862	Charles-Séraphin Rodier
1862-1866	Jean-Louis Beaudry
1866-1868	Henry Starnes
1868-1871	William Workman
1871-1873	Charles-Joseph Coursol
1873-1873	Francis Cassidy
1873-1875	Aldis Bernard
1875-1877	William H. Hingston
1877-1879	Jean-Louis Beaudry
1879-1881	Sévère Rivard
1881-1885	Jean-Louis Beaudry
1885-1887	Honoré Beaugrand
1887-1889	John Joseph Caldwell Abbott
1889-1891	Jacques Grenier
1891-1893	James McShane
1893-1894	Alphonse Desjardins
1894-1896	Joseph-Octave Villeneuve
1896-1898	Richard Wilson-Smith
1898-1902	Raymond Préfontaine
1902-1904	James Cochrane
1904-1906	Hormidas Laporte
1906-1908	Henry Archer Ekers
1908-1910	Louis Payette
1910-1912	James John Edmund Guerin
1912-1914	Louis-Arsène Lavallée

Les annexions municipales

1883	Hochelaga
1886	Saint-Jean-Baptiste
1887	Saint-Gabriel
1893	Côte Saint-Louis
1905	Saint-Henri
	Sainte-Cunégonde
	Villeray
1908	Notre-Dame-des-Neiges
1909	De Lorimier
	Saint-Louis-du-Mile-End
1910	Ahuntsic
	Beaurivage de Longue-Pointe
	Bordeaux
	Côte-des-Neiges
	Côte-Visitation
	Longue-Pointe
	Notre-Dame-de-Grâce
	Petite-Côte
	Rosemont
	Saint-Paul
	Tétreaultville
	Ville-Émard

Dépôts et fonds de recherche

Montréal

Archives de la Division de la géomatique, voûte de documentation, Ville de Montréal (ADGVM)

Dossier parcs P1 à P100

Archives de la Société des transports de Montréal (STM)

Dossiers photographiques S.1 à S.5

Archives des Travaux publics de la Ville de Montréal

Arrondissement Hochelaga–Maisonneuve

Arrondissement de Parc-Extension–Villeray–Saint-Michel

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Arrondissement du Sud-Ouest

Arrondissement de Ville-Marie

Archives du Canadien Pacifique (CPR)

Bibliothèque du Centre Canadien d'Architecture (CCA)

Bibliothèque du Jardin botanique de Montréal (JBM)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Grande Bibliothèque

Centre de conservation

Centre d'archives

Bibliothèque de l'Université McGill

Cartothèque de l'UQAM

Centre d'archives et de documentation du Musée McCord (MMC)

Centre de documentation de la fondation Héritage Montréal (HM)

Centre de documentation du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal

Centre de documentation du Centre d'histoire de Montréal

Collection du Centre Canadien d'Architecture

Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal (DGPVVM)

Division de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal (DGDAVM)

BM42 Photographies diverses

VM4 Fonds du Service des travaux publics et de l'environnement

VM45 Fonds du Comité de santé

VM6 Fonds du Service du greffe

VM17 Fonds du Bureau des commissaires

VM21 Fonds de la Commission d'hygiène et de statistiques

VM36 Fonds de la Commission de la voirie

VM44 Fonds de la Commission des parcs et traverses

VM105 Fonds du Service des parcs

P59 Fonds de la Commission pour toutes les causes d'expropriation du boulevard Saint-Joseph

Musée du Château Ramezay

Ottawa

Bibliothèque et Archives nationales du Canada (BAnC)

Londres

Camden Local Studies and Archives Centre

City of Westminster Archives Centre

Guildhall Library

Landscape Institute

Lindley Library

London Metropolitan Archives

London Parks & Gardens Trust

Royal Horticultural Society

The Bedford Estate

The British Library

The Georgian Group

Richmond, R-U

The National Archives of UK

Swindon, R-U

English Heritage

Dublin

Dublin City Archives

Irish Architectural Archives

The National Archives of Ireland

The National Library of Ireland

Trinity College Library

Édimbourg

Edinburgh City Archives

Edinburgh Central Library

National Library of Scotland

Royal Botanical Gardens

Royal Commission on the Ancient and Historical Monuments of Scotland

Paris

Agence de planification urbaine et régionale (APUR)

Bibliothèque de l'Université Paris-XII

Bibliothèque du Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture de Paris du Pavillon de l'Arsenal

Bibliothèque de l'école Dubreuil

Bibliothèque Forney

Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Bibliothèque nationale de France-Mitterand

Bibliothèque nationale de France-Richelieu

Centre national de documentation du patrimoine

CDU-La Défense

Centre Pompidou

Cité de l'Architecture et du patrimoine

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région de l'Île-de-France (IAURIF)

Institut d'urbanisme de Paris

Fonds Marcel-Cornu

Institut français d'architecture

Jardin des Plantes

L'UMR-LOUEST

Société nationale d'horticulture de France

Fig. B.1-2-3 : UK National Archives.

Fig. B.4 : Bibliothèque Forney.

Fig. B.5 : Bibliothèque de l'Arsenal.

Fig. B.6 : Archives de Paris.

Fig. B.7 : Archives de Paris.

Fig. B.8 : Bibliothèque historique de la ville de Paris.

Fig. B.9 : Bibliothèque de l'école Du Breuil.

Fig. B.10 : Edinburgh Central Library.

Fig. B.11 : Edinburgh Central Library.

Fig. B.12 : English Heritage.

Fig. B.13 : Camden Local Studies Library.

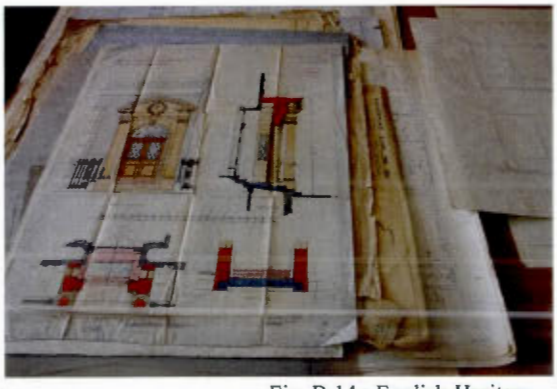

Fig. B.14 : English Heritage.

Fig. B.15 : English Heritage.

Fig. B.16-17 : London Metropolitan Archives.

Fig. B.18 : London Metropolitan Archives.

Fig. B.19-20 : English Heritage.

Fig. B.21 : RHS Lindley Library, Londres.

Fig. B.22 : National Archives.

Fig. B.23 : English Heritage.

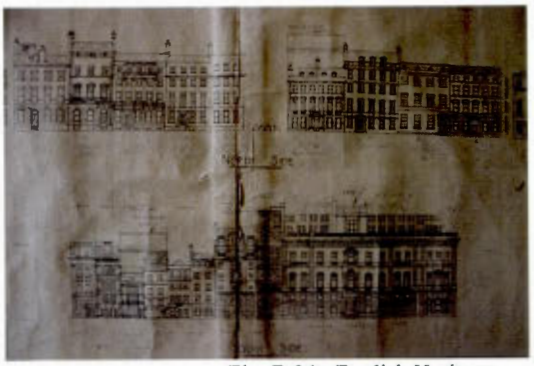

Fig. B.24 : English Heritage.

Fig. B.25 : The Georgian Group.

Fig. B.26 : Ampthill Square Garden Enclosure, LMA / 4059 / B / 001, London Metropolitan Archives.

Bibliographie

Articles de revues (sources)

Anonyme (1864), *Revue horticole*, juin, p. 244.

Anonyme (1883), « Ornamental Shrubs », *The Canadian Horticulturist*, vol. VI, n° 1, janvier, p. 13-15.

Anonyme (1883), « Ornamental Trees », *The Canadian Horticulturist*, vol. VI, n° 5, mai, p. 97-100.

Anonyme (1885), « The Dahlia », *The Canadian Horticulturist*, vol. VIII, n° 2, février, p. 25.

Anonyme (1895), « A Hint to Horticultural and Agricultural Societies », *The Canadian Horticulturist*, vol. XIII, n° 1, février, p. 61-63.

Anonyme (1897), « The Canadian Horticultural Magazine. Prospectus », *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 1, n° 4, juillet, p. 3-4.

Anonyme (1897), « The Dahlias as a Bedding Plant », *The Canadian Horticultural Magazine,* vol. 2, n° 2, avril, p. 9-12.

Anonyme (1897), « The Queen's Statue Beautifully Decorated by the Horticultural Society », *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 1, n° 1, avril, p. 106-108.

Anonyme (1898), « The Fine Art of Gardening », *The Canadian Horticultural Magazine,* vol. 2, n° 4, juillet, p. 102.

Anonyme (1898), *The Canadian Horticultural Magazine*, vol. 1, n° 7, septembre, p. 6-7.

Barillet, F. (1873), « Chronique horticole », *Revue horticole*, août, p. 284.

Barral, J.A. (1865), « Chronique horticole », *Revue horticole*, 1er mai, p. 165.

Corvell, R.J. (1899), « Object Lessons in City Parks », *The Canadian Horticulturist*, vol. XXII, n° 2, février, p. 43-49.

Loudon, John Claudius (1803), « Hints Respecting the Manner of Laying Out the Grounds of the Public Squares in London to the Utmost Picturesque Advantage », *Literary Journal*, vol. II, n° 2, 31 décembre.

Loudon, John Claudius (1803), « Letter to the Editor », *Literary Journal*, vol. II, n° 2, 31 décembre.

Maumene, Albert (1911), « Deux siècles de jardins à l'anglaise », *La vie à la campagne*, vol. IX, n° (spécial) 108, 15 mars.

Maumene, Albert (1913), « La décoration des jardins à l'anglaise, irréguliers ou paysages», *La vie à la campagne*, vol. XIII, n° (spécial) 156, 15 mars.

Siddal, J.W. (1899), « The Advancement of Public Taste in Architecture », *The Canadian Architect & Builder*, vol. XII, n° 2, février.

Starke, Richard G. (1897), « Notes on Old and Modern Gardens of Montreal – Part IV », *The Canadian Horticultural Magazine,* vol. 1, n° 6, septembre, p. 149-155.

Articles de revues

Baridon, Michel (2002), « Les jardins de l'âge baroque », *Dossier de l'Art : Le Jardin à la française. De la Renaissance à nos jours*, n° 89, p. 28-97.

Bertol Icart, Michèle (1997), « Urbanisme privé et structuration du tissu urbain par des places publiques : le plan Phillips à Montréal », *Trames*, n° 7, p. 18-28.

Butler, Eleanor (1946), « The Georgian Squares of Dublin-I. St. Stephen's Green and the Origin of the Squares », *Country Life*, 25 octobre, p. 756-759.

Butler, Eleanor (1946), « The Georgian Squares of Dublin-II. Rutland, Mountjoy, Merrion and Fitzwilliam squares », *Country Life*, 1er novembre, p. 810-812.

Caron, Isabelle (2004), « Des mémoires "à excaver" : interpréter la présence des carrières de pierre grise à Montréal, *Journal de la Société pour l'étude de l'Architecture au Canada*, p. 14-28.

Dagenais, Michèle (1992), « Une bureaucratie en voie de formation. L'administration municipale de Montréal dans la première moitié du XXe siècle », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 46, n° 1, p. 177-205.

Davidge, William Robert (1934), « The Planning of London », *Journal of the Royal Institute of British Architects*, 10 mars, p. 443.

Forty, Adrian (2002), « Square But Not Square », *Building Design*, 24 mai, p. 24.

Gilliand (2002), « The Creative Destruction of Montreal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 1, p. 35-51.

Hanna, David B. (1980), « Creation of an Early Victorian Suburb in Montreal », *Revue d'histoire urbaine*, vol. IX, octobre, p. 38-64.

Lachapelle, Jacques et Pierre-Richard Bisson (1990), « Montréal rêvé », *ARQ-Architecture Québec : Montréal*, n° 54, avril, p. 40-41.

Lambert, Phyllis et Robert Lemire (1978), « Building in Montreal : a Break with Tradition », *Canadian Collector*, février.

Lawrence, Henry W. (1993), « The Greening of the Squares of London: Transformation of Urban Landscapes and Ideals », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 83, mars, p. 90-118.

Lindgren, Edward (1985), « Public Gardens – a Victorian Ideal », *Canadian Heritage*, août-septembre, p. 14-19.

Linteau, Paul-André (1998), « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914 : évolution d'une élite municipale, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 2, p. 189-215.

Marsan, Jean-Claude (1975), « Pour sauver le carré Saint-Louis, *Le Devoir*, 5 juillet.

Morisset, Lucie K. et Luc Noppen (2003), « De la ville idéelle à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 4, p. 453-479.

Mosser, Monique (2002), « Les jardins réguliers au 18e siècle », *Dossier de l'Art : Le Jardin à la française. De la Renaissance à nos jours*, n° 89, p. 98-125.

Moulin, Jacques (2002), « Le jardin à la française aux 19e et 20e siècles », *Dossier de l'Art : Le Jardin à la française. De la Renaissance à nos jours*, n° 89, p. 126-145.

Moulin, Jacques (2002), « Les jardins français de la Renaissance », *Dossier de l'Art : Le Jardin à la française. De la Renaissance à nos jours*, p. 4-27.

O'Brien Kathleen (2003), « Montréal and Buffalo: Famine Memory in Metamorphosis », *Études irlandaises*, vol. 28, n° 2, p. 99-118.

Poitras, Claire (1999), « Construire les infrastructures d'approvisionnement en eau en banlieue montrélaise au tournant du XXe siècle : le cas de Saint-Louis », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4, p. 507-531.

Poulter, Gillian (2004), « Montreal and Its Environs: Imagining a National Landscape, *c.* 1867-1885 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 38, n° 3, p. 69-100.

Richard-Bazire, Anne (2003), « Le square Jean XXIII », in Alain Erlande-Brandenburg, Jean Favier et Béatrice de Andia, dir., *Autour de Notre-Dame*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, p. 243-245.

Stewart, Alan M. (2004), « La ville fortifiée construite et reconstruite », in Gilles Lauzon et Madeleine Forget, dir., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Les Publications du Québec, 292 p. 65-105.

Szambien, Werner (1999), « Du square anglais au square français », in Isabelle Montserrat Farguell et Virginie Grandval, *Hameaux, villas et cités de Paris*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, p. 44-53.

Van Nus, Walter (1975), « The Fate of City Beautiful Thought in Canada, 1893-1930 », *Historical Papers / Communications historiques*, vol. 10, n° 1, p. 191-210.

Vernes, Michel (1984), « Villes et Jardins », *Le temps libre*, p. 75.

Williams, Ron et Carole Fernet (1983), « Les parcs urbains au Québec », *Continuité,* n° 21, p. 10-13.

Études et rapports (sources)

Clarétie, Jules (1867), *Paris Guide par les principaux écrivains et artiste de la France*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, Éd., 2 volumes.

Secretary of State for the Home. Department to Parliament by Command of His Majesty (1928), *Report of the Royal Commission on London Squares*, Londres, His Majesty's Stationery Office, 188 p.

Études et rapports

Arkéos inc. (2007), *Place d'Armes et ses abords, Vieux-Montréal. Étude de caractérisation du patrimoine archéologique*, étude réalisée pour la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 83 p. + annexes.

Brodeur, Mario et Jacques Lachapelle (2008), *Étude patrimoniale des immeubles situés à l'intérieur du quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine, Saint-Christophe, Notre-Dame et Berri à Montréal*, Étude réalisée pour Viger société en commandite, 164 p.

Cha, Jonathan (2008), *Étude des formes paysagères du square Dorchester et de la place du Canada. Montréal*, étude réalisée pour la Ville de Montréal, 102 p.

Cha, Jonathan (2009), *Caractérisation identitaire de la place d'Armes de Montréal*, étude réalisée pour Cardinal-Hardy et la Ville de Montréal, 19 p.

Chassé Béatrice, *Le Bois-de-Coulonge, un passé, un avenir*, Gouvernement du Québec, p. 23.

Consaur (1991), *Étude sur le patrimoine du square Saint-Louis et de ses abords*, réalisée pour la Ville de Montréal, 141 p. + 19 fiches signalétiques.

Ethnoscop et Ville de Montréal (1998), *Extension du Square Sir-Georges-Étienne-Cartier. Inventaire archéologique* (MTL9708-03) Canal Lachine, avril, 40 p. + annexes.

Groupe Cardinal Hardy aménagement urbain et Claude Cormier architectes paysagistes inc. (2002), *Square Dorchester. Place du Canada. Plan stratégique de restauration*, rapport pour le Service des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs de la Direction des parcs et espaces verts de la Ville de Montréal, novembre, 72 p.

Groupe Cardinal Hardy aménagement urbain, Claude Cormier architectes paysagistes inc. et Luc Noppen (1999) *Place Royale, Montréal. Synthèse de l'histoire de la forme urbaine*, rapport pour le Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal, 8 p. + annexes.

Hallé, Jacqueline (1986), *Le carré Royal de Sorel. Histoire et analyse*, étude réalisée pour le Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 116 p.

Hanna David, B. (2007), *Griffintown : son histoire et son cadre bâti*, étude réalisée pour le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 125 p.

Hanna, David B. (2009), « Hôtel Windsor (annexe) 1906-1908 », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 13 p.

Hanna, David B. (2009), « Peel Terrace (1863-1864) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 12 p.

Hudon Pascal et Steve Potvin (2004), *Le square Saint-Louis : Histoire, morphogenèse et étude de potentiels*, Chaire de recherche du Canada en patrimoine, Université du Québec à Montréal, 38 p.

Joly, Diane (2009), « Canon à la Place du Canada », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 8 p.

Joly, Diane (2009), « Le Lion de Belfort (1894-1897) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 8 p.

Joly, Diane (2009), « Macdonald (1895) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 9 p.

Joly, Diane (2009), « Monument aux héros de la guerre des Boers (1907) », fiche réalisée pour le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 9 p.

Lafontaine, Luce (2007), *Place d'Armes, Montréal. Évolution urbanistique et architecturale*, étude réalisée pour la Société de développement de Montréal, 67 p. + annexes.

Lafontaine, Luce (2009), *Place d'Armes, Montréal. Évaluation de l'intérêt patrimonial de l'aménagement de 1960*, étude réalisée pour la Ville de Montréal, 31 p.

Nitschke, Nathalie (1986), *La place des Vosges,* Paris, Ministère de l'Équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, Service de l'urbanisme, 55 p.

Noppen, Luc (1999), *Place Royale, Montréal. Synthèse de l'histoire de la forme urbaine*, rapport pour le Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal.

Noppen, Luc (2002), « Le square Dorchester et la place du Canada : histoire et mémoires » in Groupe Cardinal Hardy aménagement urbain et Claude Cormier architectes paysagistes inc. (2002), *Square Dorchester. Place du Canada. Plan stratégique de restauration*, étude réalisée pour le Service des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs de la Direction des parcs et espaces verts de la Ville de Montréal, novembre, 15 p.

Pluram inc. (1900), *Étude de caractérisation patrimoniale. Square Dorchester et place du Canada, Montréal*, réalisée pour la Ville de Montréal, 148 p. + annexes.

Prud'homme, Chantal (2000), *Place du Canada et l'évolution historique du square Dominion*, rapport pour le comité des célébrations du Canada, 41 p.

Saint-Denis, architectes paysagistes (1997), *Réaménagement du square Phillips. Étude de potentiel et inventaire archéologique. Évaluation patrimoniale des vespasiennes*, étude réalisée pour la Ville de Montréal, 74 p. + cartes et annexes.

Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve*, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 58 p.

Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 72 p.

Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement du Sud-Ouest*, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 100 p.

Ville de Montréal (2005), *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension*, étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, 46 p.

Mémoires et thèses

Bertol Icart, Michèle (1990), *Le plan Phillips : un projet urbain exemplaire de la mi-XIX^e siècle à Montréal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 144 p.

Bessedik, Keddache (1994), *Les études de la forme urbaine 1960-1975. L'analyse de deux écoles : La typo-morphologie italienne et le néo-empirisme américain*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 124 p.

Cardin, Paul (1994), *La conservation urbaine : ses principes et ses fondements théoriques*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 81 p.

Couturier, Benoît (2000), *La question de l'identité culturelle dans le système de l'architecture urbaine*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 101 p.

Dufresne, Sylvie (1980), *Le carnaval d'hiver de Montréal (1883-1889)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 214 p.

Hanna, David B. (1977), *The New Town of Montreal. Creation of an Upper Middle Class Suburb on the Slope of Mount Royal in the Mid-Nineteenth Century*, mémoire de maîtrise, Toronto, University of Toronto.

Hanna, David B. (1986), *Montréal: a City Built by Small Builders: 1867-1880*, thèse de doctorat, Montréal, McGill University, 303 p.

Hoffman, Andrew Y. (1962), *City Squares and Open Spaces, with Special References to Montreal*, thèse de doctorat, Montréal, McGill University, 154 p.

Lalonde, Jean-Louis (1985), *Le village de Saint-Jean-Baptiste : la formation d'un faubourg montréalais, 1866-1886*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 334 p.

Martel, Ève (1976), *L'industrie à Montréal en 1871*, mémoire de maîtrise, Montréal Université du Québec à Montréal, 106 p.

Rioux, Gabriel (2005), *Émergence d'une réflexion moderne en planification urbaine : apports de la ligue du progrès civique pour la métropole montréalaise*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 133 p.

Séguin, Catherine (2008), *Herméneutique de la forme urbaine : le cas de la place Saint-Henri et du Square Jacques-Cartier*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 238 p.

Wilson, E. Laird (1953), *The Montreal Parks and Playgrounds Association inc. A Historical Study of the above Association from the Year of its Founding in 1896 to 1949*, mémoire de maîtrise, Montréal, McGill University, 104 p.

Youssef, Karim Wagih Fawzi (2002), *Le développement morphologique du square Victoria à Montréal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 175 p.

Monographies (sources)

Abbott, Austin (1883), *New Cases Selected Chiefly from the Decisions of the Courts of the State of New York*, New York, George S. Diossy, Publisher, 564 p.

Adam, Graeme Mercer et Charles Pelham Mulvany (1885), *History of Toronto and County of York, Ontario: Containing an Outline of the History of the Dominion of Canada, a History of the City of Toronto and the County of York, with the Townships, Towns, Villages, Churches, Schools; General and Local Statistics; Biographical Sketches, etc...*, Toronto, C.B. Robinson, 511 p.

Adolphe-Bellair, Georges et Pierre Adolphe-Bellair (1919), *Parcs et jardins*, Paris, J.B. Baillière et fils, 382 p.

Alphand, Adolphe (1867-1873), *Les promenades de Paris. Histoire, description des embellissements, dépenses de création et d'entretien des Bois de Boulogne et de Vincennes. Champs-Élysées, parcs, squares, boulevards, places plantées*, Paris, J. Rothschild, Éditeur, 249 p. + 122 planches.

Ames, Herbert Brown (1972) [1897], *The City below the Hill. A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal, Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 116 p.

André, Édouard (1879), *L'Art des jardins. Traité général de la composition des parcs et jardins*, Marseille, Éditions Jeanne Lafitte, 888 p.

Anonyme (1895), *Récit-souvenir de l'inauguration du Monument Maisonneuve à Montréal. Le 1er juillet 1895*, Montréal, Eugène Globensky éditeur, 52 p.

Blomfield, Reginald et Francis Inigo Thomas (1901), *The Formal Garden in England*, New York, The Macmillan Company, 250 p.

Boitard, M. (1854), *Manuel de l'architecture des jardins et l'art de les composer et de les décorer*, Paris, Leonce Laget, Libraire-Éditeur, 174 p. + 120 planches.

Bona, Théodore (1859), *Tracé et ornementation des jardins d'agrément*, Paris, Garnier frères, Libraires-éditeurs, 274 p.

Burke, Edmund (1998) [1756], *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, traduction et notes Baldine Saint Girons, Paris, J. Vrin, 256 p.

Campbell, A. Horsburgh (1913), *Early Examples of Town Planning in the City of Edinburgh Conference*, Londres, Institution of Municipal and County Engineers, 29 p.

Carre, William H. (1898), *Art Work on Montreal*, Montréal, 7e partie.

Carrogis, Louis dit Carmontelle (1779), *Jardin de Monceau, près de Paris, appartenant à Son Altesse sérénissime Monseigneur le duc de Chartres*, Paris, Delafosse, Née et Masquelier.

Cecil, Evelyn (1907), *London Parks and Gardens*, Londres, Archibald Constable & Co. Ltd., 384 p.

Chadwick, Edwin (1833), *Report from the Select Committee on Public Walks*, Londres.

Chadwick, Edwin (1840), *Report of the Select Committee on the Health of Towns*, Londres.

Chadwick, Edwin (1842), *Report on the Sanitary Condition on the Labouring Population of Great Britain,* Londres.

Chambers, Ernest J. (1905), *The Book of Canada: Illustrating the Great Dominion*. Montréal, Book of Canada Co, 420 p.

Chancellor, E. Beresford (1907), *The History of the Squares of London: Topographical and Historical*, Londres, Kegan Paul, Trench, Trübner & Co. Ltd., 420 p.

Chantemesse, André et Ernest Mosny (1910), *Hygiène des villes. Hygiène et salubrité générales des collectivités rurale et urbaine*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 711 p.

Cleveland, Horace William Shaler (1965) [1873], *Landscape Architecture, as Applied to the Wants of the West*, Pittsburg, University of Pittsburg Press, 59 p.

Copeland, R. Morris (1863), *Country life. A handbook of Agriculture, Horticulture, and Landscape Gardening*, Boston, Crosby and Nichols, 814 p.

Darcel, Alfred (1875), *Étude sur l'architecture des jardins*, Paris, Dunod, 100 p.

Dauzat, Albert (1914), *Le sentiment de la nature et son expression artistique*, Paris, Librairie Félix Alcan, 287 p.

de Girardin, René-Louis (1979) [1777], *De la composition des paysages, ou Des moyens d'embellir la Nature autour des habitations, en joignant l'agréable à l'utile*, Paris, Éditions du Champ urbain.

de Saussure, César (1995), *A Foreign View of England in 1725-29: The Letter of Monsieur César de Saussure to his Family*, London, Caliban Books.

de Serres, Olivier (1941) [1600], *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs,* Paris, Éditions Firmin-Didot et Cie., 325 p.

Dennis, Jonas (1835), *The Landscape Gardener Comprising the History and Principles of Tasteful Horticulture*, Londres, James Ridgway and Sons, 106 p.

Dezallier D'Argenville, Antoine Joseph (1732), *La théorie et la pratique du jardinage où l'on traite à fond des beaux jardins, appelés communément jardins de propreté, comme sont les parterres, bosquets, boulingrins, (...),* 3e édition, Paris, J. Mariette.

Deny, Eugène (1893), *Jardins et parcs publics*, Paris, Imprimerie Alcan-Lévy, 134 p.

Downing, Andrew Jackson (1859) [1841], *A Treatise on the Theory and Practice of Landscape Gardening*, New York, A.O. Moore and Co., 576 p.

Duvernay, Ludger (1834), *Catalogue des arbres fruitiers et d'agrément, plantes et arbustes à fleurs, ... cultivés et à vendre au jardin botanique de Guilbault*, Montréal, Presses de Ludger Duvernay.

Eliot, Charles W. (1999) [1902], *Charles Eliot. Landscape Architect*, Amherst, University of Massachusetts Press, 770 p.

Engelhardt, Henry Adolph (1872), *The Beauties of Nature Combined with Art*, Montréal, John Lovell, 174 p.

Ernouf, Alfred-Auguste (Le Baron) et Adolphe Alphand (1886), *L'art des jardins. Parcs, jardins, promenades, étude historique, principe de la composition des jardins, plantations, décoration, pittoresque et artistique des parcs et jardins publics. Traité pratique et didactique*, Paris, J. Rothschild, 364 p.

Evans, William (1878), *Catalogue illustré de graines, de légumes et de fleurs de William Evans*, Montréal, William Evans, 132 p.

Fairchild, Thomas (1722), *The City Gardener*, Londres, T. Woodward and J. Peele, 70 p.

Gagnon, Ernest (1897), *Le palais législatif du Québec*, Québec, C. Darveau, imprimeur et photographeur, 135 p.

Gressent, Alfred (1908) [1878], P*arcs et jardins. Traité complet de la création des parcs et des jardins de la culture et de l'entretien des arbres d'agrément, de la culture des fleurs et de toutes les plantes ornementales*, Paris, Libraire Auguste Goin, 996 p.

Haussmann, Georges Eugène (1890-1893), *Mémoires du Baron Haussman*. 3 tomes, Paris, Victor-Havard, Éditeur.

Hirschfeld, Christian Cay Lorenz (1779-1785), *Théorie de l'art des jardins*, Leipzig, M.G. Weidmann et Reich, 5 vol.

Knight, Charles (1841-1844), *London*, Londres, Charles Knight and Co., 6 vol.

Lalos, Jacques (1817), *De la composition des parcs et jardins pittoresques*, Paris, Lottin de Saint-Germain, Imprimeur du Roi, 219 p.

Lamothe, J. Cléophas et La Violette et Masse, éditeurs (1903), *Histoire de la Corporation de la Cité de Montréal. Depuis son origine jusqu'à nos jours*, Montréal, Montreal Printing and Publishing Company, Limited, 847 p.

Laverdière, C.-H. (1870), *Œuvres de Champlain, Tome IV*, Québec, Séminaire de Québec, 328 p.

Loudon (1835), *The Encyclopeadia of Gardening,* Londres, A. Spottiswoode, p. 1270.

Loudon, John Claudius (1838), *The Suburban Gardener, and Villa Companion*, Londres, A. Spottiswoode, 752 p.

Loudon, John Claudius (1850) [1825], *An Encyclopedia of Gardening; Comprising the Theory and Practice of Horticulture, Floriculture, Arboriculture, and Lansdcape Gardening*, Londres, Longman, Brown, Green, and Longmans, 1233 p.

Massicotte, Édouard-Zotique (1893), *La cité de Sainte-Cunégonde de Montréal : notes et souvenirs*, Montréal, J. Stanley Houle, éditeur, 201 p.

Moritz, Karl Philipp (1798) [1795], *Travels, Chiefly on Foot, through Several Parts of England in 1782*, Londres, G.G. and J. Robinson, 269 p.

Quatremère de Quincy, Antoine Chrysostôme (1832), *Dictionnaire historique d'architecture comprenant dans son plan les notions historiques, descriptives, archéologiques, biographiques, théoriques, didactiques et pratiques de cet art*, Paris, Librairie Adrien le Clère, 2 vol.

Riat, Georges (1900), *L'art des jardins*, Paris, Société française d'éditions d'Art L.-H. May, Éditeur des collections Quantin, 389 p.

Robinson, William (1869), *The Parks, Promenades & Gardens of Paris Described and Considered in Relation to the Wants of our Own Cities and of Public and Private Gardens*, Londres, MacMillan and Co., 548 p.

Robinson, William (1889) [1883], *The English Flower Garden. Design and Arrangement Shown by Existing Examples of Gardens in Great Britain and Ireland Followed by a Description of the Best Plants for the Open-air Garden and their Culture*, Londres, John Murray, 832 p.

Sandham, Alfred (1870), *Ville-Marie or Sketches of Montreal Past and Present*, Montréal, G. Bishop, 393 p.

Scharf, J. Thomas (1881), *History of Baltimore City and County from Earliest Period to the Present Day: Including Biographical Sketches of Their Representative Men*, Philadelphie, Louis H. Everts, 947 p.

Scott, Frank Jesup (1982) [1870], *Victorian Gardens; the Art of Beautifying Suburban Home Grounds. A Victorian Guidebook of 1870 by Frank J. Scott*, New York, Library of Victorian Culture American Life Foundation Watkins Glen, 274 p.

Seghers Nestor (1911), *Les corbeilles-parterres. Traité de mosaïculture. Histoire des considérations générales, emplacement, forme des corbeilles et combinaisons, préparation du sol, entretien et soins à donner aux corbeilles, harmonies et contrastes des couleurs, emploi, description, rusticité et multiplication des plantes…*, Bruxelles, A. de Boeck, 148 p. + 232 pl.

Stuart, James (1771), *Critical Observations on the Buildings and Improvements of London*, Londres, J. Dodsley, 69 p.

Vergnaud, Nicolas (1835), *L'Art de créer les jardins. Contenant les préceptes généraux de cet art; leur application développée sur des vues perspectives, coupes et élévations, par des exemples choisis dans les jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre ; et le tracé pratique de toute espèce de jardins*, Paris, Rosret Librairie, 106 p.

Monographies

Allain, Rémy (2004), *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de ville*, Paris, Armand Colin, 254 p.

Anctil, Pierre (2002), *Saint-Laurent, La Main de Montréal*, Pointe-à-Callière, Québec, Septentrion, 109 p.

Anderes, Fred et Ann Agranoff (1983), *Les palais de glace*, Montréal, Éditions du Trécarré, 132 p.

Arnold, Dana (2005), *Rural Urbanism, Rural Urbanism. London Landscapes in the Early Nineteenth Century*, Manchester, Manchester University Press, 206 p.

Atelier parisien d'urbanisme et Région Île-de-France (2005), *Réaliser de nouveaux jardins, comment végétaliser Paris ?*, Ville de Paris, novembre, 67 p.

Aymonino, Carlo *et al.* (1970), *La città di Padova*, Rome, Officina edizioni.

Bacon, Edmund N. (1974) [1969], *Design of Cities*, New York, Penguin Books, 336 p.

Baridon, Michel (1998), *Les Jardins. Paysagistes, jardiniers, poètes*, Paris, Robert Laffont, 1239 p.

Barker, Felix et Peter Jackson (1974), *London: 2000 Years of a City and Its People*, New York, MacMillan, 379 p.

Bélisle, Jean (1992), *Square Saint-Henri*, Montréal, Société historique de Saint-Henri, 15 p.

Bellavance, Yves (1987), *Portrait d'une ville, Saint-Henri, 1875-1905*. Montréal, Société historique de Saint-Henri, 23 p.

Bénétière, Marie-Hélène (2000), *Jardin. Vocabulaire typologique et technique*, Monum, Paris, Éditions du patrimoine, 428 p.

Benoît, Michèle et Roger Gratton (1991), *Pignons sur rue, les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin littérature, 393 p.

Berman, Miriam (2001), *Madison Square. The Park and its Celebrated Landmarks*, New York, Gibbs Smith, Publishers, 156 p.

Beresford, Camilla (2003), *The Development of Garden Squares*, Londres, texte inédit, 17 p.

Berthelot, Hector et Édouard-Zotique Massicotte (1924), *Montréal. Le Bon Vieux Temps*, Montréal, Librairie Beauchemin, Limitée, 120 p.

Bertrand, Camille (1942), *Histoire de Montréal. Tome second 1760-1942*, Montréal, Beauchemin, 301 p.

Beveridge, Charles E. et Carolyn F. Hoffman (1997), *Writings on Public Parks, Parkways, and Park Systems*, *The Papers of Frederick Law Olmsted. Supplementary Series; v.1*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 643 p.

Bliss, Michael (1991), *Montréal au temps du grand fléau. L'histoire de l'épidémie de 1885*, Montréal, Éditions libre expression, 349 p.

Boivin, Julie (2001), « Le Monument à Octave Crémazie », in Daniel Drouin, dir., *Louis-Philippe Hébert*, Québec, Musée du Québec et Musée des beaux-arts de Montréal, p. 208-215.

Boivin, Julie (2001), « Le Monument à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve », in Daniel Drouin, dir., *Louis-Philippe Hébert*, Québec, Musée du Québec et Musée des beaux-arts de Montréal, p. 196-205.

Borsay, Peter (1989), *The English Urban Renaissance: Culture and Society in the Provincial Town, 1660-1770*, Oxford, Clarendon Press, 416 p.

Brault, Danielle (2006), *Le Bâtisseur. Roman biographique*, Québec, Éditions du Septentrion, 710 p.

Brownell, Morris R. (1978), *Alexander Pope and the Arts in Georgian England*, Londres, Oxford University Press, 401 p.

Bürklin, Thorsten et Michael Peterek (2008), *Morphologie urbaine*, Basel, Birkhaüser, 72 p.

Byrne, Andrew (1990), *Bedford Square. An Architectural Study*, Londres & Atlantic Highlands, Athlone Press, 166 p.

Byrom, Connie (2005), *The Edinburgh New Town Gardens. "Blessings as well as Beauties"*, Édimbourg, Birlinn Ltd., 439 p.

Caniggia Gianfranco (2000) [1979], *Compozione architettura e tipologia edilizia. Lettura dell'edilizia*, Venise, Marsilio editore, 214 p. (traduction de Pierre Larochelle).

Carreau, Serge et Perla Serfaty, dir. (1998), *Le patrimoine de Montréal*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 168 p.

Casey, Christine (2005), *Dublin. The City within the Grand and Royal Canals and the Circular Road with the Phoenix Park*, New Haven et Londres, University Press, 756 p.

Castex, Jean (1990), *Renaissance, baroque et classicisme. Histoire de l'Architecture 1420-1720*, Quetigny-Dijon, Éditions Hazan, 430 p.

Castex, Jean, Patrick Céleste et Phillipe Panerai (1980), *Lecture d'une ville : Versailles*, Paris, Éditions du Moniteur, 235 p.

Caye, Pierre et Françoise Choay (2004), *L'art d'édifier*, Paris, Éditions du Seuil, 595 p. [trad. de l'éd. originale latine : Leon Battista Alberti, 1485, *De re aedificatoria*.]

Cedar, Sandra Miller (2003), *Central Park. An American Masterpiece*, New York, H.N. Abrams et Central Park Conservancy, 255 p.

Chadwick, George Fletcher (1966), *The Park and the Town: Public Landscape in the 19th and 20th Centuries*, London, Architectural Press, 388 p.

Chadych, Danielle et Dominique Leborgne (1999), *Atlas de Paris. Évolution d'un paysage urbain*, Paris, Parigramme, 219 p.

Charageat, Marguerite (1962), *L'Art des jardins*, Paris, Presses universitaires de France, 186 p.

Choay, Françoise (2005), *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Éditions du Seuil, 411 p.

Choko, Marc H. (1990), *Les grandes places publiques de Montréal*, Montréal, Éditions du Méridien, 215 p.

Chouard, Pierre (1947), *Le bon jardinier. Encyclopédie horticole*, Librairie agricole de la Maison rustique, Paris, 1842 p.

Clairoux, Benoît (2001), *Le métro de Montréal, 35 ans déjà*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Limitée, 159 p.

Clark, Mary et Alastair Smeaton, dir. (2006), *The Georgian Squares of Dublin. An Architectural History*, Dublin, Dublin City Council, 161 p.

Clifford, Derek (1966), *A History of Garden Design*, London, Faber and Faber, 252 p.

Collard, Edgar Andrew (1971), *The Story of Dominion Square, Place du Canada*, Don Mills, Longman Canada Limited, 63 p.

Collège Stanislas de Montréal (1942), *Troisième centenaire Ville-Marie,* Montréal, Collège Stanislas, 192 p.

Collins George R. et Christiane Crasemann Collins (1986), *Camillo Sitte: The Birth of Modern City Planning*, Dover Publications, Inc., Mineola.

Colson, Jean et Marie-Christine Lauroa (1993) [1992], *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris, Éditions Hervas, 917 p.

Conan, Michel (1997), *Dictionnaire historique de l'art des jardins*, Vanves, Hazan, 256 p.

Cowan, Robert (2005), *The Dictionary of Urbanism*, Norfolk, Streetwise Press, 468 p.

Crews, Patricia Cox (2001), *A Flowering of Quilts*, Lincoln, University of Nebraska Press, 129 p.

Crowhusrt Lennard, Suzanne H. et Henry L. Lennard (2008), *Genius of the European Square*, Carmel, Gondolier Press, 233 p.

CUM (Communauté urbaine de Montréal) (1981), *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture civile I : Les édifices publics*, 321 p.

CUM (Communauté urbaine de Montréal) (1985), *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture commerciale III : Magasins-entrepôts, grands magasins, bâtiments mixtes, théâtres et cinémas*, Montréal, Service de la planification du territoire, 413 p.

CUM (Communauté urbaine de Montréal) (1987), *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture domestique I : les résidences*, Montréal, Service de la planification du territoire, 803 p.

CUM (Communauté urbaine de Montréal) (1981), *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse I : Les églises*, Montréal, Service de la planification du territoire, 490 p.

Curl, James Stevens (2006) [1999], *Oxford Dictionary of Architecture and Landscape Architecture*, Oxford University Press, 880 p.

D'Iberville-Moreau, Luc (1975), *Lost Montreal*, Toronto, Oxford University Press, 183 p.

Dagenais, Michèle (1992), *Democracy in Montréal. From 1850 Up to the Present*, Montréal, Ville de Montréal, 51 p.

Dagenais, Michèle (2006), *Faire et fuir la ville. Espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et Toronto au XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, 252 p.

Dagenais, Michèle (2006), « Saisir les dynamiques d'un espace urbain : le parc La Fontaine, ses usages et ses publics », in Serge Jaumain et Paul-André Linteau, dir., *Les usages de la ville aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : Montréal et Bruxelles en comparaison*, Bruxelles, Peter Lang, p. 217-234.

de Laplante, Jean (1990), *Les parcs de Montréal. Des origines à nos jours*, Montréal, Éditions du Méridien, 255 p.

de Moncan, Patrice (2009), *Paris. Les jardins d'Haussmann*, Paris, Éditions du Mécène, 143 p.

Debié, Frank (1992), *Jardins de capitales. Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, Éditions du centre national de la recherche scientifique, 295 p.

Deegan, Gregory G. et James A. Toman (1999), *The Heart of Cleveland. Public Square in he 20^th^ Century*, Cleveland Landmarks Press, Inc., 136 p.

Deschênes, Gaétan (1996), *Histoire de l'horticulture au Québec*, Québec, Éditions du Trécarré, 187 p.

Desjardins, Pauline (2007), *Le Vieux-Port de Montréal*, Montréal, Éditions de l'Homme, 224 p.

Desjardins, Pauline et Geneviève Duguay (1992), *Pointe-à-Callière l'aventure montréalaise*, Québec, Éditions du Septentrion et le Vieux-Port de Montréal, 134 p.

Desloges, Yvon et Alain Gelly (2002), *Le canal Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain 1860-1950*, Québec, Septentrion, 214 p.

Dixon Hunt, John (2002), *The Picturesque Garden in Europe*, Londres, Thames & Hudson, 208 p.

Donadieu, Pierre et Élisabeth Mazas (2002), *Des mots de paysage et de jardin*, Dijon, Educagri, 316 p.

Downing, Andrew Jackson (1988), *Pleasure Grounds: Andrew Jackson Downing and Montgomery Place*, Tarrytown, Sleepy Hollow Press, 96 p.

Drouin, Daniel, dir. (2001), *Louis-Philippe Hébert*, Québec, Musée du Québec et Musée des beaux-arts de Montréal, 413 p.

Drouin, Martin (2005), *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 386 p.

Dublin City Council (2006), *The Georgian Squares of Dublin. An Architectural History*, Dublin, Dublin City Council, 161 p.

Dufresne, Sylvie (1990), « Attractions, curiosités, carnaval d'hiver, expositions agricoles et industrielles : le loisir public à Montréal au XIX^e siècle », in Jean-Rémi Brault, dir., *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal, Ottawa, Leméac, p. 233-267.

Dupuy, Paul (1930), *Villemarie. Petites fleurs religieuses du Vieux-Montréal*, Montréal, Granger Frères Limitée, 240 p.

Duquette, Jean-Pierre, dir. (1992), *Montréal 1642-1992*, Cahiers du Québec, Lasalle, Éditions Hurtubise HMH Limitée, 1992, 155 p.

Durand, Daniel (2004) [1979], *La systémique*, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.

Eaton, Ruth (2001), *Cités idéales. L'utopie et l'environnement (non) bâti*, Anvers, Fonds Mercator, 255 p.

Elliott, Brent (1986), *Victorian Gardens*, Londres, B.T. Baresford Ltd., 285 p.

Ellis, Greg (2001), *A Short History of Lethbridge*, Alberta, Lethbridge, Sir Alexander Galt Museum & Archives, 6 p.

Evert, Klaus-Jürgen (2004) [2001], *Lexicon Landschafts-und-Stadtplanung*, Stuttgart, IFLA, Springer, 1068 p.

Fabos, Julius Gy, Gordon T. Milde et V. Micheal Weinmayr (1968), *Frederick Law Olmsted, Sr., Founder of Landscape Architecture in America*, Amherst, The University of Massachusetts Press, 114 p.

Ferland, Albert (1946), *Montréal, ma Ville natale. De Ville-Marie à nos jours. Poèmes*, Montréal, Jules Ferland, éditeur, 122 p.

Ferrier, Jean-Louis, dir. (1979). *Sémiotique de l'espace. Architecture, urbanisme, sortir de l'impasse*, Paris, Éditions Denoël/Gonthier, 431 p.

Fleming, John, Hugh Honour et Nikolaus Pevsner (1999) [1966], *The Penguin Dictionary of Architecture and Landscape Architecture*, Londres, Penguin Books, 644 p.

Forshaw, Alec et Theo Bergström (1986), *The Open Spaces of London*, Londres, Allison and Busby, 195 p.

Fougères, Dany (2004), *L'approvisionnement en eau à Montréal. Du privé au public 1796-1865*, Montréal, Cahier des Amériques, Septentrion, 472 p.

Fournier, Rodolphe (1974), *Lieux et monuments historiques de l'île de Montréal*, Saint-Jean, Éditions du Richelieu Limitée, 303 p.

Gady, Alexandre, dir. (1996), *De la place Royale à place des Vosges*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 414 p.

Gagnepetit, Jean-Baptiste (1975), *Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Éditions de L'Aurore, 253 p.

Gagnon, Robert (2006), *Questions d'égouts. Santé publique, infrastructures et urbanisation à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 263 p.

Gaillard, Marc (1997), *Paris de place en place. Guide historique*, Amiens, Martelle Éditions, 207 p.

Galinou, Mireille (1990), *The Glorious History of London's Parks and Gardens*, Londres, Anaya Publishers Ltd., 224 p.

Gaumer, Benoît, Georges Desrosiers et Othmar Keel (2002), *Histoire du Service de santé de la Ville de Montréal 1865-1975*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 277 p.

Gauthier, Raymonde et Pierre-Richard Bisson (1990), *L'architecture de Montréal*, Montréal, Libre Expression, 181 p.

Gauthiez, Benoît (2003), *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, Paris, Monum, Éditions du patrimoine, 493 p.

Germain, Jean-Claude (1995), *Le feuilleton de Montréal. Tome 2, 1793-1892*, Montréal, Stanké, 368 p.

Giedion, Sigfried (1968) [1941], *Espace, temps, architecture. La naissance d'une nouvelle tradition*, Bruxelles, La Connaissance, 552 p.

Giedion, Sigfried (1978) [1941], *Espace, temps, architecture. Tome 3. Le nouvel urbanisme*, Paris, Éditions Denoël Gonthier, 244 p.

Girouard, Mark (1990), *The English Town. A History of Urban Life*, New Haven et Londres, Yale University Press, 330 p.

Gloag, John (1970), *Mr. Loudon's England. The Life and Work of John Claudius Loudon, and His Influence on Architecture and Furniture Design*, Newcastle, Oriel Press Limited, 224 p.

Goodman, Phebe S. (2003), *The Garden Squares of Boston*, Hanovre et Londres, University Press of New England, 179 p.

Goldfarb, Hilliard T., dir. (2009), *Grandeur nature : peinture et photographie des paysages américains et canadiens de 1860 à 1918*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal.

Gordon, Alan (2001), *Making Public Pasts. The Contested Terrain of Montreal's Public Memories*, 1891-1930, Montréal, McGill-Queen's University Press, 233 p.

Gournay, Isabelle et France Vanlaethem, dir. (1998), *Montréal Métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions du Boréal et Centre Canadien d'Architecture, 224 p.

Groat, Linda et David Wang (2001), *Architectural Research Methods*, New York, John Wiley & Sons, 389 p.

Gromort, Georges (1925), *L'Art des jardins. Une courte étude d'ensemble sur l'art de la composition des jardins d'après des exemples empruntés à ses manifestations les plus brillantes*, Paris, Éditions CH. Massin, 411 p.

Gromort, Georges (1953), *L'art des jardins*, Paris, Vincent, Fréal et Cie, Successeurs, 2 vol.

Gubbay, Aline (1991), « The Fine Arts of Enhancing Public Places », in Bryan Demchinsky, dir., *Grassroots, Greystones and Glass Towers. Montreal Urban Issues and Architectures*, Montréal, Véhicule Press, p. 93-105.

Guérard, Albert (2006) [1929], *L'avenir de Paris*, Paris, L'Harmattan, 368 p.

Guillemard, Colette (2001), *Les mots des parcs et jardins*, Paris Éditions Belin, 351 p.

Hanna, David B. (1998), *L'importance des infrastructures de transport*, in Isabelle Gournay et France Vanlaethem, dir., *Montréal Métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions du Boréal et Centre Canadien d'Architecture, p. 49-61.

Hanna, David B. et Frank W. Remiggi (1980), *Les quartiers de Montréal. Diversité et dynamisme dans les quartiers de Montréal vers la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Association canadienne des géographes.

Hawkins, Roy (1987), *Green London*, Londres, Sidgwick & Jackson, 175 p.

Heckscher, August (1977), *Open Spaces: the Life of American Cities*, New York, Harper & Row, 386 p.

Hegemann, Werner et Elbert Peets (1988), *The American Vitruvius. An architects' handbook of Civic Art*, New York, Princeton Architectural Press, 298 p.

Héroux, Robert (1984), *100 ans d'actualités 1884-1984*, Montréal, Éditions La Presse, 334 p.

Hudon, François (2001), *Le Parc Jarry de Montréal : 75 ans d'histoire*, Outremont, Éditions Logiques, 197 p.

Hyams, Edward (1964), *The English Garden*, Londres, Thames and Hudson, 287 p.

Impelluso, Lucia (2005), *Giardini, orti e labirinti*, Milan, Electa, 381 p.

Jablonski Berkowitz Conservation Inc. (2006), *Cultural Landscape Report: Washington Square Park*, New York (NY), rapport présenté au *New York City Department of Parks and Recreation*, 156 p.

James, Ellen (1985), *John Ostell. Architecte, arpenteur*, Montréal, Musée McCord, 112 p.

Jarrassé, Dominique (2002), *L'art des jardins parisiens*, Paris, Parigramme, 271 p.

Karel, David (1992), *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Québec, Musée du Québec et Presses de l'Université Laval, 962 p.

Kemble, Roger (1989), *The Canadian City. St. John's to Victoria. A Critical Commentary*, Montréal, Harvest House, 220 p.

Kluckert, Ehrenfried (2000), *Parcs et jardins en Europe. De l'Antiquité à nos jours*, Cologne, Könemann, 496 p.

Kostof, Spiro (1992), *The City Assembled. The Elements of Urban Form through History*, New York, Thames and Hudson, 320 p.

Kostof, Spiro (2005) [1992], *The City Assembled, The Elements of Urban Form through History*, New York, Thames & Hudson Inc., 320 p.

L'espérance, Marie-Claude (2000), *L'art public à Montréal*, Outremont, Éditions logiques, 199 p.

Lablaude, Pierre-André (1995), *Les jardins de Versailles*, Paris, Éditions Scala, 231 p.

Lamarche, Jacques (1999), *Les 40 maires de Montréal*, Montréal, Célébrités / Collection biographique, Lidec, 62 p.

Lambert, Phyllis et Alan Stewart, dir. (1992), *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 93 p.

Lamonde, Yvan et Raymond Montpetit (1986), *Le parc Sohmer de Montréal 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*, Saint-Laurent, Institut québécois de recherche sur la culture, 231 p.

Larrue, Jean-Marc (1993), *Le monument inattendu. Le monument-national 1983-1993*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH ltée, 322 p.

Lauzon, Gilles et Madeleine Forget (2004), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Les Publications du Québec, 292 p.

Lauzon, Gilles et Alan M. Stewart (2004), « Le centre bourgeois, nouvelle façade de la ville », in Gilles Lauzon et Madeleine Forget, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Les Publications du Québec, p. 107-150.

Lavedan, Pierre (1926), *Histoire de l'urbanisme*, Paris, H. Laurens, 3 tomes.

Lavedan, Pierre (1959), *Géographie des villes*, Paris, Librairie Gallimard, 341 p.

Lavigne, Suzanne et Nicole Rodrigue (1995), *Les rues de Montréal. Répertoire historique*, Montréal, Éditions du Méridien, 547 p.

Lazare Félix et Louis Lazare (1855), *Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris*, Paris, Bureau de la Revue municipale, 796 p.

Le Conseil québécois du chardon, *Une promenade écossaise dans Montréal. A Walking Tour of Scottish Montreal*, Montréal, 36 p.

Le Dantec, Jean-Pierre (2003) [1996], *Jardins et paysages : textes critiques de l'antiquité à nos jours*, Paris, Éditions de La Villette, 635 p.

Leblond de Brumath, Adrien (1913), *Histoire populaire de Montréal. Depuis son origine jusqu'à nos jours*, Collection Jacques Cartier, Bibliothèque canadienne, Montréal, Librairie Beauchemin, 362 p.

Lefebvre, Georges (1928), *Plantations, parcs et jardins publics*, Paris, Dunod, 419 p.

Limido, Luisa (2002), *L'art des jardins sous le Second Empire. Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873),* Seyssel, Éditions Champ Vallon, 283 p.

Linteau, Paul-André (1981), *Maisonneuve. Comment des promoteurs fabriquent une ville 1883-1918*, Éditions du Boréal Express, 280 p.

Linteau, Paul-André (1992), *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 166 p.

Linteau, Paul-André (2000), *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 622 p.

Lloyd, David W. (1984), *The Making of English Towns. 2000 Years of Evolution*, Over Wallop, Hampshire, BAS Printers Limited, 290 p.

London County Council (1924), *London Parks and Open Spaces*, Londres, Hodder & Stoughton Ltd., 115 p.

London Historic Parks and Gardens Trust (1997), *London Squares. The Proceedings of the London Squares Conference: A Forum on the Past, Present and Future of London's Squares*, Londres (26 juin 1995), Londres, London Historic Parks and Gardens Trust, 58 p.

London Parks and Gardens Trust (*c.* 2005), *A Short History of London's Garden Squares*, Londres, London Parks and Gardens Trust, 23 p.

Longstaffe-Gowan Todd (2001), *The London Town Garden 1740-1840*, New Haven et Londres, Yale University Press, 289 p.

Lortie, André (1989), *Parcs et promenades de Paris*, *Paris*, Éditions du demi-cercle, 71 p.

Luchinat, Cristina Acidini, dir. (1996) *Giardini Medicei. Giardini di palazzo e di villa nella Firenze del Quattrocento*, Milan, Federico Motta Editore, 223 p.

Mangin, Arthur (1867), *Les jardins, histoire et descriptions*, Tours, A. Mame et fils, 444 p.

Mann, William A. (1993), *Landscape Architecture: an Illustrated History in Timelines, Site Plans, and Biography*, New York, Wiley, 461 p.

Mansbridge, Michael (1991), *John Nash. A Complete Catalogue*, Oxford, Phaidon, 336 p.

Marelli, Nancy et Simon Dardick, dir. (2008), *The Scots of Montreal. A Pictorial Album*, Montréal, Véhicule Press, 156 p.

Marsan, Jean-Claude (1974), *Montréal en évolution*, Montréal, Fides, 423 p.

Marsan, Jean-Claude (1983), *Montréal, une esquisse du futur*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 322 p.

Marsan, Jean-Claude (1994) [1974], *Montréal en évolution*, 3e édition, Montréal. Éditions du Méridien, 515 p.

Marsolais Claude-V., Luc Desrochers et Robert Comeau (1993), *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 323 p.

Martin, Carol (2000), *A History of Canadian Gardening*, Toronto, McArthur & Company, 188 p.

Martin, Paul-Louis et Pierre Morisset (1996), *Promenades dans les jardins anciens du Québec*, Éditions du Boréal et B.L. Éditeur, 177 p.

Maurault, Olivier (1957), *La Paroisse. Histoire de l'église Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien Frères limitée, 78 p.

McCullough, Niall (2007), *Dublin an Urban History. The Plan of the City*, Dublin, Anne Street Press et The Lilliput Press, 222 p.

McDonald, David (1995), « Threats to London Squares », in *London Squares. The Proceedings of the London Squares Conference: A Forum of the Past, Present and Future of London's Squares*, Londres (26 juin), London Historic Parks and Gardens Trust.

McDonald, Donna (1996), *Lord Strathcona. A Biography of Donald Alexander Smith*, Toronto et Oxford, Dundurn Press, 600 p.

McKean, Charles (1992), *Edinburgh, An Illustrated Architectural Guide*, Édimbourg, Royal Incorporation of Architects in Scotland, 236 p.

McKellar, Elizabeth (1999), *The Birth of Modern London. The Development and Design of the City 1660-1720*, Manchester et New York, Manchester University Press, 245 p.

Mea, Allan (1982), *William Robinson 1838-1935. Father of the English Flower Garden*, Londres, Faber and Faber, 255 p.

Merlin, Pierre et Françoise Choay (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires françaises, 723 p.

Michaud, Josette (1991), *Les œuvres du temps. Le Vieux-Montréal*, Montréal, Guérin littérature, 101 p.

Miller, Iris (2002), *Washington in Maps 1606-2000*, New York, Rizzoli International Publications inc., 176 p.

Montpetit, Raymond (1990), « La construction de l'église Notre-Dame de Montréal : quelques pistes pour une interprétation socio-historique », in Jean-Rémi Brault, dir., *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal, Ottawa, Leméac, p. 149-198.

Morel, Jean-Marie (1776), *Théorie des jardins*, Paris, Chez Pissot, Libraire, 397 p.

Morin, Victor (1923), *La ville aux clochers dans la verdure*, Montréal, La Cie de Publication de La Patrie, 61 p.

Morisset, Lucie K. (2001), *La mémoire du paysage : histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch, Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 286 p.

Morisset, Lucie K. (2011), « Pour une herméneutique des formes urbaines : morphogénétique et sémiogénétique de la ville », in Lucie K. Morisset et Marie-Ève Breton, dir., *La ville, phénomène de représentations*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 33-59.

Mornet, Daniel (1971), *Le sentiment de la nature en France de Jean-Jacques Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, New York, Burt Franklin, 211 p.

Mosser, Monique et Georges Teyssot (2000), *The History of Garden Design: the Western Tradition from the Renaissance to the Present Day*, London, New York, Thames & Hudson, 543 p.

Mulford Robinson, Charles (1901), *The Improvement of Towns and Cities. Or the Practical Basic of Civic Aesthetics*, New York, Putnam's Sons, 313 p.

Mulford Robinson, Charles (1903), *Modern Civic Art: Or The City Made Beautiful (1903)*, New York, Putnam's Sons et The Knickerbocker Press, 381 p.

Muratori, Saverio (1959), *Studio per un'operante storia urbana di Venezia*, Rome, Istituto poligrafico dello stato.

Musée David M. Stewart (1992), *Mission Montréal. Les congrégations religieuses dans l'histoire de la ville*, Montréal, Éditions Fides, 157 p.

Newton, Norman Thomas (1971), *Design on the Land: the Development of Landscape Architecture*, Cambridge, Belknap Press, 714 p.

Nolen, John et Henry Vincent Hubbard (1937), *Parkways and Land Values*, Cambridge, Harvard University Press, 135 p.

Nolin-Raynauld, Michelle (1997), *L'édifice de la banque de Montréal à la place d'Armes 1845-1901*, Montréal, Éditions Varia, 157 p.

Noppen, Luc (2001), *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame, Mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*, Ministère des Transports du Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 175 p.

Noppen Luc et Lucie K. Morisset (2005), *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 434 p.

Norberg-Schulz, Christian (1997), *L'Art du lieu. Architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris, Éditions Le Moniteur, 312 p.

Olsen, Donald J. (1982) [1964], *Town Planning in London. The Eighteenth and Nineteenth Centuries*, New Haven et Londres, Yale University Press, 245 p. + annexes.

Panerai, Philippe (1980), *Éléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 194 p.

Panerai, Philippe, Jean-Charles Depaule et Marcelle Demorgon (1999), *Analyse urbaine*, Marseille, Éditions Parenthèse, 189 p.

Paquot, Thierry (2008), *Des corps urbains, sensibilités entre béton et bitume*, Paris, Éditions Autrement, 134 p.

Paquot, Thierry, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, dir. (2000), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, 442 p.

Peterson, John A. (2003), *The Birth of City Planning in the United Sates, 1840-1917*, Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press, 431 p.

Philippar, François (1830), *Voyage agronomique en Angleterre, fait en 1829*, Paris, Rousselon, Librairie-Éditeur.

Pinard, Guy (1986), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 1*, Ottawa, Éditions La Presse, 346 p.

Pinard, Guy (1986), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 2*, Montréal, Éditions La Presse Ltée, 421 p.

Pinard, Guy (1989), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 3,* Montréal, Éditions La Presse Ltée, 560 p.

Pinard, Guy (1991), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 4*, Montréal, Éditions du Méridien, 503 p.

Pinard, Guy (1992), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 5*, Montréal, Éditions du Méridien, 514 p.

Pinard, Guy (1994), *Les circuits pédestres de Montréal*, Éditions du Méridien Architecture, 240 p.

Pinard, Guy (1995), *Montréal, son histoire, son architecture, Tome 6*, Montréal, Éditions du Méridien, 548 p.

Pinon, Pierre et Bertrand Le Boudec (2004), *Les plans de Paris. Histoire d'une capitale*, Paris, Atelier parisien d'urbanisme, Bibliothèque nationale de France, Le Passage, Paris Bibliothèques, 135 p.

Poitras, Claire (2000), *La Cité au bout du fil. Le téléphone à Montréal de 1879 à 1930*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 323 p.

Pothier, Louise, dir. (1996), *L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures*, Montréal, Groupe PGV, 84 p.

Pregill, Philip et Nancy Volkman (1993), *Landscapes in History: Design and Planning in the Western Tradition*, New York, Van Nostrand Reinhold, 784 p.

Prévôt, Philippe (2006), *Histoire des jardins*, Luçon, Éditions Sud Ouest, 377 p.

Proulx, Steve (2005), *Les saisons du parc Belmont 1923-1983*, Montréal, Libre Expression, 186 p.

Pückler-Muskau, Herman von (1898), *Aperçus sur l'art du jardin paysager*, Paris, Klincksieck, 168 p.

Pumain, Denise, Thierry Paquot et Richard Kleinschmager (2006), *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Anthropos, 320 p.

Rasmussen, Steen Eiler (1934), *London. The Unique City*, Londres, Jonathan Cape, 404 p.

Rasmussen, Steen Eiler (1951), *Towns and Buildings*, Liverpool, The University Press of Liverpool, 203 p.

Rémillard, François et Brian Merrett (1986), *Demeures bourgeoises de Montréal. Le Mille Carré Doré, 1850-1930*, Montréal, Éditions du Méridien, 240 p.

Rémillard, François et Brian Merrett (1990), *L'architecture de Montréal. Guide des styles et des bâtiments*, Montréal, Éditions du Méridien, 222 p.

Reps, John W. (1969) [1965], *La ville américaine. Fondation et projets*, Liège, Pierre Mardaga, éditeur, 347 p.

Reps, John W. (1981), *La ville américaine : fondation et projets*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 347 p.

Repton, Humphry (1980) [1803], *Observations on the Theory and Practice of Landscape Gardening (1803)*, Oxford, Phaidon Press Limited, 222 p.

Robert, Jean-Claude (1994), *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global inc. et Éditions Libre Expression, 167 p.

Sandwell, Bernard K. (1953), *Cities of Canada. Reproductions from the Seagram Collection of Paintings*, Toronto, The House of Seagram, 57 p.

Shenstone, William (1764-1769), *Unconnected Thoughts on Gardening*, Londres, Robert Dodsley, 3 vol.

Sitte, Camillo (1996) [1889], *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, Éditions du Seuil, 188 p.

Smets, Marcel (1995), *Charles Buls. Les principes de l'art urbain*, Bruxelles, Pierre Mardaga, éditeur, 305 p.

Stefulesco, Caroline (1993), *L'urbanisme végétal*, Paris, Éditions Institut pour le Développement Forestier, 323 p.

Stevenson, Elizabeth (1977), *Park Maker: A Life of Frederick Law Olmsted*, New York Collier Macmillan, 484 p.

Stübben, Josef (1924) [1890], *Der Städtebau*, Leipzig, J.M. Gebhardt's Verlag.

Summerson, John (1978) [1945], *Georgian London*, Londres, Barrie & Jenkins, 349 p.

Symes, Michael (2000), *A Glossary of Garden History*, Buckinghamshire, Shire Publications, 144 p.

Tate, Alan (2001), *Great City Parks*, Londres et New York, Spon Press, 218 p.

Texier, Simon (2001), *Les parcs et jardins dans l'urbanisme parisien XIX^{e}-XX^{e} siècles*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 293 p.

Texier, Géraldine et Michaël Darin (2003), *Places de Paris XIX^{e}-XX^{e} siècles*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 275 p.

Thacker, Christopher (1981), *Histoire des jardins*, Paris, Denoël, 288 p.

The London Society (1927), *London's Squares and How To Save Them*, Londres, The London Society, 52 p.

The National Trust for Scotland (1976), *No. 7 Charlotte Square Edinburgh. The Georgian House*, Édimbourg, The National Trust for Scotland, 26 p.

Thomas, Keith (1985), *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*, Paris, Éditions Gallimard, 401 p.

Thouin, Gabriel (1819). *Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*, Paris, Imprimerie Lebègue et La Bibliothèque des introuvables, 187 p.

Tobey, George B. (1973), *A History of Landscape Architecture: The Relationship of People to Environment*, New York, American Elsevier, 305 p.

Toker, Franklin (1981), *L'église Notre-Dame de Montréal, son architecture, son passé*, Cahiers du Québec, Collection Beaux-Arts, Lasalle, Éditions Hurtubise HMH Limitée, 302 p.

Toker, Franklin (1991), *The Church of Notre-Dame in Montreal. An architectural History*, 2^{e} edition, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 124 p.

Turner, Tom (1986), *English Garden Design. History and Styles since 1650*, Woodbridge, Antique Collectors' Club, 238 p.

Turner, Tom (2005), *Garden History. Philosophy and Design 2000 BC-2000 AD*, Londres et New York, Spon Press, 294 p.

Unwin, Raymond (1918) [1909], *L'étude pratique des Plans de villes. Introduction à l'art de dessiner, les plans d'aménagement et d'extension*, Paris, L'Équerre Éditeur, 370 p.

Vacherot, Jules (1925), *Parcs et jardins. Album d'études précédé de la 2e édition de Les Parcs et jardins au commencement du XXe siècle*, Paris, O. Doin, 140 p. + planches.

Van Nus, Walter (1998) « Une communauté de communautés », in Isabelle Gournay et France Vanlaethem, dir., *Montréal Métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions du Boréal et Centre Canadien d'Architecture, p. 63-75.

Van Zuylen, Gabrielle (1994), *Tous les jardins du monde*, Paris, Gallimard, 176 p.

Vanlaethem, France (1998), « Embellir ou moderniser la ville », in Isabelle Gournay et France Vanlaethem, dir., *Montréal métropole 1880-1930*, Montréal, Éditions Boréal / Centre Canadien d'Architecture, p. 147-168.

Vanlaethem, France, dir. (1995), *La place publique dans la ville contemporaine* : Acte du colloque *La place publique dans la ville contemporaine*, Montréal (25-26 septembre 1992), Montréal, Éditions Méridien, 201 p.

von Baeyer, Edwinna (1984), *Rhetoric and Roses. A History of Canadian Gardening 1900-1930*, Markham, Fitzhenry & Whiteside, 197 p.

Walpole, Horace (1785) [1770], *Essai sur l'art des jardins modernes*, Strawberry-Hill, T. Kirgate, 80 p.

Watelet, Claude-Henri (1774), *Essai sur les jardins*, Paris, Prault, 160 p.

Webb, Micheal (1990), *The City Square. A Historical Evolution*, New York, Whitney Library of Design, 224 p.

Whately, Thomas (1770), *Observations on Modern Gardening: Illustrated by Descriptions*, Dublin, John Exshaw, 267 p.

Whately, Thomas (1771) [1770], *L'art de former les jardins modernes*, Paris, François-De-Paule Tapie.

Williams, Raymond (1973), *The Country and the City*, Londres, Chatto and Windus, 335 p.

Williams, Ronald Franklin, *Histoire de l'architecture de paysage au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal et McGill-Queen's University Press, à paraître 2014.

Wilson, William Henry (1989), *The City Beautiful Movement*, Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press, 365 p.

Wolfe, Jeanne M. et François Dufaux (1992), *Atlas topographique de Montréal*, École d'urbanisme de l'Université McGill, 77 p.

Young, Geoffrey (1998), *Walking London's Parks and Gardens*, Londres, New Holland Publishers Ltd., 176 p.

Youngson, A.J. (2002) [1966], *The Making of Classical Edinburgh 1750-1840*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 327 p.

Zaitzevsky, Cynthia (1982), *Frederick Law Olmsted and the Boston Park System*, Cambridge, Belknap Press, 262 p.

Zucker, Paul (1959), *Town and Square; from the Agora to the Village Green*, New York, Columbia University Press, 286 p.